JONATHAN·DWIGHT·JR

8

TRAITÉ
ÉLÉMENTAIRE
D'ORNITHOLOGIE.

PREMIÈRE PARTIE.

2/17/30

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ORNITHOLOGIE,

CONTENANT:

1.° Les Principes et les Généralités de cette Science; 2.° l'Analyse du Système de Linné sur les Oiseaux; 3.° la Synonymie de Buffon; 4.° les Caractères des Genres; 5.° la Description et l'Histoire des Espèces Européennes;

SUIVI DE

L'ART D'EMPAILLER LES OISEAUX.

Avec Dix Planches en Taille-douce.

PAR M. J. P. MOUTON-FONTENILLE,

Professeur d'Histoire naturelle à l'Académie et au Lycée de Lyon, Membre de l'Athénée, Secrétaire-Perpétuel de la Société d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon, Correspondant de plusieurs Sociétés Littéraires et d'Agriculture.

Dédié à son Excellence le Comte de LACÉPÈDE.

A LYON,
De l'Imprimerie de J. B. KINDELEM.

Chez YVERNAULT et CABIN, Libraires de l'Académie, rue St-Dominique, n.° 64.

1811.

A SON EXCELLENCE

LE SÉNATEUR COMTE

DE LACÉPÈDE,

GRAND CHANCELIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, MINISTRE D'ETAT, etc.

Monseigneur,

C'est au moment où l'histoire naturelle fait partie de l'Instruction publique, que j'ose faire paraître, sous vos auspices, un Livre destiné à en répandre le goût. En me permettant, Monseigneur, de me prévaloir de

votre illustre Nom, vous avez placé mon Ouvrage sous la protection auguste de l'émule de Buffon et du rival de Linné.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

de votre Excellence,

Le très-humble et
très-obéissant Serviteur,

MOUTON-FONTENILLE.

AVERTISSEMENT.

J'AVAIS promis, en publiant mon *Coup-d'œil sur la Botanique*, de faire paraître un Ouvrage intitulé : *Traité élémentaire d'Ornithologie, à l'usage des élèves des Académies et des Lycées.* Je remplis aujourd'hui ma promesse, et je vais faire connaître le plan d'après lequel a été conçu et exécuté ce Traité d'Ornithologie, qui est divisé en deux Parties.

La première renferme les *Principes* et les *Généralités* de cette science, exposés avec ordre et clarté. J'ai fait usage, pour ces principes, de plusieurs ouvrages de *Linné ;* savoir : 1.° de sa thèse, intitulée : *Fundamenta Ornithologica*, insérée dans ses Aménités académiques, tome 7, page 109 ; 2.° de l'introduction placée à la tête de son *Systema naturæ*, édition de *Gmelin ;* 3.° du discours sur la nature des oiseaux, par *Buffon.*

Non content de ces matériaux précieux, j'ai eu recours aux Ouvrages d'Ornithologie tant anciens que modernes. Les faits et les

détails que j'y ai puisés, joints à mes propres observations, ont servi à former un tout, régulier dans son ensemble, simple dans sa marche, clair dans ses développemens, méthodique dans sa disposition, conséquent dans ses principes, et utile par sa publication.

Envisageant l'*Ornithologie* sous ses divers points de vue, et sur-tout du côté des principes (partie jusqu'à présent trop négligée dans l'étude de cette science), j'ai voulu la traiter anatomiquement; dès-lors j'ai divisé le *Corps* des Oiseaux en quatre parties principales, qui sont, 1.° la *Tête;* 2.° le *Cou;* 3.° le *Tronc;* 4.° les *Extrémités.* En examinant successivement les caractères que chacune de ces parties peut offrir, j'ai divisé ces dernières, d'après leur structure anatomique, en parties antérieure, postérieure, supérieure, inférieure et latérales; et je les ai encore sous-divisées relativement à leur figure, à leur direction, à leur base, à leur extrémité, à leurs bords, à leur substance, à leur longueur, à leur situation, à leur couleur, etc. Ces détails, aussi nouveaux qu'avantageux, présentent un corps d'ouvrage vraiment élémentaire, dont on chercherait vainement des traces dans les

Ouvrages d'Ornithologie tant anciens que modernes (1).

Pour faciliter l'intelligence de ces principes, j'ai cru devoir y joindre des Planches qui présentent les différentes formes des *Becs*, des *Pieds*, des *Doigts*, des *Ailes*, des *Queues*, *etc.* Cet ouvrage qui manquait à l'Ornithologie, pourra servir aux personnes qui désirent s'adonner à l'étude de cette branche si attrayante de l'Histoire naturelle (2).

Après avoir développé aussi amplement que pouvait me le permettre le plan de cet

---

(1) On trouve quelques détails sur les principes d'Ornithologie, dans la thèse des Aménités académiques de Linné, que j'ai déjà citée, et dans le nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle, tomes 16 et 23. Mais en confrontant ces ouvrages avec celui que je publie, on reconnaîtra la différence qui existe dans notre manière de philosopher. D'ailleurs la thèse de *Linné* qui n'a point été traduite en français, n'est pas à la portée de tout le monde, et ne présente pas tous les détails qui sont renfermés dans cet ouvrage.

(2) Ces Planches, au nombre de cinq pour le Traité élémentaire d'Ornithologie, représentent, savoir : les n.os I et II, les diverses formes de *Becs ;* le n.° III, les *Ailes* et les *Queues ;* le n.° IV, les *Pieds* à doigts libres ou séparés ; le n.° V, les *Pieds* à doigts palmés.

Ouvrage, les principes d'Ornithologie, j'ai présenté quelques vues générales sur les faits les plus remarquables que nous offre l'Histoire des Oiseaux, croyant que ces détails qui méritent toute l'attention du philosophe, inspireraient à mes lecteurs le goût d'une science qui acquiert tous les jours de nombreux partisans.

La seconde Partie de ce Traité, beaucoup plus volumineuse que la première, renferme, 1.° l'*Analyse du Système de Linné sur les Oiseaux*, ou pour mieux dire, l'*Histoire Naturelle des Oiseaux*, *de Buffon*, *rangée d'après le système de Linné*. Par cette disposition, ce magnifique Ouvrage de *Buffon*, auquel il manque un ensemble méthodique, se trouve classé d'après une disposition naturelle, qui conserve la série des familles et des genres, et qui ne présente plus cette incohérence de parties que ce grand Ecrivain, ennemi des méthodes, aurait évitée, s'il eût voulu s'astreindre à une loi dont les Naturalistes ne peuvent se dispenser, *l'ordre et la méthode*.

J'ai suivi de préférence le Système de *Linné*, parce qu'il conserve les Familles naturelles, et qu'il évite les défauts que présente la méthode de *Brisson*, fondée sur la

forme des pieds. Cet attribut, considéré comme base première de sa classification, rompt la série des familles, en plaçant le *Pluvier* avec l'*Outarde*, par la considération des doigts au nombre de trois dans ces deux oiseaux, tandis qu'ils doivent être séparés comme appartenant à deux ordres différens, le premier à celui des *Échassiers*, le second à celui des *Gallinacées*. D'ailleurs le système de *Brisson*, trop compliqué par le grand nombre d'ordres dont il est composé (il en renferme 26), ne saurait lutter contre celui de *Linné*, suivi avec quelques changemens ou modifications, par les Ornithologistes de nos jours. En effet, il est bien plus aisé de saisir les caractères distinctifs des six ordres du Système de *Linné*, que ceux des vingt-six dont la méthode de *Brisson* est composée.

J'ai suivi rigoureusement le Système de *Linné* pour les Ordres et les Genres; mais quant à la division des genres, j'ai souvent préféré la manière de philosopher de *Buffon*, qui m'a paru beaucoup plus lumineuse que celle de *Linné*, sur-tout dans les discussions critiques, et dans la disposition ou l'arrangement des espèces. Lorsque la division de *Linné* m'a semblé plus naturelle, j'ai préféré celle de ce dernier. Quand ni l'une

ni l'autre ne m'ont paru satisfaisantes, j'ai essayé d'en établir une, et de mettre ainsi l'ordre par-tout. Ce Traité, comme l'on voit, a le mérite de rapprocher les Ouvrages de ces deux grands hommes, et de faire connaître les rapports qui existent dans la distribution de leurs genres, qui présentent dans leur comparaison très-peu de différence.

J'ai divisé l'*Analyse du système de Linné* en trois Parties, savoir : 1.° les *Caractères des six Ordres* qui le composent ; 2.° les *Tables synoptiques* qui présentent la disposition artificielle des Genres renfermés dans chacun de ces six Ordres ; 3.° la *Disposition naturelle et numérique des Genres* (1).

Ces trois objets ont besoin d'être développés.

---

(1) Le travail que je publie a déjà été entrepris par trois Auteurs que je ne nomme point, mais qui, ayant mal saisi le plan de *Linné*, ont suivi l'ordre de ses tables synoptiques, et non point la série naturelle et numérique de ses genres. De plus, leurs ouvrages présentent une confusion inévitable, puisqu'ils en ont basé le plan sur une disposition artificielle, et non pas naturelle. En comparant mon Traité avec leurs ouvrages, les naturalistes verront la différence qui existe entre leur travail et le mien.

1.° J'ai placé à la tête de ces six Ordres les *Caractères* propres à chacun d'eux, et qui portent sur la forme du bec, des pieds, sur les habitudes, les mœurs, etc.

J'ai mis à la suite des Caractères de chacun de ces six Ordres, les *Tables Synoptiques*, c'est-à-dire, la *Disposition artificielle des genres* qui les composent. Je dis *artificielle*, parce que cette disposition est absolument arbitraire ou factice, comme je vais l'indiquer.

Dans le second Ordre qui comprend les PIES ou CORBEAUX, *Linné* a reconnu trois structures différentes dans les pieds, savoir: 1.° les *pieds ambulatoires*, à trois doigts antérieurs séparés, un postérieur; 2.° *grimpans*, à deux doigts antérieurs, deux postérieurs; 3.° *marcheurs*, à trois doigts antérieurs, celui du milieu étroitement uni et comme collé au doigt externe, jusqu'à la troisième phalange ou articulation, et uni de même au doigt interne jusqu'à la première phalange ou articulation.

Ces trois formes de pieds lui ont fourni trois sous-divisions dans cet Ordre, chacune desquelles est encore sous-divisée en deux ou trois séries prises de la forme du *bec courbé, droit, en couteau.*

Ainsi, je suppose qu'un amateur veuille déterminer le *Grimpereau familier* ou le *Grimpereau de muraille* (les deux seules espèces européennes de ce genre), lorsqu'il aura reconnu que ces oiseaux qui, par le volume du corps, se rapprochent des *Passereaux*, se rapportent par la structure de leur bec (une fois plus long que la tête) à l'ordre des *Pies* ou *Corbeaux*, il cherchera dans les trois divisions de cet ordre, celle à laquelle appartiennent ces oiseaux. La structure des pieds à trois doigts antérieurs séparés, et un doigt postérieur, lui indiquera qu'il doit le chercher dans la première division de cet ordre. Passant de là aux trois sous-divisions dont cette première division est composée, il verra que la première, fondée sur la structure du bec recourbé à la pointe, renferme l'oiseau dont il cherche à découvrir le nom, et que son bec filiforme, terminé en pointe, le distingue des *Colibris* dont le bec est terminé en pointe mousse.

Cet exemple suffit pour faire connaître l'utilité et les avantages de ces *Tables Synoptiques*, qui, après l'invention des noms spécifiques ou triviaux, sont le plus grand service que *Linné* ait rendu à l'Histoire naturelle. Il a simplifié avec leur secours, l'étude

de cette science, en désignant toutes les productions des trois règnes, au moyen de deux *mots*, l'un *générique*, l'autre *spécifique*, qui soulagent la mémoire, facilitent les recherches et la correspondance, donnent à chaque production de la nature des *noms* faciles à retenir, et dont la création est un grand bienfait rendu à la science.

En effet, ces Tables dont le mérite n'est pas assez connu, sont d'autant plus utiles, qu'elles évitent une perte de temps très-considérable. Le genre du *Grimpereau* qui, dans la Table Synoptique du second ordre, se trouve placé à la seconde ligne, forme dans l'ordre naturel et numérique des genres, le vingt-deuxième et avant-dernier genre. Celui donc qui aurait voulu trouver le nom du *Grimpereau*, aurait été obligé de parcourir et de lire successivement la description de vingt-deux genres, et n'aurait trouvé le *Grimpereau* qu'à l'avant-dernier genre de cet ordre. On voit dès-lors combien ces Tables Synoptiques facilitent la recherche des objets que l'on veut étudier (1).

---

(1) Il y a dans ces *Tables Synoptiques* trois choses qui ont besoin d'être expliquées pour faciliter

A la suite de ces Tables Synoptiques, se trouve la *Disposition naturelle et numérique*

---

leur intelligence, et faire connaître le plan d'après lequel elles ont été conçues.

1.° *Linné* ayant classé dans son *Systema Naturæ* toutes les productions des trois règnes, a commencé son *Regnum animale* par les *Quadrupèdes* qui forment quarante genres. Ayant fait suivre les numéros des genres pour les *Oiseaux*, il a appliqué au genre *Vautour*, qui est le premier pour la classe des Oiseaux, le n.° 41.

2.° Il y a des genres qui ne portent aucun numéro, soit dans les Tables Synoptiques, soit dans la série numérique et naturelle des genres. Ceux-ci, au nombre de neuf, sont les genres inconnus à *Linné*, ou découverts depuis la publication de la treizième édition de son *Systema naturæ*. *Gmelin*, en leur donnant la place qu'il a cru devoir leur assigner dans sa nouvelle édition, ne les a point distingués par un numéro, afin de conserver aux genres anciens de *Linné* les chiffres qui les distinguaient; voilà pourquoi les nouveaux genres n'ont point de numéros.

3.° L'ordre des numéros des genres est interverti dans les Tables Synoptiques dont la disposition, comme je l'ai dit, est purement artificielle. Le genre *Colibri*, n.° 66, occupe dans ces tables la seconde ligne ou le second genre dans l'ordre des Pies ou Corbeaux; et dans la série numérique de ce même ordre, il est placé au vingt-troisième genre : en voici la raison. *Linné*, dans la disposition de ses tables, a conservé à côté de chaque genre, le numéro qu'il

des

des genres, c'est-à-dire, le plan ou l'ordre d'après lequel *Linné* a disposé les genres qui constituent chacun des six Ordres de son système. L'établissement ou la création de ces genres, porte :

1.° Sur la forme et la structure du *Bec*, considéré dans ses deux parties, ou *Mandibules* qui offrent des caractères essentiels, et qui forment la première base de ses genres.

2.° Sur la forme et la situation des *Narines*.

3.° Sur la forme et la structure de la *Langue*.

4.° Sur la forme des *Pieds*, le nombre, la disposition et la longueur des *Doigts*, 1.° libres ou séparés; 2.° engagés dans une membrane simple ou festonnée.

5.° Sur le nombre des *Pennes de la queue*, et les autres caractères tranchans que peuvent présenter les *Crêtes*, les *Huppes*, les *Ergots*, etc. (1)

---

porte dans la disposition naturelle et numérique des genres de son *Systema naturæ*, afin d'indiquer plus surement la place qu'il occupe dans son ouvrage.

(1) Les Caractères des Genres, très-incomplets dans l'édition du *Systema naturæ* de *Gmelin*, n'ont point été faits d'après un ordre régulier, et sous forme de

Les Caractères des genres ainsi établis, je passe à la *Division des Espèces*, et à leur *Description*.

La *Division des Espèces* facilite la distinction et la recherche de celles qu'on veut reconnaître. Elle devient très-utile dans les genres nombreux dont plusieurs manquent de divisions, ou n'en présentent qu'un petit nombre peu satisfaisant, tels sont les genres *Falco*, *Corvus*, *Anas*, *Ardea*, *Scolopax*, *Larus*, *Colymbus*, *Turdus*, *Alauda*, *Loxia*, *Fringilla*, *Emberiza*, *Motacilla*, *Parus*, *Hirundo*, *etc.* J'ai cru devoir en établir de nouvelles, fondées sur l'analogie des familles et des espèces; et par cette méthode, ces genres nombreux sont sous-divisés, et dès-lors plus faciles à étudier et à reconnaître.

La *Description des Espèces* porte principa-

Genera. J'ai évité ce défaut, en publiant des Caractères fondés sur les parties que je viens d'énumérer, et qui forment un *Genera avium*, dont aucun ouvrage venu à ma connaissance ne présente une série aussi étendue et aussi complète. Je dis les ouvrages venus à ma connaissance, parce qu'il en est plusieurs que je ne possède pas, tels sont ceux de *Forster*, de *Latham*, etc.; de sorte que s'il existe quelque rapport entre leur travail et le mien, on ne pourra pas m'accuser d'avoir voulu m'approprier leurs ouvrages.

lement sur le *facies* de chacune d'elles, sur les caractères déduits de la couleur du plumage, etc. Chaque description faite avec la plus grande exactitude, soit d'après les auteurs les plus estimés, soit sur les oiseaux que j'ai eu occasion d'observer vivans ou empaillés, compose une phrase spécifique qui donne le Diagnostique des individus, qui les isole et les sépare de leurs congénères.

Les phrases spécifiques de *Linné* m'ayant paru trop courtes et insuffisantes pour un Livre de la nature de celui-ci, j'ai cru devoir les refondre presque toutes, pour leur substituer le texte de *Buffon*, ou une description faite *ex vivo ;* par ce moyen, mon ouvrage a acquis un caractère d'originalité qui lui donnera un degré d'utilité de plus.

Après la description de chaque espèce, j'ai indiqué la *Synonymie de Buffon*, c'est-à-dire, les noms français de son Ouvrage, et les numéros de ses Planches enluminées (1).

---

(1) J'ai suivi dans cet Ouvrage l'édition in-4.° de l'imprimerie royale, de 1778, et les Planches enluminées, composées de 1008 figures in-4.° Persuadé que les citations ne peuvent avoir de mérite qu'autant qu'elles sont exactes, je les ai toutes vérifiées soit pour le texte, soit pour les figures en noir ou enlu-

Ce grand Écrivain, en rapportant dans son ouvrage la synonymie des Auteurs qui l'ont

---

minées; et je suis si sûr de mon travail à cet égard, que je m'engage à donner un exemplaire de mon Traité d'Ornithologie, pour chaque faute de citation de synonymie ou de figure qu'on pourra me démontrer.

L'exactitude scrupuleuse que j'ai mise à vérifier ces citations, m'a fait découvrir dans l'ouvrage même de *Buffon*, des erreurs que je m'empresse de signaler, et dont voici la note.

La *Fresaie* est indiquée sous le n.° 474 des planches enluminées.

Le *Moyen-Duc*, sous le n.° 473.

L'*Écorcheur*, sous le n.° 475, fig. 1.

Ces trois citations sont nulles.

Le *Pic varié* est indiqué sous le n.° 196 au lieu de 611.

L'*Oie de Guinée* est indiquée sous le n.° 347 au lieu de 374. Cette dernière erreur de citation est occasionée par une inversion de chiffres.

Dans les nombreuses éditions de *Buffon*, publiées de nos jours (il faut en excepter celle de *Sonnini*), on a supprimé, 1.° la partie anatomique; 2.° la synonymie; 3.° les discussions critiques sur les genres et sur les espèces, et on n'a réimprimé que l'histoire de chaque oiseau. Dès-lors en abrégeant et en tronquant le texte de *Buffon*, on a donné une plus grande valeur aux éditions originales de ses ouvrages, qui sont plus recherchées par les amateurs et par les naturalistes, parce qu'elles présentent la manière de philosopher de ce grand homme.

précédé, et de ses contemporains, présente l'état de cette partie importante de l'Ornithologie. Ainsi, en me contentant de renvoyer à son Ouvrage pour la synonymie, j'ai évité de surcharger inutilement ce Traité d'une foule de noms qui en auraient augmenté considérablement le volume, sans y ajouter un nouveau mérite.

L'*Histoire de chaque espèce* qui succède à sa synonymie, comprend le pays natal de chaque Oiseau, des détails sur sa manière de vivre, sur ses habitudes, ses migrations, la structure de son nid, le nombre de ses œufs, etc. (1)

---

(1) Comme les Localités sont indiquées en général d'une manière assez vague dans le *Systema naturæ*, j'ai cru devoir suivre à cet égard le plan de *Buffon*, qui les a fait connaître d'une manière très-lumineuse.

Je me suis permis plusieurs changemens. J'ai cru devoir ôter le *Courlis commun* du genre *Scolopax*, dans lequel *Linné* l'avait placé, pour le ranger, comme a fait *Buffon*, dans le genre *Courlis ;* le caractère du bec droit, assigné par *Linné* au genre *Scolopax*, ne pouvant convenir au *Courlis* qui l'a voûté en arc, et trois fois plus long que la tête.

J'ai cru également devoir ôter le *Merle de roche* du genre des *Pies-grièches*, pour le placer dans celui des *Merles*, dont il se rapproche autant par ses habitudes, son genre de vie, son chant, etc., qu'il

J'ai joint sous le titre d'*Observations*, des remarques ou nouvelles, ou utiles, ou critiques; et toujours ami du vrai, et ennemi du merveilleux, j'ai tâché de purger l'Histoire des oiseaux d'un grand nombre de contes ou de fables ridicules dont on s'est plu à la surcharger.

En décrivant chaque espèce, j'ai eu soin d'en indiquer la grandeur, et j'ai cru rendre service aux naturalistes, en publiant une *Table, pour faire connaître les dimensions des Oiseaux en mesures nouvelles comparées aux anciennes*, et que j'ai portée à vingt-quatre pieds, ou 7 mètres 796 millimètres. Avec le secours de cette Table, on aura un point de comparaison qui facilitera les calculs, et indiquera les rapports du système métrique avec les anciennes mesures.

J'ai placé à la fin de la seconde partie de cet Ouvrage, deux *Tables alphabétiques fran-*

---

s'éloigne des *Pies-grièches*, qui sont des oiseaux carnivores, tandis que le *Merle de roche* est granivore ou insectivore.

J'ai noté les doubles emplois d'espèces ou de synonymie faits par *Gmelin*, qui a décrit quelquefois le même oiseau sous deux noms différens, telle est la *Fauvette des Alpes*, décrite sous les noms de *Sturnus collaris* et de *Motacilla Alpina*.

çaise et latine des Genres et des Espèces. Ces Tables présentent non-seulement l'indication des pages où sont décrits les genres, mais encore le nombre des espèces contenues dans chaque Genre. On peut d'autant plus compter sur leur exactitude, qu'elles ont été vérifiées avec l'attention la plus scrupuleuse.

Je préviens que voulant donner à ce *Traité élémentaire* non-seulement la clarté, l'ordre et la méthode sans lesquels il n'aurait aucun mérite, mais encore la pureté et la simplicité de diction ou de langage, si nécessaires pour en rendre la lecture agréable, je n'ai employé que des noms français connus de tout le monde. J'ai sévèrement rejeté tous ces mots de création nouvelle et barbare dont fourmillent aujourd'hui, sans aucune nécessité, les nouveaux ouvrages d'Histoire naturelle.

Le *Traité élémentaire* que je publie aujourd'hui est le fruit de plusieurs années d'études et d'observations. Différent des autres ouvrages de ce genre, en général trop laconiques et trop substantiels, il est entièrement consacré à l'Ornithologie. Persuadé que la vraie méthode de faire de bons ouvrages en histoire naturelle, est de publier des traités sur chacune des parties qui la

composent, et non pas un traité élémentaire sur cette science en général, je me propose de publier successivement divers ouvrages, dont le premier, uniquement destiné à l'étude des végétaux, et qui paraîtra dans le courant de cette année, aura pour titre : *Traité élémentaire de Botanique, à l'usage des élèves des Académies et des Lycées.*

Les Ouvrages élémentaires sont des livres très-difficiles à faire. Peu de personnes ont le talent d'exprimer clairement les idées premières des choses ; très-peu veulent entrer dans des détails minutieux, arides, rebutans par leur sécheresse, qui exigent de profondes études, qui demandent de l'ordre, de la justesse et de la clarté dans l'esprit, et qui obligent à revenir sur les premières études. On peut appliquer à leurs auteurs ce vers de *Boileau :*

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

La Science sera donc à jamais redevable à ces hommes laborieux qui consacrent leurs veilles à composer des ouvrages classiques et élémentaires, utiles à l'instruction de la jeunesse. Cette vérité est clairement exprimée dans les articles 143 et 144 des décrets

et règlemens de l'Université Impériale, conçus en ces termes :

« L'Université Impériale et son Grand-Maître, chargés exclusivement par nous de l'éducation et de l'instruction publique dans tout l'empire, tendront sans relâche à perfectionner l'enseignement dans tous les genres, à favoriser la composition des ouvrages classiques : ils veilleront sur-tout à ce que l'enseignement des sciences soit toujours au niveau des connaissances acquises, et à ce que l'esprit de système ne puisse jamais en arrêter les progrès.

» Nous nous réservons de reconnaître et de récompenser d'une manière particulière les grands services qui pourront être rendus par les membres de l'Université, pour l'instruction de nos peuples. » C'est donc entrer dans les vues de sa Majesté, que de publier des Ouvrages classiques et élémentaires.

L'exécution des Ouvrages d'Histoire naturelle est plus difficile que celle des livres de littérature. Leur impression, lorsqu'elle est bien soignée, y ajoute un mérite réel. Les soins employés à la correction des épreuves, la vérification du texte, l'exactitude des citations, l'élégance de la disposition typographique, la netteté des caractères, concour-

ront j'espère à donner à ce Traité un nouveau degré de mérite, et le rendront digne du Naturaliste célèbre qui a bien voulu en accepter la dédicace.

Au moment où le Gouvernement, en créant l'Université Impériale, a voulu que toutes les branches des connaissances humaines y fussent enseignées, il y a des parties (l'Histoire naturelle est de ce nombre) qu'il a voulu rendre classiques, et faire entrer dans l'éducation des jeunes gens. Mais on ne peut se dissimuler que les bons ouvrages élémentaires dans cette science, sont encore à créer. Il est donc du devoir des Professeurs, chargés de l'importante fonction d'instruire les élèves, de répondre à la confiance dont le Gouvernement les a honorés, en concourant, par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, à l'instruction dont ils deviennent les dépositaires.

Ce n'est pas là le seul but d'utilité que présente l'établissement de l'Université. Sa création est un bienfait, puisqu'elle sert à répandre les lumières, et à propager le goût des sciences. Les jeunes gens pouvant suivre à leur choix les études qui leur conviennent parmi les cours établis dans les Académies, et trouvant à s'occuper, abandonneront les

sentiers de l'oisiveté dans laquelle ils passent une partie de leur vie ; et devenus plus studieux, ils contribueront aux progrès des sciences. En effet, l'Histoire naturelle qui a immortalisé les *Buffon*, les *Lacépède*, les *Linné*, les *Tournefort*, les *Reaumur*, les *Haller*, les *Pallas*, et autres savans de nos jours, ne mérite-t-elle pas quelques momens d'une attention donnée si souvent à une foule d'objets inutiles ou frivoles !

Nulle science, en effet, n'est plus propre que l'Histoire naturelle, à inspirer le goût de l'étude. Les êtres innombrables qui couvrent la surface du globe, présentent à l'œil de l'observateur des objets bien dignes de fixer son attention. Le ciel, la terre, les eaux sont peuplés d'habitans qui diffèrent de mœurs, de formes, de couleurs, d'habitudes, de langages, de vêtemens, d'instinct, et qui, placés par la main du Créateur sur tous les points du globe, servent à y entretenir l'ordre et l'harmonie.

Mais dans ce nombre si varié, il faut savoir faire un choix, et s'attacher de préférence, selon le conseil de *Buffon*, aux productions de notre pays, avant d'étudier celles des pays étrangers. Ce grand Homme qui, dans son histoire des Oiseaux, a montré

bien plus de sagacité et de méthode que dans celle des Quadrupèdes, recommande aux personnes qui veulent s'adonner à l'Ornithologie, d'étudier de préférence les Oiseaux d'Europe, dont la connaissance leur sera très-avantageuse pour l'étude des Oiseaux exotiques, en leur fournissant des points de rapprochement et de comparaison. En effet, lorsqu'on connaîtra bien un *Pic*, un *Martin-pêcheur*, un *Grimpereau*, une *Caille* d'Europe, on reconnaîtra sans peine tous les *Pics*, tous les *Martin-pêcheurs*, tous les *Grimpereaux*, et toutes les *Cailles* des autres parties du monde. Pénétré de la sagesse de ce conseil, du premier des Ornithologistes français, j'ai cru devoir me borner aux Oiseaux de notre continent, et ne décrire dans cet Ouvrage que les espèces européennes.

Pour faciliter l'étude de l'Histoire naturelle, le Gouvernement dont les vues bienfaisantes embrassent jusqu'aux moindres détails, a voulu qu'il y eût dans chaque Académie un Cabinet d'Histoire naturelle. Ces Cabinets doivent renfermer toutes les productions naturelles de divers départemens qui forment l'arrondissement de chaque Académie. Ces productions doivent être

classées et dénommées par le Professeur d'Histoire naturelle, auquel ce soin est confié d'après l'article 25 des statuts de l'Université Impériale.

Il est du devoir des Professeurs chargés du soin et de l'entretien de ces Cabinets, de les rendre utiles aux habitans des villes dans lesquelles ils sont établis. Pénétré de cette vérité, j'ai mis tous mes soins à créer celui de l'Académie de Lyon, et à le rendre digne d'une des premières cités de l'Empire. Autorisé par M. le Recteur de l'Académie, à me livrer à la préparation des objets qui doivent former ce Cabinet, j'ai empaillé dans l'espace de six mois, cent trente-un individus, tant Oiseaux que Quadrupèdes, qui commenceront à fonder le premier établissement de ce Cabinet. La vérité des attitudes, la beauté des couleurs, la fraîcheur et le choix des individus, l'augmentation annuelle et successive des productions du règne animal, pourront satisfaire les amateurs, et les étrangers qui auront occasion de passer à Lyon. C'est dans cet établissement que les dessinateurs, les brodeurs, les fleuristes, les amateurs, les curieux pourront observer les objets qui auront rapport à leur art, et qu'ils trouveront des modèles

pour donner à leurs ouvrages un ton de vérité, et un degré de perfection qui en augmentera le prix, la valeur et la beauté.

L'arrangement de ce Cabinet ne se bornera pas à la seule préparation des Animaux, les Minéraux et les Plantes y occuperont une place distinguée. Le Règne végétal y sera disposé de deux manières, 1.° en *Herbier* ou en plantes sèches enfermées entre des feuilles de papier; 2.° en *Fleurs artificielles*. Lorsqu'il fleurira dans le jardin de l'Académie quelque plante dont la fleur aura un certain éclat, j'aurai soin de la faire imiter artificiellement par des fleuristes, et ces fleurs artificielles disposées d'après une méthode, formeront un jardin de plantes qui ne craindront ni la rigueur des frimas, ni les intempéries des saisons, et qui conserveront ainsi leur éclat et leur beauté. Le même ordre sera suivi dans l'imitation des Plantes utiles dans la Médecine et les Arts. Les personnes qui voudront étudier la Botanique, trouveront, tous les jours de l'année, une collection de végétaux (enfermés sous des globes de verre ou dans des armoires vitrées), représentés au naturel, avec leurs formes, leurs couleurs, leurs caractères classiques, et tous les détails pris de la forme

et de la couleur des feuilles, des tiges, et de toutes les parties qui servent à les distinguer.

En attendant que le Cabinet de l'Académie acquière l'éclat qu'il ne peut manquer d'obtenir bientôt, je me propose d'ouvrir au public, le jeudi de chaque semaine, et tous les jours aux étrangers, mon Cabinet d'Histoire naturelle, mon Herbier, mes Oiseaux, ma riche et nombreuse Bibliothèque. Par ce moyen, je m'efforcerai de faire naître et d'entretenir le goût d'une science aussi utile qu'agréable, et de seconder ainsi, autant qu'il sera en mon pouvoir, les vues que le Gouvernement s'est proposées dans la création de l'Université Impériale. Heureux si cette faible marque de mon zèle et de mon dévouement pour le progrès d'une science qui a fait le bonheur de ma vie, peut être avantageuse aux habitans d'une ville dans laquelle j'ai reçu les premiers élémens de ma langue, et que j'ai choisie pour ma patrie adoptive.

Heureux si les efforts d'une vie entière consacrée aux progrès des sciences peuvent me mériter la bienveillance de son Excellence le Grand-Maître de l'Université Impériale, me concilier l'estime de mes chefs et l'amitié de mes collègues.

Heureux encore si la jeunesse à l'instruction de laquelle je vais me consacrer, veut bien ne voir en moi qu'un père et un ami. Tous mes momens lui seront consacrés, toutes les connaissances que j'ai pu acquérir lui seront transmises avec empressement; et pénétré de l'importance des fonctions honorables qui me sont confiées, j'espère prouver par mon exemple, et sur-tout par mon ardeur mise depuis si long-temps à de rudes épreuves, qu'il n'est rien d'impossible au zèle des Professeurs de l'Université Impériale.

TRAITÉ

* TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ORNITHOLOGIE.

PREMIÈRE PARTIE.

PRINCIPES ET GÉNÉRALITÉS.

La Classe des Animaux Vertébrés, Ovipares, à sang rouge et chaud, renferme les *Oiseaux* dont les caractères principaux sont: un *Cœur* à deux ventricules, à deux oreillettes; des *Poumons* respirant par des mouvemens alternatifs, déterminés par l'action des muscles de la poitrine; un *Bec* composé de deux pièces nommées *Mandibules*, formées d'une substance analogue à la corne, qui peuvent être regardées comme deux mâchoires horizontales, nues, saillantes ou

* Ornithologie, formé de deux mots grecs ορνιθος, qui veut dire *Oiseau*, et de λογος, qui signifie *Discours*.

prolongées, sans véritables dents; deux *Pieds;* deux *Ailes;* un *Croupion* qui soutient la *Queue;* des *Plumes* couchées et placées en recouvrement les unes sur les autres, qui forment leur vêtement.

Ils sont distingués des Quadrupèdes revêtus en grande partie de poils, en ce que la Nature ne leur a donné ni oreille externe, ni lèvres, ni véritables dents, ni matrice, ni vessie urinaire, ni épiglotte, ni voûte du cerveau, ni corps calleux, ni diaphragme.

Les Plumes qui constituent le vêtement des Oiseaux sont dispersées sur tout leur corps, par leurs tuyaux implantés dans la peau en forme de quinconce. Elles sont entremêlées d'autres plumes plus courtes. Les plumes de revêtement sont distinctes par plusieurs attributs de celles qui constituent les Ailes et la Queue, dont les unes (celles des ailes) peuvent être regardées comme des rames; les autres (celles de la queue) comme un aviron ou un gouvernail. Toutes les plumes des Oiseaux sont convexes dans la partie supérieure, et concaves dans la partie inférieure. Elles sont plus étroites sur le côté externe, plus lâches et plus larges sur le côté interne. Elles sont antérieurement plus lâches, et postérieurement plus resserrées. Elles sont formées à leur base par un cylindre ou tuyau semblable aux vaisseaux lymphatiques, qui ne renferme presque qu'une vapeur aériforme. Ce tuyau se prolonge en une tige garnie des deux côtés de rayons ou

DSI

barbes parallèles, très-rapprochés, et cependant distincts.

La Trachée-artère, dans les Oiseaux, est formée par des anneaux purement cartilagineux, liés entr'eux par une membrane fibreuse. Dans quelques espèces, les bronches mêmes ou les tuyaux aériens qui pénètrent la substance des poumons, sont également formés par des anneaux cartilagineux, que l'on voit successivement disparaître à mesure que la bronche pénètre plus avant dans les poumons.

Les Oiseaux sont nommés *Ovipares*, parce qu'ils se reproduisent par des Œufs, dont le nombre, la forme, la grandeur, la couleur, les teintes ou nuances, varient suivant les espèces. Ces Œufs éclosent par le moyen de l'incubation, qui est plus ou moins longue, et qui s'opère ordinairement par la chaleur, principalement de la mère, qui les a déposés le plus souvent dans un nid construit avec beaucoup d'art.

La Nature a ménagé dans les Oiseaux des réservoirs particuliers, qui renferment une espèce d'air qui devenait de première nécessité pour des animaux destinés à voler, et capables de chanter. Ces réservoirs communiquent avec les poumons, de manière qu'ils peuvent les vider et les remplir d'air à volonté. On doit considérer comme tels, des poches d'un tissu cellulaire particulier qui communiquent avec les poumons, s'étendent sous les aisselles, sous la peau et dans toute la

capacité du ventre. Le fluide aérien peut s'introduire non-seulement dans la cavité de tous les os qui constituent le squelette des Oiseaux, savoir, des os des cuisses, des bras, du sternum, des côtes, du bassin, de l'épine du dos; mais encore dans quelques espèces, cet air, entrant par la bouche dans la Trompe d'Eustache, se divise dans les cellules interposées entre les deux lames des os du crâne et des mâchoires.

On divise le *Corps* des Oiseaux en quatre parties principales; en *TÊTE*, en *COU*, en *TRONC* et en *EXTRÉMITÉS* (1).

On divise la *TÊTE* en Parties antérieure, supérieure, postérieure, inférieure, et en deux parties latérales, dont l'une est droite, l'autre gauche (2).

La partie antérieure de la Tête présente, 1.° le *Bec*, qui comprend les *Narines* et le *Chanfrin*; 2.° le *Front*.

1.° Le *Bec*, formé de deux pièces qu'on appelle *Mandibules*, l'une supérieure, l'autre inférieure, fournit un grand nombre de caractères

---

(1) Les Anatomistes du corps humain divisent toujours le squelette en Tête, en Tronc et en Extrémités, comprenant le cou dans le tronc. Mais, vu la longueur de cette partie dans les Oiseaux, j'ai cru devoir diviser leur squelette en quatre parties, au lieu de trois.

(2) La partie supérieure de la Tête prend le nom de *Chapeau* ou *Coiffe*, et le Chapeau prolongé sur le bec, porte le nom de *Chanfrin*.

pour la distinction et l'établissement des Genres. Il doit être considéré relativement, I. à sa FIGURE; II. à sa DIRECTION; III. à sa BASE; IV. à son EXTRÉMITÉ; V. à ses BORDS; VI. à sa SUBSTANCE; VII. à sa LONGUEUR; VIII. à sa COULEUR; IX. à ses MANDIBULES.

I. Le Bec, considéré relativement à sa FIGURE, est :

1.° Droit, dans les *Hérons*, les *Todiers*, les *Oiseaux-Mouches*. Pl. I, fig. 1.

2.° Crochu, dans les *Oiseaux de proie*, les *Perroquets* (1). Pl. I, fig. 2 et 3.

3.° Courbé, dans la *Huppe*, les *Promerops*. Pl. I, fig. 4.

4.° Recourbé en dessus vers le milieu, dans le *Flammant*. Pl. I, fig. 5.

5.° Recourbé en dessus et convexe, en forme d'arête presque tranchante, dans les *Anis*. Pl. I, fig. 6.

6.° Courbé en arc vers le bas, dans les *Courlis*. Pl. I, fig. 7.

7.° Recourbé en bas et pointu, dans les *Toucans*. Pl. I, fig. 8.

---

(1) Quelques Grammairiens ont établi comme règle invariable, que les prépositions monosyllabiques seraient répétées toutes les fois que deux noms substantifs seulement les suivraient. Cette règle peut être fort bonne, mais j'ai cru devoir n'en pas faire usage; elle aurait apporté dans cet ouvrage trop de longueur et trop de monotomie.

8.° Recourbé en arc vers le haut, dans l'*Avocette*. Pl. I, fig. 9.

9.° Courbé en forme de faucille et terminé en pointe, dans les *Grimpereaux*. Pl. I, fig. 10.

10.° Filiforme ou très-menu, dans les *Colibris*, les *Grimpereaux*. Pl. I, fig. 10.

11.° Droit et terminé en coin, dans les *Todiers*, la *Sittelle*, les *Pics*. Pl. I, fig. 11.

12.° Renflé à la pointe, dans les *Oiseaux-Mouches*. Pl. I, fig. 12.

13.° Obtus et terminé en pointe, dans les *Courlis*, les *Ibis*. Pl. I, fig. 7.

14.° Terminé à la pointe en deux plaques arrondies en manière de spatule, dans la *Spatule*. Pl. I, fig. 13.

15.° Effilé, dans les *Anhingas*, les *Grèbes*. Pl. I, fig. 14.

16.° En alêne, dans les *Motacilles* ou *Becs-fins*. Pl. I, fig. 15.

17.° En cône, dans le *Gros-bec*. Pl. I, fig. 16.

18.° En couteau, dans les *Corbeaux*, les *Paille-en-queue*. Pl. I, fig. 17.

19.° En forme de faux, dans les *Calaos*. Pl. I, fig. 18.

20.° Convexe, dans le *Bouvreuil*. Pl. I, fig. 19.

21.° Très-large, ventru, épaté en forme de cuiller, dans le *Savacou*. Pl. I, fig. 20.

22.° Aussi épais que long, dans le *Macareux*. Pl. I, fig. 26.

23.° Plus long qu'épais, dans les *Pingouins*. Pl. II, fig. 2.

24.° Aussi épais que large, dans l'*Oie*.

25.° Plus large qu'épais, dans les *Canards*. Pl. I, fig. 25.

26.° Ouvert et béant dans les deux tiers de sa longueur, dans le *Bec-ouvert*. Pl. I, fig. 21.

27.° Aplati en dessus et en dessous, dans la *Spatule*. Pl. I, fig. 13.

28.° Comprimé sur les côtés, dans le *Bec-en-ciseaux*. Pl. I, fig. 22.

29.° Anguleux, dans les *Pics*, les *Martin-pêcheurs*. Pl. I, fig. 23.

30.° Garni d'aspérités, dans les *Anis*. Pl. I, fig. 6.

31.° Échancré vers la pointe, dans les *Pies-grièches*, les *Figuiers*, les *Tangaras*, les *Manakins*, les *Gobes-mouches*, les *Grives*, les *Fourmiliers*, les *Fauvettes*. Pl. I, fig. 24.

32.° Finement dentelé, dans les *Fous*, les *Paille-en-queue*. Pl. I, fig. 17.

33.° Dentelé et barbelé, dans le *Souchet*. Pl. I, fig. 25.

34.° Garni de dentelures dirigées en arrière, dans les *Harles*. Pl. II, fig. 1.

35.° A dents de scie, dans les *Toucans*. Pl. I, fig. 8.

36.° Court, dans les *Perdrix de mer*. Pl. II, fig. 3.

37.° Court, arrondi et renflé vers le bout, dans les *Pluviers*. Pl. II, fig. 4.

38.° Très-court, dans les *Mésanges*, les *Hirondelles*. Pl. II, fig. 5.

39.° Gros et court, dans les *Perroquets*. Pl. I, fig. 3.

40.° Long, dans les *Bécasses*, les *Barges*. Pl. II, fig. 6.

41.° Très-long, dans les *Courlis*, les *Bécassines*. Pl. I, fig. 7.

42.° Gros et long, dans les *Cigognes*. Pl. II, fig. 7.

43.° Terminé par un onglet corné, dans les *Canards*. Pl. I, fig. 25.

44.° Terminé par un crochet recourbé, dans les *Pélicans*, les *Pétrels*. Pl. II, fig. 8.

45.° Cannelé transversalement par des sillons, dans les *Macareux*. Pl. I, fig. 26.

46.° Aplati et sillonné de cannelures par les côtés, et relevés en lames verticales, dans les *Pingouins*.

47.° Cylindrique, effilé et pointu, dans les *Manchots*.

48.° Rayé inférieurement et transversalement par de petites cannelures, dans le *Barbican*. Pl. II, fig. 9.

49.° Environné au milieu par un petit ruban en forme de cercle, dans le *Castagneux à bec cerclé*.

50.° Garni au-dedans de la mandibule supérieure d'un tubercule osseux, dans les *Bruants*, les *Proyer*. Pl. II, fig. 10.

51.° Chargé d'un tubercule, dans l'*Oie de Guinée*, l'*Oie bronzée*. Pl. II, fig. 11.

52.° Chargé de deux tubercules, dans la *Macreuse*.

53.° Chargé d'une éminence apparente, dans les *Calaos de Manille* et de l'*Ile de Panay*.

54.° Chargé d'une éminence très-remarquable, dans les *Calaos des Moluques* et d'*Abyssinie*.

55.° Chargé d'une éminence énorme qui forme comme un second bec, dans les *Calaos des Philippines* et *du Malabar*. Pl. II, fig. 12.

56.° Chargé d'une éminence tout-à-fait monstrueuse, dans le *Calao Rhinocéros*.

II. Le *Bec*, considéré relativement à sa DIRECTION, est :

1.° Droit, dans les *Hérons*. Pl. I, fig. 1.

2.° Courbé, dans la *Huppe*, les *Promerops*, les *Grimpereaux*, *Colibris*. Pl. I, fig. 4 et 10.

3.° Crochu, dans les *Faucons*, les *Perroquets*. Pl. I, fig. 2 et 3.

4.° Recourbé en haut vers la pointe, dans l'*Avocette*. Pl. I, fig. 9.

5.° Légèrement fléchi en haut vers la pointe, dans le *Jabiru*, les *Barges*.

6.° Recourbé en bas, dans les *Toucans*. Pl. I, fig. 8.

III. Le *Bec*, considéré relativement à sa BASE, est :

1.° Nu, dans le *Marail.*

2.° Couvert d'une peau nue, dans le *Pélican.*

3.° Couvert d'une peau ou membrane appelée *Cire*, dont la couleur varie, dans les *Oiseaux de proie diurnes*, les *Perroquets.* Pl. I, fig. 2 et 3.

4.° Chargé d'un tubercule, dans l'*Oie de Guinée*, l'*Oie bronzée*, le *Hocco*, le *Pauxi.*

5.° Chargé d'une caroncule rouge, dans le *Canard musqué.*

6.° Chargé de deux tubercules, dans la *Macreuse*, le *Canard à tête grise.*

7.° Chargé d'une protubérance dentelée, dans le *Kingalik.*

8.° Chargé d'une excroissance, dans le *Pigeon Turc.*

9.° Chargé d'une excroissance charnue en forme de crête, dans l'*Oie bronzée.*

10.° Chargé d'une membrane qui se couche sur le front, se divise en trois lambeaux, et laisse encore tomber un barbillon de chaque côté, dans le *Jacana du Mexique.*

11.° Chargé d'une membrane rougeâtre qui s'élève sur le front, dans le *Jacana noir.*

12.° Chargé d'une membrane d'un bleu de turquoise, dans le *Jacana vert.*

13.° Chargé d'une caroncule flasque et tombante dans l'état de repos et lorsque l'oiseau est tranquille, mais qui se gonfle, se relève et s'alonge

lorsque l'animal est agité de quelque passion, dans le *Cotinga blanc.*

14.° Chargé d'une espèce de caroncule charnue de forme conique, qui se déploie, se relâche, s'alonge, et descend beaucoup plus bas que le bec, suivant les passions de l'oiseau, dans le *Coq-d'Inde.*

15.° Environné et couvert d'une peau orangée, large, s'élevant de chaque côté jusqu'au haut de la tête, en une crête double et mobile, dans le *Roi des Vautours.*

16.° Moins large que la tête, dans les *Moineaux.*

17.° Presque aussi large que la tête, dans le *Gros-bec.* Pl. I, fig. 16.

18.° Plus large que son extrémité, dans les *Harles.* Pl. II, fig. 1.

19.° Moins large que l'extrémité, dans le *Souchet.* Pl. I, fig. 25.

IV. Le *Bec*, considéré ralativement à son EXTRÉMITÉ, est :

1.° Crochu, dans les *Aigles.* Pl. I, fig. 2 et 3.

2.° Pointu, dans les *Hérons.* Pl. I, fig. 1.

3.° Terminé en pointe mousse et lisse, dans les *Barges.*

4.° Terminé en pointe mousse et comme barbelée, dans les *Bécasses*, *Bécassines.*

5.° Arrondi en spatule, dans la *Spatule.* Pl. I, fig. 13.

6.° Terminé en coin, dans la *Sittelle*, les *Todiers*, les *Pics*. Pl. I, fig. 11.

7.° Terminé par un onglet corné, dans les *Canards*, les *Cygnes*, les *Oies*, les *Sarcelles*. Pl. I, fig. 25.

8.° Terminé par un onglet recourbé en croc, dans les *Pétrels*, le *Pélican*. Pl. II, fig. 8.

9.° Dilaté et épaté, dans les *Canards*. Pl. I, fig. 25.

10.° Recourbé en bas, dans les *Toucans*. Pl. I, fig. 8.

11.° Recourbé en arc vers le haut, dans l'*Avocette*, le *Jabiru*. Pl. I, fig. 9.

12.° Recourbé en arc vers le bas, dans les *Courlis*. Pl. I, fig. 7.

V. Le *Bec*, considéré relativement à ses BORDS, est :

1.° Entier, dans les *Choucas*.

2.° Dentelé, dans les *Canards*. Pl. I, fig. 25.

3.° Garni de dentelures dirigées en arrière, dans les *Harles*. Pl. II, fig. 1.

4.° A dents de scie, dans les *Toucans*, le *Paille-en-queue*. Pl. I, fig. 8 et 17.

5.° Échancré ou garni d'une dent près de la pointe, dans quelques *Oiseaux de proie diurnes*, dans les *Pies-grièches*. Pl. I, fig. 24.

6.° Tranchant, dans le *Savacou*. Pl. I, fig. 20.

VI. Le *Bec*, considéré relativement à sa SUBSTANCE, est :

1.° Dur et corné, dans le *Tourne-pierre.*

2.° Très-dur, dans les *Pics*, le *Dur-bec.*

3.° Très-fort, dans les *Aigles.*

4.° D'une corne très-solide et très-dure, dans le *Savacou.*

5.° Très-mince et très-faible, dans les *Toucans.*

6.° Mou et flexible comme du cuir, dans la *Spatule.*

7.° Lisse, dans le *Torcol.*

8.° Garni d'aspérités, dans les *Anis.*

VII. Le *Bec*, considéré relativement à sa LONGUEUR, est :

1.° Court, dans les *Hirondelles*, les *Martinets.*

2.° Très-court, dans les *Mésanges.* Pl. II, fig. 5.

3.° Plus court que la tête, dans un grand nombre d'Oiseaux.

4.° De la longueur de la tête, dans les *Merles*, les *Grives.*

5.° Plus long que la tête, dans les *Barges*, *Bécasses.* Pl. II, fig. 6.

6.° Beaucoup plus long que la tête, dans les *Bécassines*, les *Courlis.* Pl. I, fig. 7.

VIII. Le *Bec*, considéré relativement à sa COULEUR, est :

1.° Noir, dans un très-grand nombre d'Oiseaux.

2.° Noirâtre, dans le *Merle à plastron blanc*, le *Cravant.*

3.° Blanc, dans le *Martin-pêcheur à bec blanc*, dans l'*Outre-mer*.

4.° Rouge, dans un grand nombre d'Oiseaux.

5.° D'un beau rouge de corail, dans l'*Huitrier*.

6.° D'un rouge de cire d'Espagne, dans le *Martin-pêcheur à gros-bec*.

7.° D'un rouge brillant, dans les *Martin-pêcheurs à coiffe noire, à tête et cou couleur de paille*.

8.° Rougeâtre, dans le *Cardinal*, le *Martin-pêcheur à trois doigts*.

9.° Pourpre, dans la *Poule sultane*.

10.° Rose, dans le *Loriot*.

11.° Bleu, dans le *Pétrel bleu*, le *Courlis Acalot*, le *Fou de Bassan*.

12.° D'un beau bleu, dans le *Coucou à longs brins*.

13.° Bleuâtre, dans le *Dronte*, le *Morillon*, le *Crabier cendré*.

14.° Noir-bleuâtre, dans le *Coucou Quapactol*.

15.° Jaune, dans le *Héron blanc*, l'*Etourneau*, le *Merle*.

16.° D'un jaune jonquille, dans le *Jacana du Mexique*.

17.° Jaunâtre, dans le *Pinson d'Ardennes*, dans le *Coucou Boutsallick*.

18.° Orangé, dans le *Martin-pêcheur à longs brins*, le *Chevalier blanc*, la *Mésange barbue*.

19.° Orangé-vif, dans les *Coucous Coukeels*.

20.° Roux, dans le *Martin-pêcheur bleu et noir du Sénégal*.

21.° Couleur de rouille foncée, dans le *Martin-pêcheur Crabier.*

22.° Vert-brun, dans le *Coucou vert-doré et blanc.*

23.° Verdâtre, dans le *Courlis brun.*

24.° Brunâtre, dans un grand nombre d'Oiseaux.

25.° Grisâtre, dans la *Calandre.*

26.° Gris-brun, dans le *Cendrillard*, le *Coucou Piaye.*

27.° Cendré, dans le *Remiz.*

28.° Plombé, dans le *petit Canard à grosse tête.*

29.° Couleur de corne, dans le *Faisan*, le *Coucou brun piqueté de roux.*

30.° Couleur de nacre, dans le *Gros-bec.*

31.° D'un blanc d'argent très-brillant à sa base, dans le *Bec-d'argent.*

IX. Le *Bec*, considéré relativement à ses MANDIBULES, présente des différences sensibles dans la configuration de ces deux parties. Considérées isolément, elles diffèrent entr'elles, I. par leur ÉGALITÉ; II. par leur FORME; III. par leur SITUATION; IV. par leur DIRECTION; V. par leurs EXTRÉMITÉS; VI. par leur COULEUR.

I. Les *Mandibules*, considérées relativement à leur ÉGALITÉ, sont:

1.° Égales, ou plutôt à peu près égales, dans les *Hérons*, les *Hirondelles de mer* et dans un grand nombre d'Oiseaux. Pl. I, fig. 1.

2.° Inégales, dans les *Aigles*, les *Perroquets*. Pl. I, fig. 2 et 3.

3.° Très-inégales, dans le *Bec-en-ciseaux*. Pl. I, fig. 22 (1).

II. Les *Mandibules*, considérées relativement à leur FORME, varient considérablement, la supérieure ayant une configuration très-différente de l'inférieure, ainsi qu'on le verra dans les Caractères des Genres.

III. Les *Mandibules*, considérées relativement à leur SITUATION, sont :

1.° Placées ordinairement l'une au-dessus de l'autre, dans un très-grand nombre d'Oiseaux.

2.° Croisées, dans le *Bec-croisé*. Pl. II, fig. 13.

IV. Les *Mandibules*, considérées relativement à leur DIRECTION, sont :

1.° Droites, dans le *Butor*. Pl. I, fig. 1.

2.° Courbées en haut et dans le même sens, dans l'*Avocette*. Pl. I, fig. 9.

3.° Courbées en bas et dans le même sens, dans les *Toucans*. Pl. I, fig. 8.

---

(1) Les deux Mandibules, placées ordinairement l'une au-dessus de l'autre, ne sont, à rigoureusement parler, presque jamais parfaitement égales; elles diffèrent au contraire considérablement l'une de l'autre. Mais dans certains oiseaux chez lesquels leurs différences sont peu apparentes, on peut considérer les Mandibules comme égales ou à peu près égales.

V. Les *Mandibules*, considérées relativement à leurs EXTRÉMITÉS, sont :

1.° Arrondies, dans la *Spatule*. Pl. I, fig. 13.

2.° La supérieure crochue, l'inférieure tronquée, dans les *Oiseaux de proie*, les *Perroquets*. Pl. I, fig. 2 et 3.

3.° La supérieure, seulement armée de chaque côté d'une dent, près de la pointe, dans quelques *Oiseaux de proie*, dans les *Pies-grièches*. Pl. I, fig. 24.

4.° La supérieure en couteau, l'inférieure droite, dans les *Paille-en-queue*, les *Corbeaux*.

5.° La supérieure convexe, l'inférieure aplatie, dans le *Coliou*.

6.° La supérieure plus longue, l'inférieure plus courte, dans la *Bécasse*.

7.° La supérieure courte, l'inférieure beaucoup plus longue, dans le *Bec-en-ciseaux*. Pl. I, fig. 22.

8.° La supérieure crochue et courbée en bas, l'inférieure crochue et courbée en haut, dans le *Bec-croisé*. Pl. II, fig. 13.

9.° La supérieure pointue, crochue à son extrémité, avec deux dentelures mousses de chaque côté, l'inférieure rayée transversalement par de petites canelures, dans le *Barbican*. Pl. II, fig. 9.

10.° La supérieure recourbée en croc, l'inférieure creusée en gouttière, et comme tronquée en manière de cuiller, dans les *Pétrels*.

VI. Les *Mandibules*, considérées relativement à leur COULEUR, présentent des différences sensibles dans les teintes dont elles sont colorées; souvent la mandibule supérieure est d'une couleur différente de la mandibule inférieure; souvent chacune d'elles varie dans sa longueur, la base étant diversement colorée que la pointe.

Le *Bec* des Oiseaux leur sert, non-seulement pour prendre leur nourriture, mais ils l'emploient aussi comme une arme offensive et défensive. C'est avec leur Bec qu'ils construisent leurs nids, qu'ils donnent à manger à leurs petits, et qu'ils arrangent leurs plumes. Quelques-uns, tels que les *Perroquets*, montent le long des arbres à l'aide de leur bec. Les *Martinets* s'aident de leur bec pour se traîner dans l'intérieur de leur trou. Le *Bec-croisé* se sert de son bec pour grimper le long des branches, et pour monter, lorsqu'il est en cage, jusqu'au haut des juchoirs.

Dans quelques Oiseaux, on trouve sur les bords externes de l'ouverture du Bec, des poils durs, parallèles, analogues à ceux des paupières de l'homme, ou cils, qu'on appelle *Moustaches*; dans les *Barbus*, les *Tamatias*, les *Coucous*, les *Couroucous*, les *Engoulevents*, le *Moqueur*, les *Grives*.

Dans le *Choucas-moustache*, on remarque à la base de la mandibule supérieure des poils noirs, longs, flexibles, une fois plus longs que le bec,

outre plusieurs autres poils plus courts, plus roides et dirigés en avant, qui environnent cette même base jusqu'aux coins de l'ouverture du bec. Pl. II, fig. 14.

Les plumes de la base du bec sont disposées en manière de capuchon, dans le *Dronte*.

Dans quelques espèces, l'*Ouverture du bec* se dilate considérablement, et semble disproportionnée à la longueur du bec et à la grosseur de la tête, comme dans les *Fauvettes*, les *Hirondelles*, les *Martinets*, les *Coucous*, et sur-tout dans les *Engoulevents*. Pl. II, fig. 15.

L'intérieur du *Bec* renferme un organe essentiel à la vie, c'est la *Langue*. Cette partie, trop peu observée, présente des caractères utiles et avantageux pour la distinction des Genres. Elle doit être considérée relativement, I. à sa LONGUEUR; II. à sa FORME; III. à sa SUBSTANCE; IV. à ses BORDS; V. à sa BASE; VI. à son EXTRÉMITÉ; VII. à sa COULEUR.

I. La *Langue*, considérée relativement à sa LONGUEUR, est :

1.° Très-courte, dans le *Casoar*, le *Pélican*, l'*Autruche*, le *Courlis*, l'*Engoulevent*, le *Martin-pêcheur*.

2.° Plus courte que le bec, dans l'*Avocette*.

3.° De la longueur du bec, dans le *Castagneux*.

4.° Beaucoup plus longue que le bec, dans les *Pics*, le *Torcol*.

II. La *Langue*, considérée relativement à sa FORME, est :

1.° Entière, dans le *Castagneux*.

2.° Terminée en pointe, dans le *Butor*.

3.° Fourchue ou divisée vers la pointe en deux parties, dans le *Casse-noix*.

4.° Lacérée, dans les *Pies-grièches*.

5.° En forme de plume, dans les *Toucans*.

6.° En forme de flèche à sa base, dans le *Coucou*, l'*Outarde*.

7.° Arrondie, semblable à un ver de terre, dans les *Pics*, le *Torcol*.

8.° Aplatie, dans le *Martin-pêcheur*.

9.° Terminée en pointe dure, d'une substance cornée, dans la *Sitelle*.

10.° Filiforme ou semblable à un fil délié, dans les *Colibris*.

11.° Ciliée ou garnie de petits cils sur les bords, dans le *Merle*.

12.° Hérissée de papilles dures et tournées en arrière, dans les *Harles*.

13.° Bordée de papilles charnues, dans le *Flammant*.

14.° Large, dans les *Hirondelles*.

15.° Effilée, dans les *Vanneaux*.

16.° Tronquée à la pointe et terminée par des filets, dans les *Mésanges*.

17.° En forme de trompe et divisée au bout en deux filets, dans les *Oiseaux-mouches*.

III. La *Langue*, considérée relativement à sa SUBSTANCE, est :

1.° Charnue, dans les *Perroquets*, les *Oiseaux de proie.*

2.° Cartilagineuse, dans les *Rolliers.*

3.° Molle, dans les *Pics*, le *Torcol.*

4.° Large et courte, dans la *Grue.*

5.° Molle et un peu hérissée de petites pointes, dans le *petit Tétras à queue fourchue.*

IV. La *Langue*, considérée relativement à ses BORDS, est :

1.° Lacérée ou à dentelures inégales, dans les *Pies-grièches.*

2.° Dentelée, dans le *Casoar.*

3.° Garnie de petits cils sur les bords, dans le *Merle.*

4.° Hérissée de pointes, dans l'*Outarde.*

5.° Hérissée de papilles dures et tournées en arrière, dans les *Harles.*

6.° Bordée de papilles charnues, dans le *Flamant.*

V. La *Langue*, considérée relativement à sa BASE, est :

1.° Charnue et très-renflée, dans le *Morillon.*

2.° En fer de flèche, dans le *Coucou*, l'*Outarde.*

VI. La *Langue*, considérée relativement à son EXTRÉMITÉ, est :

1.° Arrondie, dans la *Cresserelle.*

2.° Fendue, dans la *Pie*.

3.° Très-fendue, dans le *Casse-noix*.

4.° Dure et cornée, dans la *Grue*.

5.° Dure et fourchue par le bout, dans l'*Outarde*.

6.° Pointue, dans les *Hérons*, les *Butors*, l'*Engoulevent*.

7.° Tronquée, dans les *Mésanges*.

8.° Fourchue et comme frangée, dans le *Loriot*.

9.° Pointue, dans le *grand Coq de bruyère*.

VII. La *Langue*, considérée relativement à sa COULEUR, est :

1.° Couleur de chair, dans un grand nombre d'Oiseaux.

2.° Noire, dans le *Corbeau*, le *Geai*, le *Rollier*, la *Pie*.

3.° Jaune, dans le *Merle*.

L'intérieur du bec est orangé dans la *Grive*, le *Merle*, la *Rousserole*, *etc.*

Les *Narines* situées sur les parties latérales de la Mandibule supérieure du bec, doivent être considérées relativement, I. à leur SITUATION ; II. à leur FORME.

I. Les *Narines*, considérées relativement à leur SITUATION, sont placées :

1.° A la base du bec, dans les *Perroquets*, les *Toucans*, les *Calaos*, les *Pétrels*, les *Grèbes*, les *Hirondelles de mer*, les *Perdrix*, les *Perdrix*

de mer, les *Hoccos*, le *Coliou*, le *Rollier*, la *Spatule*, la *Huppe*.

2.° Au milieu du bec, dans les *Mouettes*, les *Jacanas*, les *Tinamous*, le *Dronte*.

3.° A côté de l'ouverture du bec, dans les *Pingouins*.

II. Les *Narines*, considérées relativement à leur FORME, sont :

1.° Nues, c'est-à-dire, dénuées ou dégarnies de poils ou de barbes, dans le *Canard sauvage*, le *Torcol*.

2.° Recouvertes en partie par des plumes sétacées, couchées de derrière en avant, dans les *Corbeaux*, les *Pies*, les *Geais*, les *Choucas*, le *Casse-noix*, les *Pics*, les *Mésanges*, les *Couroucous*.

3.° A moitié recouvertes par une membrane sèche, dure et presque cartilagineuse, dans le *Glaucope*.

4.° Recouvertes par de longues soies effilées, dans les *Barbus*, les *Cotingas*.

5.° Peu apparentes, dans les *Pélicans*, les *Fous*, la *Frégate*.

6.° Petites, dans les *Guêpiers*, les *Huppes*, la *Spatule*, les *Hoccos*, le *Gros-bec*, le *Chionis*.

7.° Très-petites, dans le *Savacou*.

8.° Étroites, dans l'*Avocette*.

9.° Très-étroites, dans les *Grèbes*, les *Mouettes*, les *Hérons*, les *Bécasses*, les *Bécassines*, les

Barges, les *Vanneaux*, les *Pluviers*, les *Perdrix de mer*, le *Flammant*, le *Jabiru*, l'*Ombrette*, l'*Huîtrier*.

10.° Alongées, dans les *Paille-en-queue*, les *Foulques*.

11.° Longues et étroites, dans les *Toucans*.

12.° En tuyaux, dans les *Pétrels*.

13.° Ouvertes, dans les *Anis*, l'*Albatros*.

14.° Ovales et très-ouvertes, dans l'*Agami*.

15.° Ovales, dans les *Courlis*, les *Jacanas*, le *Kamichi*, l'*Autruche*, le *Phytotome*.

16.° Légèrement arrondies, dans les *Gobe-mouches*.

17.° Arrondies, dans les *Perroquets*, la *Sitelle*.

18.° A marges boursoufflées, dans les *Pigeons*, les *Coucous*.

19.° Grandes, dans l'*Outarde*.

Le *Chanfrin* est formé par des plumes effilées, placées à la base du bec, dirigées d'arrière en avant, qui couvrent les Narines en tout ou en partie, dans les *Corbeaux*, les *Pies*, les *Geais*, les *Choucas*, les *Barbus*, les *Anis*, les *Couroucous*, le *Touraco*, le *Coq de bruyère à fraise*.

II. Le *Front* est cette partie de la Tête qui est supérieurement contiguë au bec; il est :

1.° Couvert de plumes, dans un très-grand nombre d'Oiseaux.

2.° Nu, dans l'*Ibis blanc*, le *Courlis à front rouge*, le *Courlis Acalot*, le *Courlis rouge*.

3.° Chauve, dans le *Couricaca*.

4.° Couvert d'une peau chargée de poils assez rares, dans les *Grues*.

5.° Garni d'une membrane molle, colorée, qu'on appelle *Plaque frontale* dans les *Foulques*, les *Poules d'eau*, les *Jacanas*, les *Poules Sultanes*.

6.° Garni d'une plaque relevée et détachée en deux lambeaux qui forment une véritable crête, dans la *grande Foulque à crête de Madagascar*.

7.° Surmonté d'une plume en forme d'aigrette, dans le *Cariama*.

8.° Surmonté d'une huppe composée de longues plumes très-étroites, courbées en avant, dans le *Drongo* ou *Gobe-mouche huppé de Madagascar*.

9.° Surmonté d'une espèce de casque conique, dans le *Casoar*.

10.° Armé d'une corne droite, terminée par une pointe aiguë, un peu courbée en avant, dans le *Kamichi*.

11.° Orné d'une crête rouge et charnue découpée en festons, d'une substance particulière, dans le *Coq*. Cette crête est noire, de même que les barbes, l'épiderme et le périoste, dans le *Coq nègre*. Il est à présumer que cette couleur est due aux alimens dont cet oiseau se nourrit, comme la couleur rouge des excrémens, dans certains

animaux, est due aux effets de la *Garance*, des *Caille-laits*, des *Graterons*, *etc.* La crête du *Coq* varie souvent pour la forme, la grosseur; elle est double, en forme de couronne, dans le *Coq de Caux* ou *de Padoue.*

La Partie supérieure de la Tête appelée *Sommet* ou *Vertex*, est ordinairement recouverte par de petites plumes couchées les unes sur les autres. Ces plumes prolongées forment :

1.° Une Aigrette, dans le *Paon*, l'*Oiseau-Royal.*

2.° Une Aigrette en forme d'épi, dans le *Spicifère.*

3.° Une Huppe susceptible d'être redressée à la volonté de l'oiseau, dans la *Huppe*, les *Kakatoës.*

4.° Une Huppe pendante en arrière, dans le *Faisan doré*, le *beau Canard huppé de la Louisiane*, la *Sarcelle de la Chine*, le *Savacou*, le *Héron huppé de Mahon*, le *Courlis huppé*, le *Morillon*, le *Pluvier huppé*, *etc.*

5.° Une Huppe longitudinale en forme de demi-cercle, avancée sur le bec, dans le *Coq-de-roche.*

6.° Une Huppe redressée, recourbée et tombant en avant, dans le *Coq huppé.* Dans cet Oiseau, la crête est beaucoup plus petite, et quelques fois nulle, vraisemblablement parce que la nourriture, au lieu d'être portée toute à la crête,

est en partie employée à l'accroissement des plumes.

7.° Une Huppe formée par des plumes décomposées, c'est-à-dire, dont les barbes de chaque plume sont séparées les unes des autres, dans le *Faisan couronné des Indes.*

8.° Une Huppe composée de plumes étroites et comme étagées, un peu inclinées en arrière, mais dont la pointe revient et se courbe en avant, dans les *Hoccos.*

9.° Une Huppe formée par des plumes déliées et soyeuses, relevées en une touffe chevelue, dans le *Canard siffleur huppé.*

10.° Une Huppe posée transversalement, dans le *Roi des Gobe-mouches.*

11.° Une double Huppe couchée en arrière, dans l'*Argus* ou le *Luen.*

12.° Une Huppe ou Mitre qui couronne la tête, formée par un faisceau de plumes relevées, fines et soyeuses, dans le *Touraco.*

13.° Deux espèces d'aigrettes formées par des plumes redressées, dans les *Hiboux.*

14.° Une tache ronde d'une belle couleur d'or, dans le *Figuier couronné d'or.*

15.° Une couronne aurore bordée de noir de chaque côté, dans le *Roitelet.*

16.° Une sorte de couronne formée par une bande blanche en diadême, qui fait le tour entier de la tête, dans le *Pluvier couronné*, ou par une touffe de plumes relevées en disque, dans le *Harle couronné.*

17.° Un panache composé de cinq ou six brins blancs, dans le *Héron blanc à calotte noire.*

Ainsi la Huppe, suivant sa situation droite ou recourbée, en avant ou en arrière, suivant sa direction développée ou repliée, suivant sa forme, sa longueur, fournit des caractères pour la distinction des espèces.

Le *Vertex* est :

1.° Presque entièrement dégarni de plumes et recouvert, ainsi qu'une partie du cou, d'une peau bleuâtre, dans la *Peintade.*

2.° Chargé de mammelons rouges et blanchâtres, dans le *Coq-d'Inde.*

3.° Chargé d'une protubérance plus ou moins éminente, dans les *Calaos.*

4.° Armé de deux cornes de forme cylindrique, obtuses à leur extrémité, dans le *Faisan cornu.*

5.° Surmonté d'un tubercule calleux, dans la *Peintade.*

6.° Dégarni de plumes et couvert d'un simple duvet, dans les *Vautours.*

7.° Garni de quelques poils, dans la *Peintade.*

On divise les *Huppes*, 1.° en Huppes composées de plusieurs plumes longues et étroites, couchées sur le sommet de la tête, et qui débordent un peu en arrière; mais à dire vrai, ces sortes de huppes, tant qu'elles restent couchées, ne

sont que des huppes possibles, c'est-à-dire, que l'oiseau ne relève que lorsqu'il est agité de quelque passion; 2.° en Huppes relevées, c'est-à-dire, qui sont dans une position redressées et séparées des autres plumes de la tête, comme dans les espèces vraiment huppées.

Les Huppes sont un ornement que la Nature a accordé à un très-grand nombre d'oiseaux, tels que les *Alouettes*, *Bouvreuils*, *Cailles*, *Canards*, *Cardinaux*, *Cassiques*, *Colibris*, *Coqs-de-roche*, *Coracias*, *Coucous*, *Crabiers*, *Demi-fins*, *Faisans*, *Figuiers*, *Fourmiliers*, *Gobe-mouches*, *Grèbes*, *Harles*, *Hérons*, *Huppes*, *Manakins*, *Martin-pêcheurs*, *Merles*, *Mésanges*, *Moineaux*, *Moucherolles*, *Oies*, *Oiseaux-mouches*, *Outardes*, *Pics*, *Pigeons*, *Pinsons*, *Promerops*, *Sarcelles*, *Serins*, *Tangaras*, *etc.*

La partie postérieure de la Tête ou l'*Occiput*, qui forme l'union de la tête avec la colonne vertébrale, présente des caractères pour la distinction des espèces. Il est orné :

1.° De trois ou quatre longs brins effilés, formant une espèce d'aigrette pendante, dans le *Bihoreau*.

2.° De plusieurs longs brins effilés, recourbés vers la pointe de dehors en dedans, dans le *Vanneau*.

3.° D'une bande transversale de plumes rouges, dans l'*Epeiche*.

4.° D'une aigrette formée par des plumes alongées en filets, dans le *Pluvier à aigrette.*

5.° D'une aigrette formée par quelques brins effilés, pendans, dans plusieurs espèces de *Hérons.*

6.° De plumes à rebours qui forment comme une espèce de coquille, dans le *Pigeon coquille Hollandais.*

7.° D'un demi-capuchon qui descend le long du cou et s'étend sur la poitrine, en forme de cravate composée de plumes redressées, dans le *Pigeon nonain.*

La *Partie inférieure* de la Tête présente la Mandibule inférieure, dont il a été fait mention à l'article Bec. Dans le *Coq*, on observe au-dessous de chaque branche de cette Mandibule, une membrane rouge, charnue, d'une substance particulière, pendante, concave intérieurement. Cette membrane est moins grande dans les *Poules.*

Les Parties latérales de la Tête comprennent, I. les *Sourcils ;* II. les *Paupières ;* III. le *Globe de l'Œil* proprement dit ; IV. les *Joues ;* V. les *Tempes ;* VI. les *Oreilles.*

I. Les *Sourcils* sont placés au-dessus de l'orbite. Ils fournissent quelquefois des caractères pour la distinction des espèces. Ils sont :

1.° Formés d'un seul rang de cils, noirs, longs,

rangés très-près les uns des autres, élargis par la base, et creusés en gouttière concave en dessous, convexe en dessus, dans le *Secrétaire* ou *Messager*.

2.° Composés de longs cils, dans le *Calao d'Abyssinie*.

3.° Composés de longs poils noirs, relevés en haut, dans la *Peintade*.

4.° Rouges dans les *Tétras* ou *Coqs de bruyère*, la *Perdrix*, la *Gélinotte*, l'*Attagas*, le *Lagopède*, le *Lagopède de la baie d'Hudson*, le *Bouvreuil violet à gorge et sourcils rouges*.

5.° Roux, dans le *Canard à collier de Terre-Neuve*.

6.° Aurores, dans l'*Hirondelle de cheminée*.

7.° Blanc, dans le *Roi des Gobe-mouches*, la *Grive*.

II. Les *Paupières* servent à garantir le globe de l'Œil des injures extérieures. Elles sont ordinairement au nombre de trois, savoir : deux analogues à celles des quadrupèdes, et une troisième nidulée à l'angle interne des bords de l'orbite, qui peut, suivant la volonté de l'animal, s'étendre sur tout le globe de l'Œil ; on l'appelle *Membrane clignotante*.

Dans l'*Autruche*, la paupière supérieure est mobile, et bordée de longs cils, comme dans l'Homme et l'Éléphant. Dans le *Casoar*, la paupière inférieure est plus grande que la supérieure. Celle-ci est garnie dans sa partie moyenne d'un

rang de petits cils noirs, lesquels s'arrondissent au-dessus de l'œil en manière de sourcil.

III. Les *Yeux* dans les Oiseaux sont placés sur les faces latérales de la tête, et non en avant, comme dans l'Homme. Ils ont moins de convexité que ceux des quadrupèdes.

Les *Yeux* doivent être considérés relativement, I. à leur SITUATION; II. à leur GROSSEUR; III. à leur COULEUR.

I. Les *Yeux*, considérés relativement à leur SITUATION, sont:

1.° Placés sur la Partie antérieure et supérieure des faces latérales de la tête, au-dessus de l'angle de l'ouverture du bec, dans les *Butors*, les *Hérons*, les *Oiseaux de Paradis*, le *Savacou*, le *Rollier du Paradis*, etc. Pl. I, fig. 1 et 20.

2.° Sur la partie moyenne et latérale de la tête, dans le plus grand nombre d'Oiseaux.

3.° Sur les parties supérieure et postérieure latérales de la tête, dans les *Bécasses*, les *Bécassines*. Pl. II, fig. 6.

II. Les *Yeux*, considérés relativement à leur GROSSEUR, sont:

1.° Très-gros, dans les *Aigles*, *Ducs*, *Hiboux*, *Chouettes*, *Pluviers*, *Engoulevents*, etc.

2.° Proportionnés à la grosseur ou au volume du corps, dans les *Coqs*, les *Poules*, etc.

3.° Petits, relativement au volume du corps, dans les *Cygnes*, *Oies*, *Canards*, etc. etc.

4.°

4.° Petits, dans un grand nombre de *Passereaux.*

III. Les *Yeux* dans lesquels on distingue deux parties principales, la *Prunelle* et l'*Iris* (1), fournissent des caractères pour la distinction des espèces. Considérés relativement à leur COULEUR, ils sont :

1.° Blancs, dans le *petit Tetras à queue fourchue*, le *Maguari*, l'*Oiseau royal.*

2.° Blanchâtres, dans le *Choucas.*

3.° Noirs, dans un grand nombre de *Passereaux.*

---

(1) Anatomiquement parlant, on devrait considérer dans l'*Œil* trois parties bien distinctes, savoir :

1.° La *Prunelle* ou ouverture pupillaire.

2.° L'*Iris* ou membrane située au-dessous de la cornée transparente, présentant à sa partie antérieure l'ouverture désignée sous le nom de prunelle.

3.° La *Sclérotique*, qui occupe les quatre cinquièmes postérieurs de l'œil. Mais comme dans les animaux on ne voit point ces parties affecter des couleurs diverses, j'ai cru devoir suivre la marche des Ornithologistes, qui n'ont considéré dans l'œil que deux parties, la *Prunelle* et l'*Iris*. La couleur des yeux a été peu examinée par les Ornithologistes ; cependant elle devient utile pour la distinction des espèces. Elle a été encore plus négligée dans les Oiseaux exotiques dont on n'envoie en Europe que les peaux desséchées, qui sont devenues un objet de commerce. Voilà pourquoi il est impossible, lorsque les peaux ne sont pas envoyées par des naturalistes, et accompagnées de notes instructives, de pouvoir connaître la couleur des yeux. De-là vient la difficulté de donner aux oiseaux qu'on empaille pour les cabinets d'histoire naturelle, la véritable couleur de leurs yeux.

4.° Noirs bleuâtres, dans la *Frésaie.*

5.° Bruns, dans un grand nombre d'Oiseaux.

6.° Jaunes bruns, dans le *Tacco*, le *Cravant.*

7.° Jaunâtres, dans le *Coucou huppé à collier.*

8.° Jaunes, dans le *Goëland à manteau gris*, l'*Eperonnier*, le *Faisan doré.*

9.° D'un jaune brillant, dans les *grand* et *moyen Ducs*, le *Héron*, le *Butor*, le *Garrot*, l'*Huîtrier*, le *Cariama.*

10.° Orangés, dans le *Coucou cuil*, le *Coucou verdâtre de Madagascar*, le *Coucou coua.*

11.° Roses, dans le *Loriot* et dans plusieurs espèces de *Grèbes.*

12.° Rouges dans le *beau Canard huppé de la Louisiane*, le *Pinson noir aux yeux rouges*, le *Geai blanc*, le *Jaseur de Bohême*, le *Coq de Bantam.*

13°. D'un rouge vif, dans le *Coucou Houhou d'Egypte*, le *Guêpier.*

14.° Dun rouge de sang, dans le *Coucou cornu.*

15.° D'un rouge de feu, dans le *Courlis brun.*

16.° D'un rouge aurore, dans les *Coqs*, les *Poules*, certaines variétés de *Pigeons*, les *Tourterelles blanches.*

17.° Bleus, dans le *Geai*, l'*Oie domestique blanche.*

18.° Noisettes, dans le *Coucou*, le *Casse-Noix.*

19.° D'un roux jaunâtre, dans le *Coucou brun piqueté de roux* (1).

---

(1) Mon intention n'est point de donner ici l'énumération

Les *Yeux* sont entourés :

1.° D'une peau nue dans la *Spatule*, le *Courlis huppé*, les *Fous*.

2.° D'une peau nue et rouge, dans le *Faisan commun*, le *Faisan noir et blanc de la Chine*, le *Spicifère*, les *Perdrix*, le *Courlis blanc*, le *petit Cormoran*.

3.° Dune peau nue, tantôt jaune, tantôt couleur de chair, tantôt rouge, dans le *Goulin*.

4.° D'une peau orangée, en forme de Lunette, dans la *Macreuse à large bec*, le *Canard du nord*, appelé *le Marchand*, le *Secrétaire*.

5.° D'une peau d'un beau roux, dans l'*Oie d'Egypte*, *l'Oie armée*.

6.° D'une peau bleuâtre, dans la *Frégate*, le *Couricaca*.

7.° D'une peau verdâtre, dans le *Courlis brun*.

8.° D'une peau noire, dans l'*Yacou*.

9.° Garnis en dessous d'une peau nue, verdâtre, qui s'étend du bec aux yeux, dans les *Hérons*, les *Butors*, les *Crabiers*, les *Bihoreaux*.

10.° Entourés d'un cercle rouge, dans le *Crabier marron*, le *Crave* ou *Coracias*, le *Pigeon polonais*, *le Pigeon messager*, le *Pigeon turc*.

11.° D'un cercle de peau rousse, dans le *Marail*.

---

des différentes couleurs que présentent les yeux des Oiseaux, ce travail entre dans la description des espèces ; je me contente seulement d'en indiquer quelques-unes.

12.° Entourés de jaune, dans le *Merle.*

13.° D'une grande tache jaune, dans le *Barbu à gorge jaune.*

14.° D'une membrane jaune, dans le *Pluvier coiffé.*

15.° D'une membrane nue et bleuâtre, dans l'*Aracari Coulik.*

16.° De papilles charnues et sanguinolentes, dans le *Combattant* ou *Paon de mer.*

17.° D'un grand nombre de papilles éminentes, de couleur écarlate, dans le *Touraco.*

IV. Les *Joues* situées entre les yeux et la gorge sont formées par une peau nue et souvent colorée, dans les *Faisans ;* par une plaque en peau nue, rouge et semée de papilles, dans le *Canard musqué.* Elles sont nues ou dénuées de plumes, dans le *Courlis*, les *Pélicans ;* elles sont grises, dans le *Grèbe à joues grises ;* noires, dans le *Figuier aux joues noires.*

V. Les *Tempes* sont situées entre les yeux et les oreilles.

VI. Les *Oreilles* sont dénuées de conque. On observe dans le *Hiboux* une espèce de conque ou d'oreille externe, formée par des plumes redressées, et plus longues que les autres plumes de la tête.

Les *Oreilles* sont, 1.° ouvertes dans le *Butor ;* 2.° Très-larges et très-ouvertes dans les *Oiseaux*

de proie nocturnes, dans l'*Autruche*, le *Nandapoa*, les *Coqs de bruyère*. 3.° Grandes, dans l'*Outarde*, le *Faisan*. 4.° Petites dans la *Peintade*.

La *Tête*, examinée en entier, offre dans son ensemble des caractères distinctifs pour certaines espèces. Elle est :

1.° Nue, dans le *Courlis à tête nue*, dans les *Vautours*.

2.° Nue et couverte de quelques poils, dans les *Grues*, le *Dindon*, la *Peintade*, l'*Autruche*, le *Casoar*, le *Touyou*.

3.° Grosse, dans les *Oiseaux de proie nocturnes*, les *Martin-pêcheurs*, les *Goëlands*, les *Mouettes*, les *Engoulevents*, les *Hoccos*.

4.° Grosse à proportion du corps, dans les *Pluviers*.

5.° Plus considérable relativement au volume du corps, que dans aucun autre oiseau, dans les *Tamatias*.

6.° Petite à proportion du corps, dans un grand nombre d'Oiseaux.

7.° Effilée, dans les *Anhingas*.

8.° Aplatie, dans les *Martinets*, les *Hirondelles*, et dans presque tous les Oiseaux plongeurs.

9.° Plus carrée que ronde, dans les *Bécasses*, les *Bécassines*.

10.° Petite, dans le *Touyou*.

11.° Fort petite, aplatie, dans l'*Autruche*.

La plupart des Oiseaux cachent leur tête sous

leurs aîles pendant leur sommeil. Les *Goëlands* tournent la tête en arrière, en plaçant leur bec entre le dessus de l'aile et le dos. Les *Pigeons* dorment la tête sur la poitrine : quelques Oiseaux se tiennent sur un pied pendant qu'ils dorment ; ils approchent l'autre de leur corps, et le cachent dans les plumes du ventre. Le *Coq* dort le plus souvent un pied en l'air, et en cachant sa tête sous l'aile du même côté. Les *Faisans*, pendant la nuit, se perchent au haut des arbres, où ils dorment la tête sous l'aile.

Certains Oiseaux présentent sur les faces latérales de la Tête, des caractères saillans pour la distinction des espèces et même des familles. Le *Vanneau armé de la Louisiane* a la tête coiffée de chaque côté d'une double bandelette jaune, posée latéralement, et qui, entourant l'œil, se taille en arrière en petite échancrure, et se prolonge en avant sur la racine du bec, en deux lambeaux alongés. Le *Pluvier à Lambeaux* et le *Vanneau armé du Sénégal*, présentent une membrane jaune, plaquée aux angles du bec, et pendante des deux côtés, en deux lambeaux pointus. Le *Mainate des Indes orientales* présente deux crêtes jaunes, irrégulièrement découpées, qui prennent naissance de chaque côté de la tête, derrière l'œil, et qui tombent en arrière, en se rapprochant l'une de l'autre. La *Demoiselle de Numidie* a, sur les faces latérales de la tête, deux touffes blanches de plumes effilées et chevelues,

formant une espèce de coiffure. Dans le *Coucou cornu*, on observe deux touffes de plumes en forme de cornes de chaque côté de la tête. Le *Faisan* présente deux bouquets de plumes d'un vert doré, qui s'élèvent de chaque côté au-dessus des oreilles.

Le Cou des Oiseaux, composé des vertèbres cervicales qui sont mobiles, et dont le nombre varie (1), est cette partie qui s'étend depuis le trou occipital ou face postérieure de la tête, jusqu'à l'ouverture de la fourchette, ou partie antérieure du tronc. Il est en général arrondi, redressé, et plus ou moins alongé. On le divise en quatre Parties ; l'une, antérieure, qui comprend la *Gorge*, le Canal alimentaire ou *Œsophage ;* l'autre, postérieure, qui présente la Nucque et la partie postérieure des vertèbres cervicales ; et en deux parties latérales, l'une droite, l'autre gauche.

La partie antérieure du Cou présente la *Gorge*, qui, dans certains oiseaux, n'offre qu'une peau nue, ou garnie d'un très-petit nombre de plumes. Dans quelques espèces, la gorge se dilate considérablement. Elle forme un sac guttural ou poche membraneuse d'une capacité plus ou moins considérable, comme dans le *Pélican*, le *Cormoran*, le *Couricaca*, la *Cigogne*, l'*Oie de Guinée* appelée la *Jabottière*, dont la gorge enflée est

(1) Dans l'*Autruche*, le cou est composé de 17 vertèbres.

pendante en manière de poche ou de petit fanon (1).

Le *Pigeon grosse-gorge* a la faculté d'enfler prodigieusement son jabot, en aspirant et retenant l'air.

Dans certains Oiseaux, la couleur des plumes qui couvrent la gorge, fournit des caractères pour la distinction des espèces. Elle a donné quelquefois le nom spécifique, dans *le Rouge-gorge*, le *Rose-gorge*, la *Gorge-bleue*, le *Figuier à Gorge-jaune*. Le dessous du cou et de la gorge sont dénués de plumes, et simplement couverts d'une peau rouge, dans la *Gorge-nue* ou la *Perdrix rouge d'Afrique*.

Le *Cou* doit être considéré relativement, I. à sa LONGUEUR ; II. à sa DIRECTION ; III. aux PLUMES qui le recouvrent.

---

(1) La poche du *Pélican* peut contenir plus de vingt pintes de liquide ; elle est si large et si longue, qu'on peut y placer le pied ou y faire entrer le bras jusqu'au coude, et même un homme peut y cacher sa tête. La poche où le *Pélican* emmagasine toutes ses captures, est composée de deux peaux ; l'interne est contiguë à la membrane de l'œsophage, l'extérieure n'est qu'un prolongement de la peau du cou. On se sert de ces poches du *Pélican* comme de vessies pour enfermer du tabac à fumer ; quelques marins s'en font des bonnets ; les Siamois en filent des cordes d'instrument, et les pêcheurs du Nil se servent du sac, encore attaché à la mâchoire, pour en faire des vases propres à rejeter l'eau de leurs bateaux ou pour en contenir et garder, car cette peau ne se pénètre ni ne se corrompt par son séjour dans l'eau.

I. Le *Cou*, considéré relativement à sa LONGUEUR, est :

1.° Très-long, dans le *Flammant*, le *Cygne*, les *Hérons*, l'*Autruche*, le *Touyou*, les *Anhingas*.

2.° Long, dans les *Butors*, les *Courlis*, les *Barges*, les *Chevaliers*.

3.° D'une longueur médiocre, dans la *Bécasse*.

4.° Court, dans les *Merles*, les *Grives*, les *Vanneaux*.

5.° Très-court, dans les *grands* et *moyens Ducs*, les *Martin-pêcheurs*, les *Hirondelles*, les *Martinets*, le *Roitelet*, le *Troglodyte*, *etc.*

II. Le *Cou*, considéré relativement à sa DIRECTION, se rapproche plus ou moins de la perpendiculaire ; alors il est :

1.° Droit, dans un grand nombre d'Oiseaux.

2.° Ondulé, ou formant des ondulations, dans le *Cygne*.

3.° Tordu ou contourné, dans le *Torcol*, mais par momens seulement.

III. Le *Cou*, considéré relativement aux PLUMES qui le recouvrent, est :

1.° Nu ou garni d'un simple duvet, dans les *Vautours*, le *Col-nud de Cayenne*.

2.° Dénué de plumes et couvert d'une peau écailleuse, dans le *Jabiru*, le *Nandapoa*.

3.° Garni d'un petit nombre de plumes, dans les *Chevaliers*.

4.° Bien garni de plumes, dans les *Aigles*.

5.° Garni de plumes courtes et serrées, dans le *Canard sauvage.*

6.° Garni de plumes touffues, dans les *Mouettes.*

7.° Garni de plumes en forme de collier, dans le *Canard sauvage*, le *Canard à collier de Terre-Neuve*, la *Grue à Collier*, la *Perdrix de mer à collier*, la *Veuve au collier d'or*, le *Jabiru de Cayenne*, le *Pluvier à collier*, le *Tiklin à collier*, l'*Imbrim*, le *Martin-pêcheur à collier blanc*, le *Coucou huppé à collier*, le *Martinet à collier blanc*, l'*Alouette de Virginie*, le *Figuier cendré à collier*, la *Mésange à collier*, le *Souimanga à collier*, l'*Angola-Dian*, le *Pinson à collier*, le *Cardinal à collier*, l'*Ortolan de neige à collier*, le *Gobe-mouche noir à collier*, le *Merle à collier d'Amérique*, la *Tourterelle à collier*, le *Pinson à double collier.*

8.° Garni d'une sorte de crinière ou de chevelure enflée, rousse à la racine, noire à la pointe, coupée en rond, dans le *Grèbe cornu.*

9.° Garni, dans sa partie antérieure, de plumes pendantes et effilées, dans les *Hérons*, les *Butors*, les *Crabiers*, les *Aigrettes*, la *Demoiselle de Numidie*, l'*Oiseau Royal.*

10.° Orné, dans sa partie antérieure, d'un gros collier en forme de crinière épaisse de plumes enflées, dans les *Combattans* ou *Paons de mer.*

11.° Garni, au bas de sa partie antérieure, d'un bouquet de crins durs et noirs, quelquefois roux, dans le *Dindon.*

12.° Garni d'un bouquet de plumes, qui semblent se rebrousser sur la poitrine, dans le *Pigeon-cravate.*

13.° Dégarni de plumes dans sa partie postérieure, et couvert d'un simple duvet, dans les *Butors*, les *Hérons*, les *Bihoreaux.*

14.° Garni, dans sa partie postérieure, de plumes longues et pointues, dans le *Pigeon de Nicobar*, le *Coq.*

15.° Orné, dans sa partie postérieure, d'une espèce de manteau, dans le *Faisan doré.*

16.° Orné, dans sa partie postérieure, d'un paquet de plumes longues, roides et noires, dans le *Secrétaire* ou *Messager.*

17.° Orné, sur ses parties latérales, de deux bouquets de plumes de différentes structures, dans le *Manucode à bouquets.*

18.° Garni, sur ses parties latérales, de deux aigrettes tombant en touffes de filets blancs, qui forment comme deux touffes de cheveux, dans le *Macareux du Kamtschatka.*

19.° Garni, sur ses parties latérales, d'une barbe de plumes qui tombent sur le cou, dans l'*Outarde.*

Le TRONC ou CORPS des Oiseaux, qui est ordinairement d'une figure ovale, se divise en parties antérieure, postérieure, supérieure, inférieure, et en deux parties latérales.

Cette division, qui peut s'appliquer à un très-

grand nombre d'oiseaux considérés dans une position de corps horizontale ou oblique, souffre des exceptions dans la famille des *Pingoins*, *Macareux*, *Manchots*, *Grèbes*, *Plongeons*, qui ont les jambes cachées dans l'abdomen, près de l'anus, et dont la position du corps est verticale lorsqu'ils marchent. Dans ces Oiseaux, la partie antérieure du corps devient supérieure ; la postérieure, inférieure ; la supérieure, postérieure ; et l'inférieure, antérieure : les parties latérales seules qui ne varient point, conservent leur même dénomination.

La partie antérieure du Tronc présente la *Poitrine*, qui se trouve formée en avant, 1.° par l'Os de la fourchette ; 2.° par le Sternum, dont la partie intermédiaire s'élève en carène : en arrière, 1.° par les vertèbres dorsales ; 2.° dans tout le reste de son étendue, par les côtes.

La *Poitrine* offre, dans certains Oiseaux, des caractères pour la distinction des espèces. Elle est décorée d'une large ceinture noire, dans l'*Alouette de Sibérie* ; grosse et ronde, dans l'*Outarde* ; ornée de deux touffes de plumes blanches, dans la femelle du *Solitaire* ; garnie de plumes échancrées en cœur, dans le *Faisan*.

La partie postérieure du tronc présente le *Coccyx* ou *Croupion*, dans lequel sont implantées les plumes de la *Queue*.

Le *Croupion*, assis ou sans étranglement, imite imparfaitement un cœur. Il est renflé par

une glande double. On observe en dessus un pore ou une petite ouverture, par lequel suinte une espèce d'huile lorsqu'on le comprime. Ce pore est environné ou comme-cerné de cils, qui forment une espèce de pinceau.

Quelques Oiseaux sont très-fournis en plumes sur le Croupion, les *Mésanges*. Dans quelques-uns, les plumes du croupion sont soyeuses, très-alongées, dans le *Faisan*. Elles sont pendantes, dans le *Coq;* longues, étroites, terminées en pointe, de couleur écarlate, dans le *Faisan doré;* alongées, dans le *Touyou*, le *Casoar;* ornées de quatre ou cinq miroirs assez larges, dans le *Spicifère;* frisées, dans le *Dronte*, le *Solitaire*.

La *Queue*, dans les Oiseaux, se divise en deux parties égales. Les *Plumes* ou *Pennes* qui la composent, sont toujours en nombre pair; elles forment, par leur réunion, le Gouvernail qui sert à diriger l'oiseau dans son vol. On appelle ces plumes *Rectrices* ou *Gouvernantes*.

Tous les Oiseaux ont tout aussi nécessairement les pennes de la queue, par paires et semblables, que les autres animaux ont les deux jambes ou les deux bras pareils.

On compte les *Pennes* ou *Plumes* de la Queue en commençant par les latérales ou les plus externes, et en remontant successivement jusqu'à celle du milieu; on redescend ensuite en prenant la plume intermédiaire qui touche celle où l'on

s'est arrêté, et on compte successivement de 1 à 6, et de 6 à 1. Pl. III, fig. 1.

Ainsi dans les Oiseaux dont la Queue est composée de 10-12-14-18-20 Plumes ou Pennes, on compte la série numérique 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10, et en prenant cette même série en sens inverse ou au rebours, on compte 10-9-8-7-6-5-4-3-2-1.

On est convenu de compter de cette manière les plumes de la Queue, afin de pouvoir s'entendre dans la description de cette partie. Si l'on eût, au contraire, compté les plumes successivement de 1 à 10, à 12, à 14, à 18, à 20, il y aurait eu confusion, parce qu'en suivant l'ordre numérique, la première plume du côté droit aurait été la 10e, 12e, 14e, 18e ou 20e du côté gauche; et successivement la première plume du côté gauche serait devenue la 10e, 12e, 14e, 18e ou 20e du côté droit.

Par cette méthode, on ne compte que les plumes d'un seul côté : celles-ci ayant leurs analogues dans le côté opposé, peuvent être facilement comptées et décrites.

On distingue les plumes de la Queue, 1.° en *Pennes latérales*, qui forment les côtés de la queue; 2.° en *Pennes intermédiaires*, qui constituent celles du milieu.

Les Pennes intermédiaires diffèrent, dans un très-grand nombre d'Oiseaux, des Pennes latérales, pour la forme, la longueur et la couleur.

Elles sont en général plus étroites et plus aiguës que les latérales, et en sont distinguées souvent par la couleur. Les Pennes latérales sont plus larges, plus arrondies à l'extrémité; la première et la seconde sont souvent marquées, dans une partie de leur longueur, sur le bord interne, d'une tache colorée qui offre des caractères pour la distinction des espèces, dans le *Chardonneret* (1).

La *Queue* doit être considérée relativement, I. à sa FORME; II. à sa LARGEUR; III. à sa DIRECTION; IV. à sa LONGUEUR; V. au NOMBRE, VI. à la FORME DES PENNES dont elle est composée.

I. La *Queue*, considérée relativement à sa FORME, se divise :

1.° En *Queue égale*, c'est-à-dire, composée de Pennes à peu près d'égale longueur; 2.° en *Queue inégale*, c'est-à-dire, composée de Pennes de différentes longueurs.

La *Queue égale*, qui présente peu de variété, est formée par un nombre pair de pennes, plus ou moins considérable, qui ont toutes, à peu de

---

(1) On désigne par le mot *Pennes*, les grandes plumes des Ailes et de la Queue qui servent, soit à l'action du vol, soit à sa direction. Cette dénomination est conforme à l'analogie de la langue Latine, et à l'usage des Écrivains des bons siècles, lesquels n'ont jamais employé le mot *Penna* dans un autre sens. *Rapidis secat pennis*. VIRG.

chose près, la même forme et la même longueur, dans le *Bouvreuil*. Pl. III, fig. 1.

La *Queue inégale*, dont la forme varie considérablement, se divise, 1.° en *Queue étagée*; 2.° en *Queue non étagée*.

La *Queue inégale étagée* se divise, 1.° en *Queue étagée arrondie* ou *pointue*; 2.° en *Queue fourchue*.

La *Queue étagée, arrondie* ou *pointue*, est celle dont les pennes latérales, beaucoup plus courtes que les intermédiaires, augmentent successivement de longueur dans une proportion déterminée: ou, dont les pennes intermédiaires, beaucoup plus longues que les latérales (qui diminuent insensiblement de longueur jusqu'à la première, qui est la plus courte), sont arrondies, dans la *Pie-grièche grise*, la *Mésange à longue queue*; ou terminées en pointe, dans le *Faisan doré*, le *Picucule de Cayenne*.

La *Queue inégale étagée, arrondie* ou *pointue*, présente deux divisions, savoir:

1.° Celle dont les pennes suivent une gradation déterminée, et dont les deux intermédiaires ne dépassent pas sensiblement ou de beaucoup les latérales qui les avoisinent, comme dans les *Perruches à queue longue et régulière*.

2.° Celle dont les pennes intermédiaires beaucoup plus longues que les latérales qui les avoisinent, les dépassent considérablement ou de beaucoup, et paraissent en même temps séparées l'une

l'une de l'autre, dans les *Perruches à queue longue et irrégulière*, et sur-tout dans les *Perruches de Malac* et *de Mahé*.

La *Queue étagée fourchue* est celle dont les pennes latérales, sur-tout les deux premières, beaucoup plus longues, diminuent insensiblement de longueur jusqu'aux intermédiaires, et se bifurquent en manière de fourche, dans les *Hirondelles*. Pl. III, fig. 2. Cette forme de queue est plus ou moins sensible dans certains Oiseaux.

Dans les *Queues étagées arrondies* ou *pointues*, les pennes les plus longues sont au centre : dans les *Queues étagées fourchues*, les pennes les plus longues sont sur les côtés ou sur les bords.

La *Queue non étagée* est une Queue irrégulière, composée d'un nombre plus ou moins considérable de pennes, qui varient pour la longueur et la forme. L'irrégularité de cette queue est causée par deux, quatre ou six pennes intermédiaires, beaucoup plus longues que les latérales, ou par deux premières pennes latérales beaucoup plus longues que les autres latérales et que les intermédiaires.

La *Queue non étagée* est composée de deux sortes de pennes inégales pour la longueur et la forme. Elle est formée :

1.° Par des pennes latérales égales ou à peu près égales, et par deux intermédiaires très-alongées, dans les *Paille-en-queue*, dans plusieurs

espèces de *Guêpiers*, *Martin-pêcheurs*, *Jacamars*, *Colibris*, *Grimpereaux*, *Gobe-mouches*, *Colious*, *Gélinottes*, *Promerops*, *etc.* Pl. III, fig. 4.

2.° Par quatre pennes intermédiaires très-alongées, dans le *Promerops à ailes bleues.*

3.° Par six pennes intermédiaires très-alongées, dans le *Promerops brun à ventre tacheté.*

4.° Par deux pennes latérales, plus longues que les dix autres qui sont presque égales entr'elles, dans le *Rollier d'Europe.*

5.° Par deux pennes latérales très-alongées, dans les *Rolliers d'Abyssinie*, *d'Angola*, *du Sénégal*, dans le *Coucou vert huppé de Siam.* Pl. III, fig. 5.

Ainsi la *Queue inégale étagée*, *régulière* et *irrégulière*, est composée de plumes dont la longueur suit ordinairement une proportion déterminée; et la *Queue inégale non étagée* est formée par des plumes dont la longueur ne suit aucune gradation, ni proportion déterminée, les intermédiaires ou les deux premières latérales étant une, deux ou trois fois plus longues que les autres.

II. La *Queue*, considérée relativement à sa LARGEUR, est:

1.° Très-large, s'ouvrant en éventail, dans le *Coucou Coua*, le *Coucou Rufalbin*, le *Coucou vert-doré et blanc*, les *Tétras* ou *Coqs de bruyère*, le *Coq de bruyère à fraise*, l'*Engoulevent Ibijau*, le *Gros-bec à queue en éventail*, la *Perdrix rouge*

d'Afrique, le *Pigeon-Paon*. Dans cette dernière espèce, la femelle relève et étale sa queue comme le mâle, et l'a tout aussi belle.

2.° Large, dans les *Aigles*, les *Faucons*, la *Tourterelle à large queue du Sénégal*, l'*Anhinga*.

3.° Plus étroite à son extrémité qu'à sa base, dans les *Faisans*.

4.° Plus large à son extrémité qu'à sa base, dans le *petit Tétras à queue fourchue*.

5.° Plus large dans sa partie moyenne qu'à la base et qu'à l'extrémité, dans les *Faisans*.

III. La *Queue*, considérée relativement à sa DIRECTION, est :

1.° Droite et relevée, dans le *Coq* et la *Poule*.

2.° Légèrement inclinée, dans les *Faisans* et dans un grand nombre d'Oiseaux.

3.° Horizontale, dans un grand nombre d'Oiseaux.

4.° Abaissée, dans les *Perdrix*, les *Cailles*, la *Peintade*.

IV. La *Queue*, considérée relativement à sa LONGUEUR, est :

1.° Très-longue, dans les *Faisans*.

2.° Longue, dans la *Pie*, les *Lavandières*, les *Bergeronettes*.

3.° Courte, dans les *Grues*, les *Cigognes*, les *Hérons*, les *Butors*, les *Bihoreaux*, les *Râles*, les *Jacanas*, les *Poules sultanes*.

4.° Très-courte, dans les *Plongeons*, les

Fourmiliers, les *Tinamous*, l'*Agami*, les *Paille-en-queue*.

5.° Nulle, dans les *Grèbes*, les *Coqs* et *Poules sans croupion*, le *Touyou*, le *Casoar*, l'*Autruche*, le *Solitaire*.

6.° De la longueur des ailes, dans le *Pluvier à collier*.

7.° Plus longue que les ailes, dans les *Faisans*, la *Mésange à longue queue*, les *Soui-mangas à longue queue*, la *Pie*.

8.° Plus courte que les ailes, dans les *Mouettes*, les *Hirondelles*.

9.° Beaucoup plus courte que les ailes, dans les *Cygnes*, les *Pélicans*, les *Aigles*, l'*Albatros*, la *Frégate*.

10.° A peu près le tiers de la longueur totale du corps, dans les *Grives*.

11.° Plus du tiers de la longueur totale du corps, dans le *Moqueur Français*, le *Merle à longue queue du Sénégal*.

V. La *Queue*, considérée relativement au NOMBRE DES PENNES qui la composent, est :

1.° Composée de quatre ou six pennes, dans le *Dronte*.

2.° De huit pennes, dans le *Calao des Philippines*.

3.° De dix pennes, dans les *Pics*, les *Colibris*, les *Toucans*, les *Anis*, le *Coucou*, le *Torcol*.

4.° De douze pennes, dans les *Passereaux* et dans un très-grand nombre d'Oiseaux.

5.° De quatorze pennes, dans le *Coq* et les *Poules*, le *Lagopède*, le *Cormoran*, les *Fous*, et dans plusieurs espèces de *Canards*.

6.° De seize pennes, dans la *Gélinotte*, l'*Attagas*, le *Macareux*, le *grand Pingouin*, la *Piette* ou *petit Harle huppé*, le *Harle étoilé*, le *Flammant*, dans plusieurs espèces d'*Oies*, de *Canards* et de *Sarcelles*.

7.° De dix-huit pennes, dans les *Tétras* ou *Coqs de bruyère*, les *Perdrix*, le *Harle*, le *Harle huppé*, et dans plusieurs espèces d'*Oies*.

8.° De vingt pennes, dans l'*Outarde*, les *Plongeons*, le *Pélican*, dans plusieurs espèces de *Canards* et de *Sarcelles*.

9.° De vingt-deux pennes, dans le *Manchot tacheté*.

10.° De trente-deux pennes, dans le *Pigeon-paon*.

VI. La *Queue*, considérée relativement à la FORME DES PENNES qui la composent, est composée :

1.° De pennes plus ou moins arrondies à l'extrémité, dans un grand nombre d'Oiseaux.

2.° Pointues, dans plusieurs espèces de *Canards*.

3.° Fourchues ou divisées à la pointe en deux parties, dans les *Pics*.

4.° Entièrement dénuées de barbes par le bout et terminées en pointe, dans les *Hirondelles*

acutipennes ou *Hirondelles à queue pointue*, l'*Engoulevent acutipenne de Cayenne*, la *Sarcelle à queue épineuse*, la *Sarcelle à longue queue*, le *Picucule*, le *Talapiot.*

5.° De deux rangs de pennes l'un sur l'autre, celui de dessus blanc en entier, et celui de dessous noir, ayant chacun quatorze plumes, dans le *Lagopède.*

6.° Aplaties par les côtés et relevées, dans les *Poules.*

7.° Aplaties par les côtés, les deux intermédiaires beaucoup plus longues, recourbées en arc, dans le *Coq.*

8.° Aplaties en dessus et recourbées en dehors à l'extrémité, dans le *petit Tétras à queue fourchue.*

9.° Voûtées, dans le *Faisan doré*, le *Faisan ordinaire.*

10.° Larges, dans les *Pigeons.*

11.° Étroites, dans le *Grimpereau familier.*

12.° Coupées carrément, dans le *Coq-de-roche*, l'*Hirondelle à queue carrée*, les *Pitpits*, les *Manakins.*

13.° Roides, dans les *Pics*, le *Grimpereau familier.*

14.° Molles, dans le *Torcol*, le *Grimpereau de muraille*, la *Sitelle.*

15.° Nues ou dégarnies de barbes à la base, et barbelées à l'extrémité, dans le *Coucou vert huppé de Siam.*

16.° Nues au milieu, barbelées à la base et à l'extrémité, dans le *Martin-pêcheur à longs brins*.

17.° Presque nues, garnies seulement de petites barbes très-courtes, dans les *Paille-en-queue*.

18.° Droites, dans un grand nombre d'Oiseaux.

19.° Frisées en boucle, dans le *Canard sauvage*.

On nomme improprement queue dans certains Oiseaux, les longues plumes qui naissent à la partie postérieure du dos, près du croupion, au-dessus de la véritable queue, et qui n'en font point partie. Le *Dindon*, à proprement parler, a deux queues, l'une supérieure, l'autre inférieure. La première ou la fausse queue, est composée de dix-huit grandes plumes implantées au-dessus du croupion, et que l'Oiseau relève et ouvre en éventail, lorsqu'il piaffe. La seconde ou l'inférieure, qui est la vraie queue, et composée de pennes moins grandes, implantées dans le croupion. Le *Paon* a pareillement une double queue, dont l'une plus courte, qui est la vraie queue, est composée de véritables pennes rectrices; et l'autre, ou fausse queue, est formée par les plumes implantées au-dessus de la vraie queue, très-alongées, larges, s'ouvrant en éventail, terminées par une plaque de barbes, réunies, ornées de taches qu'on appelle *Œil* ou *Miroir*.

Dans les *Veuves*, on observe deux, quatre, six longues plumes qui prennent naissance au-

dessus de la véritable queue, et qui forment une espèce de fausse queue, qui passe sur la véritable qui lui sert de support.

Ainsi ces Oiseaux semblent avoir deux queues, la véritable composée de douze pennes égales en longueur, et la fausse composée, 1.° de deux plumes plus longues de beaucoup, placées au-dessus des véritables pennes, dans la *Veuve éteinte*, la *Veuve dominicaine;* 2.° de quatre plumes plus longues, dans la *Veuve en feu*, la *Veuve mouchetée*, la *grande Veuve;* 3.° de six plumes, dans la *Veuve à épaulettes;* 4.° de deux filets très-longs qui prennent naissance au-dessus de la queue, dans l'*Oiseau de paradis;* 5.° de deux filets moins longs, garnis de barbes à leur extrémité, se roulant en boucles sur eux-mêmes, et ornés de miroirs semblables en petit à ceux des Paons, dans le *Manucode;* 6.° de deux filets terminés en pointe, garnis de barbes sur la partie moyenne du côté interne seulement, dans le *Manucode à bouquets* (1).

---

(1) Les longues Queues et autres appendices ou ornemens que portent certains oiseaux, ne sont pas, comme l'a fort bien observé le docteur *Mauduyt*, des parties surabondantes ou particulières à ces Oiseaux dont les autres soient dépourvus; mais au contraire, les mêmes parties communes à tous les autres Oiseaux, et seulement beaucoup plus étendues; de sorte qu'en général les longues queues ne consistent que dans le prolongement de toutes les plumes, ou seulement de quelques plumes de la queue. De même les Huppes ne sont que l'alongement des plumes de la tête. Les plumes longues et flot-

La *Queue* qui termine le corps des Oiseaux, est composée de pennes plus ou moins longues,

---

tantes qui partent de dessous les ailes de l'*oiseau de Paradis*, et celles qui représentent comme des doubles ailes dans le *Roi des oiseaux de Paradis*, sont les mêmes plumes qui partent des aisselles dans tous les autres oiseaux. Lorsque ces plumes sont couchées, elles sont dirigées vers la queue; et lorsqu'elles sont relevées, elles sont transversales á l'axe du corps de l'oiseau. Ces plumes diffèrent, dans tous les oiseaux, des autres plumes, en ce qu'elles ont les barbes égales des deux côtés du tuyau.

Les ornemens de plumes prolongées sont assez rares dans les oiseaux des climats froids et tempérés de l'un et de l'autre continent, tandis qu'ils sont assez communs dans les oiseaux des climats les plus chauds, sur-tout dans l'ancien continent. Nous n'avons dans les zones froides et tempérées qu'un petit nombre d'oiseaux auxquels on voit des ornemens de plumes, tandis que dans la zone torride, et sur-tout dans l'ancien continent, le plus grand nombre de ces oiseaux ont de ces ornemens; tels sont tous les *Oiseaux de Paradis*, toutes les *Veuves*, les *Kakatoës*, les *Pigeons couronnés*, les *Faisans*, les *Huppes*, les *Paons*, qui sont originaires des climats chauds de l'Asie.

Les plumes varient pour la longueur, la forme, la largeur, l'arrangement, la disposition, la qualité, et pour la manière dont elles sont implantées. Elles ont en général une structure uniforme dans un grand nombre d'Oiseaux; dans quelques espèces, au contraire, elles sont:

1.° Renversées en dehors et frisées, dans les *Coqs* et *Poules frisées*, le *Pinson frisé*, le *Pigeon frisé*, le *Bouvreuil à plumes frisées du Brésil*.

2.° Composées de plumes détachées et semblables à des poils, dans la *Poule à duvet du Japon*.

3.° Arrondies par le bout en coquille, sur les cuisses, dans le *Solitaire*.

4.° Soyeuses et douces au toucher, dans le *Geai*, le *Cotinga à plumes soyeuses*.

plus ou moins fortes, plus ou moins larges, plus ou moins nombreuses, disposées en éventail, et profondément implantées dans le croupion, dont les mouvemens la dirigent en haut, en bas, sur les côtés, et qui lui donnent la facilité de s'étendre et de se resserrer. Quelques Oiseaux remuent, secouent et balancent sans cesse la queue en marchant, tels sont le *Bécasseau*, la *Guinette*, le *Cincle*, les *Lavandières*, les *Bergeronettes*, les *Veuves*, le *Savana*, le *Troglodyte*, la *Sitelle*. Les *Lavandières*, dont le vol est ondoyant et se fait par élans et par bonds, s'aident de la queue dans leur vol en la mouvant horizontalement;

5.° Simples, dans un très-grand nombre d'Oiseaux.

6.° Doubles, chaque tuyau donnant ordinairement naissance à deux tiges plus ou moins longues et très-inégales entr'elles, dans le *Dronte*, les *Outardes*, les *Coqs*, les *Poules*, les *Dindons*, les *Faisans*, les *Tétras* ou *Coqs de bruyère*, les *Perdrix rouges* et *grises*, les *Cailles*, les *Butors*, les *Bécasses*, les *Bécassines*, les *Morelles*, le *Râle de genet*, les *Poules d'eau*, les *Castagneux*, dans l'*Oiseau de St-Martin* et dans plusieurs espèces d'*Oiseaux de proie*, dans la *Draine*, *etc.*

Quelques Oiseaux, les *Couroucous*, ont le corps si garni de plumes, qu'on les croirait beaucoup plus gros qu'ils ne le sont réellement; mais ces plumes, si nombreuses et si serrées, sont en même temps si légèrement implantées, qu'elles tombent au moindre frottement, en sorte qu'il est difficile de préparer la peau de ces oiseaux pour les conserver dans les cabinets. Dans les *Coqs* et *Poules frisées*, la frisure des plumes disparaît en partie, lorsque leur peau arrive à parfaite dessication, observation qu'on peut faire sur ces oiseaux empaillés. Les *Poules de bahia* ne commencent à se couvrir de plumes que lorsqu'elles ont atteint la moitié de leur grosseur.

lorsqu'elles sont posées, elles donnent incessamment à leur queue un balancement perpendiculaire assez vif, de bas en haut, par reprises de cinq ou six secousses. Le *Bouvreuil* a également dans la queue un mouvement brusque de haut en bas, mais moins marqué que dans les *Lavandières*. On observe ce même mouvement de la queue dans les *Merles*.

Les plumes de la queue tombent dans quelques espèces par le changement de climat. On a observé que dans certains cantons de l'Amérique, les poules transportées d'Europe ne peuvent vivre long-temps sans perdre leur queue, et même leur croupion.

La Queue, par son mouvement de droite ou de gauche, tient lieu de gouvernail à l'oiseau, tandis qu'il rame avec ses ailes; mais ce gouvernail ne sert pas seulement, suivant son désir, à maintenir l'équilibre du vol, il sert aussi à hausser, baisser, tourner au gré de l'oiseau; car la queue ne se porte pas plutôt d'un côté que la tête se porte de l'autre. L'oiseau, pour descendre du haut de l'air lentement, resserre peu à peu ses ailes; s'il veut se précipiter, en resserrant les pennes des ailes et de la queue, il laisse agir le poids de son corps qui entraîne la tête en bas; mais la queue est la dernière voile que l'oiseau ploie, et qu'il ne ferme qu'en atteignant le point sur lequel il veut se reposer.

Les Oiseaux qui, comme les *Hérons*, les

Cigognes, les *Grues*, les *Butors*, ont la queue courte et les jambes fort longues, étendent les pieds en arrière, parallèlement au corps, lorsqu'ils volent; ces pieds portés ainsi, suppléent aux pennes de la queue, comme gouvernail. Les Oiseaux qui ont peu de queue, comme les *Pluviers*, ou qui n'en ont point, comme les *Grèbes*, volent difficilement; ils battent l'air plus souvent, et ont le corps presque droit en l'air.

La partie supérieure du Tronc présente le *Dos*, en général maigre et peu charnu, qui est formé par la partie postérieure des vertèbres dorsales, lombaires, par les Os des ailes et l'Os sacrum.

Le *Dos*, dans quelques Oiseaux, est couvert de plumes d'une forme particulière. Dans l'*Éperonnier*, celles du dos et des ailes sont semées de miroirs ou de taches brillantes qui rendent son plumage d'une beauté admirable; dans les *Aigrettes* et dans quelques *Hérons*, le Dos est garni de touffes de plumes longues, effilées, soyeuses, qui servent à faire des aigrettes.

La partie inférieure du Tronc comprend le *Ventre* ou l'*Abdomen*, et l'*Anus*. Le Ventre, proprement dit, a moins d'étendue que dans les quadrupèdes.

Les parties latérales du Tronc, divisées en parties droite et gauche, présentent supérieurement l'articulation des extrémités supérieures ou ailes, qu'on pourrait appeler *STERNO humerale*;

et dans un point plus ou moins rapproché de la partie inférieure, l'articulation des extrémités inférieures ou jambes, qu'on appelle *Ilio-femorale*.

Les parties latérales présentent, dans certains Oiseaux, des plumes remarquables par des teintes ou des nuances qui forment des ornemens, dans les *Perdrix*, les *Cailles*, les *Canards*, les *Sarcelles*. Dans quelques espèces, on observe des plumes très-longues qui prennent naissance de chaque côté dans les flancs, entre l'aile et la cuisse, et qui, se prolongeant bien au-delà de la queue véritable et se confondant pour ainsi dire avec elle, lui forment une espèce de fausse ou de double queue, dans l'*Oiseau de Paradis*.

Les EXTRÉMITÉS, au nombre de quatre, situées sur les parties latérales du Tronc, peuvent être divisées en antérieures et en postérieures (1).

Les Antérieures sont subdivisées en *Bras*, en *Avant-bras* et en *Mains*. L'*Os humérus* forme le bras; le *Cubitus* et le *Radius* forment l'avant-bras, et les os du *Carpe*, du *Métacarpe* et des *Phalanges*, la main.

Les extrémités antérieures, appelées *Ailes*, offrent à examiner une *Face externe* et une *Face interne*.

---

(1) On aurait pu diviser encore l'*Aile* en bord supérieur, en bord inférieur, en bord antérieur, en bord postérieur; mais pour ne point fatiguer les Ornithologistes qui ne sont pas accoutumés à ces classifications anatomiques, j'ai cru ne devoir considérer dans l'aile qu'une face externe et une face interne.

Sur la *Face externe* de l'Aile, qui est convexe, on remarque, en procédant d'arrière en avant, 1.° les grandes Pennes ou Plumes, au nombre de dix, nommées *Primaires;* 2.° d'autres Plumes plus courtes, dont le nombre varie, et qu'on appelle *Secondaires* (1); 3.° les *Couvertures des*

---

(1) En terme de Fauconnerie, les Pennes secondaires des Ailes prennent le nom de *Vanneaux*, et la première des Pennes primaires s'appelle *Cerceau*.

Les Pennes des Ailes varient pour le nombre. On en compte, soit en nombre pair ou impair :

1.° Dix-huit, dans le *Merle*, le *Merle à plastron blanc*, le *Merle d'eau*, l'*Ortolan de neige*, le *Grimpereau familier*.

2.° Dix-neuf, dans le *Gros-bec*, l'*Etourneau*, la *Huppe*, le *Grimpereau de muraille*, le *Coq de roche*, le *Manakin à gorge blanche*, le *Coucou Tacco*.

3.° Vingt, dans la *Pie*, le *Geai*, le *Loriot*, le *Loriot de Bengale*.

4.° Vingt-deux, dans le *Chevalier rayé*, l'*Oiseau de tempête*, le *Blongios*, le *Tiklin* ou *Râle à collier*.

5.° Vingt-trois, dans le *Râle de genêt*, la *Bécasse*, la *Perdrix de mer*, la *Poule sultane*, le *Rollier*, le *Rolle de la Chine*.

6.° Vingt-quatre, dans la *Bécassine*, la *petite Bécasse*, le *Millouin*, le *Canard sauvage*, la *petite Sarcelle*.

7.° Vingt-cinq, dans le *Pilet* ou *Canard à longue queue*, le *Castagneux*, la *Piette*, le *Souchet*, le *Canard musqué*.

8.° Vingt-six, dans l'*Outarde*, le *Macareux*, le *Tadorne*, le *Morillon*, le *Garrot*.

9.° Vingt-sept, dans le *Cravant*, la *petite Outarde*, le *Bec-en-ciseaux*, le *Héron*, l'*Eider*, l'*Epouvantail*.

10.° Vingt-huit, dans le *Guillemot*, le *petit Grèbe huppé*.

11.° Vingt-neuf, dans l'*Avocette*, le *Pétrel Damier*, le *petit Guillemot*, la *grande Hirondelle de mer*.

12.° Trente, dans la *Cigogne blanche*, la *Cigogne brune*,

Ailes, formées par plusieurs rangs de plumes très-courtes, et qui dans quelques Oiseaux offrent des caractères pour la distinction des espèces, comme dans le *Moineau franc* et le *Friquet*, et qui, dans quelques autres, forment des ornemens remarquables, comme dans le grand *Promerops à paremens frisés*, le *Manucode noir* dit *le superbe*. Pl. III, fig. 6.

---

le *petit Cormoran*, le *Grèbe*, le *petit Grèbe cornu*, le *grand Pingouin*, et dans plusieurs espèces de *Plongeons*.

13.° Trente-une, dans le *Cormoran*.

14.° Trente-deux, dans la *Mouette rieuse*.

15.° Trente-trois, dans le *grand Paille-en-queue*.

16.° Trente-six, dans le *Pélican des Philippines*, le *Chipeau*, le *Grèbe huppé*.

17.° Trente-sept, dans le *Fou commun*, le *petit Fou brun*, le *Fou de Bassan*.

Les Ornithologistes ne s'accordent pas sur le nombre des pennes des Ailes. Les uns ont dit que le nombre était toujours pair, de même que celui des pennes de la queue; d'autres ont avancé qu'il était pair ou impair, et qu'il n'était pas déterminé exclusivement pour l'un ou l'autre. *Buffon* le regarde comme devant toujours être pair, ainsi que celui des pennes de la queue; et en parlant du *Ralle de la Chine*, il dit au contraire que l'aile est composée de vingt-trois pennes. Les plumes des ailes étant plus difficiles à compter que celles de la queue, et devant être comptées dans chaque espèce d'après l'examen des deux ailes et non pas d'une seule, il est peut-être possible que l'on ait trouvé quelques plumes de moins dans certains oiseaux, chez lesquels elles avaient pu être arrachées par quelque accident, ou qu'on ne les ait comptées que sur une seule aile. L'observation, et un examen attentif du nombre des pennes des ailes, pourront fixer les idées à ce sujet d'une manière invariable, et c'est un travail que je propose aux Ornithologistes.

Les *Couvertures des ailes* se divisent en *supérieures* et *inférieures*. Les premières sont situées au-dessous du bord antérieur de l'aile; les secondes un peu plus bas au-dessous des premières, et successivement les unes au-dessous des autres, selon le nombre de rangs dont les couvertures sont composées.

Les dix premières Pennes, ou les *Primaires*, sont implantées tout le long de la main sur les Phalanges et le Carpe; les *Secondaires*, tout le long de l'avant-bras, c'est-à-dire, sur le Radius et le Cubitus. L'Humérus n'est recouvert que par des plumes plus ou moins longues, qui ne présentent rien de remarquable.

Les grandes Pennes ou *Primaires*, qui sont les plus longues, vont en diminuant graduellement jusqu'à la dixième; la onzième forme la première des *Secondaires*, dont le nombre et la longueur varient. Dans quelques espèces elles diminuent graduellement de longueur, jusqu'à la dernière qui touche le corps, et qui devient alors la plus courte, dans le *Chardonneret*. Dans d'autres, les secondaires qui avoisinent le corps, égalent en longueur (l'aile étant pliée) la quatrième ou la cinquième des primaires, dans le *Canard sauvage*, l'*Alouette*; dans quelques autres, la dernière des plumes secondaires, est aussi longue que la première penne de l'aile, dans les *Bergeronettes*. Les plumes secondaires les plus proches du corps, s'étendent à peu près aussi loin

loin que les grandes pennes de l'aile, dans la *Cigogne blanche*, la *Cigogne brune* (1).

Les Plumes des ailes fournissent des caractères pris des différentes couleurs dont elles sont revêtues. Dans les *Canards*, une très-grande partie des plumes primaires et secondaires sont marquées sur leurs bords dans une partie de leur longueur, et ordinairement dans la partie intermédiaire, d'une bande de couleur blanche, verte, bleue, violette, bleuâtre, etc., qui forme une tache appelée *Miroir* des ailes.

Dans le *Chinquis*, les plumes sont marquées par de belles et grandes taches rondes d'un bleu éclatant, changeant en violet et en or, répandues une à une sur les plumes du dos et les couvertures des ailes; deux à deux sur les pennes des ailes, et quatre à quatre sur les longues couvertures de la queue. Dans l'*Argus* ou le *Luen*, les ailes et la queue sont semées d'un très-grand nombre de taches rondes, semblables à des yeux, d'où on lui a donné le nom d'*Argus*.

Les quatre ou cinq premières pennes de l'aile sont plus ou moins pointues ou arrondies à l'ex-

---

(1) Il ne faut pas mesurer rigoureusement la longueur des ailes, relativement à celle des autres parties du corps, et surtout à celle de la queue, d'après des Oiseaux empaillés, parce que dans ces animaux les ailes sont plus ou moins avancées vers la poitrine, selon la manière dont l'artiste les a placées, sur-tout dans les *Échassiers*, chez lesquels la position des ailes est plus difficile à saisir.

trémité ; la cinquième et les suivantes varient dans leur forme. Elles sont échancrées en cœur dans l'*Alouette*, rhomboïdales dans le *Gros-bec*.

Dans le *Jaseur de Bohême*, plusieurs des pennes moyennes des ailes sont terminées par de petites appendices rouges, qui ne sont autre chose qu'un prolongement de la côte au-delà des barbes, lequel prolongement s'aplatit en s'élargissant en forme de petite palette. Dans quelques individus ces appendices, dont le nombre varie, se partagent quelquefois longitudinalement en deux branches à peu près égales, au lieu de former de petites palettes d'une seule pièce comme à l'ordinaire.

Les ailes se développent suivant la volonté de l'oiseau, lorsqu'il veut prendre son vol ; elles se replient également à volonté, de manière que les plumes externes se cachent en partie sous une des faces des internes. Ces grandes plumes qui forment les rames, ne manquent ou ne sont très-courtes que dans les Oiseaux qui ne peuvent point s'élever au-dessus de la terre, comme l'*Autruche*, le *Casoar*, le *Touyou*, le *Dronte*; ou au-dessus des eaux, comme les *Pingouins*, les *Manchots*.

Sur la *Face interne* qui est concave, on remarque la partie interne des plumes qui garnissent la face externe de l'aile qui vient d'être examinée, et qui, dans certains Oiseaux, offrent des caractères pour distinguer les espèces. Dans

quelques espèces, on trouve deux ou trois rangs de plumes d'inégale longueur, placées sous les plumes de la face externe, comme dans le *Cygne sauvage*. Les plumes qui garnissent la face interne de l'aile, et quelquefois aussi les autres plus petites qui les couvrent, sont de la même couleur que celles de la face externe, dans le *Choucas*, ou d'une couleur différente, dans le *Martin-pêcheur*, la *Grive*, le *Mauvis*, le *Pinson d'Ardenne*, *etc.*

On appelle *Aile bâtarde*, ou *Alula*, la réunion de quelques plumes qui se trouvent situées à la partie externe du bord antérieur de l'aile, et implantées sur un des os de la main qu'on appelle *Pouce*. Lorsque cet os se termine en aiguillon recourbé, comme dans l'*Autruche*, il prend alors le nom d'*Épine axillaire*.

Dans quelques espèces l'os du Métacarpe présente une apophyse à sa partie antérieure, qui forme, ainsi qu'il sera dit ci-après, un éperon dirigé en avant et terminé en pointe aiguë lorsque l'aile est pliée, dans les *Jacanas*, les *Vanneaux*, les *Pluviers armés*, l'*Oie armée*, le *Pluvier à aigrette*. Dans quelques Oiseaux, l'aile présente une autre apophyse, sortant de la partie inférieure du Métacarpe, qui forme un second éperon plus court que le premier, dans le *Kamichi*. L'os de l'aileron se renfle à son extrémité en une espèce de bouton sphérique qui se cache dans les plumes, dans le *Solitaire*.

Les *Ailes* doivent être considérées relativement, I. à leur FORME; II. à leur LONGUEUR ou ENVERGURE.

I. Les *Ailes*, considérées relativement à leur FORME, sont :

1.° Plus ou moins voûtées, dans tous les Oiseaux.

2.° Très-concaves, dans les *Gallinacées.*

3.° Garnies de plumes, dans un très-grand nombre d'Oiseaux.

4.° En forme d'ailerons, qui semblent couverts d'écailles plutôt que de plumes, dans les *Pingouins* et les *Manchots.*

5.° Étroites, dans les *Guillemots* et les *Macareux.*

6.° Larges, dans les *Aigles*, les *Cygnes*, l'*Outarde.*

7.° Armées sur le bord antérieur d'un éperon ou piquant dirigé en avant, et terminé en pointe aiguë, dans l'*Autruche*, les *Jacanas*, les *Vanneaux* et les *Pluviers armés*, dans l'*Oie armée*, le *Pluvier à aigrette.*

8.° Armées sur leur bord antérieur de deux éperons dirigés en avant, et terminés en pointe aiguë, dans le *Kamichi.*

9.° Armées de plusieurs éperons, dont le nombre varie de cinq à sept, dans le *Dronte.*

10.° Garnies sur le bord antérieur d'un tubercule, dans le *Coucou noir de Cayenne.*

II. Les *Ailes*, considérées relativement à leur LONGUEUR ou ENVERGURE, sont :

1.° Courtes, dans les *Gallinacées.*

2.° Très-courtes, dans les *Macareux*, les *Guillemots*, les *Fourmiliers.*

3.° Plus longues que la queue, dans les *Hirondelles*, les *Martinets*, les *Hirondelles de mer*, les *Goélands*, les *Mouettes.*

4.° Beaucoup plus longues que la queue, dans les *Aigles*, les *Milans*, les *Cygnes*, les *Fous*, les *Oies*, les *Pélicans*, l'*Albatros*, la *Frégate*, le *Condor.*

5.° Petites, imparfaites et inutiles pour le vol, dans l'*Autruche*, le *Touyou*, le *Casoar*, le *Dronte*, le *Solitaire.*

Les extrémités postérieures que certains auteurs ont appelées indistinctement ou *Cuisses*, ou *Jambes*, ou *Pieds*, ou *Doigts*, sont formées, 1.° par la Cuisse ou le *Fémur;* 2.° par la Jambe ou le *Tibia* sur le bord externe duquel est un rudiment de peroné, pour me servir de l'expression de M. *Cuvier;* 3.° par le Pied, qui comprend le *Tarse*, les *Phalanges* ou *Doigts*, et les *Ongles.*

La Cuisse ou *Fémur* ne présente rien de remarquable.

La Jambe ou *Tibia* varie pour la longueur. Dans quelques espèces elle est garnie de plumes dans toute sa longueur, dans les *Canards*, les *Oies*, le *Cygne*, les *Sarcelles;* dans d'autres, le

tiers ou les deux tiers inférieurs sont nus ou dégarnis de plumes, dans les *Échassiers*. Dans quelques autres, on trouve à l'extrémité inférieure de cet os une tache circulaire colorée, à laquelle LINNÉ a donné le nom d'*Armilla*, et qu'on observe dans les *Foulques*, les *Poules d'eau*.

Les *Jambes* varient dans leur position. Elles sont :

1.° Avancées vers le milieu du corps et hors de l'abdomen, dans un grand nombre d'Oiseaux.

2.° Placées tout à l'arrière du ventre, près de l'anus, et cachées dans l'abdomen, dans les *Grèbes*, *Plongeons*, *Castagneux*, *Pingouins*, *Manchots*, *Macareux*.

Dans les Oiseaux dont les Jambes sont avancées vers le milieu du corps, et dont la position est horizontale ou oblique, les uns ont ces parties plus courtes que le corps, les *Canards* ; d'autres les ont plus longues que le corps, le *Flammant*, l'*Échasse*.

Dans les Oiseaux dont les Jambes sont placées tout à l'arrière du ventre, près de l'anus, et cachées dans l'abdomen, et qui ne peuvent marcher qu'en se tenant debout dans une situation perpendiculaire, la position du corps est verticale. Leur situation ordinaire est de nager ou de flotter sur l'eau, ou d'être couchés en repos sur les rochers ou sur les glaces.

Les *Jambes* varient considérablement pour leur longueur. Elles sont :

1.° Plus courtes que le corps, dans les *Cygnes*, *Oies*, *Canards*, *Sarcelles*, *Harles*, *Pélicans*, *Cormorans*, *Fous*, *Goélands*, *Mouettes*, *etc.*

2.° Plus longues que le corps, dans les *Échassiers.*

3.° Trois fois plus longues que le corps, dans l'*Échasse*, le *Flammant.*

Les Oiseaux qui ont les jambes longues ont ordinairement le cou long, afin de pouvoir prendre leur nourriture sur la terre, tels sont les *Échassiers ;* mais tous ceux dont le cou est long n'ont pas les jambes longues, tels sont les *Cygnes*, les *Pélicans* (1).

Le *Pied*, dans lequel sont compris le *Tarse*, les *Doigts* ou *Phalanges*, et les *Ongles*, mérite une description plus exacte et plus étendue. Cette partie forme la base de plusieurs Méthodes ornithologistes. Elle présente de nombreux caractères pour la classification des Oiseaux et l'établissement des Genres.

Le *Tarse*, qui est cette partie comprise depuis l'extrémité inférieure du *Tibia* jusqu'à la première articulation des Doigts ou Phalanges, doit

(1) L'observation a souvent démontré que dans la même espèce, il se trouve des variétés dans lesquelles le bec et les jambes sont quelquefois plus longs ou plus courts d'un demi-pouce (14 millimètres).

être considéré relativement, I. à sa FORME; II. à sa LONGUEUR; III. à sa SURFACE EXTÉRIEURE; IV. à sa COULEUR.

I. Le *Tarse*, considéré relativement à sa FORME, est :

1.° Arrondi, dans le *Coq*, l'*Outarde*, le *Dindon*, *etc.*

2.° Aplati sur ses parties latérales, dans les *Oies*, les *Canards*, *etc.*

3.° Très-aplati, dans les *Plongeons*, les *Grèbes.*

4.° Élargi, aplati latéralement et garni dans sa partie postérieure de petites écailles qui forment une double dentelure, dans les *Grèbes.*

5.° Armé, dans sa partie postérieure, d'un ergot très-gros et obtus, dans le *Dindon.*

6.° Armé d'un ergot d'une longueur médiocre, dans le *Faisan.* Pl. IV, fig. 6.

7.° Armé d'un ergot très-long et pointu, dans le *Coq.* Pl. IV, fig. 16.

8.° Armé de deux ergots, dans l'*Éperonnier.*

9.° Garni d'un tubercule calleux, dans la *Perdrix rouge.*

10.° Garni de deux tubercules de chair dure et calleuse, dans le *Bis-ergot*, la *Perdrix rouge d'Afrique.*

II. Le *Tarse*, considéré relativement à sa LONGUEUR, est :

1.° Très-court, dans les *Hirondelles*, *Marti-*

nets, *Colibris*, *Oiseaux-mouches*, *Martin-pêcheurs*, *Jacamars*, *Poules de Camboge*.

2.° Court, dans les *Cygnes*, *Oies*, *Canards*, *Sarcelles*, *Harles*, *Huppes*, *Guêpiers*, *Engoulevents*, *Coucous*, *Couroucous*. Pl. V, fig. 1.

3.° Long, dans les *Bécasses*, *Bécassines*, *Lavandières*, *Bergeronettes*.

4.° Très-long, dans le *Flammant*, l'*Autruche*, les *Grues*, les *Hérons*, les *Cigognes*, l'*Echasse*, l'*Avocette*, et dans un grand nombre d'*Echassiers*. Pl. V, fig. 9.

Dans quelques espèces d'Oiseaux les pieds sont très-courts, et absolument inutiles pour marcher ou pour prendre leur vol quand ils sont à plate terre, dans les *Martinets*, les *Fous*, la *Frégate*.

III. Le *Tarse*, considéré relativement à sa SURFACE EXTÉRIEURE, est :

1.° Nu, dans les *Perdrix*, les *Cailles*, les *Corbeaux*.

2.° Garni d'un duvet soyeux et très-serré, dans quelques *Oiseaux de proie nocturnes*, dans le *Lagopède*.

3.° Garni d'un duvet blanc, dans l'*Hirondelle au croupion blanc*, *et gris varié de brun*, dans l'*Hirondelle grise des rochers*.

4.° Garni de plumes, dans les *Pigeons* et les *Coqs pattus*, les *Couroucous*, le *Coucou*.

5.° Recouvert d'écailles hexagones, dans l'*Ibis blanc*.

6.° Garni seulement par derrière d'un duvet gris-brun, dans l'*Hirondelle de rivage.*

7.° Garni sur le devant et le côté interne de petites plumes noirâtres, dans le *Martinet noir*, le *grand Martinet à ventre blanc.*

8.° Couvert, mais seulement en dehors, de plumes très-longues, qui forment des espèces de bottes, dans le *Coq de Bantam.*

9.° Garni de plumes par devant, dans les *grand* et *petit Tétras.*

10.° Garni de plumes par devant, mais seulement jusqu'au milieu du tarse, dans la *Gélinotte.*

11.° Entièrement couvert de plumes ou plutôt de poils blancs, dans le *Lagopède de la baie d'Hudson.*

12.° Recouvert d'une peau écailleuse, dont les écailles prennent plus d'épaisseur et de consistance à mesure que l'oiseau est plus vieux, dans les *Coqs*, les *Poules*, les *Faisans*, les *Perdrix*, *etc.*

Cette membrane qui couvre la surface extérieure du Tarse est, dans quelques espèces, de la même couleur que le bec, dans le *Choucas*, la *Corbine* ou *Corneille noire*, la *Corneille mantelée :* ou de la même couleur que la cire qui couvre la base du bec dans plusieurs espèces d'*Oiseaux de proie diurnes.*

IV. Le *Tarse*, considéré relativement à sa COULEUR, est ordinairement de la couleur des

doigts, ainsi, il suffit de renvoyer à l'article des Doigts, qui sont décrits ci-après.

Les *Doigts* doivent être considérés relativement, I. à leur STRUCTURE; II. à leur DIRECTION; III. à leur NOMBRE; IV. à leur LONGUEUR; V. à leur PROPORTION; VI. à leur FIGURE; VII. à leur SURFACE SUPÉRIEURE; VIII. à leur SURFACE INFÉRIEURE; IX. à leur COULEUR.

I. Les *Doigts*, considérés relativement à leur STRUCTURE, se divisent, 1.° en *Doigts libres*, c'est-à-dire, séparés, isolés les uns des autres; 2.° en *Doigts palmés*, c'est-à-dire, engagés dans une membrane (1).

---

(1) Les Doigts engagés dans une membrane sont désignés sous le nom de *Doigts unis ou réunis par des membranes.* Cette expression ne paraît point exacte, parce que ces mots *unis* ou *réunis* supposent une connexion, un rapprochement, tandis qu'ils sont au contraire éloignés et distincts les uns des autres. L'expression de *Buffon*, engagé dans une membrane, étant beaucoup plus exacte, j'ai cru devoir l'adopter. Les Oiseaux dont les doigts sont libres ou dénués de membranes, ont été nommés *Fissipèdes;* ceux dont les doigts sont garnis dans toute leur longueur d'une membrane, ont été appelés *Palmipèdes.* On doit distinguer cette membrane, 1.° en membrane pleine, c'est-à-dire, qui s'étend de l'un à l'autre doigt, et qui est tendue dans toute sa longueur jusqu'à l'extrémité des phalanges, dans les *Canards;* 2.° en membrane interdigitale, c'est-à-dire, qui unit seulement à la base les doigts jusqu'à la première ou seconde phalange, dans les *Hirondelles de mer, etc.*

I. Les *Doigts libres* ou séparés, considérés relativement à leur STRUCTURE, se divisent :

1.° En *Doigts libres* ou séparés entièrement jusqu'à leur articulation avec le tarse. *Linné* les appelle *Pieds ambulatoires*. Pl. IV, fig. 1.

2.° En *Doigts libres*, celui du milieu étroitement uni au doigt externe, seulement jusqu'à la première phalange ou articulation, dans le *Pique-bœuf*, le *Canut*, la *Grive-d'eau*, l'*Alouette*, *etc.* Cette forme de doigt, qui semble former la nuance entre les pieds ambulatoires et les pieds marcheurs, est sensible dans le *Grimpereau familier* et le *Grimpereau de muraille*. En jugeant par analogie, il est à présumer qu'elle doit se rencontrer dans les autres espèces de *Grimpereaux*. Pl. IV, fig. 2.

3.° En *Doigts libres*, celui du milieu étroitement uni et comme collé au doigt externe jusqu'à la troisième phalange ou articulation, et uni de même au doigt interne jusqu'à la première phalange ou articulation. *Linné* les appelle *Pieds marcheurs*; dans les *Martin-pêcheurs*. Pl. IV, fig. 3 et 4. Dans ces Oiseaux, l'adhérence du doigt externe avec le doigt intermédiaire est si sensible, que ces deux doigts semblent en quelque sorte n'en faire qu'un seul, ce qui forme en dessous une plante de pied large et aplatie.

4.° En *Doigts libres* ou séparés dans les deux tiers de leur longueur, et unis seulement à leur base par une petite membrane, qui ne s'étend

que jusqu'à la première phalange, dans la plupart des *Gallinacées*. Pl. IV, fig. 6.

5.° En *Doigts libres*, celui du milieu uni à l'extérieur seulement jusqu'à la première phalange, dans les *Pluviers*. Pl. IV, fig. 10.

6.° En *Doigts libres grimpans*, c'est-à-dire, deux antérieurs, deux postérieurs (1). Pl. IV, fig. 7.

7.° En *Doigts libres*, au nombre de quatre antérieurs, dans les *Martinets*. Pl. IV, fig. 8.

II. Les *Doigts libres*, considérés relativement à leur DIRECTION, sont distingués en *antérieurs* et *postérieurs*.

---

(1) Ces mots *Pieds* ou *Doigts grimpans* méritent d'être expliqués. On entend par Pieds grimpans ceux dont les doigts, au nombre de quatre, sont placés deux en avant et deux en arrière. Cette configuration de doigts est propre aux Oiseaux qui grimpent comme les *Pics*, mais on ne peut pas dire que tous les oiseaux qui ont les doigts conformés de cette manière grimpent, puisque le *Torcol*, qui a les pieds grimpans, ne grimpe point; ainsi ces mots *Pieds grimpans* désignent seulement la structure des doigts, et non pas l'habitude de grimper. D'autres Oiseaux qui ne présentent point cette conformation de doigts grimpans, mais au contraire trois doigts antérieurs et un postérieur, sont des oiseaux appelés grimpereaux par excellence, et grimpent supérieurement, tels sont les *Grimpereaux*, les *Mésanges*. Le *Pic aux ailes dorées* se tient le plus souvent à terre, et ne grimpe pas contre le tronc des arbres, mais se perche sur leurs branches comme les autres oiseaux; cependant il a les doigts disposés deux en avant et deux en arrière, comme les *Pics*; il a, comme eux, les plumes de la queue roides et rudes, etc. L'*Épeiche* ou *Pic varié ondé* n'a que trois doigts.

Les *Doigts antérieurs*, au nombre de trois dans le plus grand nombre des Oiseaux, sont dirigés d'arrière en avant, et le doigt ou les doigts postérieurs (dans les *Pics*) sont dirigés d'avant en arrière, et un peu de haut en bas. Pl. IV, fig. 7.

Les *Doigts antérieurs* se divisent, 1.° en *Doigt intermédiaire* ou Doigt du milieu; 2.° en *Doigts latéraux*, distingués en *interne* et *externe*.

Le *Doigt intermédiaire*, qui est le plus long, est placé entre les deux autres. Il est articulé avec la portion moyenne de l'extrémité inférieure du tarse.

Le *Doigt interne* s'articule sur le bord interne de l'extrémité inférieure du même os; le *Doigt externe*, sur le bord externe de la même extrémité; et le doigt postérieur, nommé *Pouce*, qui est ordinairement le plus court de tous, et qui manque dans quelques individus, s'articule un peu plus haut que les précédens, et sur la partie postérieure du bord interne du tarse.

Dans les Oiseaux à pieds grimpans, le Doigt externe devient postérieur, et égale à peu près en longueur le doigt du milieu. Pl. IV, fig. 7.

III. Les *Doigts libres*, considérés relativement à leur NOMBRE, présentent des différences sensibles. Ils sont au nombre :

1.° De deux antérieurs, sans doigt postérieur, dans l'*Autruche*. Pl. IV, fig. 9.

2.° De deux antérieurs, sans doigt postérieur,

dans le *Gros-bec Guifso-balito*, le *Martin-pêcheur à trois doigts*.

3.° De deux antérieurs et deux postérieurs, dans les *Pics*, les *Perroquets*, les *Toucans*, les *Coucous*, les *Couroucous*, les *Anis*, les *Barbus*, le *Torcol*. Pl. IV, fig. 7.

4.° De trois antérieurs, sans doigt postérieur, dans l'*Outarde*, les *Pluviers*, la *Caille de Madagascar*, le *Touyou*, le *Casoar*, l'*Oiseau de Nazare*. Pl. IV, fig. 10.

5.° De trois antérieurs, le doigt postérieur très-court, dans les *Vanneaux*. Pl. IV, fig. 11.

6.° De trois antérieurs, le postérieur d'une longueur médiocre, dans les *Alouettes*. Pl. IV, fig. 13.

7.° De trois antérieurs, le postérieur très-long, dans les *Jacanas*. Pl. IV, fig. 15.

8.° De trois antérieurs, le postérieur plus long que les antérieurs, dans la *Sitelle*, les *Grimpereaux*, les *Mésanges*, *etc.* Pl. IV, fig. 14.

9.° De trois antérieurs et deux doigts postérieurs, dans les *Poules à cinq doigts*. Quelques individus dans cette variété ont six doigts.

10.° De quatre antérieurs, sans doigt postérieur, dans les *Martinets*. Pl. IV, fig. 8.

IV. Les *Doigts libres*, considérés relativement à leur LONGUEUR, sont :

1.° Très-longs, dans les *Jacanas*, les *Poules d'eau*, les *Râles*, les *Butors*. Pl. IV, fig. 15.

2.° Très-courts, dans les *Martinets*, les *Colibris*, les *Oiseaux-mouches*. Pl. IV, fig. 8.

La longueur des Doigts est proportionnée, dans quelques espèces, à la longueur des extrémités postérieures. Ils sont :

1.° Plus courts que le tarse, dans les *Passereaux*, et dans un grand nombre d'Oiseaux. Pl. IV, fig. 13.

2.° De la longueur du tarse, dans les *Râles*, les *Jacanas*, les *Poules d'eau*. Pl. IV, fig. 15.

V. Les *Doigts libres*, considérés relativement à leur PROPORTION, offrent des différences sensibles.

Le *Doigt intermédiaire*, plus alongé que les autres doigts, présente trois phalanges et quatre articulations. Le *Doigt interne* présente deux phalanges et trois articulations; le *Doigt externe*, quatre phalanges et cinq articulations (1). Le *Doigt postérieur* ou *Pouce*, qui ne se rencontre pas dans tous les Oiseaux, offre, suivant les espèces, une ou deux phalanges et deux ou trois articulations. Chacun de ces Doigts est terminé par un Ongle, dont la forme varie comme l'on verra ci-après (2).

(1) Cette conformation des doigts est celle d'un grand nombre d'*Échassiers* et *d'Oiseaux d'eau nageurs*. Elle est la plus favorable à l'action de nager, parce qu'elle met la plus grande largeur de la rame du côté du plus grand arc de son mouvement.

(2) Dans l'*Outarde*, les deux doigts sont composés chacun de deux phalanges.

La

La différence de longueur qui semble exister entre le Doigt interne et le Doigt externe, n'est qu'apparente. Ils sont réellement égaux à peu de chose près, et s'ils paraissent inégaux, c'est parce que le doigt interne se trouve articulé avec l'os du tarse, plus postérieurement que l'externe. Il existe entre le doigt intermédiaire et les deux latéraux, une différence de longueur qui équivaut à l'étendue des ongles de ces deux derniers doigts (1).

Dans les Oiseaux qui grimpent sans avoir les pieds grimpans, tels sont les *Grimpereaux*, la *Sitelle*, les *Mésanges*, qui ont au contraire trois doigts antérieurs et un postérieur, ce dernier est ordinairement aussi long et même plus long,

---

(1) Dans les *Hérons*, les *Butors*, le *Savacou*, le doigt postérieur n'est point articulé avec le talon même, mais à côté du talon, et opposé au doigt interne; dans le *Torcol*, les deux doigts externes sont beaucoup plus longs que les internes. Dans les *Toucans*, le doigt externe antérieur est presque aussi long que le pied tout entier qui est fort court; les deux doigts intermédiaires sont les moins longs de tous. Dans les *Aracaris*, les doigts sont très-longs. Dans les *Calaos*, les doigts latéraux son très-longs et presque égaux à celui du milieu. Dans le *Martin-pêcheur*, le doigt interne est très-court, et plus que le postérieur. Dans le *Secrétaire* ou *Messager*, le doigt intermédiaire est presque une fois aussi long que les latéraux, et le doigt postérieur est très-fort. Dans les *Maubèches*, le doigt intermédiaire est uni jusqu'à la première articulation, par une portion de membrane, avec le doigt externe. Dans plusieurs espèces de *Gobe-mouches*, le doigt postérieur est presque aussi long que le doigt intermédiaire, etc.

dans quelques espèces, que le doigt intermédiaire. En effet, ces Oiseaux n'ayant qu'un doigt postérieur, la Nature a dû conformer leur pouce, destiné à supporter le poids du corps lorsqu'ils grimpent, d'une manière particulière, afin qu'il pût suppléer par la force et la longueur, au nombre, et remplacer le second doigt postérieur qu'elle a donné aux autres oiseaux grimpans, qui ont deux doigts antérieurs, deux postérieurs.

VI. Les *Doigts libres*, considérés relativement à leur FIGURE, sont :

1.° Convexes et arrondis, dans les Oiseaux qui perchent ou qui grimpent.

2.° Aplatis et peu courbés, dans les Oiseaux qui nagent, comme les *Grèbes*, ou qui courent, comme les *Râles*, les *Poules d'eau*.

3.° Raboteux et garnis de verrues en dessous à leurs jointures, dans les *Oiseaux de proie*.

4.° Bordés de dentelures en dessous, dans le *grand* et le *petit Tétras*, la *Gélinotte*, le *Ganga* ou *Gélinotte des Pyrénées*, le *Coq de bruyère à fraise*.

5.° Bordés d'une bande membraneuse, étroite et dentelée, dans l'*Attagas*.

VII. Les *Doigts libres*, considérés relativement à leur SURFACE SUPÉRIEURE, sont :

1.° Revêtus d'une membrane lisse, dans un grand nombre d'Oiseaux.

2.° D'une membrane écailleuse, dans plusieurs Oiseaux, sur-tout dans ceux qui sont vieux.

3.° Couverts de duvet, dans les *Oiseaux de proie nocturnes.*

4.° Couverts de plumes jusqu'à l'origine des phalanges, dans les *Pigeons* et les *Coqs pattus*, le *Ganga* ou *Gélinotte des Pyrénées*, le *Lagopède de la baie d'Hudson.*

5.° Couverts de plumes jusqu'à l'origine des ongles, dans le *Coq du Japon.*

6.° Garnis d'écailles raboteuses, fermes et dures, dans l'*Huîtrier.*

VIII. Les *Doigts libres*, considérés relativement à leur SURFACE INFÉRIEURE, sont :

1.° Raboteux et garnis de verrues, dans les *Oiseaux de proie.*

2.° Dentelés, dans les *Tétras* ou *Coqs de bruyère.*

3.° Velus, c'est-à-dire, garnis d'un duvet fort épais, dans le *Lagopède.*

IX. Les *Doigts libres*, considérés relativement à leur COULEUR, sont :

1.° Noirs, dans un grand nombre d'Oiseaux.

2.° Noirâtres, dans le *Grimpereau de muraille.*

3.° Jaunes, dans un grand nombre d'*Oiseaux de proie diurnes*, dans le *grand Pluvier.*

4.° D'un beau jaune, dans le *Crabier cracra.*

5.° D'un jaune-verdâtre, dans le *Butor*, le

Héron-pourpré, le *Calao des Philippines*, et dans plusieurs espèces de *Crabiers*.

6.° Jaunâtres, dans le *Coucou tacheté de la Chine*.

7.° Rouges, dans le *Chevalier aux pieds rouges*, le *Coracias des Alpes*, les *Perdrix rouges*, et dans un grand nombre d'Oiseaux.

8.° D'un rouge de laque, dans le *Courlis brun*.

9.° D'un beau rouge de corail, dans l'*Huîtrier*.

10.° Rougeâtres, dans le *Martin-pêcheur*, le *Coucou brun et jaune à ventre rayé*.

11.° De couleur orangée, dans le *Tourne-pierre*, le *Martin-pêcheur à longs brins*, le *Chevalier blanc*.

12.° Couleur de rouille foncée, dans le *Martin-pêcheur crabier*.

13.° Gris, dans le *Butor brun rayé*, le *Coucou vert-doré et blanc*, le *Coucou à longs brins*, le *Todier de l'Amérique septentrionale*, le *Grimpereau familier*.

14.° Gris-bruns, dans le *Coucou varié de Mindanao*, les *Coucous Coukeels*, le *Cendrillard*.

15.° Bruns, dans l'*Aracari à bec noir*.

16.° Brunâtres, dans la *Bécasse*.

17.° Cendrés, dans le *Coucou cuil*, le *Coucou huppé à collier*, le *Coucou cornu*.

18.° De couleur plombée, dans les *Mésanges*, excepté dans la *Mésange à longue queue* (1).

---

(1) La couleur des pieds et du bec varie dans quelques

19.° Verts, dans le *Coucou huppé noir et blanc.*

20.° Vert de mer, dans le *Guira-cantara.*

Les *Doigts palmés*, c'est-à-dire, engagés dans une membrane, doivent être considérés, ainsi que les Doigts libres, relativement, I. à leur STRUCTURE; II. à leur DIRECTION; III. à leur NOMBRE; IV. à leur LONGUEUR; V. à leur PROPORTION; VI. à leur FIGURE; VII. à leur SURFACE SUPÉRIEURE; VIII. à leur SURFACE INFÉRIEURE; IX. à leur COULEUR.

I. Les *Doigts palmés*, considérés relativement à leur STRUCTURE et à l'étendue de la membrane dans laquelle ils sont engagés, se divisent :

1.° En *Doigts palmés*, c'est-à-dire, entièrement engagés dans une membrane continue, et tendue de l'un à l'autre doigt; savoir: de l'externe à l'interne, jusqu'à l'extrémité des phalanges, dans les *Cygnes*, *Oies*, *Canards*, *Sar-*

---

oiseaux, selon l'âge ou d'autres circonstances. Dans le *Coureur*, le bec est jaune dans son étendue, et noir à la pointe. Dans le *Pluvier à collier*, le bec est blanc ou jaune dans sa première moitié, noir à la pointe. Dans le *grand Pluvier*, le bec est jaunâtre depuis son origine jusque vers le milieu de sa longueur, et noirâtre jusqu'à son extrémité. Dans le *Goëland à manteau gris*, le bec est presque noirâtre dans les jeunes, d'un jaune pâle dans les adultes, d'un beau jaune presque orangé dans les vieux. Dans les *Mouettes*, la couleur des pieds varie, mais elle est constante dans la *Mouette à pieds bleus*. Dans la *Mouette rieuse*, les pieds sont noirs dans quelques individus, et rouges dans d'autres.

celles, *Harles*, *Pingouins*, *Manchots*, *Plongeons*, *Goélands*, *Mouettes*, *Albatros*; Pl. V, fig. 1 : ou depuis le doigt externe jusqu'au doigt postérieur, dans les *Pélicans*, *Cormorans*, *Fous*, *Anhingas*, *Paille-en-queue*. Pl. V, fig. 2. Dans les premiers, les trois doigts antérieurs, et dans les seconds, les trois antérieurs et le postérieur sont engagés dans une membrane. Dans les *Plongeons*, la membrane qui engage les trois doigts antérieurs, jette un rebord le long du doigt interne, duquel néanmoins le postérieur est séparé.

2.° En *Doigts demi-palmés*, c'est-à-dire, engagés à demi dans une membrane qui ne s'étend que jusqu'à la seconde phalange ou articulation, dans les *Hirondelles de mer*. Pl. V, fig. 3.

3.° En *Doigts lobés*, c'est-à-dire, engagés dans une membrane simple, divisée à la base de chaque doigt et prolongée sans festons ni découpures sur leurs parties latérales, dans les *Grèbes*. Pl. V, fig. 4. Dans ces Oiseaux, le Doigt externe est le plus long, de même que dans le *Cormoran*. *Linné* appelle ces pieds *Pedes lobati*.

4.° En *Doigts pinnés*, c'est-à-dire, engagés chacun isolément dans une membrane, prolongée sur les doigts et découpée en lobes ou festons, dont les nœuds se rencontrent à chaque articulation des phalanges; cette membrane est lisse dans les *Foulques*, et délicatement dentelée sur les bords dans la *Phalarope à festons dentelés*. Pl. V, fig. 5. *Linné* appelle ces pieds *Pedes pinnati*.

5.° En *Doigts ailés*, c'est-à-dire, garnis dans toute leur longueur d'un bord lisse, membraneux, sans découpure ni festons, dans les *Poules d'eau*. Pl. V, fig. 6. Ces Oiseaux paraissent former le chaînon qui unit les *Oiseaux fissipèdes*, dont les doigts sont nus et séparés, aux *Oiseaux palmipèdes*, qui les ont engagés plus ou moins dans une membrane.

II. Les *Doigts palmés*, considérés relativement à leur DIRECTION, sont divisés en antérieurs et postérieurs. Ils sont dirigés, ainsi que les doigts libres, les antérieurs, d'arrière en avant: le postérieur, d'avant en arrière. Dans quelques espèces, ce dernier est tourné en dedans; les *Paille-en-queue*, les *Pélicans*, les *Cormorans*. Pl. V, fig. 2.

III. Les *Doigts palmés*, considérés relativement à leur NOMBRE, varient comme les doigts libres. Ils sont:

1.° Au nombre de trois antérieurs, engagés entièrement dans une membrane simple, sans doigt postérieur, dans l'*Albatros*, les *Pingouins*. Pl. V, fig. 7.

2.° Au nombre de trois antérieurs, engagés entièrement dans une membrane simple, avec un doigt postérieur très-court, dans les *Pétrels*, les *Mouettes*. Pl. V, fig. 8.

3.° Au nombre de trois antérieurs, engagés entièrement dans une membrane simple, avec

un doigt postérieur d'une longueur médiocre, dans les *Cygnes*, *Oies*, *Canards*, *Sarcelles*, *Harles*, dans le *Flammant*. Pl. V, fig. 1 et 9.

4.° Au nombre de trois antérieurs, engagés en partie dans une membrane simplement divisée en sinus, qui s'étend jusqu'à la première ou seconde phalange, dans les *Grèbes*. Pl. V, fig. 4.

5.° Au nombre de trois antérieurs, engagés en partie dans une membrane divisée en lobes ou festons, dont les nœuds se rencontrent à chaque articulation des phalanges, dans les *Foulques*. Pl. V, fig. 5.

6.° Au nombre de quatre, entièrement engagés dans une membrane simple, le postérieur tourné en dedans, dans les *Pélicans*, *Cormorans*, *Paille-en-queue*, *Anhingas*, *Fous*. Pl. V, fig. 2.

IV. Les *Doigts palmés*, considérés relativement à leur LONGUEUR, présentent les mêmes différences que les Doigts libres. Mais dans les *Grèbes*, le doigt externe est plus long que l'intermédiaire. Pl. V, fig. 4.

V. Les *Doigts palmés*, considérés relativement à leur PROPORTION, présentent les mêmes différences que les Doigts libres.

VI. Les *Doigts palmés*, considérés relativement à leur FIGURE, sont :

1.° Gros et arrondis, dans les *Cygnes*, les *Oies*.

2.° Aplatis, dans les *Grèbes*, les *Castagneux*.

VII. Les *Doigts palmés*, considérés relative-

ment à leur SURFACE SUPÉRIEURE, sont lisses, dans les *Canards*, les *Sarcelles*.

VIII. Les *Doigts palmés*, considérés relativement à leur SURFACE INFÉRIEURE, sont garnis d'une membrane tendue du doigt externe jusqu'au doigt interne, dans les *Cygnes*, *Oies*, *Canards*, *Sarcelles*, *Harles*, *etc.*

IX. Les *Doigts palmés*, considérés relativement à leur COULEUR, sont :

1.° Noirs, dans un grand nombre d'Oiseaux.

2.° Noirâtres, dans le *Cravant*.

3.° Rouges, dans l'*Oie rieuse*, la *Sarcelle de la Chine*, la *grande Hirondelle de mer*, le *grand Paille-en-queue*, *etc.*

4.° D'un beau rouge, dans la *Poule sultane*.

5.° Rougeâtres, dans le *Canard sauvage*.

6.° D'un rouge noirâtre, dans le *Canard à longue queue de Terre-Neuve*.

7.° D'un rouge obscur, dans la *Guifelte noire*.

8.° D'un jaune sale d'argile, dans le *Chipeau* ou *Ridenne*.

9.° D'un jaune pâle, dans le *Fou commun*.

10.° Orangés, dans le *Macareux*.

11.° Bleus, dans le *Pétrel bleu*, la *Mouette à pieds bleus*, l'*Avocette*.

12.° Bleuâtres, dans la *Sarcelle d'été*.

13.° Couleur de chair, dans le *Tadorne*.

14.° Couleur de chair blanchâtre, dans le *Goéland à manteau noir*.

15.° Couleur de chair livide, dans le *Goéland à manteau gris.*

16.° De couleur plombée, dans l'*Oie à cravate*, la *Foulque.*

17.° Brunâtres, dans la *petite Sarcelle, etc.*

Les *Ongles*, situés à l'extrémité des doigts ou phalanges, doivent être considérés relativement, I. à leur FORME; II. à leur LONGUEUR; III. à leur COULEUR.

I. Les *Ongles*, considérés relativement à leur FORME, sont :

1.° Pointus, dans un grand nombre d'Oiseaux.

2.° Voûtés en arc ou très-recourbés et crochus, dans les *Oiseaux de proie.* Pl. IV, fig. 5.

3.° Crochus et forts, dans les *Martinets.*

4.° Arqués et creusés en gouttière, dans le *Noir-souci.*

5.° Arqués, un peu aplatis, obtus à leur extrémité, et sillonnés en dessous par une cannelure, dans les *Toucans.*

6.° Courbés en arc, dans la *Sitelle*, les *Grimpereaux.* Pl. IV, fig. 14.

7.° Droits et ronds, dans les *Jacanas.* Pl. IV, fig. 15.

8.° Presque droits, dans l'*Alouette.* Pl. IV, fig. 13.

9.° Larges et plats, dans les *Grèbes.*

10.° Aplatis, dans le *Lagopède de la baie d'Hudson.*

11.° Gros, dans le *Canard musqué.*

12.° Courts et convexes par dessous, dans l'*Outarde*.

13.° Étroits, dans l'*Ibis blanc*.

14.° Petits et pointus, dans les *Plongeons*.

15.° Dentelés en forme de peigne sur le bord interne du doigt intermédiaire, dans les *Hérons*, les *Butors*, les *Fous*, les *Crabiers*, les *Bihoreaux*, les *Aigrettes*, dans l'*Engoulevent*, la *Frégate*, le *Cormoran*, et sur le bord externe du doigt intermédiaire, dans quelques espèces d'*Engoulevents*. Dans l'*Engoulevent grand Ibijau*, l'ongle du doigt intermédiaire, qui n'est point dentelé, est garni de chaque côté d'un rebord membraneux.

16.° Creusés en dessous en gouttière, dans le *Kamichi*, les *Tinamous*.

17.° Très-durs, dans le *Casoar*.

II. Les *Ongles*, considérés relativement à leur LONGUEUR, sont :

1.° Très-longs, dans les *Jacanas*. Pl. IV, fig. 15.

2.° Longs, dans l'*Alouette*. Pl. IV, fig. 13.

3.° Courts, dans les *Canards*.

4.° Très-courts, dans les *Grèbes*, les *Castagneux*. Pl. V, fig. 4.

5.° Plus longs que le doigt postérieur, dans l'*Alouette*.

6.° De la longueur du doigt postérieur, dans les *Fauvettes*.

III. Les *Ongles*, considérés relativement à leur COULEUR, sont :

1.° Noirs, dans un très-grand nombre d'Oiseaux.

2.° Blancs, dans la *Bécasse blanche.*

3.° Blanchâtres, dans l'*Aracari à bec noir*, la *Girole.*

4.° Gris, dans la *Gélinotte.*

5.° Brunâtres, dans la *Caille*, la *Farlouse.*

6.° Noirs au dehors, blancs en dedans, dans le *Casoar.*

7.° D'un rouge de vermillon dans leur première moitié, et jaunes à la pointe, dans le *Jacana vert*, *etc.*

Les Ongles des doigts antérieurs sont égaux ou à peu près égaux, dans un grand nombre d'Oiseaux. L'ongle du doigt interne est aussi long que celui du doigt postérieur, dans plusieurs *Oiseaux de proie.* L'ongle du doigt postérieur est plus long et plus fort que celui des doigts antérieurs, dans le *Merle d'eau*, la *Sitelle*, les *Grimpereaux*, les *Mésanges.*

Les *Ongles* servent aux Oiseaux de proie à déchirer leur proie; aux *Pics*, aux *Grimpereaux*, à grimper autour des arbres; aux *Martinets*, aux *Hirondelles*, à s'accrocher aux murs, à leurs trous, à leurs nids; au *Grimpereau de muraille*, à grimper le long des murs; aux *Perroquets*, à grimper, à saisir leur nourriture, qu'ils portent à leur bec en la tenant avec leurs doigts; aux *Gallinacées*, à gratter la terre, etc.

APRÈS avoir développé aussi amplement que pouvait me le permettre le plan de cet Ouvrage, les *Principes* d'Ornithologie nécessaires pour parvenir à la connaissance des Oiseaux, je vais présenter succinctement quelques vues générales sur les faits les plus remarquables que nous offre leur Histoire, qui mérite toute l'attention du philosophe et celle de l'homme qui cherche à s'instruire.

Les plumes ne sont pas seulement le vêtement et la parure des Oiseaux, elles sont encore un des principaux instrumens qui servent pour le vol. Les plumes de la queue font l'office de gouvernail, les grandes plumes des ailes celui de rames; les moyennes et quelques plumes placées sous l'aile, tiennent lieu de voiles; car le vol est une navigation aérostatique, dans laquelle l'oiseau, secondé quelquefois par le vent, sait aussi le forcer et en tirer parti.

« Quand on considère un Oiseau qui vole, dit *Buffon*, rien de plus naturel aux yeux de l'habitude, rien de si étonnant aux yeux de la raison; cette masse qui s'élève dans l'air, malgré le poids de cet air qui gravit sur tous les corps, est emportée, non par une force étrangère, mais par un mouvement qui lui est propre et qui l'y soutient long-temps avec vigueur et avec grâce. Les gros et grands Oiseaux ont l'art de s'enfler et d'avoir toujours des provisions d'air en volant. Ils rendent à volonté leur corps plus ou moins

léger dans leur vol, ou plus gros lorsqu'ils nagent, ou pesant et moins gros lorsqu'ils plongent. »

« Pour donner une idée de la durée et de la continuité du mouvement dans les Oiseaux, il suffira de dire qu'un oiseau de haut vol peut se transporter à vingt lieues dans une heure. Il pourra donc aisément parcourir deux cents lieues tous les jours, en dix heures de vol : ce qui suppose plusieurs intervalles dans le jour et la nuit entière de repos, tandis que les quadrupèdes les plus agiles ne peuvent faire que trente lieues dans un jour. Nos *Hirondelles* et nos autres oiseaux voyageurs, peuvent donc se rendre de notre climat sous la ligne, en moins de sept ou huit jours. M. *Adanson* a vu et tenu à la côte du Sénégal, des *Hirondelles* arrivées le 9 octobre, c'est-à-dire, huit ou neuf jours après leur départ d'Europe. En Perse, le *Pigeon messager* fait en un jour plus de chemin qu'un homme de pied ne peut en faire en six. *Hans Sloane* assure qu'à la Barbade les *Mouettes* vont se promener en troupe à plus de deux cents milles de distance, et qu'elles reviennent le même jour. Une promenade de plus de cent trente lieues, indique assez la possibilité d'un voyage de deux cents. »

« Certaines espèces d'Oiseaux, joignant à une grande puissance de vol la faculté de s'appuyer et de se reposer sur l'eau au moyen des larges membranes de leurs pieds, ont traversé et tra-

versent encore la vaste étendue des mers qui séparent les deux continens vers le midi. Les *Pétrels bleus* s'avancent entre la nouvelle Zélande et l'Amérique, à plus de sept cents lieues des terres. Les *Paille-en-queue*, qui s'éloignent en mer jusqu'à cinq cents lieues, indépendamment d'un vol puissant et très-rapide, ont, pour fournir ces longues traites, la faculté de se reposer sur l'eau, et d'y trouver un point d'appui au moyen de leurs larges pieds entièrement palmés. D'autres, comme les *Pétrels*, passent leur vie en pleine mer, se reposent sur l'eau lorsqu'elle est calme, et y séjournent même quand les flots sont émus. La *Frégate*, qui est de tous les navigateurs ailés celui dont le vol est le plus fier, le plus puissant et le plus étendu, balancé sur des ailes d'une prodigieuse longueur, se soutient sans mouvement sensible, il semble nager paisiblement dans les airs; et lorsqu'ils sont agités par la tempête, légère comme le vent, la *Frégate* s'élève jusqu'aux nues, et va chercher le calme en s'élançant au-dessus des orages : elle voyage en tout sens, en hauteur comme en étendue; elle se porte au large à plusieurs centaines de lieues, et fournit d'un vol ces traites immenses, auxquelles la durée du jour ne suffisant pas, elle continue sa route dans les ténèbres de la nuit, et ne s'arrête sur la mer que dans les lieux qui lui offrent une pâture abondante (1). »

(1) Il n'y a point d'oiseau au monde, dit le P. *Labat*, qui

Un des phénomènes le plus intéressant que nous présente l'histoire des Oiseaux, est celui

---

vole plus haut, plus long-temps, plus aisément, et qui s'éloigne plus de terre que celui-ci. On le trouve au milieu de la mer à trois ou quatre cents lieues des terres, ce qui marque en lui une force prodigieuse et une légèreté surprenante, car il ne faut pas penser qu'il se repose sur l'eau, comme les oiseaux aquatiques; il y périrait s'il y était une fois. Outre qu'il n'a pas les pieds disposés pour nager, ses ailes sont si grandes (elles ont 14 pieds, 4 mètres 548 millimètres d'envergure) et ont besoin d'un si grand espace pour prendre le mouvement nécessaire pour s'élever, qu'il ne ferait que battre l'eau sans jamais pouvoir sortir de la mer, si une fois il s'y était abattu; d'où il faut conclure que quand on le trouve à trois ou quatre cents lieues des terres, il faut qu'il fasse sept ou huit cents lieues avant de pouvoir se reposer. *Nouveaux Voyages aux îles de l'Amérique. Paris*, 1722, tome 6.

Les *Pingouins* et les *Manchots* qui habitent au milieu des glaces australes, voyagent avec elles lorsqu'elles viennent à flotter, et sont transportés à d'immenses distances de toute terre. On en trouve à six ou sept cents lieues de la mer du Sud, ainsi que des *Pétrels* et des *Albatros*, et les marins concluent avec raison que la rencontre des *Manchots* en mer n'est point un indice certain, comme on le croit, de la proximité des terres, si ce n'est dans les parages où il n'y a point de glaces flottantes. Encore paraît-il qu'ils peuvent aller très-loin à la nage, et passer les nuits ainsi que les jours en mer, car l'élément de l'eau convient mieux à leur naturel et à leur structure.

L'imagination ne sépare pas volontiers, dit *Buffon*, l'idée du vol du nom d'oiseau; néanmoins le vol n'est qu'un attribut et non pas une propriété essentielle, puisqu'il existe des quadrupèdes avec des ailes, les *Chauve-souris*, et des oiseaux qui n'en ont point. L'*Autruche* est pour ainsi dire sans ailes, et le *Casoar* en est absolument privé, il est couvert de poils et non de plumes, et ces deux grands oiseaux semblent, à plusieurs égards, s'approcher des animaux terrestres, tandis

de

de leurs *Migrations*. Plusieurs familles se transportent par bandes au printemps, du Midi au

---

que les *Pingouins* et les *Manchots* paraissent faire la nuance entre les oiseaux et les poissons; en effet ils ont, au lieu d'ailes, de petits ailerons que l'on dirait couverts d'écailles plutôt que de plumes, et qui leur servent de nageoires. Ces Oiseaux, moins oiseaux par le vol que le poisson volant, sont aussi poissons que lui par l'instinct et par la manière de vivre. C'est donc aux *Manchots* qu'on peut spécialement donner le nom d'*Oiseaux sans ailes*, et même en s'en tenant au premier coup-d'œil, on pourrait aussi les appeler *Oiseaux sans plumes*.

La grandeur et la forme des ailes contribuent beaucoup à la puissance du vol. Dans les *Guillemots* et les *Macareux* les ailes sont si courtes, qu'à peine peuvent-ils fournir un vol faible au-dessus de la surface de la mer. Les oiseaux qui ont les ailes courtes, ont le vol pesant, tels sont les *Coqs de bruyère*, les *Faisans*, les *Perdrix*, les *Cailles*, les *Coqs*, les *Poules*, les *Paons*, les *Peintades*, *etc.* Ceux dont le corps est peu volumineux, et dont les ailes sont longues ou très-longues, volent très-vîte ou très-long-temps, comme les *Hirondelles*, les *Martinets*, les *Hirondelles de mer*, les *Goélands*, les *Mouettes*, *etc.* La forme des ailes sert à diversifier le vol des oiseaux. Le *Pigeon culbutant* tourne sur lui-même en volant, comme un corps qu'on jetterait en l'air, et c'est par cette raison qu'on l'a nommé *Pigeon culbutant*. Il vole très-vîte, s'élève très-haut, et ses mouvemens sont très-précipités et fort irréguliers.

Le vol des Oiseaux était consulté avec soin dans le temps que les aruspices faisaient partie de la religion. Les *Corbeaux*, quoique mauvais prophètes, étaient des oiseaux fort intéressans; car la passion de prévoir les événemens futurs, même les plus tristes, est une ancienne maladie du genre humain; aussi s'attachait-on beaucoup à étudier toutes leurs actions, toutes les circonstances de leur vol, toutes les différences de leurs voix, dont on avait compté jusqu'à soixante-quatre inflexions distinctes. Quelques-uns ont poussé la folie jusqu'à

Nord, et l'automne, du Nord au Midi. C'est alors que les plages septentrionales offrent à l'observateur une multitude d'oiseaux parmi les *Oies*, les *Canards*, et même parmi les *Passereaux*, sur-tout ceux à bec fin, qui sont attirés vers ces régions par la température douce du printemps, qui fait éclore dans les étangs, les marais, sur les bords des eaux, sur les rivages de la mer, une multitude prodigieuse d'animaux de différentes classes, comme insectes, amphibies, poissons, qui leur servent de nourriture. Lorsque par un séjour prolongé dans ces régions, ils ont détruit la surabondance des germes et des individus que la nature leur a destinés pour pâture, sur-tout lorsque les premiers froids leur annoncent une congellation prochaine des étangs et des marais, ils gagnent les climats plus tempérés, qui leur fournissent successivement les mêmes ressources. On peut même assurer que le

---

manger le cœur et les entrailles de ces oiseaux, dans l'espérance de s'approprier leur don de prophétie.

Les montagnards tirent de la façon de voler du *Choucas des Alpes*, des présages météorologiques; si son vol est élevé, on dit qu'il annonce le froid, et que lorsqu'il est bas il promet un temps plus doux.

Toute la science de l'avenir des habitans de l'air, se borne à connaître mieux que nous l'élément qu'ils habitent, à être plus susceptibles de ses moindres impressions, à pressentir ses moindres changemens, et à nous les annoncer par certains cris et certaines actions qui sont en eux l'effet naturel de ces changemens.

plus grand nombre des familles du genre volatile sont condamnées chaque année, par la Nature, à l'émigration, mais l'année suivante les rappelle sur les lieux de leur naissance (1).

---

(1) Les Oiseaux qui vivent de vers, comme les *Vanneaux*, ne se tiennent guère plus de vingt-quatre heures dans le même canton, et cette inconstance est fondée sur un besoin réel; un canton épuisé de vers en un jour, le lendemain la troupe est forcée de se transporter ailleurs. Au mois d'octobre, les *Vanneaux* sont très-gras; c'est le temps où ils trouvent la plus ample pâture, parce que dans cette saison humide, les vers sortent de terre à milliers: mais les vents froids qui soufflent vers la fin de ce mois, en les faisant rentrer en terre, obligent les *Vanneaux* de s'éloigner. C'est la même cause de la disparition de tous les oiseaux vermivores ou mangeurs de vers, et de leur départ de nos contrées, ainsi que de toutes celles du Nord, aux approches du froid; ils vont chercher leur nourriture dans le Midi, où commence alors la saison des pluies: mais par une semblable nécessité, ils sont forcés de quitter au printemps les terres du Midi, l'excès de la chaleur et de la sécheresse y causant en été le même excès que le froid de nos hivers, par rapport à la disparition des vers, qui ne se montrent à la surface de la terre que lorsqu'elle est en même temps humide et tempérée.

Aux Antilles, dit M. *Baillon*, la terre est, durant six mois de l'année, d'une dureté comme d'une sécheresse extrêmes; elle ne reçoit pas dans tout ce temps une seule goutte d'eau, il est impossible qu'aucun ver séjourne alors à sa superficie; aussi pendant ce temps de sécheresse, on n'aperçoit dans les îles aucun oiseau vermivore; mais dès les premiers jours de la saison des pluies, on voit ces oiseaux arriver par essaims.

Lorsque les Oiseaux ne trouvent plus dans un pays les insectes qui leur conviennent, ils passent dans des contrées moins froides, qui leur offrent en abondance cette proie sans laquelle ils ne peuvent subsister; et il est si vrai, que c'est là

« Tandis qu'une partie de la création publie chaque jour aux mêmes lieux les louanges du Créateur, dit *Châteaubriant*, une autre partie voyage pour raconter ses merveilles. Des courriers traversent les airs, se glissent dans les eaux, franchissent les monts et les vallées. Ceux-ci arrivent sur les ailes du printemps, et bientôt disparaissant avec les zéphyrs, suivent de climats en climats leur mobile patrie; ceux-là s'arrêtent à

---

la cause générale et déterminante des migrations des Oiseaux; que ceux-là partent les premiers qui vivent d'insectes voltigeans, et pour ainsi dire aériens, parce que ces insectes manquent les premiers; ceux qui vivent de larves, de fourmis et autres insectes terrestres, en trouvent plus long-temps et partent plus tard; ceux qui vivent de baies, de petites graines et de fruits qui mûrissent en automne, et restent sur les arbres tout l'hiver, n'arrivent aussi qu'en automne, et restent dans nos campagnes la plus grande partie de l'hiver; ceux qui vivent des mêmes choses que l'homme, et de son superflu, restent toute l'année à portée des lieux habités; enfin, de nouvelles cultures qui s'introduisent dans un pays, donnent lieu, à la longue, à de nouvelles migrations : c'est ainsi qu'après avoir établi à la Caroline la culture de l'orge, du riz et du froment, les colons y ont vu arriver régulièrement chaque année des volées d'oiseaux qu'on n'y connaissait point, et à qui l'on a donné, d'après la circonstance, les noms d'*Oiseaux de riz*, d'*Oiseaux à blé*, *etc.* D'ailleurs, il n'est pas rare de voir dans les mers d'Amérique des nuées d'oiseaux attirés par des nuées de papilions si considérables, que l'air en est obscurci. Dans tous les cas, il paraît que c'est moins le climat et la saison que l'article des subsistances, la nécessité de vivre, qui décide principalement de leur marche, qui les fait errer de contrées en contrées, passer et repasser les mers, ou qui les fixe pour toujours dans un même pays.

l'habitation de l'homme : voyageurs lointains, ils réclament l'antique hospitalité. Chacun suit son inclination dans le choix d'un hôte; le *Rouge-gorge* s'adresse aux cabanes, l'*Hirondelle* frappe aux palais ».

La demeure des Oiseaux n'est point circonscrite dans d'étroites limites comme celle des Quadrupèdes, parce qu'ils peuvent, à l'aide de leurs ailes, franchir les espaces et même traverser les mers. Ils semblent plus appartenir à l'air qu'à la terre ; ils forment des républiques ambulantes qui traversent l'atmosphère à des époques régulières, exécutent des évolutions aériennes, tantôt se pressent en phalanges, tantôt se disposent en triangles (1), ou s'étendent en front de bataille, ou se dispersent en escadrons légers. Ces flux et ces reflux d'Oiseaux qui circulent en longues bandes dans l'atmosphère, qui établissent une espèce de communication entre toutes les contrées, forment une sorte d'équilibre de vie, les pays chauds envoyant pendant l'été leurs Oiseaux dans les pays froids, et les pays froids renvoyant alors les leurs en échange.

---

(1) La figure triangulaire et isocèle que prennent les vols d'*Oiseaux voyageurs*, est la plus favorable pour fendre les airs ; l'oiseau placé à la pointe, est le plus fatigué de la bande; aussi chacun prend cette place à son tour. Lorsque le vent rompt les rangs des *Cigognes*, elles se resserrent en cercle, ce qu'elles exécutent aussi lorsqu'un *Aigle* les attaque. Voyez le *nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, à l'article *Oiseau*.

« Les Oiseaux connaissent, par un instinct admirable, les vents qui leur conviennent, le temps qui leur est favorable; ils prévoient de loin l'arrivée des frimats ou le retour du printemps, par la science des météores qu'ils apprennent en vivant sans cesse au milieu des airs. Ils dirigent leur route sans boussole, ils parcourent le domaine de l'atmosphère, visitent l'empire de la foudre, se plongent dans l'épaisseur des nuages, surmontent la région des tempêtes, respirent l'éther des cieux, et s'élancent vers l'astre du jour. Enfin, ils descendent avec le zéphyr sur une terre hospitalière, en la saluant de leurs chants; ils y trouvent leur nourriture toute préparée des mains de la Providence, des asiles sûrs, des bocages frais, des arbres et des arbustes chargés de fruits, des bois, des ombrages, et le berceau de leur postérité.

» Les Oiseaux qui émigrent chaque année partent en automne et reviennent au printemps, et d'autres partent au printemps pour retourner en automne. Nos races infectivores, et plusieurs granivores, ne trouvant plus, à l'entrée de l'hiver, qu'une terre privée de ses productions, sont obligés de s'enfuir dans des climats plus prospères. En effet, le triste hiver, saison de mort, est le temps du sommeil ou plutôt de torpeur de la Nature; les insectes sans vie, les reptiles sans mouvement, les végétaux sans verdure et sans

accroissement (1), tous les habitans de l'air détruits ou relégués, ceux des eaux renfermés dans des prisons de glaces, et la plupart des animaux terrestres confinés dans les cavernes, les antres et les terriers, tout nous présente les images de la langueur et de la dépopulation; mais le retour des oiseaux au printemps, est le premier signal et la douce annonce du réveil de la Nature vivante; et les feuillages renaissans et les bocages revêtus de leur nouvelle parure, sembleraient moins frais sans les nouveaux hôtes qui viennent les animer de leurs chants.

Mais si ces hôtes de l'été fuient nos bois en automne, c'est alors qu'arrivent les oiseaux d'hiver. Par un temps sombre et grisâtre d'automne, lorsque la bise souffle sur les champs, on voit passer dans les brouillards de l'air des détachemens de *Vanneaux*, de *Pluviers*, suivis des bandes triangulaires de *Grues*, de *Cigognes*, d'*Oies*, de *Canards*, de *Sarcelles*, qui traversent un ciel mélancolique. Ils s'abattent, soit dans les prairies inondées, soit dans les marais remplis de joncs, ou se répandent dans les clairières des bois humides dépouillés de leur feuillages. Ils poussent par intervalles des cris tristes comme l'hiver qu'ils ramènent, comme le murmure des vents dans les forêts effeuillées.

---

(1) Ceci ne s'applique pas à la famille des *Mousses* et des *Lichens*, qui sont en végétation pendant l'hiver.

Les *Oiseaux palmipèdes* et ceux de rivage, nous arrivent en hiver des contrées septentrionales. Lorsqu'ils retournent au printemps dans leur humide et froide patrie d'où les glaces les avaient chassés, nous voyons revenir, avec les fleurs et les beaux jours, les utiles et charmans Oiseaux infectivores et granivores. Ils retournent des contrées méridionales dans leur pays natal, où les appellent une nourriture abondante, et l'espérance d'une nouvelle postérité.

« Les Oiseaux qui paraissent dans les mois des tempêtes et des frimats, ont des voix tristes et des mœurs sauvages, comme la saison qui les amène; ils ne viennent point pour se faire entendre, mais pour écouter. Il est remarquable que les *Sarcelles*, les *Canards*, les *Oies*, les *Bécasses*, les *Pluviers*, les *Vanneaux*, qui servent à notre nourriture, arrivent quand la terre est dépouillée, tandis que les Oiseaux qui nous viennent dans la saison des fruits, n'ont avec nous que des relations de plaisir. Ainsi, de quelque point de l'horizon que le vent souffle, il nous apporte un présent de la Providence (1). »

» Tous les accidens des mers, le flux et le reflux, le calme et l'orage, les vents et les tempêtes, sont prédits par les Oiseaux. Les uns se placent à plusieurs centaines de lieues d'une terre inconnue, et deviennent un indice certain pour

(1) Génie du Christianisme, tome 2, pag. 36 et suiv.

le pilote qui les découvre. D'autres se cantonnent sur un rescif, et sentinelles vigilantes, élèvent pendant la nuit une voix lugubre pour écarter les navigateurs; d'autres encore, par la blancheur de leur plumage, sont de véritables phares sur la noirceur des rochers. Le *Pétrel cendré* et l'*Oiseau de tempête*, compagnes des mariniers, suivent la course des navires et prophétisent la tempête. Les matelots leur attribuent quelque chose de sacré, et leur donnent religieusement l'hospitalité quand le vent les jette à bord. L'*Oiseau de pluie*, l'*Engoulevent de la Caroline*, ne se montrent ou ne crient jamais plus fréquemment que lorsqu'il doit pleuvoir.

« Dans les premiers âges du monde, dit *Châteaubriant*, c'était sur le départ et l'arrivée des Oiseaux que les laboureurs et les bergers réglaient leurs travaux; on supposa que des animaux qui prédisaient les saisons et les tempêtes, ne pouvaient être que les interprètes de la Divinité.

» Les peuples de l'Inde, les Nègres et les sauvages Américains gardent cette manière de compter, pour régler le temps de leurs travaux rustiques, sur le départ et l'arrivée des oiseaux. Un Siminole de la Floride vous dit: La fille s'est mariée à l'arrivée du *Colibri*. — L'enfant est mort quand la *Nompareille* a mué. — Cette mère a autant de fils qu'il y a d'œufs dans le nid du *Pélican*.

» Les sauvages du Canada marquent la sixième heure du soir, par le moment où les ramiers vont boire aux sources. Le passage des divers Oiseaux règle la saison des chasses. Le temps des récoltes du maïs, du sucre d'érable, de la folle avoine, est annoncé par certains animaux qui ne manquent jamais d'accourir à l'heure du banquet. »

La plupart des Oiseaux sont monogames, c'est-à-dire, qu'un mâle s'unit à une seule femelle, comme les *Oiseaux de proie* et les *Passereaux*. Quelques-uns sont polygames, c'est-à-dire, que les mâles réunissent sous leur empire plusieurs femelles, comme les *Gallinacées*, les *Canards*, *etc.* Dans les premiers, savoir, les monogames, le mâle et la femelle réunissent tous leurs efforts pour construire un Nid qui est fait ordinairement avec beaucoup d'art. Le mâle paraît se charger spécialement de rassembler et d'apporter les matières dont le nid doit être composé, et la femelle du soin de les arranger. Elle les met en œuvre en pliant et en entrelaçant avec son bec les brins de plantes desséchées; c'est ainsi qu'elle donne la première forme et la solidité au nid; et à mesure qu'elle le garnit, elle pèse sur les substances qu'elle à accumulées, en les écartant et les arrangeant par les mouvemens de tout son corps; elle les moule et leur fait prendre une forme convenable: dans les petits oiseaux le nid est ordinairement plus spacieux à

son fond que vers les bords. La plupart des Oiseaux en liberté construisent leur nid avec beaucoup de soin, et le façonnent avec un art admirable; il n'y a que ceux qui profitent des nids abandonnés par les autres oiseaux, ou qui déposent leurs œufs dans des trous d'arbres, dans des fentes de rochers, dans des trous de murs, dans des trous en terre ou sur la terre nue, qui ne garnissent pas le fond sur lequel ils pondent. On a observé que le nid des *Fauvettes* en général et des oiseaux à bec fin, est mieux construit que celui des *Gros-becs*, des *Pinsons*, des *Bouvreuils*, *etc.* (1)

---

(1) Les Oiseaux qui ne sortent de leur retraite que le soir au coucher du soleil, et qui y rentrent le matin avant ou peu après son lever, tels sont les *Engoulevents*, ont l'habitude de ne point faire de nid, car il faut voir pour choisir les matériaux d'un nid, pour les employer, les entrelacer, les mettre chacun à leur place, donner la forme au tout. Ces oiseaux n'ont que trois heures de crépuscule, pendant lesquelles ils peuvent exercer avec avantage la faculté de voir; or, ces trois heures sont à peine suffisantes pour satisfaire au premier besoin, au besoin le plus pressant, le plus impérieux, devant lequel se taisent tous les autres besoins, en un mot, au besoin de manger. Ces trois heures sont à peine suffisantes, parce qu'ils sont obligés de poursuivre leur nourriture dans le vague de l'air, que leur proie est ailée comme eux, il ne leur en reste donc pas assez pour construire un nid. Par la même raison les *Oiseaux de proie diurnes*, qui sont organisés à peu près de même quant au sens de la vue, et qui pour la plupart n'ont l'usage de ce sens que lorsque le soleil est sous l'horizon ou près d'y descendre, ne font guère plus de nids que les *Engoulevents*; et ce qui est plus décisif, ne s'en occupent qu'à

Il y a des Nids dont toutes les pièces sont proprement attachées et liées comme avec un fil que l'oiseau se fait avec de la bourre, du chanvre, du crin et des toiles d'araignées, tel est celui de la *grosse Mésange*. Celui du *Loriot* est façonné avec une singulière industrie.

Quelques Oiseaux suspendent leurs Nids à des branches d'arbres; d'autres les attachent à des branches ou à des feuilles qui pendent au-dessus de l'eau, et par cette précaution, ils se délivrent de la crainte de voir les singes, les serpens et d'autres ennemis gagner leur nid en montant sur les arbres, et leur enlever leurs œufs ou leurs petits. Quelques espèces d'*Hirondelles* font un nid sans bois, sans foin, sans liens, et emploient pour sa construction de la poussière ou de l'argile gâchée; ils en garnissent le dedans de substances molles et chaudes.

Les Oiseaux aquatiques font leur Nid au milieu des joncs et des roseaux, sur des touffes de ces plantes, et semblent prendre encore plus de précaution que les autres oiseaux; la plupart s'arrachent le duvet dont ils sont revêtus pour en garnir l'intérieur de leur nid; ce soin indique,

---

proportion que leur vue, plus ou moins capable de soutenir une grande clarté, prolonge pour eux le temps du travail. De tous les *Hiboux*, le *Grand-Duc* est le seul que l'on puisse dire faire un nid, et c'est aussi de tous celui qui est le moins oiseau de nuit, parce qu'il voit assez clair en plein jour pour voler et fuir à de grandes distances.

dit *Mauduyt*, que les œufs ont besoin d'une grande chaleur, car celle de l'incubation dans les lieux frais et humides aurait été probablement trop faible, sans l'attention de garnir le nid de la matière la plus propre à conserver la chaleur. Plusieurs Oiseaux aquatiques, tels que les *Poules d'eau*, posent leur nid sur l'eau même, l'attachent par des liens flexibles aux plantes voisines en état de le retenir, et le construisent de façon que, toujours porté par les eaux, il monte ou baisse avec elles. Les Oiseaux de mer, tels que les *Fous*, les *Goélands*, les *Mouettes*, les *Hirondelles de mer*, les *Manchots*, les *Pingouins*, *etc.*, ont coutume de se rassembler pour nicher sur des rochers à fleur d'eau, ou sur des îlots isolés et déserts au milieu des flots; c'est sans doute une des raisons pour lesquelles les individus de ces genres sont en général si nombreux (1).

---

(1) On cite parmi les Oiseaux qui construisent leurs nids avec le plus d'art, le *Loriot*, les *Troupiales*, les *Baltimores*, le *petit Cul jaune de Cayenne*, le *Remiz*, la *Penduline*, la *Grive*, les *Hirondelles*, le *Gros-bec d'Abyssinie*, le *Toucnam-courvi*, le *Baglafecht*, *etc.* Les *Yapous* suspendent leurs nids en forme d'alembics, comme des lampions, aux arbres de l'Amérique méridionale. Les nids des *Baltimores* ressemblent à des bourses à deux ouvertures; le *Couturier* a l'adresse de coudre une feuille détachée d'un arbre à une autre feuille placée à l'extrémité d'une branche, en forme de hotte. Le nid du *Baglafecht* est un boyau tourné en spirale comme une nautille, et suspendu aux extrémités des branches comme celui du *Toucnam-courvi*, du *Nélicourvi*, *etc.* Le nid du *Rémiz*, qui a la forme d'une poire, est suspendu avec la

« Une admirable Providence, dit *Châteaubriant*, se fait remarquer dans les nids des Oiseaux. On ne peut contempler, sans être attendri, cette bonté divine qui donne l'industrie au faible, et la prévoyance à l'insouciant.

» Aussitôt que les arbres ont développé leurs fleurs, mille ouvriers commencent leurs travaux. Ceux-ci portent de longues pailles dans le trou d'un vieux mur, ceux-là maçonnent des bâtimens aux fenêtres d'une église, d'autres dérobent le brin de laine que la brebis a laissé suspendu à la ronce. Il y a des bûcherons qui croisent des branches dans la cime d'un arbre; il y a des filandières qui recueillent la soie sur un chardon. Mille palais s'élèvent, et chaque palais est un nid; chaque nid voit des métamorphoses charmantes : un œuf brillant, ensuite un petit couvert de duvet. Ce nourrisson prend des plumes, et bientôt il va jusqu'à se percher sur le bord de son berceau, d'où il jette un premier coup-d'œil sur la Nature. Ce jeune roi des airs, qui porte encore la couronne de l'enfance autour de sa tête, ose déjà contempler le vaste ciel, la cime ondoyante des pins et les abîmes de verdure au-dessous du chêne paternel qui porte son nid, et qui donnera par la suite asile à sa postérité harmonieuse. »

---

filasse du chanvre et de l'ortie, à une branche mobile et inclinée au-dessus d'une eau courante, de sorte que nul animal ne peut détruire sa famille.

Les femelles des Oiseaux pondent des Œufs : elles les couvent constamment de leur propre chaleur, jusqu'à ce que les petits viennent à éclore ; cette action de couver s'appelle *Incubation* (1). L'étendue du nid est proportionnée à la longueur du corps de la mère et au nombre de petits qui doivent y naître, et jamais la ponte n'en prévient la structure. Dans quelques Oiseaux, tels sont les *Anis*, plusieurs femelles se réunissent pour faire un seul et même nid, y pondre et y couver en société, nourrir leurs petits en commun ; elles usent d'une précaution qui n'est point ordinaire aux oiseaux, c'est de couvrir leurs œufs avec des feuilles et des brins, à mesure qu'elles pondent. Le nombre des œufs

---

(1) La durée de l'*Incubation* varie non-seulement suivant les espèces d'Oiseaux, mais elle dépend encore de la température que les œufs éprouvent, de sorte que le froid peut retarder la sortie des petits, et la grande chaleur l'accélérer. Il ne faut qu'onze jours d'incubation aux œufs de *Mésanges ;* ceux de *Pigeons* en demandent dix-huit ; ceux de *Poules* vingt-un ; ceux de plusieurs *Oiseaux de rivage* et de *Canards* vingt-huit à trente ; et ceux du *Harle huppé* jusqu'à cinquante-sept. La chaleur naturelle de l'oiseau n'est pas d'une nécessité absolue pour l'incubation, puisque l'on fait éclore des œufs par une chaleur artificielle.

Quelques espèces d'Oiseaux déposent leurs œufs sur le sable, où la seule chaleur du soleil suffit pour les faire éclore. Le plus grand nombre au contraire les couve avec soin. Le *Coucou* seul fait une exception remarquable ; il va déposer ses œufs dans les nids des *Fauvettes*, du *Rossignol*, du *Rouge-gorge*, *etc.*, et laisse ainsi à d'autres oiseaux le soin de couver et d'élever sa géniture.

varie selon les espèces, et les petites en général, telles sont les *Mésanges*, en produisent un nombre plus considérable que les grandes espèces. La femelle ne commence à couver ses œufs que lorsque la ponte est finie; alors elle ne quitte plus le nid. Elle couve ses œufs nuit et jour avec assiduité. Les oiseaux les plus timides et les plus faibles montrent du courage et de la force quand il s'agit de sauver leurs œufs ou leurs petits (1).

Les Œufs de la plupart des oiseaux ont une couleur dominante, (blanche dans le plus grand nombre), sur laquelle sont répandues des taches plus ou moins nombreuses, plus ou moins grandes et plus ou moins variées. Ces taches grises, cendrées, brunes, noirâtres, rougeâtres, quelquefois bleues ou verdâtres, sont communément plus larges, plus pressées, et en plus grand nombre vers le gros bout.

Le Chant ou l'organe de la voix est un attribut essentiel et caractéristique des Oiseaux. Les Poissons sont muets; les Reptiles n'ont que des sifflemens; les Amphibies des sons graves et roques; les Insectes forment des accens aigus, brisés,

(1) L'attachement des Oiseaux pour leurs œufs et leurs petits est si grand, si constant, qu'on en a vu souffrir les incommodités les plus grandes et les douleurs les plus cruelles, plutôt que de les quitter. Une femelle de *Pigeon* entr'autres, dont les pattes gelèrent et tombèrent, et qui, malgré cette souffrance et cette perte de membres, continua sa couvée jusqu'à ce que ses petits fussent éclos.

monotones,

monotones, désagréables; et les Quadrupèdes hurlent d'une manière plus dure et plus fâcheuse encore.

Plus favorisée, la classe des Oiseaux possède un système de musique mieux fait, une meilleure échelle qu'un grand nombre d'individus, parcourt avec légèreté, ou dont ils soutiennent avec grâce les sons flûtés et pleins de douceur. Leur chant réunit tout ce qu'on peut attendre d'un organe plein de force et de beauté, conduit avec goût, avec intelligence, paré de tous les ornemens de détail que peuvent y joindre les accens variés de la musique, et qui devient plus intéressant encore par l'expression puissante dont il est rempli (1).

Le partage du chant dans les Oiseaux est très-inégal dans les deux sexes. C'est presque toujours le mâle qui en use le plus et le mieux; la femelle lui cède pour la voix comme pour la parure. Mais il la dédommage de cette espèce de privation, en ne s'en servant que pour lui plaire. Tout son chant lui est adressé. Suspendu dans les airs ou perché près de sa compagne, il chante son bonheur, en travaillant avec elle au berceau de la famille qui va naître. Pendant tout le temps d'une

(1) Voyez le *Mémoire sur la Voix des Oiseaux*, par M. *de Touchy*, inséré dans le procès-verbal de l'assemblée publique de la Société royale des Sciences de Montpellier, tenue le 10 décembre 1783, page 19.

incubation longue et pénible, il amuse par sa voix sa compagne muette.

Les plus grands Oiseaux sont ceux qui ont le moins de voix. Si le chant était en raison directe de la grandeur, si le *Condor*, le *Vautour*, l'*Aigle*, l'*Autruche*, et les autres géants des Oiseaux, avaient, en proportion de leur taille, une voix telle que le *Rossignol*, la *Fauvette à tête noire*, le *Moqueur d'Amérique*, l'ont en proportion de la leur, certainement ces énormes oiseaux éclipseraient tous les autres; et si leur nombre était encore relatif à leur masse, l'homme ne verrait qu'eux sur la terre, et toutes les autres espèces seraient nulles pour lui (1).

---

(1) On peut citer en Europe, parmi les Oiseaux chanteurs, le *Rossignol*, les *Fauvettes*, le *Serin*, les *Pinsons*, la *Linotte*, le *Chardonneret*, les *Alouettes*, la *Calandre*, le *Merle solitaire*, le *Turin*, la *Grive*, *etc.*, et dans les autres climats, le *Moqueur*, l'*Arada*, l'*Organiste*, le *Scarlatte*, le *Drongo*, le *Dattier*, le *Cardinal huppé*, les *Veuves*, le *Vert-brunet*, le *Gonambouck*, le *Traquet de Madagascar*, le *Cassique jaune*, le *Merle des Savanes de la Guyane*, le *Roitelet de Cayenne*.

Le *Moqueur*, si l'on en croit les Américains, est le chantre le plus excellent parmi tous les volatiles de l'univers, sans même en excepter le *Rossignol;* car il charme, comme lui, par les accens flatteurs de son ramage, et de plus il amuse par le talent inné qu'il a de contrefaire le chant, ou plutôt le cri des autres oiseaux; et c'est de là sans doute que lui est venu le nom de *Moqueur*. Aussi les Sauvages lui ont-ils donné le nom de *Cencontlatolli*, qui veut dire quatre cents langues, et les Savans celui de *Polyglotte*, qui signifie à peu près la même chose. Le *Martin* originaire de l'Inde et des Philippines, s'apprivoise fort vîte; il apprend facilement à parler. Tenu dans

La Nature a destiné à chaque espèce d'Oiseaux une nourriture déterminée. Les uns sont carnivores et déchirent leurs victimes vivantes, comme plusieurs espèces d'*Oiseaux de proie diurnes*; d'autres préfèrent les cadavres même les plus corrompus, tels sont les *Vautours*, les *Buses*, les *Corbeaux*. Quelques-uns sont ictyophages et se nourrissent de poissons, comme la plupart des espèces de la famille des *Oies* ou *Canards*, et même quelques-unes de celles des *Faucons* et des *Vautours* (1). La plupart des *Passereaux* et des

---

une basse-cour, il contrefait de lui-même les cris de tous les animaux domestiques, coqs, poules, oies, petits chiens, moutons, etc., et il accompagne son babil de certains gestes qui sont remplis de gentillesse.

En général les Oiseaux d'Amérique sont plus recommandables par l'éclat de leurs couleurs, que par l'agrément de leur ramage. On doit considérer que, proportion gardée, il y a peut-être dix fois plus d'oiseaux dans les climats chauds que dans les nôtres, et il n'est pas surprenant que dans un aussi grand nombre, il s'en trouve quelques-uns dont le chant est agréable. Sur près de trois cents espèces que nos observateurs connaissent en Amérique, on n'en peut guère citer que cinq ou six qui chantent agréablement, presque tous les autres n'ayant au lieu de chant qu'un cri désagréable. En France, au contraire, sur cent ou cent vingt espèces d'oiseaux, nous pourrions compter aisément vingt ou vingt-cinq espèces chantantes avec agrément pour notre oreille.

(1) On a donné à divers Oiseaux une dénomination tirée de la nourriture qu'ils prennent. C'est ainsi qu'on a nommé *Carnivores*, ceux qui vivent de chair; *Piscivores*, ceux qui se nourrissent de poissons; *Granivores*, *Herbivores*, *Carpophages* ou *Frugivores*, *Entomophages* ou *Insectivores*, *Ver-*

Gallinacées se nourrissent également de graines et d'insectes. Plusieurs espèces de la famille des *Pies* ou *Corbeaux*, recherchent par préférence les larves des Insectes et les Limaçons. Les *Pics*

---

mivores, ceux qui vivent de graines, d'herbes, de fruits, d'insectes, de vers; *Acantophages*, ceux qui ne vivent que de chardons; *Pamphages* ou *Omnivores*, ceux qui se nourrissent également de toutes choses; *Pulvérateurs*, ceux qui ont l'instinct de gratter la terre.

La conformation des pieds a fait nommer *Fissipèdes* les Oiseaux qui ont les doigts libres et séparés; et *Palmipèdes*, ceux dont les doigts sont engagés dans une membrane; la longueur des jambes a fait appeler *Imantopèdes* ceux qui ont les cuisses et les jambes longues.

On a nommé *Macroptères* les Oiseaux qui ont les ailes longues, et *Brachyptères* ceux qui ont les ailes courtes; *Diurnes*, ceux qui volent et butinent le jour; *Nocturnes*, ceux qui ne sortent que la nuit; *Rapaces*, ceux qui vivent de proie; et *Demi-rapaces*, ceux qui, comme les *Corbeaux*, n'ont pas le bec crochu.

On appelle *Oiseaux sédentaires*, ceux qui trouvent en tout temps dans les pays où ils sont nés, ce qui leur est nécessaire; *Oiseaux de passage*, ceux qui se montrent et disparaissent tous les ans à des époques marquées; *Oiseaux erratiques*, ceux qui, plus vigoureusement constitués que les *sédentaires*, trouvant par-tout une température qui leur convient et les alimens dont ils se nourrissent, ne se fixent nulle part. Ces oiseaux fréquentent le bord des eaux pour y trouver leur nourriture. Les *Hérons* sont, parmi les *Oiseaux de rivage*, des *Oiseaux erratiques* : les *Goélands*, les *Pétrels*, *etc.*, qui se reposent sur les flots ou sur des bancs de glaces flottantes, sont des *Oiseaux erratiques*, parmi les *Oiseaux de mer*.

Des peuples entiers ont mérité le nom de *Struthophages*, par l'usage où ils étaient de manger de l'*Autruche;* et ces peuples étaient voisins des *Eléphantophages*, qui ne faisaient pas meilleure chère.

brisent et forent avec leur bec vigoureux l'écorce des arbres, et happent avec leur langue vermiforme et gluante les insectes qui sont nidulés entre l'écorce et l'aubier. Quelques espèces, comme le *Coucou*, ont un appetit prononcé pour les Lepidoptères ou les Papilions.

Les *Hirondelles* et les *Martinets* qui volent en ouvrant leur large bec, engloutissent une multitude de petits insectes que nous avons de la peine à apercevoir. Plusieurs espèces d'*Échassiers* ou *Oiseaux de rivage* se nourrissent de coquillages et d'insectes marins. D'autres ont obtenu pour pâture la nombreuse famille des vers (1). Quelques espèces d'*Oies* et de *Canards* se contentent, pour toute nourriture, de plantes aquatiques. Plusieurs Oiseaux ont le bec assez fort pour ouvrir et briser les fruits les plus durs. Le *Bec-croisé* de nos montagnes, par la disposition de la partie crochue de ses deux mandibules croisées, peut écarter avec facilité les écailles ligneuses des cônes de pins et de sapins qui recouvrent leurs noyaux ou pignons. Le *Casse-noix*, le *Gros-bec*, le *Dur-bec*, se nourrissent également de noisettes, de noyaux, etc.

---

(1) Il paraît que les *Bécasses*, les *Bécassines*, les *Chevaliers*, les *Barges*, et la plupart des Oiseaux de marais qui fouillent la terre humide pour trouver leur pâture, cherchent et discernent leur nourriture plutôt par l'odorat que par les yeux. La pointe de leur bec, charnue plutôt que cornée, paraît susceptible d'une espèce de tact propre à démêler dans la terre fangeuse l'aliment qui leur convient.

D'autres Oiseaux sont conduits par un instinct plus spécial. Le *Pique-bœuf* sait ouvrir à coups de bec, sur le dos des bœufs, de petites tumeurs causées par la piqûre d'une espèce de mouche. Les *Anis* se posent aussi sur les bœufs et les vaches pour manger les tignes, les vers et les insectes nichés dans le poil de ces animaux. En hiver, les *Corneilles noires*, dont on voit autour des lieux habités des volées nombreuses, se tiennent presque toujours à terre pendant le jour, errent pêle-mêle avec les troupeaux et les bergers, voltigent sur les pas des laboureurs, et sautent quelquefois sur le dos des cochons et des brebis avec une familiarité qui les ferait prendre pour des oiseaux domestiques et apprivoisés. La *Pie* monte sur le dos des cochons et des brebis, et court après la vermine de ces animaux, avec cette différence que le cochon reçoit ce service avec complaisance, au lieu que la brebis, sans doute plus sensible, paraît le redouter. Les *Étourneaux* suivent volontiers les bœufs et autre gros bétail paissant dans les prairies, attirés, dit-on, par les insectes qui voltigent autour d'eux, ou peut-être par ceux qui fourmillent dans leur fiente, et en général dans toutes les prairies.

La *Lavandière* qui se tient au bord des eaux, et les *Bergeronettes* qui fréquentent le milieu des prairies, suivent les troupeaux, voltigent souvent dans les champs autour du laboureur, et

accompagnent la charrue pour saisir les vermisseaux qui fourmillent sur la glèbe fraîchement renversée. Dans les autres saisons, les mouches que le bétail attire, et tous les insectes qui peuplent les rives des eaux dormantes, sont la pâture de ces oiseaux. L'espèce d'affection que les *Bergeronettes* marquent pour les troupeaux ; leur habitude à les suivre dans la prairie ; leur manière de voltiger, de se promener au milieu du bétail paissant, de s'y mêler sans crainte, jusqu'à se poser quelquefois sur le dos des vaches et des moutons ; leur air de familiarité avec le berger qu'elles précèdent, qu'elles accompagnent sans défiance et sans danger, qu'elles avertissent même de l'approche du loup ou de l'oiseau de proie, leur ont fait donner un nom approprié, pour ainsi dire, à cette vie pastorale.

Le *Mitilène de Provence* avertit les autres oiseaux, par ses cris répétés, de l'apparition du *Milan*, de la *Buse* et de l'*Épervier*. L'*Ortolan de rosaux* qui a presque toujours l'œil au guet comme pour découvrir l'ennemi, lorsqu'il aperçoit quelques chasseurs, jette un cri qu'il répète sans cesse, et qui non-seulement les ennuie, mais quelquefois avertit le gibier et lui donne le temps de faire sa retraite. A Cayenne, l'*Arada*, dont le chant est en quelque façon supérieur à celui du *Rossignol*, et qui chante presque dans toutes les saisons, a, de plus que son chant, une espèce de sifflet par lequel il imite parfaitement

celui d'un homme qui en appelle un autre : les voyageurs y sont souvent trompés ; si l'on suit le sifflet de cet oiseau, c'est un sûr moyen de s'égarer, car à mesure qu'on s'approche, il s'éloigne peu à peu en sifflant de temps en temps. Les *Guirarous*, assez communs dans l'intérieur de la Guyane, crient de temps en temps tous à la fois, mettant un intervalle entre chaque cri ; ce cri, peu agréable en lui-même, est un renseignement précieux pour les voyageurs égarés, perdus dans les immenses forêts de la Guyane, ils sont sûrs de trouver une rivière en allant à la voix des *Guirarous*. Les *Anis*, dès qu'ils aperçoivent un animal capable de nuire, en avertissent aussitôt tous leurs semblables par un cri très-distinct, qui est prolongé et répété tant que le péril dure. A l'île de Bourbon, le *Petit-Simon* se laisse approcher de très-près, il vole toujours en troupe, vit d'insectes et de petits fruits mous ; lorsqu'il aperçoit dans la campagne une perdrix courir à terre, un lièvre, un chat, etc., il voltige à l'entour en faisant un cri particulier ; aussi sert-il d'indice au chasseur pour trouver le gibier.

L'Oiseau de la Caroline, nommé *Martinet couleur de pourpre*, niche dans des trous qu'on laisse ou qu'on fait exprès pour lui autour des maisons, et dans des calebasses qu'on suspend à des perches pour l'attirer. On le regarde comme un animal utile, parce qu'il éloigne, par ses cris, les oiseaux de proie et autres bêtes voraces,

ou plutôt parce qu'il avertit de leur apparition.

Le *Fourmeiron*, qui se nourrit principalement de fourmis, se place à l'ouverture de la fourmilière, de façon qu'il la bouche entièrement avec son corps, et que les fourmis pressées de sortir, s'embarrassent dans ses plumes; alors il prend l'essor, et va déposer, en secouant ses plumes sur un terrain uni, toute la provision dont il est chargé; ainsi la table est mise pour lui, et il mange à son aise tout le gibier de sa chasse.

Le *Pic vert* se tient à terre plus souvent que les autres *Pics*, sur-tout près des fourmilières, où l'on est assez sûr de le trouver et même de le prendre avec des lacets. Il attend les fourmis au passage, couchant sa longue langue dans le petit sentier qu'elles ont coutume de tracer et de suivre à la file; et lorsqu'il sent sa langue couverte de ces insectes, il la retire pour les avaler : mais si les fourmis ne sont pas assez en mouvement, et lorsque le froid les tient encore enfermées, il va sur la fourmilière, l'ouvre avec les pieds et le bec, et s'établissant au milieu de la brèche qu'il vient de faire, il les saisit à son aise et avale aussi leurs chrysalides. Le *Torcol*, qui se nourrit de fourmis, darde sa langue dans une fourmilière, et la retire chargée de ces insectes retenus par la liqueur visqueuse dont elle est enduite.

On trouve dans l'intérieur de l'Afrique, à quelque distance du Cap de Bonne-Espérance, le *Coucou indicateur*, oiseau connu par son ins-

tinct singulier d'indiquer les nids des abeilles sauvages. Le matin et le soir sont les deux temps de la journée où il fait entendre son cri, qui est fort aigu, et semble appeler les chasseurs et autres personnes qui cherchent le miel dans le désert. Ceux-ci lui répondent d'un ton plus grave, en s'approchant toujours : dès qu'il les aperçoit, il va planer sur l'arbre creux où il connaît une ruche, et si les chasseurs tardent de s'y rendre, il redouble ses cris, vient au-devant d'eux, retourne à son arbre, sur lequel il s'arrête et voltige, et qu'il leur indique d'une manière très-marquée. Il n'oublie rien pour les exciter à profiter du petit trésor qu'il a découvert, et dont il ne peut apparemment jouir qu'avec l'aide de l'homme. Tandis qu'on travaille à se saisir du miel, il se tient dans quelque buisson peu éloigné, observant avec intérêt ce qui se passe, et attendant sa part du butin qu'on ne manque jamais de lui laisser, mais point assez considérable, comme on pense bien, pour le rassasier, et par conséquent risquer d'éteindre ou d'affaiblir son ardeur pour cette espèce de chasse.

Les Oiseaux sont en général très-actifs et vigilans. Leur chant exprime leurs désirs, et fait oublier à leur femelle les peines de l'incubation. On les divise en diurnes et nocturnes. Les diurnes sont ceux qui veillent le jour, et cherchent leur nourriture lorsque le soleil paraît sur notre horizon. Le plus grand nombre des oiseaux appar-

tient à cette famille. Les *Oiseaux nocturnes* ou oiseaux de nuit, sont ceux dont la rétine est douée d'une si grande sensibilité, qu'elle peut représenter à l'animal l'image des objets extérieurs, lorsqu'elle est affectée par les rayons de lumière les moins énergiques. Les oiseaux de nuit poursuivent leur proie sur-tout pendant le crépuscule. Parmi les *Oiseaux diurnes*, on trouve quelques espèces qui veillent une partie de la nuit pendant le temps de l'incubation de leur femelle, et font retentir l'air de leurs chants mélodieux; le *Rossignol* nous en fournit un exemple. D'autres sont éveillés de très-grand matin, et annoncent leur réveil par leur chant, comme le *Coq*, le *Momot*, le *Bonjour-commandeur*, le *grand Béfroi*. Aucun oiseau n'est plus matinal que le *Piripi*, et l'on est assuré quand on entend sa voix, que le jour commence à poindre. Le *Réveille-matin* ou *Caille de Java*, que la douceur de son naturel rend susceptible d'être apprivoisée au même degré que nos poules domestiques, ne chante et ne vit que lorsqu'elle voit le soleil; dès qu'il se lève, elle célèbre son retour par des cris d'alégresse qui réveillent toute la maison. A Cayenne, les *Tinamous Magouas* se rappellent par un sifflement qui se fait entendre de loin, et régulièrement à six heures du soir, c'est-à-dire, au moment même du coucher du soleil dans ce climat; de sorte que quand le ciel est couvert, et qu'on entend le *Magoua*, on

est aussi sûr de l'heure que si l'on consultait une pendule; il ne siffle jamais la nuit, à moins que quelque chose ne l'effraie.

La plupart des Oiseaux sont dépourvus d'armes offensives. La nature leur ayant donné les moyens de s'élever rapidement au-dessus de la terre, et de parcourir dans tous les sens la région des airs, les armes leur étaient inutiles. D'ailleurs, lorsque le besoin les rappelle sur terre, ils savent par plusieurs moyens éluder la poursuite de leurs ennemis, et se mettre à couvert par leur vitesse et leur vol diversifié. Ceux qui vivent en famille, comme les *Flammants*, établissent des sentinelles qui les avertissent par un cri particulier de l'approche de l'ennemi. Quelques Oiseaux cependant présentent des armes vraiment offensives.

Les *Oiseaux de proie* sont redoutables par leur bec et leurs ongles. Quelques espèces, comme la *Peintade*, ont sur le dessus de la tête une espèce de corne; d'autres, comme quelques *Gallinacées*, ont les jambes armées d'éperons ou ergots; d'autres ont le contour des ailes muni d'un ongle dur, pointu et pénétrant, comme le *Kamichi*, les *Vanneaux armés*, le *Vautour armé*, *etc.*

La durée de la vie dans les Oiseaux est en général plus longue que dans les Quadrupèdes, ce que l'on ne doit rapporter qu'à la texture de leurs os, dont la substance moins solide, plus légère

que celle des os des quadrupèdes, reste plus long-temps poreuse, en sorte que l'os ne se durcit, ne se remplit, ne s'obstrue pas aussi vîte, à beaucoup près, que dans les quadrupèdes, cet endurcissement de la substance des os étant la cause générale de la mort naturelle. On a vu des *Linottes* prisonnières âgées de quatorze à quinze ans, et même dix-sept ans; des *Coqs* âgés de vingt ans; des *Chardonnerets* de vingt-trois ans; des *Perroquets* âgés de plus de soixante, et même de quatre-vingts ans; des *Pigeons* de vingt-deux ans. On a dit qu'une *Oie* avait vécu quatre-vingts ans, un *Pélican* autant; un *Cygne* plus d'un siècle. L'*Aigle* passe pour vivre très-long-temps. Il paraît avéré que le *Corbeau* vit quelquefois un siècle, et davantage. On en a vu dans plusieurs villes de France qui avaient atteint cet âge; et dans tous les pays et dans tous les temps, il a passé pour un oiseau très-vivace. On a élevé des *Pies* qui ont vécu plus de vingt ans. Les *Gallinacées*, tels que le *Coq*, le *Faisan*, le *Dindon*, le *Paon*, les *Perdrix*, peuvent vivre de douze à vingt ans. Les *Alouettes* vivent huit à dix ans, selon *Olina;* douze, selon d'autres; vingt-deux et même vingt-quatre, selon quelques autres. Les *Cailles*, les *Veuves*, vivent douze ou quinze ans; le *Cujelier*, la *Fauvette babillarde*, huit à dix ans; les *Pigeons*, les *Tourterelles*, huit à neuf ans; les *Merles*, les *Étourneaux*, sept à huit ans; les *Bengalis*, six à sept ans; les *Moi-*

neaux, cinq ou six ans; les *Cailles*, quatre ou cinq ans (1).

Dans l'économie générale de la Nature, on doit avoir égard à l'influence des Oiseaux. Chacun d'eux est appelé à un travail particulier. Quelques oiseaux, comme les *Vautours*, quelques *Faucons* et les *Corbeaux*, se nourrissent de cadavres et purifient nos demeures. Plusieurs espèces de la famille des *Pies* ou *Corbeaux* se contentent, pour leur nourriture, de vers et des débris des substances animales. Les familles des

---

(1) Les Oiseaux sont sujets à un grand nombre de maladies qui abrégent la durée de leur vie, telles sont : les *Abcès*, les *Aphthes* ou *Chancres*, l'*Asthme*, la *Constipation*, le *Flux de ventre*, la *Gale à la tête et aux yeux*, la *Goutte*, les *Jambes cassées*, la *Langueur*, le *Mal-caduc*, le *Mal au croupion*, la *Pépie*, la *Phthisie*, les *Poux* ou *Pucerons*, la *Perte de la vue*, le *Rhûme* ou *Voix enrouée*, la *Mue*. Voyez le nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, tome 16, page 158.

La *Mue*, qui est une maladie naturelle à tous les Oiseaux, occasione souvent leur mort. Elle cause la chute des plumes, qui a lieu dans le plus grand nombre d'espèces, une fois par an, et dans quelques espèces, deux fois l'année, dans les *Veuves*. Les *Cailles* quittent leurs plumes deux fois par an, à la fin de l'hiver et à la fin de l'été; chaque mue dure un mois. Les *Canards* et les *Oies* sauvages et privés, sont sujets à une mue presque subite, dans laquelle leurs grandes plumes tombent en peu de jours, et souvent en une seule nuit, et non-seulement les *Oies* et les *Canards*, mais encore tous les oiseaux à pieds palmés et à becs plats, paraissent être sujets à cette grande mue. Elle arrive aux mâles après la pariade, et aux femelles après la nichée. La mue dure environ trente jours pour les *Canards*, et quarante pour les *Cravants* et les *Oies*.

Oies ou *Canards*, oiseaux nageurs par excellence, sont appelées par la nature à restreindre la trop grande multiplication des plantes et des animaux aquatiques. Les *Echassiers* à longs pieds, à long bec et à long cou, parcourent avec facilité les bords des étangs, des rivières et de la mer, et savent trouver dans la vase une multitude d'insectes qui en corrompraient bientôt les bords, si ces animaux étaient abandonnés à leur étonnante multiplication. Les Oiseaux de la famille des *Gallinacées*, en diminuant le nombre des graines et des vermisseaux, servent à contenir dans de justes bornes le règne végétal et l'empire des insectes. Les *Passereaux* se nourrissent de semences d'herbes, d'arbustes, et même d'insectes; on ne saurait calculer les services qu'ils rendent, par cette consommation, dans l'économie générale de la nature; aussi la destruction des petits oiseaux, et sur-tout des *Becs-fins*, soit par la chasse au fusil, soit par celle aux filets, a-t-elle donné lieu à la multiplication désastreuse d'une foule de chenilles et d'insectes qui causent depuis plusieurs années des dommages inestimables à nos récoltes, et sur-tout aux vignes (1).

---

(1) Les dégats occasionés depuis plusieurs années dans les pays de vignobles par la multiplication des Insectes, m'engagent à présenter ici quelques faits qui contribueront à éclaircir un point d'histoire naturelle, dont la solution est d'un intérêt majeur pour l'Agriculture.

Les uns ont prétendu que les Oiseaux étaient utiles, d'autres

Sur la côte du Malabar, le *Coucou Cuil* est en grande vénération, sans doute parce qu'il se

---

ont dit qu'ils étaient nuisibles, et d'après cette idée, leur multiplication a été favorisée ou restreinte. En renfermant ces assertions dans de justes limites, on peut dire qu'elles sont toutes les deux vraies : il ne s'agit que de savoir démêler ce qu'il y a de conséquent dans ces raisonnemens.

On a observé qu'en général le nombre des espèces et des individus dans les Oiseaux, est peut-être dix fois plus grand dans les climats chauds que dans les autres climats, parce que la chaleur y est plus forte, les forêts plus fréquentes, les terrains moins peuplés, les nourritures plus abondantes, et que les frimats, les neiges et les glaces, qui sont inconnus dans les pays chauds, n'en font périr aucun ; au lieu qu'un seul hiver rigoureux, réduit presque à rien la plupart des espèces de nos oiseaux. Une autre cause qui doit encore produire cette différence, c'est que les oiseaux des pays chauds, trouvant leur subsistance en toutes saisons, ne sont point voyageurs ; il n'y en a même que très-peu d'erratiques, il ne leur arrive jamais de changer de pays, à moins que les petits fruits dont ils se nourrissent ne viennent à leur manquer ; ils en vont alors chercher d'autres à une assez petite distance.

Dans les climats tempérés le nombre d'Oiseaux n'est pas aussi considérable ; on y divise la classe des *Passereaux* en deux familles bien distinctes, savoir : les *Insectivores*, qui vivent d'insectes, de vers, etc., et les *Granivores*, qui se nourrissent de grains.

Les *Insectivores*, qui sont destinés par la Nature à se nourrir d'insectes, sont extrêmement utiles pour la destruction d'une infinité d'animaux qui nuisent à nos récoltes, et qui nous inquiètent jusque dans nos habitations. Sans eux, sans leur secours, l'homme ferait de vains efforts pour écarter les tourbillons d'insectes volans, dont il serait assailli. Comme la quantité en est innombrable, et leur pullulation très-prompte, ils envahiraient notre domaine, ils rempliraient l'air et dévasteraient la terre, si les oiseaux n'établissaient l'équilibre de la

nourrit

nourrit d'insectes nuisibles. Les Hottentots se scandalisent lorsque les Européens tuent le *Cou-*

---

nature vivante, en détruisant ce qu'elle produit de trop. On compte en Europe parmi les petits oiseaux chasseurs aux insectes, les *Gobe-mouches*, les *Motteux*, les *Lavandières*, les *Bergeronettes*, les *Rossignols*, les *Fauvettes*, en un mot tous les petits Oiseaux à bec fin, désignés par *Linné* sous le nom générique de *Motacilles*, auxquels il faut joindre les *Hirondelles*, les *Martinets*, les *Engoulevents*. A l'île de France, l'*Hirondelle des blés* habite les lieux ensemencés de froment, elle suit les troupeaux, ou plutôt les insectes qui les tourmentent.

La plus grande incommodité des climats chauds est celle du tourment continuel qu'y causent les insectes; l'homme et les animaux ne peuvent s'en défendre; ils les attaquent par leurs piqûres, ils s'opposent aux progrès de la culture des terres, dont ils dévorent toutes les productions utiles; ils infectent de leurs excrémens ou de leurs œufs toutes les denrées que l'on veut conserver. Ainsi les Oiseaux bienfaisans qui détruisent ces insectes ne sont pas encore assez nombreux dans les climats chauds, où néanmoins les espèces en sont très-multipliées.

Dans nos pays tempérés, pourquoi sommes-nous plus tourmentés des mouches au commencement de l'automne qu'au milieu de l'été? Pourquoi voit-on dans les beaux jours d'octobre l'air rempli de myriades de moucherons? C'est parce que tous les oiseaux insectivores sont partis d'avance, comme s'ils prévoyaient que le premier froid doit détruire le fonds de leur subsistance, en frappant d'une mort universelle tous les êtres qui leur servent de nourriture; et c'est vraiment une prévoyance, car ces oiseaux trouveraient encore pendant les quinze ou vingt jours qui suivent leur départ, la même quantité de subsistance, la même fourniture d'insectes qu'auparavant; ce court espace de temps pendant lequel ils abandonnent trop tôt notre climat, suffit pour que les insectes nous incommodent par leur multitude plus qu'en aucune autre saison.

Dans presque tous les pays connus, dit *Buffon*, les *Hiron-*

cou indicateur, car dans tous les pays l'existence d'un être utile est une existence précieuse. Le

---

delles sont regardées comme amies de l'homme, et à très-juste titre, puisqu'elles consomment une multitude d'insectes qui vivraient à ses dépens. Il faut convenir que les *Engoulevents* auraient les mêmes droits à sa reconnaissance, puisqu'ils lui rendent les mêmes services; mais pour les lui rendre ils se cachent dans les ombres du crépuscule, et l'on ne doit pas être surpris qu'ils restent ignorés eux et leurs bienfaits.

Il semble que l'homme devrait accueillir, bien traiter un Oiseau qui lui annonce la belle saison, et qui d'ailleurs lui rend des services réels : il semble que ses services devraient faire sa sureté personnelle, et cela a lieu à l'égard du plus grand nombre des hommes qui le protègent jusqu'à la superstition, (il était sous la protection spéciale des dieux pénates); mais il s'en trouve trop souvent qui se font un amusement inhumain de le tuer à coups de fusil, sans autre motif que celui d'exercer ou de perfectionner leur adresse sur un but très-inconstant, très-mobile, par conséquent très-difficile à atteindre.

Une chose remarquable, c'est que les Observateurs modernes s'accordent presque tous à dire que dans l'Amérique méridionale, et dans les îles contiguës, telles que Cayenne, St-Domingue, les espèces d'*Hirondelles* y sont plus nombreuses et plus variées que celles d'Europe, et qu'elles y restent toute l'année, tandis qu'au contraire le Père *Dutertre*, qui parcourut les Antilles dans le temps où les établissemens Européens commençaient à peine à s'y former, nous assure que les *Hirondelles* sont fort rares dans ces îles, et qu'elles y sont de passage en Europe. En supposant ces deux observations bien constatées, on ne pourrait s'empêcher de reconnaître l'influence de l'homme civilisé sur la Nature, puisque sa seule présence suffit pour attirer des espèces entières, pour les multiplier et les fixer. Dans la Laponie suédoise, beaucoup d'oiseaux et d'autres animaux, soit par un penchant secret pour la société de l'homme, soit pour profiter de son travail, s'assemblent et se tiennent auprès des nouveaux établissemens.

Les Sauvages de la Virginie regardent un *Engoulevent* de

Tacco détruit les rats, les lézards, les grenouilles, avale les serpens et les petites couleuvres. Cet

---

leur pays comme un oiseau de mauvais augure. Ils sont persuadés que les ames de leurs ancêtres massacrés autrefois par les Anglais, ont passé dans le corps de ces oiseaux, et pour preuve, ils ajoutent qu'avant cette époque on ne les avait jamais vus dans le pays; mais cela prouve seulement que de nouveaux habitans apportent de nouvelles cultures, et que de nouvelles cultures attirent des espèces nouvelles.

Les *Oiseaux granivores*, qui se nourrissent principalement de grains, et dont plusieurs sont en même temps insectivores, se divisent en deux sections, relativement à leur manière de vivre. Les uns, comme les *Moineaux*, les *Friquets*, avalent les graines sans les casser; d'autres, comme les *Pinsons*, les *Chardonnerets*, les *Tarins*, les *Bouvreuils*, les *Pinsons d'Ardenne*, cassent les graines, dont ils mangent l'intérieur. Ces derniers ne font point de mal, et vivent de petites semences des graminées, des chardons, etc. Les premiers, au contraire, causent de grands dégats dans les champs ensemencés, et consomment une grande quantité de grains; leur multiplication est un fléau pour l'agriculture. Les grains ne sont pas les seuls objets sur lesquels ils se jettent, ils dévorent également les fruits. Les *Étourneaux*, qui volent par bandes innombrables, se jettent sur les oliviers, dont ils mangent les fruits. Les *Grives* se jettent dans les vignes, où elles consomment une grande quantité de raisins. Il y a des cantons en Pologne où l'on en prend une si grande quantité, qu'on en emporte de petits bateaux chargés. Il n'est pas rare de voir les *Litornes* se rassembler au nombre de deux ou trois mille, dans un endroit où il y a des alises mûres; et elles en mangent si avidement, qu'elles en jettent la moitié par terre. On a vu des nuées prodigieuses de *Grives* de toute espèce, mais principalement de *Mauvis* et de *Litornes*, tomber au mois de mars dans la Brie, et en couvrir, pour ainsi dire, un espace d'environ sept à huit lieues; cette passée, qui n'avait point d'exemple, dura près d'un mois, et on remarqua que le froid avait été fort long

oiseau deviendrait encore plus utile, si l'on venait à bout de le rendre domestique. En Egypte, les

---

cet hiver. Dans l'hiver de 1774, il parut en Bourgogne des volées très-nombreuses de *Pinsons d'Ardenne*, et des volées encore plus nombreuses dans le pays de Wirtemberg, sur la fin de décembre 1775; ceux-ci allaient se gîter tous les soirs dans un vallon sur les bords du Rhin, et dès l'aube du jour ils prenaient leur vol : la terre était toute couverte de leur fiente. La même chose avait été observée dans les années 1735 et 1757. On ne vit peut-être jamais un aussi grand nombre de ces Oiseaux en Lorraine, que dans l'hiver de 1765; chaque nuit on en tuait plus de six cents douzaines, dans des forêts de sapins qui sont à quatre ou cinq lieues de Sarbourg; on ne prenait pas la peine de les tirer, on les assommait à coups de gaule; et quoique ce massacre eût duré tout l'hiver, on ne s'apercevait presque pas à la fin que la troupe eût été entamée. Une seule paire de *Perdrix rouge* portée dans la petite île d'Anaphe (aujourd'hui Nanfio), y pullula tellement, que les habitans furent sur le point de leur céder la place. Ce séjour leur est si favorable, qu'encore aujourd'hui l'on est obligé d'y détruire leurs œufs par milliers vers les fêtes de Pâques, de peur que les perdrix qui en viendraient ne détruisissent entièrement les moissons, et ces œufs accommodés à toutes sauces, nourrissent les insulaires pendant plusieurs jours. Voy. *Tournefort*, Voyage au Levant, tome 1, page 275.

Vers le commencement de l'automne on prend une si grande quantité de *Cailles* dans l'île de Caprée, à l'entrée du golfe de Naples, que le produit de cette chasse fait le principal revenu de l'évêque de l'île, appelé par cette raison l'*Evêque des Cailles :* il en tombe une quantité si prodigieuse sur les côtes occidentales du royaume de Naples, aux environs de Nettuno, que, sur une étendue de quatre ou cinq milles, on en prend quelquefois jusqu'à cent milliers dans un jour, et qu'on les donne pour quinze jules le cent (un peu moins de huit francs de notre monnaie). Cette chasse est si lucrative, que le terrain où elle se fait par les habitans de Nettuno, est d'une cherté exorbi-

Huppes se rassemblent par petites troupes, règlent leur marche sur la retraite des eaux du Nil,

---

tante. Cette multiplication excessive des *Cailles*, qui serait un fléau pour les pays où ces oiseaux arrivent en si grand nombre, devient au contraire un bienfait pour leurs habitans, qui s'en nourrissent comme les Israélites dans le désert, et qui maintiennent, par la consommation prodigieuse qu'ils en font, l'équilibre entre les subsistances et le nombre des individus.

Les *Pics*, dont les espèces sont très-multipliées, sur-tout dans les climats chauds (*Buffon* en compte 39 et *Gmelin* 53), causent de grands dégats dans les forêts, dont ils creusent les arbres pour s'y loger. Les gens soigneux de leurs bois cherchent à les détruire, car ils attaquent aussi les arbres sains, et en excavent l'intérieur au point qu'ils sont bientôt rompus par les vents. M. *Deslandes*, dans son essai sur la marine des anciens, se plaint de ce qu'il y avait peu d'arbres propres à fournir des rames de quarante pieds de long (12 mètres 994 millimètres), sans être percés de trous faits par les *Pics*.

Le *Gros-bec*, qui se nourrit de noyaux, de graines de pin, de sapin, de hêtre, etc.; le *Bec-croisé*, qui ouvre les écailles des pommes de pin et de sapin, pour tirer la graine placée sous chaque écaille; les *Loriots*, qui mangent les cerises, les figues, etc.; les *Moineaux*, qui dévorent les grains, etc., et en général tous les oiseaux granivores ou frugivores, ont été et seront toujours nuisibles par leur trop grande multiplication.

Dans les pays où certains oiseaux ne se montrent que de loin en loin, tel est le *Jaseur de Bohême*, leurs apparitions font époque dans l'histoire politique, et d'autant plus que lorsqu'elles sont très-nombreuses, elles passent, on ne sait trop pourquoi, dans l'esprit des peuples pour annoncer la peste, la guerre ou d'autres malheurs; cependant il faut en excepter de ces malheurs au moins les tremblemens de terre, car dans l'apparition des *Jaseurs* en 1551, on remarqua que ceux de ces oiseaux qui se répandirent dans le Modénois, le Plaisantin, et dans presque toutes les parties de l'Italie, évitèrent cons-

et s'avancent constamment à la suite de ce fleuve; car à mesure qu'il rentre dans ses bords, il laisse

---

tamment d'entrer dans le Ferrarois, comme s'ils eussent pressenti le tremblement de terre qui s'y fit peu de temps après, et qui mit en fuite les oiseaux même du pays.

On ne sait pas précisément quelle est la cause qui détermine ces oiseaux à quitter ainsi leur résidence ordinaire pour voyager au loin; ce ne sont pas les grands froids, puisqu'ils se mettent en marche dès le commencement de l'automne, et que d'ailleurs ils ne voyagent que tous les trois ou quatre ans, ou même que tous les six ou sept ans, et quelquefois en si grand nombre, que le soleil en est obscurci. Serait-ce une excessive multiplication qui produirait ces émigrations prodigieuses, ces sortes de débordemens, comme il arrive dans l'espèce des *Sauterelles*, dans celles de ces rats du Nord, appelés *Lemings*, et comme il est arrivé même à l'espèce humaine, dans les temps où elle était moins civilisée? Ou bien les *Jaseurs* seraient-ils chassés de temps en temps de leurs demeures par des disettes locales qui les forcent d'aller chercher ailleurs une nourriture qu'ils ne trouvent point chez eux? Car lorsque le nombre des individus, dans une espèce quelconque, surpasse la masse des subsistances qui leur sont affectées, il doit nécessairement en résulter ou la destruction de ces mêmes individus, ou des émigrations nombreuses qui deviennent un fléau pour les pays où ces animaux s'arrêtent.

D'après les exemples que je viens de citer, on voit clairement, 1.° que la trop grande multiplicité d'une espèce quelconque est un fléau; 2.° que les espèces même les plus utiles deviennent nuisibles, lorsque leur nombre se multiplie par excès; 3.° que plus leur nombre s'augmente, plus il faut de subsistances, et qu'au défaut d'une subsistance spéciale, ils deviennent omnivores, et se nourrissent indistinctement de tous les alimens qu'ils peuvent rencontrer; 4.° que le but qu'on doit se proposer est de maintenir l'équilibre entre les espèces, et de restreindre en général leur trop grande multiplication.

successivement à découvert des plaines engraissées d'un limon que le soleil échauffe, et qui

---

Les dangers de ces multiplications funestes seront clairement démontrés par l'histoire du *Martin*.

Cet Oiseau, originaire de l'Inde et des Philippines, est un destructeur d'insectes, et d'autant plus grand destructeur, qu'il est d'un appétit très-glouton. Il donne la chasse aux mouches, aux papilions, aux scarabées : il va, comme nos corneilles et nos pies, chercher dans le poil des chevaux, des bœufs et des cochons, la vermine qui les tourmente quelquefois jusqu'à leur causer la maigreur et la mort. Ces animaux, qui se trouvent soulagés, souffrent volontiers leurs libérateurs sur le dos, et souvent au nombre de dix ou douze à la fois; mais il ne faut pas qu'ils aient le cuir entamé par quelque plaie, car les *Martins*, qui s'accommodent de tout, becqueteraient la chair vive, et leur feraient beaucoup plus de mal que toute la vermine dont ils les débarrassent.

Les sauterelles sont encore une des proies favorites du *Martin;* il en détruit beaucoup, et par-là il est devenu un oiseau précieux pour les pays affligés de ce fléau, et il a mérité que son histoire se liât à celle de l'homme. M. *Poivre*, intendant de l'île de Bourbon, voyant cette île désolée par les sauterelles, dont les œufs avaient été apportés de Madagascar dans de la terre où étaient des plants, songea à faire sérieusement la guerre à ces insectes, et pour cela il tira des Indes quelques paires de *Martins*, dans l'intention de les multiplier et de les opposer comme auxiliaires à leurs redoutables ennemis. Ce plan eut d'abord un commencement de succès, et l'on s'en promettait les plus grands avantages, lorsque des colons ayant vu ces oiseaux fouiller avec avidité dans des terres nouvellement ensemencées, s'imaginèrent qu'ils en voulaient au grain; ils prirent aussitôt l'alarme, la répandirent dans toute l'île, et dénoncèrent le *Martin* comme un animal nuisible : on lui fit son procès dans les formes; ses défenseurs soutinrent que s'il fouillait la terre fraîchement remuée, c'était pour y chercher, non le grain, mais les insectes ennemis du grain, en

fourmille bientôt d'une quantité innombrable d'insectes de toutes espèces. Dans tous les pays

---

quoi il se rendait le bienfaiteur des colons ; malgré tout cela il fut proscrit par le conseil, et deux heures après l'arrêt qui les condamnait, il n'en restait pas une seule paire dans l'île.

Cette prompte exécution fut suivie d'un prompt repentir ; les sauterelles s'étant multipliées sans obstacle, causèrent de nouveaux dégats, et le peuple qui ne voit jamais que le présent, se mit à regretter les *Martins*, comme la seule digue qu'on pût opposer au fléau des sauterelles. M. *de Morave*, se prêtant aux idées du peuple, fit venir ou apporter quatre de ces oiseaux, huit ans après leur proscription ; ceux-ci furent reçus avec des transports de joie ; on fit une affaire d'état de leur conservation et de leur multiplication, on les mit sous la protection des lois, et même sous une sauve-garde encore plus sacrée ; les médecins, de leur côté, décidèrent que leur chair était une nourriture mal-saine. Tant de moyens si puissans, si bien combinés, ne furent pas sans effet ; les *Martins*, depuis cette époque, se sont prodigieusement multipliés, et ont entièrement détruit les sauterelles ; mais de cette destruction même, il est résulté un nouvel inconvénient, car ce fonds de subsistance leur ayant manqué tout d'un coup, et le nombre des oiseaux augmentant toujours, ils ont été contraints de se jeter sur les fruits, principalement sur les mûres, les raisins et les dattes ; ils en sont venus même à déplanter les blés, le riz, le maïs, les fèves, et à pénétrer jusque dans les colombiers pour y tuer les jeunes pigeons et en faire leur proie ; de sorte qu'après avoir délivré les colonies des ravages des sauterelles, ils sont devenus eux-mêmes un fléau plus redoutable et plus difficile à extirper, si ce n'est peut-être par la multiplication d'oiseaux de proie plus forts ; mais ce remède aurait à coup sûr d'autres inconvéniens. Le grand secret serait d'entretenir en tout temps un nombre suffisant de *Martins*, pour servir au besoin contre les insectes nuisibles, et de se rendre maître jusqu'à un certain point de leur multiplication. Voyez *Buffon*, tome 3, page 423.

on respecte les Oiseaux qui purgent la terre de reptiles, de vers, d'insectes; tels sont au Cap de Bonne-Espérance le *Secrétaire*, qui dévore les serpens; la *Cigogne*, qui fait la guerre aux crapauds, aux lézards, aux mulots, et plusieurs espèces de *Grues* et de *Hérons* en différens cantons de l'Afrique.

L'Éducation des Oiseaux présente une foule de détails très-curieux et très-intéressans. L'art de dresser les oiseaux de proie, comme le *Faucon*, pour la chasse; les oiseaux aquatiques, comme le *Pélican* et le *Cormoran*, pour la pêche; les *Pinsons*, les *Linottes*, les *Bruants*, les *Chardonnerets*, *etc.*, pour la chasse aux filets, etc., offre un grand nombre de faits qui ne sont point rigoureusement du ressort de l'histoire naturelle. L'homme ne s'est point contenté de diriger l'instinct de plusieurs espèces pour son utilité, il a encore su trouver de l'agrément dans l'éducation de plusieurs oiseaux dont le chant est mélodieux, comme celui du *Rossignol*, ou agréable comme celui de plusieurs espèces de *Fauvettes*, du *Canari*, du *Chardonneret*, *etc.*, ou qui peuvent imiter la parole, comme le *Perroquet*, la *Pie*, le *Geai*, l'*Etourneau*, *etc.* De temps immémorial l'homme a réduit à l'état de domesticité plusieurs espèces précieuses pour sa nourriture, comme le *Coq*, la *Poule*, l'*Oie*, le *Canard*, le *Coq-d'Inde*, le *Canard musqué*, le *Faisan*, la *Peintade*, le *Pigeon*, *etc.*, et même quelques espèces de la

famille des Passereaux, comme les *Grives*, l'*Ortolan*, *etc.*

Lorsqu'on considère en grand l'économie de la Nature, on reconnaît aisément qu'elle n'a laissé aucune plage ni aucune région dénués d'Oiseaux. Plusieurs s'acclimatent facilement sous tous les degrés de latitude, mais quelques familles sont reléguées sous un climat déterminé. Quelques-uns ne peuvent vivre qu'entre les tropiques ou sous l'équateur, comme les *Paille-en-queue;* d'autres sont relégués sous les pôles, et peuvent supporter un froid même de quarante-cinq degrés, tels sont plusieurs *Pétrels.* Dans les climats chauds, la Nature a affecté de développer dans les différens Oiseaux qui les habitent, les formes les plus élégantes et les couleurs les plus vives. Le *Paon* et les *Oiseaux de Paradis,* originaires de l'Inde, nous en fournissent un exemple. L'Afrique, quoique jouissant de la même température que l'Inde, présente cependant quelques genres que l'on ne trouve point ailleurs; l'Amérique nous offre une multitude d'espèces que l'on chercherait en vain dans l'ancien continent. La lumière, comme l'on sait, est la source première de toutes les belles couleurs. « Ce n'est point, dit *Buffon*, dans la froide Norwége, ni dans la ténébreuse Laponie, que l'on trouve les *Oiseaux de Paradis*, les *Cotingas*, les *Flammants*, les *Perroquets*, les *Veuves*, les *Colibris*, les *Paons*, les *Oiseaux-mouches*, les *Grimpereaux*, les

Soui-mangas, dont le plumage est revêtu des couleurs les plus riches, les plus éclatantes, les plus moelleuses; de toutes les nuances de vert, de bleu, d'orangé, de rouge, de pourpre. On ne peut s'empêcher d'admirer l'éclat de ces couleurs, leur feu pétillant, leur inépuisable variété, même dans les peaux desséchées de ces Oiseaux qui ornent nos cabinets : on croirait que la Nature a employé la matière des pierres précieuses, telles que le rubis, l'émeraude, l'améthiste, l'aigue-marine, la topase, pour en composer les barbes de leurs plumes. Que serait-ce donc, si nous pouvions contempler dans toute leur beauté ces Oiseaux eux-mêmes, et non leurs cadavres ou leurs mannequins ! Si nous pouvions voir l'émail de leur plumage dans toute sa fraîcheur, animé par le souffle de vie, embelli par tout ce que la magie du prisme a de plus éblouissant, variant ses reflets à chaque mouvement de l'oiseau qui se meut sans cesse, et faisant jaillir sans cesse de nouvelles couleurs, ou plutôt de nouveaux feux ! (1)

---

(1) On sait qu'en général les jeunes Oiseaux ont les couleurs du plumage moins vives et moins décidées que les adultes; mais cela est encore plus sensible dans les familles brillantes des *Grimpereaux*, *Colibris*, et autres petits oiseaux qui habitent les grands bois de l'Amérique. Le plumage de ces jolis oiseaux Américains ne se forme que très-lentement, et il ne commence à briller de tout son éclat qu'après un certain nombre de mues. Les *Flammants*, les *Courlis rouges*, les *Loriots*, n'acquièrent qu'à la troisième année les belles couleurs de leur

Les espèces nombreuses et diverses des Oiseaux portés par leur instinct et fixés par leurs

---

plumage. Les *Bengalis* et les *Sénégalis*, dit-on, sont sujets à changer de couleur dans la mue. Il est possible que le climat de l'Asie et de l'Afrique, où ces oiseaux se trouvent naturellement, et qui a beaucoup plus d'énergie que le nôtre, influe d'une manière plus marquée sur leur plumage. Les *Moineaux* d'Afrique deviennent rouges dans la saison des pluies, après quoi ils reprennent leur couleur; et plusieurs autres oiseaux sont sujets à de pareils changemens. Quoi qu'il en soit, il est clair que ces variations de couleurs, qu'éprouvent certains oiseaux, au moins dans leur pays natal, et même ceux qui sont élevés en cages, et dont le plumage se ternit, tels que les *Linottes*, le *Bouvreuil*, rendent équivoque toute méthode qui tirerait de ces mêmes couleurs les caractères distinctifs des espèces, puisque ces caractères ne seraient que momentanés, et dépendraient principalement de la saison de l'année où l'individu aurait été tué. Mais, d'un autre côté, ces caractères si variables dans les climats chauds, devenant constans dans nos climats plus septentrionaux, il est difficile, dans l'énumération des différentes espèces, d'éviter toute méprise, et de ne pas tomber dans l'un de ces deux inconvéniens; ou d'admettre, comme espèces distinctes, de simples variétés, ou de donner pour variétés des espèces vraiment différentes.

Les dénominations spécifiques où l'on fait entrer le nom du pays comme marque distinctive, sont très-souvent équivoques, incertaines, et ne valent pas, à beaucoup près, celles que l'on tire des caractères propres à l'animal dénommé; 1.° parce que cet animal peut se trouver dans plusieurs pays; 2.° parce qu'il arrive souvent qu'un animal n'est point aborigène du pays d'où on le tire, sur-tout d'un pays tel que le Cap de Bonne-Espérance, où abordent les vaisseaux venant de toutes les parties du monde. Il ne sera donc pas inutile de faire observer que le Cap de Bonne-Espérance étant un point de partage où les vaisseaux abordent de toutes parts, on doit y trouver des marchandises, par conséquent des oiseaux de tous les pays, et que

besoins dans les différens districts de la Nature, se partagent pour ainsi dire les airs, la terre et les eaux. Non-seulement les régions méditerranées sont peuplées d'oiseaux, mais encore les plus grandes étendues d'eau et le vaste Océan présentent des espèces qui en habitent les bords et en parcourent les immenses surfaces. Les *Pingouins*, les *Manchots*, les *Pétrels*, habitent les régions glaciales et les mers polaires; les *Grèbes* se tiennent sur les lacs; les *Plongeons* sur les rivières; le *Merle d'eau* près des cataractes (1); les *Bécasses* dans les lieux humides; les *Barges* et les *Bécassines* dans les marais; les *Râles* dans les prairies humides. Sur le continent, chaque espace est peuplé d'espèces différentes. L'*Outarde* recherche les friches arides; la *Pie*, l'*Hiron-*

---

très-souvent on se trompe, en supposant que tous ceux qui viennent de cette côte en sont originaires. Cela explique assez bien pourquoi il y a dans les cabinets un si grand nombre d'oiseaux et d'autres animaux, soi-disant du Cap de Bonne-Espérance.

(1) Les habitudes du *Merle d'eau* sont très-singulières, et il y a peu de faits plus curieux en Ornithologie que celui que nous offre son histoire. Les Oiseaux d'eau qui ont les pieds palmés, nagent sur l'eau ou se plongent; ceux des rivages, montés sur de hautes jambes nues, y entrent assez avant sans que leur corps y trempe; le *Merle d'eau* y entre tout entier, en marchant et en suivant la pente du terrain; on le voit se submerger peu à peu, d'abord jusqu'au cou, et ensuite par-dessus la tête qu'il ne tient pas plus élevée que s'il était dans l'air; il continue de marcher sous l'eau, descend jusqu'au fond, et s'y promène comme sur le rivage sec.

delle, le *Rouge-gorge*, se rapprochent de nos demeures. L'*Aigle royal* établit son séjour sur les rochers les plus escarpés; l'*Alouette* dans les sillons des champs; la *Fauvette* dans les bocages; la *Gélinotte* sous l'ombre épaisse des sapins; le *Merle solitaire* sur les rochers; le *Loriot* dans les forêts; le *Merle* dans les bois; le *Pic* n'abandonne jamais la tige des arbres à l'entour de laquelle il lui est ordonné de ramper. Les *Coqs de bruyère*, les *Lagopèdes* (1), la *Fauvette des Alpes*, l'*Ortolan de neige*, *etc.*, habitent les sommets des montagnes les plus élevées. Les *Gallinacées* et tous les Oiseaux granivores recherchent les pays habités, et suivent nos cultures.

---

(1) Le *Lagopède* est déterminé, par sa singulière organisation, à ne se plaire que dans une température glaciale, car à mesure que la neige fond sur le penchant des montagnes, il monte, et va chercher sur les sommets les plus élevés celle qui ne fond jamais. Non-seulement il s'en approche, mais il s'y creuse des trous, des espèces de clapiers, où il se met à l'abri des rayons du soleil qui paraissent l'offusquer ou l'incommoder. Il serait curieux, dit *Buffon*, d'observer de près cet oiseau, d'étudier sa conformation intérieure, la structure de ses organes, de démêler pourquoi le froid lui est si nécessaire, pourquoi il évite le soleil avec tant de soin, tandis que presque tous les êtres animés le désirent, le cherchent, le saluent comme le père de la Nature, et reçoivent avec délices les douces influences de sa chaleur féconde et bienfaisante; serait-ce par les mêmes causes qui obligent les Oiseaux de nuit à fuir la lumière? ou les *Lagopèdes* seraient-ils les chacrelas de la famille des Oiseaux?

Nos fermes sont entourées d'Oiseaux que l'homme a su fixer auprès de lui, qu'il a su s'attacher en fournissant amplement à leurs besoins, pour en faire ensuite lui-même sa nourriture ou un objet de son commerce.

La nuit commence-t-elle à couvrir la terre de son ombre, c'est alors que nous voyons sortir du creux des rochers, des troncs pourris des vieux chênes, du haut des tours et des masures, des Oiseaux qui, éblouis par l'éclat de la lumière, n'ont osé paraître et aller chercher leur nourriture pendant le jour. Le crépuscule leur est favorable : ils vont détruire et dévorer les mulots, les rats, et les autres animaux malfaisans et destructeurs, qui ruinent si souvent l'espoir du cultivateur, qui cependant a l'injustice et la ridicule superstition de regarder ces oiseaux comme précurseurs d'un événement funeste, et les avant-coureurs de la mort; comme si la Providence avait accordé à ces oiseaux le pouvoir de présager l'avenir.

Dans l'économie générale de la Nature, les Oiseaux deviennent utiles. Leur chair est en général un aliment agréable et sain. Celle même qu'on n'a pas coutume de mettre au rang des comestibles, telle que la chair des *Oiseaux de proie*, n'a rien de mal sain. Les Œufs de presque tous les Oiseaux font une bonne nourriture et un mets agréable. Tout le monde sait que les œufs sont le premier aliment que la médecine permet

aux convalescens, un de ceux qu'elle conseille aux personnes dont l'estomac trop faible digère mal la viande et les mets ordinaires (1).

La mollesse et le luxe doivent aux Oiseaux, la première, des commodités, et le second, des ornemens. Le duvet de certains oiseaux, comme celui de l'*Eider*, du *Cygne*, nous fournit une fourrure qui réunit la chaleur à la légèreté; le duvet de l'*Oie* nous procure cette plume délicate sur laquelle nous nous plaisons à reposer, et cette autre plume, instrument de nos pensées, dit

(1) Les Œufs sont destinés par la Nature à la propagation des Oiseaux, mais ils ne remplissent pas toujours ce but. Les animaux, qui en sont très-friands, en détruisent beaucoup; l'homme, qui partage leur goût, s'est avisé de rassembler, d'élever et d'apprivoiser les espèces d'oiseaux qui fournissent en plus grand nombre ce précieux aliment. Il a peuplé ses basse-cours de *Poules*, d'*Oies*, de *Cannes*, de *Dindes*, de *Pintades*, *etc.*, dont les œufs servent à perpétuer les races, ou à être mangés et accommodés de toutes manières, à la coque, en omelettes, etc.

Les Œufs ne sont pas seulement employés comme aliment, ils servent encore de médicament. Le jaune délayé dans l'eau chaude et sucrée, forme ce qu'on appelle *lait de poule*. Il entre dans les looks, et devient l'intermédiaire de l'union des résines, soit sèches, soit liquides, avec les fluides aqueux. Le blanc d'œuf est employé dans les collyres. Il a la propriété de clarifier les syrops, le petit lait, les liqueurs vineuses, les boissons. Les Œufs sont aussi en usage dans les arts. Le jaune enlève les taches de graisse de dessus les habits. On fait avec le blanc d'œuf un vernis pour les tableaux. Par le mélange du blanc d'œuf et de la chaux, on forme un excellent lut pour raccommoder les porcelaines. Voyez le *nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, à l'article *Oiseau*.

Buffon,

Buffon, et avec laquelle nous écrivons ici son éloge. Le duvet de l'*Eider*, nommé *Édredon*, si estimé, fournit une plume si élastique et si légère, que deux ou trois livres, en la pressant et la réduisant en une pelotte à tenir dans la main, vont se dilater jusqu'à remplir et renfler le couvre-pied d'un grand lit.

« L'art qui s'occupe à parer les femmes, enlève aux Oiseaux différentes plumes; tantôt il les attache aux vêtemens, tantôt il les pose sur la tête qu'il en couronne. De tout temps, et chez toutes les nations sauvages et policées, les plumes ont servi d'ornement. Les Orientaux attachent à leurs turbans des aigrettes de plumes dont le prix, qui est quelquefois très-considérable, varie suivant la hauteur, la légèreté et l'ampleur (1). »

---

(1) On sait assez quelle prodigieuse consommation il se fait en Europe des plumes d'*Autruche* pour les chapeaux, les casques, les habillemens de théâtre, les ameublemens, les dais, les cérémonies funèbres, et même pour la parure des femmes; les dames d'Italie et d'Angleterre s'en font des espèces d'éventails; au royaume de Congo, on mêle ces plumes avec celles du *Paon*, pour en faire des enseignes de guerre : et il faut avouer qu'elles font un bon effet, soit par leurs couleurs naturelles ou artificielles, soit par leur mouvement doux et ondoyant; mais il est bon de savoir que les plumes dont on fait le plus de cas sont celles qui s'arrachent à l'animal vivant, et on les reconnaît en ce que leur tuyau étant pressé dans les doigts, donne un suc sanguinolant; celles au contraire qui ont été arrachées après la mort, sont sèches, légères, et fort sujettes aux vers.

On employait autrefois les plumes de *Paon* à faire des

Quant aux vues de la Nature sur les Oiseaux, et à la place qu'ils occupent dans ses plans, elle

---

espèces d'éventails; on en formait des couronnes en guise de laurier pour les poètes appelés *Troubadours*. *Gesner* a vu une étoffe dont la chaîne était de soie et de fil d'or, et la trame de ces mêmes plumes; tel était sans doute le manteau tissu de plumes de *Paon*, qu'envoya le pape Paul III au roi Pepin.

On fait grand cas dans les Indes des plumes subalaires de l'*Oiseau de paradis*, elles y sont fort recherchées; il n'y a guère qu'un siècle qu'on les employait aussi en Europe aux mêmes usages que celles d'*Autruche;* et il faut convenir qu'elles sont très-propres, soit par leur légèreté, soit par leur éclat, à l'ornement et à la parure. Les prêtres du pays leur attribuent des vertus miraculeuses qui leur donnent un nouveau prix aux yeux du vulgaire, et qui ont valu, à l'oiseau auxquelles elles appartiennent, le nom d'*Oiseau de Dieu*.

Les longues plumes soyeuses que l'*Aigrette* porte sur le dos, servent à faire des aigrettes pour embellir et relever la coiffure des femmes, le casque des guerriers et le turban des sultans; ces plumes sont du plus grand prix en Orient; elles étaient recherchées en France dès le temps de nos preux chevaliers qui s'en faisaient des panaches.

Le *Héron* mâle a sur la tête deux ou trois longs brins de plumes minces, effilées, flexibles et du plus beau noir, qui sont d'un grand prix, sur-tout en Orient. Les plumes que le *Bihoreau* porte sur la partie postérieure du cou, sont encore plus belles que celles du *Héron*. Il y a en Europe trois fameux panaches de ces plumes du *Héron;* celui de l'Empereur, celui du grand Turc et celui du Mogol.

Le double long brin qui ne paraît que comme une paille implantée dans la queue du *Paille-en-queue*, qui lui a fait donner ce nom, et que cet oiseau perd dans le temps de la mue, est recherché par les habitans d'Otaïti et des autres îles voisines; ces insulaires en forment des touffes et des panaches pour leurs guerriers; les Caraïbes des îles de l'Amérique se

semble les avoir destinés à peupler les airs; à y répandre la vie et le mouvement que d'autres êtres produisent dans d'autres élémens; à offrir sur la terre l'image du bonheur, à consommer une partie des semences qui auraient été trop abondantes; à réprimer la fécondité trop grande des insectes, des rats, des mulots, des taupes, des reptiles et des poissons; à dévorer les cadavres et les végétaux corrompus, dont les parties putrides causeraient des maladies pestilentielles; à disséminer en différens lieux les graines des plantes; et ce qui est plus admirable encore et confirmé par l'expérience, à transporter au loin les œufs des insectes et le frai des poissons attachés à leurs plumes et aux dentelures de leur bec.

On dresse quelques Oiseaux pour la chasse au vol (les *Faucons*); pour la pêche (le *Pélican*, le *Cormoran*); pour la garde des troupeaux (l'*Agami*); d'autres portent des messages (le *Pigeon messager*).

---

passent ces longs brins dans la cloison du nez, pour se rendre plus beaux ou plus terribles.

Les Américains des contrées septentrionales font, avec les becs du *grand Pic noir à bec blanc*, des couronnes pour leurs guerriers, et comme ils n'ont point de ces oiseaux dans leur pays, ils les achètent des habitans du Sud, et donnent jusqu'à trois peaux de chevreuil pour un bec de *Pic*.

Les plumes sont employées dans différens arts; celles du *Corbeau* servent à faire des touches de clavecin, et on s'en sert pour dessiner à l'encre à la Chine; celles de la queue du *Coq* servent à faire des balais pour essuyer les meubles, etc.

C'est pour jouir des avantages qu'ils nous procurent, qu'on les prend aux piéges, au miroir, au lacet, aux filets, avec des gluaux (1), ou qu'on les élève dans des basses-cours ou dans des volières. Il y en a même dont les nids sont des alimens ou des remèdes, comme celui de la *Salangane* (2).

L'Histoire des Oiseaux doit comprendre leur description, leur habitation, leur vol, leurs migrations, leurs mœurs, leur manière de s'appareiller, la structure du nid, l'ovation, savoir : le nombre, la grosseur et la couleur des œufs; l'incubation ou le temps que la femelle emploie pour couver ses œufs; l'éducation des petits, leur nourriture, et les alimens destinés à chaque espèce. Tous ces objets, que je n'ai pu analyser

---

(1) Voyez un ouvrage intitulé : *Aviceptologie française*, ou Traité général de toutes les ruses dont on peut se servir pour prendre des Oiseaux.

(2) On prétend qu'il s'exporte tous les ans de Batavia mille picles de ces nids de *Salangane*, venant des îles de la Cochinchine et de celles de l'Est; chaque picle pesant cent vingt-cinq livres (60 kilogrammes 966 milligrammes), et chaque nid une demi-once (15 grammes 297 milligrammes). Cette exportation serait donc, dans l'hypothèse, de cent vingt-cinq mille livres pesant (6118 myriagrammes 9000 grammes), par conséquent de quatre millions de nids; et en passant pour chaque nid cinq oiseaux, savoir, le père, la mère, et trois petits seulement, il s'ensuivrait encore qu'il y aurait sur les seules côtes de ces îles vingt millions de ces oiseaux, sans compter ceux dont les nids auraient échappé aux recherches, et encore ceux qui auraient niché sur les côtes du continent.

que très-superficiellement dans ce *Traité élémentaire*, seront amplement développés dans un Ouvrage que je me propose de publier, et qui aura pour titre : *Philosophie ornithologique* (1).

En résumant ce qui vient d'être dit, on voit que l'histoire des Oiseaux nous offre non-seulement une foule de détails curieux et de faits in-

---

(1) Les Auteurs à consulter pour l'Histoire des Oiseaux, et qui composent la Bibliothèque ornithologique, sont : *Belon*, *Gesner*, *Aldrovande*, *Schwenckfeld*, *Jonston*, *Ray*, *Willughby*, *Barrère*, *Moëhring*, *Klein*, *Petiver*, *Shœffer*, *Nieremberg*, *Hernandes*, *Marcgrave*, *Pison*, *Sloane*, *Catesby*, *Marsigli*, *Frisch*, *Albin*, *Edwards*, *Salerne*, *Guenaud de Montbeillard*, *Daubenton*, *Buffon*, *Sonnerat*, *Poivre*, *Réaumur*, *Latham*, *Forster*, *Levaillant*, *Sparmann*, *Lacépède*, *Cuvier*, *Sonnini*, *Daudin*, *Vieillot*, *Pennant*, *Brunnich*, *Linné*, *Brisson*, *Scopoli*, *Cetti*, *Bernini*, *Gerini*, *Nozmann*, *Hayes*, *Lewin*, *Sepp*, *Merrem*, *etc.* Les Ouvrages de ces Auteurs, dont je me contente d'indiquer les noms, seront analysés et classés dans ma *Philosophie ornithologique*.

J'indiquerai à la suite de chaque Auteur :

1.° Le titre de son Ouvrage, et l'énumération de ceux qu'il a publiés.

2.° La langue dans laquelle il est écrit.

3.° L'année de l'édition, et les meilleures éditions.

4.° Le nom de la Ville où il a été imprimé, et le nom de l'Imprimeur.

5.° Le nombre et le format des *Volumes* qu'il renferme.

6.° Le nombre des *Planches* et des *Figures* qu'il contient.

7.° Le nombre des *Planches sur bois* et *sur cuivre*.

8.° Les dessins caractéristiques des diverses *Figures au trait* ou *ombrées*, *en noir* ou *enluminées*.

9.° L'indication des *Figures*, distinguées en *originales*, *imitées* ou *copiées*, en *mauvaises*, *médiocres*, *exactes*, *bonnes*, *complètes* ou *incomplètes*, *etc.*

téressans, mais encore des exemples à suivre. C'est principalement à l'époque de la naissance des petits que les mères déploient toutes les ressources de leur instinct. Tant de tendresse et de peines, prodiguées sans dédommagement, une sollicitude si vive et si constante pour leur famille, un dévouement si sublime et si généreux dans les plus pressans dangers, nous annoncent que ce sentiment si naturel et si doux est un effet d'une loi toute divine. Cette *Hirondelle* qui se précipite dans un édifice en flammes pour en retirer ses petits; cette *Poule* qui ne craint pas de braver la mort pour défendre ses poussins; cette femelle de *Pigeon* qui souffre la perte de ses pattes plutôt que d'abandonner ses œufs; cette timide *Alouette* qui vient s'offrir au chasseur cruel pour le détourner de sa nichée; ces petits *Colibris*, qui préfèrent un éternel esclavage avec leurs petits, au bonheur de vivre en liberté; cette *Cigogne* qui défend ses petits dans les dangers, et qui, lorsqu'elle ne peut les sauver, préfère de périr avec eux plutôt que de les abandonner: cette *Cigogne* qui, modèle de la fidélité conjugale et de la piété filiale et paternelle, prodigue les plus tendres soins à ses parens trop faibles ou trop vieux (1); ces *Anis* qui se réunissent pour faire

(1) On a vu souvent des *Cigognes*, jeunes et vigoureuses, apporter de la nourriture à d'autres qui, se tenant sur le bord du nid, paraissaient languissantes et affaiblies, soit par quelque accident passager, soit que réellement la *Cigogne*, comme l'ont

un seul et même nid, y pondre et y couver en société, et nourrir leurs petits en commun; enfin ces touchans témoignages d'affection pour des êtres faibles, dans les plus volages des animaux, nous prouvent qu'il existe dans tout ce qui respire une céleste et sainte impulsion de ce grand Être, qui veut la perpétuité et le maintien des espèces. C'est ici qu'on reconnaît l'œuvre de la Divinité dans tout son éclat. *Digitus Dei est hîc* (1).

C'est aussi dans l'éducation de leurs petits que les *Oiseaux* sont admirables. Avec quelle assiduité le père et la mère leur apportent de la nourriture! leur dégorgent la pâtée à demi-digérée! Comme ils leur enseignent peu à peu l'art de s'élever dans les airs! comme ils pourvoient à leur subsistance jusqu'au moment où ils sont en état de se procurer eux-mêmes leur nourriture! Quelle douleur lorsqu'on leur enlève leur fa-

---

dit les anciens, ait le touchant instinct de soulager la vieillesse, et que la nature, en plaçant jusque dans des cœurs bruts, ces pieux sentimens auxquels les cœurs humains ne sont que trop souvent infidèles, ait voulu nous en donner l'exemple. La loi de nourrir ses parens fut faite en leur honneur, et nommée de leur nom chez les Grecs. *Ælien* assure que les qualités morales de la *Cigogne* étaient la première cause du respect et du culte des Egyptiens pour elle; et c'est peut-être un reste de cette ancienne opinion, qui fait aujourd'hui le préjugé du peuple, qui est persuadé qu'elle apporte le bonheur à la maison où elle vient s'établir.

(1) Voyez le *nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, à l'article *Oiseau*.

mille objet de leurs plus tendres affections ! Jamais la femme n'a conçu de plus doux sentimens pour son fils nouveau-né ! Jamais épouse ne fut plus fidèle à son époux que le *Kamichi*, qui, doué de mœurs douces et d'un naturel profondément sensible, ne pouvant survivre à la perte de sa compagne, erre sans cesse en gémissant, et se consume auprès des lieux où il a perdu ce qu'il aime.

Plusieurs espèces d'Oiseaux ont des qualités qui leur sont communes, l'amour de la société, l'attachement à leurs semblables, la douceur des mœurs, la fidélité réciproque, l'union sans partage du mâle et de la femelle, un feu toujours durable, un goût toujours constant ; nulle humeur, nul dégoût, nulle querelle ; tout le temps de la vie employé à soigner les fruits de leur union ; toutes les fonctions pénibles également réparties ; le mâle aimant assez pour les partager et même se charger des soins maternels, couvant régulièrement à son tour et les œufs et les petits pour en épargner la peine à sa compagne, pour mettre entr'elle et lui cette égalité dont dépend le bonheur de toute union durable : quels modèles pour l'homme, dit *Buffon*, s'il pouvait ou savait les imiter !

Fin de la première Partie.

TABLE

Pour faire connaître les différentes dimensions des Oiseaux, en mesures nouvelles comparées aux anciennes.

Cette Table a été calculée à moins d'un millimètre ou d'un millième près. Dans les nombreux calculs qu'elle a exigés, on a négligé les Dixmillièmes ou les Décimales du quatrième ordre; mais l'on a ajouté une unité à la colonne des millièmes, toutes les fois que l'ont exigé les quantités négligées. On a mis un astérisque à tous les nombres où cette rectification a été faite.

On a donné à cette Table une étendue beaucoup plus considérable que ne l'exigeait l'objet pour lequel elle a été faite, puisque le *Condor*, qui est un des plus grands Oiseaux, n'a au plus que dix-huit pieds d'envergure, ce qui correspond à 5 mètres 847 millimètres. Ainsi, en portant cette Table à vingt-quatre pieds, ou à 7 mètres 796 millimètres, on lui a donné une latitude qui surpasse de beaucoup l'envergure de tous les Oiseaux connus. Mais cette augmentation la rend utile pour les autres parties de l'Histoire naturelle, telles sont la Zoologie, la Botanique, etc.

Veut-on savoir combien *trente* pieds, qui sont la longueur du serpent *Boa géant*, font de mètres? En faisant usage de cette Table, on trouve pour *vingt* pieds, 6 mètres 497 millimètres, et pour *dix* pieds, 3 mètres 248 millimètres; ce qui fait pour les *trente* pieds, 9 mètres 745 millimètres.

Veut-on connaître la grandeur de la *Baleine du Groenland*, le plus grand des Cétacées connus, qui a *cent vingt* pieds de longueur? On prend pour *douze* pieds, 3 mètres 898 millimètres, et multipliant par dix, on a pour *cent vingt* pieds, 38 mètres 980 millimètres.

Enfin, veut-on connaître combien *cent cinquante* pieds, qui forment la circonférence du *Baobab*, le plus monstrueux de tous les arbres, font de mètres? On trouve pour *quinze* pieds, 4 mètres 873 millimètres, et par conséquent pour *cent cinquante* pieds, 48 mètres 730 millimètres.

Lignes.	Cent.	Millim.	Pouces.	Déc.	Cent.	Mill.
1	0	2	1	0	2	7
2	0	4	2	0	5	4
3	0	6	3	0	8	1
4	0	9	4	1	0	8
5	1	1	5	1	3	5
6	1	3	6	1	6	2
7	1	5	7	1	8	9
8	1	8	8	2	1	7*
9	2	0	9	2	4	4
10	2	2	10	2	7	1
11	2	4	11	2	9	8

Pieds.	Pouces.	Mètres.	Décimèt.	Centimèt.	Millimèt.	Pieds.	Pouces.	Mètres.	Décimèt.	Centimèt.	Millimèt.
1	. . . . .		3	2	5	3	8	. . 1,	1	9	1
1	1		3	5	2	3	9	. . 1,	2	1	8
1	2		3	7	9	3	10	. . 1,	2	4	5
1	3		4	0	6	3	11	. . 1,	2	7	2
1	4		4	3	3	4	»	. . 1,	2	9	9
1	5		4	6	0	4	1	. . 1,	3	2	6
1	6		4	8	7	4	2	. . 1,	3	5	3
1	7		5	1	4	4	3	. . 1,	3	8	0
1	8		5	4	1	4	4	. . 1,	4	0	7
1	9		5	6	8	4	5	. . 1,	4	3	4
1	10		5	9	5	4	6	. . 1,	4	6	1
1	11		6	2	2	4	7	. . 1,	4	8	8
*2	. . . . .		6	5	0	4	8	. . 1,	5	1	5
2	1		6	7	7	4	9	. . 1,	5	4	2
2	2		7	0	4	4	10	. . 1,	5	6	9
2	3		7	3	1	4	11	. . 1,	5	9	6
2	4		7	5	8	5	»	. . 1,	6	2	4*
2	5		7	8	5	5	1	. . 1,	6	5	1
2	6		8	1	2	5	2	. . 1,	6	7	8
2	7		8	3	9	5	3	. . 1,	7	0	5
2	8		8	6	6	5	4	. . 1,	7	3	2
2	9		8	9	3	5	5	. . 1,	7	5	9
2	10		9	2	0	5	6	. . 1,	7	8	6
2	11		9	4	7	5	7	. . 1,	8	1	3
3	. . . . .		9	7	4	5	8	. . 1,	8	4	0
3	1	. . 1,	0	0	1	5	9	. . 1,	8	6	7
3	2	. . 1,	0	2	8	5	10	. . 1,	8	9	4
*3	3	. . 1,	0	5	6	*5	11	. . 1,	9	2	2
3	4	. . 1,	0	8	3	6	»	. . 1,	9	4	9
3	5	. . 1,	1	1	0	6	1	. . 1,	9	7	6
3	6	. . 1,	1	3	7	6	2	. . 2,	0	0	3
3	7	. . 1,	1	6	4	6	3	. . 2,	0	3	0

Pieds. . .	Pouces. .	Metres. .	Décimèt.	Centimèt.	Millimèt.	Pieds. . .	Pouces. .	Metres. .	Décimèt.	Centimèt.	Millimèt.
6	4	2,	0	5	7	9	»	2,	9	2	3
6	5	2,	0	8	4	9	1	2,	9	5	0
6	6	2,	1	1	1	9	2	2,	9	7	7
6	7	2,	1	3	8	9	3	3,	0	0	4
6	8	2,	1	6	5	9	4	3,	0	3	2*
6	9	2,	1	9	2	9	5	3,	0	5	9
6	10	2,	2	1	9	9	6	3,	0	8	6
6	11	2,	2	4	7*	9	7	3,	1	1	3
7	»	2,	2	7	4	9	8	3,	1	4	0
7	1	2,	3	0	1	9	9	3,	1	6	7
7	2	2,	3	2	8	9	10	3,	1	9	4
7	3	2,	3	5	5	9	11	3,	2	2	1
7	4	2,	3	8	2	10	»	3,	2	4	8
7	5	2,	4	0	9	10	1	3,	2	7	5
7	6	2,	4	3	6	10	2	3,	3	0	2
7	7	2,	4	6	3	10	3	3,	3	2	9
7	8	2,	4	9	0	10	4	3,	3	5	6
7	9	2,	5	1	7	10	5	3,	3	8	4*
*7	10	2,	5	4	5	10	6	3,	4	1	1
7	11	2,	5	7	2	10	7	3,	4	3	8
8	»	2,	5	9	9	10	8	3,	4	6	5
8	1	2,	6	2	6	10	9	3,	4	9	2
8	2	2,	6	5	3	10	10	3,	5	1	9
8	3	2,	6	8	0	10	11	3,	5	4	6
8	4	2,	7	0	7	11	»	3,	5	7	3
8	5	2,	7	3	4	11	1	3,	6	0	0
8	6	2,	7	6	1	11	2	3,	6	2	7
8	7	2,	7	8	8	11	3	3,	6	5	4
8	8	2,	8	1	5	11	4	3,	6	8	1
8	9	2,	8	4	2	11	5	3,	7	0	8
8	10	2,	8	6	9	11	6	3,	7	3	5
8	11	2,	8	9	6	11	7	3,	7	6	3*

Pieds. .	Pouces. .	Mètres. .	Décimèt.	Centimèt.	Millimèt.	Pieds. .	Pouces. .	Mètres. .	Décimèt.	Centimèt.	Millimèt.
11	8	3,	7	9	0	14	4	4,	6	5	6
11	9	3,	8	1	7	14	5	4,	6	8	3
11	10	3,	8	4	4	14	6	4,	7	1	0
11	11	3,	8	7	1	14	7	4,	7	3	7
12	»	3,	8	9	8	14	8	4,	7	6	4
12	1	3,	9	2	5	14	9	4,	7	9	1
12	2	3,	9	5	2	14	10	4,	8	1	8
12	3	3,	9	7	9	14	11	4,	8	4	5
12	4	4,	0	0	6	15	»	4,	8	7	3*
12	5	4,	0	3	3	15	1	4,	9	0	0
12	6	4,	0	6	0	15	2	4,	9	2	7
12	7	4,	0	8	7	15	3	4,	9	5	4
12	8	4,	1	1	4	15	4	4,	9	8	1
12	9	4,	1	4	2*	15	5	5,	0	0	8
12	10	4,	1	6	9	15	6	5,	0	3	5
12	11	4,	1	9	6	15	7	5,	0	6	2
13	»	4,	2	2	3	15	8	5,	0	8	9
13	1	4,	2	5	0	15	9	5,	1	1	6
13	2	4,	2	7	7	15	10	5,	1	4	3
13	3	4,	3	0	4	15	11	5,	1	7	0
13	4	4,	3	3	1	16	»	5,	1	9	7
13	5	4,	3	5	8	16	1	5,	2	2	4
13	6	4,	3	8	5	16	2	5,	2	5	1
13	7	4,	4	1	2	16	3	5,	2	7	8
13	8	4,	4	3	9	16	4	5,	3	0	5
13	9	4,	4	6	6	16	5	5,	3	3	2
13	10	4,	4	9	3	16	6	5,	3	5	9
13	11	4,	5	2	0	16	7	5,	3	8	7*
*14	»	4,	5	4	8	16	8	5,	4	1	4
14	1	4,	5	7	5	16	9	5,	4	4	1
14	2	4,	6	0	2	16	10	5,	4	6	8
14	3	4,	6	2	9	16	11	5,	4	9	5

Pieds. .	Pouces. .	Metres. .	Decimèt.	Centimèt.	Millimèt.	Pieds. .	Pouces. .	Metres. .	Decimèt.	Centimèt.	Millimèt.
17	» . .	5,	5	2	2	19	8 . .	6,	3	8	8
17	1 . .	5,	5	4	9	19	9 . .	6,	4	1	5
17	2 . .	5,	5	7	6	19	10 . .	6,	4	4	2
17	3 . .	5,	6	0	3	19	11 . .	6,	4	6	9
17	4 . .	5,	6	3	0	20	» . .	6,	4	9	7*
17	5 . .	5,	6	5	7	20	1 . .	6,	5	2	4
17	6 . .	5,	6	8	4	20	2 . .	6,	5	5	1
17	7 . .	5,	7	1	1	20	3 . .	6,	5	7	8
17	8 . .	5,	7	3	9*	20	4 . .	6,	6	0	5
17	9 . .	5,	7	6	6	20	5 . .	6,	6	3	2
17	10 . .	5,	7	9	3	20	6 . .	6,	6	5	9
17	11 . .	5,	8	2	0	20	7 . .	6,	6	8	6
18	» . .	5,	8	4	7	20	8 . .	6,	7	1	3
18	1 . .	5,	8	7	4	20	9 . .	6,	7	4	0
18	2 . .	5,	9	0	1	20	10 . .	6,	7	6	7
18	3 . .	5,	9	2	8	20	11 . .	6,	7	9	4
18	4 . .	5,	9	5	5	21	» . .	6,	8	2	2*
18	5 . .	5,	9	8	2	21	1 . .	6,	8	4	9
18	6 . .	6,	0	0	9	21	2 . .	6,	8	7	6
18	7 . .	6,	0	3	6	21	3 . .	6,	9	0	3
18	8 . .	6,	0	6	3	21	4 . .	6,	9	3	0
18	9 . .	6,	0	9	0	21	5 . .	6,	9	5	7
18	10 . .	6,	1	1	8*	21	6 . .	6,	9	8	4
18	11 . .	6,	1	4	5	21	7 . .	7,	0	1	1
19	» . .	6,	1	7	2	21	8 . .	7,	0	3	8
19	1 . .	6,	1	9	9	21	9 . .	7,	0	6	5
19	2 . .	6,	2	2	6	21	10 . .	7,	0	9	2
19	3 . .	6,	2	5	3	21	11 . .	7,	1	1	9
19	4 . .	6,	2	8	0	22	» . .	7,	1	4	6
19	5 . .	6,	3	0	7	22	1 . .	7,	1	7	3
19	6 . .	6,	3	3	4	22	2 . .	7,	2	0	0
19	7 . .	6,	3	6	1	22	3 . .	7,	2	2	7

Pieds. .	Pouces. .	Mètres. .	Décimèt.	Centimèt.	Millimèt.	Pieds. .	Pouces. .	Mètres. .	Décimèt.	Centimèt.	Millimèt.
22	4 . .	7,	2	5	4	23	3 . .	7,	5	5	2
22	5 . .	7,	2	8	1	23	4 . .	7,	5	7	9
22	6 . .	7,	3	0	8	23	5 . .	7,	6	0	6
22	7 . .	7,	3	3	5	23	6 . .	7,	6	3	3
22	8 . .	7,	3	6	2	23	7 . .	7,	6	6	0
22	9 . .	7,	3	8	9	23	8 . .	7,	6	8	8*
22	10 . .	7,	4	1	6	23	9 . .	7,	7	1	5
*22	11 . .	7,	4	4	4	23	10 . .	7,	7	4	2
23	» . .	7,	4	7	1	23	11 . .	7,	7	6	9
23	1 . .	7,	4	9	8	24	» . .	7,	7	9	6
23	2 . .	7,	5	2	5						

On peut d'autant plus compter sur l'exactitude de cette Table, qu'elle a été vérifiée par M. *Faissolle*, mathématicien distingué, membre de la Société d'Agriculture de Lyon. J'ai pensé qu'on me saurait gré de l'avoir réunie à mon *Traité élémentaire d'Ornithologie.*

Fin de la Table des Mesures.

TRAITÉ
ÉLÉMENTAIRE
D'ORNITHOLOGIE.

SECONDE PARTIE.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ORNITHOLOGIE,

CONTENANT:

1.° Les Principes et les Généralités de cette Science; 2.° l'Analyse du Système de Linné sur les Oiseaux; 3.° la Synonymie de Buffon; 4.° les Caractères des Genres; 5.° la Description et l'Histoire des Espèces Européennes;

SUIVI DE

L'ART D'EMPAILLER LES OISEAUX.

Avec Dix Planches en Taille-douce.

PAR M. J. P. MOUTON-FONTENILLE,

Professeur d'Histoire naturelle à l'Académie et au Lycée de Lyon, Membre de l'Athénée, Secrétaire-Perpétuel de la Société d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon, Correspondant de plusieurs Sociétés Littéraires et d'Agriculture.

Dédié à son Excellence le Comte de LACÉPÈDE.

A LYON,

Chez YVERNAULT et CABIN, Libraires de l'Académie, rue St-Dominique, n.° 64.

1811.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ORNITHOLOGIE.

SECONDE PARTIE.

ANALYSE DU SYSTÈME DE LINNÉ SUR LES OISEAUX.

ORDRE I.

OISEAUX DE PROIE.

Caractères des Oiseaux de cet Ordre.

La Classe des *Oiseaux* se divise en six Ordres, que *Linné* a constitués par la considération de plusieurs attributs. Le premier renferme les Oiseaux de proie diurnes et nocturnes.

Dans tous ces Oiseaux, le *Bec* recourbé par les deux mandibules comme un *Crochet*, leur sert par ses deux pointes pour déchirer leur proie, et par ses côtés tranchans pour la diviser. La *Mandibule* supérieure est un peu dilatée à son extrémité, et garnie, dans plusieurs espèces, de chaque côté d'une dent. Les *Narines*, dans ces Oiseaux, sont ouvertes, c'est-à-dire, que leur ouverture n'est point recouverte par des plumes ou des cils.

Les *Pieds* sont courts, forts, musculeux : les *Doigts*, au nombre de quatre, bien séparés, garnis de verrues à leurs jointures, terminés par des *Serres* ou *Ongles* grands, aigus et repliés en arc, sont susceptibles par la force musculaire d'une très-grande contraction.

Les Muscles qui meuvent la *Tête* sur le cou et les différentes parties du cou, sont très-forts. Ceux qui recouvrent la poitrine, et qui servent spécialement aux mouvemens des ailes, sont encore plus puissans par leur force contractile. La *Peau*, dans les *Oiseaux de proie*, est d'un tissu très-dense et très-serré. *Linné* appelle leur chair impure, parce qu'elle répugne à la plupart des animaux.

Les *Oiseaux de proie* vivent de rapine. Les uns ont un appétit bien prononcé pour la chair fraîche, et se nourrissent d'animaux vivans : d'autres sont bornés par leur instinct à ne vivre que de cadavres.

Les *Oiseaux de proie* établissent leurs *Nids* sur les plus grandes élévations, dans des trous de rochers ou sur les plus hauts arbres, et dans les cantons les plus déserts. Les femelles sont en général d'un tiers plus grosses que les mâles; elles ne pondent chaque année qu'un petit nombre d'œufs. Les plus fécondes, qui sont de petite taille, de cinq à sept. Celles de grande taille, de deux à quatre. Les mâles sont monogames, c'est-à-dire, qu'ils s'unissent à une seule femelle.

Dans les *Oiseaux de proie*, le mâle est d'environ un tiers moins grand et moins fort que les femelles, tandis que dans les quadrupèdes et dans les autres oiseaux, ce sont, comme l'on sait, les mâles qui ont le plus de grandeur et de force: c'est par cette raison qu'on appelle *Tiercelet* le mâle de toutes les espèces d'Oiseaux de proie. Ce mot est un nom générique et non pas spécifique, comme quelques Auteurs l'on écrit: et ce nom générique indique seulement que le mâle ou tiercelet, est d'environ un tiers plus petit que la femelle.

Ces Oiseaux ont tous, pour habitude naturelle et commune, le goût de la chasse et l'appétit de la proie, le vol très-élevé, l'aile et la jambe fortes, la vue très-perçante, la tête grosse, la langue épaisse, charnue, l'estomac simple et membraneux, les intestins moins amples et plus courts que les autres Oiseaux. Ils peuvent soutenir une très-longue diète: ce qui, vu leur

façon de vivre, leur devient absolument nécessaire, car le gibier ne se présente pas toutes les fois qu'ils ont faim.

Ils ont les Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon, c'est-à-dire, jusqu'à l'articulation du tarse avec le tibia; le Doigt antérieur externe joint avec celui du milieu par un petit commencement de membrane, qui s'étend jusqu'à la première phalange ou articulation; l'Ongle de ce doigt externe est le plus court de tous.

TABLE SYNOPTIQUE

OU

DISPOSITION ARTIFICIELLE

DES GENRES.

41. VAUTOUR, *VULTUR*. *Bec* crochu. *Tête* dénuée de plumes ou garnie d'un simple duvet.
42. FAUCON, *FALCO*. *Bec* crochu, garni à sa base d'un épiderme appelé *Cire*. *Tête* bien couverte de plumes.
43. HIBOU, *STRYX*. *Bec* crochu, recouvert à sa base de *Plumes* tournées en devant.
44. PIE-GRIÈCHE, *LANIUS*. *Bec* à peu près droit. *Mandibule* supérieure garnie d'une espèce de dent de chaque côté près de la pointe.

OISEAUX DE PROIE DIURNES.

Disposition naturelle et numérique des Genres.

GENRE 41.

VAUTOUR, *VULTUR. Bec* prolongé sur une ligne droite, se repliant vers la pointe comme un crochet.

Tête denuée de véritables plumes ou couverte de poils courts, ou d'un simple duvet, présentant une peau nue, sur-tout vers la partie antérieure.

Langue charnue, souvent divisée vers la pointe en deux parties.

Narines placées dans la peau ou membrane qui couvre la base du bec.

Cou presque nu, retractile, c'est-à-dire, s'alongeant ou se repliant suivant la volonté de l'animal.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre doigts : trois antérieurs, un postérieur.

Ongles larges, courts, peu crochus et comme émoussés.

* I. *GRANDS VAUTOURS.*

Espèce 1. Le VAUTOUR Griffon, *Vultur ful-*

vus, un collier de plumes blanches au bas du cou qui est presque entièrement dénué de plumes; la tête couverte de pareilles plumes qui forment une petite aigrette par derrière; l'iris des yeux d'un bel orangé; le bec long et crochu, noirâtre à son extrémité, ainsi qu'à son origine, bleuâtre dans son milieu; les pieds et les ongles noirâtres.

Le Griffon. *Buffon*, tome 1, page 151.

On le trouve sur les hautes montagnes de l'Europe et de l'Asie, en Egypte, en Arabie, dans les îles de l'Archipel. C'est le plus grand de tous les Vautours. Ses habitudes sont les mêmes que celles des autres espèces de ce genre. Il a trois pieds et demi (1 mètre 137 millim.) de longueur totale, et huit pieds (2 mèt. 599 millim.) de vol ou d'envergure.

Esp. 2. Le VAUTOUR Percnoptère, *Vultur Alpinus*, la tête d'un blanc clair; le cou blanc et nu, c'est-à-dire, couvert comme la tête d'un simple duvet blanc; un collier de petites plumes blanches et roides autour du cou, en forme de fraise; une tache brune en forme de cœur sur la poitrine; l'iris des yeux d'un jaune rougeâtre; le bec noir; le bas des jambes et des pieds nus, et de couleur plombée; les ongles noirs.

Le Percnoptère. *Buffon*, tome 1, page 149. Pl. enlum. n.° 426.

L'espèce du *Percnoptère* paraît être plus rare que celle des autres Vautours, on le trouve

néanmoins dans les Pyrénées, dans les Alpes et dans les montagnes de la Grèce, mais toujours en petit nombre. Il paraît qu'il est répandu en Afrique, en Egypte, dans le Levant : il surpasse l'Aigle commun en grandeur, et il approche du grand Aigle pour la grosseur du corps, mais il n'a pas la même étendue de vol. Le mâle a trois pieds deux pouces (1 mètre 28 millim.) de longueur, et huit pieds (2 mèt. 599 millim.) de vol ou d'envergure; la femelle a six pouces (162 millim.) de plus, et neuf pieds (2 mèt. 923 mill.) de vol ou d'envergure.

Cet Oiseau est paresseux à la chasse, pesant au vol, toujours criant, lamentant, toujours affamé et cherchant les cadavres. Il a les ailes plus courtes et la queue plus longue que les Aigles. Lorsqu'il est à terre, il tient toujours les ailes étendues, habitude qui appartient non-seulement à cette espèce, mais encore à la plupart des Vautours, et à quelques autres Oiseaux de proie.

Esp. 3. Le VAUTOUR cendré, *Vultur cinereus*, le cou couvert d'un duvet assez long et fourni, de la même couleur que les plumes du dos; une espèce de cravate blanche qui part des deux côtés de la tête, s'étendant en deux branches jusqu'au bas du cou, et bordant de chaque côté un assez large espace d'une couleur noire, au-dessous duquel il se trouve un collier étroit et blanc; les pieds couverts de petites plumes brunes; les doigts jaunes; les ongles noirs.

Le Vautour ou grand Vautour. *Buff.* tome 1, page 158, pl. 5. Pl. enlumin. n.° 425.

On le trouve sur les hautes montagnes d'Europe, sur-tout aux Pyrénées. Il a trois pieds six pouces (1 mètre 137 millim.) de longueur, et sept pieds dix pouces (2 mèt. 545 millim.) de vol ou d'envergure. Il est plus gros et plus grand que l'Aigle commun, mais un peu moindre que le Griffon. Il se nourrit de cadavres, de rats et de serpens. Lorsqu'il digère ou qu'il dort, son cou est rentré dans ses épaules, et sa tête est comme encapuchonnée par les plumes de la nuque.

Esp. 4. Le VAUTOUR à aigrettes, *Vultur cristatus*, la tête ornée de plumes qui imitent des cornes qu'il redresse lorsqu'il est en repos à terre ou perché, et qu'on n'aperçoit plus quand il vole; le plumage d'un roux noirâtre; le bec noir; les pieds jaunes et dégarnis de plumes.

Le Vautour à aigrettes. *Buffon*, t. 1, p. 159.

On le trouve en France, en Allemagne. Il a près de six pieds (1 mètre 949 millim.) de vol ou d'envergure. Plus courageux que ses congénères, il poursuit les oiseaux de toute espèce, et il en fait sa proie; il chasse aussi les lièvres, les lapins, les jeunes renards et les petits faons, et n'épargne pas même le poisson. Il est d'une telle férocité, qu'on ne peut l'apprivoiser. Non-seulement il poursuit sa proie au vol, en s'élançant du sommet d'un arbre ou de quelque rocher élevé, mais

encore à la course; il vole avec grand bruit. Il niche dans les forêts épaisses et désertes, sur les arbres les plus élevés; il mange la chair, les entrailles des animaux vivans, et même les cadavres; quoique très-vorace, il peut supporter l'abstinence pendant quatre jours.

* II. *PETITS VAUTOURS.*

Esp. 5. Le VAUTOUR à tête blanche, *Vultur leucocephalus*, la tête et le dessous du cou dégarnis de plumes et d'une couleur rougeâtre; le corps presque entièrement blanc; les grandes pennes des ailes et de la queue noires; un collier de plumes blanches; le bas de la jambe et les pieds nus.

Le petit Vautour. *Buffon*, tome 1, page 164. Pl. enlum. n.° 429, sous le nom de *Vautour de Norwége.*

On le trouve en Allemagne, en Sardaigne, en Norwége, en Grèce, en Egypte, en Arabie, sur les Alpes et les Pyrénées. Il a deux pieds deux pouces (704 millim.) de longueur, et cinq pieds (1 mètre 624 millimèt.) de vol ou d'envergure. Cet oiseau s'accommode de toute espèce de nourriture; il fait la guerre aux lapins, aux rats, aux petits oiseaux, et même à la volaille. Il vit en société avec les autres Vautours, et comme eux se nourrit de charognes.

Ce Vautour est connu dans le haut Cominges sous le nom d'*Alimoche*.

OBSERVATION. Tous les grands Vautours, c'est-à-dire, le *Griffon*, le *Percnoptère*, le *grand Vautour* et le *Vautour à aigrettes*, ne produisent qu'en petit nombre et une seule fois l'année. Ils ne pondent ordinairement qu'un œuf ou deux ; ils font leurs nids dans des lieux si hauts et d'un accès si difficile, qu'il est très-rare d'en trouver : ce n'est que dans les montagnes élevées et désertes que l'on doit les chercher. Les *Vautours* habitent ces lieux de préférence pendant toute la belle saison, et ce n'est que quand les neiges et les glaces commencent à couvrir les sommets des montagnes, qu'on les voit descendre dans les plaines et voyager, en hiver du côté des pays chauds. Ils sont rares dans le Nord et plus nombreux en Egypte, en Arabie, dans les îles de l'Archipel et dans plusieurs autres provinces de l'Afrique et de l'Asie. On y fait même grand usage de la peau des *Vautours*, le cuir en est presque aussi épais que celui d'un chevreau ; il est recouvert d'un duvet très-fin, très-serré et très-chaud, et l'on en fait d'excellentes fourrures.

Les *Vautours* diffèrent des *Aigles* en ce qu'ils ont, 1.° les yeux à fleur de tête, au lieu que les *Aigles* les ont enfoncés dans l'orbite ; 2.° la tête nue, le cou aussi presque nu, couvert d'un simple duvet, ou mal garni de quelques crins épars, tandis que l'*Aigle* a toutes ces parties bien couvertes de plumes ; 3.° les ongles plats, courts, peu courbés, ceux des *Aigles* sont au contraire presque demi-circulaires, très-aigus ; 4.° l'intérieur des ailes tapissé d'un espèce de duvet, caractère qui ne se trouve pas dans les autres espèces d'oiseaux de proie ; 5.° la position du corps inclinée dans

une situation à demi-horizontale, qui semble marquer la bassesse de leur caractère, au lieu que l'*Aigle* se tient fièrement droit, et presque perpendiculairement sur ses pieds. On reconnaît même les *Vautours* de loin, en ce qu'ils sont presque les seuls oiseaux de proie qui volent en nombre, c'est-à-dire, plus de deux ensemble, et aussi parce qu'ils ont le vol pesant, et qu'ils ont même beaucoup de peine à s'élever de terre. Ces Oiseaux n'ont que l'instinct de la basse gourmandise et de la voracité, ils ne combattent guère les vivans que quand ils ne peuvent s'assouvir sur les morts, et ils s'acharnent sur les cadavres au point de les déchiqueter jusqu'aux os; la corruption, l'infection les attire au lieu de les repousser; et considérés par leur manière de vivre et leur appétit pour la chair corrompue, on doit convenir qu'ils deviennent utiles pour débarrasser la surface de la terre d'une infinité de cadavres qui vicieraient l'air et occasioneraient des maladies contagieuses, sur-tout dans les pays chauds; aussi les trouve-t-on en plus grand nombre dans ces pays que dans les régions septentrionales. Les *Vautours* étaient des oiseaux sacrés chez les anciens Egyptiens. Le *Vautour d'Egypte* rend de très-grands services à cette contrée, en partageant avec d'autres oiseaux, également sacrés dans l'antiquité, le soin de la purger de rats et de reptiles qui abondent dans ce pays fécond et limoneux, et en dévorant les cadavres et les immondices qui, sous un ciel brûlant et sur une terre souvent humectée par les inondations du fleuve qui l'arrose, répandraient dans l'atmosphère des exhalaisons malfaisantes. Les campagnes de la Palestine demeureraient incultes et abandonnées, si les *Vautours* ne les débarrassaient d'une quantité prodigieuse de rats et de souris qui y pullulent.

GENRE 42.

FAUCON, *FALCO. Bec* crochu, garni à sa base d'une membrane, peau ou épiderme, appelée *Cire : Mandibule* supérieure recourbée en crochet, pointue, et garnie dans plusieurs espèces d'une dent de chaque côté près de la pointe : *Mandibule* inférieure plus courte, comme arrondie, tronquée.

Tête et *Cou* bien garnis et couverts de plumes.

Langue entière et charnue, arrondie à la pointe, dans quelques espèces; fourchue ou divisée vers la pointe en deux parties, dans quelques autres.

Narines placées dans la peau ou membrane qui couvre la base du bec.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre doigts : trois antérieurs, un postérieur.

Ongles longs, forts, demi-circulaires ou repliés en arc, très-aigus.

* I. *FAUCONS de grande race.*

Les AIGLES.

Bec courbé à quelque distance de son origine.

Espèce 1. Le FAUCON grand Aigle, *Falco chrysaëtos*,

chrysaëtos, la membrane, peau, épiderme ou cire qui couvre la base du bec, de couleur jaune, de même que les pieds qui sont recouverts jusqu'aux doigts de petites plumes; le corps bigarré de fauve assez vif et ferrugineux; la queue noire, traversée à sa base par des ondes cendrées; l'iris d'un beau jaune clair.

Le grand Aigle. *Buffon*, tome 1, page 76, pl. 1. Pl. enlum. n.° 410.

On le trouve en France, en Allemagne, aux Pyrénées, dans les montagnes d'Irlande, et même en Perse et dans l'Asie mineure, en Arabie, en Tartarie, en Mauritanie, et dans plusieurs autres provinces de l'Afrique. La femelle a trois pieds deux pouces (1 mètre 28 millim.) de longueur, et plus de huit pieds et demi (2 mèt. 761 mill.) de vol ou d'envergure. C'est de tous les oiseaux celui qui s'élève le plus haut, et c'est par cette raison que les anciens l'ont appelé *l'Oiseau céleste*. Il voit par excellence. Il emporte aisément les oies, les grues; il enlève aussi les lièvres, et même les petits agneaux, les chevreaux; et lorsqu'il attaque les faons et les veaux, c'est pour se rassasier, sur le lieu, de leur sang et de leur chair, et en emporter ensuite les lambeaux dans son aire; c'est ainsi qu'on appelle son nid, qui est en effet tout plat, et non pas creux comme celui de la plupart des autres oiseaux; il le place ordinairement entre deux rochers, dans un lieu

sec et inaccessible. La femelle dépose ses œufs dans le milieu de cette aire; elle n'en pond que deux ou trois, qu'elle couve, dit-on, pendant trente jours.

Esp. 2. Le FAUCON Aigle commun, *Falco melanoëtos*, la peau ou cire qui couvre la base du bec, d'un jaune vif; le corps marqueté de noir et de rouille; le bec couleur de corne bleuâtre; les jambes et les pieds garnis de plumes dans la moitié de leur longueur, ou à demi-laineux; les doigts jaunes; les ongles noirs; l'iris de couleur noisette.

L'Aigle commun. *Buffon*, tome 1, page 86. Pl. enlum. n.° 409.

Gmelin cite deux fois la synonymie et la figure de *Buffon*, pour cette espèce et pour le *Falco fulvus*.

Cet Oiseau, qui préfère les pays froids, se trouve dans les deux continens. On le voit en France, en Savoie, en Suisse, en Allemagne, en Pologne et en Ecosse; on le retrouve en Amérique et à la baie d'Hudson. Il a trois pieds neuf pouces (1 mètre 218 millim.) de longueur totale, et sept pieds huit pouces (2 mèt. 490 mill.) de vol ou d'envergure. Il ne quitte pas les montagnes pendant l'été, mais il descend dans les plaines lorsque l'hiver est rigoureux, et les grandes forêts lui servent alors de retraite. Il construit son aire sur les rochers escarpés ou sur

les plus grands arbres; ses œufs sont d'un gris de fer foncé, avec des raies d'une teinte plus sombre. Cet oiseau est un grand destructeur de lièvres.

Esp. 3. Le FAUCON petit Aigle, *Falco nævius*, la peau ou cire qui recouvre la base du bec, de couleur jaune, de même que les pieds, qui sont couverts de petites plumes; le plumage d'un brun obscur, marqueté sur les jambes et sous les ailes de plusieurs taches blanches; la gorge traversée par une grande zone blanchâtre.

Le petit Aigle. *Buffon*, tome 1, page 91.

Cette espèce, quoique peu nombreuse en chaque lieu, est répandue par-tout, tant en Europe qu'en Asie, en Afrique, où on la trouve jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. Cet oiseau a deux pieds sept pouces (839 mill.) de longueur totale, et quatre pieds (1 mètre 299 millim.) de vol ou d'envergure. C'est de tous les Aigles celui qui s'apprivoise le plus aisément; il est plus faible, moins fier et moins courageux que les autres. La grue est sa plus forte proie, car il ne prend ordinairement que des canards, d'autres moindres oiseaux et des rats. Si ce petit Aigle, qui est beaucoup plus docile, plus aisé à apprivoiser que les deux autres, et qui est aussi moins lourd sur le poing et moins dangereux pour son maître, se fût trouvé également courageux, on n'aurait pas manqué de s'en servir pour la chasse; mais il est aussi lâche que plaintif et criard. Un

épervier bien dressé suffit pour le vaincre et l'abattre. D'ailleurs on voit, par le témoignage de nos auteurs de fauconnerie, qu'on n'a jamais dressé, du moins en France, que les deux premières espèces d'Aigles; savoir : le *grand Aigle* et l'*Aigle commun.*

Esp. 4. Le FAUCON Pygargue, *Falco albicilla*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur jaune, de même que les pieds; les plumes de la queue blanches : les intermédiaires noires vers la pointe; les pieds dénués de plumes dans leur partie inférieure; les ongles noirs.

Le Pygargue. *Buffon*, tome 1, page 99. Pl. enlum. n.° 411.

Cette espèce, selon *Buffon*, est composée de trois variétés, dont quelques auteurs ont fait autant d'espèces; savoir : 1.° le *grand Pygargue*, qui est l'oiseau à huit ou dix mois; 2.° le *petit Pygargue*, qui est l'oiseau qui n'a pas encore un an; 3.° le *Pygargue à tête blanche*, qui est l'oiseau après un an et demi. Il paraît que le *Pygargue*, comme l'*Aigle commun*, affecte les climats froids de préférence : on le trouve dans toutes les provinces du nord de l'Europe, et il descend en Amérique jusque dans la Caroline. Il a deux pieds deux pouces (704 millim.) de longueur totale. Le *grand Pygargue* est à peu près de la même grosseur et de la même force, si même il n'est pas plus fort que l'*Aigle commun :*

il est au moins plus carnassier, plus féroce. Il fait son nid sur de grands arbres, et produit ordinairement deux ou trois petits; mais il ne les nourrit pas long-temps, et les chasse hors du nid avant même qu'ils soient en état de se pourvoir. Cette espèce, qui se trouve assez fréquemment au Groenland, est devenue l'objet d'une chasse particulière. Les habitans de ces froides régions se nourrissent de sa chair, se font des vêtemens avec sa peau, des coussins avec ses plumes, et des amulettes avec son bec et ses griffes.

Esp. 5. Le FAUCON Balbuzard, *Falco haliëtos*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur bleuâtre, de même que les pieds et les doigts; le corps brun en dessus; le ventre tout blanc; le bas des jambes et les pieds dégarnis de plumes; les ongles noirs, très-grands et très-aigus: celui de derrière plus court que les autres; le bec tout noir.

Le Balbuzard. *Buffon*, tome 1, p. 103, pl. 2. Pl. enlum. n.° 414.

L'espèce du *Balbuzard*, l'une des plus nombreuses des grands oiseaux de proie, est répandue assez généralement en Europe, du nord au midi, depuis la Suède jusqu'en Grèce, et même on la trouve dans des pays plus chauds, comme en Egypte, et jusqu'en Nigritie. Il a deux pieds neuf pouces (893 millim.) de longueur totale, et sept pieds et demi (2 mèt. 436 millim.) de vol ou

d'envergure. Au lieu d'habiter les rochers escarpés et les hautes montagnes comme les Aigles, il se tient plus volontiers dans les terres basses et marécageuses, à portée des étangs et des lacs poissonneux, et fait sa nourriture habituelle des poissons. Il est ordinairement très-gras, et il peut, comme les Aigles, se passer d'alimens pendant plusieurs jours sans en être incommodé, ni sans en paraître affaibli. Il est aussi moins fier et moins féroce que l'*Aigle* ou le *Pygargue;* et l'on prétend qu'on peut assez aisément le dresser pour la pêche, comme l'on dresse les autres oiseaux pour la chasse. La femelle pond souvent quatre, et rarement moins de trois œufs.

Esp. 6. Le FAUCON grand Aigle de mer, *Falco ossifragus*, la peau ou cire qui couvre la base du bec d'un jaune vif; les pieds nus à la partie inférieure, et couverts de petites écailles d'un jaune foncé; les ongles d'un noir brillant, et formant un demi-cercle entier; une barbe de plumes pendante sous le menton; le corps d'un roux ferrugineux; les pennes des ailes blanches sur le côté intérieur.

L'Orfraie ou grand Aigle de mer. *Buffon*, t. 1, pag. 112, pl. 3. Pl. enlum. n.os 112 et 415.

Comme cet Oiseau est un des plus grands, que par cette raison il produit peu, qu'il ne pond que deux œufs une fois par an, et que souvent il n'élève qu'un petit, l'espèce n'en est nombreuse

nulle part, mais elle est assez répandue : on la trouve presque par-tout en Europe, et il paraît même qu'elle est commune aux deux continens, et que cet oiseau fréquente les lacs de l'Amérique septentrionale. Il a trois pieds et demi (1 mètre 137 millim.) de longueur, et sept pieds (2 mèt. 274 millim.) de vol ou d'envergure. Il se tient volontiers près des bords de la mer, et assez souvent dans le milieu des terres, à portée des lacs, des étangs et des rivières poissonneuses; il n'enlève que les plus gros poissons; mais cela n'empêche point qu'il ne prenne et n'emporte aisément les oies, les lièvres, et même les agneaux et les chevreaux.

Esp. 7. Le FAUCON Jean-le-blanc, *Falco Gallicus*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur jaune, de même que les pieds; la gorge, la poitrine, le ventre et les côtés du corps blancs, variés de taches longues et de couleur d'un brun roux; la tête, le dessus du cou, le dos et le croupion d'un brun cendré; la queue marquée de bandes transversales plus brunes; l'iris d'un beau jaune citron, ou de couleur de topaze d'Orient.

Le Jean-le-blanc. *Buffon*, tome 1, page 124, pl. 4. Pl. enlum. n.° 413.

On le trouve en France. Il a deux pieds (650 millim.) de longueur totale, et cinq pieds un pouce (1 mèt. 651 mill.) de vol. ou d'envergure.

Il fréquente de près les lieux habités, et sur-tout les hameaux et les fermes : il saisit et enlève les poules, les jeunes dindons, les canards privés; et lorsque la volaille lui manque, il prend des lapereaux, des perdrix, des cailles et d'autres moindres oiseaux : il ne dédaigne pas même les mulots et les lézards. La femelle, qui est presque toute grise, fait son nid près de terre, dans les terrains couverts de bruyères, de fougères, de genêts et de joncs; quelquefois aussi sur des sapins et sur d'autres arbres élevés. Elle pond ordinairement trois œufs, qui sont d'un gris tirant sur l'ardoise. Le mâle pourvoit abondamment à sa subsistance pendant tout le temps de l'incubation, et même pendant qu'elle soigne et élève ses petits.

* II. *FAUCONS de moyenne race.*

Les MILANS, les BUSES, les FAUCONS, etc.

Bec courbé dès son origine.

Esp. 8. Le FAUCON Milan royal, *Falco Milvus*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur jaune, de même que les pieds et l'iris des yeux; la tête blanchâtre; le corps d'un roux ferrugineux; la queue fourchue; le bec de couleur de corne, noirâtre vers le bout; les ongles noirs.

Le Milan royal. *Buffon*, tome 1, page 199, pl. 7. Pl. enlum. n.° 422.

On le trouve en France, en Angleterre, et dans tout l'ancien continent, depuis la Suède jusqu'au Sénégal, en Asie et en Afrique. Il a deux pieds (650 millim.) de longueur totale, et cinq pieds (1 mètre 624 millim.) de vol ou d'envergure. Il attaque spécialement les poules, les perdrix, les coqs de bruyère. Sa vue est aussi perçante que son vol est très-élevé, aussi passe-t-il sa vie dans l'air; il ne se repose presque jamais, et parcourt chaque jour des espaces immenses. Il fait son nid dans des trous de rochers. La femelle pond deux ou trois œufs blanchâtres, avec des taches d'un jaune sale.

De tout temps on a proscrit les *Milans* et les *Buses*, on les a rayés de la liste des oiseaux nobles, et rejetés de l'école de la fauconnerie : de tout temps, dit *Buffon*, on a comparé l'homme grossièrement impudent, au Milan; et la femme tristement bête, à la Buse.

Esp. 9. Le FAUCON Milan noir, *Falco ater*, la peau ou cire qui recouvre la base du bec de couleur jaune, de même que les pieds; le corps d'un brun noirâtre en dessus; la tête et le dessous du corps de couleur noire; la queue égale, ou presque égale dans toute sa longueur; les ongles noirs.

Le Milan noir. *Buffon*, tome 1, page 203. Pl. enlum. n.° 472.

L'espèce de ce Milan qu'on trouve en France, en Angleterre, est beaucoup plus rare que celle du *Milan royal ;* celui-ci est un oiseau de pays, et qui y demeure toute l'année ; l'autre au contraire est un oiseau de passage, qui quitte notre climat en automne pour se rendre dans des pays plus chauds. *Belon* a été témoin oculaire de leur passage d'Europe en Egypte : ils s'attroupent et passent en files nombreuses sur le pont Euxin en automne, et repassent dans le même ordre au commencement d'avril ; ils restent pendant tout l'hiver en Egypte, et sont si familiers, qu'ils viennent dans les villes, et se tiennent sur les fenêtres des maisons.

Esp. 10. Le FAUCON Buse, *Falco Buteo*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur jaune, de même que les pieds ; le plumage mélangé différemment de brun et de blanc, selon les différences de l'âge et du sexe ; les ongles noirs, l'iris d'un jaune pâle et presque blanchâtre.

La Buse. *Buffon*, tome 1, page 206, pl. 8. Pl. enlum. n.° 419.

Cet Oiseau demeure pendant toute l'année dans nos forêts ; il paroît assez stupide, soit dans l'état de domesticité, soit dans celui de liberté ; il a vingt-un pouces (568 mill.) de lon-

gueur totale, et quatre pieds quatre pouces (1 mètre 407 millim.) de vol ou d'envergure; il est assez sédentaire et même paresseux; il reste souvent plusieurs heures de suite perché sur le même arbre.

Cet oiseau de rapine ne saisit pas sa proie au vol, il reste sur un arbre, un buisson, ou une motte de terre, et de là se jette sur tout le petit gibier qui passe à sa portée: il prend les levreaux et les jeunes lapins aussi-bien que les perdrix et les cailles. Il dévaste les nids de la plupart des oiseaux: il se nourrit aussi de grenouilles, de lézards, de serpens, de sauterelles, lorsque le gibier lui manque. Cet oiseau établit son nid sur les arbres; il le construit avec de petites branches, et le garnit en dedans de laine, ou d'autres petits matériaux légers et mollets. La femelle pond deux ou trois œufs blanchâtres, tachetés de jaune. Elle élève et soigne ses petits plus longtemps que les autres oiseaux de proie, qui, presque tous, les chassent du nid avant qu'ils soient en état de se pourvoir aisément.

Cette espèce est sujette à varier, au point que si l'on compare cinq ou six *Buses* ensemble, on en trouve à peine deux bien semblables. Ces variétés dépendent principalement de l'âge et du sexe.

Esp. 11. Le FAUCON Bondrée, *Falco apivorus*, la peau ou cire qui couvre la base du

bec de couleur jaune, de même que l'iris des yeux, les jambes qui sont à demi-nues, et les pieds; le sommet de la tête d'un gris cendré; une bande transversale sur la queue, de couleur cendrée; la pointe des pennes qui la composent, de couleur blanche; les ongles forts et noirâtres.

La Bondrée. *Buffon*, tome 1, pag. 208. Pl. enlum. n.° 420.

Cette espèce est beaucoup plus rare en France que la *Buse;* elle a vingt-deux pouces (595 mil.) de longueur totale, et quatre pieds deux pouces (1 mètre 353 millim.) de vol ou d'envergure. Elle se tient ordinairement sur les arbres en plaine, pour épier sa proie. Elle prend les mulots, les grenouilles, les lézards, les chenilles, les guêpes et autres insectes. En hiver, elle est très-grasse et assez bonne à manger. Cet oiseau, ainsi que les Buses, compose son nid avec des buchettes, le garnit intérieurement de laine sur laquelle la femelle dépose ses œufs qui sont d'une couleur cendrée et marquetés de petites taches brunes.

Esp. 12. Le FAUCON Oiseau de St. Martin, *Falco cyaneus*, la peau ou cire qui couvre la base du bec, de couleur blanche, de même la poitrine et le ventre; les deux pennes intermédiaires de la queue, grises des deux côtés; les autres grises extérieurement, blanches sur le côté extérieur; les pieds fauves.

L'Oiseau de St. Martin. *Buff.* tom. 1, pag. 212. Pl. enlum. n.° 459.

On le trouve assez communément en France, en Allemagne, en Angleterre. C'est vers l'automne qu'il paraît dans nos pays; c'est de là qu'il a pris le nom d'*Oiseau de St. Martin;* sa longueur totale est de dix-sept à dix-huit pouces (460 à 487 millim.). Il se nourrit de petits lézards et autres reptiles qu'il déchire avec son bec, et qu'il n'avale pas entiers, comme le font les autres gros oiseaux de proie. Il fréquente les basses-cours.

Esp. 13. Le FAUCON Soubuse, *Falco Pygargus*, la peau ou cire qui recouvre la base du bec de couleur jaunâtre, de même que les pieds; le corps cendré; le ventre de couleur plus pâle, marqueté de taches oblongues rousses; l'orbite des yeux blanc.

La Soubuse. *Buffon*, tom. 1, pag. 215, pl. 9. Pl. enlum. n.os 443 et 480.

On la trouve en France, en Angleterre, en Suisse, et même jusqu'en Sibérie. Sa longueur totale est d'un pied et demi (541 millim.), et son vol de trois pieds et demi (1 mèt. 137 mill.). Elle ressemble à l'*Oiseau de St. Martin* par le naturel et les mœurs; tous deux volent bas pour saisir des mulots et des reptiles; tous deux entrent dans les basses-cours, fréquentent les colombiers

pour prendre les jeunes pigeons et les poulets. Cet oiseau établit son nid sur des buissons épais. La femelle pond trois ou quatre œufs rougeâtres.

Esp. 14. Le FAUCON Harpaye, *Falco rufus*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur jaune, de même que les pieds; tout le plumage d'un roux clair sur la tête, le cou, la poitrine et les ailes, vif sur le ventre et les flancs, taché de brun, de noir et de cendré sur les ailes; les pieds jaunes; les ongles noirs.

La Harpaye. *Buffon*, tom. 1, p. 217. Pl. enlum. n.° 460.

On la trouve en France, en Allemagne; sa longueur est d'un pied et demi (487 millim.), son vol de quatre pieds (1 mètre 299 millim.). Elle fréquente de préférence les lieux bas, les bords des fleuves et des étangs: elle prend le poisson comme le *Jean-le-Blanc*, et le tire vivant hors de l'eau.

Esp. 15. Le FAUCON Busard, *Falco æruginosus*, la peau ou cire qui couvre la base du bec, de couleur verdâtre; le corps gris; le sommet de la tête, la gorge, les aisselles de couleur roussâtre; l'iris couleur de safran; le bec et les ongles noirs; les pieds jaunes.

Le Busard. *Buffon*, tome 1, page 218, pl. 10. Pl. enlum. n.° 424.

On le trouve en France, dans les autres climats de l'Europe, et dans l'île de Sardaigne ; sa longueur totale est d'un pied et demi (487 mil.). Il ne se tient que dans les buissons, les haies, les joncs, et à portée des étangs, des marais et rivières poissonneuses. Il chasse de préférence les poules d'eau, les plongeons, les canards et autres oiseaux d'eau ; il prend les poissons vivans, et les enlève dans ses serres ; au défaut de gibier ou de poissons, il se nourrit de reptiles, de crapeaux, de grenouilles et d'insectes aquatiques. Il niche dans les terres basses, et fait son nid à peu de hauteur de terre, dans des buissons ou même sur des mottes couvertes d'herbes épaisses. La femelle pond trois œufs, quelquefois quatre.

Belon assure qu'on élevait des *Busards* à chasser et prendre les lapins, les perdrix et les cailles ; depuis long-temps nos fauconniers ne se servent plus de cet oiseau, qui, quoique moins lourd, moins stupide, et plus courageux que la *Buse*, n'en est pas moins un oiseau de proie ignoble et de basse volerie.

Esp. 16. Le FAUCON Epervier, *Falco Nisus*, la peau ou cire qui couvre la base du bec, d'un jaune verdâtre ; le ventre blanc, ondulé de taches grises ; la queue traversée de bandes noirâtres ; l'iris d'un jaune brillant ; les pieds et les doigts jaunes ; les ongles noirâtres.

L'Epervier. *Buffon*, tome. 1, page 225, pl. 11. Pl. enlum. n.os 412 et 467.

Cette espèce présente plusieurs variétés, dont la plus remarquable est celle dont le plumage est entièrement d'un blanc de lait. Cet Oiseau dont l'espèce est assez nombreuse au Japon et dans les Indes orientales, se trouve dans l'ancien continent, depuis la Suède jusqu'au Cap de Bonne-Espérance; sa longueur ordinaire est d'un pied (325 millim.). Il reste toute l'année dans notre pays. L'*Epervier*, tant mâle que femelle, est assez docile; on l'apprivoise aisément, et on peut le dresser pour la chasse des perdreaux et des cailles; il prend aussi des pigeons séparés de leur compagnie, et fait une prodigieuse destruction des pinsons et des autres petits oiseaux qui se mettent en troupes pendant l'hiver. Cet Oiseau fait son nid sur les arbres les plus élevés des forêts. La femelle pond ordinairement quatre ou cinq œufs qui sont tachés d'un jaune rougeâtre vers leurs bouts. Quoique l'*Epervier* reste toute l'année dans notre climat, il paroît que dans certaines saisons, il en passe en grande quantité dans d'autres pays.

Obs. Indépendamment des attributs communs aux Oiseaux de proie, les *Eperviers* se distinguent par leur tête arrondie, par leurs pieds et leurs doigts longs et grêles; par leurs ailes courtes relativement à la longueur de la queue; par la première penne de l'aile plus courte que les autres, et arrondie à l'extrémité;

trémité ; par la quatrième penne, qui est la plus longue de toutes ; par des grands yeux pleins de feu, et placés presque au sommet de la tête ; enfin par la courbure de l'épine du dos, et le rétrécissement du ventre, ce qui fait paraître ces oiseaux comme bossus.

Esp. 17. Le FAUCON Autour, *Falco palumbarius*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur bleue livide ; le bec d'un bleu sale ; les jambes dénuées de plumes ; les doigts d'un jaune foncé ; les pennes de la queue brunes, marquées par des raies transversales fort larges, de couleur d'un gris sale ; les ongles noirâtres.

L'Autour. *Buffon*, tom. 1, pag. 230, pl. 12. Pl. enlum. n.os 418 et 461.

Cet Oiseau présente plusieurs variétés dans son plumage, occasionées par la mue, l'âge, le climat, etc. On le trouve en France, dans les montagnes de la Franche-Comté, du Dauphiné, du Bugey ; dans les forêts de la Bourgogne ; mais il est encore plus commun en Allemagne qu'en France, et l'espèce paraît s'être répandue dans les pays du nord jusqu'en Suède, et dans ceux de l'orient et du midi, jusqu'en Perse et en Barbarie. La femelle a un pied dix pouces (595 mil.), et le mâle un pied sept pouces (514 millim.) de longueur. Les *Autours* de Grèce sont les meilleurs de tous pour la fauconnerie. Le mâle et la femelle sont des oiseaux de poing et non de leurre ; jamais ils ne tombent à plomb sur leur proie, ils

la prennent de côté. Cet Oiseau est difficile à priver ; il est d'un naturel très-sanguinaire ; le mâle, quoique d'un tiers plus petit que la femelle, est plus féroce. L'*Autour* semble manger de préférence les souris, les mulots et les petits oiseaux ; il se jette avidement sur la chair saignante ; il plume les oiseaux fort proprement, et ensuite les dépièce avant de les manger, au lieu qu'il avale les souris toutes entières, et rejette souvent par le vomissement leurs peaux roulées.

Obs. L'*Autour* a des traits nombreux de ressemblance avec l'*Epervier*, mais il est beaucoup plus grand et plus épais ; sa tête est plus grosse, et son bec plus robuste et plus crochu ; ses yeux sont plus enfoncés, moins grands proportion gardée, et placés moins haut ; ses pieds et ses doigts moins alongés et moins grêles ; ses ongles plus forts et plus aigus ; enfin ses ailes plus courtes. Du reste, l'*Autour* a, comme l'*Epervier*, la première penne de l'aile courte et arrondie à son bout, et la quatrième la plus longue de toutes. Sa tête, comme celle de l'*Epervier* et de l'*Aigle*, est aplatie en dessus, et diminue insensiblement d'épaisseur jusqu'à l'origine du bec. Les seconde, troisième, quatrième, cinquième et sixième pennes des ailes de l'*Autour* sont échancrées à l'extrémité.

Esp. 18. Le FAUCON Gerfault, *Falco candicans*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur bleuâtre, de même que les pieds ; le corps brun en dessus, blanc taché de brun en

dessous ; la queue grise, traversée de lignes brunes.

Le Gerfault. *Buffon*, tome 1, p. 239, pl. 13. Pl. enlum. n.os 210, 446 et 462.

Cet oiseau est naturel aux pays froids du nord de l'Europe et de l'Asie; il habite en Russie, en Norwége, en Islande et en Tartarie; mais il ne se trouve point dans les climats chauds, ni même dans nos pays tempérés. Il est plus gros que l'*Autour*. Sa longueur est d'un pied neuf pouces (568 mill.), et son vol de quatre pieds (1 mètre 299 millim.). C'est, après l'*Aigle*, le plus puissant, le plus vif, le plus courageux de tous les oiseaux de proie; c'est aussi le plus cher et le plus estimé de tous ceux de la fauconnerie. On le transporte d'Islande et de Russie en France, en Italie, et jusqu'en Perse et en Turquie; et il ne paraît pas que la chaleur plus grande de ces climats, lui ôte rien de sa force et de sa vivacité. Il attaque les plus grands oiseaux, et fait aisément sa proie de la Cigogne, du Héron et de la Grue; il tue les lièvres en se laissant tomber à plomb dessus. On appelle le mâle *Tiercelet de Gerfault*, qui ne sert dans la fauconnerie que pour voler le Milan, le Héron et les Corneilles.

Obs. Il existe dans l'espèce du *Gerfault* trois races constantes et distinctes, toutes trois naturelles aux climats froids; savoir : 1.° le *Gerfault blanc*, qui est le plus rare; 2.° le *Gerfault d'Islande*, qui se trouve

communément, mais non exclusivement, en Islande ; il est de passage en Allemagne et en Prusse, et c'est ordinairement aux confins de l'Allemagne qu'on le prend pour l'usage des fauconniers ; 3.° le *Gerfault de Norwége*. Celui-ci est plus estimé des fauconniers que celui d'Islande, parce qu'il est plus courageux, et en même temps plus vif et plus docile.

Esp. 19. Le FAUCON Lanier, *Falco Lanarius*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur bleuâtre, de même que les pieds ; le dessus du corps tacheté de marques noires longitudinales ; la gorge blanche ; le dessous du corps blanc, teinté de cendré ; les pennes des ailes noirâtres et tachetées de gris foncé sur leur côté intérieur ; la queue longue, rayée de brun en dessous et tachetée de blanc.

Le Lanier. *Buffon*, tome 1, page 243.

Cet oiseau, qui est aujourd'hui très-rare en France, l'a également et toujours été en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Italie, puisqu'aucun des auteurs de ces différens pays n'en ont parlé que d'après *Belon*. Cependant *Linné* le met dans la liste des oiseaux de la Suède. Il n'est aucun oiseau de proie qui tienne plus constamment sa perche ; on l'instruit aisément à voler et prendre la *Grue*. Les fauconniers en faisaient grand cas, à cause de sa douceur et de sa docilité ; ils l'employaient tant pour le vol du gibier de plaine, que pour celui des oiseaux aquatiques. Aujourd'hui il ne fréquente guère

que les déserts de la Tartarie. Cet oiseau est un peu plus petit que la Buse.

Esp. 20. Le FAUCON Sacre, *Falco Sacer*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur bleuâtre, de même que les pieds; le dos, la poitrine, et la première couverture des ailes, tachetés de brun; la queue marquée de taches en forme de rein; les jambes couvertes de plumes presque jusqu'aux doigts.

Le Sacre. *Buffon*, tome 1, page 246, pl. 14.

Le *Lanier* et le *Sacre* sont devenus extrêmement rares; on croit qu'ils sont oiseaux de passage, et que le dernier vient de la Tartarie et de la Russie, et qu'on le prend à son passage dans les îles de la mer Égée. Quoique l'on emploie le *Sacre* pour chasser le Milan, on peut aussi le dresser à prendre des oies, des outardes, des faisans, des perdrix, des lièvres, etc. La femelle portait anciennement le nom de *Sacre*, et le mâle s'appelait *Sacret;* il n'y a d'autre différence entr'eux que la grandeur. Ils sont encore à présent, dans l'Inde, au nombre des oiseaux de vol les plus estimés pour la force et le courage.

OBS. Le *Lanier* et le *Sacre* paraissent différer essentiellement du *Faucon*, en ce qu'ils ont le corps plus arrondi, les jambes plus courtes, le bec et les pieds bleus.

Esp. 21. Le FAUCON commun, *Falco communis*, la peau ou cire qui couvre la base du bec

de couleur jaune; le corps brunâtre; les plumes bordées de roux; la queue traversée de bandes plus foncées; le bec d'un cendré bleuâtre; les pieds ordinairement verdâtres, quelquefois jaunes.

Le Faucon. *Buffon*, t. 1, p. 249, pl. 15 et 16. Pl. enlum. n.os 421, 430, 469 et 470.

Cette espèce présente plusieurs variétés, dont les principales sont :

1.° Le *Faucon-sors*, qui est le jeune de l'espèce commune dans sa première année, et dont le plumage est plus brun que dans les années suivantes.

2.° Le *Faucon-hagard*, qui est le vieux Faucon; il a plus de blanc sur le plumage que le sors ou jeune. (*Hagard*, en fauconnerie, est synonyme de sauvage).

3.° Le *Faucon blanc*, dont la couleur produite par l'influence du climat, est celle que les oiseaux comme les autres animaux, prennent assez généralement dans les pays du Nord.

4.° Le *Faucon gentil*, ainsi nommé lorsqu'il est bien élevé, bien fait, et d'une jolie figure.

5.° Le *Faucon passager*, ainsi nommé parce qu'il passe deux fois en France, en octobre ou novembre, et en février ou en mars.

L'espèce du *Faucon commun* se trouve en France, en Allemagne, en Suède, en Islande, dans l'île de Rhodes, en Chypre, à Malte, et dans les autres îles de la Méditerranée, aussi-bien

qu'aux Arcades et en Islande, toujours sur les rochers les plus escarpés et les montagnes les plus élevées. Il a dix-huit pouces (487 mill.) de longueur, et près de trois pieds et demi (1 mètre 137 millim.) de vol ou d'envergure. Les *Faucons* des pays du Nord sont ordinairement plus grands que ceux de nos montagnes des Alpes et des Pyrénées. Ces Oiseaux, dont les ailes sont fort grandes, volent d'une hauteur et d'une rapidité sans égale; ils s'approchent rarement de la terre, et ils ne se posent que sur la cime des rochers les plus élevés; ils choisissent ceux qui sont exposés au soleil du Midi, pour y placer leur aire, dans laquelle les femelles déposent ordinairement quatre œufs blancs, tachetés de brun. L'incubation ne dure pas long-temps, et dès que les petits sont en état de voler (ce qui arrive dans nos climats vers la mi-mai), les père et mère les chassent et les forcent à s'éloigner du canton qu'ils habitent.

Parmi les Oiseaux de proie, le *Faucon* est un de ceux dont le courage est le plus franc et le plus grand relativement à ses forces, et pour ainsi dire le plus noble. Il fond perpendiculairement sur sa proie, et l'enlève si elle n'est pas trop lourde, en se relevant de même à plomb. L'on a su profiter de la vigueur du *Faucon* et de son courage, pour le dresser à la chasse. Le mâle, qui est d'un tiers plus petit que la femelle, s'ap-

pelle *Tiercelet de Faucon*. La grosseur du *Faucon commun* est celle d'une poule ordinaire.

Obs. Il est peu d'oiseaux dont les couleurs changent aussi fréquemment. On lui voit prendre de nouvelles teintes et même de nouvelles distributions aux différentes mues, et ce n'est guère qu'au bout de trois années que cet oiseau prend un plumage moins variable, mais qui n'est pas encore constant, car il change dans la vieillesse. L'on a parlé d'un *Faucon* privé qui, à l'âge de cent quatre-vingt-deux ans, avait conservé beaucoup de vivacité et de vigueur.

Esp. 22. Le FAUCON Hobreau, *Falco subbuteo*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur jaunâtre, de même que les pieds; la gorge et le dessous du corps blancs; la poitrine et le dessus du ventre blancs, avec des taches longitudinales brunes; les grandes pennes des ailes presque noirâtres; le bas du ventre et les cuisses garnies de plumes d'un roux vif.

Le Hobreau. *Buffon*, tome 1, p. 277, pl. 17. Pl. enlum. n.os 431 et 432.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

On le trouve en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre. Il est bien plus petit que le Faucon. La longueur totale du mâle est de onze pouces (298 millim.), celle de la femelle d'un pied (325 millim.) Il fréquente les plaines voisines des bois, et sur-tout celles où les Alouettes abondent; il en détruit un très-grand

nombre. Il prend aussi les Cailles. Il demeure et niche dans les forêts, où il se perche sur les arbres les plus élevés. Ses œufs sont blanchâtres, piquetés de brun, avec quelques taches noires plus grandes. On peut le dresser au leurre, comme le *Faucon* et les autres Oiseaux du plus haut vol. On en faisait autrefois un grand usage pour la chasse des Perdrix et des Cailles. Au reste, le *Hobreau* se porte sur le poing, découvert et sans chaperon, comme l'*Émérillon*, l'*Epervier* et l'*Autour*.

Esp. 23. Le FAUCON Cresserelle, *Falco Tinnunculus*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur jaunâtre, de même que les pieds; la tête rousse; le dessus du dos, des ailes et de la queue, rayés de bandes transversales brunes; toutes les pennes de la queue d'un brun roux, plus ou moins foncé dans la femelle; la tête et la queue grises; les parties supérieures du dos et des ailes d'un roux vineux, semé de quelques petites taches noires dans le mâle.

La Cresserelle. *Buffon*, tome 1, page 280, pl. 18. Pl. enlum. n.os 401 et 471.

Cet Oiseau, dont l'espèce est plus nombreuse et plus répandue que celles des autres oiseaux de proie, se trouve dans toute l'Europe, depuis la Suède jusqu'en Italie et en Espagne; on le retrouve même dans les pays tempérés de l'Amérique septentrionale; il s'avance pendant l'été

au Nord, jusqu'en Sibérie. Le mâle a quatorze pouces (379 millim.) de longueur totale, et près de deux pieds et demi (812 mill.) d'envergure. Il fréquente habituellement les vieux bâtimens, les tours, les clochers; il enlève quelquefois des perdrix, et prend les pigeons qui s'écartent de leur compagnie; mais sa proie la plus ordinaire, après les mulots, les souris et les reptiles, sont les moineaux, les pinsons et autres petits oiseaux. La *Cresserelle* a l'œil vif et la vue très-perçante, le vol aisé et soutenu; elle est diligente et courageuse : on peut même la dresser comme les *Émérillons*, pour la fauconnerie; les femelles sont plus hardies et plus entreprenantes que les mâles. La *Cresserelle* niche dans les bois, dans des trous de muraille ou d'arbres creux, et compose son nid avec des buchettes et des racines. La femelle pond plus souvent cinq œufs que quatre, et quelquefois six et même sept, dont les deux bouts sont teints d'une couleur rougeâtre ou jaunâtre, assez semblable à celle de son plumage.

Esp. 24. Le FAUCON Rochier, *Falco Lithofalco*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur jaune, de même que les pieds et l'iris; la partie supérieure de la tête, le dos, le croupion, les couvertures des ailes et celles du dessus de la queue, cendrés; la partie supérieure du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les couvertures du dessous de la queue roussâtres; les

grandes pennes des ailes brunes, les moyennes cendrées; le bout de la queue blanc, taché de noirâtre; le bec d'un cendré bleuâtre; les ongles noirs.

Le Rochier. *Buffon*, tome 1, page 286. Pl. enlum. n.° 447.

On le trouve dans plusieurs parties de l'Europe. Sa longueur totale est d'un pied (325 mill.) Il n'est pas si gros que la *Cresserelle*, et se rapproche beaucoup des *Émérillons*, dont on se sert dans la fauconnerie. Il fait sa retraire et son nid dans les rochers, ce qui lui a fait donner le nom de *Faucon de roche* ou *Rochier*. La forme des pennes de ses ailes, dont la première est beaucoup plus courte que la seconde, et celle-ci la plus longue, et toutes échancrées, l'ont fait ranger au nombre des oiseaux de basse volerie.

Esp. 25. Le FAUCON Émérillon des Fauconniers, *Falco Falconariorum*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur jaune, de même que les pieds; la tête et le dessus du cou bruns, rayés en long de roussâtre; le dos et les couvertures des ailes d'un brun plus foncé; la gorge blanche, marquée de quelques petites lignes noires; le dessous du corps d'un blanc grisâtre, varié de taches oblongues de brun roussâtre; le dessous de la queue noirâtre, et traversé par des bandes d'un blanc sale; le bec bleuâtre; les ongles noirs.

L'Émérillon. *Buffon*, tome 1, p. 288, pl. 19. Pl. enlum. n.° 468.

On le trouve en Europe. Cet oiseau vole bas, quoique très-vite et très-légèrement; il fréquente les bois et les buissons pour y saisir les petits oiseaux, et chasse seul sans être accompagné de sa femelle; elle niche dans les forêts en montagnes, et pond cinq à six œufs d'un brun roux.

Cet *Émérillon*, qui n'est point celui des Naturalistes, mais l'*Émérillon des Fauconniers*, est, à l'exception des Pies-grièches, le plus petit de tous les Oiseaux de proie, n'étant que de la grandeur d'une grosse Grive. Néanmoins on doit le regarder comme un oiseau noble, et qui tient de plus près qu'aucun autre à l'espèce du *Faucon*. Il en a le plumage, la forme et l'attitude; il a le même naturel, la même docilité, et tout autant d'ardeur et de courage : on peut en faire un bon oiseau de chasse pour les alouettes, les cailles, et même les perdrix, qu'il prend et transporte, quoique beaucoup plus pesantes que lui; souvent il les tue d'un seul coup, en les frappant de l'estomac sur la tête ou sur le cou. Au reste, l'*Émérillon* s'éloigne de l'espèce du *Faucon*, et de celle de tous les autres Oiseaux de proie, par un attribut qui le rapproche de la classe commune des autres oiseaux; c'est que le mâle et la femelle sont, dans l'*Émérillon*, de la même grandeur, au lieu que dans tous les autres oiseaux de proie, tels que les *Aigles*, les *Vautours*, les *Gerfaults*, les *Autours*, les *Faucons*, les *Eperviers*, le mâle est d'un tiers ou d'un quart plus petit que la femelle.

OBS. L'on a donné le nom d'*Émérillon* à deux oiseaux du même genre, et si voisins l'un de l'autre, que plusieurs Ornithologistes les ont pris pour des variétés de la même espèce. L'un est l'*Émérillon des Fauconniers*, l'autre l'*Émérillon commun* que l'on appelle aussi l'*Émérillon des Naturalistes*, qui est à peu près de la grosseur d'un Bisset. Il a deux pieds (650 millim.) de longueur totale, et un peu plus de deux pieds (650 millim.) d'envergure. Cet oiseau se rapproche beaucoup de la *Cresserelle* par le roux vineux du fond de son plumage, et par la distribution des taches, ou plutôt des raies noires dont il est varié sur toutes ses parties, excepté sur les joues, la gorge et le bas-ventre, qui sont d'un blanc teinté de roussâtre; les ailes et la queue sont noirâtres; les premières sont teintées de roux vineux, et les dernières rayées transversalement de noir; le bec est bleuâtre, noir à la pointe, sa membrane jaunâtre, l'iris couleur de noisette, les pieds jaunes, les ongles noirs.

M. *Hubert*, de Genève, dans un mémoire intitulé: *Observations sur le vol des Oiseaux de proie*, divise les oiseaux de cette famille en deux genres, d'après la forme ou la coupe des ailes; savoir: en *Rameurs* et en *Voiliers*.

Caractères des Rameurs :
- *Aile* rameuse.
- *Œil* noir.
- *Bec* dentelé près de la pointe.
- *Doigts* longs et déliés; pouces alongés et déliés à peu près autant que le plus court des doigts.

Caractères des Voiliers :
- *Aile* voilière.
- *Œil* clair.
- *Bec* non dentelé près de la pointe.
- *Doigts* plus courts, moins déliés; pouces plus renfoncés et plus courts que le plus court des autres doigts.

L'*Aile rameuse* est composée de vingt Pennes. La première, appelée le *Cerceau*, est presque aussi longue que celle qui la suit ; elle est terminée en forme de tranchant ou de lame de couteau. Les neuf suivantes vont en diminuant jusqu'à la onzième ; et les dix dernières qui s'appellent *Vanneaux* , sont à peu près de la même longueur, et environ moitié plus courtes que les premières grandes pennes.

L'*Aile voilière* est également composée de vingt Pennes ; la première est plus courte que les quatre suivantes; la quatrième est la plus longue ; et la cinquième à peu près de la même longueur que la seconde. Ces cinq pennes sont fortement échancrées, et deviennent tout-à-coup étroites et effilées dès l'échancrure. Les 6.e, 7.e, 8.e, 9.e et 10.e pennes, moitié plus courtes que les cinq premières, ne sont guère plus longues que les dix dernières.

L'*Aile rameuse* (dont les pennes médiocrement larges dans leur milieu , sont placées en recouvrement les unes sur les autres , et qui ne laissent d'intervalle entr'elles qu'à leurs extrémités), présente une forme découpée , et propre à frapper l'air avec force et avec fréquence.

L'*Aile voilière* (dont les pennes très-longues dans leur milieu, sont écartées entr'elles, et laissent passer librement l'air dès l'échancrure, par les intervalles que laissent entr'elles cinq pointes longues et effilées,) présente une forme large et émoussée, impropre à frapper l'air comme l'aile rameuse, mais propre, vu sa surface, à remplir l'office d'une voile.

Dans l'*Aile rameuse* les pennes sont en général plus fermes que celles de l'*Aile voilière*. Un signe visible de la fermeté des pennes, est la bigarrure vive et tranchante régnante d'un bout à l'autre de chaque penne. Dans l'*Aile voilière*, les pennes sont molles, et leur mollesse se reconnoît à leur aspect fondu et comme lavé de couleur uniformément noire dès l'échancrure à la pointe, et de couleur blanchâtre presque uniforme dès l'échancrure à la naissance des pennes.

M. *Hubert* divise les Oiseaux de proie *Rameurs* et *Voiliers* en *Oiseaux de haute Volerie*, et *Oiseaux de basse Volerie*.

Les *Oiseaux de haute Volerie* ou *de chasse noble*, sont les *Gerfaults*, les *Faucons*, les *Sacres*, les *Laniers*, les *Hobreaux*, les *Émérillons*, les *Cresserelles*. Ils ont tous les ailes presque aussi longues que la queue.

Les *Oiseaux de basse Volerie* se divisent en *Voiliers saillans* et en *Voiliers communs*.

Les *Voiliers saillans* sont les Oiseaux de basse Volerie, parmi lesquels on range les *Autours*, les *Éperviers*.

Les *Voiliers* communs sont les oiseaux prétendus ignobles. De ce nombre sont les *Milans*, les *Buses*.

Les *Voiliers saillans et communs* ne sont pas des Oiseaux aussi nobles que les Rameurs, ni propres aux mêmes exercices ; ils ont la queue plus longue que les ailes.

Les *Rameurs* ou *Oiseaux de haute Volerie*, sont destinés à entreprendre, poursuivre, atteindre, saisir ou abattre, à quelle hauteur que ce soit, les Oiseaux qui traversent les airs. Accidentellement ils font leur proie de certains quadrupèdes et de certains oiseaux en vue sur un sol bien uni.

Les *Voiliers saillans*, ou *Oiseaux de basse Volerie*, sont destinés à faire leur proie de tous les Oiseaux qui volent près de terre et en droite ligne, ainsi que ceux qui se réfugient dans le fourré. Ils sont aussi destinés à faire leur proie de certains quadrupèdes.

Les *Voiliers communs*, qui sont appelés ignobles par les Fauconniers, sont destinés à faire leur proie des créatures de leur compétence, qui ne quittent pas le sol ou la surface des eaux. Cette proie consiste en certains quadrupèdes, presque tous reptiles, et en certains poissons. Quelques espèces de *Voiliers* communs sont bornées aux charognes.

Les *Rameurs* saisissent, ou pour parler le langage de l'art, ils lient ou mettent à la main la proie qui est plus légère que vîte. Ils frappent la proie qui est plus vîte que légère ; par ce moyen ils l'affaiblissent, la ravalent ou l'assomment.

Les Mains fixes et déliées des *Rameurs* ont bien assez de force pour retenir les grands Oiseaux ; mais elles ne sont pas faites pour tuer la proie par compression. C'est dans le bec que réside le moyen de tuer promptement une proie trop forte pour être long-

temps

temps contenue vivante. Ce bec est dentelé. La dentelure embrasse et assujettit les vertèbres, la force les brise avec aisance, et peut même casser les os des plus grands Oiseaux. Certaine adresse d'instinct fait que ces Oiseaux attaquent à l'instant la place fatale qui, chez les volatiles, est au creux de l'occiput, et chez les quadrupèdes, entre les épaules et les côtes.

Les plus petits Rameurs sont ceux qui tuent le plus vîte, probablement parce que la proie, trop forte, pourrait leur échapper ou leur donner trop de peine à contenir en vie. Les *Émérillons* touchent à peine à la place fatale, que la mort s'ensuit dans l'instant. Peut-être qu'en état de nature tous les oiseaux de proie en font de même; et cela convient probablement aux fins de la Nature, savoir qu'un sacrifice nécessaire soit le moins cruel qu'il se puisse.

Les *Voiliers* sont remarquables par leur adresse à saisir leur proie. Ils ne frappent pas, si ce n'est accidentellement; leur grand moyen, c'est de saisir et d'offenser ensuite leur proie par compression jusqu'à la mort. Quand ils ont saisi un lièvre, ils gagnent vîte le cou, qu'ils embrassent tout entier dans leurs serres, et ils l'étouffent à force de serrer. Le bec n'est pas leur organe meurtrier; la pointe, sans crochets, déchire les peaux et les chairs, et ne casse les os que lorsque bien découverts, elle les assujettit dans sa courbure. Ceux qui excellent dans le fourré, ont les cuisses et les jambes très-longues.

OISEAUX DE PROIE NOCTURNES.

GENRE 43.

HIBOU, *STRYX*. *Bec* crochu, nu, sans cire ou épiderme à sa base, court, mobile dans ses deux mandibules comme le bec des Perroquets.

Narines oblongues, couvertes de plumes étroites et soyeuses, tournées en devant.

Tête grosse, *Yeux* grands, *Conques* des oreilles très-grandes.

Langue arrondie ou fourchue.

Gosier aussi ample et aussi large que l'ouverture du bec.

Queue composée de douze Pennes.

Pieds à quatre doigts : trois antérieurs, un postérieur.

Un des *Doigts* antérieurs (l'externe) mobile, et pouvant, à la volonté de l'animal, être retourné en arrière.

Ongles longs, demi-circulaires, crochus et acérés.

* I. *Les* HIBOUX.

Tête ornée de deux aigrettes de plumes en forme d'oreilles.

Espèce 1. Le HIBOU grand Duc, *Stryx*

Bubo, le corps d'un roux brun, taché de noir et de jaune sur le dos, et de jaune sur le ventre, marqué de taches noires et traversé de quelques bandes brunes, mêlées assez confusément; les pieds couverts d'un duvet épais et de plumes roussâtres jusqu'aux ongles qui sont noirs, très-forts et très-aigus.

Le Duc ou grand Duc. *Buffon*, t. 1, p. 332, pl. 22. Pl. enlum. n.os 385 et 435.

On le trouve en France, en Italie, en Espagne, en Portugal, etc. Il est répandu sur une partie du globe; on l'a trouvé au Cap de Bonne-Espérance. Il a vingt-deux pouces (595 millim.) de longueur, et quatre pieds onze pouces (1 mèt. 596 millim.) de vol ou d'envergure. Il habite les rochers ou les vieilles tours abandonnées. Il descend rarement dans les plaines, et se perche de préférence sur les églises et sur les vieux châteaux. Il chasse et poursuit pendant la nuit les jeunes lièvres, les lapins, les taupes, les mulots, les souris qu'il avale toutes entières, et dont il digère la substance charnue, vomit le poil, les os et la peau en pelottes arrondies; il mange aussi les chauve-souris, les serpens, les lézards, les crapauds, les grenouilles. Il niche quelquefois sur des arbres creux, et plus souvent dans des cavernes de rochers ou dans des trous de hautes et vieilles murailles; son nid, qui a près de trois pieds (974 millim.) de diamètre, est

composé de petites branches de bois sec, entrelacées de racines souples, et garni de feuilles en dedans. La femelle pond un, deux, rarement trois œufs, dont la couleur tire un peu sur celle du plumage de l'oiseau.

On se sert du *Duc* dans la fauconnerie, pour attirer le Milan. La femelle diffère du mâle en ce que ses couleurs sont plus sombres.

Esp. 2. Le HIBOU moyen Duc, *Strix Otus*, les oreilles très-ouvertes et surmontées d'une aigrette composée de six plumes tournées en avant; le dessus de la tête, du cou, du dos et des ailes, rayé de gris, de roux et de brun; la poitrine et le ventre roux, avec des bandes brunes irrégulières et étroites; les pieds couverts de plumes rousses jusqu'à l'origine des ongles qui sont assez grands et d'un brun noirâtre.

Le Hibou ou moyen Duc. *Buffon*, tome 1, page 342, pl. 23. Pl. enlum. n.° 29.

On le trouve dans le nord et le midi de l'Europe, en France, en Italie, en Angleterre, en Suède, en Asie, au Canada, et dans plusieurs autres endroits de l'Amérique septentrionale. Il a treize pouces et demi (365 mill.) de longueur, et trois pieds (974 mill.) de vol ou d'envergure. L'espèce en est commune et beaucoup plus nombreuse dans nos climats que celle du grand Duc. Il habite ordinairement dans les anciens bâtimens ruinés, dans les cavernes des rochers, dans le

creux des vieux arbres. La femelle pond souvent, dans des nids abandonnés par les autres oiseaux, quatre ou cinq œufs.

On se sert du *moyen Duc* et du *Chat-huant* pour attirer les oiseaux à la pipée, et l'on a remarqué que les gros oiseaux viennent plus volontiers à la voix du premier, qui est une espèce de cri plaintif ou de gémissement grave et alongé, qu'il ne cesse de répéter pendant la nuit; et que les petits oiseaux viennent en plus grand nombre au cri du *Chat-huant*, qui est prononcé d'un ton plus haut, et semble une espèce d'appel.

Esp. 3. Le HIBOU petit Duc, *Strix Scops*, les oreilles surmontées d'une aigrette composée d'une seule petite plume; tout le corps varié de gris, de roux, de brun et de noir; les jambes couvertes jusqu'à l'origine des ongles, de plumes d'un gris roussâtre, mêlé de taches brunes.

Le Scops ou petit Duc. *Buffon*, t. 1, p. 353, pl. 24. Pl. enlum. n.° 436.

On le trouve en France, en Italie, en Allemagne, en Pologne, en Angleterre, et dans la plus grande partie de l'ancien continent. Il a sept pouces (189 millim.) de longueur. Il se réunit en troupe, en automne et au printemps, pour passer en d'autres climats. Il n'en reste que très-peu ou point du tout, en hiver, dans nos départemens, et on les voit partir après les Hirondelles et arriver à peu près en même temps. Ces

oiseaux se rassemblent volontiers dans les terrains où les mulots se sont le plus multipliés, et ils y font un grand bien par la destruction de ces animaux, dont la multiplication est un fléau pour les Agriculteurs. Le *petit Duc* fait son nid dans les arbres creux, mais l'on ne connaît ni le nombre ni la couleur de ses œufs.

* II. *Les* CHOUETTES.

Tête arrondie, sans aigrette, et sans aucune plume proéminente.

Esp. 4. Le HIBOU Harfang, *Strix Nyctea*, le corps d'un blanc de neige, de même que les ailes et la queue; le dessus de la tête marqué de petites taches brunes; la partie supérieure du dos rayée transversalement de quelques lignes brunes; les grandes plumes des ailes tachées de brun sur les bords extérieurs; le dos et le croupion blancs et sans tache; les jambes et les pieds couverts de plumes blanches; les ongles noirs.

Le Harfang. *Buffon*, tome 1, page 387. Pl. enlum. n.° 458.

On le trouve en Europe, en Suède, en Laponie, et dans le nord de l'Allemagne, en Islande, à la baie d'Hudson, en Transilvanie. Il vole souvent en plein jour, et donne la chasse aux gélinottes, aux perdrix et aux lapins. Sa longueur totale est de vingt pouces (541 millim.) Il égale

le *grand Duc* en grosseur ; et de toutes les Chouettes, celle-ci est la plus grande et la plus belle. Elle n'a pas la tête à proportion aussi grosse que les autres espèces de ce genre.

Esp. 5. Le HIBOU Hulotte, *Strix Aluco*, l'iris des yeux noirâtre ; le dessus du corps couleur de gris de fer foncé, marqué de taches noires et de taches blanchâtres ; le dessous du corps blanc, croisé de bandes noires transversales et longitudinales ; les jambes couvertes jusqu'à l'origine des doigts, de plumes blanches tachetées de points noirs.

La Hulotte. *Buffon*, tome 1, page 358. Pl. enlum. n.° 441.

On la trouve en France, en Italie, en Allemagne, en Portugal, en Angleterre, dans toute l'Europe, et dans les contrées asiatiques. Elle a près de quinze pouces (406 mill.) de longueur. Elle se tient pendant l'été dans les bois, toujours dans des arbres creux ; quelquefois elle s'approche, en hiver, de nos habitations. Elle chasse et prend les petits oiseaux ; mais elle rend de grands services à l'agriculture, en leur préférant les mulots et les campagnols : elle les avale tout entiers, et en vomit aussi les peaux roulées en pelottes. Lorsque l'hiver la prive de nourriture, elle s'approche des habitations, et vient dans les granges faire une guerre non moins avantageuse à leur possesseur, en détruisant les souris et les

rats. La femelle pond, dans des nids étrangers, sur-tout dans ceux des Buses, des Cresserelles, des Corneilles et des Pies, ordinairement quatre œufs, d'un gris sale, de forme arrondie, à peu près aussi gros que ceux d'une petite poule.

Esp. 6. Le HIBOU Chat-huant, *Strix stridula*, le dessus de la tête et du corps, les couvertures du dessus des ailes et de la queue, d'un roux ferrugineux, varié de noirâtre, marqué de lignes transversales en zigzag; le dessous du corps varié de blanc, de noirâtre et de roux ferrugineux, avec des lignes et des zigzags pareils à ceux du dessus; les pieds couverts jusqu'aux ongles, de plumes d'un blanc sale, avec de petits points bruns et roussâtres; les ongles de couleur de corne.

Le Chat-huant. *Buffon*, t. 1, p. 362, pl. 25. Pl. enlum. n.° 437.

On le trouve dans toute l'Europe, jusqu'aux terres les plus au Nord, et même jusqu'en Amérique. Il a treize à quatorze pouces (352 à 379 mill.) de longueur. Il se tient dans les bois, se cache dans les arbres creux, et ne s'approche que rarement des habitations.

Esp. 7. Le HIBOU Fresaie, *Strix flammea*, le dessus du corps jaune, ondé de gris et de brun, et taché de points blancs; le dessous du corps blanc, marqué de points noirs; les yeux environnés très-régulièrement d'un cercle de plumes

blanches et très-fines, semblables à des poils; les pieds et les doigts couverts de duvet blanc; les ongles noirâtres; les iris d'un bleu noirâtre.

L'Effraie ou la Fresaie. *Buffon*, t. 1, p. 366, pl. 26. Pl. enlum. n.° 440.

Cet oiseau, dont l'espèce est nombreuse, est par-tout très-commun en Europe; on le trouve même en Amérique, depuis les terres du nord jusqu'à celles du midi, et on le voit au Brésil. Il a treize à quatorze pouces (352 à 379 millim.) de longueur. Il est pour ainsi dire domestique, et habite au milieu des villes les mieux peuplées; les tours, les clochers, les toits des églises et les autres bâtimens élevés lui servent de retraite pendant le jour, et il en sort à l'heure du crépuscule. Il avale les souris et les mulots, les petits oiseaux tout entiers, et en rend par le bec les os, les plumes et les peaux roulées. La femelle dépose ses œufs, ordinairement au nombre de cinq, et quelquefois de six et même sept, d'une forme alongée et de couleur blanchâtre, dans des trous de muraille ou dans des creux d'arbres.

Esp. 8. Le HIBOU Chouette, *Strix Ulula*, la tête, le cou, la poitrine, les flancs, et le ventre de couleur blanchâtre tirant sur le roux; la partie inférieure du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un roussâtre mélangé de brun; l'iris jaune; le bec et les ongles noirs.

La Chouette ou la grande Chevèche. *Buffon*, tome 1, page 372, pl. 27. Pl. enlum. n.° 438.

Gmelin cite deux fois le nom de *Buffon*, qu'il applique à cette espèce, et au *Strix brachyotos*, la 17e espèce du genre.

Cette espèce, qui est commune en Europe, sur-tout dans les pays de montagnes, se retrouve en Amérique dans celles du Chily. Elle a treize pouces (352 millim.) de longueur. Elle se tient ordinairement dans les carrières, dans les rochers, dans les bâtimens ruinés, éloignés des lieux habités; elle se nourrit principalement de mulots, dont elle fait une grande destruction. La femelle ne fait point de nid; elle pond trois œufs tout blancs, parfaitement ronds et gros comme ceux d'un pigeon ramier.

Esp. 9. Le HIBOU petite Chouette, *Strix passerina*, les ailes traversées par cinq bandes de taches blanches; la tête, le dos et les plumes qui recouvrent les ailes, brunes, régulièrement tachées de blanc; la queue très-courte; l'iris d'un beau jaune; les jambes couvertes d'un duvet blanchâtre.

La Chevêche ou petite Chouette. *Buffon*, t. 1, p. 377, pl. 28. Pl. enlum. n.° 439.

On la trouve dans la plus grande partie de l'Europe. Elle a environ huit pouces (217 mill.) de longueur. Son domicile ordinaire est dans les masures écartées des lieux peuplés, dans les car-

rières, dans les ruines des anciens édifices abandonnés. Elle n'est pas absolument oiseau de nuit. Elle voit pendant le jour, beaucoup mieux que les autres oiseaux nocturnes. Elle se nourrit de souris et de petits mulots, qu'elle ne peut avaler entiers, et qu'elle déchire avec le bec et les ongles; elle plume aussi très-proprement les oiseaux avant de les manger. La femelle fait son nid presqu'à nu, dans des trous de rochers ou de vieilles murailles; elle pond cinq œufs, tachetés de blanc et de jaunâtre.

GENRE 44.

PIE-GRIÈCHE, *LANIUS*. *Bec* droit à son origine, plus ou moins recourbé à l'extrémité, nu, sans épiderme ou cire à la base: *Mandibule* supérieure garnie d'une dent de chaque côté, près de la pointe.

Langue lacérée ou à dentelures inégales sur les bords.

Queue composée de douze Pennes.

Pieds à quatre doigts : trois antérieurs, celui du milieu joint à l'externe jusqu'à la première phalange ou articulation ; un postérieur.

Espèce 1. Le LANIER Pie-grièche grise, *Lanius Excubitor*, les pennes de la queue éta-

gées, blanches sur les côtés; une large bande noire sur les côtés de la tête; le dos blanchâtre; les ailes noires, marquées d'une tache blanche; la gorge, le devant du cou et tout le dessous du corps blancs; le bec, les pieds et les ongles noirs.

La Pie-grièche grise. *Buffon*, tom. 1. p. 296, pl. 20. Pl. enlum. n.° 445.

Cet Oiseau, qui est très-commun en France et dans les autres pays de l'Europe, se trouve en Afrique, en Amérique, et dans l'Inde. Il paraît être naturel à notre climat, car il y passe l'hiver, et ne le quitte en aucun temps. Il a environ neuf pouces (244 millim.) de longueur. Il habite les bois et les montagnes en été; il descend dans les plaines et s'approche des habitations pendant l'hiver; il poursuit au vol tous les petits oiseaux; et après les avoir étranglés ou tués, il les plume pour les manger. Il établit son nid sur les arbres les plus élevés; ce nid est composé au dehors de mousse entrelacée d'herbes longues, et au dedans il est bien doublé et tapissé de laine. La femelle pond ordinairement, cinq, six, sept et quelquefois même huit œufs gros comme ceux d'une Grive, blancs, tachetés d'un brun sale qui prend une teinte noirâtre vers le gros bout.

Esp. 2. Le LANIER Ecorcheur, *Lanius Collurio*, la queue légèrement étagée: les deux pennes intermédiaires noirâtres; les latérales noi-

râtres à la pointe, et blanches à la base; la partie supérieure du dos rousse; la gorge et le devant du cou, blancs; la poitrine, le ventre et les côtés d'une couleur de rose pâle; les couvertures du dessous des ailes et de la queue, blanches; le bec noir; les pieds bruns; les ongles noirâtres.

L'Ecorcheur. *Buffon*, tome 1, page 304, pl. 21. Pl. enlum. n.° 31, fig. 2.

Cet Oiseau est répandu dans le nord et dans le midi de l'Europe; on le retrouve au Sénégal, et même dans la partie méridionale de l'Afrique. Sa longueur est de six pouces (162 millim.). Les *Ecorcheurs* voyagent en familles; ils arrivent chez nous au printemps, et nous quittent à l'automne. Cet Oiseau fréquente les lisières des grands bois, suit les longues haies, et se plaît sur les grands buissons; il a les mêmes habitudes et le même genre de vie de la *Pie-grièche rousse*; comme elle, il a le vol court et peu élevé, fait la chasse aux petits oiseaux et aux insectes. Il place son nid dans les buissons et les haies; il le compose à peu près de même que la *Pie-grièche rousse*. La femelle pond cinq à six œufs tachés de brun et de bleuâtre sur un fond blanc. Elle fait deux pontes par an, et l'on a remarqué que les œufs de la dernière ont des taches plus petites et plus rares. La femelle est un peu plus petite que le mâle; sa tête et le dessus du corps sont d'un brun roussâtre; le dessous est blanchâtre et très-légèrement teinté de rose.

Obs. Gmelin regarde comme variété de cette espèce, la *Pie-grièche rousse* de *Buffon*.

Esp. 3. La PIE-GRIÈCHE Rousse, *Lanius rufus;* la queue légèrement étagée; le dessus de la tête et du cou d'un roux vif; le front, les joues, les côtés du cou, le dos en grande partie, les ailes et la queue noirs, ainsi que le bec et les pieds; le bas du dos d'un brun ardoisé; l'iris d'un gris jaunâtre.

La Pie-grièche rousse. *Buffon*, tome 1, page 301. Pl. enlum.; n.° 9, fig 2, le mâle; et n.° 31, fig. 1, la femelle.

Cette Espèce, qui est répandue dans toute l'Europe, se trouve encore en Egypte et en Afrique jusqu'au Cap de Bonne-Espérance; mais là elle est sédentaire pendant toute l'année, au lieu qu'en Europe elle quitte à l'automne nos contrées septentrionales, y revient au printemps, et y passe la belle saison. Sa longueur totale est de sept pouces trois lignes (195 millim.), et son vol ou envergure, de onze pouces six lignes (211 millim.). Elle niche dans les buissons et les haies en pleine campagne, ou à la rive des jeunes taillis, mais jamais dans les bois. Elle construit son nid avec les mêmes matériaux qu'emploie la *Pie-grièche grise*, lui donne un peu moins d'étendue, et y pond cinq à six œufs de couleur blanchâtre, tachés de brun ou de fauve.

La femelle est moins grosse, et ses couleurs sont moins pures et moins vives. Les jeunes diffèrent tellement, qu'on les prendrait pour des oiseaux d'espèces distinctes.

Obs. La famille des *Pies-grièches*, nombreuse en individus, est répandue sur tout le globe; par-tout elles ont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, et le même genre de vie. De petite taille, mais armées d'un bec fort et crochu, d'un caractère fier et courageux, d'un appétit sanguinaire, elles peuvent être mises au rang des oiseaux de proie. Naturellement intrépides, elles se défendent avec vigueur, et osent même attaquer des oiseaux beaucoup plus forts, beaucoup plus grands qu'elles; elles savent se faire respecter des *Milans*, des *Buses*, des *Corbeaux*, et des oiseaux de proie les plus braves. Elles se nourrissent d'insectes, et poursuivent au vol les petits oiseaux; se jettent sur les *Merles*, les *Grives*, et autres pris aux lacets.

La fauconnerie a su tirer parti du caractère de ces oiseaux; on les a quelquefois dressés au vol.

Fin du premier Ordre.

ANALYSE
DU SYSTÈME DE LINNÉ
SUR LES OISEAUX.

ORDRE II.

PIES ou CORBEAUX.

CARACTÈRES DES OISEAUX DE CET ORDRE.

LE *Bec* des PIES ou CORBEAUX fait en forme de couteau, c'est-à-dire, dont le dos de la mandibule supérieure est convexe ou arrondi, peut être comparé à un *coin*.

Les *Pieds* sont courts, forts; les *Jambes* couvertes de plumes jusqu'au talon.

Le *Corps*, dont la chair est sèche, dure, ne fournit point à l'homme une nourriture agréable.

Les Oiseaux de cet ordre sont en général destinés par la nature à purger la surface de la terre des débris de cadavres et d'une multitude d'animaux,

d'animaux, comme insectes, reptiles, qui deviendraient nuisibles par leur trop grande multiplication.

Ces Oiseaux sont monogames, c'est-à-dire, que le mâle s'unit à une seule femelle, qu'il nourrit pendant le temps de l'incubation ou lorsqu'elle couve ses œufs. Ils établissent leurs *Nids* sur les arbres.

TABLE SYNOPTIQUE,

OU

DISPOSITION ARTIFICIELLE

DES GENRES.

* I. *PIEDS AMBULATOIRES, c'est-à-dire, trois Doigts antérieurs, un postérieur.*

* 1. *Becs courbés.*

66. COLIBRI, *TROCHILUS. Bec* courbé, très-menu, tubuleux à son extrémité. *Langue* filiforme.

65. GRIMPEREAU, *CERTHIA. Bec* menu, voûté en arc, terminé en pointe aiguë.

64. HUPPE, *UPUPA. Bec* légèrement voûté en arc, un peu obtus ou terminé en pointe mousse.

GLAUCOPE, *GLAUCOPIS*. *Bec* courbé, voûté. *Langue* échancrée, garnie de cils à la pointe.

* 2. *Becs droits.*

48. PIQUE-BŒUF, *BUPHAGA*. *Bec* droit, à peu près quadrangulaire.

60. SITTELLE, *SITTA*. *Bec* droit, terminé en coin. *Narines* à demi-recouvertes par de petites plumes.

52. LORIOT, *ORIOLUS*. *Bec* droit, en cône, très-aigu.

* 3. *Becs en couteau.*

53. MAINATE, *GRACULA*. *Bec* en couteau. *Mandibules* égales, nues ou sans plumes à leur base.

51. ROLLIER, *CORACIAS*. *Bec* en couteau, recourbé à la pointe, garni à sa base de plumes tournées en arrière.

50. CORBEAU, *CORVUS*. *Bec* convexe, en couteau, garni à sa base de plumes tournées en devant.

54. OISEAU DE PARADIS, *PARADISEA*. *Bec* un peu en couteau, garni à sa base de plumes qui ressemblent à du velours.

* II. *PIEDS GRIMPANS, c'est-à-dire, deux Doigts antérieurs, deux postérieurs.*

* 1. *Becs dentelés.*

46. TOUCAN, *RAMPHASTOS. Bec* très-grand, dentelé ou à dents de scie sur les bords. *Langue* en forme de plumes ou à barbillons sur les bords.

55. COUROUCOU, *TROGON. Bec* dentelé sur les côtés, crochu à la pointe.

* 2. *Bec garni à sa base d'une cire.*

45. PERROQUET, *PSITTACUS. Bec* garni à sa base d'un épiderme appelé *Cire. Langue* charnue.

* 3. *Becs anguleux.*

49. ANI, *CROTOPHAGA. Bec* rude ou garni d'aspérités, anguleux sur les bords.

59. PIC, *PICUS. Bec* anguleux. *Langue* en forme de ver.

* 4. *Becs lisses.*

58. TORCOL, *YUNX. Bec* lisse. *Langue* en forme de ver.

57. COUCOU, *CUCULUS. Bec* lisse. *Narines* échancrées.

56. BARBU, *BUCCO. Bec* lisse, échancré, recourbé en crochet à la pointe.

* III. *PIEDS MARCHEURS, c'est-à-dire, trois Doigts antérieurs : celui du milieu étroitement uni et comme collé au doigt externe jusqu'à la troisième phalange ou articulation, et uni de même au doigt interne jusqu'à la première phalange ; un Doigt postérieur.*

47. CALAO, *BUCEROS. Bec* très-grand, dentelé ou à dents de scie sur les bords. *Front* bossué ou surchargé d'une protubérance osseuse.

62. MARTIN-PÊCHEUR, *ALCEDO. Bec* à trois pans ou angles, droit, long. *Langue* très-courte.

61. TODIER, *TODUS. Bec* effilé, aplati, droit, garni à sa base de soies touffues.

63. GUÊPIER, *MEROPS. Bec* légèrement voûté, un peu comprimé sur les côtés.

Disposition naturelle et numérique des Genres.

GENRE 45.

PERROQUET, *PSITTACUS. Bec* courbé dès la base, crochu, convexe en dessus, plus épais que large : *Mandibule* supérieure mobile, garnie d'un épiderme ou cire dans la plupart des espèces, emboitant l'inférieure qui est communément arrondie.

Narines arrondies, situées à la base du bec.

Langue charnue, entière, obtuse.

Queue composée de douze pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds courts, grimpans, à quatre doigts: deux antérieurs, deux postérieurs; le doigt externe opposé à l'intermédiaire, et le postérieur à l'interne; ces deux derniers sont les plus courts.

Ongles arqués, aigus.

OBSERVATION. Le Genre nombreux des *Perroquets*, qui ne présente aucune espèce européenne, a été divisé par *Buffon* en deux grandes Classes; les divisions qu'il y a établies ont répandu tant de clarté dans les espèces qui les composent, qu'on ne peut se refuser à les adopter. La première classe contient tous les *Perroquets de l'ancien continent*, la seconde renferme les *Perroquets du nouveau continent*, divisés les uns et les autres en plusieurs Familles.

PERROQUETS de l'ancien Continent.

1.re Famille. Les KAKATOÈS. *Queue* courte et carrée. *Tête* ornée d'une huppe mobile. *Huit espèces.*

2.e Famille. Les PERROQUETS proprement dit. *Queue* courte et égale.

PERROQUETS du nouveau Continent.

1.re Famille. Les ARAS. *Joues* nues. *Queue* aussi longue que le corps. Grande *taille*. *Quatre espèces.*

2.e Famille. Les AMAZONES. *Queue* moyenne. Une *Tache rouge* au pli

Tête sans huppe. *Neuf espèces.*

3.e Famille. Les LORIS. *Queue* moyenne, en forme de coin. *Plumage* d'un rouge plus ou moins foncé. *Treize espèces.*

4.e Famille. Les LORIS-PERRUCHES. *Queue* un peu plus longue que dans les Loris. *Plumage* moins chargé de rouge. *Cinq espèces.*

5.e Famille. Les PERRUCHES à *Queue* longue et également étagée. *Dix-sept espèces.*

6.e Famille. Les PERRUCHES à *Queue* longue et inégale, les deux pennes intermédiaires plus longues. *Corps* plus petit que dans les espèces précédentes. *Treize espèces.*

7.e Famille. Les PERRUCHES à *Queue* courte. *Dix-neuf espèces.*

Total, 84 espèces.

de l'aile. *Sept espèces.*

3.e Famille. Les CRIKS. *Queue* moyenne. *Plumage* d'un vert mat. *Taille* plus petite que celle des Amazones. Point de rouge au pli de l'aile, mais seulement sur ses couvertures. *Neuf esp.*

4.e Famille. Les PAPAGEAIS. *Queue* moyenne, point de rouge aux ailes. *Taille* plus petite que celle des Amazones. *Treize espèces.*

5.e Famille. Les PERRICHES à *Queue* longue et également étagée. *Sept espèces.*

6.e Famille. Les PERRICHES à *Queue* longue et inégalement étagée. *Dix-sept espèces.*

7.e Famille. Les TOUIS ou PERRICHES. *Queue* courte. *Six espèces.*

Total, 63 espèces.

Tous les *Loris* habitent les îles de l'Océan indien; les *Perruches*, les *Kakatoès* et les *Perroquets* se

trouvent en Asie et en Afrique; les *Perriches*, les *Amazones*, les *Criks*, les *Aras*, les *Touis*, en Amérique.

Linné a divisé le Genre des Perroquets, porté à cent quarante-trois espèces dans l'édition du *Systema naturæ* publiée par *Gmelin*, en deux Familles, dont la première comprend les *Perroquets à queue en forme de coin, plus longue que le corps;* la seconde renferme les *Perroquets à queue égale, plus courte que le corps.*

Brisson divise le Genre des *Perroquets*, dont il décrit quatre-vingt-quinze espèces, en six Familles, relativement à la grandeur du corps et à la longueur de la queue, savoir :

1.° Les ARAS. Grandes espèces, à queue longue.

2.° Les KAKATOÈS. Grandes espèces, à queue courte.

3.° Les LORIS. Grandes espèces, à couleur rouge dominant sur le plumage.

4.° Les PERROQUETS. Grandes espèces, à plumage varié de différentes couleurs.

5.° Les PERRUCHES. Petites espèces, à queue longue.

6.° Les PETITES PERRUCHES, à queue courte.

François *Levaillant*, dans son *Histoire naturelle des Perroquets*, ouvrage composé de cent vingt planches in-folio supérieurement enluminées, a fait connaître un grand nombre d'espèces nouvelles. Les Figures de cet Ouvrage, le plus parfait qui ait paru, ont été dessinées et retouchées au pinceau par le célèbre *Barrabaud*, artiste qui, jusqu'à présent, n'a pas eu d'égal dans ce genre de travail, et dont la mort prématurée a été pour l'histoire naturelle une perte irréparable. Ceux qui désireront connaître quelques détails de sa vie, pourront consulter le Compte rendu

de la Société d'Agriculture de Lyon, pendant le cours de l'an 1810, page 142, dans lequel j'ai inséré l'éloge de cet artiste.

La Famille des *Perroquets* se distingue de toutes les autres familles d'Oiseaux par ses facultés imitatrices, par la beauté de son plumage et par sa conformation. Ils ont des habitudes sociales, l'instinct de vivre en famille, le choix des nourritures végétales; ils portent leurs alimens à leur bec, ainsi que la *Poule sultane*, avec leurs pieds; leur vol est court et tournoyant; ils posent leurs nids dans des trous d'arbres, et ne peuvent se reproduire que dans des contrées ou des températures chaudes. Aussi tous les *Perroquets* sont habitans des tropiques, et ils les dépassent rarement, excepté dans quelques émigrations pendant l'été; car ils vont par troupes recueillir, de contrées en contrées, les tributs du règne végétal. Ils vivent de baies, de fruits, et sur-tout d'amandes, dont ils savent briser les enveloppes. Réunis en troupes sur les arbres et au milieu des forêts de l'Amérique ou des Indes, ils font un grand ravage dans les fruits, dévorent les bourgeons et détruisent un grand nombre de graines. Leur chair est dure en général, et sent quelquefois l'odeur des fruits dont ils se nourrissent. Le persil et les amandes amères sont un poison pour ces oiseaux, quoiqu'ils paraissent les aimer beaucoup.

Les *Perroquets* vivent long-temps. En état de domesticité, ils sont capricieux, babillards, souvent jaloux, et prennent des personnes en amitié, d'autres en affection. Ils imitent la parole de l'homme et les différens cris des animaux, apprennent à chanter et même à danser, et à contrefaire différens gestes. Ceux qu'on prend vieux n'apprennent jamais bien à parler.

Les femelles des *Perroquets* peuvent parler aussi bien que les mâles; leur douceur, leur docilité sont même plus grandes. Quoique armés comme les oiseaux carnivores, ils ne se servent de leurs pieds et de leur bec crochu que pour grimper avec plus de facilité sur les arbres, et pour ouvrir ou écorcer les différentes espèces de fruits dont ils se nourrissent. Lorsqu'ils sont irrités, ils redressent les plumes de leur tête et de leur cou. Leur grandeur varie depuis la taille du coq jusqu'à celle d'un moineau. Les caractères des espèces se prennent des proportions de la queue, des ailes et des différentes teintes des couleurs. On peut croire que les mésalliances et le climat en ont beaucoup augmenté le nombre. Les anciens ne connaissaient que deux ou trois espèces de *Perroquets*, et *Alexandre* en envoya le premier en Europe pendant son expédition des Indes. Ces oiseaux sont très-nombreux sur toutes les terres des tropiques, et quelques îles en sont remplies.

GENRE 46.

TOUCAN, *RAMPHASTOS*. *Bec* très-grand, caverneux, très-mince, plus long et plus large que la tête; et dans quelques espèces, aussi long que le corps tout entier: *Mandibule* supérieure recourbée en bas en forme de faulx, arrondie en dessus et crochue à son extrémité: *Mandibule* inférieure plus courte, plus étroite, et moins courbée en bas que la supérieure: toutes les deux dentelées inégalement sur leurs bords; les

dentelures de la Mandibule supérieure plus sensibles que celles de l'inférieure.

Narines longues, étroites, situées près de la base du bec, et cachées, dans quelques espèces, par les plumes du front.

Langue aussi longue que le bec, étroite, en forme de plume, garnie des deux côtés de barbes très-serrées, semblables à celles des plumes ordinaires, et dirigées en avant.

Queue composée de dix pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds courts, grimpans, à quatre doigts : deux antérieurs, deux postérieurs ; le doigt externe du devant presque aussi long que le pied tout entier ; les deux doigts intérieurs moins longs que les latéraux.

Ongles proportionnés à la longueur des doigts, arqués, un peu aplatis, obtus à leurs extrémités, et sillonnés en dessous, dans leur longueur, par une canelure.

OBS. *Buffon* a divisé ce Genre en deux familles ; savoir : les *Toucans* et les *Aracaris*. Les premiers sont beaucoup plus grands, ont le bec plus gros et plus alongé, et les plumes de la queue arrondies : les seconds sont plus petits ; leur bec est beaucoup moins alongé, d'une substance plus dure et plus solide ; leur queue plus longue, et très-sensiblement étagée. D'après

cette division, il décrit cinq espèces de *Toucans*, et quatre espèces d'*Aracaris*.

Gmelin, qui n'établit point de divisions dans le genre des *Toucans*, en décrit quinze espèces dans son édition du *Systema naturæ* de *Linné*.

Brisson en décrit douze espèces.

Les Oiseaux classés dans ce genre sont répandus dans tous les climats chauds de l'Amérique méridionale, et ne se trouvent point dans l'ancien continent : ils sont erratiques plutôt que voyageurs, ne changeant de pays que pour suivre les saisons de la maturité des fruits qui leur servent de nourriture. Ils vont ordinairement par petites troupes de six à dix; leur vol est lourd et s'exécute péniblement vu leurs courtes ailes, et leur énorme bec qui fait pencher le corps en avant; cependant ils ne laissent pas de s'élever au-dessus des grands arbres à la cime desquels on les voit presque toujours perchés et dans une agitation continuelle. Ils font leurs nids dans des trous d'arbres que les Pics ont abandonnés, et leur ponte n'est que de deux œufs. On les apprivoise très-aisément en les prenant jeunes; ils se nourrissent de tout ce qu'on leur donne, fruits, pain, chair, poisson; ils saisissent aussi avec la pointe du bec les morceaux qu'on leur offre, ils les lancent en haut, et les reçoivent dans leur large gosier; mais lorsqu'ils sont obligés de se pourvoir d'eux-mêmes et de ramasser les alimens à terre, ils semblent les chercher en tâtonnant, et ne prennent le morceau que de côté, pour le faire sauter ensuite et le recevoir. Ils paraissent si sensibles au froid, qu'ils craignent la fraîcheur de la nuit dans les climats même les plus chauds du nouveau continent. Ils ont en général la peau bleuâtre sous

les plumes, et leur chair, quoique noire et assez dure, est mangeable.

Le nom de *Toucan* signifie plume en langue brésilienne. Le bec des *Toucans* est en général beaucoup plus gros et plus long, à proportion du corps, que dans aucun autre oiseau : c'est comme le dit *Lery*, le *Bec des becs;* aussi plusieurs voyageurs ont-ils appelé le *Toucan*, l'*Oiseau tout bec ;* et les créoles de Cayenne ne le désignent que par l'épithète de *Gros-bec.*

Ces Oiseaux, si singuliers par leur bec et leur langue, brillent néanmoins par leur plumage ; ils ont en effet des plumes propres aux plus beaux ornemens, et ce sont celles de la gorge ; la couleur en est orangée, vive, éclatante. On recherche même en Europe les gorges de *Toucan* pour faire des manchons. Son bec prodigieux lui a valu d'autres honneurs, et l'a fait placer parmi les constellations australes.

GENRE 47.

CALAO, *BUCEROS. Bec* très-grand, convexe, en forme de faulx, très-mince, d'une substance si tendue, qu'elle se fèle à la tranche par le plus léger frottement ; ce qui fait paroître le bec dentelé, ou ciselé.

Front nu, ou dégarni de plumes, surmonté d'une espèce de casque ou d'excroissance osseuse, plus ou moins apparente, ressemblant à un autre bec.

Narines petites, arrondies, situées près de la base du bec.

Langue courte, pointue.

Queue composée de douze Pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds très-courts, marcheurs, c'est-à-dire, trois Doigts antérieurs: celui du milieu étroitement uni et comme collé au doigt externe jusqu'à la troisième phalange ou articulation, et uni de même au doigt interne, jusqu'à la première phalange; un doigt postérieur. Les Doigts latéraux très-longs, et presque égaux à celui du milieu.

Obs. Les *Calaos* ou les *Oiseaux Rhinocéros*, originaires de l'Afrique et des grandes Indes, sont remarquables par leur bec aussi prodigieux pour les dimensions, que celui des *Toucans*, et encore plus extraordinaire par sa forme. C'est d'après ce dernier caractère, c'est-à-dire, d'après la forme singulière de ce bec, que *Buffon* a divisé les dix espèces qu'il a décrites.

Ce Genre, depuis *Buffon*, a été considérablement augmenté; *Sonnini* en décrit un grand nombre d'espèces.

Les *Calaos*, dans leur état de liberté, vivent de fruits sauvages, et en domesticité ils mangent du pain et avalent tout ce qu'on veut leur mettre dans le bec. Le *Calao des Moluques* vit principalement de noix muscades, dont il fait une grande déprédation, et cette nourriture donne à sa chair qui est tendre et délicate, un fumet aromatique qui la rend très-agréable au goût.

GENRE 48.

PIQUE-BŒUF, *BUPHAGA. Bec* fort, gros, droit, presque quadrangulaire : les *Mandibules* entières ou sans dentelures, renflées par le bout en sens contraire ; la supérieure convexe, l'inférieure anguleuse.

Queue étagée, composée de douze pennes, toutes fort pointues.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds ambulatoires, à quatre doigts ; trois antérieurs, un postérieur ; le doigt intermédiaire étroitement uni à l'externe jusqu'à la première phalange.

Obs. Le *Pique-bœuf*, originaire du Sénégal, d'où il a été envoyé par *Adanson*, se nourrit d'insectes, et particulièrement de ces vers ou larves qui éclosent et vivent sous l'épiderme des bœufs : il a l'habitude de se poser sur le dos de ces animaux, et de leur entamer le cuir à coups de bec pour en tirer ces vers ; c'est de là que lui vient son nom de *Pique-bœuf*.

GENRE 49.

ANI, *CROTOPHAGA. Bec* court, crochu, plus épais que large : *Mandibule* supé-

rieure élevée en demi-cercle à son origine, et formant une convexité remarquable (qui s'étend sur toute la partie supérieure du bec, jusqu'à peu de distance de son extrémité qui est crochue), comprimée sur les côtés, et formant une espèce d'arête presque tranchante : *Mandibule* inférieure droite.

Base du bec entourée de petites plumes effilées, aussi roides que des soies de cochon, longues d'un demi-pouce (13 millimètres), toutes dirigées en avant.

Langue aplatie et effilée à la pointe.

Narines ouvertes.

Queue composée de dix Pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds grimpans, c'est-à-dire, deux doigts antérieurs, deux postérieurs.

Obs. *Ani* est le nom qu'au rapport de *Marcgrave*, les naturels du Brésil donnent à ces Oiseaux, dont on ne connaît que deux espèces; savoir : l'*Anis des savanes* et l'*Ani des palétuviers*, toutes deux indigènes des climats les plus chauds du nouveau continent. Les *Anis* ont les ailes faibles et le vol très-borné. Ils ont un instinct social vraiment admirable; on les trouve toujours en troupes dont les moindres sont de huit ou dix, et quelquefois de vingt-cinq ou trente; ils ne se séparent guère, ils se tiennent sans cesse ensemble, soit en volant, soit en se reposant; et lorsqu'ils se per-

chent sur quelque branche, c'est le plus près qu'il leur est possible les uns des autres. Cette amitié mutuelle, cette sorte de communauté paisible et durable, date de la naissance même des *Anis;* nés en commun, élevés dans le même nid, nourris indistinctement en commun par les mères les uns des autres, ils vivent aussi en commun. Dans le temps de la pariade, la bonne intelligence qui règne entr'eux n'en souffre aucune atteinte; il n'y a point de querelles, encore moins de combats; les mâles et les femelles travaillent ensemble à la construction du nid qui sert à plusieurs femelles à la fois; la plus pressée de pondre n'attend pas les autres, qui agrandissent le nid pendant qu'elle couve ses œufs. Cette incubation commune se fait dans le plus parfait accord; les femelles s'arrangent les unes auprès des autres; et s'il arrive que les œufs se trouvent mêlés ou réunis, une seule femelle fait éclore les œufs étrangers avec les siens; elle les rassemble, les entasse, et les entoure de feuilles, afin que la chaleur se répartisse sur toute la masse et ne puisse se dissiper. La même bonne intelligence ne se dément point lorsque les petits sont éclos; si les mères ont couvé ensemble, elles donnent successivement à manger à toute la famille naissante; les mâles aident à fournir les alimens. Mais lorsque les femelles ont couvé séparément, elles élèvent leurs petits à part, elles leur portent la becquée à tour de rôle, et les petits la prennent de toutes les mères.

La nourriture de ces Oiseaux est tout à la fois animale et végétale; les petits serpens, les lézards et autres reptiles, les chenilles, les vers, les grosses fourmis, les insectes, paraissent être néanmoins leur aliment de choix. Ils se posent aussi sur le dos des bœufs

pour

pour manger les tiques, les vers et les insectes nichés dans le poil de ces animaux; delà vient la dénomination de *Crotophaga* (*mangeur de vermine*), que les Ornithologistes ont donnée à l'*Ani*. A défaut de nourriture animale, il vit de différentes espèces de grains, comme le maïs, le millet, le riz, l'avoine sauvage, mais comme il ne les recherche que passagérement, il n'est point nuisible aux récoltes; il en est même en quelque sorte le protecteur, par la quantité d'insectes qu'il détruit pour sa subsistance.

GENRE *.

GLAUCOPE, *GLAUCOPIS*. *Bec* recourbé, voûté : *Mandibule* inférieure plus courte, offrant des caroncules au-dessous de sa base.

Narines aplaties, à moitié récouvertes par une membrane sèche, dure, un peu cartilagineuse.

Langue presque cartilagineuse, ciliée ou garnie de cils à la pointe.

Queue étagée, composée de douze pennes.

Pieds ambulatoires, c'est-à-dire, trois doigts antérieurs, un postérieur.

L'*Ongle* du doigt postérieur plus alongé que ceux des autres doigts.

Obs. Ce Genre ne présente qu'une seule espèce originaire de la nouvelle Zélande, découverte par *Forster*.

Le mot grec *Glaucopis* signifie *yeux bleus ;* en effet, l'iris de cet oiseau est d'un bleu éclatant.

GENRE 50.

CORBEAU, *CORVUS. Bec* convexe, en couteau, un peu courbé à la pointe ; les bords tranchans, et dans plusieurs espèces un peu entaillés vers la pointe.

Narines en partie recouvertes par des plumes sétacées, couchées de derrière en avant.

Langue cartilagineuse, aplatie, fourchue ou divisée vers la pointe en deux parties.

Queue composée de douze pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds ambulatoires, c'est-à-dire, trois doigts antérieurs, celui du milieu réuni à l'externe jusqu'à la première phalange ; un postérieur.

* I. *Les* CORBEAUX *et les* CORNEILLES.

Espèce 1. Le CORBEAU commun, *Corvus Corax*, le plumage noir, à reflets pourpres et bleuâtres sur le dessus du corps, et des nuances de vert chatoyant en dessous ; le bec et les pieds d'un noir pur.

Le Corbeau. *Buffon*, tome 3, page 13, pl. 2. Pl. enlum. n.° 495.

On le trouve dans toute l'Europe, en Sibérie, en Afrique, dans l'Amérique septentrionale. Sa longueur totale est de 22 pouces et demi (608 m.), et son vol de trois pieds sept pouces (1 mèt. 164 millim.); le *Corbeau* est de la grosseur d'un bon Coq. Nul animal ne mérite mieux la dénomination d'omnivore. Il se nourrit indifféremment de tous les fruits, de toutes les graines, de tous les insectes, de rats, de grenouilles, d'œufs de petits oiseaux, et même de charognes pourries et de poissons morts. Cet oiseau apprend facilement à parler, ou plutôt à répéter la parole humaine. Il devient familier dans les maisons. Il se prive, quoique vieux, et paraît même capable d'un attachement personnel et durable. Il fait son nid dans les crevasses des rochers, dans des trous de murailles, au haut des vieilles tours abandonnées, et quelquefois sur les hautes branches des grands arbres isolés. La femelle pond aux environs du mois de mars, jusqu'à cinq ou six œufs d'un vert pâle et bleuâtre, marquetés d'un grand nombre de taches et de traits de couleur obscure. Elle les couve pendant environ vingt jours, et durant ce temps le mâle a soin de pourvoir à sa nourriture.

Le *Corbeau*, d'après son universalité d'appétit, a été tantôt proscrit comme un animal nuisible, tantôt protégé comme un animal utile et

bienfaisant. Dans l'île de Féroé et à Malte, on a mis sa tête à prix. En Angleterre, il était autrefois défendu d'en tuer. Sa chair était interdite aux Juifs, et parmi nous elle répugne aux plus misérables, qui, pour la manger, la dépouillent de sa peau très-coriace.

Esp. 2. Le CORBEAU Corneille noire, *Corvus Corone*, tout le plumage d'un noir violet; l'iris couleur de noisette; le bec et les pieds noirs.

La Corbine ou Corneille noire. *Buffon*, t. 3, p. 45, pl. 3. Pl. enlum. n.° 483.

On la trouve en Europe, en Sibérie, dans l'Amérique septentrionale, dans les îles Philippines, dans la nouvelle Guinée, à la nouvelle Hollande, à Madère. Sa longueur est de dix-huit pouces (487 mill.) Cet Oiseau apprend à parler comme le Corbeau, comme lui il est omnivore: insectes, vers, œufs d'oiseaux, voiries, poissons, grains, fruits, toute nourriture lui convient. Comme lui il dérobe tout ce qui brille, et fait des provisions de ce qu'il ne peut consommer. Il niche sur les arbres les plus élevés des forêts. La femelle pond cinq à six œufs semblables à ceux du Corbeau. On prend cet oiseau à la pipée ou avec des cornets de papier appâtés de viande crue.

Comme il y a des *Corbeaux blancs* et des *Corbeaux variés*, il y a aussi des *Corbines blanches* et des *Corbines variées* de noir et de blanc. Ces

variétés accidentelles se rencontrent quelquefois en France, mais elles sont plus communes dans le Nord.

Esp. 3. Le CORBEAU Freux, *Corvus frugilegus*, tout le plumage noir à reflets pourprés sur le corps et les ailes, mais moins éclatans sur les parties inférieures, et verts sur la queue qui est un peu arrondie; l'iris bleuâtre; le bec, les pieds et les ongles noirs.

Le Freux ou la Frayonne. *Buffon*, t. 3, p. 55. Pl. enlum. n.° 484.

On le trouve dans toute l'Europe, mais plus rarement dans les parties méridionales : on le rencontre plus fréquemment en Danemarck, en Russie, et dans l'Asie septentrionale. Il est un peu plus grand que la Corbine; il a un pied cinq pouces et demi (473 millim.) de longueur, et près de trois pieds (974 millim.) d'envergure. Cette espèce n'est point carnivore, aussi ne touche-t-elle jamais aux voiries; elle rend de grands services à l'agriculture en détruisant une grande quantité de larves du hanneton et d'autres coléoptères, qui rongent les racines des plantes utiles. Cet oiseau, vivant principalement de graines, de petites racines et de vers, a l'habitude d'enfoncer son bec fort avant dans la terre pour chercher sa nourriture; le frottement continuel qui en résulte brise les plumes, et à la longue en détruit le germe. Cette peau nue, qui

paraît couverte d'une matière blanche et farineuse, caractérise très-bien le *Freux* adulte du jeune; car celui-ci, jusqu'après sa première mue, a les narines et le front couverts de plumes comme la *Corbine*, avec laquelle on le confond au premier aspect. Ces oiseaux vivent toute l'année en société. Ceux qui restent en France commencent à nicher au mois de mars, et placent leurs nids près les uns des autres. La ponte est de quatre ou cinq œufs, plus petits que ceux du Corbeau, mais moins gros, et ayant des taches plus grandes, sur-tout au gros bout; le mâle partage le travail de l'incubation.

On trouve dans les *Freux* les mêmes variétés que dans les *Corbines;* les unes sont toutes blanches, d'autres variées de cette couleur et de noir.

Esp. 4. Le CORBEAU Corneille mantelée, *Corvus Cornix*, la tête, la queue et les ailes d'un beau noir à reflets bleuâtres; une espèce de scapulaire gris-blanc, varié dans quelques individus de taches noires et oblongues, s'étend par devant et par derrière, depuis les épaules jusqu'aux extrémités du corps; l'iris de couleur cendrée, approchant de celle de noisette; le bec, les pieds et les ongles noirs.

La Corneille mantelée. *Buffon*, tome 3, p. 61, pl. 4. Pl. enlum. n. °76.

Elle se trouve dans toute l'Europe, mais il est des contrées, au Nord et au Sud, où elle reste

toute l'année; en Ecosse, dans l'île de Féroé; on la retrouve en Sibérie. Sa longueur est d'un pied cinq pouces (460 millim.) Les *Mantelées* doivent être regardées en France, et dans une partie de l'Europe, comme oiseaux de passage, puisqu'elles n'y restent que pendant l'hiver. Dès les premiers jours de mars elles retournent au Nord, et se retirent dans les bois des plus hautes montagnes. Elles se répandent en troupes assez nombreuses dans les champs, les prairies, fréquentent les rivages de la mer, se réunissent souvent avec les *Freux* et les *Corbines*, et vivent des mêmes alimens; la disette seule les force de se nourrir de cadavres, et elles préfèrent les poissons que la mer jette sur le rivage; elles vivent aussi de petits crabes, de vers, et autres coquillages que le reflux laisse à découvert. Dans nos champs et nos prairies, elles se nourrissent de vers, de grenouilles, de limaçons, mangent les larves de la *Phalène calamiteuse*, ainsi nommée à cause de ses ravages, et détruisent beaucoup d'autres animaux nuisibles. Par la consommation que les *Corneilles mantelées* font des insectes destructeurs, elles doivent être rangées parmi les oiseaux utiles. Elles placent leurs nids sur les pins et les sapins. La ponte est ordinairement de cinq à six œufs d'un bleu verdâtre, avec de nombreuses taches de brun noirâtre.

* II. *Les* CHOUCAS.

Esp. 5. Le CORBEAU Choucas, *Corvus Monedula*, le corps noirâtre, d'une couleur plus foncée sur les parties supérieures, avec des reflets tantôt violets, tantôt verts; le sommet de la tête noir; la partie postérieure de la tête et du cou de couleur cendrée; quelques traits blancs sous la gorge; quelques points de même couleur autour des narines; le bec et les pieds noirs; l'iris blanchâtre.

Le Choucas. *Buffon*, tome 3, page 69, pl. 5. Pl. enlum. n.os 521, 522 et 523.

Cette espèce présente un grand nombre de variétés, dont les principales sont:

1.° Le *Choucas à collier*, remarquable par un collier blanc qui entoure le cou.

2.° Le *Choucas blanc*, dont le plumage est entièrement blanc et le bec jaune.

3.° Le *Choucas noir.*

4.° Le *Choucas varié*, dont les ailes sont blanches et le bec crochu.

5.° Le *Choucas à bec croisé.*

On le trouve dans presque toutes les contrées de l'Europe. C'est un oiseau de passage. Sa longueur est de treize pouces (352 mill.), sa grosseur est celle du pigeon. On en voit moins en France l'été que l'hiver. Il se nourrit d'insectes, de grains, de fruits et même de chair, quoique

très-rarement, mais il ne touche point aux voiries. La femelle pond quatre à six œufs marqués de quelques taches brunes sur un fond verdâtre, et lorsque les petits sont éclos, elle les élève avec une affection que le mâle s'empresse de partager. Ces oiseaux se privent facilement; on leur apprend à parler.

Esp. 6. Le CORBEAU Choucas des Alpes, *Corvus Pyrrhocorax*, le corps noirâtre, avec des reflets verts, bleus, pourpres, ou jaunes; le bec jaune, très-sensiblement arqué; les pieds, dont la couleur varie, noirs dans le premier âge, jaunes dans le second, rouges dans le dernier; les ongles noirs.

Le Choquard ou Choucas des Alpes. *Buffon*, tome 3, page 76, pl. 6. Pl. enlum. n.° 531.

On le trouve sur les Alpes de Suisse, du Dauphiné, et sur le sommet des hautes montagnes. Il a quinze pouces (406 millim.) de longueur; il est à peu près de la grosseur du *Choucas*. Les grains sont sa nourriture principale, aussi fait-il grand tort aux récoltes; sa chair est un manger médiocre. Lorsque son vol est élevé, les montagnards disent qu'il annonce le froid, et que lorsqu'il est bas, il promet un temps plus doux.

Esp. 7. Le CORBEAU Casse-noix, *Corvus Caryocatactes*, le plumage brun, marqué par des mouchetures blanches et triangulaires, plus petites sur la partie supérieure du corps, plus larges

sur la poitrine; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, sans mouchetures, et terminées de blanc; les intermédiaires de la queue usées par le bout; l'iris noisette; le bec, les pieds et les ongles noirs.

Le Casse-noix. *Buffon*, tome 3, page 122, pl. 9. Pl. enlum. n.° 50.

On le trouve dans les pays montagneux de la Savoie, de la Suisse, de l'Auvergne, du Dauphiné, de l'Allemagne, de la Suède, de l'Autriche, en Russie, en Sibérie, au Kamtschatka, et même dans le nord de l'Amérique. Sa longueur est de treize pouces (352 millim.); il est un peu moins gros que la Pie. Quoique cet oiseau ne soit point un oiseau de passage, il quitte quelquefois les montagnes pour se répandre dans les plaines. Il se nourrit de noisettes, de glands, de baies, de pignons qu'il épluche fort adroitement, et même d'insectes; il cache, comme les Geais, les Pics et les Choucas, ce qu'il n'a pu consommer. Il cause un grand préjudice aux forêts, en perçant les arbres à la manière des Pics. Il niche aussi comme eux dans des trous d'arbres, et peut-être dans des trous qu'ils ont faits eux-mêmes.

Esp. 8. Le CORBEAU Chouc, *Corvus Monedula*, *var.*, tout le plumage d'un noir brillant, à reflets verts et violets sur les parties supérieures, et sans éclat sur les inférieures; un croissant d'un noir très-foncé sur chaque côté de la tête; des points

blancs autour des yeux; l'iris bleuâtre; le bec, les pieds et les ongles noirs.

Le Chouc. *Buffon*, tome 3, page 73.

On le trouve dans diverses parties de la France, à Tours, à Bordeaux. Il a douze pouces et demi (338 millim.) de longueur. Cet oiseau ayant les mêmes habitudes, les mêmes mœurs que le *Choucas*, vivant des mêmes alimens, fréquentant les mêmes lieux, et plaçant son nid dans les vieux châteaux abandonnés et dans les tours des églises, a pu être confondu avec lui, mais les observations ont prouvé que cet oiseau formait une espèce distincte.

* III. *Les* CORACIAS.

Esp. 9. Le CORBEAU Coracias, *Corvus Graculus*, tout le plumage noirâtre, à reflets verts, bleus et pourpres; le bec et les pieds rouges (jaunes dans quelques individus); les ongles noirs.

Le Crave ou le Coracias. *Buffon*, t. 3, p. 1, pl. 1. Pl. enlum. n.° 255.

On le trouve sur les Alpes, sur les montagnes de Suisse et de l'Auvergne, sur le Mont-Jura, dans l'île de Crète, et par-tout il se plaît sur le sommet des rochers. Il a un peu plus de quinze pouces (406 millimètres) de longueur; mais il est moins gros que la *Corneille*. C'est un oiseau d'une taille élégante, d'un naturel vif,

inquiet et turbulent, et qui cependant se prive à un certain point, et l'on prétend qu'il apprend à parler. Lorsqu'on veut l'élever, on le nourrit d'abord d'une espèce de pâte faite avec du lait, du pain et des grains, mais par la suite il s'accommode volontiers de tous les mets qui se servent sur nos tables. Il a des habitudes analogues à celles des *Pies* et des *Corbeaux;* comme eux il est attiré par ce qui brille, et comme eux il cherche à se l'approprier; on l'a vu même, dit *Montbeillard*, enlever du foyer des cheminées des morceaux de bois tout allumés, et mettre ainsi le feu dans la maison, en sorte que ce dangereux oiseau joint la qualité d'incendiaire à celle de voleur domestique; mais on pourrait, dit-il, tourner contre lui-même cette mauvaise habitude, et la faire servir à sa propre destruction, en employant les miroirs pour l'attirer dans les piéges, comme on les emploie pour attirer les *Alouettes*.

Esp. 10. Le CORBEAU Coracias huppé, *Corvus Eremita*, le plumage noirâtre, avec des reflets qui varient, selon les divers aspects de la lumière, du bleu au vert, et du vert au pourpré; le derrière de la tête, dans les individus adultes, orné de plumes alongées qui forment une espèce de huppe pendante en arrière, mais qui disparaît dans les vieux; le bec et les pieds rouges.

Le Coracias huppé ou le Sonneur. *Buffon*, tome 3, page 9.

On le trouve sur les Alpes de Suisse, sur les Apennins, sur les hautes montagnes d'Italie, de Stirie, de Bavière, et sur les hauts rochers qui bordent le Danube. Cet oiseau a le vol très-élevé, et va presque toujours par troupes. Il se nourrit d'insectes, mange les hannetons dans leur état parfait et dans leur état de larve, ainsi que les grillons-taupes ou les courtillières. C'est un oiseau que l'on doit protéger, puisqu'il fait une guerre utile à ces insectes destructeurs. Il niche toujours au haut des vieilles tours abandonnées, ou dans des fentes de rochers escarpés ou inaccessibles. La femelle pond deux ou trois œufs par couvée. Les jeunes se privent assez facilement; leur chair est un mets délicat et recherché.

* IV. *Les PIES et les GEAIS.*

Esp. 11. Le CORBEAU Pie, *Corvus Pica*, la tête, la gorge, le cou, le haut de la poitrine et du dos, d'un noir violet ou lustré; le bas du dos et le croupion gris; les plumes scapulaires, le bas de la poitrine et le haut du ventre, blancs; les plumes du dessous de la queue noires; la queue étagée, composée de douze pennes larges, d'un vert brillant à reflets changeans et violets; les dix pennes primaires des ailes marquées sur le côté interne, dans une partie de leur longueur, d'une tache blanche; le bec et les pieds noirs.

La Pie. *Buffon*, tome 3, page 85, pl. 7. Pl. enlum. n.° 488.

Cet oiseau est très-commun en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suède, et dans toute l'Europe, excepté en Laponie et dans les pays de montagnes, où il est rare. On le trouve dans l'Asie et dans l'Amérique septentrionale. Sa longueur totale est de dix-huit pouces environ (487 millim.) Cet oiseau est omnivore, vivant de toutes sortes de fruits, allant sur les charognes, faisant sa proie des œufs et des petits des oiseaux faibles, et s'accommodant de toute espèce d'alimens végétaux ou animaux. Il apprend à contrefaire la voix des autres animaux et la parole de l'homme. Il monte sur le dos des cochons et des brebis comme font les *Choucas*, et court après la vermine de ces animaux. La *Pie* met beaucoup d'art dans la construction de son nid, elle le place au haut des plus grands arbres, ou du moins sur de hauts buissons, et n'oublie rien pour le rendre solide et sûr. Elle en garnit le fond d'un espèce de matelas, pour que ses petits soient plus chaudement et plus mollement. Elle pond sept ou huit œufs à chaque couvée, et ne fait qu'une seule couvée par an; mais si l'on détruit son nid, elle fait une seconde ponte de quatre ou cinq œufs, et quelquefois une troisième moins abondante, si elle est encore troublée. Ses œufs sont plus petits et d'une couleur moins foncée que ceux du *Corbeau*, marqués de taches brunes, semées sur un fond vert-bleu, et plus fréquentes vers le gros bout.

On connaît plusieurs variétés dans cette espèce, qui ne sont qu'accidentelles, telle est la *Pie* totalement blanche, etc.

La *Pie* a les habitudes et le naturel du *Corbeau*, elle est voleuse, et cache ses vols avec un si grand soin, qu'il est quelquefois très-difficile de les trouver. Ainsi que le *Corbeau*, elle s'apprivoise facilement, et apprend aisément à contrefaire la voix des autres animaux et la parole de l'homme. *Margot* est le mot qu'elle prononce le plus facilement, et elle n'est pas connue sous d'autres noms en divers pays. A Montpellier, on l'appelle *Agace*. Les *Pies*, qui font beaucoup de dégâts dans les vignes au temps des vendanges, et qui dévastent les champs semés de pois et de fèves dont elles sont fort friandes, seraient regardées comme un fléau pour l'agriculture, si elles ne lui rendaient quelques services en détruisant les vers et les larves de divers gros insectes, et si elles ne dévoraient les souris et les mulots.

Quoique les *Pies* soient très-méfiantes, on les prend aux gluaux, à la pipée, avec des lacets, et sur-tout avec le collet à ressort, qu'on emploie en Hollande pour prendre les *Canards sauvages*, les *Corneilles* et les *Geais*.

Esp. 12. Le CORBEAU Geai, *Corvus Glandarius*, les ailes ornées d'une plaque bleue, ou plutôt émaillée de différentes nuances de bleu,

traversées de lignes blanches et noires ; le front orné d'un toupet de petites plumes noires, cendrées, bleuâtres et blanches ; les joues, le cou, le dos, les couvertures des ailes, la poitrine et le haut du ventre, d'un gris cendré vineux ; le croupion, les couvertures du dessus et du dessous de la queue, les jambes, blanches ; la gorge et le bas-ventre blanchâtres ; une bande noire de chaque côté du bec ; l'iris bleuâtre ; le bec, la langue, le palais, noirs ; les pieds d'un brun tirant sur la couleur de chair.

Le Geai. *Buffon*, tome 3, page 107, pl. 8. Pl. enlum. n.° 481.

On le trouve en France, en Italie, en Allemagne, en Suède, en Écosse, en Angleterre, il paraît n'être étranger à aucune contrée de l'Europe ; on le retrouve jusque sur les montagnes de la Sibérie. Il a treize pouces (352 mill.) de longueur, et un pied neuf pouces (568 mill.) d'envergure. Il niche dans les bois et loin des lieux habités. Il construit son nid avec des fragmens de branches, des fibres de racines et des mousses. La femelle pond quatre, cinq ou six œufs, un peu moins gros que ceux des Pigeons, d'un gris plus ou moins verdâtre, avec des petites taches faiblement marquées. Dans l'état de domesticité, il s'accoutume à toute sorte de nourriture, et vit ainsi huit à dix ans. Dans l'état de

liberté,

liberté, il se nourrit non-seulement de glands et de noisettes, mais de châtaignes, de pois, de fèves, de sorbes, de groseilles, de cerises, de framboises, etc. Il dévore aussi les petits oiseaux quand il peut les surprendre dans le nid, et même les vieux s'ils sont pris au piége.

Le cri naturel des *Geais* est très-désagréable, et ils le font entendre souvent. Ils imitent tous les sons, tous les bruits, tous les cris des animaux qu'ils entendent habituellement, et même la parole humaine. On en a vu imiter assez bien le miaulement du chat, le bêlement du mouton, l'aboiement du chien. Pour parvenir plus aisément à cette éducation, on leur coupe le filet qui est sous la langue, ce qui lui donne plus de développement et plus de facilité à articuler des sons étrangers. Cette petite opération se fait à plusieurs autres espèces d'oiseaux que l'on forme à parler, et auxquels on veut délier la langue.

Le *Geai*, comme la *Pie*, les *Choucas* et les *Corneilles*, a l'habitude d'enfouir ses provisions superflues, et celle de voler tout ce qu'il peut emporter. La chair des jeunes est, dit-on, mangeable.

Le *Geai* a les plumes douces et soyeuses. Les plumes azurées de ses ailes étaient recherchées, il y a quelques années, pour garnir les robes des dames; mais cette parure a été abandonnée. Les *Geais* ont gagné à ce changement d'une mode qui leur était funeste, on leur a moins fait la guerre;

le cultivateur seul a été intéressé à s'opposer à leur trop grande multiplication, car ce sont de grands dévastateurs. On a inventé plusieurs moyens de les prendre, tels sont la *pipée*, la *fossette*, les *abreuvoirs*, la chasse au *plat d'huile*, au *saut*, *à la repenelle*, *etc.* Voyez l'*Aviceptologie française*.

Cette espèce présente plusieurs variétés; savoir:

1.° Le *Geai à cinq doigts*, cité par les anciens, et qui, disent-ils, était susceptible d'une éducation plus facile que le *Geai commun*.

2.° Le *Geai blanc*, à plumage entièrement blanc, avec l'iris rouge et la tache bleue sur les ailes.

GENRE 51.

ROLLIER, *CORACIAS*. *Bec* droit, en couteau, alongé, recourbé à la pointe, tranchant sur les bords: *Plumes* de la base du bec tournées en arrière, laissant à découvert les *Narines* qui sont étroites.

Langue cartilagineuse, fourchue ou divisée vers la pointe en deux parties.

Queue composée de douze pennes.

Jambes garnies de plumes jusqu'au talon.

Pieds ambulatoires, c'est-à-dire, trois

Doigts antérieurs, tous divisés à leur origine, un postérieur.

Espèce 1. Le ROLLIER d'Europe, *Coracias Garrula*, la tête, le derrière et le devant du cou, de même que la gorge, d'un bleu d'aigue-marine à reflets d'un vert sombre; tout le dessus du corps d'un bleu plus clair; le dos et les pennes secondaires les plus près du corps de couleur marron; les pennes des ailes en dessus d'un vert brillant à reflets à la base, et noires dans le reste de leur longueur, d'un vert plus pâle, et d'un bleu d'azur très-brillant en dessous, de même que la partie antérieure des ailes qui touche le corps; les deux pennes intermédiaires de la queue d'un vert obscur, les deux premières latérales noires à la pointe; les pieds jaunâtres.

Le Rollier d'Europe. *Buffon*, tome 3, p. 135, pl. 10. Pl. enlum. n.° 486.

On le trouve en France, en Allemagne, en Suisse, en Suède, en Danemarck, en Italie, en Sicile, dans l'île de Malte, jusqu'en Afrique. Il a un pied six lignes (338 millim.) de longueur. C'est un oiseau de passage, dont les migrations se font régulièrement chaque année dans les mois de mai et de septembre. Il se nourrit de graines, de racines, de baies, de vers, de scarabées, de sauterelles, et même de grenouilles. Il devient fort gras l'automne, et est alors un bon manger. Cet oiseau, plus sauvage que le *Geai* et la *Pie*,

se tient dans les bois les moins fréquentés et les plus épais. Dans les pays où les Bouleaux sont abondans, il les préfère à tout autre arbre pour y placer son nid; mais dans ceux où ces arbres sont rares, comme à Malte, on prétend qu'il le fait dans la terre. La ponte est de cinq œufs d'un vert clair, couverts d'un grand nombre de petites taches de couleur obscure.

Obs. La famille des *Rolliers* est répandue dans les quatre parties du monde, mais elle est beaucoup plus nombreuse dans les contrées chaudes; nous n'en connaissons qu'une espèce en Europe.

GENRE 52.

LORIOT, *ORIOLUS*. *Bec* droit, conique, convexe, très-aigu : *Mandibule* supérieure un peu plus longue, légèrement échancrée.

Narines petites, situées à la base du bec, et en partie couvertes.

Langue aiguë, fourchue ou divisée vers la pointe en deux parties.

Queue composée de douze pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds ambulatoires, c'est-à-dire, trois Doigts antérieurs, l'externe réuni au doigt intermédiaire, jusqu'à la première phalange; un postérieur.

Espèce 1. Le LORIOT commun, *Oriolus Galbula*, tout le corps, le cou et la tête, d'un beau jaune; un trait entre le bec et l'œil; les ailes noires, avec quelques taches jaunes qui terminent la plupart des grandes pennes et quelques-unes de leurs couvertures; la queue mi-partie de jaune et de noir; l'iris des yeux rouge.

Le Loriot. *Buffon*, tome 3, page 254, pl. 17. Pl. enlum. n.° 26, le mâle.

On le trouve en Europe, en Asie, en Afrique. Il a neuf à dix pouces (244 à 271 mill.) de longueur, et un pied quatre pouces (433 millim.) de vol ou d'envergure. C'est un oiseau de passage qui arrive dans nos contrées au printemps, et nous quitte en automne pour passer l'hiver en Afrique; il est à peu près de la grosseur du *Merle*. Il se nourrit d'insectes, de scarabées, de chenilles, de vermisseaux; mais sa nourriture de choix sont les cerises, les figues, les baies de sorbier, les pois, etc. Cet oiseau fait son nid sur des arbres élevés, quoique souvent à une hauteur fort médiocre, et le façonne avec une singulière industrie; il l'attache ordinairement à la bifurcation d'une petite branche; il le garnit intérieurement de mousse, de lichen. La femelle pond quatre ou cinq œufs d'un blanc sale, semés de quelques petites taches d'un brun presque noir, et plus fréquentes sur le gros bout. L'incubation dure environ vingt-un jours. Cet oiseau,

lorsqu'il est gras, est un bon manger. Le plumage varie considérablement dans les deux sexes. Les jeunes mâles ressemblent beaucoup aux femelles, et n'acquièrent leur beau jaune qu'au bout de la troisième année.

Le *Loriot* est difficile à élever, il vit rarement plus de deux ans en captivité. On le prend aux *abreuvoirs;* il vient aussi à la *pipée*, et on le chasse avec différentes sortes de filets.

GENRE 53.

MAINATE, *GRACULA. Bec* convexe, épais, en couteau, un peu comprimé sur les côtés, presque nu à sa base.

Langue entière, charnue, un peu renflée vers la pointe.

Queue composée de douze pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds ambulatoires, c'est-à-dire, trois doigts antérieurs, l'externe joint à l'intermédiaire jusqu'à la première phalange; un postérieur.

OBS. Ce genre, qui ne présente aucun individu propre à l'Europe, renferme plusieurs oiseaux, dont le plus estimé est le *Mainate des Indes orien-*

tales, que les Indiens et les Chinois recherchent à cause de sa douceur, de sa familiarité, et sur-tout par son talent, pour imiter en peu de temps le sifflet, le chant, la parole, etc.

GENRE 54.

OISEAU DE PARADIS, *PARADISEA.*

Bec en cône alongé, droit, très-pointu, un peu comprimé par les côtés, recouvert à sa base d'une espèce de velours, formé par de petites plumes droites, courtes, fermes et serrées.

Narines à découvert dans quelques espèces, couvertes par des plumes dans quelques autres.

Plumes sub-alaires, c'est-à-dire, prenant naissance de chaque côté dans les flancs entre l'aile et la cuisse, très-alongées.

Queue composée de dix ou douze pennes.

Deux Plumes qui prennent naissance au-dessus de la queue, dans quelques espèces, dénudées ou sans barbillons dans leur partie intermédiaire, c'est-à-dire, barbues à la base et à l'extrémité, plus longues que le corps de l'oiseau.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds ambulatoires, c'est-à-dire, trois doigts antérieurs, l'externe réuni à l'intermédiaire jusqu'à la première phalange ou articulation ; un postérieur.

Obs. Ce genre renferme un nombre assez considérable d'espèces (13), originaires des îles d'Arou et de la nouvelle Guinée. Ces Oiseaux si étonnans par la richesse, la forme, le luxe, la position, le jet de leurs plumes, sont encore plus célèbres par les fables dont leur histoire est remplie. La mutilation de leurs pieds, la préparation conservatrice que les insulaires leur font subir, ont donné lieu à une foule d'erreurs relatives à leur manière de vivre, de voler, de se percher, de se reposer, de s'accoupler, de pondre, de couver, de se nourrir, etc.; et ces erreurs, accréditées par un grand nombre de personnes, leur ont mérité le nom d'*Oiseaux de Paradis*.

GENRE 55.

COUROUCOU, *TROGON*. *Bec* plus court que la tête, en couteau, crochu, plus large en travers qu'épais en hauteur : *Mandibules* dentelées par les côtés ou à dents de scie dans la plupart des espèces.

Narines couvertes de plumes effilées et roides.

Queue composée de douze pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds courts, grimpans, c'est-à-dire, deux Doigts antérieurs, deux postérieurs, tous séparés environ jusqu'à leur origine.

Obs. Ce genre, qui ne présente aucune espèce européenne, renferme des Oiseaux originaires des climats chauds.

GENRE 56.

BARBU, *BUCCO*. *Bec* en couteau, aplati par les côtés, échancré de chaque côté vers le bout, un peu recourbé à la pointe.

Ouverture du bec prolongée jusqu'aux yeux.

Narines recouvertes par des plumes effilées, roides comme des soies, en forme de poils, dirigées en avant, plus longues que le bec dans quelques espèces.

Queue composée de dix pennes foibles dans la plupart des espèces.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds grimpans, c'est-à-dire, deux Doigts antérieurs, deux postérieurs tous divisés à leur origine.

Obs. Les Oiseaux réunis dans ce genre se trouvent en Asie, en Afrique, dans l'Amérique méridionale, et dans les grandes Antilles; ils ont le corps trapu et

la tête très-grosse. *Buffon* les a divisés en deux sections, dont l'une comprend les *Barbus* proprement dits, ou les espèces de l'ancien continent; l'autre renferme les *Tamatias*, ou les espèces américaines.

Les *Barbus* diffèrent des *Tamatias* par un bec plus court, plus épais, un peu convexe en dessous, et par le naturel et les habitudes analogues à celles des *Pies-grièches*.

GENRE 57.

COUCOU, *CUCULUS*. *Bec* lisse, un peu recourbé à l'extrémité, convexe en dessus, comprimé par les côtés.

Narines à marges boursoufflées ou à bords un peu proéminans.

Langue courte, aplatie, entière à la pointe, en fer de flèche à la base.

Queue composée de dix pennes dans le plus grand nombre des espèces, carrée, presque fourchue, arrondie ou cunéiforme, plus ou moins étagée selon les espèces.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds grimpans, c'est-à-dire, deux Doigts antérieurs, deux postérieurs, tous séparés presque jusqu'à leur origine.

Espèce 1. Le COUCOU d'Europe, *Cuculus canorus*, le dessus de la tête et du corps d'un

joli cendré; la gorge et le devant du cou d'un cendré clair; le reste du dessous du corps rayé transversalement de brun sur un fond blanc sale; les pennes de la queue arrondies, noirâtres, et terminées de blanc; l'iris noisette; le bec noir en dehors, jaune à l'intérieur, orangé à la base; les pieds jaunes.

Le COUCOU. *Buffon*, tome 6, page 305. Pl. enlum. n.° 811.

On le trouve en Europe et dans l'Asie septentrionale. Sa longueur est de treize à quatorze pouces (352 à 379 millim.) C'est un oiseau de passage, qui arrive en France dans le mois d'avril. Il se nourrit d'insectes, de chenilles, de coléoptères, etc. Il dépose ses œufs dans les nids des petits oiseaux, tels que la *Fauvette ordinaire*, la *Fauvette à tête noire*, la *Fauvette babillarde*, la *Lavandière*, le *Rouge-gorge*, le *Chantre*, le *Troglodyte*, le *Rossignol*, l'*Alouette*, la *Linotte*, le *Verdier*, le *Bouvreuil*, la *Grive*, *etc.* Le mâle fait entendre au printemps son chant que tout le monde connaît, tantôt en volant, tantôt perché sur une branche sèche. Les jeunes *Coucous* ne chantent point la première année, et les vieux cessent de chanter vers la fin de juin. Sur l'arrière saison, les adultes, sur-tout les femelles, deviennent très-gras et sont bons à manger. Le plumage du *Coucou* varie dans les divers individus, il est tantôt gris, tantôt roux, etc.

Obs. L'histoire du *Coucou* est mêlée d'un grand nombre d'erreurs. Les faits que cet Oiseau nous présente, sont : 1.° de ne point faire de nid, ce qui lui est commun avec plusieurs autres oiseaux ; 2.° de déposer ses œufs dans le nid des autres oiseaux ; 3.° de découvrir avec une facilité étonnante les nids les mieux cachés ; 4.° de laisser à des mères étrangères le soin de couver ses œufs, d'élever et de nourrir ses petits.

Les fables débitées sur cet oiseau, sont : 1.° sa métamorphose en Epervier ; 2.° son retour au printemps sur les épaules du Milan, et la faiblesse de ses ailes qui ne lui permet que de raser la surface de la terre ; 3.° la prétendue salive qu'il jette sur les plantes, et qui leur est funeste par les insectes qu'elle engendre ; 4.° sa voracité qui lui fait manger les petits de sa nourrice, et la dévorer elle-même.

Il est facile de faire connaître le ridicule de toutes ces fables.

1.° La couleur du plumage de la femelle, assez semblable à celles de l'*Émérillon*, a pu faire prendre à quelques personnes (qui n'y ont pas regardé d'assez près), le *Coucou* pour un oiseau de proie, dont il n'a ni le bec, ni les doigts, ni les ongles, ni le courage, ni la force, ni l'appétit pour la chair, et qu'il est impossible à la seule inspection de confondre avec un *Épervier* ou un *Émérillon*.

2.° La prétendue foiblesse de ses ailes, est une erreur qui se réfute d'elle-même. En effet, comment présumer qu'un oiseau qui arrive d'Afrique en Europe, et qui vient de faire un voyage d'aussi long cours, ne puisse pas s'élever à la moyenne hauteur d'un arbre ? Si à leur arrivée, les *Coucous* fréquentent plus vo-

lontiers les buissons, et se posent souvent à terre, ce n'est point à cause de la foiblesse de leurs ailes, mais pour chercher parmi les herbes et sur les arbustes qui commencent à pousser leurs feuilles, les insectes qui leur servent de nourriture.

3.° La prétendue salive que le *Coucou* jette sur les plantes, n'est que l'exudation écumeuse d'une cigale appelée la Bébaude (*Cicada spumacea*, L.), qui se trouve au printemps, principalement sur le Salsifis des prés (*Tragopogon pratense*, L.), sur plusieurs espèces de trèfles, et sur un très-grand nombre de plantes. Il est possible qu'on ait vu un *Coucou* chercher la larve de cette cigale au milieu de cette écume, afin de s'en nourrir, et on aura cru qu'il déposait sa salive sur les plantes; dès-lors on aura dit que cette salive engendrait des insectes; et pour ajouter du merveilleux à tout cela, on aura dit que ces insectes donnaient la mort au *Coucou*, en le piquant sous l'aile.

4.° Privé des facultés des oiseaux carnivores, le *Coucou* a été métamorphosé dès sa naissance en oiseau de proie carnassier, et cela d'après le fait cité par *Klein*, d'une fauvette qui périt pour avoir enfoncé sa tête dans la gorge d'un *Coucou*, qui fut lui-même étouffé par cette tête dont il ne put briser les os.

Montbeillard cite au contraire des faits qui prouvent que le Coucou n'est point tel qu'on s'est plu à le représenter. Cependant des expériences suivies ont prouvé que le *Coucou* sait expulser du nid les petits oiseaux avec lesquels il se trouve; qu'il supporte plus volontiers les œufs que les petits; que quand il approche du douzième jour, il perd le désir de jeter ses compagnons dehors, et qu'après douze jours, il est rare qu'il les inquiète.

GENRE 58.

TORCOL, *YUNX*. *Bec* légèrement arrondi, pointu, faible, un peu recourbé.

Narines un peu concaves, découvertes ou nues, c'est-à-dire, dénuées ou dégarnies de poils ou de barbes.

Langue arrondie, semblable à un ver de terre, très-longue, terminée en pointe carrée.

Queue composée de dix pennes flexibles.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds grimpans, c'est-à-dire, deux doigts antérieurs, deux postérieurs: les deux internes plus petits.

Espèce 1. Le TORCOL d'Europe, *Yunx Torquilla*, le corps mélangé de gris, de noir et de tanné, par ondes et par bandes; le dessous du corps gris-blanc, teint de roussâtre sous le cou, et peint de petites zones noires qui se détachent sur la poitrine; la queue composée de dix pennes flexibles variées par dessous de points noirs sur un fond gris feuille morte, et traversée de deux ou trois larges bandes en ondes.

Le Torcol. *Buffon*, tome. 7, page 84, pl. 3. Pl. enlum. n.° 698.

Cet oiseau est répandu dans toute l'Europe,

depuis les provinces méridionales jusqu'en Suède, et même en Laponie; il est assez commun en Grèce, en Italie; on le trouve en Sibérie, au Bengale, au Kamtschatka et au Cap de Bonne-Espérance. Sa longueur est de six pouces et demi (174 mill.); il est de la grosseur de l'*Alouette*. L'espèce du *Torcol* n'est nombreuse nulle part, et chaque individu vit solitairement et voyage de même. On les voit arriver seuls au mois de mai. Cet Oiseau n'a pas l'habitude de grimper comme le *Pic* (quoiqu'il ait les pieds conformés de même), ni de chercher sa nourriture sous les écorces. Il darde dans les fourmilières sa langue en forme de ver, enduite d'une liqueur visqueuse, et la retire chargée de fourmis qui font la base de sa nourriture. Il pond dans des trous d'arbre sans faire de nid, et sur la poussière du bois pourri, qu'il fait tomber au fond du trou en frappant les parois avec son bec. On y trouve communément huit ou dix œufs, d'un blanc d'ivoire. On ne peut guère élever les *Torcols* en cage; il est très-difficile de leur fournir une nourriture convenable. Sur la fin de l'été ils prennent beaucoup de graisse, et sont alors excellens à manger.

Obs. Le nom du *Torcol* est tiré de l'habitude que cet oiseau a de tourner le cou d'un mouvement lent, onduleux, semblable à celui du serpent, en renversant la tête vers le dos, en fermant les yeux, et qui paraît dépendre d'une conformation particulière.

GENRE 59.

PIC, *PICUS*. *Bec* polyèdre, c'est-à-dire, à plusieurs pans ou angles, droit, terminé en forme de coin.

Narines recouvertes par des plumes sétacées, couchées de derrière en avant.

Langue arrondie, semblable à un ver de terre, très-longue, armée d'une pointe dure, osseuse, rétractile ou susceptible, à la volonté de l'oiseau, d'être portée toute entière hors du bec, ou retirée, garnie à la pointe de petites soies.

Queue composée de dix pennes dures, roides, fléchies en dedans, terminées en pointe plus ou moins aiguë.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds grimpans, c'est-à-dire, deux doigts antérieurs, deux postérieurs; le doigt postérieur externe plus long; le doigt postérieur interne plus court.

Ongles forts, crochus, et très-pointus.

Espèce 1. Le PIC noir, *Picus Martius*, tout le corps noir; le dessus de la tête d'un rouge vif; les pieds couleur de plomb, et couverts de plumes sur

sur le devant dans la moitié de leur longueur; l'iris d'un jaune pâle.

Le Pic noir. *Buffon*, tome 7, page 41, pl. 2. Pl. enlum. n.° 596.

On le trouve dans les hautes futaies sur les montagnes, en Allemagne, en Suisse, dans les Vosges, en Suède, en Russie, en Sibérie, et même au Chili. Sa longueur est de dix-sept pouces (460 millim.); il est de la taille du *Choucas*. Cet oiseau grimpe le long des arbres, frappe contre les troncs de grands coups pour se loger dans le cœur du bois, où il se met fort au large; quelquefois il creuse et excave l'intérieur des arbres, au point qu'ils sont bientôt rompus par les vents. Cet oiseau ferait donc grand tort aux forêts si l'espèce en était plus nombreuse. Il perce aussi les ruches des abeilles; pour éloigner ce *Pic*, les Russes les entourent d'épines et de petits branchages. La femelle pond au fond de son trou, deux ou trois œufs blancs.

Esp. 2. Le PIC vert, *Picus viridis*, tout le dessus du corps vert-olive; le dessus de la tête couvert de plumes grises à la base, rouges à la pointe; les côtés de la tête marqués de deux raies noires qui partent des angles du bec, entremêlées de rouge (dans les vieux mâles); la poitrine et le ventre jaunâtres; les grandes pennes des ailes marquées de taches blanches sur les deux bords; le croupion d'un jaune vif; les

pennes de la queue noirâtres, fourchues à la pointe.

Le Pic vert. *Buffon*, tome 7, page 7, pl. 1. Pl. enlum. n.os 371 et 879 le vieux mâle. Voyez l'*Art d'empailler les Oiseaux*. Pl. IV.

Cet oiseau se trouve dans les deux continens; et que, quoique peu nombreux en individus, il est très-répandu. Sa longueur totale est d'un pied six lignes (338 millim.); sa grosseur égale à peu près celle du *Choucas;* il demeure l'hiver, en grand nombre, dans les forêts de la France et de l'Allemagne. Il se tient à terre plus souvent que les autres *Pics*, sur-tout près des fourmilières. Il attend les fourmis au passage, couchant sa longue langue dans le petit sentier qu'elles ont coutume de tracer et de suivre à la file; et lorsqu'il sent sa langue couverte de ces insectes, il la retire pour les avaler. Il ouvre aussi les fourmilières avec les pieds et le bec, et s'établissant au milieu, il saisit à son aise les fourmis et avale aussi leurs œufs. Dans tous les autres temps il grimpe contre les arbres qu'il attaque et qu'il frappe à coups de bec redoublés. Il place son nid dans le cœur des arbres. La femelle y dépose ordinairement quatre à cinq œufs verdâtres, marqués de petites taches noires. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a pas de rouge sur les côtés de la tête. On prend quelquefois ces oiseaux à la *pipée* et avec des *lacets* que l'on tend près des four-

milières. Lorsque ces oiseaux sont à terre ils ne marchent point, ils ne font que sauter; c'est aussi leur manière de grimper et celle de tous les oiseaux grimpeurs.

Esp. 3. Le PIC varié, *Picus major*, le sommet de la tête noir, avec une bande d'un rouge vif, sur l'occiput (dans le mâle); deux grandes plaques blanches sur les ailes dont les grandes pennes sont brunes, les autres noires, et toutes mêlées de blanc; la commissure des lèvres rouge; le bas-ventre d'un beau ponceau; la queue un peu étagée; les quatre pennes intermédiaires noires, les latérales rayées de cette couleur sur un fond blanc roussâtre; l'iris rougeâtre; les pieds couleur de plomb; les ongles bruns.

L'Épeiche ou le Pic varié. *Buffon*, t. 7, p. 57. Pl. enlum. n.° 196 le mâle, et 595 la femelle.

On le trouve en Europe, dans la Sibérie orientale et dans l'Amérique septentrionale. Il a neuf pouces trois lignes (250 mill.) de longueur. Il frappe contre les arbres des coups plus vifs et plus secs que le *Pic vert;* il grimpe ou descend avec beaucoup d'aisance en haut, en bas, de côté et par dessous les branches; les pennes rudes de sa queue lui servent de point d'appui, quand, se tenant à la renverse, il redouble de coups de bec. Il niche comme les autres *Pics*, dans un trou d'arbre creux. Sa ponte est de cinq à six

œufs d'un blanc grisâtre mélangé de petites taches noirâtres.

Obs. Buffon regarde comme variété de cette espèce le *Pic varié à tête rouge*, pl. enlum. n.° 611, dont *Brisson* et les Ornithologistes modernes ont fait une espèce, sous le nom de *Picus medius*.

Esp. 4. Le PIC petit Epeiche, *Picus minor*, le corps bigarré en dessus de blanc et de noir, d'un blanc sale ou même gris en dessous; le sommet de la tête rouge; l'occiput et le dessous du cou noirs; la commissure des lèvres de couleur de terre cuite; les quatre pennes intermédiaires de la queue totalement noires, les autres rayées et tachetées de blanc; les pieds et les ongles de couleur de plomb.

Le petit Epeiche. *Buffon*, tome 7, page 62. Pl. enlum. n.° 598, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle.

On le trouve en France, en Angleterre, en Suède, et jusque dans l'Amérique septentrionale. Il a cinq pouces sept lignes (150 mill.) de longueur; il est à peine de la grandeur du *Moineau*. Il s'approche pendant l'hiver des maisons et des vergers, il grimpe fort haut sur les grands arbres, et semble attaché à l'entour de leurs troncs. Il niche dans un trou d'arbre; la ponte est de quatre à cinq œufs semblables à ceux du *Torcol*. C'est la plus petite espèce de ce genre. La femelle n'a point de rouge sur la tête.

GENRE 60.

SITTELLE, *SITTA*. *Bec* en alêne, légèrement arrondi, droit, prolongé, très-entier ou sans échancrure : *Mandibule* supérieure un peu plus longue, aplatie à l'extrémité, un peu anguleuse.

Langue courte, plate, échancrée, dentelée, terminée en pointe dure d'une substance cornée.

Narines presque rondes, petites, à demi-recouvertes par de petites plumes qui naissent de la base du bec, et dont l'alignement est parallèle à son ouverture.

Queue composée de douze pennes.

Jambes, couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds ambulatoires, c'est-à-dire, trois Doigts antérieurs, l'intermédiaire étroitement uni à la base avec les latéraux : un postérieur ; ce dernier aussi long que les autres.

Espèce 1. La SITTELLE d'Europe, *Sitta Europea*, toute la partie supérieure de la tête et du corps, et les deux pennes intermédiaires de la queue, d'un cendré bleuâtre ; la gorge et les joues blanchâtres ; la poitrine et le ventre orangés ; les flancs, les jambes et les environs de l'anus,

d'une teinte plus rembrunie tirant au marron; les pennes latérales de la queue noires, terminées de cendré.

La Sittelle ou Torchepot. *Buffon*, t. 5, p. 460, pl. 20. Pl. enlum. n.° 623, fig. 1.

Cette espèce présente plusieurs variétés; savoir:

1.° La *petite Sittelle. Buffon*, tome 5, page 470.

2.° La *Sittelle à tête noire. Buffon*, t. 5, p. 473.

3.° La *petite Sittelle à tête brune. Buffon*, t. 5, p. 474.

On la trouve en France, en Allemagne, en Suisse, en Italie, et non-seulement en Europe, mais en Sibérie, au Kamtschatka, et même dans l'Inde. Elle grimpe sur les troncs et les branches d'arbres, et frappe de son bec l'écorce, et même avec plus d'effort et de bruit que les Pics et les Mésanges. Elle se nourrit de chenilles, de scarabées, de toutes sortes d'insectes, de noisettes et de noix, qu'elle casse à coups de bec. Elle a dans la queue un mouvement alternatif, de haut en bas, comme les *Lavandières*. La *Sittelle* se tient dans le pays qui l'a vu naître. Seulement en hiver elle cherche les bonnes expositions, s'approche des lieux habités, et vient quelquefois jusque dans les vergers et les jardins. On la voit courir sur les arbres dans toutes les directions, pour donner la chasse aux insectes. Elle établit son nid dans un trou d'arbre, et en fait même un à coups de bec, pourvu que le bois soit vermoulu.

La femelle y pond cinq, six et jusqu'à sept œufs, d'un blanc sale pointillé de roussâtre. Elle les couve avec un tel attachement, qu'elle se laisse prendre plutôt que de les abandonner. La chair des petits, lorsqu'ils sont gras, est un bon manger.

GENRE 61.

TODIER, *TODUS*. *Bec* en alêne, mince, droit, légèrement aplati en dessus comme en dessous, obtus ou mousse à la pointe, garni à la base de soies touffues.

Narines petites, ovales.

Queue composée de douze pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds marcheurs dans la plupart des espèces, c'est-à-dire, trois Doigts antérieurs : celui du milieu étroitement uni et comme collé au doigt externe jusqu'à la troisième phalange ou articulation, et uni de même au doigt interne jusqu'à la première phalange ; un doigt postérieur.

Obs. Les *Todiers* qui se rapprochent des *Martin-pêcheurs* par la forme des doigts, ont, comme eux, l'habitude de vivre au bord des eaux, mais ils en diffèrent essentiellement par la forme du bec.

GENRE 62.

MARTIN-PÊCHEUR, *ALCEDO. Bec* long, fort, épais à la base, à trois pans ou angles, filé droit en pointe.

Narines petites, et dans quelques espèces cachées par les plumes du front.

Langue charnue, très-courte, aplatie, aiguë à la pointe.

Queue composée de douze pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds marcheurs, c'est-à-dire, trois Doigts antérieurs : celui du milieu étroitement uni et comme collé au doigt externe jusqu'à la troisième phalange ou articulation (ce qui forme en dessous une plante de pied large et aplatie), et uni de même au doigt interne jusqu'à la première phalange ; un doigt postérieur.

Espèce 1. Le MARTIN-PÊCHEUR d'Europe, *Alcedo Ispida*, les plumes de la tête et du cou marquées de raies transversales, pointillées d'aigue-marine sur un fond d'azur ; le milieu du dos, le croupion et les couvertures de la queue d'un vert brillant à reflets ; les pennes des ailes et de la queue d'un bleu foncé en dessus et

fauves en dessous ; la poitrine, et le ventre, de cette dernière couleur ; la gorge blanchâtre ; trois taches entre les narines et les yeux : l'une noire, l'autre rousse, la troisième blanche ; le bec noir ; l'intérieur du bec couleur de safran ; les pieds rouges ; les ongles noirs.

Le Martin-pêcheur ou l'Alcyon. *Buffon*, t. 7, p. 164. pl. 9. Pl. enlum. n.° 77.

On le trouve en Europe, en Asie et en Afrique. Il a plus de six pouces (162 mill.) de longueur ; il est de la grosseur de l'*Alouette*. C'est le plus bel oiseau de nos climats, et il n'y en a aucun en Europe qu'on puisse comparer au *Martin-pêcheur* pour la netteté, la richesse et l'éclat des couleurs. Il se nourrit de poissons qu'il guête souvent pendant des heures entières, et qu'il saisit avec beaucoup d'adresse, en se laissant tomber à plomb. Il niche au bord des rivières et des ruisseaux, dans les trous creusés par les rats-d'eau ou par les écrevisses, qu'il approfondit lui-même, et dont il maçonne et rétrécit l'ouverture. La femelle pond six, sept œufs, et même jusqu'à neuf. En domesticité on peut nourrir le *Martin-pêcheur* pendant quelques mois, dans une chambre où l'on place des bassins d'eau remplis de petits poissons ; mais il ne peut se priver, et demeure toujours sauvage.

Obs. Le genre des *Martin-pêcheurs*, qui ne présente qu'une espèce européenne, est cependant répandu

sur tout le globe. Le nord de l'Europe, ainsi que celui de l'Amérique, n'en offre qu'une seule, tandis que l'Afrique, les climats chauds du nouveau continent et de l'Asie, en possèdent un grand nombre. Ces oiseaux fréquentent les rivières, se nourrissent spécialement de poissons qu'ils saisissent avec beaucoup d'adresse; ils les avalent tout entiers, et rendent par le vomissement, sous forme de pelotte, la peau, les écailles et les arêtes. Quoique ces oiseaux aient en général les ailes assez courtes, ils volent cependant avec une très-grande rapidité. Le fond de la couleur du plumage dans la plupart des espèces, est bleu avec différens reflets. Les narines sont petites et le plus souvent recouvertes.

GENRE 63.

GUÊPIER, *MEROPS*. *Bec* légèrement voûté en arc, comprimé par les côtés, à quatre pans ou angles, en carène, pointu.

Narines petites, situées près de la base du bec.

Langue mince, le plus souvent terminée par de longs filets.

Queue composée de douze pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds marcheurs, c'est-à-dire, trois Doigts antérieurs: celui du milieu étroitement uni et comme collé au doigt externe jusqu'à la

troisième phalange ou articulation, et uni de même au doigt interne jusqu'à la première phalange ; un doigt postérieur.

Espèce 1. Le GUÊPIER d'Europe, *Merops Apiaster*, le front d'une belle couleur d'aigue-marine; le dessus de la tête marron, teinté de vert; le derrière de la tête et du cou marron sans mélange; le dessus du corps d'un fauve pâle, avec des reflets de vert et de marron; la gorge d'un jaune doré éclatant, terminée, dans quelques individus, par un collier noir; le devant du cou, de la poitrine, et le dessous du corps, d'un bleu d'aigue-marine; les deux plumes intermédiaires de la queue plus longues; l'iris d'un rouge vif; le bec noir.

Le Guêpier. *Buffon*, tome 6, page 480, pl. 23. Pl. enlum. n.° 938.

On le trouve en France, en Italie, en Suède, dans l'île de Candie, à Malte, au Bengale. Il a dix à onze pouces (271 à 298 mill.) de longueur totale, et seize à dix-sept pouces (433 à 460 millim.) de vol ou d'envergure. Il se nourrit de bourdons, de sigales, de cousins, de mouches, et autres insectes qu'il attrape en volant; de guêpes, qui lui ont donné son nom français, et d'abeilles, qui lui ont donné son nom latin. A défaut d'insectes il se rabat sur les petites graines, et même sur le froment. C'est un oiseau de passage qui arrive au printemps. Il niche au fond

des trous, qu'il sait se creuser avec ses pieds et son bec. La femelle y dépose, sur un matelas de mousse, quatre, cinq, et même six ou sept œufs blancs, un peu plus petits que ceux du Merle.

GENRE 64.

HUPPE, *UPUPA*. *Bec* légèrement voûté en arc, grêle, long, convexe en dessus, un peu aplati par les côtés, obtus ou terminé en pointe mousse.

Narines petites, placées près de la base du bec.

Langue très-courte (dans quelques espèces), à trois pans, ou formant une espèce de triangle, mousse à la pointe, très-entière.

Queue composée de dix pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds ambulatoires, c'est-à-dire, trois Doigts antérieurs; l'externe réuni à la base avec l'intermédiaire; un postérieur.

Espèce 1. La HUPPE d'Europe, *Upupa Epops*, la tête ornée d'une huppe composée de deux rangs de plumes, bigarrées de roux, de noir et de blanc; le devant du corps d'un gris tirant tantôt au vineux, tantôt au roussâtre; le dos gris dans sa partie antérieure, rayé transver-

salement dans sa partie postérieure, de blanc sale, sur un fond rembruni; une plaque blanche sur le croupion; les couvertures supérieures de la queue noirâtres; le ventre et le reste du dessous du corps d'un blanc roux; les ailes et la queue rayées de blanc; le fond des plumes ardoisé; le bec noir.

La Huppe ou Puput. *Buffon*, tome 6, p. 439. pl. 21. Pl. enlum. n.° 52.

Elle est répandue dans presque tout l'ancien continent, depuis la Suède, et même depuis les Arcades et la Laponie jusqu'aux Canaries et au Cap de Bonne-Espérance, d'une part; et de l'autre, jusqu'aux îles de Ceylan et de Java. Sa longueur totale est de onze pouces (298 millim.) Elle est oiseau de passage en Europe, et n'y reste point l'hiver, pas même dans les beaux pays de la Grèce et de l'Italie. La nourriture la plus ordinaire de la *Huppe*, dans l'état de liberté, sont les insectes en général, tels que les scarabées, les fourmis, les vers, les demoiselles, les abeilles sauvages, plusieurs espèces de chenilles, etc.; en captivité, on la nourrit avec de la viande crue, hachée. Elle établit son nid, comme les *Pics*, dans des trous d'arbres, ainsi que dans des trous de murailles, sur le terreau ou la poussière qui se trouvent d'ordinaire au fond de ces cavités, et quelquefois elle le place à terre dans les racines. La femelle pond depuis deux jusqu'à sept œufs, et plus communément

quatre ou cinq, d'un gris cendré, de forme alongée, et un peu plus gros que ceux du Merle. La *Huppe* devient très-grasse en automne. Sa chair est très-recherchée en Italie, dans les îles de l'Archipel, et dans divers cantons de la France.

Obs. La *Huppe*, prise jeune ou vieille, s'accoutume aisément à la captivité, devient très-familière, mais il ne faut pas la renfermer dans une cage; on la laisse au contraire, courir librement dans les jardins et dans les maisons.

GENRE 65.

GRIMPEREAU, *CERTHIA*. *Bec* menu, effilé, plus long que la tête, voûté en arc, diminuant insensiblement de grosseur, et se terminant par une pointe très-aiguë.

Narines petites, grandes, nues, à moitié ou totalement recouvertes par une membrane.

Langue variable dans sa forme.

Queue composée de douze pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds ambulatoires, c'est-à-dire, trois Doigts antérieurs : l'externe étroitement uni à l'intermédiaire jusqu'à la première phalange ou articulation ; un postérieur (ce dernier de la longueur des doigts de devant).

Espèce 1. Le GRIMPEREAU familier, *Certhia familiaris*, la gorge et quelquefois tout le dessous du corps, de couleur blanche; le dessus du corps varié de roux, de blanc et de noirâtre; la tête d'une teinte plus rembrunie; le tour des yeux et les sourcils blancs; le croupion roux; les pennes des ailes brunes; celles de la queue pointues par le bout; le bec brun en dessus, blanchâtre en dessous; l'iris noisette; les pieds gris.

Le Grimpereau. *Buffon*, tome 5, page 481, pl. 21, fig. 1. Pl. enlum. n.° 681, fig. 1.

Cette espèce présente une variété, qui est le *grand Grimpereau. Buffon*, tome 5, page 486.

On le trouve en Europe et dans le nord de l'Asie et de l'Amérique. Sa longueur totale est de plus de quatre pouces (108 mill.). Il reste toute l'année dans le pays qui l'a vu naître; un trou d'arbre est son habitation ordinaire, c'est de là qu'il va à la chasse des insectes, en grimpant le long du tronc et des branches. C'est dans ce trou où la femelle fait sa ponte et couve ses œufs qui sont ordinairement au nombre de cinq, et presque jamais plus de sept, cendrés, marqués de points et de traits d'une couleur plus foncée, dont la coquille est un peu dure. La femelle commence sa ponte de fort bonne heure au printemps.

Esp. 2. Le GRIMPEREAU de muraille, *Certhia muraria*, le dessus de la tête et du corps d'un joli cendré; le dessous du corps d'un cendré

beaucoup plus foncé; les petites couvertures des ailes couleur de rose; les grandes pennes des ailes noirâtres, bordées depuis leur base jusqu'à la moitié de leur longueur, de couleur de rose sur le côté externe; les quatre ou cinq premières marquées sur le côté interne d'une ou deux taches blanches, les neuf suivantes d'une seule tache fauve; les pennes de la queue noirâtres, arrondies, terminées, savoir : les huit intermédiaires, de gris sale, et les autres de blanc; le bec et les pieds noirs; les ongles longs et crochus.

Le Grimpereau de muraille. *Buffon*, tome 5, page 487, pl. 22. Pl. enlum. n.° 372, fig. 1, le mâle; fig. 2, la femelle.

On le trouve aux environs de Lyon, à la grande Chartreuse, aux environs de Grenoble, en Auvergne, dans le Forez, dans la Lorraine, et sur-tout dans la Lorraine allemande; en Autriche, en Silésie, en Suisse, en Pologne, en Italie, dans le Piémont, sur les rochers du Mont-Caucase et à la Chine. Il a un peu plus de six pouces (162 millim.) de longueur. Tout ce que le *Grimpereau familier* fait sur les arbres, celui-ci le fait sur les murailles et sur les grands rochers coupés à pic; il y loge, il y grimpe, il y chasse, il y pond. Il se nourrit de mouches, de fourmis, et sur-tout d'araignées. C'est un oiseau solitaire, qui voyage seul, ou tout au plus deux à deux.

Obs.

Obs. Montbeillard a divisé le genre nombreux des *Grimpereaux* en trois familles. Il a conservé à ceux d'Europe le nom de *Grimpereaux* qui leur convient, puisqu'ils grimpent réellement ; mais il n'en est pas ainsi de presque tous les autres : il a désigné ceux d'Afrique sous le nom de *Soui-Mangas*, et ceux d'Amérique par celui de *Guit-Guits*.

GENRE 66.

COLIBRI, *TROCHILUS*. *Bec* très-menu ou semblable à une aiguille fine, plus ou moins courbé en arc, et un peu renflé vers le bout dans les *Colibris* : droit dans les *Oiseaux-mouches*, plus long que la tête : *Mandibule* supérieure engaînant l'inférieure.

Langue filiforme ou semblable à un fil délié, composée de deux fibres creuses, formant un petit canal, divisé au bout en deux filets ; elle a la forme d'une trompe dont elle fait les fonctions, et que l'oiseau darde hors de son bec à la manière des pics, et qu'il plonge jusqu'au fond de la corolle des fleurs, pour en tirer les sucs.

Queue composée de dix pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds ambulatoires, c'est-à-dire, trois

Doigts antérieurs, tous séparés jusqu'à leur origine ; un postérieur.

Obs. Ce n'est que dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique que la nature a placé toutes les espèces de *Colibris* et d'*Oiseaux mouches*. Prodigue envers ces oiseaux, elle les a comblés de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres volatiles : prestesse, grâces, fraîcheur et velouté des fleurs, poli des métaux, éclat des pierres les plus précieuses, elle a tout réuni sur ces petits favoris. Elle a placé quelques espèces de ce genre, dans l'ordre des oiseaux au dernier degré de l'échelle de grandeur. Aussi les Indiens, frappés de l'éclat et du feu que rendent les couleurs de ces oiseaux, leur avoient donné le nom de *Cheveux du soleil*. Les *Colibris* et les *Oiseaux mouches* ont les mêmes habitudes, le même genre de vie, et le naturel ; ils font leur nid avec les mêmes matériaux, et le placent dans les mêmes endroits. Dans toutes les espèces la ponte n'est que de deux œufs, et le mâle et la femelle partagent le travail du nid et de l'incubation.

Fin du second Ordre.

ANALYSE
DU SYSTÈME DE LINNÉ
SUR LES OISEAUX.

ORDRE III.

OIES ou CANARDS.

Caractères des Oiseaux de cet Ordre.

Le *Bec* des Oiseaux de la Famille des Oies ou Canards, est lisse, couvert d'un épiderme renflé ou épaissi à l'extrémité. On doit le considérer comme une espèce de *crible*.

Les *Pieds*, dont les Doigts sont engagés dans une membrane, leur servent de rames. Les *Jambes*, plus courtes que le corps, sont avancées dans quelques espèces, vers le milieu du corps et hors de l'abdomen, ou placées tout à l'arrière du ventre près de l'anus, et cachées dans l'abdomen, dans d'autres espèces : de cette position des

jambes, résulte la difficulté de marcher et de garder l'équilibre sur terre. Les *Tarses* sont comprimés sur les côtés.

Le *Corps* est gras ou saturé d'une huile qui se rancit facilement. La *Peau* est dense, se déchirant avec peine. Les *Plumes* sont touffues, soyeuses, impénétrables à l'eau.

Ces Oiseaux recherchent l'eau, qui leur fournit pour aliment des plantes aquatiques, des poissons, des insectes.

Ils établissent le plus souvent leurs *Nids* sur les bords des rivages. Les petits, dans le plus grand nombre des espèces, cherchent eux-mêmes leur nourriture. Ces Oiseaux sont presque tous polygames, c'est-à-dire, qu'un mâle suffit pour féconder plusieurs femelles. Les femelles sont plus petites que les mâles.

OBSERVATION. Les *Oiseaux d'eau* sont les seuls qui réunissent à la jouissance de l'air et de la terre, la possession de la mer. De nombreuses espèces, toutes très-multipliées, en peuplent le rivage et les plaines ; ils voguent sur les flots avec autant d'aisance et plus de sécurité, qu'ils ne volent dans leur élément naturel : par-tout ils y trouvent une subsistance abondante, une proie qui ne peut les fuir ; et pour la saisir, les uns fendent les ondes et s'y plongent ; d'autres ne font que les effleurer en rasant leur surface par un vol rapide ou mesuré sur la distance et la quantité de victimes ; tous s'établissent sur cet élément mobile comme dans un domicile fixe ; ils s'y rassemblent en grande société, et vivent tranquillement au milieu

des orages ; ils semblent même se jouer avec les vagues, lutter contre les vents, et s'exposer aux tempêtes, sans les redouter.

La forme du corps et des membres de ces Oiseaux, indique assez qu'ils sont navigateurs-nés, et habitans naturels de l'élément liquide. Leur corps est arqué et bombé comme la carène d'un vaisseau ; leur cou relevé sur une poitrine saillante, en représente assez bien la proue ; leur queue courte et toute rassemblée en un seul faisceau, sert de gouvernail ; leurs pieds larges et palmés font l'office de véritables rames ; le duvet épais et lustré d'huile, qui revêt tout le corps, est un goudron naturel qui le rend impénétrable à l'humidité, en même temps qu'il le fait flotter plus légèrement à la surface des eaux.

La vie de l'Oiseau aquatique est plus paisible et moins pénible que celle de la plupart des autres oiseaux ; il emploie beaucoup moins de force pour nager que les autres n'en dépensent pour voler ; l'élément qu'il habite lui offre à chaque instant sa subsistance ; il la prend sans fatigue comme il la trouve sans peine ni travail, et cette vie plus douce lui donne en même temps des mœurs plus innocentes et des habitudes pacifiques. Nul des oiseaux d'eau (il faut en excepter quelques espèces de *Goélands*, de *Mouettes* et de *Pétrels*) n'attaque son semblable, nul ne fait sa victime d'aucun autre oiseau, et n'emploie sa force et ses armes que contre les reptiles et les poissons.

On doit diviser en deux grandes Familles la nombreuse tribu des Oiseaux aquatiques ; car à côté de ceux qui sont navigateurs et à pieds palmés, la nature a placé les oiseaux de rivage et à pieds libres ou divisés, qui, quoique différens pour les formes, ont

néanmoins plusieurs rapports et quelques habitudes communes avec les premiers.

La quantité des Oiseaux d'eau, en y comprenant ceux de rivage, et les comptant par le nombre des individus, est peut-être aussi grande que celle des oiseaux de terre. Si ceux-ci ont pour s'étendre, les monts et les plaines, les champs et les forêts, les autres bordant les rives des eaux, ou se portant au loin sur leurs flots, ont pour habitation un second élément aussi vaste, aussi libre que l'air même. Si nous considérons la multiplication par le fonds des subsistances, ce fonds nous paraîtra aussi abondant et plus assuré peut-être que celui des oiseaux terrestres, dont une partie de la nourriture dépend de l'influence des saisons, et une autre très-grande partie du produit des travaux de l'homme. Mais les Oiseaux terrestres sont aussi d'autant plus nombreux en espèces et en individus, que les climats sont plus chauds; les Oiseaux d'eau semblent, au contraire, chercher les climats froids, car sur les côtes glaciales du septentrion, les *Goélans*, les *Pingouins*, les *Macreuses* se trouvent à milliers et en aussi grande quantité que les *Albatros*, les *Manchots*, les *Pétrels*, sur les îles glacées des régions antarctiques. Cependant la fécondité des oiseaux de terre paraît surpasser celle des oiseaux d'eau; aucune espèce en effet parmi ces dernières ne produit autant que celle de nos oiseaux gallinacées, dont la fécondité pourrait s'être accrue par l'augmentation des subsistances que l'homme leur procure en cultivant la terre.

Les mers les plus abondantes en poissons attirent et fixent pour ainsi dire sur leurs bords, des peuplades innombrables d'oiseaux pêcheurs. Les grands fleuves

de l'Amérique septentrionale sont tout couverts d'Oiseaux d'eau. Les œufs de poissons qui flottent souvent par grands bancs à la surface de la mer, n'attirent pas moins d'oiseaux à leur suite.

Dans les régions du nord il y a peu d'Oiseaux de terre, en comparaison de la quantité des Oiseaux d'eau. Pour les premiers, il faut des végétaux, des graines, des fruits, dont la nature engourdie produit à peine dans ces climats quelques espèces faibles et rares; les derniers ne demandent à la terre qu'un lieu de refuge, une retraite dans les tempêtes, une station pour les nuits, un berceau pour leur progéniture; encore la glace qui, dans ces climats froids, le dispute à la terre, leur assure-t-elle presque également tout ce qui est nécessaire pour des besoins si simples; et dans ces régions ensevelies sous d'éternels frimats, la mer est encore animée, vivante, et même très-peuplée.

TABLE SYNOPTIQUE,

OU

DISPOSITION ARTIFICIELLE DES GENRES.

* I. *Bec dentelé.*

* 1. *Pieds palmés, à trois Doigts antérieurs engagés dans une membrane entière, un doigt postérieur dégagé.*

* *Mandibules obtuses, arrondies à la pointe.*

67. CANARD, *ANAS*. *Bec* très-évasé ou très-large, terminé par un onglet corné, garni sur ses bords de dentelures membraneuses.

68. HARLE, *MERGUS*. *Bec* étroit, terminé par un onglet corné, garni sur ses bords de dentelures dirigées en arrière.

* 2. *Pieds palmés, à quatre Doigts, trois antérieurs, un postérieur, tous engagés dans une membrane entière.*

* *Mandibules terminées en pointe.*

74. PAILLE-EN-QUEUE, *PHAETON*. *Bec* en couteau, droit, pointu.

73. ANHINGA, *PLOTUS*. *Bec* droit, très-effilé, pointu.

* II. *Bec non dentelé.*

* I. *Jambes avancées vers le milieu du corps, et hors de l'abdomen.*

* 1. *Pieds palmés, à trois Doigts antérieurs, engagés dans une membrane entière, sans doigt postérieur.*

71. ALBATROS, *DIOMEDEA*. *Mandibule* supérieure recourbée en croc: *Mandibule* inférieure tronquée.

* 2. *Pieds palmés, à trois Doigts antérieurs, engagés dans une membrane entière, un doigt postérieur dégagé.*

76. MOUETTE, *LARUS*. *Mandibule* inférieure bossuée ou présentant un angle saillant à peu de distance de la pointe. *Narines* placées sur le milieu du bec.

78. BEC-EN-CISEAUX, *RHYNCHOPS*. *Mandibule* supérieure plus courte que l'inférieure.

70. PÉTREL, *PROCELLARIA*. *Mandibule* supérieure recourbée en croc: *Mandibule* inférieure tronquée.

* 3. *Pieds à demi-palmés, à trois Doigts antérieurs engagés dans une membrane qui ne s'étend que jusqu'à la seconde phalange ou articulation; un doigt postérieur dégagé.*

77. HIRONDELLE DE MER, *STERNA. Bec* effilé, comprimé à l'extrémité. *Narines* placées à la base du bec.

* 4. *Pieds palmés, à quatre Doigts, trois antérieurs et un postérieur, tous engagés dans une membrane entière.*

72. PÉLICAN, *PELELANUS. Bec* garni à la base d'une peau nue, ou dégarni de plumes.

* II. *Jambes placées tout à l'arrière du ventre, près de l'anus, et cachées dans l'abdomen.*

* 1. *Pieds palmés, à trois Doigts antérieurs, engagés dans une membrane entière, sans doigt postérieur.*

69. PINGOUIN, *ALCA. Bec* court, aplati, marqué le plus souvent sur les côtés par des sillons transverses.

* 2. *Pieds palmés, à trois Doigts antérieurs, engagés dans une membrane entière, un doigt postérieur dégagé.*

MANCHOT, *APTENODYTA. Bec* droit, lisse. *Mandibule* supérieure sillonnée de cannelures obliques.

* 3. *Pieds palmés ou lobés, à trois Doigts antérieurs, engagés dans une membrane entière ou divisée à la base de chaque doigt et prolongée sur leurs parties latérales ; un doigt postérieur dégagé.*

75. GRÈBE, *COLYMBUS*. *Bec* effilé, légèrement comprimé par les côtés.

Disposition naturelle et numérique des Genres.

GENRE 67.

CANARD. *ANAS*. *Bec* aussi épais que large, renflé ou proéminent à la base (dans les *Cygnes*, les *Oies*); plus large qu'épais (dans les *Canards*, les *Sarcelles*), garni sur les bords de dentelures membraneuses, et terminé par un onglet corné, obtus, d'une substance plus dure que le reste du bec : la *Mandibule* supérieure convexe, l'inférieure aplatie.

Langue épaisse, charnue, obtuse, ciliée ou garnie de petits cils sur les bords.

Narines ovales, placées près de la base du bec.

Queue courte, légèrement étagée, composée de quatorze, seixe, dix-huit ou vingt pennes selon les espèces.

Jambes avancées vers le milieu du corps,

et hors de l'abdomen, plus courtes que le corps dont la position est horizontale ou oblique.

Pieds palmés, à quatre Doigts, trois antérieurs, engagés dans une membrane entière; un postérieur, dégagé, c'est-à-dire, libre ou séparé.

* I. *Bec renflé ou proéminent à la base, aussi épais que large.*

Les CYGNES *et les* OIES.

Espèce 1. Le CANARD Cygne sauvage, *Anas Cygnus*, le plumage plus communément gris que blanc, quelquefois roux; le bec demi-cylindrique, noir à la pointe, jaune près de la tête; les pieds noirs.

Le Cygne. *Buffon*, tome 9, page 1, pl. 1. Pl. enlum. n.° 913.

Le Cygne privé, *Anas olor*, à plumage d'un blanc de neige, à bec demi-cylindrique, noir de même que le tubercule charnu ou bourrelet du front, est regardé avec raison par *Buffon*, *Linné*, *Klein*, *Frisch*, et autres Ornithologistes, comme une race tirée anciennement et originairement de l'espèce sauvage.

On le trouve en aussi grande quantité dans les parties septentrionales de l'Asie et de l'Amérique, que dans celles de l'Europe. C'est un des plus

grands oiseaux d'eau; néanmoins le *Pélican* a beaucoup plus d'envergure, et l'*Albatros* a tout au moins autant de corpulence. Le *Cygne*, dans la race domestique, est constamment un peu plus gros et un peu plus grand que dans l'espèce sauvage; il y en a qui pèsent jusqu'à vingt-cinq livres (12 kilogrammes). La longueur totale est de quatre pieds et demi (1 mètre 461 mill.), et l'envergure de huit pieds (2 mèt. 599 millim.) Avec une si grande force dans les ailes, le *Cygne* vole avec légèreté et peut entreprendre de longs voyages. Il nage si vîte, qu'un homme marchant rapidement sur le rivage a grande peine à le suivre. La douceur de son naturel le porte à chercher la compagnie de ses semblables; soit qu'il vole ou qu'il nage, on le voit toujours voyager et vivre en troupes. Le *Cygne* joint aux dons de la beauté, à la douceur du caractère, le courage et la force qui créent et assurent la puissance; il ne craint aucun ennemi, et on l'a vu souvent repousser avec succès les attaques de l'*Aigle*, braver les serres redoutables de ce tyran de l'air, le frapper des coups redoublés de son bec et de ses ailes vigoureuses, le forcer à la fuite, et sortir vainqueur d'une lutte terrible qui semblait si inégale.

Obs. Les *Cygnes* trouvent leur subsistance dans les eaux qu'ils fréquentent; ils se nourrissent principalement d'herbes, de plantes aquatiques et de graines; ils dévorent aussi les sangsues, les reptiles

et les petits animaux qui vivent dans la vase ; leur long cou leur donne la facilité de les atteindre au fond des eaux peu profondes ; ils sont sur-tout très friands de grenouilles qu'ils recherchent avec avidité. Quelques observateurs prétendent que les *Cygnes* bien loin de dévorer les poissons, comme on l'a cru, servaient au contraire à éloigner des étangs les *Hérons* qui fuyent les *Cygnes* qui ne peuvent les souffrir. Cet oiseau établit son nid sur un lit d'herbe sèche au rivage, tantôt sur un tas de roseaux abattus, entassés et même flottans sur l'eau. La ponte est de cinq à huit œufs à coque dure et épaisse, blancs et oblongs, d'une grosseur considérable et bons à manger. La femelle du *Cygne* les pond d'un jour à l'autre, et l'incubation dure cinquante jours. A leur naissance les petits sont revêtus d'un duvet gris, et ce n'est qu'au bout de deux ans que leur plumage devient entièrement blanc. C'est à cette même époque que le *Cygne* devient adulte, et qu'il est en état de se reproduire. L'on prétend que l'existence du Cygne se prolonge très-long-temps ; on a vu des *Cygnes domestiques* nourris dans les mêmes maisons pendant plusieurs générations. La chair des *Cygnes* est noire et dure, mais celle des jeunes est aussi bonne que celle des *Oies* du même âge. On plume les *Cygnes domestiques* comme les *Oies* deux fois l'année ; ils fournissent un duvet recherché pour remplir les coussins et les lits ; leur duvet sert aussi à faire des manchons, des houppes à poudrer, des fourrures aussi délicates que chaudes. Les plumes des ailes sont préférables à celles de l'*Oie* pour écrire et pour faire les tuyaux des pinceaux.

Chacun sait que les *Cygnes* ont passé chez les

anciens pour avoir un ramage très-mélodieux, dont les accens devenoient plus tendres quand ces oiseaux touchaient à leurs derniers momens. Mais la nature en accordant de grandes prérogatives aux oiseaux d'eau, leur a refusé l'un de ses plus nobles attributs ; aucun d'eux n'a de ramage, et ce qu'on a dit du chant mélodieux du *Cygne*, n'est qu'une chanson de la fable. Rien n'est plus réel que la différence frappante qui se trouve entre la voix des oiseaux de terre, et principalement dans les espèces moyennes et petites, et celle des oiseaux d'eau : ceux-ci l'ont forte et grande, rude et bruyante, propre à se faire entendre de très-loin, et à retentir sur la vaste étendue des plages de la mer : cette voix toute composée de sons rauques, de cris et de clameurs, n'a rien de ces accens flexibles et moelleux, ni de cette douce mélodie dont nos oiseaux champêtres animent nos bocages. D'ailleurs la mélodie du chant a été refusée à toutes les grandes espèces, et le *Cygne* ferait alors exception à une loi générale de la nature, s'il avait en partage la prérogative du chant.

Les naturalistes s'accordent à dire que le *Cygne sauvage* est ordinairement gris, mais deux *Cygnes* de cette espèce, tués cet hiver aux environs de Lyon, et qui m'ont été apportés, avaient le plumage roux. J'ai empaillé un de ces deux individus pour le Cabinet d'histoire naturelle de l'académie de Lyon, et cette couleur de plumage a paru fort singulière, même à des chasseurs qui m'ont assuré n'en avoir jamais vu de semblables. Au surplus, je me suis convaincu par plusieurs observations, que certains oiseaux dont le plumage est sujet à varier et à devenir blanc, sont roux ou couleur de café au lait, avant de blanchir.

J'ai vu et empaillé des *Moineaux*, des *Bécasses*, des *Alouettes*, des *Merles roux*, dont la base des plumes était blanche, et l'extrémité rousse. Il y a apparence que le roux disparaît peu à peu, et se change totalement en blanc.

Esp. 2. Le CANARD Oie sauvage, *Anas Anser*, le bec demi-cylindrique; le dos d'un gris brunâtre; le ventre blanchâtre; tout le corps nué d'un blanc roussâtre dont le bout de chaque plume est frangé.

L'Oie. *Buffon*, t. 9, p. 30, pl. 2. Pl. enlum. n.° 985, sous la dénomination d'*Oie sauvage*.

Cette espèce présente une variété domestique, dont le caractère consiste dans le plumage ordinairement blanc, quelquefois gris, et souvent varié de ces deux couleurs. L'*Oie domestique blanche* a quelquefois la tête ornée d'une huppe. On connaît deux espèces d'*Oies domestiques*, la grande, et la petite qui en est une variété.

Elle habite en troupe les lacs, les étangs et les rivières du nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique; mais à l'approche de l'hiver, elle gagne les contrées plus méridionales. Elle est un peu moins grosse que l'*Oie domestique*; elle a deux pieds huit pouces (866 mill.) de longueur, et cinq pieds sept pouces (1 mètre 813 millim.) de vol ou d'envergure. Elle se nourrit d'herbes, de graminées; et dans l'état de domesticité, on peut la nourrir à peu de frais et l'élever sans beaucoup

beaucoup de soins. La femelle fait plusieurs pontes; chacune est au moins de sept, et communément de dix ou douze œufs. Indépendamment de la bonne qualité de sa chair, de sa graisse et de ses œufs, l'*Oie* nous fournit cette plume délicate sur laquelle, dit *Buffon*, la mollesse se plaît à reposer; et cette autre plume, instrument de nos pensées, avec laquelle nous écrivons ici son éloge.

Esp. 3. Le CANARD Oie rieuse, *Anas albifrons*, tout le plumage au-dessus du corps d'un brun plus ou moins foncé, et au-dessous d'un blanc parsemé de quelques taches noires; le front blanc; le bec et les pieds rouges.

L'Oie rieuse. *Buffon*, tome 9, page 81.

Cette espèce est propre aux pays septentrionaux des deux continens; on la trouve au nord de la Suède, en Sibérie, à la baie d'Hudson. L'été, ces *Oies* se rassemblent en grand nombre dans la Sibérie orientale. L'automne elles descendent vers le midi, mais au printemps elles retournent au Kamtschatka. D'autres vols de ces oiseaux, en quittant leurs quartiers d'hiver, prennent une route opposée, et traversant l'Océan septentrional, passent en Europe, et se dispersent en Allemagne, en Suède, en Pologne, et jusqu'en Russie. Cet oiseau est de la grosseur de l'*Oie sauvage*. Il a environ deux pieds sept pouces (839 mill.) de longueur. Son cri, auquel on aura

vraisemblablement trouvé quelque rapport avec un éclat de rire, lui a valu la dénomination d'*Oie rieuse*.

Esp. 4. Le CANARD Cravant, *Anas Bernicla*, le corps gris-cendré sur le dos, sur les flancs et au-dessus des ailes : gris-pommelé sous le ventre ; toutes les pennes des ailes et de la queue d'un brun noirâtre, celles du dessous de la queue blanches ; une bande blanche fort étroite forme un demi-collier sous la gorge ; le bec, les pieds et les membranes qui engagent les doigts, noirâtres.

Le Cravant. *Buffon*, tome 9, p. 87. Pl. enlum. n.° 342.

On le trouve sur les bords des mers de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Il voyage pendant l'automne, en troupes nombreuses, vers le Midi. Il se nourrit de plantes marines et de vers marins. Cet oiseau peut vivre en domesticité ; on le nourrit de grains, de son ou de pain détrempé. Sa chair devient savoureuse. Sa taille égale celle de la *Bernache*, avec laquelle il a été souvent confondu par le port et la figure ; le *Cravant* approche plus de l'*Oie* que du *Canard*, mais il est beaucoup plus petit que l'*Oie*. Sa longueur totale ne va pas à deux pieds (650 millim.) ; son vol a près de trois pieds et demi (1 mètre 137 mill.)

Esp. 5. Le CANARD Bernache, *Anas Erythropus*, le devant de la tête blanc ; deux petits

traits noirs de l'œil aux narines; un domino noir sur le cou et venant tomber, en se coupant en rond, sur le haut du dos et de la poitrine; tout le manteau richement ondé de gris et de noir, avec un frangé blanc; tout le dessous du corps d'un beau blanc moiré; le bec noir, marqué de chaque côté d'une tache rouge; les pieds noirâtres.

La Bernache. *Buffon*, tome 9, page 93, pl. 5. Pl. enlum. n.° 855.

Les climats les plus froids et les contrées les plus sauvages sont la vraie patrie des *Bernaches*; le nord du Groënland, de la Sibérie et de la Laponie, dans l'ancien continent; les baies d'Hudson et de Bassin, dans le nouveau, sont les pays où elles se tiennent et se multiplient. Elles se nourrissent des racines de la Renouée vivipare, des graines et des baies de Camarine noire, et d'autres plantes aquatiques, ainsi que des vers qu'elles trouvent sur les bords de la mer et sur les rives des lacs et des eaux courantes. Lorsque l'excessive rigueur de la gelée arrête, dans les régions glacées, toute végétation et engourdit toute la nature vivante, ces oiseaux sont forcés de gagner des pays plus méridionaux pour y chercher leur subsistance. Ils se montrent alors, pendant l'hiver seulement, dans plusieurs parties du nord de l'Europe, et même jusqu'en France; et en Amérique, depuis le Canada jusque dans la Cali-

fornie, la Floride et la nouvelle Espagne. C'est un gibier d'eau fort estimé. La *Bernache* est un peu plus grosse que le *Cravant;* elle a environ deux pieds cinq pouces (785 mill.) de longueur.

Esp. 6. Le CANARD Oie à duvet, *Anas mollissima*, le bec cylindrique; le dos blanc; le ventre noir ou d'un brun noirâtre; le haut de la tête, ainsi que les grandes pennes des ailes et les plumes de la queue, noirs; une large plaque verdâtre au bas de la nuque.

L'Eider ou l'Oie à duvet. *Buffon*, t. 9, p. 103, pl. 6. Pl. enlum. n.° 209, sous la dénomination d'*Oie à duvet* ou *Eider mâle du Danemarck*, et n.° 208, l'*Eider femelle*.

Il habite les mers du Nord et ne descend guère plus bas que vers les côtes de l'Ecosse, de la Norwége et de l'Islande, et s'avance jusqu'au Spitzberg. En Amérique on le retrouve au pays des Esquimaux, au Canada, aux îles de Miquelon, et quelquefois dans l'état de New-Yorck. Il se nourrit de poissons, de moules et d'autres coquillages, et se montre très-avide des boyaux de poissons que les pêcheurs jettent de leurs barques. Il place son nid à l'abri de quelques pierres ou de quelques buissons, au milieu des herbes et des fougères, mais toujours au bord de la mer. La femelle pond cinq ou six œufs d'un vert foncé, qui sont bons à manger, et les recouvre d'un duvet très-fin de plumes qu'elle s'arrache de la

poitrine. Ce duvet si doux, si chaud et si léger, connu sous le nom d'*Eider-don* ou *duvet d'Eider*, dont on a fait ensuite *Édre-don*, est très-estimé, et sur les lieux il se vend très-cher. Le meilleur duvet, que l'on nomme *duvet vif*, est celui que l'*Eider* s'arrache pour garnir son nid, et que l'on recueille dans ce nid même. En Norwége et en Islande, c'est une propriété qui se garde soigneusement et se transmet par héritage, que celle d'un canton où les *Eiders* viennent d'habitude faire leur nid. L'*Eider* est à peu près gros comme l'*Oie*. Il a deux pieds (650 millim.) de longueur totale, et deux pieds huit pouces (866 millim.) de vol ou d'envergure. Sa chair est fort bonne à manger, mais l'on se décide difficilement à tuer des animaux dont le produit est si précieux. Les peaux d'*Eider*, couvertes de leurs plumes et de leur duvet, sont employées en fourrures qui entrent dans le commerce du Nord, sur-tout avec la Chine. Les naturels des îles Aléontes préparent avec la peau et les plumes des *Oies à duvet*, des robes et des manteaux très-estimés.

* II. *Bec plus large qu'épais.*

Les CANARDS *et les* SARCELLES.

Esp. 7. Le CANARD musqué, *Anas moschata*, une large plaque de peau nue d'un rouge fort vif et semé de papilles, couvre la plus grande partie des joues, s'étend jusqu'en arrière des

yeux, et s'enfle sur la racine du bec (dans le mâle) en une caroncule rouge; tout le plumage d'un noir brun, lustré de vert sur le dos, et coupé d'une large tache blanche sur les couvertures des ailes; le bec, les pieds et leurs membranes, rouges.

Le Canard musqué. *Buffon*, tome 9, p. 162, pl. 9. Pl. enlum. n.° 989.

Cet Oiseau, originaire du Brésil et de la Guiane, s'est acclimaté en Europe, où on l'élève en domesticité. Sa longueur totale est de deux pieds (650 millim.); il est plus grand et plus gros que le *Canard sauvage*. Il est d'un naturel méchant, et s'irrite à la vue d'un objet de couleur rouge. Dans l'état de liberté, il se perche sur les grands arbres qui bordent les rivières et les marécages, et y établit son nid. La ponte a lieu deux ou trois fois dans l'année, et chacune est de douze à dix-huit œufs, tout-à-fait ronds, d'un blanc verdâtre. En domesticité ce canard peuple nos basse-cours, et sur-tout celles de nos colonies; il s'apparie avec la *Canne commune;* il est d'un bon rapport par sa fécondité, sa grosseur, et la facilité avec laquelle il engraisse. Le *Canard musqué* est ainsi nommé parce qu'il exhale une assez forte odeur de musc, due à une humeur qui filtre des glandes placées près du croupion. Pour ôter à la chair cette saveur musquée, il faut, dès qu'un oiseau de cette espèce est tué, lui enlever le croupion et lui couper la tête; c'est

alors un fort bon mets, et aussi succulent que le *Canard sauvage*.

Esp. 8. Le CANARD sauvage, *Anas Boschas*, la tête et la moitié du cou, lustrés d'un riche vert d'émeraude; un demi-collier blanc au milieu du cou; la poitrine d'un beau brun pourpré; les quatre plumes intermédiaires de la queue recourbées et frisées en petite boucle, de même couleur que le croupion; le miroir des ailes d'un vert brillant; le croupion d'un noir changeant en vert foncé; le bec d'un vert jaunâtre; l'iris de couleur brune; les pieds et les doigts rougeâtres.

Le Canard. *Buffon*, tome 9, p. 115, pl. 7, le mâle; et pl. 8, la femelle. Pl. enlum. n.° 776, le mâle; et 777, la femelle.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

Cet Oiseau habite les eaux stagnantes de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Sa longueur totale est de vingt-un pouces (568 mill.) C'est vers le milieu d'octobre que paraissent en France les premiers *Canards*. On les reconnaît dans leur vol élevé, aux lignes inclinées et aux triangles réguliers que leur troupe trace par sa disposition dans l'air. Ils se nourrissent de plantes marécageuses, de lentilles d'eau, de grenouilles, de limaces, d'insectes aquatiques, de petits poissons. Lorsque les pièces d'eau stagnante sont glacées, ils se portent sur les rivières encore coulantes, et

vont ensuite à la rive des bois ramasser les glands, quelquefois même ils se jettent dans les champs ensemencés de blé. La femelle établit son nid dans une touffe épaisse de joncs, élevée et isolée au milieu du marais. Quelquefois elle le place dans des bruyères, dans les champs sur ces tas de paille que le laboureur y élève en meule, ou même dans des forêts sur des chênes tronqués, et dans de vieux nids abandonnés, tels que ceux de *Pies* et de *Corneilles*. On trouve ordinairement dans chaque nid dix à quinze, et quelquefois jusqu'à dix-huit œufs d'un blanc verdâtre, à coquille dure et blanchâtre. L'incubation dure trente jours, et la femelle s'en charge seule. Les *Canetons* sont long-temps couverts d'un duvet jaunâtre; leurs plumes, et sur-tout les pennes de leurs ailes, ne poussent que fort tard, et ils ne peuvent guère voler qu'au bout de trois mois. Dans cet état on les nomme *Hallebrans*. Ces oiseaux sont sujets à une mue presque subite, dans laquelle ils perdent quelquefois toutes les pennes des ailes en une seule nuit. Elle arrive aux mâles après la pariade, et aux femelles après la nichée; ce qui paraît indiquer que cette mue si prompte est l'effet de l'épuisement.

Obs. Le *Canard sauvage* a la chair plus fine, plus succulente et de meilleur goût que le *Canard domestique*. C'est un mets recherché, et les pâtés de foie de canards d'Amiens et de Toulouse sont en grande réputation. La plume du *Canard*, moins estimée que

celle de l'*Oie*, est assez élastique, et a un certain prix.

La chasse aux *Canards* se fait de différentes manières, à *la glanée*, à *la pince*, au *fusil*, à *l'affût*, à *la hutte*, au *réverbère*, *au flambeau*, aux *filets*, aux *filets d'Alouette*, à *la nasse* ou *grand piége*, etc.

Il n'y a presque point de nation qui ne fasse un commerce de *Canards*. Les Chinois sur-tout sont ingénieux pour les élever. Beaucoup ne vivent absolument que de ce commerce. Les uns achètent les œufs, et les vendent; d'autres les font éclore dans des fourneaux, et trafiquent leurs couvées. Il y en a enfin qui s'appliquent uniquement à élever les *Canetons*.

Esp. 9. Le CANARD siffleur, *Anas Penelope*, le sommet de la tête blanchâtre; le haut du cou d'un beau roux; le dos liseré et vermiculé finement de petites lignes noires en zigzag sur un fond blanc; les premières couvertures des ailes forment une grande tache blanche, et les suivantes un petit miroir d'un vert bronzé; le dessous du corps blanc; les deux côtés de la poitrine d'un beau roux pourpré; le bec court, bleu en dessus, noir en dessous et à la pointe; les pieds, les doigts et les membranes, de couleur de plomb; les ongles noirs.

Le CANARD siffleur. *Buffon*, t. 9, p. 169, pl. 10. Pl. enlum. n.° 825.

L'espèce du *Canard siffleur* se trouve en Amérique comme en Europe. Sa taille est celle du *Souchet*, sa longueur totale est de dix-huit pouces

(487 mill.) Ces Oiseaux arrivent du Nord vers le mois de novembre, et s'avancent au Sud jusqu'en Sardaigne, et même en Egypte; il en reste en France un assez grand nombre, qui se dispersent dans quelques-uns de nos départemens. Ils volent et nagent toujours par bandes; ils voient très-bien pendant la nuit, avant que l'obscurité ne soit totale; ils cherchent la même pâture que les *Canards sauvages*, et mangent comme eux les graines de joncs et d'autres herbes, les insectes, les crustacées, les grenouilles et les vermisseaux. Cet Oiseau prend ordinairement son vol le soir et même la nuit; il est très-agile et toujours en mouvement; sa voix claire et sifflante que l'on peut comparer au son aigu d'un fifre, distingue ce canard de tous les autres, dont la voix est enrouée et presque croassante. Mais sa voix, ainsi que celle de sa femelle, se perd pendant six mois de l'année.

Esp. 10. Le CANARD Chipeau, *Anas strepera*, la tête finement mouchetée, et comme piquetée de brun noir et de blanc; la poitrine richement festonnée et écaillée; le dos et les flancs tout vermiculés de ces deux couleurs; le miroir des ailes formé par trois taches ou bandes, l'une blanche, l'autre noire, la troisième d'un beau marron rougeâtre; le dessous de la queue noir, de même que le bec et les membranes qui engagent les doigts.

Le Chipeau ou le Ridenne. *Buffon*, t. 9, p. 187, pl. 12. Pl. enlum. n.° 958.

Il habite les eaux douces de l'Europe, ainsi que celles de l'Asie septentrionale, pendant l'été. Il a vingt pouces (541 millim.) de longueur. Le *Chipeau* est aussi habile à plonger qu'à nager, il sait éviter le coup de fusil en s'enfonçant dans l'eau au moment où il aperçoit le feu du bassinet; il paraît craintif et vole peu durant le jour; il se tient ordinairement caché pendant le jour, et ne cherche sa nourriture que de grand matin ou le soir, et même fort avant dans la nuit : elle consiste en différentes espèces de plantes et de vers aquatiques. Sa voix ressemble fort à celle du *Canard sauvage*. Sa chair est bonne à manger. Le mâle est toujours plus gros et plus beau que la femelle.

Esp. 11. Le CANARD Souchet, *Anas clypeata*, la tête et la moitié supérieure du cou d'un beau vert; les couvertures supérieures des ailes d'un bleu cendré, les suivantes blanches : les dernières forment sur l'aile un miroir vert-bronzé; la poitrine et le bas du cou blancs; tout le dessous du corps d'un beau roux; le bec noir, épaté, arrondi et dilaté par le bout en manière de cuiller, garni sur les bords de dentelures alongées, fines, blanchâtres, semblables à des dents de peigne; l'iris jaune.

Le Souchet ou le Rouge. *Buffon*, tome 9,

page 191. Pl. enlum. n.° 971, le mâle; et 972, la femelle.

On le trouve dans presque toutes les parties de l'Europe, dans l'Amérique septentrionale jusqu'à la Caroline, et en Asie jusqu'au Volga et la mer Caspienne. Il se nourrit de vermisseaux, d'insectes aquatiques, de crustacées qu'il attrape fort adroitement en voltigeant sur l'eau. Au printemps il mange des grenouilles. Le *Souchet* arrive en France vers le mois de février. Il établit son nid dans de grosses touffes de joncs; la femelle y dépose dix à douze œufs d'un roux un peu pâle, elle les couve pendant vingt-quatre ou vingt-cinq jours; les petits naissent couverts d'un duvet gris tacheté. Cet Oiseau, triste et sauvage, s'accoutume difficilement à la domesticité. Il a un pied sept pouces (514 millim.) de longueur, et deux pieds six pouces (812 mill.) de vol ou d'envergure. Sa chair est tendre et succulente.

Esp. 12. Le CANARD à longue queue, *Anas acuta*, la tête de couleur marron; deux bandes blanches semblables à des rubans sur les côtés du cou qui est singulièrement long et très-menu; les grandes couvertures des ailes marquées de larges raies noires de jayet et blanc de neige; le miroir des ailes d'un blanc moucheté; la queue légèrement étagée, noire et blanche, terminée par deux filets étroits très-alongés; le bec en partie bleuâtre; les pieds noirâtres.

Le Pilet ou Canard à longue queue. *Buffon*, tome 9, page 199, pl. 13. Pl. enlum. n.° 254.

On le trouve en Europe, en Amérique, et dans l'Asie septentrionale. C'est un Oiseau de passage qui parcourt les régions du Nord, non-seulement de notre continent, mais encore de l'Amérique. Les climats les plus froids sont ceux qu'il préfère, et dans lesquels il fait sa ponte et élève sa famille. On le voit arriver en France au mois de novembre; il s'avance dans l'intérieur des terres; mais au mois de mars il regagne la mer pour se rendre dans des pays plus septentrionaux. Sa chair est tendre et savoureuse. Les deux longs filets de sa queue lui ont fait donner le nom de *Canard à longue queue.* Cet Oiseau a deux pieds (650 millim.) de longueur, et deux pieds huit pouces (866 millim.) de vol ou d'envergure.

Esp. 13. Le CANARD de Miclon, *Anas glacialis*, la tête, le cou, jusqu'au haut de la poitrine et du dos, de couleur blanche; le ventre blanc; le reste du plumage noir aussi-bien que le bec; l'iris rouge; les pieds d'un rouge noirâtre; la queue terminée par deux longs brins (dans le mâle).

Le Canard à longue queue de Terre-Neuve. *Buffon*, tome 9, page 202. Pl. enlum. n.° 1008, sous le nom de *Canard de Miclon.*

On le trouve non-seulement à Terre-Neuve,

mais au Canada et à New-Yorck, pendant l'hiver; dans les hivers rigoureux il s'avance en Europe, jusqu'au nord de l'Angleterre. Il se tient pendant l'été sur les côtes du Groënland et de la baie d'Hudson, où il niche au mois de juin. Sa ponte est de cinq œufs, de la grosseur et de la même forme de ceux d'une jeune poule, et d'un blanc bleuâtre. Son duvet le dispute en beauté, en finesse et en élasticité, à celui de l'*Eider*. La taille de cet Oiseau est inférieure à celle du *Canard sauvage*. Sa longueur totale est d'environ un pied dix pouces (595 millim.)

Esp. 14. Le CANARD Tadorne, *Anas Tadorna*, la tête et le cou, jusqu'à la moitié de sa longueur, d'un noir lustré de vert; le bas du cou entouré d'un collier blanc; au-dessous une large zone de jaune-cannelle couvre la poitrine et forme une bandelette sur le dos; au-dessous de l'aile, de chaque côté du dos, règne une bande noire dans un fond blanc; les grandes et les moyennes pennes de l'aile noires; les petites, noires, luisantes et lustrées de vert; les pieds et leurs membranes couleur de chair; le bec rouge, garni à sa base d'un petit tubercule rougeâtre, terminé par un angle noir.

Le Tadorne. *Buffon*, tome 9, p. 205, pl. 14. Pl. enlum. n.° 53.

On le trouve dans les climats froids comme dans les pays tempérés de l'Europe, et même

jusqu'aux terres australes. C'est un oiseau voyageur qui arrive en petit nombre, au printemps sur nos côtes de l'Océan; il y niche et en repart à la fin de l'été, cependant il en reste pendant l'hiver. Il préfère les régions septentrionales, et fréquente les rivages de l'Angleterre, des Arcades, de l'Islande, du Kamtschatka, etc., et les derniers navigateurs l'ont rencontré à la côte de Diemen. Le *Tadorne*, oiseau purement aquatique, se gîte dans un terrier comme le Renard, le Lapin, y fait sa couvée et y élève ses petits. Le *Tadorne* ne fait pas lui-même ce logement souterrain, mais il s'empare de celui que les lapins ont creusé dans les plaines de sable voisines de la mer. Il ne s'attache qu'aux terriers peu profonds, percés contre des monticules, et dont l'entrée regarde le midi. Le timide lapin n'oppose aucune résistance à l'envahissement de son domicile; il cède la place au *Tadorne*, et ne le trouble jamais dans sa nouvelle possession. C'est d'après cette habitude naturelle que les anciens ont donné au *Tadorne* la dénomination d'*Oie-renard*, et les modernes celle de *Canard-renard*, de *Canard-lapin*.

Les *Tadornes* ne font point de nid dans leurs trous; la femelle dépose sur le sable nu ses œufs, au nombre de dix, douze ou quatorze, plus ronds que ceux de la *Canne commune*, et les enveloppe d'un duvet blanc fort épais dont elle se dépouille. Les œufs sont fort bons à manger, et

les Grecs leur donnaient le second rang, pour la délicatesse, après ceux du *Paon*. Cet oiseau est susceptible d'être élevé en domesticité comme le *Canard;* sa chair est, dit-on, un fort bon gibier. Le duvet du *Tadorne* est aussi fin et aussi doux que celui de l'*Eider*. Le *Tadorne* est un peu plus gros que le *Canard domestique;* sa longueur totale est de deux pieds (650 millim.), et son vol de trois pieds trois pouces (1 mètre 56 mill.)

Esp. 15. Le CANARD Millouin, *Anas ferina*, la tête et une partie du cou d'un brun roux ou marron, coupé en rond au bas du cou, et suivi par du noir ou brun noirâtre au bas du cou, également coupé en rond au haut du dos et sur la poitrine; les ailes d'un gris teint de noirâtre et sans miroir; le dos et les flancs joliment ouvragés d'un liseré très-fin, qui court transversalement par petits zigzags noirs dans un fond gris de perle; les pieds couleur de plomb; les ongles noirâtres.

Le Millouin. *Buffon*, tome 9, page 216. Pl. enlum. n.° 803.

Cet Oiseau présente trois variétés; savoir:

1.° Le *Millouin noir*, dont le nom vient de la teinte noirâtre répandue sur ses parties supérieures, et mêlée au cendré des inférieures.

2.° Le *Millouin brun*, dont le plumage est brun sur le corps.

3.° Le *Millouin à cou roux*.

On

On le trouve en Amérique, et dans le nord de l'Asie et de l'Europe, d'où il arrive dans nos contrées au mois d'octobre, en troupes de vingt à quarante, et en pelotons serrés, au lieu de former le triangle comme le *Canard sauvage*. Il descend dans des pays plus méridionaux, et jusqu'en Egypte. Il ne fréquente que les grands étangs; il se nourrit de vers, de petits poissons et de crustacées. C'est l'espèce la plus nombreuse après celle du *Canard sauvage* dont il a à peu près les habitudes et la taille; mais sa tête est plus grosse, son corps plus court et plus arrondi, et sa démarche plus lourde. Son vol est plus rapide que celui du *Canard sauvage*, et son cri ressemble plus au sifflement d'un gros serpent qu'à la voix d'un oiseau. Sa longueur totale est de dix-sept pouces (460 millim.), et son vol de deux pieds deux pouces et demi (717 mill.)

Esp. 16. Le CANARD Millouinan, *Anas Marila*, la tête et le cou recouverts d'un grand domino noir à reflets vert-cuivreux, ouvragé d'une petite hachure noirâtre courant légèrement dans un fond gris de perle; le dos et le croupion ouvragés de même; la poitrine et le ventre du plus beau blanc; l'iris d'une vive couleur d'or; le bec et les pieds bleus.

Le Millouinan. *Buffon*, tome 9, page 221. Pl. enlum. n.° 1002.

On le trouve dans les régions septentrionales

de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, mais toujours dans les pays froids. Il se rend en troupes, au mois d'octobre, vers le Midi, sur les côtes de l'Océan. Il se nourrit de coquillages. Le nom de *Millouinan* donné à cet oiseau, indique ses rapports avec le *Millouin*.

Esp. 17. Le CANARD Garrot, *Anas Clangula*, le plumage varié de noir et de blanc; la tête ornée de deux mouches blanches posées au coin du bec; la queue et le dos noirs, ainsi que les grandes pennes des ailes, dont la plupart des couvertures sont blanches; le bas du cou avec tout le devant du corps d'un beau blanc; l'iris d'un jaune doré; les pieds très-courts, d'un brun grisâtre.

Le Garrot. *Buffon*, tome 9, page 222. Pl. enlum. n.° 802.

On le trouve en Europe, dans l'Amérique septentrionale, depuis le New-Yorck jusqu'à la baie d'Hudson, et aux environs de la mer Caspienne. Il a un pied six pouces (487 millim.) de longueur, et deux pieds quatre pouces (758 m.) de vol ou d'envergure. Il fréquente particulièrement la mer; il plonge et se tient sous l'eau avec la plus grande facilité pour y chercher les coquillages, les petits poissons, les vers, les grenouilles, dont il se nourrit; il est extrêmement glouton. Son nid est façonné avec des herbes, et la ponte est de sept à dix œufs entièrement blancs. Sa chair est bonne à manger.

Esp. 18. Le CANARD Morillon, *Anas Fuligula*, la tête, le cou, le dos, les ailes et la queue, noirs; la poitrine, le ventre, et la tache ou miroir des ailes, de couleur blanche; le derrière de la tête orné de plumes pendantes qui se redressent en panache; le bec d'un bleu clair; les iris jaunes; les ongles noirs.

Le Morillon. *Buffon*, tome 9, p. 227, pl. 15. Pl. enlum. n.° 1001.

On le trouve en France pendant l'hiver, au nord de l'Europe et de l'Asie. Il fréquente les eaux douces et celles de la mer. Il plonge assez profondément, et fait sa pâture de petits poissons, de crustacées, de coquillages ou de graines d'herbes aquatiques, sur-tout de celles du jonc commun. On peut l'élever en domesticité. Sa longueur totale est de quatorze pouces neuf lignes (390 millim.), et son vol de vingt-cinq pouces (677 mill.)

Esp. 19. Le CANARD à collier de Terre-Neuve, *Anas histrionica*, deux bandelettes blanches liserées de noir, placées de chaque côté de la poitrine qui est gris de fer; le ventre gris-brun; les flancs d'un roux vif; le miroir des ailes d'un bleu pourpré ou couleur d'acier bruni; une mouche blanche derrière l'oreille; le cou orné d'un domino noir, bordé et coupé au bas par un petit ruban blanc; les pennes des ailes et

de la queue brunes; le bec noirâtre; les pieds de couleur de plomb; les ongles gris.

Le Canard à collier de Terre-Neuve. *Buffon*, tome 9, page 250. Pl. enlum. n.° 798, le mâle; et 799, la femelle.

On le trouve dans les contrées boréales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, où il fréquente pendant l'été les lieux ombragés et les rivières; en hiver les glaces le forcent de s'en éloigner; il se retire alors sur les côtes, et même gagne la haute mer. Il a la voix sonore, nage et plonge avec la plus grande facilité, vole très-vîte et très-haut. Il se nourrit de coquillages, de frais de poissons et de larves de cousins. Il niche au bord de l'eau dans les broussailles. Sa taille égale celle du *Canard siffleur*. L'on assure que sa chair est préférable à celle du *Canard sauvage*. Sa longueur totale est d'environ un pied cinq pouces (460 millim.).

Esp. 20. Le CANARD Macreuse, *Anas nigra*, le corps entièrement noir; la base du bec, dans le mâle, gonflée, présentant deux tubercules de couleur rouge; les paupières jaunes; le reste du bec noir; les pieds et les ongles d'un brun noirâtre.

La Macreuse. *Buffon*, tome 9, p. 234, pl. 16. Pl. enlum. n.° 978.

Elle habite de préférence les terres et les îles les plus septentrionales, d'où elle descend en

grand nombre le long des côtes de France, d'Ecosse et d'Angleterre. On la trouve en Laponie, en Norwége, en Russie, en Sibérie, et dans les parties boréales de l'Amérique. Les côtes de Picardie sont pour ainsi dire couvertes de *Macreuses* pendant l'hiver, lorsque les vents du Nord et de Nord-Ouest y soufflent; elles disparaissent dès que le vent passe au Sud, et l'on n'en voit plus au printemps. Leur nourriture favorite consiste dans les coquillages qu'elles saisissent en plongeant profondément. Cet Oiseau vole presque toujours bas, et en rasant la surface de la mer; mais il nage avec beaucoup d'aisance et de vîtesse. Sa taille est à peu près celle du *Canard sauvage*, mais elle est plus ramassée et plus courte. Les femelles ont le plumage moins foncé que les mâles; il est encore plus clair lorsqu'elles sont jeunes, et elles sont alors connues sous le nom de *Grisettes* par les habitans de nos côtes de l'Océan. Cet oiseau a vingt pouces six lignes (554 mill.) de longueur, et six pieds six pouces (2 mèt. 111 mill.) de vol ou d'envergure.

Esp. 21. Le CANARD double Macreuse, *Anas fusca*, le corps noir; une tache blanche à côté de l'œil; le miroir des ailes de couleur blanche; les pieds et les doigts rouges en dehors, d'un jaune citron en dedans; les membranes qui engagent les doigts et les ongles, noires.

La double Macreuse. *Buffon*, tome 9, p. 242. Pl. enlum. n.° 956.

Cette espèce, dont les individus paraissent être beaucoup moins nombreux que ceux de la *Macreuse*, se trouve sur les côtes de France, d'Angleterre, en Italie, en Suède, dans les mêmes contrées que la *Macreuse*, et voyage comme elle. Elle se nourrit de varecs et de coquillages. La femelle construit son nid avec des graminées. Elle pond quatre, six, huit ou dix œufs de couleur blanche.

Esp. 22. La MACREUSE à large bec, *Anas perspicillata*, le bec large, aplati, bordé d'un trait orangé, qui, entourant les yeux, semble figurer des lunettes; le tubercule du bec jaunâtre; le dessus et le derrière de la tête blancs; le bec et les pieds rouges; la membrane qui engage les doigts d'un gris brun.

La Macreuse à large bec. *Buffon*, t. 9, p. 244. Pl. enlum. n.° 995, sous le nom de *Canard du Nord*, appelé le *Marchand*.

Cette *Macreuse à large bec*, qui se trouve plus communément à la baie d'Hudson, voyage comme les oiseaux de la même famille, c'est-à-dire, qu'elle quitte à l'automne les régions boréales pour passer l'hiver dans des pays moins froids. Elle aborde en hiver sur les côtes d'Angleterre, et s'abat dans les prairies, dont elle paît l'herbe. La ponte est de quatre à six œufs blancs. Cet

oiseau a un pied dix pouces six lignes (608 mill.) de longueur.

Esp. 23. Le CANARD Sarcelle, *Anas Querquedula*, le dessus de la tête noir, ainsi que la gorge; un long trait blanc prenant sur l'œil, se prolonge jusqu'au dessous de la nuque; le devant du corps orné d'un beau plastron tissu de noir sur gris, et comme maillé par petits carrés tronqués; des plumes longues et taillées en pointe couvrent le dos et retombent sur l'aile en ruban bleu et noir; les couvertures des ailes ornées d'un petit miroir vert; les flancs et le croupion ornés de hachures, de gris noirâtre sur gris blanc; le bec noirâtre; les pieds, les doigts et les membranes gris de plomb; les ongles noirs.

La Sarcelle commune. *Buffon*, t. 9, p. 260, pl. 17, le mâle; et 18, la femelle. Pl. enlum. n.° 946.

Elle habite les eaux douces de l'Asie et de l'Europe septentrionale; on la retrouve aussi en Amérique; elle fréquente l'hiver les contrées méridionales. Elle se nourrit principalement de graines de plantes aquatiques. Cet Oiseau vole par bandes dans le temps de ses voyages, mais sans garder, comme les *Canards*, d'ordre régulier. Il prend son essor de dessus l'eau, et s'envole avec beaucoup de légèreté. Cette *Sarcelle* n'est pas aussi commune en France que la petite. Sa longueur totale est de quinze pouces (406 millimètres).

Esp. 24. Le CANARD petite Sarcelle, *Anas Crecca*, la tête d'un marron brun, et rayée d'un large trait de vert bordé de blanc, qui s'étend des yeux à l'occiput; la poitrine mouchetée de points noirâtres; le miroir des ailes de couleur verte; les flancs rayés transversalement et en zigzags blanchâtres et noirâtres; les pieds, les doigts, les membranes, d'un gris cendré; le bec et les ongles noirs.

La petite Sarcelle. *Buffon*, tome 9, page 265. Pl. enlum. n.° 947.

On la trouve en Europe, dans la mer Caspienne, jusqu'à la Chine et jusqu'à la Louisiane. Elle est d'une taille inférieure à celle de la *Sarcelle* proprement dite. Sa longueur totale est de quatorze pouces (379 mill.) Elle niche sur nos étangs, et reste dans le pays toute l'année. Elle se nourrit de plantes aquatiques, de cresson, de graines de jonc, et même de petits poissons. Elle a le vol très-prompt. Cet oiseau cache son nid parmi les grands joncs, et le construit de leurs tiges, de leurs moelles et de quantité de plumes. Ce nid, fait avec beaucoup de soin, est assez grand, et posé sur l'eau de manière qu'il hausse et baisse avec elle; la ponte, qui se fait dans le mois d'avril, est de dix et jusqu'à douze œufs, de la grosseur de ceux du pigeon : ils sont d'un blanc sale, avec de petites taches couleur de noisette. Sa chair est très-estimée.

Esp. 25. Le CANARD Sarcelle d'été, *Anas circia*, tout le devant du corps d'un blanc lavé de jaunâtre, tacheté de noir à la poitrine et au bas-ventre; le miroir des ailes formé par une bande noire, avec des reflets d'un vert d'émeraude et bordé de blanc; tout le manteau cendré brun; le bec noir; la queue pointue; les pieds bleuâtres et leurs membranes noires.

La Sarcelle d'été. *Buffon*, tome 9, page 268.

Elle habite les étangs, les lacs et les rivières d'Europe. Elle arrive dans nos contrées vers les premiers jours de mars. Elle établit son nid dans de grosses touffes de joncs ou d'herbe fort serrée, et un peu élevé au-dessus du niveau du marais; elle en tapisse le fond avec des herbes sèches. La femelle y dépose de dix à quatorze œufs d'un blanc sale, et presque aussi gros que les premiers œufs des jeunes poules. Le temps de l'incubation est de vingt à vingt-trois jours. Cet Oiseau est sensible au froid et s'apprivoise facilement. Il a treize pouces (352 millim.) de longueur.

Esp. 26. Le CANARD Sarcelle de Féroé, *Anas hyemalis*, tout le plumage d'un gris blanc, uniforme sur le devant du corps, du cou et de la tête; tout le manteau, avec le dessus de la tête et du cou, d'un noirâtre mat et sans reflet; la queue taillée en forme de coin; les deux plumes intermédiaires plus longues; le bec noirâtre; les pieds et les membranes brunâtres.

La Sarcelle de Féroé. *Buffon*, tome 9, p. 278. Pl. enlum. n.° 999.

On la trouve dans le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. C'est un oiseau de passage, qui se rend l'hiver dans les contrées plus méridionales. Il nage et plonge avec la plus grande facilité. Il se nourrit de petits coquillages; il est de la grandeur du *Canard siffleur*. La femelle pond sur les bords de la mer, entre des graminées, quatre ou cinq œufs d'un blanc bleuâtre, semblables à des œufs de poule, et elle les recouvre d'un duvet très-fin qu'elle s'arrache de la poitrine. Cette *Sarcelle* a seize pouces trois lignes (439 millim.) de longueur, et deux pieds (650 millim.) de vol ou d'envergure.

Obs. Il semble qu'on pourrait diviser le genre nombreux des *Canards*, qui comprend un très-grand nombre d'espèces, en quatre Familles établies sur la grandeur des individus; savoir : 1.° les très-grandes espèces, ou les *Cygnes*; 2.° les grandes espèces, ou les *Oies*; 3.° les espèces moyennes, ou les *Canards*; 4.° les petites espèces, ou les *Sarcelles*.

On pourrait diviser les *Oies* en deux sections; savoir : les *Oies-Cygnes*, ou *Oies* à cou très-alongé; 2.° En *Oies* proprement dites, ou à cou gros et raccourci, approchant de celui de l'*Oie commune*.

La famille des *Canards* offrirait également deux divisions prises de la forme du corps alongé ou raccourci : la longueur de la queue, la huppe, fourniraient des sous-divisions avantageuses pour la classification des espèces.

GENRE 68.

HARLE, *MERGUS*. *Bec* étroit, à peu près cylindrique, droit jusqu'à la pointe, garni sur les bords de dentelures dirigées en arrière, terminé par une pointe crochue et fléchie en manière d'ongle courbé d'une substance dure et cornée.

Narines petites, ovales, placées vers le milieu du bec.

Langue hérissée de papilles dures et tournées en arrière.

Queue composée de seize, dix-huit ou vingt pennes.

Jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen, plus courtes que le corps dont la position est horizontale ou oblique.

Pieds palmés, à quatre Doigts: trois antérieurs engagés dans une membrane entière; l'intermédiaire plus court que les latéraux; un postérieur dégagé.

Espèce 1. Le HARLE commun, *Mergus Merganser*, la tête ornée d'une huppe composée de plumes fines, soyeuses, longues, relevées en hérisson depuis la nuque jusque sur le front; le devant du corps lavé de jaune pâle; le dos noir sur le haut et sur les grandes pennes des ailes,

blanc sur les moyennes et la plupart des couvertures, et joliment liseré de gris sur blanc au croupion; la queue grise; les yeux, les pieds et une partie du bec, rouges.

Le Harle. *Buffon*, tome 8, page 267, pl. 23. Pl. enlum. n.° 951, le mâle; et 953, la femelle.

On le trouve en France, en Angleterre, en Norwége, en Islande et au Groënland; il est connu dans l'Amérique septentrionale jusqu'à la Louisiane, et est très-commun dans l'état de New-Yorck pendant l'automne et l'hiver. Il se nourrit principalement de poissons; sa chair est sèche et mauvaise à manger. Il nage tout le corps submergé et la tête seule hors de l'eau; il plonge profondément, vit long-temps sous l'eau, et parcourt un grand espace avant de reparaître. Quoiqu'il ait les ailes courtes, son vol est rapide, et le plus souvent il file au-dessus de l'eau. Selon les uns il établit son nid sur les arbres ou dans les rochers, et selon quelques autres il niche au rivage, et ne quitte pas les eaux. Sa ponte est, dit-on, de quatorze œufs. Le *Harle* est d'une grosseur intermédiaire entre le *Canard* et l'*Oie*. Il a deux pieds deux pouces (704 mill.) de longueur. Dans le genre du *Harle*, la femelle est constamment plus petite que le mâle.

Esp. 2. Le HARLE huppé, *Mergus serrator*, la tête ornée d'une huppe pendante, formée par des brins fins et longs, dirigés de l'occiput en

arrière; la tête, le haut du cou et la gorge, d'un noir violet, changeant en vert doré; la poitrine d'un roux varié de blanc; le dos noir; le croupion et les flancs rayés en zigzags de brun, de gris blanc et de cendré; les ailes variées de noir, de brun, de blanc et de cendré; le bec rougeâtre au-dessus, rouge en dessous, ainsi que les pieds.

Le HARLE huppé. *Buffon*, tome 8, p. 273. Pl. enlum. n.° 207, le mâle.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

Cet Oiseau, très-commun sur les lagunes de Venise, se trouve en Danemarck, en Norwége, en Laponie, en Silésie, en France. On le trouve au Groënland pendant l'été; il fréquente l'île de Terre-Neuve, et paraît à la baie d'Hudson en grand nombre, vole par troupes, et plonge avec beaucoup de facilité. Il établit son nid dans les marais, sur les mottes de terre qui s'élèvent au-dessus de l'eau, et le construit avec des graminées et des plumes. La femelle pond de huit à treize œufs, semblables en grosseur aux œufs du *Canard*.

Esp. 3. Le HARLE Piette, *Mergus albellus*, la tête ornée d'une huppe composée de plumes longues, effilées, blanches et noires; un demi-collier noir sur le haut du cou; le corps varié de blanc et de noir; le croupion et la queue cendrés; le bec noir; les pieds d'un gris bleuâtre.

La Piette ou le petit Harle huppé. *Buffon*, tome 8, page 275, pl. 24. Pl. enlum. n.° 449, le mâle; et 450, la femelle.

On la trouve en France, en Italie, en Allemagne, en Islande, et dans l'Amérique septentrionale. C'est un oiseau de passage, à plumage pie, auquel on a donné quelquefois le nom de *Religieuse*. Elle est aussi fort connue sous le nom de *Piette*, sur les rivières d'Are et de Somme en Picardie. Sa taille surpasse celle de la *Sarcelle*; sa longueur est de quinze à seize pouces (406 à 433 millim.)

Esp. 4. Le HARLE étoilé, *Mergus minutus*, le dessus de la tête d'un rouge bai; le dessus du corps ou le manteau d'un brun noirâtre; tout le devant du corps blanc; l'aile mi-partie de blanc et de noir; la queue étagée, d'un brun noirâtre; le bec et les pieds noirs.

Le Harle étoilé. *Buffon*, tome 8, page 278.

On le trouve en Europe. Il porte en Suisse le nom de *Canard des glaces*, parce qu'il ne paraît sur les lacs qu'un peu avant le grand froid qui vient les glacer. Il est de la grosseur de la *Sarcelle*; sa longueur est de seize pouces (433 millimètres).

Obs. Ce *Harle* est appelé *étoilé*, à cause d'une tache blanche figurée en étoile, et située au-dessous d'une tache noire qui lui enveloppe les yeux.

GENRE 69.

PINGOUIN, *ALCA*. *Bec* court, fort, gros, sans dentelures, aplati sur les côtés, plus long qu'épais dans les *Pingouins*, aussi épais que long dans les *Macareux*, marqué le plus souvent par des sillons ou cannelures transverses : *Mandibule* inférieure bossuée vers la base.

Narines linéaires, petites, situées à côté de l'ouverture du bec.

Queue composée de douze ou seize pennes dans les *Pingouins ;* de seize pennes dans les *Macareux*.

Jambes placées tout-à-fait à l'arrière du ventre, près de l'anus, et cachées dans l'abdomen, plus courtes que le corps qui est dans une position verticale ou perpendiculaire.

Pieds palmés, à trois Doigts antérieurs engagés dans une membrane entière, sans doigt postérieur.

* I. *Bec aussi épais que long.*

Les MACAREUX.

Espèce 1. Le PINGOUIN Macareux, *Alca Arctica*, le bec rouge à la pointe, comprimé et

cannelé transversalement par trois ou quatre petits sillons; la tête, le cou, le dos, les ailes et la queue, noirs; les joues, les côtés de la tête, le dessous de la gorge, cendrés; le dessous du corps blanc; les pieds orangés.

Le Macareux. *Buffon*, tome 9, p. 358, pl. 26. Pl. enlum. n.° 275.

Cet Oiseau habite les îles et les pointes les plus septentrionales de l'Europe et de l'Asie. On le trouve au Groënland, ainsi qu'au Kamtschatka, à la Caroline, aux Arcades et autres îles voisines de l'Ecosse; on le retrouve aussi sur nos côtes, à Belle-Ile, dans le golfe de Gascogne. Il est plus petit que le *Guillemot;* il a un pied (325 mill.) de longueur. Il se nourrit de langoustes, de chevrettes, d'étoiles, d'araignées de mer, de divers petits poissons et de coquillages qu'il saisit en plongeant dans l'eau, sous laquelle il se retire volontiers, et qui lui sert d'abri dans le danger. Cet Oiseau ne fait point de nid. La femelle pond sur la terre nue et dans des trous qu'elle sait creuser et agrandir, un œuf très-gros, fort pointu par le bout, et de couleur grise-roussâtre. Sa chair est d'un goût rance. Les habitans des îles Kuriles, et des autres situées entre celles-là et l'Amérique, se font des ornemens de son bec; les insulaires de Donasaschka, dans la mer du Sud, se vêtissent de sa peau.

Esp.

* II. *Bec plus long qu'épais.*

Les PINGOUINS.

Esp. 2. Le PINGOUIN Torda, *Alca Torda*, le bec noir, tranchant par les bords, très-aplati par les côtés qui sont cannelés de trois sillons, dont celui du milieu est blanc; la tête, le cou et tout le dessus du corps noirs; le dessous du corps entièrement blanc; un petit trait de blanc se trace du bec à l'œil, et un autre semblable trait traverse obliquement l'aile; les pieds, les membranes et les ongles noirs.

Le Pingouin. *Buffon*, tome 9, p. 390, pl. 27, le mâle; et 28, la femelle. Pl. enlum. n.os 1003, le mâle; et 1004, la femelle.

On le trouve également dans les parties septentrionales de l'Amérique et de l'Europe. Il est un peu moins gros que le *Canard domestique*; sa longueur est de quatorze pouces trois lignes (385 millim.). Il vient nicher aux îles de Féroé, le long de la côte occidentale d'Angleterre, et jusqu'à l'île de Wight, où il grossit la foule de ces oiseaux de mer qui peuplent ces grands rochers que les anglais ont appelés les *Aiguilles*. On assure que cet oiseau ne pond qu'un œuf très-gros en proportion de sa taille, d'un brun blanchâtre. On ignore encore dans quel asile les *Pingouins*, et particulièrement celui-ci, passent l'hiver.

Esp. 3. Le PINGOUIN sans ailes, *Alca im-*

pennis, le bec noirâtre, aplati sur les côtés et creusé d'entaillures, avec huit sillons sur la partie supérieure, et onze sur l'inférieure; la tête, le cou, le dos et le dessus de la queue, d'un beau noir; une grande tache blanche ovale entre le bec et l'œil; les ailes très-courtes et inutiles pour le vol; les pieds, les membranes et les ongles noirs.

Le grand Pingouin. *Buffon*, tome 9, p. 393, pl. 29. Pl. enlum. n.° 367.

Cet Oiseau, dont l'espèce paraît peu nombreuse, ne se montre que rarement sur les côtes de Norwége. Il ne vient pas tous les ans visiter les îles de Féroé, et ne descend guère plus au Sud dans nos mers d'Europe; du reste, on ignore dans quelle plage il se retire pour nicher. Ce *Pingouin*, qui ne marche guère plus qu'il ne vole, demeure toujours sur l'eau, à l'exception du temps de la ponte et de la nichée. Il est presque aussi gros qu'une *Oie;* sa longueur est environ de deux pieds (650 millim.)

Esp. 4. Le PINGOUIN Pie, *Alca Pica*, le bec comprimé, marqué d'un seul sillon; tout le dessus du corps noir, le dessous blanc; les ailes et la queue noires; les pieds, les membranes et les ongles noirâtres.

Le petit Pingouin ou le Plongeon de mer de Belon. *Buffon*, tome 9, page 396.

Il habite les mers de l'Europe septentrionale,

et selon *Belon*, sur la mer de Crète. Il a quinze pouces (406 millim.) de longueur. Il se nourrit de chevrettes, d'insectes et de vers marins. Il vole en troupes, cherche sa nourriture sur la côte pendant le jour, mais se tient à la mer pendant la nuit. Les Groënlandais se nourrissent de sa chair et se revêtent de sa peau.

GENRE *.

MANCHOT, *APTENODYTA*. *Bec* droit, lisse, légèrement comprimé, comme en couteau : *Mandibule* supérieure plus longue, sillonnée de cannelures obliques : *Mandibule* inférieure tronquée à la pointe.

Narines linéaires, placées à peu près sur le milieu du bec.

Langue couverte de pointes recourbées en arrière.

Ailes en forme de nageoires, dénuées de grandes pennes.

Queue composée de vingt-deux pennes, roides, larges, et à peine barbues.

Jambes placées tout-à-fait à l'arrière du ventre, près de l'anus, cachées dans l'abdomen, et plus courtes que le corps qui est dans une position verticale ou perpendiculaire.

Pieds palmés, à quatre Doigts ; trois an-

térieurs engagés dans une membrane entière ; un postérieur dégagé.

Obs. On a donné indistinctement le nom de *Pingouin*, *Pinguin*, à deux Familles d'Oiseaux, dont l'une (les *Manchots*) habite les mers du Sud, l'autre (les *Pingouins*) ne se trouve que dans les mers du Nord. Ils ont les uns et les autres les mêmes habitudes, mais ils diffèrent par quelques caractères physiques. Les *Manchots* ont quatre doigts, et les *Pingouins* trois doigts sans vestige de doigt postérieur. Les premiers ont les moignons des ailes étendus en nageoires par une membrane, et couverts de plumules placées si près les unes des autres, qu'elles ressemblent à des écailles ; les seconds ont des ailes très-petites, couvertes de véritables plumes, mais si courtes, qu'elles ne peuvent servir pour le vol. Le bec des *Pingouins* est aplati, sillonné de cannelures par les côtés, et relevé en lame verticale ; celui des *Manchots* au contraire est cylindrique, effilé et pointu. Enfin le corps des *Pingouins* est revêtu de véritables plumes courtes à la vérité, mais qui offrent l'apparence de la plume, au lieu que celui des *Manchots* est revêtu d'un duvet pressé, offrant toute l'apparence d'un poil serré et ras, sortant par pinceaux courts de petits tuyaux luisans, et qui forment comme une côte de maille, impénétrable à l'eau. C'est donc aux *Manchots* qu'on peut spécialement donner le nom d'*Oiseaux sans ailes ;* et même en s'en tenant au premier coup d'œil, on pourrait aussi les appeler *Oiseaux sans plumes.*

Les *Pingouins* et les *Manchots* habitent les mers glaciales ; ils sont privés de la faculté de voler ; les *Pingouins* peuvent tout au plus voleter. Les uns et

les autres ont une grande analogie dans leur démarche et leur naturel. D'après la position de leurs jambes placées tout-à-fait à l'arrière du ventre, près de l'anus, ils se tiennent droits dans une situation perpendiculaire, de même que les *Macareux*. Les *Manchots* se tiennent assis sur leur croupion, et se terrent dans des tanières comme certains quadrupèdes. Le genre des *Manchots* ne renferme aucune espèce européenne.

GENRE 70.

PÉTREL, *PROCELLARIA*. *Bec* sans dentelures, légèrement aplati par les côtés : *Mandibule* supérieure recourbée en croc ; la pointe de l'inférieure creusée en gouttière, et comme tronquée en manière de cuiller (dans les *Pétrels*) : la pointe de chaque Mandibule aiguë, recourbée en crochet (dans les *Pétrels-puffins*).

Narines situées sur la base du bec, composées de deux petits tuyaux, qui, par leur forme, présentent un cylindre tronqué (dans les *Pétrels*), distinctes dans les *Pétrels-puffins*.

Queue composée de douze à quatorze pennes.

Jambes avancées vers le milieu du corps et hors de l'abdomen, plus courtes que le

corps dont la position est horizontale ou oblique.

Pieds palmés, à trois Doigts antérieurs engagés dans une membrane entière : les deux doigts latéraux portent un rebord à leur partie extérieure : le postérieur n'est qu'un petit ergot ou éperon, sortant immédiatement du talon, sans articulation ni phalange.

Obs. Les espèces de ce Genre sont divisées en deux Tribus ; savoir : les PÉTRELS proprement dits, et les PÉTRELS-PUFFINS. Tous ces oiseaux ont le même instinct, les mêmes habitudes, n'habitent la terre que la nuit et dans le temps des couvées, s'enfoncent dans des trous de rochers, se cachent sous terre, y placent leur nid, et font entendre du fond de ces trous leur voix désagréable, que l'on prendrait le plus souvent pour le croassement d'une grenouille. Ils nourrissent et engraissent leurs petits en leur dégorgeant dans le bec la substance à demi-digérée, et déjà réduite en huile, des poissons qui paraissent être leur unique nourriture. Si on les attaque dans leur retraite, ou si on veut leur enlever leurs petits, la peur ou l'espoir de se défendre, leur fait lancer aux yeux des chasseurs, l'huile dont leur estomac est rempli ; et comme leurs nids sont placés sur des rochers très-élevés et très-escarpés, l'ignorance de ce fait a coûté la vie à quelques observateurs qui, aveuglés par cette huile, se sont laissé tomber dans les précipices ou dans la mer.

De tous les oiseaux qui fréquentent les hautes mers, les *Pétrels* et les *Puffins* sont les plus hardis à se porter au loin, à s'écarter, et même à s'égarer sur le

vaste océan : mouvement des flots, agitation des vents, orages, tempêtes, rien ne peut arrêter leur audace et leur confiance. Les navigateurs les ont rencontrés soit du côté des pôles, soit dans les autres zones ; par-tout ils les ont vus se jouer avec sécurité sur la mer, et braver ses fureurs.

Pourvus de longues ailes, munis de pieds palmés, les *Pétrels* ajoutent à l'aisance, à la légèreté du vol, la singulière faculté de marcher sur l'eau et même d'y courir, en frappant de leurs pieds avec une extrême vîtesse la surface des ondes. C'est de cette marche sur l'eau que vient le nom de *Pétrel*, formé de *peter* ou *peterril* que les matelots anglais ont imposé à ces oiseaux, en les voyant courir sur la mer, comme l'apôtre Saint Pierre y marchait.

GENRE 71.

ALBATROS, *DIOMEDEA*. *Bec* droit, comprimé sur les côtés : l'extrémité de la *Mandibule* supérieure recourbée en croc, celle de l'inférieure creusée en gouttière, et comme tronquée.

Narines ouvertes en forme de petits rouleaux ou étuis couchés vers la racine du bec, dans une rainure qui de chaque côté le sillonne dans toute sa longueur.

Langue petite, occupant la moitié de la longueur du bec.

Queue composée de . . . . pennes.

Jambes avancées vers le milieu du corps et hors de l'abdomen, plus courtes que le corps dont la position est horizontale ou oblique.

Pieds palmés, à trois Doigts antérieurs engagés dans une membrane entière, sans Doigt postérieur.

Obs. L'*Albatros* est le plus gros des Oiseaux d'eau, sans en excepter le *Cygne*. Sa très-forte corpulence lui a fait donner, par les navigateurs, le nom de *Mouton du cap*, parce qu'en effet il est presque de la grosseur d'un mouton. Il a près de trois pieds (974 m.) de longueur, et au moins dix pieds (3 mèt. 248 mill.) de vol ou d'envergure.

GENRE 72.

PÉLICAN, *PELELANUS*. *Bec* long, droit, aplati, horizontal dans les *Pélicans*, presque cylindrique dans les *Cormorans*, conique dans les *Fous*, crochu ou recourbé vers le bout, terminé par un onglet.

Narines placées dans un sillon situé sur les côtés du bec, peu apparentes ou presque invisibles dans le plus grand nombre des espèces classées dans ce genre.

Face nue ou dénuée de plumes, et seulement couverte d'une peau nue dans la plupart des espèces.

Poche membraneuse sous la gorge.

Queue composée de dix, douze, quatorze ou vingt pennes selon les espèces.

Jambes avancées vers le milieu du corps et hors de l'abdomen, plus courtes que le corps qui est dans une position horizontale ou oblique.

Pieds palmés, à quatre Doigts engagés dans une membrane entière.

* I. *Bec sans dentelures.*

Espèce 1. Le PÉLICAN Onocrotale, *Pelecanus Onocrotalus*, le corps blanc; une poche membraneuse en forme de sac sous la gorge; les grandes pennes des ailes noires; les pieds de couleur plombée.

Le Pélican. *Buffon*, tome 8, p. 282, pl. 25. Pl. enlum. n.° 87.

Cet Oiseau, sans être tout-à-fait étranger à nos contrées, y est pourtant assez rare. On le trouve dans les provinces méridionales qu'arrose le Danube, assez fréquemment sur les lacs de la Russie rouge et de la Lithuanie, dans le nord de l'Amérique jusqu'à la baie d'Hudson, et dans le Sud jusqu'aux terres Australes. En général le *Pélican* paraît appartenir spécialement aux climats plus chauds que froids. On le trouve également en Italie, dans l'Asie mineure, dans la Grèce et

dans plusieurs endroits de la mer Méditerranée, et en plus grand nombre dans les contrées méridionales du nouveau continent. Cet Oiseau, aussi vorace que grand dévastateur, engloutit dans une seule pèche autant de poissons qu'il en faudrait pour le repas de six hommes. Il avale aisément un poisson de sept à huit livres. En captivité, il mange les rats et d'autres petits animaux. La poche membraneuse qui pend au-dessous de la mandibule inférieure, peut contenir plus de vingt pintes de liquide (18 lit. 626 millilit.) Cet Oiseau place son nid au bord des eaux; il le pose à plate terre, et le garnit intérieurement d'herbes molles. La femelle pond cinq œufs de couleur blanchâtre, et semblables aux œufs de *Cygne*. Cet Oiseau paraît susceptible de quelque éducation; il n'a rien de farouche, et s'habitue volontiers avec l'homme. Le *Pélican* égale le *Cygne* en grosseur, mais ses ailes ont beaucoup plus d'envergure. Il a cinq pieds deux pouces neuf lignes (1 mèt. 698 mill.) de longueur, et onze pieds (3 mèt. 573 millim.) de vol ou d'envergure.

Esp. 2. Le PÉLICAN Cormoran, *Pelecanus Carbo*, tout le plumage d'un noir lustré de vert; le dessus de la tête orné de brins blancs pareils à des soies, formant une espèce de huppe; une peau nue sous le bec; la gorge blanche; la queue étagée, composée de quatorze pennes roides, arrondies; les pieds, les membranes et les ongles d'un beau noir.

Le Cormoran. *Buffon*, tome 8, p. 310, pl. 26. Pl. enlum. n.° 927.

On le trouve sur toutes les mers, dans les parages les plus éloignés, aux Philippines, à la nouvelle Hollande, et jusqu'à la nouvelle Zélande, au Sénégal, au Cap de Bonne-Espérance; et ce qu'il y a de singulier dans sa nature, c'est qu'il supporte également les chaleurs de ce dernier climat et les frimats de la Sibérie. Le *Cormoran* est d'une telle adresse à pêcher et d'une si grande voracité, que quand il se jette sur un étang il y fait plus de dégâts qu'une troupe entière d'autres oiseaux pêcheurs; heureusement il se tient presque toujours au bord de la mer. Il est rare de le trouver dans les contrées qui en sont éloignées. Il niche sur les arbres élevés; la femelle pond trois œufs, de la grosseur de ceux de l'*Oie*. Dans quelques pays, comme à la Chine, et autrefois en Angleterre, on a su mettre à profit le talent du *Cormoran* pour la pêche, et en faire pour ainsi dire un pêcheur domestique, en lui bouchant d'un anneau le bas du cou pour l'empêcher d'avaler sa proie, et l'accoutumant à revenir à son maître en rapportant le poisson qu'il tient dans son bec. La longueur totale de cet Oiseau est de plus de deux pieds et demi (812 millimètres).

Esp. 3. Le PÉLICAN petit Cormoran, *Pelecanus Graculus*, le corps noirâtre en dessus, brun

en dessous; la queue composée de douze pennes arrondies.

Le petit Cormoran ou le Nigaud. *Buffon*, t. 8, page 319.

Cette espèce, aussi répandue que la première, se trouve sur-tout dans les îles et les extrémités des continens austraux. On en voit en assez grand nombre sur les côtes d'Angleterre, d'Irlande, de Suède, de Norwége, d'Islande, de Hollande. Ce petit *Cormoran* a les mêmes habitudes naturelles que le grand, auquel il ressemble en général par la figure et les couleurs. Comme lui, le *Nigaud* niche sur les arbres; ses œufs sont longs et de couleur blanche. Il nage le corps plongé et la tête seule hors de l'eau; il évite le coup de fusil, en enfonçant la tête à l'instant qu'il voit le feu. La longueur totale de cet Oiseau est de deux pieds trois pouces (731 millimètres).

Esp. 4. Le PÉLICAN huppé, *Pelecanus cristatus*, le corps d'un vert luisant en dessus; le bec et les pieds d'une couleur obscure; le sommet de la tête orné d'une huppe.

On le trouve en Angleterre, en Norwége, en Islande, au Groënland. Il est un peu plus petit que le précédent.

* II. *Bec dentelé, légèrement recourbé à la pointe.*

Ongle du Doigt du milieu dentelé intérieurement.

Les FOUS.

Esp. 5. Le PÉLICAN Fou commun, *Pelecanus Sula*, le ventre blanc; tout le reste du plumage d'un cendré brun; la peau nue qui entoure les yeux, jaune, ainsi que la base du bec dont la pointe est brune; les pieds d'un jaune pâle.

Le Fou commun. *Buffon*, tome 8, page 368, pl. 29.

On le trouve aux Antilles, à la Caroline, à la nouvelle Espagne, sur les côtes du Brésil, aux îles Bahama, où l'on assure qu'il pond tous les mois de l'année deux ou trois œufs, ou quelquefois un seul, sur la roche toute nue. Sa chair est noire et sent le marécage. Cet Oiseau est d'une taille moyenne, entre celle du *Canard* et de l'*Oie;* sa longueur est de deux pieds cinq pouces (785 millimètres).

Esp. 6. Le PÉLICAN Fou blanc, *Pelecanus piscator*, le plumage blanc; les pennes des ailes et une partie de leurs couvertures, brunes; la peau nue qui entoure les yeux de couleur rouge, de même que le bec et les pieds; les pennes de la queue qui est étagée, taillées en forme de coin.

Le Fou blanc. *Buffon*, tome 8, page 371.

On le trouve aux mêmes lieux que le *Fou commun*. Il est de la grosseur du *Canard sauvage ;* il a deux pieds sept pouces (839 mill.) de longueur.

Esp. 7. Le PÉLICAN Fou de Bassan, *Pelecanus Bassanus*, le plumage blanc; les grandes pennes des ailes brunes ou noirâtres; la peau nue qui entoure les yeux d'un beau bleu, ainsi que le bec; les pennes de la queue qui est étagée, taillées en forme de coin; les pieds bruns.

Le Fou de Bassan. *Buffon*, tome 8, page 376. Pl. enlum. 278.

On le trouve à l'île de Bassan, aux îles de Féroé, à l'île d'Alise, et dans les autres îles Hébrides; il se montre encore en Islande, en Norwége, à la Caroline, à Terre-Neuve, il s'avance même jusqu'au Groënland. Il se nourrit de poissons, principalement de harengs, dont sa chair retient le goût. Il niche à l'île de Bassan, dans des trous de rochers, où il ne pond qu'un œuf. Il quitte le nord en automne, et passe l'hiver dans le midi. Cet Oiseau est de la grosseur de l'*Oie ;* sa longueur est de deux pieds onze pouces (947 mill.), et son envergure de cinq pieds trois pouces (1 mètre 705 millimètres).

GENRE 73.

ANHINGA, *PLOTUS*. *Bec* droit, effilé,

pointu, barbelé à la pointe par de petites dentelures rebroussées en arrière.

Les ouvertures des *Narines* en fente, placées à la base du bec.

Face et *Menton* nus ou dégarnis de plumes.

Queue composée de douze pennes.

Jambes avancées vers le milieu du corps et hors de l'abdomen, plus courtes que le corps dont la position est horizontale ou oblique.

Pieds palmés à quatre Doigts engagés dans une membrane entière.

Ongle du doigt intermédiaire dentelé sur le côté interne.

OBS. Le genre des *Anhingas* ne présente aucune espèce européenne. Ces oiseaux ont la tête petite, effilée, le cou grêle, excessivement alongé : au premier aspect, ils présentent l'apparence d'un serpent enté sur le corps d'un oiseau. On les trouve dans les pays les plus chauds et les plus abondamment arrosés des deux continens. Ils fréquentent les eaux douces, et se nourrissent spécialement de poissons qu'ils pêchent avec la plus grande dextérité, en étendant brusquement le cou, et lançant comme un dard leur bec aigu; ils le retirent ensuite pour les dévorer avec leurs doigts et leurs ongles. Quoique palmipèdes, ils se perchent sur les arbres, et ils y établissent leur nid. Leur peau est très-épaisse ; leur chair, ordinairement très-grasse, a un goût huileux désagréable.

GENRE 74.

PAILLE-EN-QUEUE, *PHAËTON.*

Bec en couteau, droit, pointu, légèrement dentelé par les bords : *Gorge* béante à la racine du bec.

Narines closes, alongées.

Queue composée de douze à quatorze pennes ; les deux pennes intermédiaires fort étroites, beaucoup plus longues que les latérales.

Jambes avancées vers le milieu du corps et hors de l'abdomen, plus courtes que le corps qui est dans une position horizontale ou oblique.

Pieds palmés à quatre Doigts engagés dans une membrane entière ; le doigt postérieur tourné en dedans.

Obs. Quoique l'apparition des *Pailles-en-Queue* soit regardée par les marins comme un signe de la proximité de quelque terre, il est certain qu'ils s'en éloignent quelquefois à des distances prodigieuses, et qu'ils se portent au large à plusieurs centaines de lieues. Indépendamment d'un vol puissant et très-rapide, ces oiseaux ont, pour fournir ces longues traites, la faculté de se reposer sur l'eau, et d'y trouver un point d'appui au moyen de leurs larges pieds entièrement

entièrement palmés. Ils se tiennent rarement à terre, et se posent sur la cime des rochers et sur les arbres les plus élevés. Les poissons volans sont leur principale nourriture, et c'est en rasant la surface de la mer qu'ils leur font la chasse. Parmi ces oiseaux, les uns placent leur nid dans les creux d'arbres, les autres recherchent les rochers les plus escarpés pour y faire leur ponte, et tous habitent de préférence les îles peu fréquentées et isolées au milieu des mers qui baignent les deux continens.

GENRE 75.

GRÈBE, *COLYMBUS*. *Bec* sans dentelures, effilé, droit, pointu.

Narines très-étroites, situées à la base du bec.

Queue très-courte ou nulle.

Jambes placées tout-à-fait à l'arrière près de l'anus, et cachées dans l'abdomen, plus courtes que le corps qui est dans une position perpendiculaire ou verticale.

Pieds très-aplatis par les côtés, palmés, à trois Doigts, dans les *Guillemots;* à quatre Doigts, dans les *Plongeons;* lobés, c'est-à-dire, garnis sur leurs parties latérales d'une membrane simple, dans les *Grèbes*.

Ongles courts, aplatis.

* I. *Pieds à trois Doigts antérieurs, engagés dans une membrane entière, sans doigt postérieur.*

Queue très-courte, composée de 12 à 14 pennes.

Les GUILLEMOTS.

Espèce 1. Le GRÈBE Guillemot, *Colymbus Troile*, tout le devant du corps d'un blanc de neige; la tête, le cou, le dos et les ailes d'un cendré brun ou noir enfumé; les plumes secondaires des ailes blanches à la pointe; le bec, les pieds, les doigts et les membranes noirs.

Le Guillemot. *Buffon*, tome 9, p. 350, pl. 25. Pl. enlum. n.° 903, fig. 1.

On le trouve sur les côtes de l'Ecosse, de la Norwége, de l'Islande et des îles Féroé; il descend pendant l'hiver sur les côtes d'Angleterre. Il niche sur les rebords saillans des rochers; chaque couvée n'est que d'un œuf, gros comme celui d'une *Oie*, verdâtre et varié de taches irrégulières noirâtres. Il est fort pointu par un bout, et très-gros pour la grandeur de l'oiseau qui est à peu près celle du *Canard*, et dont la longueur est de dix-sept pouces (460 mill.)

Esp. 2. Le GRÈBE petit Guillemot, *Colymbus Grylle*, la tête, le dessus du corps, la gorge et le cou noirâtres, de même que les petites couvertures supérieures des ailes et de la queue; le reste du devant du corps, les grandes couver-

tures des ailes, blancs, les pennes d'un brun noirâtre; le bec noir; les pieds et les doigts d'un rouge sombre; les membranes noirâtres.

Le petit Guillemot, improprement nommé Colombe de Groënland. *Buffon*, tome 9, p. 354. Pl. enlum. n.° 917, la femelle.

Gmelin cite cette espèce de *Buffon*, sous le nom d'*Alca Alce*, et de *Colymbus Grylle*, ce qui fait un double emploi de synonymie.

On trouve ce *Guillemot* au Groënland, sur les côtes du pays de Galles et d'Ecosse, ainsi qu'en Suède et au Spitzberg. Il établit son nid dans des crevasses de rochers peu élevés. La ponte est de deux œufs, aussi gros que ceux de poule, blanchâtres et marbrés d'un grand nombre de taches noires et grises. Cet Oiseau est de la grosseur d'un *Pigeon;* sa longueur est de neuf pouces (244 millimètres).

* II. *Pieds à quatre Doigts, les trois antérieurs engagés dans une membrane entière.*

Queue très-courte, composée de vingt pennes.

Les PLONGEONS.

Esp. 3. Le GRÈBE grand Plongeon, *Colymbus Immer*, la gorge, la poitrine et le dessous du corps d'un blanc pur; le dos, le dessus du corps ondés de gris-blanc sur gris-brun, avec un même brun nué et pointillé de blanchâtre sur le dessus

de la tête et du cou qui de plus est orné vers le bas d'un demi-collier teint des mêmes couleurs; le bec d'un cendré brun; les pieds, les doigts, les membranes et les ongles noirâtres.

Le grand Plongeon. *Buffon*, tome 8, p. 251. Pl. enlum. n.° 914.

On le trouve sur les lacs de Suisse, et sur celui de Constance. Il est presque de la grandeur et de la taille de l'*Oie*. Il a deux pieds sept pouces (839 millim.) de longueur. Cet Oiseau, comme tous les *Plongeons* et les *Grèbes*, parcourt librement et en tout sens les espaces dans l'eau; il y trouve sa subsistance, un abri, un asile. Il établit son nid au milieu des roseaux et des laiches, et le place sur l'eau.

Esp. 4. Le GRÈBE petit Plongeon, *Colymbus stellatus*, tout le devant du corps blanc; le dos, le dessus du cou et de la tête d'un cendré noirâtre, tout parsemé de petites gouttes blanches.

Le petit Plongeon. *Buffon*, t. 8, p. 254, pl. 21. Pl. enlum. n.° 992, sous la dénomination de *Plongeon*.

On le trouve sur les étangs de France; sur la Tamise, en Angleterre. Il se nourrit principalement de sardines, et pond dans l'herbe, sur le bord des lacs, deux œufs ovales de la grosseur de ceux de l'*Oie*. Ses habitudes sont les mêmes que celles du *grand Plongeon*, mais ses dimensions sont bien moindres. Il a tout au plus un

pied neuf pouces (568 millim.) de longueur, et deux pieds et demi (812 millim.) d'envergure.

Esp. 5. Le GRÈBE Imbrim, *Colymbus glacialis*, la tête, le cou et tout le dessus du corps noirs, avec des reflets violets sur la tête, et verts sur le cou; tout le dessous du corps d'un beau blanc; le cou entouré d'un collier formé par de petites raies longitudinales alternativement noires et blanches; le manteau tout parsemé de mouchetures blanches; le bec noir, d'un blanc pâle à la pointe; les pieds noirâtres.

L'Imbrim ou grand Plongeon de la mer du Nord. *Buffon*, t. 8, p. 258, pl. 22. Pl. enlum. n.° 952.

Cet Oiseau est répandu dans le nord des deux continens. Dans l'ancien, il s'avance quelquefois jusque sur les côtes d'Angleterre, dans les hivers rigoureux; mais en tout autre temps sa retraite ordinaire est aux Arcades, aux îles Féroé, sur les côtes d'Islande, et vers le Groënland. Dans le nouveau, il passe la mauvaise saison dans les États-Unis. C'est la plus grande espèce de ce genre. Il est de la grosseur d'une *Oie;* sa longueur est de trois pieds (974 millim.), et son vol de quatre pieds (1 mètre 299 millim.) Il vole rarement, mais son vol est élevé; il habite également la mer et les eaux douces, plonge avec facilité, et pêche avec beaucoup d'adresse. Il construit son nid de mousses et d'herbes, sur les

bords solitaires des grands lacs; la ponte est de deux œufs fort gros et d'un brun clair. Les naturels se font avec sa peau une sorte de vêtement.

Esp. 6. Le GRÈBE Plongeon Lumme, *Colymbus arcticus*, le dos noir, parsemé de petits carrés blancs; le dessous du corps blanc; la gorge noire, ainsi que le devant de la tête dont le dessus est couvert de plumes grises; le haut du cou garni de semblables plumes grises, et paré en devant d'une longue pièce nuée de noir, changeant en violet et en vert; les pennes des ailes noires, ainsi que la queue et les pieds.

Le Lumme ou petit Plongeon de la mer du Nord. *Buffon*, tome 8, page 261. Pl. enlumin. n.° 308, la femelle, sous la dénomination de *Plongeon à gorge rouge de Sibérie.*

On le trouve sur les côtes de la Baltique, dans les lacs de la Suède, sur les côtes de Norwége, d'Islande et du Groënland. Il les fréquente pendant tout l'été, et y fait ses petits qu'il élève avec des soins et une sollicitude singulière. La ponte n'est que de deux œufs. Cet Oiseau est de la taille du *Canard commun;* sa longueur totale est de deux pieds (650 millim.) Les Lapons se font des bonnets d'hiver de sa peau. *Lumme* ou *Loom* en Lapon, veut dire boiteux, et ce nom peint la démarche chancelante de cet oiseau.

* III. *Pieds à quatre Doigts : les trois antérieurs garnis sur leurs parties latérales d'une large membrane simple.*

Tarses très-aplatis par les côtés, garnis dans leur partie postérieure d'écailles qui forment une double dentelure semblable à celle d'une scie.

Queue nulle.

* 1. *Grandes espèces : les* GRÈBES.

Esp. 7. Le GRÈBE commun, *Colymbus urinator,* tout le dessus du corps d'un brun sombre lustré; tout le devant d'un très-beau blanc argenté; une espace entre le bec et l'œil dénué de plumes, de couleur rouge; le bec brun en dessus, rougeâtre sur les côtés et en dessous; les pieds, les doigts, les membranes rougeâtres; les ongles bruns, larges et plats.

Le Grèbe. *Buffon*, tome 8, p. 227. Pl. enlum. n.° 941.

Cette espèce se trouve sur les lacs de Suisse, et particulièrement sur celui de Genève, sur celui de Nantua, sur certains étangs de Bourgogne et de Lorraine. Ce *Grèbe* est le plus connu. Il est un peu plus gros que la *Foulque;* sa longueur est d'un pied neuf à dix pouces (568 à 595 mill.) Il construit son nid sur les grands étangs, avec des roseaux et des joncs entrelacés ; ce nid est à demi plongé, et comme flottant sur l'eau qui

cependant ne peut l'emporter, car il est affermi et arrêté contre les roseaux. La ponte est ordinairement de deux, et rarement de plus de trois œufs.

Esp. 8. Le GRÈBE obscur, *Colymbus obscurus*, le sommet de la tête d'un noir verdâtre; une petite tache blanche entre la mandibule supérieure et l'œil; l'espace nu entre celui-ci et le bec, d'un rouge foncé; le dessus du corps d'un brun noirâtre; les côtés de la tête et le dessous du corps d'un beau blanc, avec quelques taches noirâtres sur le bas-ventre; les pieds et les membranes d'un vert obscur; les ongles bruns.

Cette espèce habite nos mers, et se retrouve dans le nord de l'Amérique. On la voit pendant l'hiver dans les environs de New-Yorck. Elle est plus petite que le *Grèbe commun;* elle a un pied (325 millim.) de longueur.

Esp. 9. Le GRÈBE huppé, *Colymbus auritus*, le sommet de la tête orné de longues plumes qui se séparent en deux touffes et forment une petite huppe sur chaque côté de l'occiput; le devant du cou marqué de taches d'un brun marron; le dessus du corps d'un brun noirâtre; le dessous d'un blanc argenté; les pieds d'un brun olivâtre; le bec et les ongles noirâtres.

Le Grèbe huppé. *Buffon*, tome 8, page 233.

Cette espèce se trouve également en mer et

sur les lacs, dans la Méditerranée comme sur nos côtes de l'Océan; elle se retrouve en Sibérie et dans l'Amérique septentrionale. Cet Oiseau se nourrit de poissons, et il détruit beaucoup de jeunes merlans et de frai d'esturgeons.

Esp. 10. Le GRÈBE cornu, *Colymbus cristatus*, le sommet de la tête garni de plumes qui s'alongent un peu en arrière, et qui forment une espèce de huppe comme divisée en deux cornes; une sorte de crinière coupée en rond autour du cou, formée par des plumes alongées, rousses à la racine, noires à la pointe; le dessus du corps d'un brun noirâtre, avec un peu de blanc sur les ailes; tout le devant du corps d'un beau blanc argenté; les flancs roux.

Le Grèbe cornu. *Buffon*, t. 8, p. 235, pl. 19. Pl. enlum. n.° 400. Voyez l'*Art d'empailler les Oiseaux*, pl. III.

Cette espèce est fort répandue; on la trouve en France, en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, et même en Amérique. Elle se nourrit de petits poissons, quelquefois de végétaux; elle fait son nid dans les roseaux, le pose de manière qu'il flotte sur l'eau, et le construit avec diverses plantes, le ményanthe, le nénuphar, l'hottone, etc. La femelle y dépose quatre œufs blancs, de la grosseur de ceux de pigeon. Cet Oiseau est un peu plus grand que le *Grèbe commun*. Sa longueur totale est de dix-huit pouces

(487 millim.), et son vol de deux pieds deux pouces neuf lignes (724 millimètres).

Esp. 11. Le petit GRÈBE cornu, *Colymbus cornutus*, la tête ornée de deux pinceaux de plumes qui, partant de derrière les yeux, forment deux espèces de cornes d'un roux orangé; le devant du cou et les flancs de cette même couleur; le haut du cou et la gorge garnis de plumes renflées, mais non tranchées ni coupées en crinière, d'un brun teint de verdâtre de même que le dessus de la tête; le manteau brun, le plastron d'un blanc argenté.

Le petit Grèbe cornu. *Buffon*, tome 8, p. 237. Pl. enlum. n.° 404, fig. 2, sous le nom de *Grèbe de l'Esclavonie.*

Cette espèce est connue dans la plupart des contrées de l'Europe, soit maritimes, soit méditerranées. Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, à la baie d'Hudson. Elle place son nid à flot sur l'eau, dans les anses. La ponte est de quatre ou cinq œufs. Ce *Grèbe* a un pied (325 millim.) de longueur, et un pied huit pouces (541 mill.) de vol ou d'envergure.

Esp. 12. Le GRÈBE à joues grises, *Colymbus rubricollis*, le devant du cou roux; le manteau d'un brun noir de même que les ailes dont les pennes secondaires sont blanches; la gorge marquée de quelques stries brunes; les flancs ferru-

gineux; le ventre blanc; le bec noir; l'iris fauve; les pieds noirâtres.

Le Grèbe à joues grises ou le Jougris. *Buffon*, t. 8, p. 241. Pl. enlum. n.° 931.

On trouve cette espèce dans plusieurs contrées de l'Europe.

* 2. *Petites espèces : les* CASTAGNEUX.

Esp. 13. Le GRÈBE Castagneux, *Colymbus minor*, le dessus de la tête et du corps d'un brun châtain ou couleur de marron; la poitrine et le ventre d'un blanc argenté; deux petits pinceaux de duvet placés au-dessus du croupion, tiennent lieu de queue; le bec brun en dessus, rougeâtre en dessous; les pieds verdâtres.

Le Castagneux. *Buffon*, tome 8, p. 244, pl. 20. Pl. enlum. n.° 905.

On le trouve sur les eaux douces en Europe, et dans l'Amérique septentrionale; il habite également les mers. Il se nourrit d'insectes, de plantes aquatiques, de petites écrevisses et de menus poissons, de chevrettes, d'éperlans. Il établit son nid sur l'eau, et le construit avec des graminées et des tiges de plantes. La ponte est de cinq à six œufs. Ce *Grèbe* est un des plus petits oiseaux navigateurs, et beaucoup moins grand que les autres. Sa longueur est de neuf pouces (244 millim.) Le brun châtain ou marron sur le dos a fait donner à cet oiseau le nom de *Castagneux*.

GENRE 76.

MOUETTE, *LARUS*. *Bec* sans dentelures, fort, droit, tranchant, alongé, aplati par les côtés, avec la pointe renforcée et recourbée en croc : *Mandibule* inférieure bossuée, ou présentant un angle saillant près de la pointe.

Narines très-étroites, oblongues, élargies antérieurement, situées sur le milieu du bec.

Langue pointue.

Queue composée de douze pennes.

Jambes placées vers le milieu du corps, et hors de l'abdomen, plus courtes que le corps dont la position est horizontale ou oblique, dénuées de plumes au-dessus des genoux.

Pieds palmés à quatre Doigts ; les trois antérieurs engagés dans une membrane entière, ou par une palme pleine ; le postérieur dégagé, mais très-petit.

* I. *Grandes espèces : les* GOÉLANDS.

Espèce 1. La MOUETTE Goéland à manteau noir, *Larus marinus*, tout le corps blanc ; le dos couvert d'un grand manteau noir ou noirâtre ardoisé ; le bec jaunâtre, avec une tache

rouge à l'angle saillant de la mandibule inférieure ; la paupière d'un jaune aurore ; les pieds et leurs membranes d'une couleur de chair blanchâtre.

Le Goéland à manteau noir. *Buffon*, tome 8, p. 405, pl. 31. Pl. enlum. n.° 990, sous la dénomination de *Noir-Manteau.*

On le trouve au Groënland, au Cap de Bonne-Espérance, à la nouvelle Hollande, dans l'Amérique. Il est de la taille de l'*Oie.* Il a deux pieds et demi (812 millim.) de longueur. Il se nourrit de poissons. La femelle pond sur les rochers les plus élevés, trois œufs obtus aux deux bouts, de couleur olivâtre foncé, noirs vers le gros bout, et marqués de quelques taches obscures. La chair des jeunes est bonne à manger. Les Groënlandais et les Esquimaux emploient la peau de cet oiseau pour se faire des vêtemens.

Esp. 2. La MOUETTE Goéland à manteau gris, *Larus glaucus*, le corps blanc ; le dos couvert d'un manteau gris cendré ; les échancrures des grandes pennes des ailes noires ; le bec presque noirâtre dans les jeunes, d'un jaune pâle dans les adultes, et d'un beau jaune orangé dans les vieux ; une tache rouge au renflement de la mandibule inférieure ; l'iris jaune ; les pieds de couleur de chair livide.

Le Goéland à manteau gris. *Buffon*, tome 8, p. 406, pl. 32. Pl. enlum. n.° 253, sous le nom de *Goéland cendré.*

Il habite les mers d'Europe; il fréquente en automne et pendant une partie de l'hiver, nos côtes septentrionales. Il est plus grand que le *Bourgmestre*, et il a près de vingt pouces (541 millim.) de longueur. Il se nourrit de poissons, de cadavres de baleines, de la fiente des morses. Il fait son nid sur les lieux élevés.

Esp. 3. La MOUETTE Goéland brun, *Larus Catarractes*, tout le corps d'un brun sombre uniforme, à l'exception du ventre qui est rayé transversalement de brun sur fond gris; les grandes pennes des ailes noires; toutes les pennes de la queue d'une longueur à peu près égale; le bec et les pieds noirs; l'iris de couleur noisette.

Le Goéland brun. *Buffon*, tome 8, page 408.

On le trouve sur les plus vastes mers, et l'espèce en paraît également établie sous les latitudes élevées du côté des deux pôles; elle est commune aux îles de Féroé et vers les côtes de l'Ecosse; elle semble être encore plus répandue dans les plages de l'Océan austral. Ce *Goéland* a l'air d'un oiseau de rapine et de carnage, et tel est en effet la physionomie basse et cruelle de tous ceux de la race sanguinaire des *Goélands*. Il poursuit avec acharnement tous les oiseaux aquatiques, pour leur faire rendre ou rejeter le poisson qu'ils ont pris. Il fond avec tant de rapidité sur les poissons que les pêcheurs attachent sur une planche pour l'attirer, qu'il s'y casse la

tête. Il a un pied huit pouces (541 millim.) de longueur, et trois pieds dix pouces six lignes (1 mètre 258 millim.) de vol ou d'envergure.

Esp. 4. La MOUETTE Goéland varié, *Larus nævius*, le corps blanc, haché et moucheté de gris brun; les grandes pennes de l'aile noirâtres au sommet; le bec noir; l'iris gris; les pieds blanchâtres dans les uns, couleur de chair dans d'autres.

Le Goéland varié ou le Grisard. *Buffon*, t. 8, p. 413, pl. 23. Pl. enlum. n.° 266.

On le trouve plus communément sur l'Océan que sur la Méditerranée. On le rencontre en approchant du Groënland; il suit constamment les vaisseaux qui vont à la pêche de la baleine, jusqu'au milieu des glaces. Lorsqu'une baleine est morte, et que son cadavre surnage, ces oiseaux se jettent dessus par milliers, et en enlèvent de tous côtés des lambeaux. Ce *Goéland* est de la plus grande espèce; il a vingt-un pouces (568 mill.) de longueur, et cinq pieds (1 mètre 624 millim.) de vol ou d'envergure.

Esp. 5. La MOUETTE Goéland à manteau gris-brun, *Larus fuscus*, le corps blanc; le dos couvert d'un manteau gris-brun; les pennes des ailes terminées les unes de blanc, les autres de noir; la paupière bordée de rouge ou de jaune; le bec de cette dernière couleur, avec l'angle inférieur fort saillant et d'un rouge vif.

Le Goéland à manteau gris-brun ou le Bourgmestre. *Buffon*, tome 8, page 418.

On le trouve en Europe, et au nord de l'Amérique et de l'Asie. L'hiver il voyage vers le Midi, et on le rencontre alors sur la mer Noire, la mer Caspienne, à la Jamaïque, et dans les îles voisines des côtes de la Caroline méridionale. Il se nourrit de poissons, et suit de préférence les troupes de harengs dont il annonce le passage aux pêcheurs. La femelle pond trois œufs blanchâtres, parsemés de quelques taches noirâtres, et aussi gros que des œufs de poule. Ce *Goéland* est de la grosseur et de la taille du *Goéland à manteau noir;* il a un pied neuf pouces cinq lignes (579 millim.) de longueur.

* II. *Petites espèces : les* MOUETTES.

Esp. 6. La MOUETTE blanche, *Larus eburneas*, tout le plumage d'un blanc de neige; le tour des yeux couleur de safran; le bec et les pieds de couleur plombée; les ongles noirs.

La Mouette blanche. *Buffon*, tome 8, p. 422. Pl. enlum. n.° 994, sous le nom de *Goéland blanc du Spitzberg*.

Elle habite les mers glaciales, et fréquente les îles situées entre l'Amérique et l'Asie; on la retrouve encore sur les côtes occidentales et orientales de l'Amérique septentrionale. Elle s'avance dans les pays tempérés, d'un côté jusqu'à la nouvelle Ecosse, et de l'autre jusqu'à la baie de Nootka.

Nootka. Elle quitte les côtes pendant l'été, et va habiter les petites îles ou lacs de l'intérieur des terres, où elle place son nid à terre et le fait d'herbes sèches. La ponte est de quatre œufs blancs. Sa longueur est de quinze pouces (406 millimètres).

Esp. 7. La MOUETTE à trois doigts, *Larus tridactylus*, le corps en devant, d'un beau blanc; le dos gris; un demi-collier gris sur le dessus du cou; des taches de noir et de blanc mélangées sur les couvertures des ailes; le doigt de derrière presque nul.

La Mouette tachetée ou le Kutgeghef. *Buffon*, tome 8, page 424. Pl. enlum. n.° 387.

On la trouve dans la mer du Nord, sur les côtes d'Angleterre, d'Ecosse, au Spitzberg, en Grèce, dans la mer d'Espagne. Elle est de la taille d'une *Tourterelle;* elle a quinze pouces (406 millim.) de longueur, et deux pieds neuf pouces six lignes (906 millim.) de vol ou d'envergure. Elle vole et nage avec beaucoup de vîtesse. Elle niche dans les rochers sur les bords de la mer. La femelle pond deux œufs, d'un vert cendré, tachés de brun. Les Groënlandais se nourrissent des œufs et de la chair de cet oiseau; ils emploient aussi sa peau pour se faire des vêtemens.

Esp. 8. La MOUETTE blanchâtre, *Larus canus*, le corps d'un blanc de neige; le dos d'un

cendré clair; plusieurs pennes des ailes échancrées de noir; le bec et les pieds de couleur bleuâtre.

La grande Mouette cendrée ou Mouette à pieds bleus. *Buffon*, tome 8, p. 428. Pl. enlum. n.° 977.

On la trouve sur les côtes de France et d'Angleterre. Elle est de la grandeur d'un *Pigeon*. Elle se nourrit de vers, de larves d'insectes, de poissons, et niche dans les rochers et sur les écueils. La ponte est de deux œufs, de couleur olivâtre foncé, tachés de rouge.

Esp. 9. La MOUETTE cendrée, *Larus cinerarius*, tout le corps d'un blanc de neige; une petite mouche noire au côté du cou, derrière l'œil; le dos d'un cendré clair et bleuâtre; les grandes pennes des ailes offrant des échancrures noires, tachetées de blanc; le bec d'un rouge très-foncé; les pieds d'un rouge orangé.

La petite Mouette cendrée. *Buffon*, tome 8, page 430. Pl. enlum. n.° 969, sous la dénomination de *petit Goéland*.

On la trouve sur les mers d'Europe. Elle est de la grandeur d'un gros *Pigeon*, mais avec beaucoup moins d'épaisseur de corps. Elle a treize pouces neuf lignes (372 millim.) de longueur. Elle se nourrit d'insectes, de scarabées, de mouches, de vermisseaux, de sangsues, de petits lézards et d'autres reptiles. Cette espèce et la

Mouette rieuse, sont les deux plus petites de la famille. Elles sont fort criardes, et sur les côtes de la Picardie on les appelle *petites Miaulles*.

Esp. 10. La MOUETTE rieuse, *Larus ridibundus*, le corps blanc; la tête couverte d'une calotte noire, (dans le mâle); le dos couvert d'un manteau cendré bleuâtre; les grandes pennes des ailes noires; le bec et les pieds rouges.

La Mouette rieuse. *Buffon*, tome 8, page 433. Pl. enlum. n.° 970.

On la trouve principalement en Angleterre, et sur les mers des deux continens; elle abonde sur-tout dans les contrées du Nord. Le cri de cette *Mouette* a quelque ressemblance avec un éclat de rire, d'où lui vient son nom de rieuse. Elle paraît un peu plus grande qu'un *Pigeon*; elle a quinze pouces neuf lignes (426 millim.) de longueur. C'est un oiseau fort criard. La femelle pond sur une espèce de mousse blanchâtre six œufs, à peu près de la couleur de cette mousse, c'est-à-dire, d'un blanc sale ou verdâtre, piquetés de noir, fort pointus par un bout, et de la grosseur des œufs de Pigeons. Les jeunes sont bons à manger.

Esp. 11. La MOUETTE d'hiver, *Larus hybernus*, le corps blanc; le sommet et le derrière de la tête tachetés; le dos cendré; la première penne des ailes noire; la queue marquée vers la pointe d'une bande noire.

La Mouette d'hiver. *Buffon*, tome 8, p. 437.

On la trouve en Angleterre pendant l'hiver, dans l'intérieur des terres. Elle se nourrit de vers de terre, de grenouilles, etc. Les restes à demi digérés que ces Oiseaux rejettent par le bec, forment cette matière gélatineuse connue sous le nom de *star-shot* ou *star-gelly*. Cet Oiseau a seize pouces dix lignes (455 mill.) de longueur.

Obs. Buffon soupçonne que cette *Mouette* est un jeune de l'espèce de la *Mouette tachetée*.

* III. *Le bout de la Mandibule supérieure orné d'un onglet ou crochet.*

Les LABBES *ou* STERCORAIRES.

Esp. 12. La MOUETTE Labbe, *Larus crepidatus*, le corps d'un cendré brun, ondé de grisâtre plus clair sous le corps; le ventre quelquefois blanc; les deux pennes intermédiaires de la queue plus longues, mais sans néanmoins excéder les autres de beaucoup.

Le Labbe ou le Stercoraire. *Buffon*, tome 8, p. 441, pl. 34. Pl. enlum. n.° 991.

On le trouve sur les mers de l'Amérique et de l'Europe septentrionale, et même sur l'Océan atlantique. Il est moins commun que le précédent. Il a un pied cinq pouces (460 millim.) de longueur. Il se nourrit de petits poissons cuits ou crus, et d'autres alimens que les pêcheurs lui

jettent. Il prend même des harengs dans leurs barques, et s'ils sont salés, il les lave avant de les avaler. Les pêcheurs ménagent cet Oiseau, parce qu'il est pour eux l'annonce et le signe presque certain de la présence du hareng; et en effet, lorsque le *Labbe* ne paraît pas, la pêche est peu abondante. Ce *Labbe* attaque les *Mouettes* qui crient dès qu'il paraît; mais il fond sur elle, les atteint, se pose sur leur dos, et leur donnant deux ou trois coups, les force à rendre par le bec le poisson qu'elles ont dans l'estomac, qu'il avale à l'instant. Il construit son nid avec des graminées. La ponte est de deux œufs d'une couleur ferrugineuse pâle, tachés de noir.

Esp. 13. LA MOUETTE Labbe à longue queue, *Larus parasiticus*, la tête ornée d'une calotte noire; le cou blanc; tout le reste du plumage gris; les deux pennes intermédiaires de la queue prolongées en deux brins détachés et divergens, quelquefois de couleur noire.

Le Labbe à longue queue. *Buffon*, tome 8, page 445. Pl. enlum. n.° 762, sous la dénomination du *Stercoraire à longue queue de Sibérie.*

On le trouve en Sibérie, en Norwége, en Angleterre, en Suède, et même à la baie d'Hudson. Il nage rarement et vole avec lenteur, à moins qu'il ne poursuive des *Mouettes* pour les forcer à vomir ou rejeter par le bec le poisson qu'elles ont pris, et qu'il avale aussitôt. Il construit son

nid avec des graminées et des mousses, dans un endroit marécageux. La femelle pond deux œufs cendrés, tachetés de noir, de la grosseur des œufs de poule.

GENRE 77.

HIRONDELLE DE MER, *STERNA*.

Bec droit, effilé en pointe, lisse, sans dentelures, aplati par les côtés : *Mandibules* d'égale longueur.

Narines très-étroites, situées à la base du bec.

Langue petite, pointue.

Queue fourchue, composée de douze pennes.

Ailes très-longues.

Corps revêtu d'un duvet fourni, très-serré.

Jambes avancées vers le milieu du corps, et hors de l'abdomen, plus courtes que le corps qui est dans une position horizontale ou oblique, et dénuées de plumes au-dessus des genoux.

Pieds demi-palmés, à quatre Doigts; trois antérieurs, engagés dans une membrane qui ne s'étend que jusqu'à la seconde phalange ou articulation; un postérieur dégagé.

Espèce 1. L'HIRONDELLE DE MER Pierre-Garrin, *Sterna Hirundo*, tout le devant du corps d'un beau blanc; une calotte noire sur la tête; le dos couvert d'un manteau gris; les pennes des ailes grises; le bec et les pieds rouges; les deux pennes extérieures de la queue tranchées par deux couleurs blanches et noires.

Le Pierre-Garrin ou la grande Hirondelle de mer de nos côtes. *Buffon*, t. 8, p. 331, pl. 27. Pl. enlum. n.° 987, sous la dénomination d'*Hirondelle de mer.*

On la trouve sur les côtes maritimes de France, d'Angleterre; elle remonte dans les terres en suivant les grandes rivières, et s'arrête sur les lacs et les grands étangs. Elle a environ 16 pouces (433 millim.) de longueur. Ces *Hirondelles* s'apparient dès leur arrivée, dans les premiers jours de mai. Chaque femelle dépose dans un petit creux, sur le sable nu, deux ou trois œufs gros, de différentes couleurs, les uns bruns, d'autres gris, et d'autres presque verdâtres. Cette espèce arrive en France au printemps, et part vers la mi-août.

Esp. 2. L'HIRONDELLE DE MER petite, *Sterna minuta*, tout le devant du corps d'un beau blanc; le dos gris; la tête noire; le front et les sourcils blancs; le bec et les pieds jaunes ou rouges.

La petite Hirondelle de mer. *Buffon*, tome 8, page 337. Pl. enlum. n.° 996.

On la trouve sur les côtes des mers d'Europe, dans l'Asie et dans l'Amérique méridionale. Elle ressemble beaucoup au *Pierre-garrin*. Elle n'est guère plus grosse que l'*Alouette de mer*. Elle a huit pouces neuf lignes (237 millim.) de longueur, un pied six pouces et demi (500 millim.) de vol. C'est un oiseau criard, vagabond, qui ne refuse cependant pas de vivre en captivité lorsqu'il se trouve pris à l'embûche que les pêcheurs lui dressent sur l'eau, en faisant flotter une croix de bois au milieu de laquelle ils attachent un petit poisson pour amorce, avec des gluaux fichés aux quatre coins, entre lesquels l'oiseau, tombant sur sa proie, empêtre ses ailes.

Esp. 3. L'HIRONDELLE DE MER Guifette, *Sterna nævia*, le plumage blanc sous le corps, assez agréablement varié de noir derrière la tête, de brun nué de roussâtre sur le dos, et d'un joli gris frangé de blanchâtre sur les ailes; la queue d'un cendré clair; le bec brun noirâtre; les pieds d'un gris verdâtre.

La Guifette. *Buffon*, tome 8, page 339. Pl. enlum. n.° 924.

On la trouve sur les côtes des mers de l'Europe; elle est très-commune sur les côtes de Picardie. Cet Oiseau se nourrit de mouches et d'autres insectes volans qu'il saisit en l'air, et

de ceux qu'il va prendre dans l'eau. Il établit son nid dans les marais, dans un touffe d'herbe ou de mousse, sur quelque mott isolée, au milieu de l'eau ou sur ses bords. Il le construit avec quelques brins d'herbe sèche. La femelle y dépose trois œufs, qu'elle couve constamment pendant dix-sept jours. Cet Oiseau a dix pouces six lignes (284 millim.) de longueur.

Esp. 4. L'HIRONDELLE DE MER Guifette noire, *Sterna fissipes*, la tête, le cou et le corps d'une teinte obscure de cendre très-foncé; les ailes d'un joli gris; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue blancs; les pieds d'un rouge obscur; une tache blanche sur la gorge, dans le mâle.

L'Hirondelle de mer appelée Guifette noire ou l'Épouvantail. *Buffon*, tome , page 341. Pl. enlum. n.° 333.

On la trouve dans les lieux matimes de l'Europe et du nord de l'Amérique, insi que dans les lacs salés de la Sibérie et de l'Tartarie. Cet Oiseau, qui est très-gai, vole sans cesse, et fait comme les autres *Hirondelles de mer*, mille tours et retours dans les airs. Il niche, comme les autres *Guifettes*, sur les roseaux dans les marais. La femelle pond trois ou quatre œufs d'un vert sale avec des taches noirâtres, qui forment une zone vers le milieu. Il chasse de même aux insectes ailés, et leur ressemble encore par toutes les

allures. Sa longueu totale est de neuf pouces trois lignes (250 millimtres).

Obs. La famille es *Hirondelles de mer* est répandue dans les deu continens, au nord, au midi, et dans les parties iermédiaires ; on la retrouve aux terres australes, et ans les îles de la mer Pacifique.

Esp. 5. L'HIRONDELLE DE MER à tête noire, *Sterna nigr*, le ventre blanc ; le dos gris ; la tête, la gorge le cou et le haut de la poitrine d'un beau noir ; l yeux entourés de plumes d'un gris blanc ; le b noir ; les pieds et les doigts d'un rouge obsc ; les ongles noirâtres.

L'Hirondelle e mer à tête noire ou Gachet. *Buffon*, tome 8 page 342.

Cet Oiseau, ont l'espèce ne paraît pas fort commune sur s côtes, se retrouve sur celles de l'Amérique. a femelle pond sur la roche un ou deux œufs s-gros pour sa taille, et marbrés de taches d'unourpre sombre sur un fond blanchâtre. Cette *irondelle de mer* a neuf pouces neuf lignes (4 millim.) de longueur.

GENRE 78.

BEC-EN-CISEAUX, *RYNCHOPS. Bec* droit, sans detelures, aplati par les côtés : *Mandibule* irrieure alongée, tronquée, creusée en gttière, relevée de deux bords

tranchans, recevant la *Mandibule* supérieure qui est taillée en lame, et la dépassant de beaucoup.

Ouverture des *Narines* très-étroite.

Ailes fort longues.

Queue fourchue, composée de douze pennes.

Jambes avancées vers le milieu du corps, et hors de l'abdomen, plus courtes que le corps, qui est dans une position horizontale ou oblique.

Pieds palmés, à quatre Doigts; trois antérieurs engagés dans une membrane entière: un postérieur dégagé, petit.

Obs. Ces Oiseaux, singuliers par la structure de leur bec qui imite véritablement des Ciseaux, ont cependant beaucoup d'analogie avec les *Mouettes*, par leurs mœurs, leur genre de vie, leur nourriture, leur queue fourchue plus courte que leurs ailes; par leurs narines linéaires, par leur doigt postérieur très-court. Ils fréquentent les côtes de l'Amérique depuis la Caroline jusqu'à la Guiane, et nichent sur les écueils qui avoisinent les côtes.

Fin du troisième Ordre.

ANALYSE
DU SYSTÈME DE LINNÉ
SUR LES OISEAUX.

ORDRE IV.

ÉCHASSIERS ou OISEAUX DE RIVAGE.

CARACTÈRES DES OISEAUX DE CET ORDRE.

LE *Bec* des Oiseaux de l'Ordre des ÉCHASSIERS est presque cylindrique : on peut le comparer à une *sonde*.

Les *Pieds* ordinairement très-longs, et les *Cuisses* à moitié dégarnies de plumes, leur donnent la facilité de parcourir la vase des rivages.

Le *Corps* aplati sur les côtés ou comprimé latéralement, est revêtu d'une peau très-mince. La *Queue* est courte. En général leur chair est savoureuse.

Ces Oiseaux cherchent leur *nourriture* dans les

marais, se contentant le plus souvent des insectes et de leurs larves.

La plupart des espèces établissent leurs *Nids* sur la terre. Leurs noces ou unions varient selon les genres; on en trouve de monogames et de polygames.

OBSERVATION. A côté des *Oiseaux navigateurs* et à pieds palmés, la nature a placé les OISEAUX DE RIVAGE ou ECHASSIERS à pieds divisés, qui, quoique différens pour les formes, ont néanmoins plusieurs rapports et quelques habitudes communes avec les premiers; ils sont taillés sur un autre modèle. Leur corps grêle et de figure élancée, leurs pieds dénués de membranes, ne leur permettent ni de plonger, ni de se soutenir sur l'eau; ils ne peuvent qu'en suivre les rives. Montés sur de très-longues jambes, avec un cou tout aussi long, ils n'entrent que dans les eaux basses où ils peuvent marcher; ils cherchent dans la vase la pâture qui leur convient : ils sont pour ainsi dire amphibies, attachés aux limites de la terre et de l'eau.

La plupart des Oiseaux aquatiques paraissent être demi-nocturnes; les *Hérons* rôdent la nuit; la *Bécasse* ne commence à voler que le soir; le *Butor* crie encore après la chute du jour; on entend les *Grues* se réclamer du haut des airs, dans le silence et l'obscurité des nuits, et les *Mouettes* se promener dans le même temps; les volées d'*Oies* et de *Canards sauvages* qui tombent sur nos rivières, y séjournent plus la nuit que le jour. Ces habitudes tiennent à plusieurs circonstances relatives à leur subsistance et à leur sécurité; les vers sortent de terre à la fraîcheur; les poissons sont en mouvement pendant la nuit, dont

l'obscurité dérobe ces oiseaux à l'œil de l'homme et de leurs ennemis : néanmoins les oiseaux pêcheurs ne paraissent pas se défier assez de ceux mêmes qu'ils attaquent ; ce n'est pas toujours impunément qu'ils font leur proie de poissons, car quelquefois les poissons les saisissent et les avalent. Le *Brochet* gobe assez souvent les oiseaux qui plongent ou frisent en volant la surface de l'eau, et même ceux qui viennent seulement au bord de l'eau pour boire et se baigner ; et dans les mers froides, les *Baleines* et les *Cachalots* ouvrent le gouffre de leur énorme bouche, non-seulement pour engloutir les colonnes de *Harengs* et d'autres poissons, mais aussi les oiseaux qui sont à leur poursuite, tels que les *Albatros*, les *Pingouins*, les *Macreuses*, *etc.* dont on trouve les squelettes ou les cadavres encore récens dans le large estomac de ces grands cétacées.

TABLE SYNOPTIQUE,

OU

DISPOSITION ARTIFICIELLE DES GENRES.

* I. *Pieds palmés, à Doigts antérieurs engagés dans une membrane.*

79. FLAMMANT, *PHŒNICOPTERUS*. *Bec* recourbé en dessus, dentelé en dedans par les bords.

89. AVOCETTE, *RECURVIROSTRA*. *Bec* mince, grêle, aplati, recourbé en haut ou présentant un arc de cercle relevé.

COUREUR, *CORRIRA*. *Bec* court, droit, sans dentelures.

* II. *Pieds non palmés, à quatre Doigts libres ou séparés.*

* I. *Becs garnis de plumes à la base.*

* 1. *Becs droits.*

80. SPATULE, *PLATALEA*. *Bec* aplati, arrondi ou dilaté vers la pointe en forme de spatule, beaucoup plus long que la tête.

86. BÉCASSE, *SCOLOPAX*. *Bec* légèrement arrondi en dessus, beaucoup plus long que la tête. *Mandibule* supérieure obtuse à la pointe.

87. VANNEAU, *TRINGA*. *Bec* droit, légèrement arrondi, obtus à la pointe, à peu près de la longueur de la tête.

84. HÉRON, *ARDEA*. *Bec* plus long que la tête, terminé par une espèce de pointe.

OMBRETTE, *SCOPUS*. *Bec* épais, comprimé sur les côtés, plus long que la tête. *Mandibule* supérieure recourbée à la pointe.

93. RALE, *RALLUS*. *Bec* à peu près de la longueur de la tête, legèrement voûté en dessus.

* 2. *Bec arqué.*

85. COURLIS, *TANTALUS. Bec* courbé en arc vers le bas, beaucoup plus long que la tête. *Sac* nu ou poche membraneuse nue sous la gorge.

* 3. *Bec voûté.*

94. AGAMI, *PSOPHIA. Bec* voûté. *Narines* ovales très-ouvertes.

* 4. *Becs courbés.*

GLARÉOLE, *GLAREOLA. Bec* courbé vers la pointe, plus court que la tête. *Ouverture du Bec* très-grande.

81. KAMICHI, *PALAMEDEA. Bec* courbé et pointu à l'extrémité, plus long que la tête. Une *Corne* cylindrique, et courbée en arc en avant sur le front.

* 5. *Becs épais.*

83. SAVACOU, *CANCROMA. Bec* ventru ou très-renflé, aussi long que la tête.

CHIONIS, *VAGINALIS. Bec* presque convexe: l'extrémité de la *Mandibule* supérieure enfermée dans une espèce de gaîne ou de fourreau de substance cornée.

* II.

* II. *Becs dégarnis de plumes à la base.*

91. FOULQUE, *FULICA*. *Base* du bec ou *Front* chauve, couverte d'une membrane molle en forme d'écusson.

92. JACANA, *PARRA*. *Base* du bec ou *Front* chauve, garnie de caroncules mobiles, découpées en lobes.

82. JABIRU, *MYCTERIA*. *Base* du bec ou *Front* chauve, dégarnie de plumes, présentant une peau nue.

** *Pieds non palmés, à trois Doigts antérieurs, sans doigt postérieur.*

90. HUÎTRIER, *HÆMATOPUS*. *Bec* légèrement comprimé par les côtés, terminé en pointe.

88. PLUVIER, *CHARADRIUS*. *Bec* presque cylindrique, obtus à l'extrémité ou à pointe mousse.

Disposition naturelle et numérique des Genres.

Cuisses dénuées ou dégarnies de plumes au-dessus du genou.

Jambes placées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen, plus longues que le corps.

GENRE 79.

FLAMMANT, *PHŒNICOPTERUS. Bec* dénudé, dentelé en dedans par les bords, recourbé en dessus et comme rompu à angle: *Mandibule* supérieure aplatie et fortement courbée en dessus vers son milieu ; *Mandibule* inférieure beaucoup plus grosse, épaisse et carrée, conservant la forme d'une large cuiller.

Narines très-étroites.

Langue grosse, bordée de papilles charnues tournées en arrière, remplissant la cavité ou la large cuiller de la mandibule inférieure, cartilagineuse et pointue à son extrémité.

Queue composée de seize pennes.

Jambes et *Tarses* très-longs.

Pieds palmés, à quatre Doigts ; trois anté-

rieurs engagés dans une membrane entière; un postérieur dégagé, très-petit.

Espèce 1. Le FLAMMANT Phénicoptère, *Phœnicopterus ruber*, le plumage doux, soyeux et lavé de teintes rouges plus ou moins vives, et plus ou moins étendues; les grandes pennes des ailes noires; les grandes et les petites couvertures des ailes, tant intérieures qu'extérieures, d'un beau rouge de feu qui s'étend et se nuance par degrés de l'aile au dos et au croupion, sur la poitrine et sur le cou; le bec rouge ou jaune, noir à la pointe; les jambes et les pieds rouges.

Le Flammant ou le Phénicoptère. *Buffon*, t. 8, p. 475, pl. 39. Pl. enlum. n.° 63.

On le trouve en Italie, principalement en Espagne, sur les côtes de Languedoc et de Provence, et particulièrement dans les marais près d'Arles. Habitant des contrées du Midi, il se trouve dans l'ancien continent, depuis les côtes de la Méditerranée jusqu'à la pointe la plus australe de l'Afrique. On le trouve de même dans toutes les terres voisines du Cap de Bonne-Espérance. C'est un oiseau voyageur, mais qui ne fréquente que les climats chauds et tempérés, et ne visite pas ceux du Nord. Il se nourrit de coquillages, d'insectes aquatiques, d'œufs de poissons; il les cherche dans la vase en y plongeant le bec et une partie de la tête; on peut l'apprivoiser aisément, soit en le prenant jeune,

soit même en l'attrapant déjà grand dans les piéges, ou de toute autre manière. Les *Flammants* sont toujours en troupes; et pour pêcher, ils se forment naturellement en file. Lorsqu'ils se reposent sur la plage, ils établissent des sentinelles, et font alors une espèce de garde, suivant l'instinct commun à tous les oiseaux qui vivent en famille. Quand ils pêchent la tête plongée dans l'eau, un d'eux est en vedette, et si quelque chose l'alarme, il jette un cri bruyant, qui s'entend de très-loin et qui est assez semblable au son d'une trompette; dès-lors toute la troupe se lève, et observe dans son mouvement de vol un ordre semblable à celui des *Grues*. Ils construisent leur nid sur un petit tas de terre glaise et de fange, relevé en pyramide au milieu de l'eau, où leur base baigne toujours, et dont le sommet tronqué, creux et lissé, sans aucun lit de plumes ni d'herbe, reçoit immédiatement les œufs que l'oiseau couve en reposant sur le petit monticule, les jambes pendantes, de manière qu'il ne couve ses œufs que du croupion et du bas-ventre. Leur chair est un mets recherché. La peau de ces oiseaux, garnie d'un bon duvet, est employée aux mêmes usages que celle du *Cygne*.

Obs. Les teintes du corps des *Flammants* varient suivant l'âge. Le beau rouge couleur de feu ne s'observe que sur les individus qui ont atteint leur troisième année. La teinte, dans la première année, est d'un cendré blanchâtre; dans la seconde, elle devient

rosée. Ces oiseaux varient également en grandeur et en grosseur : ils ont plus de quatre pieds (1 mètre 299 millim.) de longueur du bout du bec à celui de la queue, et près de six pieds (1 mètre 949 millim.) jusqu'à l'extrémité des ongles ; leur envergure est de cinq pieds (1 mètre 624 millim.).

Les Oiseaux de ce genre semblent faire la nuance entre l'ordre des *Oies* ou *Canards*, et celui des *Echassiers*.

GENRE 80.

SPATULE, *PLATALEA*. *Bec* long, mince, aplati horizontalement, dilaté vers la pointe en palette arrondie ou en spatule, terminé par un onglet corné : *Mandibule* inférieure plus courte.

Narines petites, situées à la base du bec.

Langue très-courte, pointue.

Queue composée de douze pennes égales.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs engagés à leur jonction par des portions de membranes ; un postérieur dégagé.

Espèce 1. La SPATULE ordinaire, *Platalea Leucorodia*, l'occiput garni de plumes étroites et longues qui s'élèvent sur la tête, et forment une espèce de huppe qui retombe en arrière (dans la plupart des espèces) ; tout le plumage blanc ; les grandes pennes des ailes noires (dans quelques

individus); la peau nue de la gorge et du tour des yeux noire; le bec noir ou brun; les pieds presque toujours noirs, et quelquefois d'un gris teinté de noirâtre.

La Spatule. *Buffon*, tome 7, page 448, pl. 24. Pl. enlum. n.° 405.

Cette espèce, quoique peu nombreuse, est plus commune en Hollande que dans toute autre partie de l'Europe, particulièrement près de Leyde. On la trouve en France, en Angleterre, en Pologne, en Suède, en Laponie, en Russie. Elle paraît également en Toscane et dans quelques autres cantons maritimes de l'Italie, en Sicile, en Barbarie, et sur toute la côte occidentale de l'Afrique, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. On la voit arriver sur nos côtes de l'Océan dans le mois de novembre, et elle y repasse en avril. La *Spatule* n'est pas tout-à-fait aussi grosse que l'*Oie sauvage*; sa longueur totale est communément de deux pieds huit pouces (866 mill.), et l'envergure est de plus de quatre pieds (1 mètre 299 millim.). Cet Oiseau se tient ordinairement sur les bords marécageux de la mer, pour attraper les poissons et les autres animaux aquatiques, dont il fait sa nourriture. Il construit son nid avec des buchettes, au haut des grands arbres; la ponte est de trois ou quatre œufs blanchâtres. Sa chair est bonne à manger, et n'a pas le goût huileux de la plupart des oiseaux de rivage.

GENRE 81.

KAMICHI, *PALAMEDEA*. *Bec* en forme de cône : *Mandibule* supérieure terminée en croc.

Front surmonté d'une petite corne cylindrique, légèrement courbée en arc.

Narines ovales.

Ailerons armés de deux cornes ou éperons triangulaires, dirigés en avant, le supérieur plus long et plus gros.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs, unis seulement à leur jonction par des membranes très-courtes ; un postérieur.

Obs. Ce Genre ne présente qu'une seule espèce originaire du Brésil et de Cayenne.

GENRE 82.

JABIRU, *MYCTERIA*. *Bec* légèrement courbé en arc vers le haut : *Mandibule* supérieure très-droite, à trois pans ou angles : *Mandibule* inférieure à trois pans, aiguë, tranchante, légèrement recourbée en haut.

Front chauve ou dégarni de plumes.

Narines très-étroites.

Queue courte, composée de . . . pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs, dont l'intermédiaire est le plus long; un postérieur, qui est le plus court.

Ongles obtus et peu saillans.

Obs. Ce genre, qui ne présente aucune espèce européenne, comprend le *Jabiru* proprement dit, originaire du Brésil, le *Jabiru de la nouvelle Hollande*, et le *Jabiru du Sénégal.*

GENRE 83.

SAVACOU, *CANCROMA. Bec* très-large, épaté, en forme de cuiller : *Mandidibule* supérieure, portant sur sa convexité une arête élevée qui se termine par une petite pointe crochue, et s'emboitant sur la *Mandibule* inférieure : l'une et l'autre tranchantes par les bords, et d'une corne solide et très-dure.

Narines très-petites, nidulées dans un sillon du bec.

Langue petite.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs, tous séparés ; un postérieur.

Obs. Les Oiseaux renfermés dans ce genre qui ne

présente aucune espèce européenne, sont originaires du Brésil, de la Guiane et de Cayenne.

GENRE *.

OMBRETTE, *SCOPUS*. *Bec* long, épais, droit, comprimé par les côtés, recourbé à la pointe : *Mandibule* supérieure creusée sur ses côtés par une rainure : *Mandibule* inférieure plus étroite vers le bout qui est un peu tronqué.

Narines très-étroites, obliques, situées dans les rainures du bec.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs engagés à leur base dans une portion de membrane ; un postérieur.

Obs. Ce Genre ne présente qu'une seule Espèce nommée *Ombrette du Sénégal*, envoyée sous cette dénomination du Sénégal par *Adanson* qui a le premier fait connaître cet Oiseau. Le nom d'*Ombrette* lui vient du gris-brun foncé, ou couleur de terre d'ombre qui s'étend sur tout son plumage.

GENRE 84.

HÉRON, *ARDEA*. *Bec* droit, long, pointu, fendu jusqu'aux yeux, épais près de la tête, légèrement comprimé par les côtés, cannelé de chaque côté par un sillon qui

s'étend des narines vers la pointe : *Mandibule* supérieure dentelée vers le bout; *Mandibule* inférieure tranchante sur les côtés.

Narines très-étroites, situées dans les sillons du bec.

Langue assez longue, molle, terminée en pointe.

Yeux placés dans une peau nue qui s'étend jusqu'aux coins du bec.

Queue courte, composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, dont l'intermédiaire et l'externe sont engagés dans une membrane qui s'étend jusqu'à la première phalange ou articulation; un postérieur comme articulé avec l'interne, et implanté à côté du talon.

Ongle du doigt intermédiaire dentelé sur le côté interne dans quelques espèces : l'*Ongle* du doigt postérieur plus long.

* I. *Ongle du doigt intermédiaire non dentelé.*

* I. *Cou alongé; le devant des yeux, le front et le crâne nus, garnis de quelques poils.*

* *Doigt externe uni au doigt intermédiaire par une petite membrane.*

Les GRUES.

Espèce 1. Le HÉRON Grue, *Ardea Grus*, le devant des yeux, le front et le crâne couverts

d'une peau rouge, chargée de poils noirs, assez rares pour la laisser voir comme à nu ; des plumes d'un cendré très-foncé sur le derrière de la tête, s'étendant un peu sur le cou ; les tempes blanches ; les joues, la gorge et une partie du devant du cou d'un cendré noirâtre ; tout le fond du plumage d'un beau cendré clair ondé ; les grandes pennes des ailes noires ; de larges plumes à filet qui se troussent en panache, sortant du dessous des ailes et couvrant la queue ; le bec d'un noir verdâtre ; les pieds noirâtres.

La Grue. *Buffon*, tome 7, page 287, pl. 14. Pl. enlum. n.° 769.

De tous les oiseaux voyageurs, c'est la *Grue* qui entreprend et exécute les courses les plus lointaines et les plus hardies. Originaire du nord, elle visite les régions tempérées, et s'avance dans celles du midi. On la voit en Suède, en Ecosse, en Lithuanie, aux îles Arcades, et dans toute l'Europe septentrionale. En automne, elle vient s'abattre sur nos plaines marécageuses et nos terres ensemencées, puis elle se hâte de passer dans des climats plus méridionaux, d'où revenant avec le printemps, on la revoit s'enfoncer de nouveau dans le nord, et parcourir ainsi un cercle de voyage avec le cercle des saisons. Les *Grues* portent leur vol très-haut, et se mettent en ordre pour voyager. Elles forment un triangle à peu près isocèle comme pour fendre l'air plus aisément. Leur passage se fait le plus souvent

dans la nuit. A terre, les *Grues* rassemblées établissent une garde pendant la nuit. Ces oiseaux se nourrissent d'insectes, de vers, de petits reptiles, de sarrasin en herbe, et deviennent par-là nuisibles aux récoltes. Ils nichent dans les terres du nord, autour des marais. La femelle ne pond que deux œufs bleuâtres. On leur donne une longue vie, et à leur chair de la délicatesse; du moins les Romains en faisaient grand cas. La longueur des *Grues* varie depuis quatre pieds jusqu'à cinq (1 mèt. 299 mill. à 1 mèt. 624 mill.).

Obs. On prend les *Grues* au lacet, à la passée, et on les chasse au vol avec l'*Aigle* et le *Faucon.* On est parvenu à apprivoiser des *Grues*, et même à leur donner une espèce d'éducation.

* II. *Cou court et épais; tour des yeux nu ou dégarni de plumes et couvert d'une peau ridée.*

* *Doigt intermédiaire uni au doigt externe jusqu'à la première phalange par une membrane, et au doigt interne seulement à la base.*

Les CIGOGNES.

Esp. 2. Le HÉRON Cigogne blanche, *Ardea Ciconia*, le corps d'un blanc éclatant; les ailes noires; le bec, la partie nue de la jambe et les pieds rouges; les plumes du bas du cou blanches, un peu longues et pendantes; les plumes scapulaires, les grandes couvertures des ailes d'un brun noirâtre et d'un noir changeant en violet; les

trente pennes des ailes noires ; le tour des yeux nu et couvert d'une peau ridée d'un noir rougeâtre.

La Cigogne blanche. *Buffon*, tome 7, p. 253, pl. 12. Pl. enlum. n.° 866.

Cet oiseau se porte assez avant dans les contrées du nord et de l'Europe. Il se trouve en Suède, en Scanie, en Danemarck, en Sibérie, en Pologne, en Lithuanie, en Hongrie ; on le rencontre en Turquie, en Perse, en Egypte, et dans toute l'Asie. Il est d'un naturel assez doux, peut se priver aisément, et s'accoutumer à rester dans un jardin qu'il purge d'insectes et de reptiles. En domesticité il vit long-temps, et supporte la rigueur de nos hivers. La *Cigogne* a le vol puissant et soutenu ; elle s'élève fort haut et fait de très-longs voyages, même dans les saisons orageuses. Son apparition annonce le printemps. Les *Cigognes* reviennent constamment au même nid ; et si ce nid est détruit, elles le reconstruisent de nouveau avec des brins de bois et d'herbes de marais qu'elles entassent en grande quantité : c'est ordinairement sur les combles élevés, sur les créneaux des tours, et quelquefois sur de grands arbres, au bord des eaux ou à la pointe d'un rocher escarpé qu'elles le posent. La femelle ne pond pas au-delà de quatre œufs, et souvent pas plus de deux, d'un blanc sale et jaunâtre, un peu moins gros, mais plus alongés que ceux de l'*Oie*.

Le mâle les couve pendant le temps que la femelle va chercher sa pâture. Les œufs éclosent au bout d'un mois. La *Cigogne blanche*, plus grosse que la *noire*, a aussi plus de longueur; elle a trois pieds quatre pouces (1 mèt. 83 mill.) depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, et quatre pieds (1 mèt. 299 mill.) jusqu'à celle des ongles.

Obs. De tous les oiseaux qui fréquentent les rivages, les *Cigognes* sont les plus connues. Amies de l'homme elles partagent son séjour, fixent leur domicile sur sa maison, placent leur nid sur les toits et les cheminées; chassent dans nos champs et presque dans nos jardins, ne s'effraient point du tumulte des villes, et par-tout elles sont respectées et bien venues. On les protège en Hollande, parce qu'elles purgent les marais et les vallées humides des lézards, serpens, grenouilles, crapauds et autres reptiles. Chez les Anciens c'était un crime de donner la mort à la *Cigogne*. En Thessalie il y eut peine de mort pour le meurtre d'un de ces oiseaux, tant ils étaient précieux à ce pays qu'ils purgeaient des serpens. La loi de nourrir ses parens fut faite en leur honneur, et nommée de leur nom chez les Grecs.

Esp. 3. Le HÉRON Cigogne noire, *Ardea nigra*, le dos, le croupion, et toutes les couvertures des ailes d'un brun changeant en violet et en vert doré; la poitrine, le ventre, les cuisses ainsi que les couvertures du dessous de la queue, blancs; la queue composée de douze pennes d'un brun à reflets violets et verts; les

plumes de la base du cou d'un brun lustré de violet, lavé de grisâtre à la pointe, plus longues et pendantes ; la gorge et le cou couverts de petites plumes brunes, terminées par un point blanchâtre.

La Cigogne noire. *Buffon*, tome 7, pag. 271. Pl. enlum. n.° 399, sous la dénomination de *Cigogne brune*.

Cet oiseau dont l'espèce est moins nombreuse et moins répandue que celle de la Cigogne blanche, est commun dans les Alpes de Suisse ; on le trouve en Pologne, en Prusse, en Lithuanie, en Silésie, et dans plusieurs autres endroits de l'Allemagne ; il s'avance jusqu'en Suède. Sauvage et solitaire, la *Cigogne noire* fuit les habitations, et ne fréquente que les marais écartés. On la voit au bord des lacs, guettant sa proie, volant sur les eaux, et quelquefois s'y plongeant rapidement pour saisir un poisson ; cependant elle ne se borne pas à pêcher pour vivre ; elle se nourrit également de scarabées, de sauterelles, d'insectes, etc. Elle niche dans l'épaisseur des bois sur de vieux arbres, particulièrement sur les plus hauts sapins. Sa chair sent le poisson et a un fumet sauvage. Cet Oiseau est à peu près de la grosseur du *Héron ;* sa longueur est de deux pieds neuf pouces (893 millimètres).

* II. *Ongle du doigt intermédiaire dentelé du côté interne.*

* I. *Cou excessivement long, très-grêle, et garni au bas de plumes pendantes, effilées.*

* *Corps étroit, efflanqué, et dans la plupart des espèces élevé sur de hautes jambes ou échasses.*

Les HÉRONS *et les* AIGRETTES.

Esp. 4. Le HÉRON commun, *Ardea cinerea*, le sommet de la tête orné (dans le mâle) de deux ou trois longs brins de plumes minces, effilées, flexibles, et du plus beau noir; la gorge blanche; les longues plumes pendantes du devant du cou, marquées de belles mouchetures noires; tout le dessus du corps d'un beau gris de perle; les jambes, les pieds et les doigts d'un jaune verdâtre.

Le Héron commun. *Buffon*, tome 7, p. 342, pl. 19. Pl. enlum. n.os 787, et 755 où le vieux mâle est représenté sous le nom de *Héron huppé.*

L'espèce de cet Oiseau paraît répandue dans presque tous les pays; on la trouve dans le nord de l'Europe et de l'Amérique, aux Antilles, au Chili, à O-Taïti, au Japon, en Egypte, en Sibérie, sur les côtes d'Afrique, dans l'Inde. Le mâle a trois pieds deux pouces (1 mèt. 28 mill.) de longueur, et cinq pieds quatre pouces (1 mèt. 732 millim.) de vol ou d'envergure. Cet Oiseau prend beaucoup de grenouilles, et les avale tout entières.

entières. Il avale aussi quelques petites plantes, telles que la lentille d'eau; mais sa nourriture ordinaire est le poisson. Pris jeune, il s'apprivoise facilement, et devient susceptible, non pas d'éducation, mais de quelques mouvemens communiqués. Cet Oiseau est craintif et méfiant, il paraît s'inquiéter et s'alarmer de tout. Il fuit l'homme de très-loin; souvent assailli par l'*Aigle* et le *Faucon*, il n'élude leurs attaques qu'en s'élevant au haut des airs et s'efforçant de gagner le dessus. On le voit se perdre avec eux dans la région des nuages. La chasse du *Héron* était autrefois le vol le plus brillant de la fauconnerie; il faisait le divertissement des princes, qui se réservaient comme gibier d'honneur la mauvaise chair de cet oiseau, qualifiée *viande royale*. Les *Hérons* se plaisent à nicher rassemblés, et posent leur nid au haut des plus grands arbres. Ces nids sont vastes, composés de buchettes, de beaucoup d'herbes sèches, de joncs et de plumes. La ponte est de quatre ou cinq œufs d'un bleu verdâtre pâle et uniforme, de même grosseur à peu près que ceux de la *Cigogne*, mais un peu plus alongés, et presque également pointus par les deux bouts.

Esp. 5. Le HÉRON blanc, *Ardea alba*, tout le plumage d'un blanc éclatant; la peau nue qui entoure les yeux verte, mêlée de jaune sur les bords; le bec jaune; l'iris d'un jaune citron; les

jambes verdâtres dans leur partie nue, ainsi que les tarses et les doigts; les ongles noirs.

Le Héron blanc. *Buffon*, tome 7, page 365. Pl. enlum. n.° 886.

Cette espèce présente une variété, qui est le Héron blanc à calotte noire.

Quoique cet Oiseau soit commun sur les côtes de Bretagne, et même dans le Nord jusqu'en Scanie, l'espèce paraît moins nombreuse que celle du *Héron commun*, sans être moins répandue, puisqu'on l'a trouvée à la nouvelle Zélande, au Japon, aux Philippines, à Madagascar, au Brésil et au Mexique. Il s'élève vers le Nord jusqu'au 39e degré. Il est aussi grand que le *Héron commun*, et même il a les jambes encore plus hautes; mais il manque de panache. Sa longueur est de trois pieds un pouce et demi (1 mèt. 14 millim.)

Esp. 6. Le HÉRON noir, *Ardea atra*, tout le plumage noirâtre, avec un reflet de bleu sur les ailes; le bec, les pieds et la peau nue qui entoure les yeux, de la même couleur.

Le Héron noir. *Buffon*, tome 7, page 368.

On le trouve en Silésie, où cette espèce est rare; cependant on doit présumer qu'elle est plus commune ailleurs, et que cet oiseau fréquente les mers, car il paraît se trouver à Madagascar. Il est aussi grand que le *Héron commun*.

Esp. 7. Le HÉRON pourpré, *Ardea purpurea*, le sommet de la tête d'un noir brillant; les plumes

de la huppe longues et étroites; la poitrine et une partie du dos d'un beau roux pourpré; de longues plumes effilées, de cette même belle couleur, partent des côtés du dos et s'étendent jusqu'au bout des ailes en retombant sur la queue, dont les couvertures inférieures sont d'un blanc roux et terminées de noir; la peau nue de la tête jaunâtre, ainsi que la mandibule inférieure; la supérieure brune; les pieds verdâtres.

Le Héron pourpré. *Buffon*, tome 7, page 369. Pl. enlum. n.° 788.

On le trouve en France, en Italie, sur les bords du Danube, près de la mer Noire, de la mer Caspienne, sur les lacs de la grande Tartarie, mais il ne s'avance jamais vers le Nord au-delà du cinquantième degré.

Esp. 8. Le HÉRON Garzette blanche, *Ardea Garza*, le plumage entièrement blanc (dans l'oiseau adulte); le bec et les pieds noirs.

La Garzette blanche. *Buffon*, tome 7, p. 371.

On la trouve dans quelques parties de l'Europe. Elle est beaucoup plus petite que le *grand Héron blanc*, n'ayant pas deux pieds (650 mill.) de longueur.

Esp. 9. Le HÉRON Aigrette, *Ardea Garzetta*, tout le plumage d'un blanc de neige; une touffe de plumes scapulaires longues, soyeuses, s'étend sur le dos et jusqu'au delà de la queue; la base antérieure du cou ornée de longues

plumes pendantes; la peau nue entre le bec et les yeux verdâtre; le bec et les pieds noirs.

L'Aigrette. *Buffon*, tome 7, p. 372, pl. 20. Pl. enlum. n.° 901.

L'espèce de cet Oiseau s'est répandue dans tous les climats et jusque dans les îles lointaines isolées, comme aux îles Malouines et à l'île de Bourbon; on la trouve en Asie, dans les plaines de l'Araxès, sur les bords de la mer Caspienne, à Siam, au Sénégal et à Madagascar. Cet oiseau se tient de préférence au bord de la mer, sur les sables et les vases; cependant il perche et niche sur les arbres comme les autres *Hérons*. Son nid, fort aplati, est fait avec de petites buchettes assez grossièrement arrangées; la ponte est ordinairement de quatre œufs alongés et tirant sur le vert.

Obs. Belon est le premier qui ait donné le nom d'*Aigrette* à cette petite espèce de Héron blanc, vraisemblablement à cause des longues plumes soyeuses qu'il porte sur le dos, parce que ces belles plumes servent à faire des aigrettes pour embellir et relever la coiffure des femmes, le casque des guerriers et le turban des sultans; ses plumes sont du plus grand prix en Orient; elles étaient recherchées en France dès le temps de nos preux chevaliers, qui s'en faisaient des panaches.

* II. *Cou court, dénué de longs brins.*

* *Corps grêle, peu élevé sur jambes.*

Les CRABIERS.

Esp. 10. Le HÉRON Crabier Caiot, *Ardea*

Squaiotta, la tête ornée d'une belle touffe de plumes effilées, blanches au milieu, noires aux deux bords; le haut du corps recouvert d'un chevelu de longues plumes minces et tombantes, d'une belle couleur rousse, qui forment sur le dos comme un second manteau; les côtés de la tête, la gorge, le cou, et tout le reste du corps d'un beau marron; le bec jaune à sa base, noirâtre à son extrémité; les jambes et les pieds verts.

Le Crabier Caiot. *Buffon*, tome 7, page 389.

On le trouve en Italie, aux environs de Bologne, sur les bords du Danube, où il porte le nom de *Quaiot*.

Esp. 11. Le HÉRON Crabier roux, *Ardea badia*, la tête et le cou de couleur marron, ainsi que les autres parties supérieures du corps et la queue; le dessous du corps d'un blanc sale, coupé longitudinalement d'un beau blanc depuis le haut du cou jusqu'au ventre; les grandes pennes des ailes noires; leurs petites couvertures d'une teinte bleuâtre; l'iris jaunâtre; le bec brun; la partie nue de la jambe et les pieds rouges.

Le Crabier roux. *Buffon*, tome 7, page 390.

On le trouve en Silésie et en Sibérie; il est de la grosseur d'une *Corneille*. Il niche sur les arbres élevés, et se nourrit d'insectes et de poissons.

Esp. 12. Le HÉRON Crabier marron, *Ardea erythropus*, la tête ornée de plumes longues,

étroites, variées de jaune et de noir; la gorge, le cou et tout le corps, d'une couleur de safran tirant sur le marron; le bec noir à la pointe, vert bleuâtre près de la tête; les paupières d'un rouge vif; l'iris jaune; les pieds d'un rouge foncé; les ongles noirs.

Le Crabier marron. *Buffon*, t. 7, p. 390.

On le trouve en Italie, aux environs de Bologne; il est de la taille du *Pouacre*.

Esp. 13. Le HÉRON Crabier Guacco, *Ardea lutea*, le dos d'un jaune rembruni; les plumes des jambes jaunes; celles du ventre blanchissantes; les plumes minces et tombantes de la tête et du cou variées de jaune, de blanc et de noir; l'iris jaune, entouré d'un cercle noir; les pieds verdâtres.

Le Guacco. *Buffon*, tome 7, page 392.

On le trouve dans les vallées du Bolonois en Italie, où il est connu sous le nom de *Sguacco*.

Esp. 14. Le HÉRON Crabier de Mahon, *Ardea comata*, la tête ornée d'une belle et longue huppe de brins gris-blancs et roussâtres; le dessus du cou d'un roux jaunâtre, et le devant gris-blanc; le dos roussâtre; les pennes des ailes blanches.

Le Crabier de Mahon. *Buffon*, t. 7, p. 393. Pl. enlum. n.° 348, sous le nom de *Héron huppé de Mahon*.

On le trouve en Italie, aux environs de Bologne,

et sur les bords de la mer Caspienne. Il est de la grandeur du *Blongios*. Sa longueur est tout au plus de dix-huit pouces (487 millimètres).

Esp. 15. Le HÉRON Blongios, *Ardea minuta*, le dessus de la tête et du dos noir, à reflets verdâtres (dans le mâle), brunâtres (dans la femelle), ainsi que les pennes des ailes et de la queue ; le cou, la poitrine, le ventre, le dessus des ailes d'un roux marron, mêlé de blanc et de jaunâtre ; l'iris jaune ; le bec et les pieds verdâtres.

Le Blongios *Buffon*, t. 7, p. 395. Pl. enlum. n.° 323, sous le nom de *Blongios de Suisse*.

Cette espèce présente une variété, qui est le *Blongios tacheté*.

On le trouve fréquemment en Suisse. On le voit également aux environs de Lyon et de Montpellier ; on le retrouve sur les côtes du Levant, aussi-bien que sur celles de Barbarie. Il vit solitaire dans les prairies marécageuses, et se perche volontiers sur les arbres. Il place son nid à terre, et le construit avec des buchettes courtes qu'il entremêle de glaïeuls. Sa ponte est de quatre œufs blancs, de la grosseur de ceux du *Merle*. Sa longueur est d'environ quatorze pouces (379 millimètres).

* III. *Cou plus court, garni de plumes en devant et sur les côtés qui le font paraître très-gros.*

* *Corps plus épais, moins haut sur jambes que les Hérons et les Aigrettes.*

Les BUTORS.

Esp. 16. Le HÉRON Butor, *Ardea Stellaris*, tout le plumage chargé de mouchetures ou hachures noirâtres jetées transversalement sur le dos, dans un fond brun fauve, et tracé longitudinalement sur fond blanchâtre au-devant du cou, à la poitrine et au ventre; les plumes du devant du cou et de la poitrine lâches et flottantes; le sommet de la tête noir; le bec et les pieds verdâtres; les ongles longs et crochus.

Le Butor. *Buffon*, tome 7, page 411, pl. 21. Pl. enlum. n.° 789.

Cet Oiseau se trouve par-tout où il y a des marais assez grands pour lui servir de retraite; on le connaît dans la plupart de nos départemens. Il est commun en Angleterre, et assez fréquent en Suisse et en Autriche; on le voit aussi en Silésie, en Danemarck et en Suède. Il a trois pieds deux pouces (1 mètre 28 mill.) de longueur, et trois pieds dix pouces (1 mètre 245 mill.) de vol ou d'envergure. Il paraît que le *Butor*, moins dur que le *Héron*, ne supporte pas nos hivers, et qu'il quitte le pays quand le froid devient trop rigoureux. Malgré l'espèce d'insulte attachée à son

nom, le *Butor* est moins stupide que le *Héron*, mais il est encore plus sauvage. Il fait grande capture de grenouilles, et se nourrit de sangsues, de lézards, de frais de poissons et de petites anguilles; en automne il va dans les bois chasser aux rats, qu'il prend fort adroitement et avale tout entiers. Dans cette saison il devient fort gras. Sa chair, sur-tout celle des ailes et de la poitrine, est assez bonne à manger. Cet Oiseau établit son nid presque sur l'eau, au milieu des roseaux, dans le mois d'avril; il le construit principalement de joncs. La ponte est de quatre ou cinq œufs d'un gris-blanc verdâtre. L'incubation est de vingt-quatre à vingt-cinq jours.

Obs. Le nom d'*Asterias* ou de *Stellaris* donné au *Butor* par les anciens, vient, suivant *Scaliger*, de ce vol du soir, par lequel il s'élance droit en haut vers le ciel, et semble se perdre sous la voûte étoilée. D'autres tirent l'origine de ce nom des taches dont est semé son plumage, lesquelles néanmoins sont disposées plutôt en pinceaux qu'en étoiles. Le bec du *Butor*, ainsi que celui du *Héron*, est pour ces oiseaux une arme défensive d'autant plus dangereuse, qu'ils s'en servent au moment où l'on s'y attend le moins; c'est pourquoi les chasseurs ne doivent les approcher qu'avec précaution, lorsqu'ils sont blessés. Car, au lieu de fuir, ils les attendent, lancent dans les jambes des coups de becs très-violens, et s'élancent même au visage, où l'œil est toujours le but qu'il visent. Plusieurs chasseurs en ont été grièvement blessés, et même quelques-uns en ont perdu un œil.

Esp. 17. Le HÉRON grand Butor, *Ardea Botaurus*, la tête noire; le cou roux, marqué de taches blanches et noires; le dos, les ailes et la queue d'un cendré brun; le ventre roux; le bec et les pieds jaunes.

Le grand Butor. *Buffon*, tome 7, page 422.

Cet Oiseau, dont la vie est aussi tranquille et solitaire que celle du *Butor commun*, se trouve dans les marais d'Italie, sur les bords du lac Majeur, et dans le nord de l'Asie, pendant l'été seulement. Il est plus grand que le *Butor*, et paraît faire la nuance entre la famille des *Hérons* et celle des *Butors*. Sa longueur est au moins de trois pieds et demi (1 mètre 137 millim.), et sa hauteur, y compris les ongles, de plus de quatre pieds (1 mètre 299 mill.). Sa ponte est de trois œufs, totalement verts, et de la grosseur de ceux d'une poule.

Esp. 18. Le HÉRON petit Butor, *Ardea Marsigli*, le plumage roussâtre, rayé de petites lignes brunes; la gorge et le devant du cou blancs; l'iris blanchâtre; l'espace entre le bec et l'œil jaune; la queue blanchâtre; les pieds d'un jaune pâle.

Le petit Butor. *Buffon*, tome 7, page 423.

On le trouve sur les bords du Danube. Il est beaucoup plus petit que le *Butor commun*.

Esp. 19. Le HÉRON Butor brun, *Ardea Danubialis*, tout le plumage rayé de lignes brunes,

noires et roussâtres, mêlées confusément; le dessous du cou et de la poitrine blanchâtre; le bec brun et jaunâtre; les pieds et les ongles noirs.

Le Butor brun rayé. *Buffon*, tome 7, p. 424.

On le trouve sur les bords du Danube; il est de la taille du *petit Butor*.

Esp. 20. Le HÉRON Butor roux, *Ardea Soloniensis*, le dessus de la tête noir; tout le plumage d'un roussâtre clair sous le corps, plus foncé sur le dos; le bec jaunâtre; les pieds bruns.

Le Butor roux. *Buffon*, tome 7, page 425.

On le trouve en Italie, aux environs de Bologne, sur les bords du Danube, en Pologne et en Alsace. Il est un peu plus gros que le *petit Butor*.

Esp. 21. Le HÉRON Pouacre, *Ardea maculata*, tout le fond du plumage brun foncé aux pennes de l'aile, clair au-devant du cou et au-dessous du corps, parsemé sur la tête, au-dessus du cou, du dos et sur les épaules, de petites taches blanches, placées à l'extrémité des plumes; chaque penne de l'aile terminée par une tache blanche.

Le Pouacre ou Butor tacheté. *Buffon*, tome 7, page 427.

Cet Oiseau, dont l'espèce est peu commune, se trouve en Europe près des eaux stagnantes et des marécages, et se cache parmi les roseaux. Il

se nourrit de grenouilles et de poissons; sa grosseur est celle d'une *Corneille*, et sa longueur est de dix-huit pouces (487 millimètres).

* IV. *Cou court; trois ou quatre longs brins implantés sur la nuque.*

* *Corps plus épais, moins haut sur jambes que les Hérons et les Aigrettes.*

* *Mandibule supérieure du bec légèrement arquée.*

Les BIHOREAUX.

Esp. 22. Le HÉRON Bihoreau, *Ardea Nycticorax*, le plumage noir à reflet vert sur la tête et la nuque, vert obscur sur le dos, gris de perle sur les ailes et la queue, et blanc sur le reste du corps; des brins au nombre de trois ou de quatre très-déliés, d'un blanc de neige, forment une aigrette sur la nuque du cou (dans le mâle); le bec noir, jaunâtre à sa base; les pieds et les jambes d'un jaune verdâtre; les yeux très-brillans; l'iris d'un jaune aurore.

Le Bihoreau. *Buffon*, tome 7, p. 435, pl. 22. Pl. enlum. n.° 758, le mâle; et 759, la femelle.

Cet Oiseau, dont l'espèce est par-tout plus rare que celle du *Héron*, est aussi moins répandue; on le trouve en France, en Allemagne, en Italie, en Ecosse, en Silésie, en Angleterre, en Hollande, en Pologne, rarement en Suède.

On le retrouve en Amérique, sur-tout à New-Yorck, en Asie, à la Chine et en Syrie. Le *Bihoreau* paraît être un oiseau de passage qui part au commencement de l'automne, et revient avec les *Cigognes* au printemps. Il a environ vingt pouces (541 mill.) de longueur. Il cherche sa pâture moitié dans l'eau, moitié sur terre, et vit autant de grillons, de limaces et d'autres insectes terrestres, que de grenouilles et de poissons. Il niche dans les rochers, suivant *Belon;* mais, selon *Willughby*, c'est sur les aulnes près des marais qu'il établit son nid; ce qui ne peut se concilier qu'en supposant que cet oiseau change d'habitudes, à cet égard, suivant les circonstances. On assure que sa ponte est de trois ou quatre œufs d'un blanc pâle.

OBS. Le genre des *Hérons*, très-nombreux en espèces, comprend plusieurs familles; savoir : celle du *Héron* proprement dit, celle du *Butor*, celle du *Bihoreau* et celle des *Crabiers*. Les caractères communs qui unissent et rassemblent ces quatre familles, sont la longueur du cou, la rectitude du bec qui est droit, pointu et dentelé au bord de sa partie supérieure vers la pointe; la longueur des ailes, qui, lorsqu'elles sont pliées, recouvrent la queue; la hauteur du tarse et de la partie nue de la jambe; la grande longueur des doigts, dont celui du milieu a l'ongle dentelé sur le côté interne; leurs habitudes naturelles sont à peu près les mêmes; car tous ces oiseaux sont également habitans des marais et de la rive des eaux. Tous sont patiens par instinct, assez lourds dans leurs mouvemens et tristes dans leur maintien.

GENRE 85.

COURLIS, *TANTALUS*. *Bec* long, grêle, sillonné de rainures, légèrement arrondi, également courbé en arc dans toute sa longueur, faible et d'une substance tendre, terminé en pointe mousse.

Face nue ou dégarnie de plumes, même au-delà des yeux.

Narines ovales.

Langue courte, large, pointue.

Sac nu, ou poche membraneuse nue sous la gorge.

Queue courte, composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs engagés seulement à leur jonction dans une portion de membrane; un postérieur.

Espèce 1. Le COURLIS commun, *Tantalus Arquata*, tout le plumage mélangé de gris blanc, à l'exception du ventre et du croupion qui sont entièrement blancs; les grandes pennes des ailes d'un brun noirâtre; les pennes de la queue coupées de blanc et de brun noirâtre; le bec noirâtre, très-alongé et voûté en arc, sillonné de rainures; les pieds bleuâtres.

Le Courlis. *Buffon*, tom. 8, p. 19, pl. 2. Pl. enlum. n.° 818.

On le trouve en France, en Allemagne, en Silésie, en Italie, en Grèce, en Angleterre, même au Sénégal et à Madagascar. C'est un oiseau de passage dont les migrations s'étendent au-delà de la Méditerranée, car il passe à Malte deux fois l'année, au printemps et à l'automne. Le *Courlis* se nourrit de vers de terre, d'insectes, de menus coquillages qu'il ramasse sur les sables et les vases de la mer, ou dans les marais et dans les prairies humides. Cet oiseau court très-vîte, et vole en troupes. Il niche dans l'intérieur des terres vers les montagnes. La ponte est de quatre œufs de couleur olivâtre, marqués de taches rousses; sa chair est assez estimée. Cet oiseau est de la grosseur d'un *Chapon;* sa longueur totale est de deux pieds (650 millim.).

Obs. Ce *Courlis* et le suivant placés par *Linné* dans le genre *Scolopax*, sont désignés sous les noms de *Scolopax Arquata* et *Phœopus;* j'ai cru devoir les rapporter, d'après *Buffon*, au genre des *Courlis*.

Esp. 2. Le COURLIS Corlieu, *Tantalus Phœopus*, le dessus de la tête brun, avec une bande longitudinale de gris blanc sur le milieu; le bec noir, voûté en arc; une tache blanche entre le bec et l'œil; la gorge de cette même couleur; les plumes du dos d'un brun foncé, grises sur les bords; la partie inférieure du dos, le croupion, le ventre, les flancs et les couvertures du dessous de la queue blancs; les pennes des

ailes noirâtres, de même que le bec; les pieds verdâtres.

Le Corlieu ou petit Courlis. *Buffon*, tom. 8, pag. 27, pl. 3. Pl. enlum. n.° 842.

On le trouve plus particulièrement en Angleterre, et rarement en France et en Italie. Il est de moitié moins grand que le *Courlis* auquel il ressemble par la forme, par le fond des couleurs, et même par leur distribution. Il a aussi le même genre de vie et les mêmes habitudes. Sa longueur est de seize pouces (433 millim.)

Esp. 3. Le COURLIS vert, *Tantalus Falcinellus*, la tête, le cou, le devant du corps et les côtés du dos d'un beau marron foncé; le dessus du dos, des ailes et de la queue, d'un vert bronzé ou doré, suivant les reflets de lumière; le bec, les pieds et la partie nue de la jambe, de couleur noirâtre.

Le Courlis vert, ou Courlis d'Italie. *Buffon*, tome 8, pag. 29. Pl. enlum. n.° 819, sous la dénomination de *Courlis d'Italie.*

Cet oiseau, commun en Italie, se trouve aussi en Allemagne, en Danemarck, sur les bords de la mer Caspienne et du Pont-Euxin, et dans la Haute-Egypte. Il est de la grandeur du Corlieu; il a un pied sept pouces (514 mill.) de longueur.

GENRE *.

COUREUR, *CORRIRA*. *Bec* court, droit, sans dentelures.

Cuisses courtes.

Queue composée de . . . pennes.

Pieds palmés, à quatre Doigts; trois antérieurs, engagés dans une membrane entière, un postérieur dégagé.

Le COUREUR d'Italie, *Corrira Italica*, la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre, les cuisses, les couvertures du dessous de la queue et les côtés blancs; la tête, le dessus du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures supérieures des ailes et de la queue d'une couleur ferrugineuse; les yeux noirs, le bec jaune, noir à la pointe.

Le Coureur. *Buffon*, tome 8, page 472.

Le *Coureur* a été ainsi nommé de la célérité avec laquelle on le voit courir sur les rivages; cet Oiseau habite dit-on l'Italie.

GENRE 86.

BÉCASSE, *SCOLOPAX*. *Bec* alongé, droit, légèrement arrondi en dessus, terminé en pointe mousse, beaucoup plus long que la tête: *Mandibule* supérieure formant seule

la pointe raboteuse et arrondie du bec, en débordant la *Mandibule* inférieure qui est comme tronquée, et vient s'adapter en dessous par un joint oblique.

Narines très-étroites, nidulées dans un sillon du bec.

Queue composée de douze ou quatorze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, un postérieur très-petit.

* I. *Tête plus carrée que ronde; Yeux situés sur les parties supérieure et postérieure latérales de la tête.*

Les BÉCASSES *et les* BÉCASSINES.

Espèce 1. La BÉCASSE commune, *Scolopax rusticola*, le plumage marqué de teintes hachées, fondues, lavées de gris, de bistre et de terre d'ombre; le bec droit, rude et comme barbelé aux côtés vers son extrémité, et creusé sur sa longueur de rainures profondes; les pennes de la queue noires, marquées de taches rousses sur le bord extérieur; l'extrémité de ces pennes grise en dessus, d'un blanc de neige en dessous; les cuisses couvertes de plumes; les pieds cendrés.

La Bécasse. *Buffon*, tom. 7, pag. 462, pl. 25. Pl. enlum. n.° 885.

Cette espèce présente plusieurs variétés, savoir:

1.° La *Bécasse blanche.*

2.° La *Bécasse rousse.*

3.° La *Bécasse Isabelle.*

4.° La *Bécasse à tête rousse.*

5.° La *Bécasse aux ailes blanches.*

L'espèce de la *Bécasse* est universellement répandue. On la trouve dans les contrées du midi comme dans celles du nord, dans l'ancien et dans le nouveau monde; on la connaît dans toute l'Europe. On la retrouve aux extrémités septentrionales et orientales de l'Asie, au Sénégal, en Guinée, au Canada, à la Louisiane, etc. Elle a treize pouces (352 mill.) de longueur, et un pied dix pouces (595 millim.) de vol. Les *Bécasses* qui passent l'été sur les sommets des Pyrénées et des Alpes, en descendent aux premières neiges qui tombent sur ces hauteurs dès le commencement d'octobre, pour venir dans les bois des colines inférieures jusque dans nos plaines. Elles se nourrissent de vers et d'insectes. La femelle construit son nid sur terre, avec des feuilles ou des herbes sèches entremêlées de petits brins de bois, le tout rassemblé sans art et amoncelé contre un tronc d'arbre ou sous une grosse racine. La ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs, un peu plus gros que ceux de *Pigeon:* ils sont d'un gris roussâtre, marbrés d'ondes plus foncées et noirâtres. Les migrations des *Bécasses*, tracées sur un plan différent de celles des autres oiseaux, ne se portent et ne s'étendent que de la montagne à la plaine et de

la plaine à la montagne. Le corps de cet oiseau, en tout temps fort charnu et très-gras sur la fin de l'automne, est un mets recherché. Sa chair a la propriété de se conserver très-long-temps; on la cuit sans ôter les entrailles.

Obs. On s'est aperçu qu'en approchant du feu des *Bécasses* vivantes, elles mouraient aussitôt. C'est un fait très-singulier, et que quelques personnes qui avaient pris de ces oiseaux à la pantière, ont vérifié souvent. On chasse la *Bécasse* au *fusil*, à la *passée*, à la *pantière*, au *collet*.

Esp. 2. La BÉCASSE Bécassine, *Scolopax Gallinago*, le bec très-long, droit, tuberculé à la pointe ou rude comme la peau de chagrin; le plumage mélangé de roux, de gris blanc et de noir; la queue composée de quatorze pennes; les cuisses à demi-nues; les pieds brunâtres.

La Bécassine. *Buffon*, tome 7, page 483, pl. 26. Pl. enlum. n.° 883.

Cette espèce est répandue encore plus universellement que celle de la *Bécasse*. On la rencontre dans toutes les parties du monde. C'est un oiseau de passage qui paraît en automne; il se tient dans les endroits marécageux des prairies, dans les herbages et les osiers qui bordent les rivières. Il se nourrit de vers, d'insectes, etc.; il établit son nid sur terre, sous quelques grosses racines d'arbres ou de saule, dans des endroits marécageux; ce nid est fait d'herbe sèche et de plumes,

et contient quatre ou cinq œufs de forme oblongue, d'une couleur blanchâtre avec des taches rousses. Les petits quittent le nid en sortant de la coque. La *Bécassine* dont la graisse est d'une saveur fine, est recherchée comme un gibier exquis. Cet oiseau a environ onze pouces (298 m.) de longueur.

Esp. 3. La BÉCASSE petite Bécassine, *Scolopax Gallinula*, le bec droit, tuberculé à la pointe; le plumage mélangé de roux, de gris blanc, de noir, avec quelques reflets cuivreux sur le dos, et de longs traits de pinceau roussâtres sur des plumes couchées au côté du dos; le ventre et le bas-ventre blancs; les grandes pennes des ailes noirâtres; les pieds verdâtres.

La petite Bécassine, surnommée la Sourde. *Buffon*, tome 7, page 490. Pl. enlum. n.° 884.

L'espèce de cet oiseau ne paroît pas aussi nombreuse, ou du moins n'est pas aussi généralement répandue que celle de la *Bécassine*. On la trouve en France, en Angleterre, en Danemarck, en Pologne, en Allemagne. Sa longueur est de huit pouces (217 mill.), et son vol de treize pouces (352 millim.). Cet oiseau reste presque toute l'année, et niche dans nos marais. Ses œufs, de la même couleur que ceux de la *Bécassine*, sont seulement plus petits à proportion de l'oiseau qui n'est pas plus gros qu'une *Alouette*. Sa chair

est d'un goût aussi délicat, et sa graisse aussi fine que celle de la *Bécassine*.

Obs. Quelques naturalistes regardent comme variété de cette espèce, la *Brunette* de *Buffon*, ou la *Gallinago anglicana de* Brisson, qui a la même figure et les mêmes habitudes de la *petite Bécassine*, et qui a été placée par *Gmelin* dans le genre des *Vanneaux*, sous le nom de *Tringa alpina*.

* II. *Tête plus ronde que carrée; Yeux situés sur les parties moyennes et latérales de la tête.*

Les BARGES.

Esp. 4. La BÉCASSE Barge commune, *Scolopax Limosa*, le bec légèrement recourbé, rougeâtre dans sa longueur, noir à la pointe; le plumage d'un gris uniforme; le front et la gorge de couleur roussâtre; le ventre et le croupion blancs; les grandes pennes des ailes noirâtres sur le bord externe, blanchâtres sur le bord interne; la queue noirâtre, terminée de blanc; les deux pennes extérieures blanches.

La Barge. *Buffon*, tome 7, page 500, pl. 27. Pl. enlum. n.° 874.

On la trouve en France, en Italie, en Allemagne, en Suède, en Angleterre, sur les bords du Volga et de la mer Caspienne; en Russie et dans la Silésie méridionale. Elle s'avance quelquefois dans l'intérieur des terres, suit les étangs et les marais, et ne se tient pas toujours au bord

des mers. Cet oiseau a quinze pouces (406 mill.) de longueur.

Esp. 5. La BÉCASSE Barge aboyeuse, *Scolopax ægocephala*, le bec droit; le dos gris brun, frangé de blanchâtre autour de chaque plume; les pennes de la queue variées transversalement de blanc et de noirâtre; trois pennes des ailes noires, blanches à la pointe; les pieds verdâtres.

La Barge aboyeuse. *Buffon*, tome 7, p. 501. Pl. enlum. n.° 876, sous la dénomination de *Barge grise*.

Gmelin cite comme variété de cette espèce la *grande Barge rousse de Buffon*, tome 7, p. 505. Pl. enlum. n.° 916.

Elle habite les marécages des côtes maritimes de l'Europe, tant de l'Océan que de la Méditerranée. On la trouve dans les marais salans; et comme les autres *Barges*, elle est timide et fuit de loin; elle ne cherche aussi sa nourriture que pendant la nuit. Il paraît que son cri tient de l'aboiement. Elle est moins grande que la *Barge commune*. Cet oiseau a quatorze pouces (379 m.) de longueur.

Esp. 6. La BÉCASSE Barge variée, *Scolopax Glottis*, le bec droit; la mandibule inférieure rouge à sa base; tout le plumage varié de blanc; la queue rayée de gris brun; le dessous du corps blanc; les pieds verdâtres.

La Barge variée. *Buffon*, tome 7, page 503.

On la trouve en Allemagne, en Angleterre, en Pologne, en Suède, sur les bords du Danube, en Italie. Pendant l'été elle remonte, en suivant le bord des mers, dans le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique; elle redescend vers le Midi pendant l'hiver, cherchant toujours une température également modérée. Elle est plus grande que la *Barge aboyeuse;* elle a treize pouces (352 millim.) de longueur. Sa chair est très-estimée.

Esp. 7. La BÉCASSE Barge rousse, *Scolopax Lapponica*, le bec légèrement recourbé, jaunâtre; tout le devant du corps et le cou d'un beau roux; les plumes du dos brunes et noirâtres, légèrement frangées de blanc et de roussâtre; la queue rayée transversalement de cette dernière couleur et de brun; les pieds noirs.

La Barge rousse. *Buffon*, tome 7, page 504. Pl. enlum. n.° 900.

On la trouve sur les côtes de France, dans le nord de l'Europe, et jusqu'en Amérique; à la baie d'Hudson, en Laponie. C'est une de ces espèces aquatiques communes aux terres du nord des deux continens. Elle est à peu près de la grosseur de la *Barge aboyeuse;* elle a dix-sept pouces (460 millim.) de longueur.

Esp. 8. La BÉCASSE grande Barge, *Scolopax Ægocephala*, *var.* le cou roux; les plumes du

dos noirâtres, bordées de roux clair; la poitrine et le ventre rayés transversalement de noirâtre sur fond blanc sale.

La grande Barge rousse. *Buffon*, t. 7, p. 505. Pl. enlum. n.° 916.

Cette espèce se trouve en Europe, en Asie, en Amérique, et dans tout le nord de la terre; on l'a observée en Barbarie. La taille de cette *Barge* est de dix-sept pouces (460 millimètres).

Esp. 9. La BÉCASSE Barge brune, *Scolopax fusca*, le fond du plumage d'un brun foncé et noirâtre, relevé de petites lignes blanchâtres, dont les plumes du dos et du cou sont frangées; les premières grandes pennes des ailes d'un brun uni sur le bord extérieur; les pennes moyennes des ailes et leurs couvertures liserées et pointillées de blanchâtre sur les bords; les pennes de la queue rayées de brun et de blanc.

La Barge brune. *Buffon*, tome 7, page 508. Pl. enlum. n.° 875.

On la trouve en Europe sur les bords de la mer. Elle est de la taille de la *Barge aboyeuse*; sa longueur est d'environ un pied (325 millim.), et son vol d'un pied sept pouces (514 millim.).

Obs. Les espèces de ce genre et celles du genre suivant sont très-difficiles à signaler, leurs couleurs étant peu prononcées, et variant beaucoup suivant l'âge et le sexe. Il faut séparer avec soin celles dont les pieds sont rouges, parce que ce caractère est cons-

tant. Ces oiseaux se rapprochent des *Bécasses* par les formes et les habitudes, mais leurs jambes sont plus alongées.

GENRE 87.

VANNEAU, *TRINGA*. *Bec* droit et renflé vers le bout, de la longueur de la tête (dans les *Vanneaux*); menu, de moyenne longueur, droit, lisse à son extrémité, et obtus sans renflure (dans les *Bécasseaux*, les *Chevaliers*, *etc.*); plutôt courbé en haut que droit, et un peu comprimé horizontalement (dans le *Tourne-pierre*).

Narines petites.

Langue grêle ou effilée.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, tous divisés ou faiblement engagés à leur base dans une portion de membrane; un postérieur.

* I. *Bec renflé vers le bout.*

Les VANNEAUX.

Espèce 1. Le VANNEAU commun, *Tringa Vanellus*, l'occiput orné d'une huppe composée de cinq ou six brins délicats, effilés, d'un beau noir, inégaux, recourbés en avant vers la pointe, dont

les deux supérieurs sont beaucoup plus longs; le dessus du corps d'un noir enrichi de reflets d'un luisant métallique, changeant en vert et en rouge doré, principalement sur la tête et les ailes; le dessous et le bord des ailes blancs, ainsi que le ventre; les deux pennes extérieures de la queue et la première moitié des autres, la gorge, la poitrine et le bec noirs.

Le Vanneau. *Buffon*, tome 8, p. 48, pl. 4. Pl. enlum. n.° 242.

L'espèce du *Vanneau* est très-répandue. Ces Oiseaux se sont portés jusqu'à l'extrémité orientale de l'Asie : on les trouve également dans les contrées intérieures de cette vaste région, et on en voit par toute l'Europe. Au Kamtschatka, le mois d'octobre s'appelle le *mois des Vanneaux*, et c'est alors le temps de leur départ de cette contrée comme des nôtres. Les *Vanneaux* arrivent dans nos pays en grandes troupes au commencement de mars, même à la fin de février. On les voit alors se jeter dans les blés verts, et courir le matin dans les prairies marécageuses, pour y chercher les vers qu'ils font sortir de terre par une singulière adresse. La ponte se fait en avril; elle est de trois ou quatre œufs oblongs d'un vert sombre, fort tachetés de noir. La femelle les dépose dans les marais, sur les petites buttes ou mottes de terre élevées au-dessus du niveau du terrain; précaution qu'elle semble

prendre pour les mettre à l'abri de la crue des eaux, mais qui néanmoins lui ôte les moyens de cacher son nid et le laisse entièrement à découvert. Cet Oiseau est fort gai; il est sans cesse en mouvement, folâtre et se joue de mille façons en l'air. Il a les ailes très-fortes, et il s'en sert beaucoup, vole long-temps de suite, et s'élève très-haut; posé à terre, il s'élance, bondit et parcourt le terrain par petits vols coupés. Le *Vanneau* est à peu près de la grosseur du *Pigeon;* il a un pied six lignes (338 mill.) de longueur. C'est un gibier assez estimé.

Obs. Les *Vanneaux* ont, dans les caractères génériques, la forme générale du corps et les habitudes, de grands rapports avec les *Pluviers;* mais ils en diffèrent par la forme des Doigts. On fait la chasse aux *Vanneaux* de diverses manières: au *fusil*, au *flambeau*, à la *vache artificielle;* on les prend par volées au *filet des alouettes.*

Esp. 2. Le VANNEAU Suisse, *Tringa Helvetica*, tout le dessus du corps varié transversalement d'ondes de blanc et de brun; le devant du corps noir ou noirâtre; le front, le ventre, le bas-ventre, les grandes pennes de l'aile noirs; les cuisses blanches; les pennes de la queue traversées de bandes blanches et brunes; le bec et les pieds noirs.

Le Vanneau Suisse. *Buffon*, tome 8, page 60. Pl. enlum. n.° 853.

On le trouve en Suisse, en France, en Russie,

en Sibérie, et dans l'Amérique septentrionale. Il est à peu près de la taille du *Vanneau commun;* il a dix pouces et demi (284 mill.) de longueur. Cet oiseau se nourrit de baies, de vers et d'insectes. On ignore la vraie étymologie de son nom.

Esp. 3. Le VANNEAU Pluvier, *Tringa Squatarola*, la tête, le derrière du cou et les parties supérieures du corps d'un gris brun; la gorge blanche; le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre variés de blanc et de brun noirâtre; les pennes des ailes d'un brun sombre; celles de la queue blanches, avec des raies brunes transversales; le bec, les pieds et les ongles noirs.

Le Vanneau Pluvier. *Buffon*, tome 8, p. 68. Pl. enlum. n.° 854, sous la dénomination de *Vanneau gris.*

Gmelin cite comme variété de cette espèce le *Vanneau varié de Buffon.* Pl. enlum. n.° 923.

Cette espèce, comme toute la famille des *Vanneaux*, est extrêmement répandue. On la voit fréquemment dans les terres de l'état de Venise, où on la nomme *Squatarola.* On la trouve aussi sur les rives du Danube, en Silésie, en Pologne, en Ecosse, en Danemarck, en Suède, en Sibérie, sur les bords de la mer Caspienne, et même à la Caroline. Elle va de compagnie avec les *Pluviers.* Elle est un peu plus grosse que le *Pluvier doré;* sa longueur est de dix pouces et demi (284 mill.)

Esp. 4. Le VANNEAU d'Islande, *Tringa Islandica*, la tête, le dessus du cou et le haut du dos d'un noirâtre tacheté de rouge; le devant du cou et de la poitrine d'un cendré varié de jaunâtre et taché de noir; les petites couvertures des ailes cendrées; les pennes noirâtres; les secondaires terminées de blanc; les pieds longs et noirs.

Il habite les lieux maritimes de l'Islande, de l'Angleterre, du Danemarck et de l'Amérique septentrionale. Il est de la grosseur d'une *Tourterelle;* sa longueur est de huit à dix pouces (217 à 271 millimètres).

Esp. 5. Le VANNEAU maritime, *Tringa maritima*, le dessus du corps varié de gris et de noir; le dessous blanc; le milieu du dos violet; le devant du cou et la queue de couleur obscure; les quatre pennes extérieures de la queue très-courtes, blanches sur les bords; les pieds jaunâtres.

On le trouve sur les bords de la mer, en Norwége, en Islande, en Laponie. Il est de la grandeur de l'*Etourneau.*

Esp. 6. Le VANNEAU ondulé, *Tringa undata*, le corps de couleur obscure, ondulé de jaune pâle et de blanc; le croupion, la pointe des plumes secondaires des ailes et celles qui en forment les couvertures, de couleur blanche; la queue cendrée, noire au sommet.

On le trouve en Danemarck, en Norwége et en Islande.

Esp. 7. Le VANNEAU uniforme, *Tringa uniformis*, tout le corps d'un cendré clair; le bec court, de couleur noire.

On le trouve en Islande.

* II. *Bec obtus et lisse, non renflé à son extrémité.*

Les CHEVALIERS, *les* COMBATTANS, *les* BÉCASSEAUX, *les* MAUBÊCHES.

Esp. 8. Le VANNEAU Chevalier commun, *Tringa equestris*, tout le plumage nué de gris-blanc, de roussâtre et de noirâtre; le dessous du corps et le croupion blancs; les pieds gris ou noirâtres.

Le Chevalier commun. *Buffon*, t. 7, p. 511. Pl. enlum. n.° 844.

Cette espèce est répandue en Europe jusqu'en Norwége; elle se trouve aussi en Afrique, et particulièrement en Barbarie. Elle est à peu près de la grosseur du *Pluvier doré*, mais elle est moins charnue; sa longueur est environ de douze pouces (325 millim.). Le *Chevalier commun* fréquente les bords des étangs et des rivières, lorsqu'il est dans l'intérieur des terres, mais il se plaît davantage sur les rivages de la mer, où il vit en petites troupes.

Esp. 9. Le VANNEAU Chevalier aux pieds rouges, *Tringa Totanus*, le bec droit, noirâtre à la pointe, d'un rouge vif à la base; le plumage blanc sous le ventre, légèrement ondé de gris et de roussâtre sur la poitrine et le devant du cou, varié sur le dos de roux et de noirâtre, par petites bandes transversales bien marquées sur les petites pennes des ailes, dont les grandes sont noirâtres; la partie nue de la jambe et les pieds d'un rouge vif.

Le Chevalier aux pieds rouges. *Buffon*, t. 7, p. 513, pl. 28. Pl. enlum. n.° 845, sous le nom de *Gambette*.

Gmelin cite ce numéro des planches enluminées, qu'il applique au *Tringa Gambetta*, espèce 3, page 671 du *Systema naturæ*.

Obs. Ce *Chevalier*, placé par *Linné* dans le genre *Scolopax*, est désigné sous le nom de *Scolopax Calidris;* j'ai cru devoir le rapporter, d'après *Buffon*, au genre des *Chevaliers* plutôt qu'à celui des *Bécasses*.

On le trouve en France, en Italie, en Suède, en Allemagne, et même en Amérique. Il se pose sur les étangs, dans les endroits où l'eau n'est pas bien haute; il a la voix agréable et un petit sifflet semblable à celui du *Bécasseau*. Il niche dans les lieux marécageux; la ponte est de quatre œufs blanchâtres, tachés de noir et d'olivâtre. Cet Oiseau est de la grandeur du *Chevalier commun;* il a onze pouces (298 mill.) de longueur.

Esp.

Esp. 10. Le VANNEAU Chevalier rayé, *Tringa striata*, tout le manteau sur fond gris et mêlé de roussâtre, rayé de traits noirâtres couchés transversalement; la partie inférieure du dos, le croupion, la poitrine et le ventre blancs; le bec rougeâtre à sa base, noir à la pointe; les pieds rougeâtres.

Le Chevalier rayé. *Buffon*, tome 7, page 516. Pl. enlum. n.° 827.

Cette espèce, qui se trouve également en Europe et en Amérique, est très-répandue dans le Groënland, sur les rivages de la mer, et se trouve pendant l'hiver dans les États-Unis. Elle se nourrit de petits testacées, de vers marins. Elle rase avec rapidité les vagues de la mer. Cet oiseau place son nid sur la terre, près de la côte, le compose de racines flexibles et de petites graminées arrangées sans art. Les œufs que la femelle y dépose vers les premiers jours de juin, sont au nombre de quatre à six, un peu plus gros que ceux de l'*Etourneau*, pointus à un bout, et d'un blanc sale tacheté de noir. Ce *Chevalier* est à peu près de la taille de la *grande Bécassine*, il a environ neuf pouces (244 mill.) de longueur.

Esp. 11. Le VANNEAU Chevalier varié, *Tringa Littorea*, le sommet de la tête noirâtre; les plumes du dos et les scapulaires de cette couleur bordées de roux; les pennes des ailes noirâtres, frangées de bleu ou de roussâtre; des

teintes mêlées de gris sur tout le devant du corps; le bec et les pieds noirs.

Le Chevalier varié. *Buffon*, tome 7, p. 517. Pl. enlum. n.° 300.

On le trouve en France, en Angleterre, en Danemarck, en Suède. Il arrive en Picardie au mois de mars, y fait un court séjour, et ne repasse qu'au mois de septembre. Il a les habitudes des *Bécassines;* on le prend au *rejettoir*. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du *Chevalier aux pieds rouges;* il a près de onze pouces (298 mill.) de longueur.

Esp. 12. Le VANNEAU Combattant ou Paon de mer, *Tringa pugnax*, le devant de la tête et le contour des yeux chargés d'une multitude de mamelons charnus et sanguinolans; le cou orné d'une espèce de collier en forme d'une crinière épaisse de plumes enflées, longues, fortes et serrées, qui varient pour les couleurs rousses, grises, blanches, d'un beau noir violet, chatoyant, coupé de taches rousses; le ventre blanc; les grandes couvertures des ailes et les pennes brunes; l'iris noisette; le bec gris.

Les Combattans vulgairement Paons de mer. *Buffon*, tome 7, p. 521, pl. 29 et 20. Pl. enlum. n.° 305, le mâle, sous la dénomination de Paon de mer, et 306, la femelle.

Chaque printemps les *Combattans* arrivent par grandes bandes sur les côtes de Hollande, de

Flandre et d'Angleterre ; on les connaît aussi sur les côtes de la mer d'Allemagne, et ils sont en grand nombre en Suède, et particulièrement en Scanie, en Russie; il s'en trouve de même en Danemarck jusqu'en Norwége. Non-seulement, dit *Buffon*, ces Oiseaux se livrent entr'eux des combats seul à seul, des assauts corps à corps; mais ils combattent aussi en troupe réglée, ordonnée, et marchant l'une contre l'autre; ces phalanges ne sont composées que de mâles, qu'on prétend être dans cette espèce beaucoup plus nombreux que les femelles; celles-ci attendent à part la fin de la bataille, et restent le prix de la victoire. Les *Combattans* sont de la taille du *Chevalier aux pieds rouges*, mais un peu moins hauts sur jambes ; leur longueur est d'environ dix pouces (271 millim.). L'esclavage ne peut rien diminuer de leur humeur guerrière; dans les volières où on les enferme, ils vont présenter le défi à tous les autres oiseaux; et comme s'ils se piquaient de gloire, ils ne se montrent jamais plus animés que quand il y a des spectateurs. La crinière des mâles est non-seulement pour eux un parement de guerre, mais une sorte d'armure, un vrai plastron qui peut parer les coups; les plumes en sont longues, fortes et serrées; ils les hérissent d'une manière menaçante lorsqu'ils s'attaquent. Ce bel ornement tombe par une mue qui arrive à ces oiseaux vers la fin de juin. Les tubercules ou mamelons vermeils qui couvraient

leur tête, pâlissent et s'oblitèrent, et ensuite ils se recouvrent de plumes; dans cet état on ne distingue plus guère les mâles des femelles.

Esp. 13. Le VANNEAU Cul-blanc, *Tringa ochropus*, le dos d'un cendré roussâtre avec des petites gouttes blanchâtres au bord des plumes; la tête et le cou d'un cendré plus doux; le croupion blanc; les pennes de l'aile noirâtres, agréablement tachetées de blanc en dessous; celles de la queue variées transversalement de noirâtre et de blanc; le bec ponctué à la pointe.

Le Bécasseau. *Buffon*, t. 7, p. 534. Pl. enlum. n.° 843, sous le nom de *Bécasseau* ou *Cul-blanc*.

Gmelin cite comme variété de cette espèce le *Chevalier varié de Buffon*, tome 7, page 517. Pl. enlum. n.° 300.

On le trouve en Europe, en Sibérie, dans l'Amérique septentrionale, au bord des eaux, et particulièrement sur les ruisseaux d'eau vive. C'est un oiseau solitaire, qui habite constamment dans le petit canton qu'il s'est choisi le long de la rivière ou de la côte. Il se tient à l'embouchure des rivières, et suivant le flot il ramasse le menu frai de poissons et les vermisseaux sur le sable, que tour à tour la lame d'eau couvre et découvre. Sa chair est très-délicate. Le *Bécasseau* secoue sans cesse la queue en marchant. Sa longueur totale est de huit pouces et demi (230 millimètres).

Esp. 14. Le VANNEAU Maubêche commune, *Tringa Calidris*, les plumes du dos, du dessus de la tête et du cou, d'un brun noirâtre et bordées de marron clair; tout le devant de la tête, du cou et du corps, de cette dernière couleur; les neuf premières pennes des ailes d'un brun foncé en dessus, du côté externe; les quatre plus près du corps brunes, et les intermédiaires d'un gris brun et bordées d'un léger filet blanc; le bec et les pieds noirâtres.

La Maubêche commune. *Buffon*, t. 7, p. 529, pl. 31.

Elle habite les côtes maritimes de la France et de l'Allemagne. Elle est de la taille du *Chevalier aux pieds rouges;* sa longueur totale est de neuf pouces environ (244 millim.).

Obs. Dans quelques individus le dessous du corps est tout blanc. Dans cette espèce, le doigt intermédiaire est uni au doigt externe par une petite membrane jusqu'à la première phalange.

Esp. 15. Le VANNEAU Maubêche tachetée, *Tringa nævia*, le dos d'un cendré brun varié de taches, les unes rousses, les autres d'un noirâtre tirant sur le violet; le devant, les côtés de la tête, et la gorge, d'un blanc roussâtre pointillé de brun; le dessus du corps brun, varié de taches noires sur les flancs; les grandes pennes des ailes d'un brun noirâtre à l'extrémité; les deux pennes intermédiaires de la queue cendrées et bordées

de blanc; le bas de la jambe et les pieds verdâtres; les ongles noirs.

La Maubèche tachetée. *Buffon*, t. 7, p. 531. Pl. enlum. n.° 365.

On la trouve sur les côtes maritimes de France, dans la Russie septentrionale, et dans la Sibérie. Elle est un peu moins grande que la *Maubèche commune;* elle a neuf pouces (244 millim.) de longueur.

Esp. 16. Le VANNEAU Maubèche grise, *Tringa grisea*, le fond du plumage gris; le dos entièrement de cette couleur; la tête d'un gris ondé de blanchâtre; les plumes du dessous des ailes et celles du croupion grises et bordées de blanc; les premières des grandes pennes des ailes d'un brun noirâtre; le devant du corps blanc, avec de petites raies noires en zigzags sur les côtés; la poitrine et le devant du cou, le bec, le bas des jambes, les pieds et les ongles noirs.

La Maubèche grise. *Buffon*, tome 7, p. 531. Pl. enlum. n.° 366.

Elle habite les côtes maritimes de l'Europe. Elle est un peu plus grosse que la *Maubèche tachetée*, et moins que la *Maubèche commune*. Cet oiseau a sept pouces (189 mill.) de longueur.

Obs. Les *Maubèches* sont un peu plus grosses que le *Bécasseau*, et moins grandes que le *Vanneau*; elles ont le bec plus court, les jambes moins hautes; et leur taille plus raccourcie paraît plus épaisse que

celle des *Chevaliers*. On ne trouve guère les *Maubêches* que sur les rivages de la mer; elles vivent en société, et courent sur le sable avec beaucoup de vîtesse. Ces oiseaux sont répandus dans le nord des deux continens.

Esp. 17. Le VANNEAU Sanderling, *Tringa Sanderling*, le dessus de la tête et du cou d'un gris varié de petites taches noires; un trait gris entre le bec et l'œil; le dos et les plumes scapulaires gris; ces dernières bordées de blanc; le front, les joues, le dessus des yeux, la gorge, le devant du cou et du corps, blancs; les deux pennes intermédiaires de la queue brunes dans leur milieu; les latérales grises; le bec, les pieds et les ongles noirs.

Le Sanderling. *Buffon*, tome 7, page 532.

Obs. Le *Sanderling* ou quatrième espèce de Maubêche de *Buffon*, a été placé par *Gmelin* dans le genre des *Pluviers*.

Cet Oiseau paraît décrit par *Gmelin* sous le nom de *Tringa arenaria*, ce qui fait un double emploi.

Cette espèce est répandue en Europe et en Amérique, dans la partie septentrionale de l'Asie, et se trouve à la nouvelle Galle du Sud; on la retrouve à la nouvelle Hollande et dans l'Amérique septentrionale. C'est la plus petite espèce des *Maubêches* de *Buffon*. Elle a environ sept pouces (189 mill.) de longueur.

Esp. 18. Le VANNEAU Guinette, *Tringa hypoleucos*, la gorge et le ventre blancs; la poitrine tachetée de pinceaux gris sur blanc; le dos et le croupion gris, légèrement ondés de noirâtre avec un petit trait de cette couleur sur la côte de chaque plume, et dans le tout on aperçoit un reflet rougeâtre; le bec et les pieds noirs.

La Guinette. *Buffon*, tome 7, page 540. Pl. enlum. n.° 850, sous la dénominatinn de *petite Alouette de mer*.

On la trouve en France vers les sources de la Moselle, dans les Vosges, en Allemagne, en Suède, en Danemarck, en Angleterre, en Sibérie, jusqu'au Kamtschatka, et en Amérique, jusqu'à la Cayenne. Elle vit solitairement le long des eaux et cherche les grèves et les rives de sable. La *Guinette* part de loin en jetant quelques cris, et on l'entend pendant la nuit crier sur les rivages d'une voix gémissante. Elle a la queue un peu plus longue et plus étoilée que celle du *Bécasseau;* elle la secoue de même en marchant. La *Guinette* est un peu plus grosse que l'*Alouette de mer;* elle a sept pouces et demi (202 mill.) de longueur.

Esp. 19. Le VANNEAU Alouette de mer, *Tringa Cinclus*, la tête, le cou et tout le dessus du corps mélangés de brun et de gris; un trait blanc entre les yeux et le bec; la gorge et le devant du cou blanchâtres, et tachetés de brun;

tout le dessous du corps blanc ; les ailes variées de brun et de gris ; les grandes pennes brunes, terminées de blanc ; les deux pennes intermédiaires de la queue plus longues ; le bec fort menu, noir ; les pieds d'un verdâtre foncé, quelquefois noirs ; la queue et le croupion d'un gris brun.

L'Alouette de mer. *Buffon*, tome 7, pag. 548, Pl. enlum. n.° 851.

Gmelin cite comme variété de cette espèce le *Cincle de Buffon*, tome 7, page 553. Pl. enlum. n.° 852.

Cet oiseau, qui se trouve dans la plupart des contrées de l'Europe, a passé d'un continent à l'autre, car on en retrouve l'espèce bien établie dans les contrées septentrionales et méridionales de l'Amérique, à la Louisiane, aux Antilles, à la Jamaïque, à Saint-Domingue, à Cayenne, à la Guiane, au Brésil. Il ne ressemble à l'*Alouette* dont il porte improprement le nom, que par la taille qui est à peu près égale, et par quelques rapports dans les couleurs du plumage sur le dos ; mais il en diffère pour tout le reste, soit par la forme, soit par les habitudes, vivant au bord des eaux sans quitter les rivages. Les *Alouettes de mer* volent en troupes très-serrées. On les voit rassemblées en automne. La femelle dépose sur le sable nu ordinairement quatre ou cinq œufs très-gros, relativement à sa taille. L'*Alouette de mer* fait sa petite pêche le long des rivages, en

marchant et secouant continuellement la queue. Sa longueur totale est environ de sept pouces (189 millim.). Sa chair est un fort bon gibier qui demande à être mangé frais.

Esp. 20. Le VANNEAU Cincle, *Tringa Cinclus*, var., la partie supérieure de la tête et celle du dos couvertes de plumes noirâtres au milieu, rousses sur les bords; la partie inférieure du dos et le croupion d'un gris brun; la gorge, la partie inférieure du cou et la poitrine d'un blanc varié de petites taches brunes; le ventre, le haut des jambes, les couvertures du dessous de la queue blancs; la partie nue de la jambe et les pieds bruns; le bec noir; les ongles noirâtres.

Le Cincle. *Buffon*, tom. 7, p. 553. Pl. enlum. n.° 852.

Cette espèce, moins nombreuse que l'*Alouette de mer*, est aussi répandue, et se trouve dans les deux continens. Elle fréquente la plupart des contrées de l'Europe, se rencontre quelquefois jusqu'au Groënland, et n'est pas rare depuis la baie d'Hudson jusqu'à la Guiane. Comme ces oiseaux ont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes que les *Alouettes de mer*, ils se trouvent fréquemment ensemble, voyagent de compagnie, et ont comme elles le même mouvement dans la queue. Tous sont très-gras pendant l'hiver, et ont la chair savoureuse et d'un goût délicat

lorsqu'ils ne fréquentent que les eaux douces. Le *Cincle* est un peu plus petit et moins haut sur jambes que l'*Alouette de mer*. Sa longueur totale est environ de 7 pouces (189 millim.)

Esp. 21. Le VANNEAU Canut, *Tringa Canutus*, la tête et tout le dessus du corps cendrés et ondés ; tout le dessous du corps blanc, marqueté de taches grises sur la gorge et la poitrine ; les grandes couvertures des ailes terminées de blanc, formant une barre transversale sur chaque aile ; le bec d'un cendré obscur ; l'iris noisette ; une tache d'un brun obscur entre le bec et l'œil ; un trait blanc au-dessous de celui-ci ; les pieds d'un cendré bleuâtre.

Le Canut. *Buffon*, tome 8, pag. 142.

On le trouve dans le nord de l'Europe, en Suède, en Danemarck ; cependant on le voit quelquefois en Angleterre au commencement de l'hiver, où il séjourne deux ou trois mois, ensuite il disparaît. On le rencontre encore sur les rives du lac Baikal, et même à la baie d'Hudson, d'où il s'avance jusqu'à New-Yorck, et peut-être encore plus au sud. En captivité on le nourrit avec du pain trempé de lait. Cette nourriture qui l'engraisse beaucoup, donne à sa chair un goût exquis. Sa longueur est d'environ neuf pouces (244 millim.).

Esp. 22. Le VANNEAU Grive d'eau, *Tringa macularia*, la tête, le dessus du cou et le dos

d'un brun olivâtre grivelé de taches noires; le dessous du corps grivelé également sur un fond plus clair et blanchâtre; un trait blanc au-dessus de chaque œil; les pennes primaires des ailes noirâtres; les pennes intermédiaires de la queue olivâtres, traversées à leur extrémité par une bande brune: les autres blanches et rayées de noir; le bec couleur de chair à sa base, brun vers la pointe.

La Grive d'eau. *Buffon*, tome 8, page 140.

On la trouve dans la Pensylvanie, dans l'Amérique septentrionale, à la baie d'Hudson. Elle est de la grosseur d'un *Etourneau*; sa longueur totale est d'environ huit pouces (217 millim.).

* III. *Bec plutôt courbé en haut que droit, convexe en dessus, et comprimé par les côtés vers le bout.*

Les TOURNE-PIERRES.

Esp. 23. Le VANNEAU Tourne-pierre, *Tringa interpres*, le plumage varié de noir et de blanc, marqué de roux sur le dos.

Le Tourne-pierre. *Buffon*, tome 8, p. 130. pl. 10. Pl. enlum. n.° 856, sous la dénomination de *Coulon-Chaud.*

Gmelin cite comme variétés de cette espèce le *Coulon-chaud de Cayenne*, et le *Coulon-chaud gris de Cayenne* de *Buffon*. Pl. enlum. n.os 340 et 857.

On le trouve en France, en Danemarck, en Suède, en Allemagne, en Angleterre. Cette espèce, quoique faible et peu nombreuse en individus, s'est, comme plusieurs autres espèces d'oiseaux aquatiques, répandue du nord au midi, dans les deux continens, en suivant les rivages de la mer qui leur fournit par-tout leur subsistance. Elle est de la taille d'une *Grive*, sa longueur est de huit pouces (217 mill.). Cet Oiseau a l'habitude singulière de retourner les pierres au bord de l'eau, pour trouver dessous des vers et des insectes dont il fait sa nourriture, tandis que tous les autres oiseaux de rivage se contentent de la chercher sur les sables ou dans la vase. La femelle pond sur le sable trois ou quatre œufs gros, oblongs, pointus, d'un cendré verdâtre, pointillés de brun.

* IV. *Doigts garnis dans toute leur longueur sur leurs parties latérales, de membranes festonnées.*

Les PHALAROPES.

Esp. 24. Le VANNEAU Phalarope cendré, *Tringa hyperborea*, le dessus de la tête, du cou et du dos d'un gris légèrement ondé de brun et de noirâtre; un hausse-col blanc encadré d'une ligne de roux orangé; au-dessous un tour de cou gris, et tout le dessous du corps blanc; les grandes pennes des ailes noirâtres; le bec grêle,

aplati horizontalement, légèrement renflé et fléchi vers la pointe ; les pieds largement frangés d'une membrane en festons , dont les coupures ou les nœuds répondent aux articulations des doigts.

Le Phalarope cendré. *Buffon*, tome 8 , p. 224. Pl. enlum., n.° 766, sous le nom de *Phalarope de Sibérie.*

On le trouve dans les contrées septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique ; il est de la taille du *Cincle*, et a huit pouces (217 m.) de longueur. Cet Oiseau va par couple, saisit, au moyen de son bec effilé , les insectes qui courent ou nagent à la surface de l'eau. La ponte est de trois ou quatre œufs.

Esp. 25. Le VANNEAU Phalarope à festons dentelés, *Tringa Lobata*, une tache noire sur le sommet de la tête dont le reste est blanc ainsi que tout le devant et le dessous du corps ; le dessus d'un gris ardoisé avec des teintes de brun et des taches obscures longitudinales ; les pennes primaires des ailes noirâtres ; le bec aplati horizontalement, un peu renflé vers la pointe, et creusé en dessus ; les pieds noirs ; les doigts largement frangés de festons délicatement dentelés par les bords.

Le Phalarope à festons dentelés. *Buffon*, t. 8, page 226.

On le trouve en Suède, en Danemarck, en Angleterre, en Sibérie, sur les mers glaciales

entre l'Asie et l'Amérique, et même sur les bords de la mer Caspienne. Il est à peu près de la grosseur du *Râle d'eau*, et a environ huit pouces (217 millim.) de longueur.

GENRE 88.

PLUVIER, *CHARADRIUS*. *Bec* presque cylindrique, renflé vers la pointe, de la longueur de la tête dans la plupart des espèces.

Narines très-étroites.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à trois Doigts antérieurs, servant pour la course, sans doigt postérieur.

Espèce 1. Le PLUVIER doré, *Charadrius pluvialis*, tout le dessus du corps tacheté de traits jaunes entremêlés de gris blanc sur un fond brun noirâtre, qui font paraître le plumage doré; les mêmes couleurs plus faibles mélangées sur la gorge et la poitrine; le ventre blanc; le bec noir, court, arrondi et renflé vers le bout; les pieds noirâtres.

Le Pluvier doré. *Buffon*, tome 8, page 81, pl. 5. Pl. enlum. n.° 904.

Cette espèce présente plusieurs variétés; on la trouve dans toute l'Europe et dans le nouveau monde, où elle semble s'être répandue plus loin

que dans l'ancien, car on la rencontre à la Jamaïque, à la Martinique, à St-Domingue et à Cayenne. C'est un oiseau de passage qui arrive sur nos côtes à la fin de septembre ou au commencement d'octobre, tandis que dans d'autres départemens plus méridionaux, il ne passe qu'en novembre, et même plus tard. Il repasse en février et en mars, et on le voit en été dans le nord de l'Europe. La ponte est de quatre œufs plus pointus que ceux du *Vanneau*, d'un cendré olivâtre pâle, varié de taches noirâtres. La chair du *Pluvier doré* est assez recherchée. Cet Oiseau est de la grosseur d'une *Tourterelle*; il a dix pouces (271 millim.) de longueur, et dix-huit pouces et demi (500 m.) de vol ou d'envergure.

Esp. 2. Le PLUVIER doré à gorge noire, *Charadrius apricarius*, le devant du cou et le ventre noirs; le corps brunâtre ponctué de blanc et de jaune; les pieds cendrés.

Le Pluvier doré à gorge noire. *Buffon*, t. 8, page 85.

Cette espèce se trouve souvent avec celle du *Pluvier doré*, dans les terres du Nord, où elles subsistent et multiplient sans se mêler ensemble. On la trouve en Suède, en Smolande, en Danemarck, en Sibérie, et même à la Guiane. Cet oiseau est de la grosseur du *Pluvier doré*; il a onze pouces (298 millim.) de longueur. Il se nourrit

nourrit de moluques et de baies de la Camarigne noire. Sa chair est délicieuse.

Esp. 3. Le PLUVIER Guignard, *Charadriu. Morinellus*, le dessus de la tête d'un brun noirâtre; les côtés et la face tachetés de gris et de blanc; le devant du cou et la poitrine d'un gris ondé et arrondi en plastron au-dessus duquel, après un trait noir, est une zone blanche (dans le mâle); l'estomac roux; le ventre et les pieds noirs; le bas-ventre blanc.

Le petit Pluvier ou Guignard. *Buffon*, t. 8, p. 87. Pl. enlum. n.° 832.

Cette espèce paraît plus répandue dans le Nord que dans nos contrées, à commencer par l'Angleterre, et s'étend en Suède jusqu'en Laponie. Cet Oiseau a deux passages marqués, en avril et en août, dans lesquels il se porte des marais aux montagnes, attiré par des scarabées noirs, qui font la meilleure partie de sa nourriture, avec des vers et des petits coquillages terrestres, dont on lui trouve les débris dans les intestins. Le *Guignard* est très-connu par la bonté de sa chair, encore plus délicate et plus succulente que celle du *Pluvier*. Sa longueur totale est de huit pouces et demi (230 millimètres).

Esp. 4. Le PLUVIER à collier, *Charadrius Hiaticula*, le bec blanc ou jaune dans sa première moitié, noir à la pointe; le front blanc; un bandeau noir sur le sommet de la tête; un

collier blanc; un plastron noir sur la poitrine; le dos gris-brun; les pennes des ailes noires; le dessous du corps d'un beau blanc.

Le Pluvier à collier. *Buffon*, tome 8, p. 90, pl. 6. Pl. enlum. n.os 920 et 921, sous la dénomination de *grand et petit Pluvier à collier.*

Cette espèce présente plusieurs variétés.

Cet Oiseau est une de ces espèces privilégiées qui se sont répandues sur tout le globe. On le trouve en France, en Angleterre, en Prusse, en Suède, et plus encore en Laponie pendant l'été. On le trouve également en Sibérie, au Cap de Bonne-Espérance, aux Philippines, à la Louisiane, à Cayenne, au détroit de Magelland, à la baie d'Hudson et au Brésil. Le *Pluvier à collier* vit au bord des eaux. Il est de la taille de l'*Alouette;* il a six à sept pouces (102 à 189 mill.) de longueur. On le voit le long de la mer en suivre les marées. Il court très-vîte sur la grève, en interrompant sa course par de petits vols, et toujours en criant. En Angleterre on trouve son nid sur les rochers des côtes.

Esp. 5. Le PLUVIER Courlis de terre, *Charadrius Œdicnemus*, tout le plumage d'un gris blanc, et gris roussâtre moucheté par pinceaux de brun et de noirâtre; les ailes traversées d'une bande blanchâtre; deux traits de blanc roussâtres au-dessous et au-dessus des yeux; le ventre blanc; le bec jaunâtre depuis sa base jusqu'au

milieu de sa longueur, et noirâtre jusqu'à son extrémité; les jambes épaisses, marquées d'un renflement au-dessous du genou qui paraît gonflé.

Le grand Pluvier, vulgairement appelé Courlis de terre. *Buffon*, tome 8, page 105, pl. 7. Pl. enlum. n.° 919.

Cet Oiseau, répandu dans l'ancien continent, se trouve en France, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, à Malte. Il est plus grand que le *Pluvier doré*, et plus gros que la *Bécasse*. Il a quinze à dix-sept pouces (406 à 460 m.) de longueur. Il se nourrit de mouches, de scarabées, de petits limaçons, et autres insectes et coquillages terrestres; il habite de préférence les terres pierreuses, sablonneuses et sèches. Ce *Pluvier* fait une exception dans les nombreuses espèces, qui ayant une portion de la jambe nue, sont censées habiter les rivages et les terres fangeuses, puisqu'il se tient toujours loin des eaux et des terrains humides, et n'habite que les terres sèches et les lieux élevés. Ces oiseaux se réunissent, avant d'entreprendre leur voyage, en troupe de trois ou quatre cents, à la voix d'un seul qui les appelle, et leur départ se fait pendant la nuit. Ces *Pluviers* sont sauvages et timides, solitaires et tranquilles pendant la journée; ils se mettent en mouvement à la chute du jour. Ils se répandent alors de tous côtés en volant rapidement, et criant de toutes leurs forces; leur voix s'entend de très-

loin. La femelle ne pond que deux, ou quelquefois trois œufs sur la terre nue, entre des pierres ou dans un petit creux qu'elle forme sur le sable des landes et des dunes.

Esp. 6. Le PLUVIER Coure-vîte, *Charadrius Gallicus*, le plumage d'un gris lavé de brun roux; un trait plus clair et presque blanc sur l'œil; un trait noir partant de l'angle externe de l'œil; le haut de la tête roux; les pennes des ailes noires; chaque penne de la queue, excepté les deux du milieu, marquée d'une tache noire avec une autre tache blanche vers la pointe.

Le Coure-vîte. *Buffon*, tome 8, page 128. Pl. enlum. n.os 795 et 892.

Il a été tué en France, où il était apparemment égaré, puisqu'on n'en a pas vu d'autres. La rapidité avec laquelle il courait sur le rivage, le fit appeler *Coure-vîte*. Sa longueur est de neuf pouces et demi (257 millim.)

Esp. 7. Le PLUVIER Echasse, *Charadrius Himantopus*, les ailes et le dos d'un noir lustré de bleu verdâtre; le derrière de la tête d'un gris brun; le dessus du cou mêlé de noirâtre et de blanc; tout le dessous du corps blanc depuis la gorge jusqu'au bout de la queue; les jambes rouges, trois fois plus longues que le corps; l'iris rouge ainsi que la partie nue des jambes et les pieds; les ongles noirâtres.

L'Echasse. *Buffon*, tome 8, pag. 114, pl. 8. Pl. enlum. n.° 878.

Cette espèce, quoique peu nombreuse, se trouve en France, en Italie, sur les bords du Danube, dans les terres du nord, en Ecosse, et sur la plus grande partie du globe. On la trouve aussi dans le nouveau continent; mais par-tout elle est rare. Elle est à peine aussi grosse que le *Pluvier doré;* sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de plus d'un pied (325 m.), et jusqu'à l'extrémité des doigts, de trente pouces et demi (825 millim.). Elle se nourrit d'insectes et de vermisseaux au bord des eaux et des marais. L'*Echasse* est dans les oiseaux ce que la *Gerboise* est dans les quadrupèdes; aussi les noms que les anciens et les modernes ont donnés dans toutes les langues à cet oiseau, marquent la faiblesse de ses jambes molles et ployantes, ou leur excessive longueur.

GENRE 89.

AVOCETTE, *RECURVIROSTRA*. *Bec* très-long, mince, grêle, faible et d'une substance tendre, comprimé sur les côtés, pointu, aminci à son extrémité qui est flexible, recourbé en haut ou présentant un arc de cercle relevé, dont le centre est au-

dessus de la tête, et la pointe revient en avant.

Narines étroites, ouvertes.

Langue courte.

Jambes très-longues.

Queue courte, composée de douze pennes.

Pieds palmés, à quatre Doigts; trois antérieurs, engagés dans une membrane entière; un postérieur dégagé, très-court, et placé très-haut.

Espèce 1. L'AVOCETTE à bec recourbé, *Recurvirostra Avocetta*, le plumage d'un blanc de neigne sur tout le devant du corps, coupé de noir sur le dos; la queue blanche; l'iris de couleur noisette; le bec noir; les pieds bleuâtres.

L'Avocette. *Buffon*, tome 8, p. 466, pl. 38. Pl. enlum. n.° 353.

Cette espèce n'est bien commune nulle part, et paraît peu nombreuse en individus. Il semble à la route que tiennent les *Avocettes* dans leur passage, qu'aux approches de l'hiver elles voyagent vers le midi, et retournent au printemps dans le nord. Dans leurs fréquens voyages, elles ne vont guère vers le sud au-delà des régions tempérées. On les voit rarement en Italie, et plus rarement encore en Sardaigne. Elles se rendent en grand nombre deux fois l'année, au printemps et à la fin de l'automne, sur une partie de nos

côtes de l'Océan, où, selon le rapport de *Salerne*, les paysans, dans la saison des nids, prennent leurs œufs par milliers pour les manger. Le frai des poissons paraît être le principal fond de leur nourriture; il se peut aussi qu'elles mangent des vers. Elles fréquentent les embouchures des rivières et des fleuves de préférence aux plages de la mer. On voit l'*Avocette* courir, à la faveur de ses hautes jambes, sur des fonds couverts d'eau; mais pour parcourir des eaux plus profondes, elle se met à la nage. L'Avocette est de la grosseur du *Vanneau*, mais elle est beaucoup plus grande. Sa longueur est de quinze à dix-huit pouces (406 à 487 millim.).

GENRE 90.

HUITRIER, *HÆMATOPUS*. *Bec* long, droit, rétréci, et comme comprimé verticalement au-dessus des narines, aplati par les côtés en manière de coin jusqu'au bout, renflé vers l'extrémité.

Narines très-étroites.

Langue s'étendant à peine au tiers de la longueur du bec.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à trois Doigts antérieurs, servant pour la course, sans doigt postérieur.

Espèce 1. L'HUITRIER Pie de mer, *Hæmatopus Ostralegus*, la tête, le dos ainsi que le manteau des ailes noirs ; un collier blanc sous la gorge ; tout le dessous du corps depuis la poitrine blanc, ainsi que le bas du dos et la moitié de la queue dont la pointe est noire ; l'iris d'un jaune doré ; une petite tache blanche au-dessous de chaque œil ; le bec, les paupières et les pieds rouges ; les ongles noirs.

L'Huîtrier, vulgairement la Pie de mer. *Buffon*, tome 8, page 119, pl. 9. Pl. enlum. n.° 929.

Cette espèce, qui ne se voit que rarement sur la plupart de nos côtes, où elle arrive en troupes très-considérables par les vents d'est et de nord-ouest, est en effet très-commune sur les côtes occidentales d'Angleterre. On la trouve au Gotland, dans l'île d'Oëland, dans les îles du Danemarck, et jusqu'en Islande et en Norwége. On la retrouve dans le nouveau continent. Cet oiseau est de la grandeur d'une *Corneille ;* il a environ seize pouces (433 millim.) de longueur. Le nom d'*Huîtrier* exprime sa manière de vivre, se nourrissant principalement d'huîtres ; il mange aussi des patelles, des vers de terre, etc. Cet oiseau ne fait point de nid ; il dépose ses œufs qui sont grisâtres et tachés de noir sur le sable nu, hors de la portée des eaux. Le nombre des œufs est ordinairement de quatre ou cinq, et le temps de l'incubation est de vingt-un jours. La chair de l'*Huîtrier* est noire, dure, et a un goût de sauvagine.

GENRE *.

GLARÉOLE, *GLAREOLA*. *Bec* robuste, court, droit, comprimé par les côtés, courbé vers la pointe, large à son ouverture.

Narines très-étroites, obliques, situées près de la base du bec.

Queue fourchue, composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts, longs, grêles, trois antérieurs, engagés à leur base dans une petite membrane; un postérieur dégagé.

Espèce 1. La GLARÉOLE Perdrix de mer grise, *Glareola Austriaca*, tout le plumage d'un gris teint de roux sur les flancs et les petites pennes des ailes; la gorge blanche, encadrée d'un filet noir; le croupion blanc; les pieds rouges.

La Perdrix de mer grise. *Buffon*, tome 7, page 544. Pl. enlum. n.° 882.

Buffon décrit quatre espèces ou variétés de *Perdrix de mer*, qui sont, la *Perdrix de mer grise*, la *Perdrix de mer brune*, la *Perdrix de mer à collier*, et la *Perdrix de mer Giarole*.

Elle habite par troupes les rivages de la mer et des grands fleuves. On la trouve en France,

en Allemagne, dans les déserts voisins de la mer Caspienne. Elle est à peu près de la grosseur d'un *Merle;* elle a neuf pouces (244 millim.) de longueur. C'est un oiseau criard et inquiet, qui se nourrit de vers et d'insectes aquatiques.

GENRE 91.

FOULQUE, *FULICA. Bec* convexe ou taillé en cône, aplati par les côtés : *Mandibule* supérieure se repliant en forme de voûte sur l'inférieure qui est bossuée près de la pointe.

Narines oblongues, étroites.

Front chauve, couvert en devant d'une membrane épaisse, molle et nue, en forme d'écusson, formant une plaque frontale.

Queue courte, composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, garnis dans toute leur longueur d'une membrane simple (dans les *Poules d'eau*), ou découpée en festons, dont les nœuds se rencontrent à chaque articulation des phalanges (dans les *Foulques*); un postérieur dégagé.

* I. *Pieds ailés, à quatre doigts garnis dans toute leur longueur sur leurs parties latérales d'une membrane simple.*

Les POULES D'EAU.

Espèce 1. La FOULQUE Poule d'eau, *Fulica Chloropus*, le bec jaune à la pointe, rouge à la base; la plaque membraneuse du front de cette même couleur, ainsi que le bas de la jambe au-dessus du genoux; les pieds verdâtres; tout le plumage d'une couleur sombre gris de fer, nué de blanc sous le corps, et gris brun verdâtre en dessus; l'aile bordée d'une ligne blanche.

La Poule d'eau. *Buffon*, tome 8, page 171, pl. 15. Pl. enlum. n.° 877.

On la trouve en France, en Angleterre, en Prusse, en Suisse, en Allemagne. Quoique peu voyageuse et par-tout assez peu nombreuse, la *Poule-d'eau* paraît avoir été placée par la nature dans la plupart des régions connues, et même dans les plus éloignées. On l'a trouvée à la nouvelle Zélande, au Sénégal, aux Antilles, à la Guadeloupe, à la Jamaïque, et dans la Sibérie. La *Poule d'eau* n'est point un oiseau de passage, puisqu'on la voit toute l'année en différentes contrées, et tous ses voyages paraissent se borner des montagnes à la plaine et de la plaine aux montagnes. Elle se nourrit de plantes aquatiques et de petits poissons. Son vol est court, sa course

légère et rapide. Elle va à l'eau sans cependant nager beaucoup, si ce n'est pour traverser d'un bord à l'autre; elle vole les jambes pendantes. Son nid, posé tout au bord de l'eau, est construit d'un assez gros amas de débris de roseaux et de joncs entrelacés. La femelle fait deux pontes par an, de sept œufs d'un blanc jaunâtre, marqués de quelques taches rougeâtres; sa chair est très-estimée. Cet oiseau a environ quatorze pouces et demi (392 millim.) de longueur.

Obs. Quelques naturalistes modernes regardent comme variété de cette espèce la *Porzane* ou la *grande Poule d'eau* de *Buffon*, dont le plumage a beaucoup de rapport avec celui de la *Poule d'eau*, mais dont elle diffère par la grandeur et la grosseur, ayant dix-huit pouces (487 millim.) de longueur.

Esp. 2. La FOULQUE Poulette d'eau, *Fulica fusca*, la plaque frontale membraneuse du front jaunâtre; le bas de la jambe au-dessus du genoux, ou les anneaux des jambes, de la même couleur que les pieds; le corps brunâtre.

La Poulette d'eau. *Buffon*, tome 8, p. 177.

Gmelin regarde comme variété de cette espèce la *Porzane* ou *la grande Poule d'eau* de *Buffon*.

Elle habite les contrées méridionales de l'Europe. Elle est plus petite que la *Poule d'eau;* elle a un pied (325 millim.) de longueur. C'est un oiseau solitaire, qui se nourrit de végétaux aquatiques et de petits poissons. Sa chair est très-esti-

mée; et c'est vraisemblablement par cette raison qu'aux environs de Venise on la chasse avec des oiseaux de proie.

Esp. 3. La FOULQUE Smirring, *Fulica flavipes*, la plaque frontale d'un jaune pâle; le fond du plumage roux; les petites pennes des ailes d'un rouge de brique; la tête, le tour des yeux et le ventre blancs; les grandes pennes des ailes noires; des taches de cette même couleur sur le cou, le dos, les ailes et la queue; les pieds et la base du bec jaunâtres; les ongles noirâtres.

La Smirring. *Buffon*, tome 8, page 180.

On la trouve en Allemagne et en Pologne. Elle se tient sur les rivières et niche dans les halliers qui les bordent. Elle est de la grandeur de la *Poule d'eau*.

Esp. 4. La FOULQUE Glout, *Fulica fistulans*, la plaque frontale d'un vert jaunâtre; le plumage brun, avec un peu de blanc à la pointe des ailes; du blanc autour des yeux, au cou, à la poitrine et au ventre; le bec noir; la partie des jambes denuée de plumes, et les pieds d'un vert jaunâtre; les doigts très-longs; les ongles gris.

La Glout. *Buffon*, tome 8, page 181.

On la trouve en Allemagne et en Alsace, sur les bords des fleuves et des étangs. Elle fait entendre une voix aiguë et haute comme le son d'un fifre. Elle a environ un pied (325 millim.) de longueur.

Esp. 5. La FOULQUE Poule sultane, *Fulica Porphyrio*, la plaque frontale d'un beau rouge; la tête et le dessus du cou d'un violet brillant; le dos, le croupion, les scapulaires et les couvertures du dessus de la queue d'un vert foncé éclatant; les joues, la gorge, le devant du cou, le ventre, le haut des jambes et les flancs d'un bleu violet; les couvertures du dessous de la queue blanches; les couvertures supérieures des ailes d'un violet très-vif; l'iris fauve; le bec, les pieds et les ongles d'un rouge foncé.

La Poule sultane ou le Porphyrion. *Buffon*, t. 8, p. 194, pl. 17. Pl. enlum. n.° 810, sous la dénomination de *Talève de Madagascar.*

Cette espèce se trouve en Sicile, sur-tout sur le lac de *Lentini;* elle est naturelle aux climats les plus chauds de l'ancien et du nouveau continent. On en voit beaucoup dans la basse Egypte, où ces oiseaux se plaisent dans les rizières, ce qui les a fait appeler *Poules de riz.* Elles couvent dans le désert, et arrivent dans les champs de riz au mois de mai et dans les mois suivans. A Catane, on les vend à un prix médiocre, ainsi qu'à Syracuse et dans les villes voisines; on en voit de vivantes dans les places publiques, où elles se tiennent à côté des vendeuses d'herbes et de fruits, pour en cueillir les débris. Ce bel Oiseau, logé chez les romains dans les temples, se ressent un peu, comme l'on voit, de la décadence de l'Italie;

mais une conséquence intéressante que présente ce dernier fait, c'est qu'il faut que la race de la *Poule sultane* se soit naturalisée en Sicile, par quelques couples de ces *Porphyrions* apportés d'Afrique. Au reste, cet oiseau est un de ceux qui se montrent le plus naturellement disposés à la domesticité, et qu'il serait agréable et utile de multiplier.

* II. *Doigts pinnés, frangés des deux côtés d'une membrane découpée en lobes ou festons, dont les nœuds se rencontrent à chaque articulation des phalanges.*

Les FOULQUES.

Esp. 6. La FOULQUE Morelle, *Fulica atra*, la plaque frontale blanchâtre (de couleur vermeille au printemps); une petite portion de la jambe, au-dessus du genou, cerclée de rouge; tout le plumage d'un noir plombé, plein et profond sur la tête et le cou, avec un trait blanc au pli de l'aile; le bec d'un jaune olivâtre; les pieds, les doigts et les membranes d'un brun olivâtre.

La Foulque. *Buffon*, tome 8, page 211, pl. 18. Pl. enlum. n.° 197.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

On la trouve dans toute l'Europe, depuis l'Italie jusqu'en Suède; on la connaît également en Asie, en Perse, en Sibérie, en Chine, au Groënland, à la Jamaïque, et dans toutes les

contrées de l'Amérique septentrionale. Elle se nourrit de petits poissons, d'insectes aquatiques, de graines de jonc. Elle établit son nid sur des touffes de joncs entassées et élevées au-dessus des eaux, et le construit de petites herbes sèches et de sommités de roseaux. La femelle pond dix-huit à vingt œufs d'un blanc sale, et presque aussi gros que ceux de la *Poule;* et quand la première couvée est perdue, souvent la mère en fait une seconde de dix à douze œufs. Elle les couve pendant vingt-deux à vingt-trois jours, et dès que les petits sont éclos, ils sortent hors du nid et n'y reviennent plus. Le *Busard* mange les œufs des *Foulques,* et enlève leurs petits. La *Foulque*, sans avoir les pieds entièrement palmés, ne le cède à aucun des autres oiseaux nageurs; elle se tient tout le jour sur les étangs, qu'elle préfère aux rivières. Les *Foulques*, comme plusieurs autres oiseaux d'eau, voient très-bien dans l'obscurité, et même les plus vieilles ne cherchent leur nourriture que pendant la nuit. On fait sur les grands étangs des chasses, dans lesquelles on tue plusieurs centaines de ces oiseaux, dont la chair est réputée viande maigre. La *Foulque* a quatorze pouces (379 millim.) de longueur.

Esp. 7. La FOULQUE Macroule, *Fulica aterrima*, la plaque frontale blanche; une petite portion de la jambe, au-dessus du genou, cerclée de rouge; tout le plumage noirâtre.

La

La Macroule ou grande Foulque. *Buffon*, t. 8, page 220.

Elle habite les lieux maritimes de l'Europe. On la trouve en France et dans la Sibérie occidentale. Elle est un peu plus grande que la *Foulque*, et a aussi la plaque fauve du front plus large, le bec plus long, et la membrane des doigts du double plus grande. Comme la précédente, c'est un gibier médiocre. Elle a quatorze pouces (379 millim.) de longueur.

GENRE *.

CHIONIS, *VAGINALIS*. *Bec* fort, épais, convexe ou taillé en cône, aplati par les côtés : *Mandibule* supérieure garnie en dessus à sa base d'une espèce de gaîne ou de fourreau de substance cornée, échancrée et frangée.

Narines petites, situées devant le fourreau.

Langue arrondie en dessus, aplatie en dessous, terminée en pointe.

Face nue, chargée de papilles ou mamelons charnus.

Ailerons garnis d'un nœud ou bourrelet obtus.

Un espace nu au-dessus du *Genou*.

Pieds robustes, servant pour la course,

à quatre Doigts, rudes en dessous ; trois antérieurs, dont l'externe est uni à sa base par une membrane au doigt externe ; un postérieur.

Ongles sillonnés.

OBS. Ce Genre ne renferme qu'une seule espèce à laquelle M. *Forster* a donné le nom de *Chionis*, mot grec qui exprime le *blanc de neige* répandu sur tout le plumage de cet oiseau ; il vit en troupe, sur les rivages de la nouvelle Zélande et des autres îles des mers australes.

GENRE 92.

JACANA, *PARRA*. *Bec* droit, mince, légèrement arrondi, pointu, très-renflé vers le bout.

Narines ovales, situées sur le milieu du bec.

Front chauve, garni de caroncules découpées en lobes.

Ailerons armés d'un éperon pointu.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts très-longs ; trois antérieurs ; un postérieur de la longueur des trois antérieurs.

Ongles très-longs, droits, ronds, effilés comme des stilets ou des aiguilles.

OBS. Les *Jacanas* ressemblent aux *Poules d'eau*

par le naturel, les habitudes, la forme du corps raccourci, la figure du bec et la petitesse de la tête; mais ils en diffèrent essentiellement par les éperons implantés aux plis des ailes, par les lambeaux de membranes dont le front est garni, par les doigts et les ongles excessivement longs. Le genre de *Jacanas* ne présente aucune espèce européenne.

GENRE 93.

RALE, *RALLUS*. *Bec* droit, épais à la base, légèrement voûté en dessus, comprimé par les côtés : *Mandibule* supérieure un peu recourbée à l'extrémité ; *Mandibule* inférieure un peu bossuée près de la pointe.

Narines ovales, petites, étroites, situées près de la base du bec.

Corps grêle et comme aplati vers les flancs.

Queue très-courte, composée de dix ou douze pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs, tous séparés à leur base ; un postérieur.

Ongles courts, pointus.

Espèce 1. Le RALE de terre, *Rallus Crex*, le plumage varié de noir, de brun et de roussâtre; la gorge et le ventre d'un blanc roussâtre; les flancs roux, rayés transversalement de blanc; les ailes de couleur fauve; la partie nue de la jambe et les pieds bruns; l'iris noisette.

Le Râle de terre ou de genêt, vulgairement Roi des Cailles. *Buffon*, tome 8, p. 146, pl. 12. Pl. enlum. n.° 750.

On ne voit guère le *Râle de terre* dans nos départemens méridionaux, que dans le temps de ses passages, au printemps et en automne; du reste, les voyages de cet oiseau s'étendent plus loin vers le Nord que vers le Midi, et malgré la pesanteur de son vol, il parvient en Pologne, en Suède, en Danemarck et jusqu'en Norwége. Il est rare en Angleterre, et assez commun en Irlande. Ses migrations semblent suivre en Asie le même ordre qu'en Europe. Quoiqu'il se nourrisse de graines de genêt, de trèfle, de grémil, cependant les insectes, les limaçons, les vermisseaux, sont aussi sa nourriture de choix. Lorsqu'il est adulte, tout aliment paraît lui profiter également, car il acquiert beaucoup de graisse, et sa chair est exquise. Cet Oiseau sait suppléer par la rapidité de sa course à la lenteur de son vol, aussi se sert-il beaucoup plus de ses pieds que de ses ailes; et toujours courant sur les herbes, il exécute à la course tous ses petits voyages, et ses croisières multipliées dans les prés et les champs; mais quand arrive le temps du grand voyage, il trouve, comme la *Caille*, des forces inconnues pour fournir aux mouvemens de sa longue traversée. Il prend son essor la nuit, et secondé d'un vent propice, il se porte dans nos départemens méridionaux, d'où il tente

le passage de la Méditerranée. Cet Oiseau établit son nid dans l'épaisseur des herbes, et le construit négligemment avec un peu de mousse ou d'herbe sèche. La femelle ne pond guère que de huit à dix œufs, plus gros que ceux de la *Caille*, tachetés de marques rougeâtres plus larges. Les petits courent dès qu'ils sont éclos, en suivant leur mère, et ne quittent la prairie que quand ils sont forcés de fuir devant la faulx qui rase leur domicile. Ce *Râle*, dont la taille est plus alongée que celle de la *Caille*, a neuf pouces et demi (257 millim.) de longueur. Le nom de *Roi des Cailles* lui vient de ce que paraissant dans nos contrées en même temps que les *Cailles*, il semble les accompagner à leur arrivée et à leur départ.

Esp. 2. Le RALE d'eau, *Rallus aquaticus*, la gorge et la poitrine d'un beau gris ardoisé; le dessus du corps d'un roux brun olivâtre; le ventre et les flancs rayés transversalement de bandelettes blanchâtres sur un fond noirâtre; le bec rougeâtre près de la tête; les pieds d'un rouge obscur.

Le Râle d'eau. *Buffon*, t. 8, p. 154, pl. 13. Pl. enlum. n.° 749.

Cet Oiseau, comme le *Râle de terre*, a un temps de migration marqué. Il en passe à Malte au printemps et à l'automne, et dans nos climats on voit des *Râles d'eau*, autour des sources chaudes, pendant la plus grande partie de l'hiver. Il est à peu près de la grosseur du *Râle de terre*;

il a neuf pouces (244 millim.) de longueur. Il court le long des eaux stagnantes, aussi vite que le *Râle de terre* dans les champs; il se tient de même toujours caché dans les grandes herbes et les joncs, il n'en sort que pour traverser les eaux à la nage, et même à la course, car on le voit souvent courir légèrement sur les larges feuilles de nymphéa qui couvrent les eaux dormantes. Autrefois on en faisait le vol à l'*Épervier* ou au *Faucon*. La chair du *Râle d'eau* est moins délicate que celle du *Râle de terre*.

Esp. 3. Le RALE Marouette, *Rallus Porzana*, tout le fond du plumage d'un brun olivâtre tacheté et nué de blanchâtre, et comme émaillé de blanc et de noir; le bec d'un jaune verdâtre; l'iris d'un noisette rougeâtre; les pieds verdâtres.

Le petit Râle d'eau ou la Marouette. *Buffon*, tome 8, page 157. Pl. enlum. n.° 751.

On le trouve en Europe, en Sibérie, et dans l'Amérique septentrionale. C'est un oiseau de passage, qui arrive de très-bonne heure au printemps, dans la même saison que le *Râle d'eau*, et qui disparaît dans le fort de l'hiver. C'est un oiseau solitaire qui se tient sur les étangs marécageux, qui se cache et niche dans les roseaux. Son nid, en forme de gondole, est composé de joncs qu'il sait entrelacer, et pour ainsi dire amarrer par un des bouts à une tige de roseau,

de manière que ce petit berceau flottant peut s'élever et s'abaisser avec l'eau sans en être emporté. La ponte est de sept ou huit œufs. Dès que les petits sont éclos, ils courent, nagent, plongent, et bientôt se séparent; chacun va vivre seul. La *Marouette*, comme tous les *Râles*, tient devant les chiens, et il est difficile de la faire partir de son fort. C'est un gibier délicat et recherché, sur-tout en automne, époque où il acquiert beaucoup de graisse. La *Marouette* a environ huit pouces (217 mill.) de longueur.

Esp. 4. Le RALE Grinette, *Rallus Grinetta*, la gorge blanchâtre; la poitrine, le ventre, d'un cendré bleuâtre (dans le mâle), d'un roux clair (dans la femelle); le dessus du corps d'un roux tacheté de noir et de blanc; les plumes des flancs rayées transversalement de bandelettes blanches sur un fond noirâtre; le bec rougeâtre vers les angles, près de la tête, verdâtre dans tout le reste de sa longueur, de même que la partie nue des jambes et les pieds; les iris d'un rouge aurore.

Voyez l'*Art d'empailler les Oiseaux*, pl. 2.

On le trouve à Lyon, à Grenoble, à Montpellier, et dans plusieurs autres contrées de la France, en Italie. C'est un Oiseau de passage, qui arrive au printemps avec la *Marouette*, et disparaît en automne. Sa longueur totale est de sept pouces (189 mill.), et son vol de onze pouces (298 m.).

Obs. Cet oiseau est désigné dans les ouvrages d'Or-

nithologie sous le nom de *Grinette*, et quelques auteurs l'ont rangé parmi les *Poules d'eau*, dont il s'éloigne par le manque de plaque frontale, et de membrane latérale des doigts. Il se rapproche au contraire des *Râles*, parmi lesquels j'ai cru devoir le placer, par le caractère du bec, des narines, des doigts qui sont très-alongés, de la tête garnie de plumes, etc. Il ressemble beaucoup au *Râle d'eau*, mais il est plus petit. La langue est frangée à la pointe; l'aile est composée de vingt-deux pennes; la première des primaires est à peu près de la longueur de la sixième; la huitième et la neuvième des secondaires, égalent en longueur la septième des primaires. La queue est composée de dix pennes, dont les deux intermédiaires sont un peu plus longues. Le tarse a quatorze lignes (31 mill.) de longueur; le doigt intermédiaire, plus long que le tarse, a quinze lignes et demie (34 mill.); les doigts latéraux sont de la longueur du tarse; le postérieur a cinq lignes (11 mill.). Les plumes des flancs, noires à la base, sortent deux à deux du même canon, de même que dans les autres espèces de *Râles*.

Ce *Râle* est un oiseau connu depuis assez longtemps, qui a été peu observé par les Naturalistes modernes. *Aldrovande* l'a décrit sous le nom de *Poliopus Gallinula minor*, dans son édition de 1610, à petites figures, tome 3, page 180, table 18, fig. 2; et dans celle de 1645, à grandes figures sur bois, tome 3, page 466.

Rai, dans son édition de l'Ornithologie de *Willughbi*, de 1676, page 235, en a donné une description assez étendue, accompagnée d'une figure, table 8, sous le nom de *Poliopus Gallinula*; mais

cette figure est si mauvaise, qu'il paraît douteux qu'elle représente notre *Râle*. Il est bon d'observer que les figures de *Willughbi*, faites en très-grande partie d'après des oiseaux mal empaillés, expriment très-imparfaitement des oiseaux connus de tout le monde, comme le *Râle d'eau*, dont le port est absolument manqué.

Salerne, dans son Ornithologie, page 353, n.° 5, a décrit ce *Râle* sous le nom de *Grinette*, que les Italiens lui ont donné, et que je lui conserve; mais il a cité avec un point de doute le synonyme de *Rai*.

Salerne dit expressément que ce *Râle* est le plus petit de tous ceux qu'il a vus; qu'il ressemble presque pour la couleur au *Râle d'eau* ordinaire, mais qu'il en diffère par sa petite taille, et par son bec plus court.

Brisson, dans son Ornithologie, tome 5, pag. 538, n.° 8, rapporte à la *Poule-Sultane* tachetée, les synonymes cités pour notre *Râle*, qui ne paraissent point convenir au genre de la *Poule-Sultane*, *Aldrovande* et *Rai* ne faisant point mention, dans la description de ce *Râle*, du caractère des *Poules-Sultanes*, qui est d'avoir le front chauve.

Buffon décrit ce *Râle* sous le nom de *Grinette*, et le place parmi les *Poules d'eau*.

Comme il n'existe que de mauvaises figures de ce *Râle* (si toutefois celles qu'on cite pour cet oiseau, lui appartiennent réellement), j'ai cru nécessaire d'en donner une nouvelle, dont le dessin a été fait par *Barraband*, avec cette supériorité de talent qui caractérise les productions de ce célèbre artiste.

J'observerai que cet oiseau, qui est connu aux environs de Lyon sous le nom de *Raquette*, et à Grenoble sous celui de *Gringe*, paraît au printemps avec la

Marouette, et disparaît avant elle. Il tient du *Râle d'eau* par la couleur du plumage, et de la *Marouette* par la forme du bec et la longueur du corps; mais il diffère de l'un et de l'autre par le volume du corps et le poids.

Les chasseurs m'ont appris que ce *Râle* paraît au mois d'avril, qu'il niche aux environs de Lyon, dans les marais de Meyzieu et de Vaux, qu'il y séjourne l'été, et disparaît au mois de septembre. En effet, je n'ai point trouvé cet oiseau l'hiver dans nos marchés, où l'on rencontre constamment le *Râle d'eau*, et même quelquefois la *Marouette* dont j'ai vu quelques individus à la fin de novembre.

Tels sont les renseignemens que je puis donner en ce moment sur cette espèce de *Râle*. Mes recherches auront pour objet l'époque précise de son arrivée, de son départ, ses habitudes, la construction de son nid, le nombre de ses œufs, etc. Ces détails jetteront un nouveau jour sur l'histoire de cet oiseau, qui mérite de n'être point oublié.

GENRE 94.

AGAMI, *PSOPHIA*. *Bec* en forme de cylindre, conique, convexe, assez aigu : *Mandibule* supérieure plus longue.

Narines ovales, très-ouvertes.

Langue cartilagineuse, aplatie, frangée à la pointe.

Jambes dégarnies de plumes au-dessus des genoux.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs, un postérieur.

OBS. Les *Agamis* sont répandus dans les parties les plus chaudes de l'Amérique méridionale ; ils se trouvent communément dans l'intérieur des terres de la Guiane ; on les y rencontre, pour l'ordinaire, en troupes assez nombreuses. Aucun oiseau n'a plus de penchant à vivre dans la société de l'homme, aucun ne prend dans ce commerce plus d'instinct relatif, aucun n'y apporte plus de sensibilité et plus d'intelligence. Il n'y a même que très-peu d'espèces dans les autres classes d'animaux, qui puissent entrer en parallèle à cet égard avec l'*Agami*. Il est à peu près parmi les oiseaux, ce que le *Chien* est parmi les quadrupèdes. Comme le *Chien*, l'*Agami* est docile à la voix de son maître ; il le suit ou le précède, le quitte avec regret, et le retrouve avec les plus vives démonstrations de joie. Sensible aux caresses, il les rend avec tous les signes de l'affection et de la reconnaissance ; il paraît même jaloux, car il se jette souvent sur les jambes des personnes qui approchent son maître de trop près. Son grand plaisir est de se faire gratter la tête et le cou ; et lorsqu'il est une fois habitué à ces complaisances, il importune pour qu'on les renouvelle. Il connaît, comme le *Chien*, les amis de la maison, et s'empresse de leur faire fête : mais il prend en guignon d'autres personnes, sans motif apparent ; et toutes les fois qu'elles paraissent, l'oiseau ne manque pas de les chasser à coups de bec dans les jambes, et de les reconduire fort loin avec les mêmes marques de colère. Son courage égale celui du *Chien ;* il attaque avec un acharnement singulier des animaux

plus grands et plus forts que lui, et ne les quitte pas qu'il ne les ait mis en fuite. Enfin, pour compléter la comparaison entre le *Chien* et l'*Agami*, l'on assure que dans plusieurs parties de l'Amérique, on emploie l'*Agami* à des fonctions domestiques, qu'on lui confie la garde et la conduite de plusieurs jeunes oiseaux de basse-cour, et même des troupeaux de moutons qu'il accompagne dans les pâturages, et qu'il ramène le soir à l'habitation.

Fin du quatrième Ordre.

ANALYSE
DU SYSTÈME DE LINNÉ
SUR LES OISEAUX.

ORDRE V.

GALLINACÉES.

Caractères des Oiseaux de cet Ordre.

Le *Bec* des Gallinacées, qu'on peut comparer à un *harpon*, est convexe. Les bords de la Mandibule supérieure qui est voûtée, sont saillans sur la Mandibule inférieure. Les *Narines* sont à moitié recouvertes par une membrane cartilagineuse.

Les *Pieds* leur servent à courir avec rapidité. Les *Doigts* sont raboteux en dessous.

Leur *Corps* gras, musculeux, fournit à l'homme une bonne nourriture, excepté l'*Autruche*, le *Dronte*, *etc.*

Ces Oiseaux cherchent sur la terre leur *nourriture*, dont le fonds consiste dans les différentes espèces de graines qu'ils savent déterrer, en jetant à droite et à gauche la terre ou la poussière avec leurs pieds. On les appelle *Pulvérulateurs*. Ces graines, avant d'éprouver la digestion dans le ventricule, doivent être macérées dans le gésier, espèce de poche formée par la dilatation de l'œsophage.

Ces Oiseaux établissent leurs *Nids* sur la terre. Les Femelles pondent un nombre considérable d'*Œufs*. Aussitôt que les *Poussins* ont rompu leur coquille, ils peuvent courir et saisir leur nourriture que la mère leur montre. Les *Gallinacées*, pour la plupart, sont polygames, c'est-à-dire, qu'un seul mâle suffit pour féconder plusieurs femelles.

OBSERVATION. Les Oiseaux de la famille des *Gallinacées* sont remarquables par la structure de leurs plumes qui sont doubles, chaque tuyau donnant ordinairement naissance à deux tiges plus ou moins longues, et très-inégales entr'elles. *Buffon* qui a fait cette observation sur quelques oiseaux de cette famille, tels que le *Dindon*, le *Coq*, *etc.*, a cru que cette conformation se rencontrait dans toutes les plumes de ces oiseaux. Mais elle n'a lieu que dans les plumes qui couvrent le dessus, le dessous et les côtés du corps, et non pas dans les grandes et les moyennes pennes des ailes et de la queue. Cette structure de plumes qui n'est pas exclusivement propre aux *Gallinacées*, se rencontre dans un grand nombre d'autres oiseaux, ainsi que je l'ai dit dans la première partie

de cet Ouvrage, page 58. *Forster* prétend que les oiseaux des pays froids, et sur-tout ceux qui voltigent sans cesse sur mer, ont une quantité infinie de plumes, dont chacune est double. Les *Pétrels*, dit ce savant naturaliste, ne sont pas moins à l'abri du froid que les *Pingouins*; deux plumes au lieu d'une sortent de chaque racine; elles sont posées l'une sur l'autre, et forment une couverture très-chaude. Ce passage semble indiquer que les doubles plumes servent à garantir ces oiseaux du froid; mais dans les *Faisans* et les autres *Gallinacées* originaires des pays chauds, qui ont également des plumes doubles, on peut croire que ces plumes servent à tout autre usage, puisqu'elles sont superflues pour des oiseaux originaires des climats méridionaux.

Dans le plus grand nombre des *Gallinacées*, les mâles sont plus gros que les femelles, leur plumage est aussi beaucoup plus éclatant, tel est celui des *Paons*, des *Faisans*, des *Coqs de bruyère*, des *Gélinotes*, *etc.*

TABLE SYNOPTIQUE,

OU

DISPOSITION ARTIFICIELLE DES GENRES.

* I. *Pieds à deux Doigts.*

96. AUTRUCHE, *STRUTHIO*. *Bec* en forme de cône. *Ailes* inutiles pour le vol.

* II. *Pieds à trois Doigts.*

95. OUTARDE, *OTIS. Bec* voûté. *Langue* fourchue.

* III. *Pieds à quatre Doigts.*

* 1. *Tête couverte de plumes.*

98. PAON, *PAVO. Bec* convexe. *Tête* ornée d'une *Aigrette* mobile.

MARAIL, *PENELOPE. Bec* court, robuste, nu à sa base. *Gorge* nue.

100. HOCCO, *CRAX. Bec* recouvert à sa base d'une membrane appelée *Cire.*

101. FAISAN, *PHASIANUS. Bec* court, robuste. *Joues* nues ou dégarnies de plumes.

97. DRONTE, *DIDUS. Bec* rétréci vers le milieu, marqué de deux rides transversales. *Face* nue au-delà des yeux.

103. TÉTRAS, *TETRAO. Bec* court, convexe. *Sourcils* nus, garnis de mamelons.

* 2. *Tête nue ou dégarnie de plumes.*

99. DINDON, *MELEAGRIS. Bec* court, robuste. *Tête* couverte de mamelons spongieux.

102. PEINTADE, *NUMIDA. Bec* court, robuste. *Tête* chargée d'un tubercule calleux.

Disposition

Disposition naturelle et numérique des Genres.

Bec convexe, Mandibule supérieure en voûte, à marges saillantes sur l'inférieure.

Narines à moitié recouvertes par une membrane cartilagineuse convexe.

Queue composée de plus de douze pennes.

Pieds à Doigts séparés, engagés seulement à la base jusqu'à la première phalange ou articulation, dans une petite membrane.

GENRE 95.

OUTARDE, *OTIS*. *Bec* convexe : *Mandibule* supérieure voûtée.

Narines ovales, ouvertes.

Langue aiguë, fourchue ou divisée vers la pointe en deux parties.

Queue composée de dix-huit ou vingt pennes.

Jambes dénuées de plumes au-dessus des genoux.

Pieds coureurs ou propres à la course, à trois Doigts antérieurs, sans doigt postérieur.

Espèce 1. L'OUTARDE grande Outarde,

Otis tarda, la tête, la gorge et le cou d'un cendré clair; le plumage varié de noir et de roux, disposés en ondes et par taches; le dessous du corps d'un blanc faiblement lavé de fauve; la queue composée de vingt pennes roussâtres en dessus, blanchâtres en dessous, traversées par des bandes noirâtres, et terminées de gris blanc; les côtés de la mandibule inférieure garnis de plumes effilées, formant une espèce de moustache ou barbe tombant sous le menton; le tour des yeux d'un blanc roussâtre; l'iris orangé; le bec gris-brun; les ongles gris.

L'Outarde. *Buffon*, tome 2, page 1, pl. 1. Pl. enlum. n.° 245.

On la trouve dans l'ancien continent, depuis la Syrie et la Grèce jusqu'à la Tartarie, la Russie et la Suède. C'est un oiseau de passage, le plus grand des Européens. La longueur totale du mâle est environ de trois pieds (974 millim.), et son envergure de sept pieds (2 mèt. 274 mill.); les dimensions de la femelle sont d'un tiers moins fortes. L'*Outarde* est timide, vit solitaire, excepté dans le temps de l'émigration. Elle court avec une grande rapidité, mais son vol est lourd. Elle se nourrit de semences, d'herbes, de vers; elle a la vue et l'ouïe excellentes; mais elle est très-nuisible dans les terres ensemencées, parce qu'elle détruit une grande quantité de fromentacées en herbe. La femelle forme son nid avec des chaumes desséchés, dans un trou sur terre. Elle

pond deux œufs de la grosseur de ceux des *Oies*, d'un brun olivâtre pâle, marquetés de taches plus foncées. L'*Outarde* fournit un mets délicat. La chair des jeunes, un peu gardée, est sur-tout excellente.

Obs. Cet oiseau pris jeune s'apprivoise aisément, et s'habitue à vivre avec les volailles, mais il refuse de pondre en captivité. On chasse l'*Outarde* à l'*oiseau de proie*, au *fusil*, à l'*affut*, à la *vache artificielle*, avec la *charrette*, la *hutte ambulante*, les *filets*, *etc.*

Esp. 2. L'OUTARDE Canepetière, *Otis Tetrax*, la tête couverte d'une calotte noire, rayée de roussâtre; les tempes et la gorge roussâtres, parsemées de traits noirâtres; un demi-collier blanc au-dessous de la gorge; le dessus du corps agréablement varié de zigzags noirs, fauves, roussâtres et blancs; tout le dessous du corps blanc; la queue composée de dix-huit pennes: les quatre intermédiaires fauves, les autres blanches, avec des bandes noirâtres; le bec, les pieds et les ongles gris.

La petite Outarde, vulgairement la Canepetière. *Buffon*, t. 2, p. 40. Pl. enlum. n.° 25, le mâle; et n.° 10, la femelle.

On la trouve en Europe, sur-tout en Espagne, en France, en Italie, particulièrement dans la campagne de Rome; en Grèce, dans l'Asie mineure, et en Sardaigne, où elle passe toute

l'année; en Autriche, dans la Russie méridionale, mais rarement en Angleterre et en Suède. Elle est très-commune dans les déserts de la grande Tartarie. Elle est beaucoup moins grande que l'*Outarde*, et n'excède pas la grosseur du *Faisan*. Sa longueur est d'environ un pied et demi (487 millim.). C'est un oiseau de passage, timide, très-sauvage, d'une constitution robuste. La *petite Outarde* court avec la plus grande célérité; elle se nourrit d'herbes, de blé vert, de semences, de fourmis, de scarabées. La femelle pond en juin, de trois à cinq œufs, d'un vert brillant; les petits sont en état de voler au mois d'août. La chair de cet oiseau, qui est noirâtre et d'un goût exquis, passe pour être meilleure encore que celle de l'*Outarde*.

Obs. On met en usage pour se procurer la *petite Outarde*, les mêmes moyens et les mêmes ruses que l'on emploie à la chasse de la grande *Outarde*. On peut encore, dit-on, prendre les mâles en les attirant avec une femelle empaillée dont on imite le cri.

GENRE 96.

AUTRUCHE, *STRUTHIO*. *Bec* presque conique, droit, terminé par un onglet arrondi.

Narines ovales.

La partie supérieure de la *Tête* charnue et calleuse.

Ailes inutiles pour le vol, très-petites à proportion du corps, armées de deux piquans ou éperons longs d'environ un pouce (27 m.), d'une substance analogue à la corne.

Corps très-gros, pesant.

Jambes dénuées de plumes dans leur partie inférieure.

Pieds coureurs ou propres à la course, à deux Doigts antérieurs inégaux, engagés à leur base dans une petite membrane, sans doigt postérieur ; le doigt interne beaucoup plus long, armé d'un ongle court et obtus.

OBS. L'*Autruche* est le plus grand de tous les oiseaux ; elle atteint jusqu'à sept ou huit pieds (2 m. 274 à 599 millimètres) de hauteur, et pèse environ quatre-vingts livres (29 kilogrammes environ). Ses rapports de ressemblance avec le Chameau l'ont fait nommer par tous les peuples de l'orient chacun dans leur langue, *Oiseau-Chameau*. On la trouve dans les sables et dans les solitudes de l'Afrique, depuis l'Egypte et la Barbarie jusqu'au cap de Bonne-Espérance, dans les îles voisines et les parties de l'Asie qui confinent à ce continent. Les lieux les plus arides et les plus déserts de la terre, sont ceux qu'elle habite et qu'elle parcourt en tous sens avec une vîtesse inconcevable. Malgré l'amour que les *Autruches* ont pour la liberté, elles s'accoutument cependant à l'esclavage. Dans quelques lieux de l'Afrique on en élève des troupeaux, et on parvient à les apprivoiser et même à les dresser, jusqu'à s'en servir comme de

montures, à la vérité, fort indociles. Des nations entières de l'Arabie méritèrent le nom de *Struthophages*, par l'usage où elles étaient de manger ces oiseaux ; et plusieurs peuples de l'Afrique s'en nourrissent encore aujourd'hui. Les jeunes passent pour être meilleures que les femelles, et celles-ci pour être préférables aux mâles. *Moïse* avait interdit aux juifs la chair de cet oiseau, comme une nourriture immonde. Les Mahométans ont adopté la même interdiction, et les Arabes, grands chasseurs d'*Autruches*, n'en mangent point. Cette viande était en usage chez les Romains, et Héliogabale se fit servir la cervelle de six cents de ces animaux, dans un seul repas. La digestion aussi facile que prompte de l'*Autruche*, a donné lieu de dire, en parlant d'une personne qu'aucun aliment n'incommode, qu'elle a un *estomac d'Autruche*.

GENRE 97.

DRONTE, *DIDUS*. *Bec* rétréci vers la partie moyenne, marqué de deux rides transversales : *Mandibules* recourbées à la pointe en sens contraire, et ressemblant à deux cuillers pointues qui s'appliquent l'une sur l'autre, la convexité en dehors.

Narines obliques, situées à peu près dans la partie moyenne du bec, près de deux replis transverses qui s'élèvent en cet endroit de sa surface.

Face nue ou dégarnie de plumes au-delà des yeux.

Ailes inutiles pour le vol, très-petites à proportion du corps qui est de forme cubique.

Queue nulle.

Pieds très-courts, gros, inutiles pour la course, à quatre Doigts; trois antérieurs, un postérieur.

Ongles nuls.

Obs. Ce genre ne présente qu'une seule espèce originaire de l'Ile de France et de Bourbon, et probablement des terres de ce continent qui en sont les moins éloignées. Mais aujourd'hui cet oiseau ne se montre plus dans ces îles ni dans les terres voisines; et l'on présume que son espèce est détruite ou perdue.

GENRE 98.

PAON, *PAVO*. *Bec* robuste, convexe en dessus, recourbé.

Tête ornée d'une aigrette mobile, composée de vingt-quatre plumes.

Narines grandes.

Plumes du croupion très-alongées, larges, s'ouvrant en éventail, terminées par une plaque de barbes réunies, ornées de taches qu'on appelle *Œil* ou *Miroir*.

Queue composée de dix-huit pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs engagés à leur base dans une petite membrane, un postérieur.

Espèce 1. Le PAON à aigrette, *Pavo cristatus*, le dessus de la tête ornée d'une aigrette mobile, composée de vingt-quatre plumes, peintes des plus riches couleurs; la tête, la gorge, le cou et la poitrine, d'un vert changeant en bleu, et à reflets dorés; le dos et le croupion d'un vert-doré, à reflets couleur de cuivre rosette; les couvertures supérieures de la queue très-alongées, partagées en plusieurs rangs placés au-dessus les uns des autres, et terminés en un épanouissement, sur le milieu duquel est une tache appelée *Œil* ou *Miroir;* le ventre et les flancs d'un vert foncé; les jambes d'un fauve clair; les pennes primaires des ailes rousses, les secondaires noirâtres; le bec blanchâtre; les pieds et les ongles gris.

Le Paon. *Buffon*, tome 2, page 288, pl. 10. Pl. enlum. n.° 433, le mâle; et 434, la femelle.

Cette espèce présente plusieurs variétés; savoir:

1.° Le *Paon blanc*, qui ne forme pas une race constante, mais qui est une variété accidentelle.

2.° Le *Paon panaché*, produit par le mélange du *Paon blanc* avec le *Paon ordinaire*. Autrefois

que l'on s'occupait beaucoup de l'éducation des *Paons*, il en naissait de gris, de blancs, de noirs, de verts, de bleus, de jaunes, d'incarnats, d'orangés, etc.

C'est dans l'Inde que se trouve le *Paon sauvage*. De l'Inde il a été apporté dans l'Asie mineure, puis à Samos, où il fut consacré à Junon. Il passa ensuite dans la Grèce, où il commença à paraître à Rome vers la décadence de la république. De proche en proche, le *Paon* fut transporté dans nos climats, où il se multiplie. Il réussit aussi fort bien en Amérique, où il ne vit, comme parmi nous, qu'en domesticité. Sa constitution robuste lui permet de subsister dans des climats forts opposés. Vu dans son ensemble, le *Paon* est, sans contredit, le plus beau de tous les oiseaux; il réunit la grandeur, l'élégance dans les formes, et l'éclat du plumage. Cet oiseau est de la grosseur d'un *Dindon* de taille moyenne; sa longueur est de trois pieds huit pouces (1 mèt. 191 millim.). Malgré le peu de longueur de ses ailes et les grandes dimensions de sa queue, le *Paon* ne laisse pas de voler assez haut et de fournir d'assez grands trajets; il se perche sur les grands arbres, sur les toitures des édifices, la cime des tours, la flèche des clochers. Cet Oiseau vit, dit-on, vingt-cinq ans, et ce n'est qu'à la troisième année que le mâle acquiert toute la richesse de son magnifique plumage. Dans nos climats le *Paon* ne fait qu'une seule

ponte, de cinq à six œufs, de la grosseur de ceux *du Coq d'Inde*, tachés de brun sur un fond blanc; mais sa fécondité est plus grande dans les pays qui lui sont naturels. Cet Oiseau se nourrit de froment, d'orge, de pois, de papillons, de sauterelles et d'autres insectes. Sa voix forte et désagréable, s'entend de très-loin. Son cri souvent répété, est, dit-on, un présage de pluie. Chez les Grecs et les Romains, la chair du *Paon* fournissait un mets très-estimé; nos ancêtres en faisaient aussi le plus grand cas; de nos jours c'est un aliment moins estimé. Cependant l'on sert encore sur nos tables les jeunes, qu'on appelle *Paonneaux*.

Obs. L'on a observé que les *Paons* ont soin, lorsqu'ils se perchent pour passer la nuit, de tourner le bec au vent qui les fatiguerait s'il soufflait du côté vers lequel leur queue est tournée.

GENRE 99.

DINDON, *MELEAGRIS*. *Bec* court, robuste, conique et courbé.

Tête nue, chargée de mamelons.

Narines situées à la base du bec.

Base de la mandibule supérieure garnie d'une caroncule de forme conique, musculeuse et longitudinale, capable d'extension et de contraction, c'est-à-dire, qui se dé-

ploïe, s'alonge et se colore suivant les passions de l'oiseau.

Queue large, s'ouvrant en éventail, composée de dix-huit pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Tarses armés d'un ergot ou éperon.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, engagés à leur base dans une petite membrane; un postérieur.

Espèce 1. Le DINDON Coq d'Inde, *Meleagris Gallo pavo*, la tête presque entièrement dénuée de plumes, recouverte, ainsi qu'une partie du cou, d'une peau bleuâtre, chargée de mamelons rouges dans la partie antérieure du cou, et de mamelons blanchâtres sur la partie postérieure de la tête; une espèce de barbillon charnu rouge et flottant, descend de la base du bec sur le cou jusqu'à environ le tiers de sa longueur; sur la base de la mandibule supérieure s'élève une caroncule charnue de forme conique, et sillonnée par des rides transversales assez profondes; un bouquet de crins durs et noirs, quelquefois roux, sur la partie inférieure du cou (dans le mâle); le bec et les pieds noirs.

Le Dindon. *Buffon*, tome 2, page 132, pl. 3. Pl. enlum. n.° 97, le mâle.

On le trouve par troupes nombreuses, principalement dans l'Amérique septentrionale. Il fré-

quente les forêts pendant le jour, et s'y nourrit de glands; il se retire la nuit sur les arbres les plus élevés des terrains marécageux. Cet oiseau se nourrit de grains, d'insectes coléoptères et hémiptères. Dans l'état de domesticité, en Europe, on nourrit les jeunes avec une pâtée, dans laquelle entrent l'ail et l'ortie. Cet oiseau est impatient, colère et rancuneux; il s'irrite à la vue des habits de couleur rouge ou écarlate. Il périt aisément de faim; la pluie froide lui est très-nuisible. Le mâle, agité par quelque passion, sur-tout par la colère et l'amour, enfle sa poitrine, étale sa queue, hérisse ses plumes; les caroncules de sa tête se boursoufflent, prennent une teinte couleur de sang, tandis que la caroncule du front s'alonge ou se relâche. La femelle pond, dès le commencement du printemps, des œufs nombreux, gros, blancs, bigarrés de teintes rougeâtres ou jaunâtres. La chair de cet oiseau est délicate et de facile digestion. Sa longueur est de trois pieds quatre pouces (1 mètre 83 mill.), et son vol ou envergure de quatre pieds cinq pouces (1 mètre 434 millim.).

GENRE *.

MARAIL, *PENELOPE*. *Bec* nu à la base.

Gorge nue.

Queue composée de douze pennes.

Tarses sans ergots ou éperons dans la plupart des espèces.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs, engagés à leur base dans une petite membrane ; un postérieur.

Obs. Ce genre, qui ne présente aucune espèce européenne, renferme des Oiseaux qui habitent les forêts de la Guiane et des contrées voisines. Ils vivent de graines et de fruits sauvages ; ils placent leur nid sur les arbres les plus touffus. La ponte est de deux œufs pour les jeunes femelles, et de cinq pour celles qui sont plus avancées en âge. Les *Marails* même pris adultes, s'apprivoisent aisément, et leur naturel doux les rend bientôt familiers, caressans, aimables par les marques d'attachement qu'ils prodiguent à l'homme dont ils reçoivent protection et nourriture.

GENRE 100.

HOCCO, *CRAX*. *Bec* fort, épais, recouvert à la base de ses deux *Mandibules*, d'une peau ou épiderme appelée *Cire*, ou d'un tubercule ou bouton arrondi, dur et presque osseux.

Narines petites, situées au milieu de la membrane qui recouvre la base du bec.

Tête couverte de plumes inclinées en arrière (dans la plupart des espèces), mais

dont la pointe revient et se recourbe en avant, ce qui les fait paraître frisés ou recoquillées.

Queue grande, placée dans une situation horizontale, composée de . . . pennes, et pouvant s'étaler.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, engagés à leur base dans une petite membrane, un postérieur.

Obs. Ce genre, qui ne présente aucune espèce européenne, renferme des Oiseaux originaires de la Guiane, du Brésil, du Mexique, du Pérou. Ils se nourrissent de fruits sauvages. Ils sont très-disposés à s'apprivoiser; on les voit se promener librement dans les rues, ne point paraître effrayés à l'approche des hommes ni des animaux, reconnaître la maison où ils sont nourris, et y donner tous les signes d'une familiarité complète, et d'une intelligence étonnante.

GENRE 101.

FAISAN, *PHASIANUS*. *Bec* court, robuste.

Joues garnies d'une peau nue ou dégarnie de plumes, marquées de petites taches.

Queue composée de dix-huit pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Tarses armés d'un ergot ou éperon dans la plupart des espèces.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs, engagés à leur base dans une petite membrane ; un postérieur.

* I. *Queue comprimée sur les côtés, droite.*

Les Coqs.

Espèce 1. Le FAISAN Coq, *Phasianus Gallus*, le front ou sommet de la tête orné d'une crête aplatie, rouge, charnue, découpée en festons ; le dessous du bec garni d'une double membrane de même couleur et de même nature, mais non festonnée ; la queue composée de quatorze grandes pennes qui se partagent en deux plans égaux ; les deux pennes intermédiaires, de beaucoup plus longues que les autres, se recourbent en arc ; les plumes du cou et du croupion longues et étroites.

On distingue dans l'espèce du *Coq* un grand nombre de variétés, dont les principales sont :

1.° Le Coq commun, *Gallus domesticus. Buff.* tome 2, page 116, pl. 2. Pl. enlum. n.° 1.

2.° Le Coq huppé, *Gallus cristatus. Buffon*, tome 2, page 116. Pl. enlum. n.° 49.

3.° Le Coq et la Poule à cinq doigts, *Gallus pentadactylus. Buffon*, tome 2, page 124.

4.° Le Coq frisé, *Gallus crispus. Buffon*, t. 2, page 121.

5.° Le Coq sans croupion ou Coq de Perse, *Gallus ecaudatus. Buffon*, tome 2, page 123.

6.° Le Coq et la Poule naine de Java, *Gallus pumilio. Buffon*, tome 2, page 118.

7.° Le Coq de Bantam, *Gallus pusillus. Buffon*, tome 2, page 119.

8.° Le Coq pattu, *Gallus plumipes.*

9.° Le Coq de Turquie, *Gallus Turcicus. Buff.* tome 2, page 120.

10.° Le Coq de Caux ou de Padoue, *Gallus Patavinus. Buffon*, tome 2, page 125.

11.° Le Coq nègre, *Gallus morio. Buffon*, tome 2, page 122.

12.° Le Coq de Médie, *Gallus Medicus.*

13.° Le Coq à tête bossue, *Gallus tophaceus.*

14.° Le Coq et la Poule à duvet du Japon, *Gallus Lanatus. Buffon*, tome 2, page 121.

Le *Coq sauvage* se trouve dans les forêts de l'Inde, dans les déserts Caspiens, dans la Soongorie, la Bucharie, le pays de Chiwa. Il est devenu, de temps immémorial, domestique par toute la terre. Il offre une foule de variétés, indépendamment de celles que je viens de signaler, et qui sont déduites des couleurs du plumage, de la forme et de la grandeur de la crête, des pieds, des plumes, ce qui prouve l'influence du climat et de la nourriture dans une suite de générations. Cet oiseau se nourrit de graminées, de différentes espèces de semences, d'insectes; il sait déterrer les vers et mettre à nu les semences, en écartant

écartant la terre avec ses pieds. Le *Coq* est courageux, fier, actif, vigilant. Il exprime sa colère en boursoufflant sa crête, en prenant une attitude droite et imposante. Cet oiseau dont le sommeil est léger, annonce son réveil à des heures déterminées, par un chant qui lui est particulier. Lorsqu'il chante, il bat ses flancs avec ses ailes. La *Poule* bien nourrie, pourvu qu'elle soit dans un endroit chaud et qu'elle ait de l'eau pure, peut pondre toute l'année. Elle construit son nid sans beaucoup d'art. Lorsqu'elle désire l'incubation, elle exprime son désir par un cri particulier. Elle pond un grand nombre d'œufs blancs; on l'empêche de couver en la plongeant dans l'eau froide. On fait éclore artificiellement les œufs de *Poule* par le moyen de la chaleur du fumier, ou dans des espèces de fours chauffés à la manière des Egyptiens. Le *Coq*, dans l'état de domesticité, est un oiseau précieux; sa chair est délicate. Les œufs de *Poule* fournissent une nourriture abondante.

* II. *Queue étagée, horizontale, plus longue que le corps.*

Les FAISANS.

Esp. 2. Le FAISAN commun, *Phasianus Colchicus*, les yeux entourés d'une peau de couleur écarlate; deux bouquets de plumes d'un vert doré, en forme de corne, s'élèvent de chaque

côté de la tête, au-dessus des oreilles; la tête et le cou d'un vert doré changeant en bleu et en violet; le dos, le croupion et la poitrine d'un rouge bai luisant; les plumes de la poitrine échancrées en cœur; les couvertures supérieures de la queue terminées en espèces de filets; la queue composée de dix-huit pennes, dont les douze intermédiaires sont rayées transversalement de noir; l'iris jaune.

Le Faisan. *Buffon*, tome 2, p. 328, pl. 11. Pl. enlum. n.° 121, le mâle; et 122, la femelle.

Le *Faisan* présente plusieurs variétés; savoir:

1.° Le Faisan à collier, *Phasianus torquatus.*

2.° Le Faisan panaché ou Faisan varié, *Phasianus varius. Buffon*, tome 2, page 352.

3.° Le Faisan blanc, *Phasianus albus. Buffon*, tome 2, page 351.

4.° Le Coquard ou Faisan batard, *Phasianus hybridus. Buffon*, tome 2, page 353, pl. 12.

5.° Le Faisan Dindon, *Phasianus Gallo-pavonis. Buffon*, tome 2, page 160.

Cet Oiseau, originaire de la Colchyde, actuellement Mingrelie, est répandu à présent dans presque toute l'Europe, en Afrique, en Asie, même dans les contrées froides du Nord. Sa grosseur est celle d'un *Coq* ordinaire, et sa longueur de deux pieds dix à onze pouces (920 à 947 millim.). Son vol est court, son cri a quelque rapport avec celui du *Paon*. Dans l'état de liberté, les mâles n'ont chacun qu'une seule femelle.

Celle-ci fait son nid au pied d'un arbre, avec de petits morceaux de bois et des débris de plantes sèches : elle pond de douze à quinze œufs plus petits que ceux des *Poules*, d'un gris verdâtre, taché de brun. L'incubation est de vingt-trois à vingt-quatre jours. Cet oiseau se nourrit de toutes sortes de grains, d'herbages et de légumes ; mais le froment et les œufs de fourmis font sa meilleure nourriture. La chair du *Faisan*, et sur-tout celle du *Faisandeau*, est un mets exquis et en même temps fort sain.

Obs. On chasse le *Faisan* avec les oiseaux de proie, au *fusil*, aux *lacets* et autres piéges ; on l'élève dans un état de demi-liberté, comme on le faisait autrefois en France dans les capitaineries.

Esp. 3. Le FAISAN doré, *Phasianus pictus*, la tête ornée d'une huppe d'un jaune d'or ; la poitrine et le ventre de couleur écarlate ; la partie supérieure du corps d'un jaune doré ; les pennes secondaires des ailes d'un bleu d'azur ; la queue étagée ; les deux pennes intermédiaires plus longues, blanchâtres à la pointe, marquées de taches fauves sur un fond noirâtre ; des plumes longues et étroites, à tige jaune et à barbes de couleur écarlate, implantées au-dessus des pennes de la queue ; l'iris, le bec, les pieds et les ongles jaunes.

Le Faisan doré ou le Tricolor huppé de la Chine. *Buffon*, t. 2, p. 355. Pl. enlum. n.° 217, fig. 1, le mâle ; fig. 2, la femelle.

On le trouve à la Chine, d'où on l'a transporté dans les ménageries et les pays de l'Europe. Il est un peu plus petit que notre *Faisan commun*, auquel il ressemble par le port, les mœurs et la nourriture. Cet Oiseau s'apprivoise et s'acclimate facilement, mais son éducation exige plus de soin et d'attention que celle du *Faisan*. Il est plus délicat; l'humidité et l'inconstance de notre climat le font souvent périr; du reste, la manière de l'élever et de le nourrir est la même que pour les *Faisans*.

Esp. 4. Le FAISAN noir et blanc, *Phasianus nycthemerus*, la tête ornée d'une huppe d'un noir pourpré tombant en arrière; les yeux entourés d'une peau nue d'un rouge éclatant, tombant de chaque côté de la mandibule inférieure en forme de barbillons, et s'élevant comme une double crête au-dessus de la mandibule supérieure; le dessus du corps blanc, traversé obliquement de traits noirs et déliés; le dessous d'un beau noir avec des reflets de pourpre; les pennes des ailes et de la queue blanches, rayées de noir: les deux intermédiaires d'un fond uniforme; l'iris jaune; le bec jaunâtre; les ergots blancs.

Le Faisan noir et blanc de la Chine. *Buffon*, tome 2, page 359. Pl. enlum. n.° 123, le mâle; et 124, la femelle.

Cet Oiseau, originaire de la Chine, est plus gros que le *Faisan commun*; sa longueur est de

deux pieds sept pouces (839 millim.). Il est plus robuste, plus facile à apprivoiser et moins délicat à élever que le *Dindon*, même dans nos pays. Ses œufs sont de la grosseur de ceux de la *Poule*, et d'une couleur rougeâtre foncée.

Obs. Buffon regarde le *Faisan doré* et le *Faisan noir et blanc de la Chine* nommé aussi *Faisan argenté*, comme des variétés du *Faisan commun*. Mais il paraît que l'on doit les regarder plutôt comme des espèces distinctes, ainsi que l'ont fait *Linné*, *Brisson*, *Latham*, *etc.*

GENRE 102.

PEINTADE, *NUMIDA*. *Bec* court, robuste, garni à sa base d'un épiderme sur lequel s'ouvrent les narines.

Tête nue, chargée d'un tubercule calleux de forme conique.

Barbillon ou *caroncule* charnu, concave, coloré, pendant de chaque côté du bec, au-dessous de la mandibule inférieure.

Cou comprimé par les côtés, coloré en bleu ou en rouge, nu ou dégarni de plumes.

Ailes très-courtes.

Queue courte, arrondie, pendante ou abaissée, composée de dix-huit pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs engagés à leur base dans une petite membrane ; un postérieur.

Espèce 1. La PEINTADE ordinaire, *Numida Meleagris*, le plumage d'un gris-bleuâtre plus ou moins foncé, semé de petites taches blanches plus ou moins arrondies, en forme de gouttes, représentant assez bien des perles ; les caroncules ou barbillons pendans sous la mandibule inférieure, bleus (dans le mâle), rougeâtres (dans la femelle) ; le bec rouge à sa base, de couleur de corne à la pointe ; les iris d'un bleu clair ; les pieds bruns.

La Peintade. *Buffon*, tome 2, p. 163, pl. 4. Pl. enlum. n.° 108.

Cette espèce présente plusieurs variétés, dont la plus remarquable est la *Peintade blanche*.

Cet Oiseau est originaire de la Numidie et de plusieurs contrées brûlantes de l'Afrique ; on le trouve dans les parties fertiles de l'Arabie. Transporté en Amérique, il s'y est extrêmement multiplié. Dans l'état de nature, les *Peintades* ne pondent guère que huit à dix œufs ; mais en domesticité, elles déposent leurs œufs dans les haies et les broussailles, et elles en pondent successivement un très-grand nombre, si l'on a la précaution, en les enlevant, d'en laisser toujours un dans le nid. Ces œufs, plus petits que ceux de *Poule*, sont très-bons à manger. L'on fait ordinairement

couver les œufs de *Peintade* par des *Poules* ou des *Dindes*. Les *Peintadeaux* sont très-délicats et difficiles à élever dans nos pays; on les nourrit avec du millet, d'autres graines, des insectes, des vers, etc. Cet Oiseau ne vole ni long-temps, ni fort haut, mais il court avec une extrême vitesse. Son cri aigu et perçant est d'autant plus désagréable, qu'il le fait entendre sans cesse. C'est, du reste, un animal extrêmement vif, inquiet, turbulent. Dans nos basse-cours, il se rend le maître des autres espèces de volailles, qui redoutent ses violens coups de bec. Sa longueur totale est d'environ vingt-deux pouces (595 millim.), et sa grosseur celle d'une *Poule;* l'ensemble de ses formes le rapproche beaucoup de la *Perdrix*. Sa chair est très-estimée. La *Peintade* faisait, chez les Romains, les délices des meilleures tables.

GENRE 103.

TÉTRAS, *TETRAO*. *Bec* convexe, fort, épais, en cône courbé.

Tache auprès des yeux, nue ou chargée de mamelons, ou garnie d'un très-petit nombre de plumes.

Narines situées à la base du bec.

Ailes courtes.

Queue courte, pendante, composée de dix-huit ou vingt pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Tarses armés d'un ergot ou éperon dans quelques espèces.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs engagés à leur base par une petite membrane; un postérieur.

* I. *Une tache nue au-dessus des yeux.*

* *Pieds duvetés ou couverts de petites plumes décomposées et semblables à du duvet; Doigts bordés en dessous de petites dentelures.*

Queue longue et large.

Les LAGOPÈDES.

Espèce 1. Le TÉTRAS grand Coq de bruyère, *Tetrao Urogallus*, une plaque nue et parsemée de papilles charnues d'un rouge vif surmonte les yeux; la gorge noire; le bas du cou en devant d'un vert lustré; tout le dessous du corps d'un brun noirâtre, plus foncé sur le ventre, et varié de quelques taches blanches; les ailes et la queue traversées d'une bande blanche; l'iris de couleur noisette; le bec grisâtre; les pieds garnis en devant de plumes brunes jusqu'à l'origine des doigts; les ongles noirs.

Le Tétras ou le grand Coq de bruyère. *Buffon*,

t. 2, p. 191, pl. 5. Pl. enl. n.° 73, le mâle; et 74, la femelle, sous le nom de *Poule de bruyère.*

On le trouve sur les Alpes de Suisse, de Savoie, aux Pyrénées, sur les montagnes d'Ecosse, de Norwége, de Moscovie, d'Italie, de Grèce, et même au nord de l'Amérique. Il est de la grosseur d'un Coq d'Inde; sa longueur totale est de près de trois pieds (974 millim.), et son vol d'environ quatre pieds (1 mètre 299 millim.) Il se nourrit de feuilles ou de sommités de sapin, de baies de myrtille, de genièvre, de semences de pin et autres fruits. Il vit solitaire; mais lorsqu'il est animé par l'amour, savoir, vers la mi-avril, on le voit perché sur un arbre comme en extase, la queue étalée, les ailes traînantes, le cou tendu, les plumes de la tête comme boursoufflées. Dans cette singulière attitude, il appelle sa femelle d'un cri si perçant, qu'on l'entend de très-loin. Une singularité à remarquer, et qui sert à donner l'explication de la prodigieuse étendue de voix de cet oiseau, c'est qu'il peut avaler jusqu'à la bifurcation du sternum, sa langue et tout l'appareil du larynx. Quatre muscles vermiformes par leur contraction produisent cette singulière déglutition. D'autres muscles aussi vermiformes ramènent dans l'intérieur du bec le larynx. La femelle forme son nid avec de la mousse. Elle pond cinq ou six œufs au moins, et huit ou neuf au plus. Ces œufs sont blancs, marquetés de jaune, plus gros que ceux des *Poules;*

elle les dépose sur la mousse en un lieu sec, et les couve seule. La chair de cet Oiseau, sur-tout celle des jeunes, est très-délicate.

Esp. 2. Le TÉTRAS petit Coq de bruyère, *Tetrao Tetrix*, les yeux surmontés d'une membrane en forme de croissant d'un rouge vif; le plumage noir avec des reflets violets (dans le mâle); une tache blanche sur les ailes vers la naissance des couvertures et des moyennes pennes; la queue fourchue, composée de seize pennes: les quatre extérieures de chaque côté plus longues, recourbées en dehors par le bout; le bec noir; les pieds garnis en devant de plumes variées de brun et de blanc; les doigts bruns; les ongles noirâtres.

Le petit Tétras ou Coq de bruyère à queue fourchue. *Buffon*, t. 2, p. 210, pl. 6. Pl. enlum. n.° 172, le mâle; et 173, la femelle.

On le trouve sur les Alpes de France, de Savoie, de Suisse, sur les hautes montagnes de l'Angleterre, de l'Ecosse, en Lithuanie, en Pologne, en Courlande, en Norwége, en Russie. Il est plus petit que le *grand Tétras;* il a deux pieds quatre pouces (758 millim.) de longueur. Il se nourrit principalement de feuilles et de boutons de bouleau, de baies de bruyère, d'où lui est venu son nom français, *Coq de bruyère;* de châtons de coudrier, de blé et d'autres graines. Dans le temps de l'œstre, le mâle jette un cri particulier, qui s'entend de fort loin, étalant sa

queue, ayant toutes les plumes de la tête hérissées, l'œil en feu, les sourcils gonflés, faisant la roue, battant des ailes, bondissant fréquemment, et rappelant ses femelles qui accourent à sa voix. Chacune d'elle va faire sa ponte à l'écart dans des taillis épais et peu élevés, et sur la terre même; les œufs, au nombre de six à huit, sont d'une teinte jaunâtre, marquetés de rouille. Les petits prennent un accroissement assez rapide. La mère les conduit avec beaucoup de soin, et les œufs de fourmis sont la première nourriture qu'elle leur procure.

Obs. Les *petits Tétras* sont beaucoup moins farouches que les *grands Tétras*, et ils ont plus de dispositions à s'apprivoiser. Leur chair est délicate, mais moins estimée que celle du *grand Tétras*. Dans les plaines du nord on fait la chasse du *petit Tétras* avec les oiseaux de vol; on le prend aux *filets* et aux *lacets*.

Esp. 3. Le TÉTRAS Gélinote, *Tetrao Bonasia*, la tête, le dos et le croupion d'un gris-cendré, varié de points bruns et roussâtres; le dessus du corps blanchâtre, tacheté ou rayé de noir; les ailes variées de noir, de blanc et de roux; les pennes de la queue cendrées à points noirs, traversées vers leur extrémité d'une bande noirâtre, excepté les deux intermédiaires; une plaque noire sur la gorge (dans le mâle); le bec noir; la moitié supérieure des pieds garnie en devant de petites plumes effilées et grisâtres; les ongles et les doigts gris-bruns.

La Gélinotte. *Buffon*, t. 2, p. 233, pl. 7. Pl. enlum. n.° 474, le mâle; et 475, la femelle.

On la trouve dans presque tous les pays de l'ancien continent, où il y a des forêts et des montagnes; on la rencontre sur les Alpes, aux Pyrénées, dans les Vosges; elle est commune dans l'Apennin, en Suisse, en Allemagne, en Bohême, en Silésie, en Pologne, et s'étend jusqu'en Sibérie; on la retrouve en Barbarie et au Cap de Bonne-Espérance. Sa longueur est de quatorze pouces (379 millim.), et son vol d'un pied neuf pouces (568 millim.). Les *Gélinottes*, oiseaux innocens et paisibles, se plaisent dans l'épaisseur et le silence des bois; elles s'y nourrissent, en été, de baies de myrtilles, de bruyère, de mûres et d'autres fruits; en hiver, de châtons de bouleau, de sommités de pin et de sapin, des fruits du genevrier, etc. Elles placent leur nid à terre, sous des branches basses de coudrier, ou entre des touffes de bruyère, pondent depuis douze jusqu'à dix-huit œufs blancs, un peu plus gros que ceux du *Pigeon*, et couvent pendant trois semaines. Dès que les petits sont éclos, ils courent de côté et d'autre, et la mère les rallie autour d'elle par un petit cri assez doux. La chair de la *Gélinotte* est d'un goût exquis et délicat. C'est delà que lui est venu le nom latin moderne de *Bonasus, quasi avis bona.* Les Hongrois l'appellent en leur langue l'*oiseau de César*, comme nous disons un *morceau de roi.*

Obs. En général la chasse des *Gélinottes* se fait comme celle des *Faisans*. On tend à ces oiseaux des *filets*, des *lacets* et des *collets*; on les attire dans les piéges avec un appeau qui imite leur sifflement.

Esp. 4. Le TÉTRAS Ganga, *Tetrao Alchata*, le dessus du corps jusqu'au croupion agréablement varié d'olivâtre, de jaunâtre, de noir et de roux; les joues fauves; la gorge noire; le devant du cou olivâtre; un collier noir au bas du cou, coupé dans son milieu par une bande rousse; le dessous du corps blanc; les deux pennes intermédiaires de la queue une fois plus longues que les latérales, et fort étroites dans leur partie excédante; le bec et les pieds cendrés; les ongles noirs.

Le Ganga, vulgairement la Gélinotte des Pyrénées. *Buffon*, tome 2, page 244, pl. 8. Pl. enl. n.° 105, le mâle; et 106, la femelle.

Cette espèce présente une variété, qui est la *Gélinotte du Sénégal*. *Buffon*, pl. enlum. n.° 130.

Cette espèce se trouve dans les Pyrénées orientales, en Espagne, en Italie, en Turquie, en Perse, en Syrie, en Arabie. Cet Oiseau est de la grosseur de la *Perdrix grise*; il a treize à quatorze pouces (352 à 379 mill.) de longueur. La chair des jeunes *Gangas* est agréable; celle des vieux est dure et sèche.

Obs. Les naturalistes qui voudront avoir des détails sur cet oiseau, peuvent consulter la dissertation de

M. de *Belleval* sur le *Ganga ;* elle est imprimée dans le Compte rendu des travaux de la société d'Agriculture de Lyon, pendant le cours de l'an 1809.

Esp. 5. Le TÉTRAS Lagopède, *Tetrao Lagopus*, le plumage d'un blanc de neige sur la tête, le cou, le corps et les ailes, à l'exception des six premières pennes qui sont noires; la queue composée de deux rangs de pennes: le supérieur d'un blanc de neige, l'inférieur noir, terminé de blanc; le bec noir; les pieds recouverts d'un duvet long et épais, qui ne laisse à découvert que les ongles qui sont crochus, creusés en dessous et noirs.

Le Lagopède. *Buffon*, tome 2, p. 264, pl. 9. Pl. enlum. n.° 129, avec son plumage d'hiver; et 494, avec son plumage d'été.

On le trouve sur les Alpes, les Pyrénées, les montagnes les plus froides de l'Angleterre, sur celles d'Ecosse, en Sibérie, au Groënland, à la baie d'Hudson, au Canada. Par-tout ces oiseaux habitent les cimes des hautes montagnes, et les lieux inaccessibles et couverts de neiges; ils se nourrissent des sommités des fleurs et des fruits de rosage, d'airelle, de bousserolle, de bruyère, de bourgeons et de châtons de pin, de lichens, etc. Ils courent avec rapidité, mais leur vol est lourd; ils redoutent le vent et le soleil, et sont difficiles à apprivoiser. Ils vivent, pendant l'hiver, en société de six jusqu'à dix indi-

vidus. Au mois de juin les *Lagopèdes* s'apparient, et les couples s'écartent les uns des autres. Chaque paire gratte, de concert, un trou circulaire d'environ huit pouces (217 millim.) de diamètre, au bas d'un rocher ou d'un arbuste, dans lequel la femelle pond depuis six jusqu'à douze œufs, le plus communément six ou sept, d'un gris roussâtre, tachetés de noir. L'incubation est de trois semaines. Le *Lagopède* est un peu plus gros que la *Bartavelle;* sa longueur est d'environ quinze pouces (406 millim.), et son vol de deux pieds (650 mill.). La chair de cet oiseau est estimée, et passe pour un mets délicat. Les *Faucons* et les *Aigles*, qui sont friands de la chair des *Lagopèdes*, en détruisent beaucoup. La peau de ces oiseaux entre quelquefois dans les vêtemens simples des Groënlandais, et les pennes noires de la queue servaient autrefois aux femmes d'attache et d'ornement pour la chevelure.

Obs. L'âge et la saison occasionent des changemens très-remarquables dans les couleurs du plumage du *Lagopède*, et ces différences ont produit de grandes erreurs en ornithologie. Dans son habit d'été, on en a fait une espèce séparée, sous le nom d'*Attagas :* avec son manteau d'hiver, il a été appelé *Attagas blanc*. *Picot la Peyrouse* a fait disparaître le chaos occasioné par la multiplicité et la confusion des noms; et il a prouvé (dans les mémoire de l'académie de Toulouse, tome 1) que l'oiseau appelé *Attagas* par les anciens et les modernes, dont on avait fait une espèce distincte, est le même que le *Lagopède*.

* II. *La peau autour des yeux garnie de papilles.*

* *Pieds nus ou non duvetés. Tarses armés dans les mâles, d'un tubercule, ou d'un ergot ou éperon.*

Queue courte.

Les FRANCOLINS *et les* PERDRIX.

Esp. 6. Le TÉTRAS Francolin, *Tetrao Francolinus*, la tête, la gorge et le cou enveloppés d'une espèce de coiffe noire imitant le velours; le dessus du corps nuancé de fauve et de brun noirâtre; tout le dessous du corps d'un très-beau noir; les flancs tachés de blanc et de fauve clair; les ailes et la queue variées de roux et de brun noirâtre; le bec noir; les pieds rouges.

Le Francolin. *Buffon*, t. 2, p. 438. Pl. enlum. n.° 147, le mâle; et 148, la femelle.

On le trouve en Espagne, en Italie, en Sicile, à Rhodes, dans l'île de Chypre, à Samos, dans la Barbarie, sur-tout aux environs de Tunis, en Egypte, sur les côtes d'Asie et au Bengale. Il est de la grosseur d'une *Perdrix;* il a un pied de longueur (325 millim.). Cet Oiseau se nourrit de semences, et pousse un cri ou une espèce de sifflement très-fort, qui se fait entendre de fort loin. On peut l'élever dans des volières. Sa chair a un goût exquis; elle est quelquefois préférée à celle des *Perdrix* et des *Faisans.*

Esp. 7. Le TÉTRAS Bartavelle, *Tetrao rufus*,

rufus, le dessus du corps d'un gris cendré; la poitrine d'un brun terne; le ventre d'un roussâtre clair; la gorge blanche, entourée d'un collier noir en fer à cheval; les pennes de la queue cendrées: les latérales rousses depuis la moitié de leur longueur jusqu'à leur extrémité; le bec et les pieds rouges.

La Bartavelle ou Perdrix grecque. *Buffon*, t. 2, p. 420. Pl. enlum. n.° 231.

Gmelin cite comme variétés de cette espèce,

1.° La Perdrix rouge d'Europe de *Buffon*, t. 2, p. 431, pl. 15. Pl. enlum. n.° 150.

2.° La Perdrix rouge de Barbarie de *Buffon*, tome 2, page 445.

On trouve cet Oiseau par troupes, qu'on appelle *Compagnies*, dans les pays tempérés de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique; les îles de Candie, de Rhodes et de Chypre en nourrissent une grande quantité; on en voit en Egypte, en Syrie. La *Bartavelle* est plus grosse que la *Perdrix rouge*; elle a treize pouces (352 m.) de longueur. Elle se nourrit de graines, d'herbes, de limaces, de chenilles, d'œufs de fourmis et d'autres insectes. Elle se plaît sur les lieux élevés et parmi les rochers, et ne descend guère dans les plaines que pour y nicher. Elle dépose ses œufs sans construire de nid, sur de l'herbe ou des feuilles négligemment arrangées; la ponte est de huit à seize œufs de la grosseur d'un petit œuf de

Poule, blancs, marqués de points rougeâtres. La chair de cet Oiseau est très-délicate, et plus estimée que celle de la *Perdrix rouge*.

Obs. On chasse la *Bartavelle* au fusil; on la prend aux piéges en Dauphiné et en Savoie.

Esp. 8. Le TÉTRAS Perdrix rouge, *Tetrao rufus*, *var.* le dessus du corps d'un brun cendré; la tête d'un brun roux; la poitrine d'un cendré pâle; la gorge blanche, encadrée de noir; une bande blanche au-dessus des yeux; les pennes des ailes d'un gris-brun, roussâtres sur le bord externe; la queue composée de seize pennes: les quatre intermédiaires d'un gris-brun, les latérales d'un roux foncé; l'iris, le bec et les pieds rouges.

La Perdrix rouge d'Europe. *Buffon*, tome 2, page 431, pl. 15. Pl. enlum. n.° 150.

On la trouve dans les pays montagneux de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique; elle est très-commune dans divers cantons de la France. Elle se plaît sur les terrains élevés, sur le penchant des collines et des montagnes; on la trouve quelquefois en plaine, sur la lisière et dans les clairières des bois. Elle se nourrit, comme la *Bartavelle*, de graines, d'herbes, d'insectes. La femelle construit son nid dans les bruyères, les broussailles et les blés; la ponte est de quinze à vingt œufs blancs, semblables à ceux de *Pigeon*. La *Perdrix rouge* est plus petite que la *Bartavelle*;

elle a un pied de longueur (325 mill.). Sa chair est d'un goût exquis et très-recherchée.

Esp. 9. Le TÉTRAS Perdrix grise, *Tetrao Perdrix*, le front, les côtés de la tête et la gorge, d'un rouge clair; le dessus de la tête d'un brun roussâtre varié de taches jaunâtres; le dessus du cou parsemé de traits cendrés, noirs et roux, ainsi que les autres parties supérieures du corps; la poitrine fond gris-noir; une large tache de couleur marron en forme de croissant au-dessous de la poitrine; la queue composée de dix-huit pennes: les six intermédiaires de la couleur du dos et des couvertures supérieures de la queue; les latérales d'un roux marron foncé; le bec et les pieds couleur de corne; les ongles noirâtres.

La Perdrix grise. *Buffon*, tome 2, page 401. Pl. enlum. n.° 27.

Cette espèce présente plusieurs variétés; savoir:

1.° La *Perdrix grise-blanche*, *Buffon*, t. 2, page 415.

2.° La *Perdrix blanche.*

3.° La *Perdrix à collier blanc.*

4.° La *Perdrix brune.*

5.° La *Perdrix à gosier roux.*

On trouve cet Oiseau par compagnies, en Europe et en Sibérie, dans les champs et dans les pâturages. Il se nourrit de blé vert, de semences, d'insectes, et sur-tout de larves de fourmis. La femelle pond ses œufs une fois

l'année, dans un trou sur terre, garni de quelques feuilles sèches; ils sont au nombre de quinze à dix-huit, et même vingt-cinq, à peu près de la couleur de ceux de *Pigeon*. La chair de la *Perdrix grise* est connue depuis très-long-temps pour être une nourriture exquise et salutaire.

OBS. *Buffon* regarde comme variété de cette espèce, la *petite Perdrix grise*, qui ressemble beaucoup à la *Perdrix grise;* mais elle est plus petite et a le bec plus long et les pieds jaunes. C'est un oiseau de passage, qui traverse par compagnies très-nombreuses les contrées moyennes de l'Europe; elle est commune en Orient, en Egypte, en Turquie. Elle diffère à cet égard de la *Perdrix grise* qui est sédentaire.

Esp. 10. Le TÉTRAS Perdrix de montagne, *Tetrao montanus*, le bec et la tête, la gorge et le haut du corps, d'une teinte fauve; le bas du cou, la poitrine, le haut du ventre, les côtés et les couvertures inférieures de la queue, d'un marron clair; la queue composée de vingt pennes: les six intermédiaires d'un marron brun, variées de gris et de blanchâtre à leur extrémité; les latérales d'un marron clair; le bec et les pieds d'un gris-brun.

La Perdrix de montagne. *Buffon*, t. 2, p. 419. Pl. enlum. n.° 136.

Cette espèce, qui est plus rare que les autres, habite quelquefois avec la *Perdrix grise* les lieux montagneux de l'Europe, d'où elle descend dans les plaines; elle est à peu près de la même taille.

* III. *Pieds nus ou non duvetés. Tarses sans ergot ni tubercule.*

Queue courte.

Les CAILLES.

Esp. 11. Le TÉTRAS Caille, *Tetrao Coturnix*, le dessus de la tête varié de noir et de roussâtre ; trois bandes longitudinales étroites et blanches sur le sommet et sur les côtés de la tête ; le cou, le dos, le croupion et les scapulaires mélangés de jaunâtre sur le milieu des plumes, de noir, de roux, de gris sur les bords et à l'extrémité ; la poitrine roussâtre ; le ventre d'un blanc sale ; les pennes des ailes d'un gris-brun, variées de bandes transversales roussâtres, de même que la queue, dont le fond est noirâtre ; le bec cendré ; les pieds couleur de chair ; les ongles blanchâtres.

La Caille. *Buffon*, tome 2, page 449, pl. 16. Pl. enlum. n.° 170.

Voyez l'*Art d'empailler les Oiseaux*, pl. 1.

Cette espèce présente deux variétés ; savoir :

1.° Le *Chrokiel* ou *grande Caille de Pologne*, *Buffon*, tome 2, page 476.

2.° La *Caille blanche*, *Buffon*, t. 2, p. 476.

Cette espèce, qui a l'habitude de changer de climat et de s'aider du vent pour faire ses traversées, savoir, du vent du Nord lorsqu'elle quitte l'Europe pour gagner la côte d'Afrique,

et de celui du Sud pour fuir les grandes chaleurs de la Barbarie, et revenir jouir de la douce température de nos climats, est un Oiseau très-répandu. En effet, on la trouve au Cap de Bonne-Espérance, et dans toute l'Afrique habitable; en Espagne, en Italie, en France, en Suisse, dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Angleterre, en Ecosse, en Suède, et jusqu'en Islande; et du côté de l'Est, en Pologne, en Russie, en Tartarie, et jusqu'à la Chine, et même aux îles Malouines. La *Caille* se trouve donc par-tout, et par-tout on la regarde comme un fort bon gibier, dont la chair est de bon goût, et aussi saine que peut l'être une chair aussi grasse. Cet Oiseau se nourrit de blé, de millet, de chenevis, d'herbe verte, d'insectes, de toutes sortes de graines. Au printemps, les *Cailles* se tiennent dans les prés, les blés en herbe, (on les désigne à cette époque par le nom de *Cailles vertes*); en été, elles se retirent dans les blés mûrs, et quand ils sont coupés, dans les chaumes ou les broussailles. Les femelles, pour faire leur nid, creusent un trou en terre avec leurs ongles, et le garnissent d'herbes et de feuilles. La ponte est ordinairement de douze à vingt œufs grisâtres, mouchetés de brun; l'incubation dure vingt-un jours. Les *Cailleteaux* naissent couverts de duvet, et courent presque en sortant de la coque; ils prennent leur accroissement promptement, et au bout de trois mois ils sont en état de voyager. La

Caille ne produit point en captivité ; sa longueur est de sept pouces et demi (202 millim.), et son vol de quatorze pouces (379 millim.).

Obs. On chasse les *Cailles* au *tramail* ou *hallier*, au *traîneau*, à la *tirasse*, au *fusil*. Voyez sur la fécondité des *Cailles* et des *Perdrix*, la page 132 de la première partie de cet Ouvrage.

Fin du cinquième Ordre.

ANALYSE
DU SYSTÈME DE LINNÉ
SUR LES OISEAUX.

ORDRE VI.

PASSEREAUX.

CARACTÈRES DES OISEAUX DE CET ORDRE.

LE *Bec* des PASSEREAUX, fait en forme de cône et terminé en pointe, leur sert à saisir, lacérer, percer les graines. On peut le comparer à des *pinces*.

Les *Pieds* grêles, à doigts divisés, servent à quelques espèces pour courir avec rapidité, et à quelques autres pour sauter.

Leur *Chair* est tendre, délicate dans ceux qui se nourrissent de graines, agréable dans ceux qui mangent des insectes.

Ces Oiseaux cherchent leur *nourriture* sur les

arbres : ils vivent de semences, de fruits, de baies, d'insectes.

Ils construisent leurs *Nids* avec beaucoup d'art. Ils nourrissent leurs *Petits* à la becquée. Ils sont monogames, un mâle s'appareillant avec une seule femelle. La plupart des Oiseaux de cet Ordre ont le chant plus ou moins mélodieux.

TABLE SYNOPTIQUE,

OU

DISPOSITION ARTIFICIELLE

DES GENRES.

* I. *Becs forts, épais.*

109. GROS-BEC, *LOXIA*. *Bec* en cône, ovale, renflé à sa base.

112. PINSON, *FRINGILLA*. *Bec* en cône, terminé en pointe.

PHYTOTOME, *PHYTOTOMA*. *Bec* en cône, droit, dentelé par les bords.

110. BRUANT, *EMBERIZA*. *Bec* presque en cône. *Mandibule* inférieure plus large, resserrée sur les côtés.

COLIOU, *COLIUS*. *Bec* convexe en dessus, un peu rétréci en dessous.

* II. *Becs courbés.*

* *Mandibule supérieure recourbée à la pointe.*

118. ENGOULEVENT, *CAPRIMULGUS. Bec* aplati vers la base. *Gosier* garni d'un rang de cils en forme de moustaches.

117. HIRONDELLE, *HIRUNDO. Bec* aplati et large vers la base. *Langue* courte, fendue.

115. MANAKIN, *PIPRA. Bec* plus court que la tête, en alêne, à trois pans ou angles.

* III. *Becs échancrés.*

* *Mandibule supérieure échancrée vers la pointe.*

107. GRIVE, *TURDUS. Bec* en alêne, cylindrique, en couteau, comprimé à la base. *Gorge* garnie de poils ou de cils dirigés en avant.

113. GOBE-MOUCHE, *MUSCICAPA. Bec* en alêne, garni de cils à sa base.

108. COTINGA, *AMPELIS. Bec* en alêne, droit, convexe, aplati à la base.

111. TANGARA, *TANAGRA. Bec* en alêne, en forme de cône à la base, aigu.

* IV. *Becs simples.*

* *Bec droit, entier, aminci ou effilé.*

116. MÉSANGE, *PARUS. Bec* en alêne, garni à sa base de plumes tournées en devant.

114. FAUVETTE, *MOTACILLA*. *Bec* en alêne. *Ongle* du doigt postérieur d'une longueur médiocre.

105. ALOUETTE, *ALAUDA*. *Bec* en alêne. *Ongle* du doigt postérieur très-long.

106. ÉTOURNEAU, *STURNUS*. *Bec* en alêne, comprimé par les côtés, terminé en pointe mousse.

104. PIGEON, *COLUMBA*. *Bec* un peu voûté. *Narines* à moitié recouvertes par une membrane molle, renflée.

Disposition naturelle et numérique des Genres.

GENRE 104.

PIGEON, *COLUMBA*. *Bec* droit, renflé à la base, un peu incliné vers la pointe.

Narines oblongues, à moitié recouvertes par une membrane molle, renflée.

Langue entière.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, un postérieur, tous séparés jusqu'à leur origine.

Espèce 1. Le PIGEON Biset, *Columba Oenas*, le corps d'un cendré blanchâtre; la gorge à reflets d'un vert doré; deux bandes noires transversales

sur les ailes; le croupion blanc; le bec d'un rouge pâle; les pieds d'un rouge plus vif; les ongles noirs.

Le Biset. *Buffon*, tome 2, page 498. Pl. enl. n.° 510.

Il habite les tours et les rochers de l'Europe et de la Sibérie. A l'approche de l'hiver, il voyage vers le Midi.

Le *Pigeon Biset* a été regardé jusqu'ici comme la souche primitive des autres *Pigeons* dont on a tiré, par la domesticité, les races secondaires et leurs variétés, dont les principales sont:

1.° Le Pigeon de colombier, *Columba domestica;* cet Oiseau est, de tous les descendans du *Biset*, celui qui y tient de plus près par la taille et par les couleurs.

2.° Le Pigeon Romain, *Columba Hispanica. Buffon*, tome 2, page 510. Pl. enlum. n.° 110.

3.° Le Pigeon pattu, *Columba dasypus.*

4.° Le Pigeon huppé, *Columba cristata. Buff.* tome 2, page 510.

5.° Le Pigeon de Barbarie, *Columba Barbarica. Buffon*, tome 2, page 519.

6.° Le Pigeon nonain, *Columba cucullata. Buffon*, tome 2, page 522, pl. 19.

7.° Le Pigeon frisé, *Columba hispida. Buffon*, tome 2, page 519.

8.° Le Pigeon à cravate, *Columba turbita. Buffon*, tome 2, page 513, pl. 23.

9.° Le Pigeon Polonais, *Columba Polonica. Buffon*, tome 2, page 513, pl. 20.

10.° Le Pigeon-Paon, *Columba laticauda. Buffon*, tome 2, page 512, pl. 22.

11.° Le Pigeon tournant ou le Batteur, *Columba percussor.*

12.° Le Pigeon culbutant, *Columba gyratrix. Buffon*, tome 2, page 517.

13.° Le Pigeon cuirassé, *Columba galeata. Buffon*, tome 2, page 515.

14.° Le Pigeon Turc, *Columba Turcica. Buff.* tome 2, page 510.

15.° Le Pigeon messager, *Columba tabellaria.*

16.° Le Pigeon grosse-gorge, *Columba gutturosa. Buffon*, tome 2, page 505, pl. 17 et 18.

Le *Pigeon* se trouve en Europe, en Barbarie. La domesticité en produit des variétés innombrables. C'est un Oiseau de passage, qui fait deux pontes par an dans l'état de nature; dans l'état de domesticité, le nombre des pontes est de neuf à onze par an. Chaque ponte est de deux œufs, que le père et la mère couvent alternativement. Ils nourrissent leurs petits avec des grains macérés qu'ils font remonter de leur jabot. Leur chair est très-bonne à manger. On employait autrefois le *Pigeon messager* pour porter des lettres.

Obs. Les personnes qui désirent des détails sur l'utilité des *Pigeons*, peuvent consulter l'excellent mémoire de M. de *Vitry*, dont l'extrait est inséré dans le dix-septième volume du nouveau dictionnaire d'Histoire Naturelle, page 553 et 554.

Esp. 2. Le PIGEON Ramier, *Columba Pa-*

lumbus, la tête d'un cendré foncé; les côtés et le dessus du cou d'un vert doré, changeant en bleu ou en couleur de cuivre rosette; un croissant blanc sur chaque côté du cou; le haut du dos et les couvertures supérieures des ailes d'un cendré brun; le ventre, les flancs, les plumes des jambes et celles qui recouvrent la queue en dessous, d'un gris blanc; le bec jaunâtre; les pieds rouges; les ongles noirs.

Le Ramier. *Buffon*, tome 2, page 531, pl. 24. Pl. enlum. n.° 316.

On le trouve dans les forêts d'Europe, en Suède, en Russie, et rarement en Sibérie; il se rendait autrefois en Egypte des environs de l'ancienne Troye; c'est un oiseau voyageur qui arrive dès le mois de février, et qui nous quitte au mois d'octobre ou de novembre. Il voyage en troupes. Il établit son nid sur les arbres les plus élevés, et le construit avec des buchettes; ce nid est grand, assez plat, d'un tissu lâche. La femelle pond des œufs plus gros que ceux du *Pigeon domestique*, auxquels ils ressemblent d'ailleurs beaucoup. Elle les couve pendant quatorze jours. Le roucoulement du *Ramier* est plus fort que celui du *Pigeon*.

Esp. 3. Le PIGEON Tourterelle, *Columba Turtur*, le dessus de la tête cendré; le devant du cou et le haut de la poitrine de couleur vineuse; le bas de la poitrine et les flancs d'un

gris brun; le ventre, les jambes et les couvertures inférieures de la queue blancs; une espèce de demi-collier noir sur chaque côté du cou; l'œil entouré d'une peau nue rougeâtre; l'iris jaunâtre; le bec d'un brun bleuâtre; les pieds rouges; les ongles noirs.

La Tourterelle. *Buffon*, t. 2, p. 545, pl. 25. Pl. enlum. n.° 394.

Cette espèce présente deux variétés; savoir:

1.° La *Tourterelle à collier*. *Buffon*, tome 2, page 550, pl. 26. Pl. enlum. n.° 244.

2.° La *Tourterelle blanche*. *Buffon*, tome 2, pl. 27.

On la trouve en Europe, à la Chine, aux Indes, dans les îles de l'Océan indien et de la mer du Sud. Elle voyage par troupes. La femelle établit son nid dans les bois les plus épais, au sommet des arbres les plus élevés, et le construit avec des buchettes. Elle pond deux œufs blancs, et très-rarement trois, semblables à ceux des *Pigeons*. Cet Oiseau a onze pouces (298 mill.) de longueur.

Obs. Les *Tourterelles* ressemblent parfaitement aux *Pigeons* pour le naturel et les mœurs; elles ont le même instinct et les mêmes habitudes, mangent et boivent de même, se réunissent aussi en troupes plus ou moins nombreuses dans une certaine saison; elles ont encore de l'analogie dans les gestes et les courbettes du mâle vis-à-vis de sa femelle, dans leur voix ou dans leur gémissement plaintif, dans la manière

de couver et d'élever leurs petits, dans le même nombre d'œufs, etc.

GENRE 105.

ALOUETTE, *ALAUDA*. *Bec* cylindrique, en alêne, se prolongeant en ligne droite : *Mandibules* égales, béantes extérieurement à la base.

Langue fourchue ou divisée vers la pointe en deux parties.

Narines rondes, à demi-découvertes.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs ; un postérieur, tous séparés environ jusqu'à leur origine.

Ongle du doigt postérieur presque droit, plus long que le doigt.

* I. *Espèces non huppées.*

Espèce 1. L'ALOUETTE commune, *Alauda arvensis*, la gorge blanche ; le devant du cou, de même que tout le corps en dessous, d'un blanc teinté de roussâtre, avec des taches longitudinales noirâtres sur le devant du cou ; les flancs d'un gris clair et roussâtre ; les deux pennes extérieures de la queue blanches en dehors sur leur longueur : les deux intermédiaires noirâtres sur le milieu de leur longueur, et d'un gris brun tirant au roussâtre sur leurs côtés.

L'Alouette.

L'Alouette. *Buffon*, tome 5, page 1, pl. 1. Pl. enlum. n.° 363, fig. 1.

Cette espèce présente quatre variétés; savoir :

1.° L'*Alouette blanche*. *Buffon*, t. 5, p. 20.

2.° L'*Alouette noire*. *Buffon*, tome 5, page 22.

3.° L'*Alouette couleur de café au lait*.

4.° L'*Alouette à bec croisé*.

On la trouve dans tout l'ancien continent, dans les champs. Elle est un peu plus grosse que le *Moineau franc*; elle se nourrit de graines, de fourmis et d'autres insectes. Son vol est perpendiculaire, et son chant agréable. Cet Oiseau fait deux ou trois pontes par an. Il engraisse facilement, sur-tout en automne; sa chair est délicate. Dans l'état de captivité, l'*Alouette* vit neuf à dix ans, quelquefois plus. Sa longueur totale est d'environ sept pouces (189 millim.), et son envergure de douze pouces et demi (338 mill.).

Obs. On chasse les *Alouettes* aux *filets*, au *miroir*, *etc.*

Esp. 2. L'ALOUETTE des bois, *Alauda arborea*, la tête marquée par une espèce de couronne blanchâtre.

L'Alouette des bois ou le Cujelier. *Buffon*, t. 5, p. 25, pl. 2. Pl. enlum. n.° 660, fig. 2.

On la trouve en France, en Italie, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en Suède, en Russie, en Sibérie, jusqu'au Kamtschatka, et dans l'île de Madère. Elle est plus petite et

plus courte que l'*Alouette commune ;* sa longueur est de six pouces (162 millim.). Elle s'établit sur les arbres, vole par troupes, et chante le jour comme la nuit. La femelle pond deux fois par an cinq œufs noirâtres, tachetés de brun. Elle construit son nid avec des graminées sèches entrelacées de poils. Cet Oiseau devient très-gras en automne ; on le prend aux *collets* et aux *traîneaux*.

Esp. 3. L'ALOUETTE des prés, *Alauda pratensis*, le dessus du corps de couleur olivâtre, varié de noir dans la partie antérieure, et d'olivâtre pur et sans mélange dans la partie postérieure ; le dessus du corps d'un blanc jaunâtre, avec des taches noires longitudinales sur la poitrine et les côtés ; les deux pennes extérieures de la queue bordées de blanc.

La Farlouse ou l'Alouette des prés. *Buffon*, t. 5, p. 31, pl. 3. Pl. enlum. n.° 660, fig. 1.

Cette espèce présente deux variétés ; savoir :

1.° La *Farlouse blanche*.

2.° La *Farlouse à pieds noirs*.

On la trouve dans la plus grande partie de l'Europe. La femelle établit son nid sur terre, sur des touffes de graminées, et elle le fortifie avec des poils et des crins de cheval. Elle pond cinq à six œufs brunâtres. Cet Oiseau se nourrit de semences et d'insectes ; son chant est très-agréable. Cette espèce est plus petite que l'*Alouette com-*

mune; sa longueur est de cinq pouces et demi (148 millimètres).

Esp. 4. L'ALOUETTE Pipi, *Alauda trivialis*, le dessus du corps d'un brun verdâtre, varié ou plutôt ondé de noirâtre; le dessous d'un blanc jaunâtre moucheté irrégulièrement sur la poitrine et sur le cou; le fond des plumes d'un cendré foncé; deux raies blanches sur les ailes; le bec et les ongles noirs.

L'Alouette Pipi. *Buffon*, t. 5, p. 39, pl. 4.

On la trouve en France, en Allemagne, en Angleterre, en Suède; elle est beaucoup moins commune dans nos pays que l'*Alouette commune*. C'est la plus petite de nos *Alouettes* de France; elle n'a en tout qu'environ cinq pouces et demi (148 millim.) de longueur. Elle se nourrit principalement d'insectes et de graines. Elle fait son nid avec des tiges de plantes desséchées, dans un creux de gazon; la ponte est de quatre à cinq œufs, marqués de brun vers le gros bout.

Esp. 5. L'ALOUETTE Locustelle, *Alauda Locustella*, la tête et le dessus du corps d'un brun jaunâtre, avec des taches obscures; les pennes des ailes brunes, bordées de jaune sale; celles de la queue d'un brun foncé; des espèces de sourcils blanchâtres; le dessous du corps blanc, teinté de jaune.

La Locustelle. *Buffon*, tome 5, page 42.

On la trouve en Angleterre, où on l'appelle *Alouette des saules*, parce qu'on la voit tous les ans revenir visiter certaines saussaies du territoire de Whitheford en Flint-shire, où elle passe tout l'été. Cette *Alouette* est encore plus petite que la précédente, et c'est la plus petite de toutes celles d'Europe.

Esp. 6. L'ALOUETTE Spipolette, *Alauda campestris*, la tête et tout le dessus du corps d'un gris brun, teinté d'olivâtre; les sourcils, la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc jaunâtre, avec des taches brunes oblongues sur le cou et la poitrine; les pennes de la queue noirâtres, excepté les deux intermédiaires qui sont d'un gris brun; le bec noirâtre; les pieds bruns.

La Spipolette. *Buffon*, tome 5, page 43.

On la trouve en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Suède. Elle est un peu plus grosse que la *Farlouse*, et se tient dans les friches et les bruyères. Elle a dans la queue un mouvement semblable à celui de la *Farlouse* et de la *Lavandière*. On élève les jeunes à cause de leur ramage. On prend cet Oiseau aux *filets*, avec des *gluaux*, *etc.*

Esp. 7. L'ALOUETTE Girole, *Alauda Italica*, la tête et tout le dessus du corps varié de brun marron, de brun plus clair, de blanchâtre et de roux vif; le dessous du corps blanc; le derrière de la tête ceint d'une espèce de couronne

blanchâtre; les pennes des ailes d'un brun marron; les deux pennes intermédiaires de la queue toutes blanches.

La Girole. *Buffon*, tome 5, page 47.

On la trouve en Italie, suivant *Aldrovande* qui ne l'a vue qu'une seule fois dans les environs de Bologne. Quelques Naturalistes la regardent comme une variété de l'*Alouette commune*.

Esp. 8. L'ALOUETTE Calandre, *Alauda Calandra*, la gorge et le ventre blancs; au-dessous de la gorge un demi-collier noir qui forme, dans quelques individus, une grande plaque noire qui couvre le haut de la poitrine; les flancs d'un brun roussâtre; les pennes des ailes brunes, bordées de blanchâtre; les pennes extérieures de chaque côté de la queue entièrement blanches en dehors: la seconde et la troisième blanches au sommet; le bec, les pieds et les ongles blanchâtres.

La Calandre ou grosse Alouette. *Buffon*, t. 5, p. 49. Pl. enlum. n.° 363, fig. 2.

On la trouve en Provence, en Languedoc, en Italie, aux Pyrénées, en Sardaigne, en Syrie, dans la Russie méridionale, dans les déserts de la Tartarie situés entre le Tanaïs et le Volga, et même en Amérique. Elle est de la grosseur du *Cochevis*; elle a environ sept pouces (189 mill.) de longueur, et treize pouces et demi (365 m.) de vol ou d'envergure. Elle a même le talent de contrefaire parfaitement le ramage de plusieurs

oiseaux, et le cri de quelques quadrupèdes. On l'élève à cause de son chant, qui est très-agréable. La femelle établit son nid sur terre, et pond quatre ou cinq œufs.

Esp. 9. L'ALOUETTE Rousseline, *Alauda Mosellana*, le dessus de la tête et du corps varié de roux et de brun; les côtés de la tête roussâtres, marqués de trois raies brunes presque parallèles; la gorge d'un roux très-clair; la poitrine d'un roux un peu plus foncé, et semé de petites taches brunes fort étroites; le ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un roux clair; les pennes de la queue et des ailes noirâtres, bordées du même roux; le bec et les pieds jaunâtres.

La Rousseline ou l'Alouette des marais. *Buffon*, t. 5, p. 60. Pl. enlum. n.° 661, fig. 1.

On la trouve en Allemagne, en Alsace, en Lorraine, et sur les bords de la Moselle. Elle est plus mince et plus petite que l'*Alouette commune*; son ramage est agréable, et elle le fait entendre dès le matin.

* II. *Espèces huppées.*

Esp. 10. L'ALOUETTE Cochevis, *Alauda cristata*, la tête ornée d'une huppe en forme de crête; une bande d'un gris roussâtre de chaque côté de la tête; les ailes d'un gris brun; les deux pennes intermédiaires de la queue de la même

couleur; l'iris cendré; le bec brun en dessus, blanchâtre en dessous; les pieds et les ongles d'un gris blanchâtre.

Le Cochevis ou la grosse Alouette huppée. *Buffon*, t. 5, p. 66, pl. 5. Pl. enl. n.° 503, fig. 1.

On la trouve en France, en Italie, en Allemagne, en Danemarck, en Russie, sur le bord des chemins et des eaux. Elle est plus grosse que l'*Alouette commune;* elle a environ neuf pouces (244 mill.) de longueur, et dix pouces et demi (284 millim.) de vol ou d'envergure. Cet oiseau vit solitaire. Son chant est très-agréable. La femelle pond deux fois par an, de quatre à cinq œufs.

Obs. On prend le *Cochevis* aux *piéges*, aux *collets*, aux *traineaux*, *etc.*

Esp. 11. L'ALOUETTE Lulu, *Alauda nemorosa*, la tête ornée d'une huppe; le plumage brunâtre en dessus, blanc ou jaunâtre en dessous; les pennes de la queue noires : les deux extérieures blanches sur le bord externe; les pieds rougeâtres.

La Lulu ou petite Alouette huppée. *Buffon*, t. 5, p. 74. Pl. enlum. n.° 503, fig. 2.

On la trouve en France, en Italie, en Autriche, en Silésie, en Pologne, en Angleterre; elle est plus petite que le *Cochevis*. Elle vit solitaire, niche dans les bois et les buissons. La ponte est de quatre à cinq œufs d'un blanc sale teinté de

brun, et piqueté de rougeâtre. La *Lulu* est beaucoup plus petite que le *Cochevis*.

Esp. 12. L'ALOUETTE Coquillade, *Alauda undata*, la tête ornée d'une huppe couchée en arrière, formée par des plumes noires bordées de blanc; le dessus de la tête et du corps varié de noirâtre et de roux clair; les parties inférieures blanchâtres; les pennes des ailes et de la queue brunes, bordées de roux clair; le bec brun en dessus, blanchâtre en dessous; les pieds jaunâtres.

La Coquillade. *Buffon*, tome 5, page 77. Pl. enlum. n.° 662.

On la trouve en Languedoc, en Provence, en Espagne, en Afrique. Elle chante de grand matin, se nourrit de larves d'insectes, de chenilles, de sauterelles; le mâle et la femelle ne se quittent point.

GENRE 106.

ETOURNEAU, *STURNUS*. *Bec* en alène, droit, en cône alongé, comprimé par les côtés, terminé en pointe mousse : *Mandibule* supérieure très-entière, à marges saillantes.

Narines bordées en dessus.

Langue échancrée, aiguë.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs : l'externe uni à l'intermédiaire jusqu'à la première phalange ; un postérieur.

Espèce 1. L'ÉTOURNEAU commun, *Sturnus vulgaris*, tout le plumage d'un beau noir lustré à reflets verts-pourpres et violets ; les plumes de la tête et du cou longues et étroites ; celles du devant du cou, de la poitrine et du ventre, terminées par une tache blanchâtre ; l'iris de couleur noisette ; le bec jaunâtre à sa base, brun à la pointe ; les pieds couleur de chair ; les ongles noirâtres.

L'Étourneau. *Buffon*, tome 3, p. 176, pl. 15. Pl. enlum. n.° 75.

Cette espèce présente plusieurs variétés ; savoir :

1.° L'*Étourneau blanc.*

2.° L'*Étourneau blanc et noir.*

3.° L'*Étourneau à tête blanche.*

4.° L'*Étourneau cendré.*

5.° L'*Étourneau à queue blanche.*

On le trouve dans tout l'ancien continent ; il est très-commun en France. Cet oiseau est moins gros que le *Merle ;* il a huit pouces et demi (230 millim.) de longueur. Il vole par troupes nombreuses, se nourrit d'insectes, de vers, de semences, de baies, etc. Il s'apprivoise facilement, apprend à parler et à siffler. La femelle établit son nid dans des trous d'arbres ou de rochers,

dans des décombres, dans les colombiers. Elle le garnit de feuilles sèches et d'autres matières desséchées. Souvent elle s'empare d'un nid abandonné par d'autres oiseaux. Elle pond cinq à six œufs d'un vert cendré. Les petits, lorsqu'ils sont jeunes, sont d'une couleur cendrée.

Esp. 2. L'ÉTOURNEAU Merle d'eau, *Sturnus Cinclus*, la tête et le dessus du cou d'un cendré marron; le dos, le croupion, le ventre, les ailes et la queue d'un cendré noirâtre et ardoisé; la gorge, le devant du cou et la poitrine, blancs; l'iris de couleur noisette; les paupières blanches; le bec ardoisé; les pieds noirs.

Le Merle d'eau. *Buffon*, t. 8, p. 134, pl. 11. Pl. enlum. n.° 940.

On le trouve en Europe, en Sibérie, et dans la Perse septentrionale. Il fréquente les bords des rivières, les chutes d'eaux et les sources qui ne gèlent point, dans lesquelles il plonge avec une adresse merveilleuse, et se laisse entraîner à la rapidité du courant pour y chercher des cloportes aquatiques et autres insectes, dont il fait sa nourriture. Il n'est point palmipède, il ne nage point; mais il s'enfonce sous l'eau en continuant de marcher comme sur la terre, suivant le cours de son lit, et agitant ses ailes d'un petit trémoussement pour se soutenir. Il vit solitaire pendant l'hiver; mais l'été il vole le plus souvent par couples. Il ne se nourrit que d'insectes, et

n'est nullement granivore. Il diffère des *Motacilles* par ses narines presque recouvertes en entier par une membrane sèche. Il remue continuellement la queue. La femelle établit son nid sur terre, sur les bords des rivières; elle le construit avec du foin ou des chaumes entrelacés par des fibres. Elle le garnit en dedans avec des feuilles de chêne, et en munit l'entrée, qui est assez ample, avec des mousses. Elle pond cinq œufs blancs, qui offrent une espèce de teinte rougeâtre. Cet Oiseau est de la grandeur du *Merle;* sa longueur totale est de sept pouces et demi (102 millimètres).

GENRE 107.

GRIVE, *TURDUS*. *Bec* cylindrique en couteau : *Mandibule* supérieure échancrée et recourbée à la pointe.

Narines nues, à moitié recouvertes en dessus par une membrane.

Gorge ciliée ou garnie de quelques poils ou cils roides dirigés en avant.

Langue garnie de petites échancrures, ou lacérée.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs : l'intermédiaire uni à l'externe jusqu'à la première phalange ou articulation; un postérieur.

* I. *Plumage grivelé ou marqué sur la poitrine de petites mouchetures assez irrégulièrement disposées.*

Les GRIVES.

* 1. *Le dessous des ailes de couleur rousse.*

Espèce 1. La GRIVE chanteuse, *Turdus musicus*, le dessus de la tête et du corps d'un gris brun; les joues, la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'un blanc roussâtre, avec des taches noirâtres plus petites et moins nombreuses sur le fond blanc du ventre; les jambes d'un gris tirant sur le roux; les pennes de la queue d'un gris roux en dessus et cendrées en dessous; le bec brun; les pieds gris-brun.

La Grive. *Buffon*, tome 3, p. 280. Pl. enlum. n.° 406, sous la dénomination de *Litorne*. Il y a erreur de nom.

Cette espèce présente trois variétés; savoir :

1.° La *Grive à tête blanche.*

2.° La *Grive huppée.*

3.° La *Grive toute blanche*, avec quelques taches brunâtres.

On la trouve en Europe, dans les bois. Pendant les belles soirées du printemps, elle fait entendre, du sommet des arbres les plus élevés, son chant agréable, qui tient de celui du *Rossignol.* La femelle construit son nid avec de la

terre, mêlée avec des mousses et des chaumes, et l'enduit intérieurement avec de l'argile. Elle pond deux ou trois fois par an, cinq ou six œufs d'un vert bleuâtre, marqués de quelques taches noires. Elle est plus petite que la *Draine;* elle a environ neuf pouces (244 millim.) de longueur. Sa chair est d'un goût délicat.

Obs. Cette *Grive* a été confondue avec le *Mauvis.* C'est l'espèce la plus commune dans les pays de vignobles, et c'est la plus délicate; sa chair est un très-bon manger. Les Romains chez lesquels les *Grives* étaient au premier rang parmi les oiseaux, les conservaient toute l'année, et les engraissaient dans des espèces de volières. On prend ces oiseaux aux *lacets*, aux *filets;* on les chasse au *fusil*, à la *hutte ambulante, etc.*

Esp. 2. La GRIVE Mauvis, *Turdus Iliacus*, le dessus de la tête, du cou et de tout le corps, d'un gris brun; une bande jaunâtre de chaque côté de la tête; la gorge et le devant du cou jaunâtres, variés de taches noirâtres; la poitrine, le ventre, et les plumes du dessous de la queue, blanchâtres, marqués de taches de gris-brun; les pennes des ailes et de la queue d'un gris-brun et cendrées en dessous; l'iris de couleur noisette; le bec noirâtre; les pieds d'un gris-clair; les ongles bruns.

Le Mauvis. *Buffon*, tome 3, page 309. Pl. enl. n.° 51.

On le trouve en Europe. Il voyage par troupes

nombreuses : il est plus petit que la *Litorne ;* il a près de huit pouces (217 millim.) de longueur. La femelle établit son nid dans les buissons et les haies. Elle pond six œufs d'un vert bleuâtre, tachetés de noir. Son chant, au printemps, est agréable. Comme cet oiseau aime beaucoup les raisins, il cause de grands dommages dans les vignes. Il se nourrit aussi de baies, de graines, de cerises et autres fruits tendres; de vermisseaux, de chenilles, etc. Sa chair acquiert en automne cette délicatesse, ce goût fin qui la fait autant rechercher que celle des *Grives.* Ces Oiseaux, moins méfians que les autres *Grives*, se prennent plus fréquemment au lacet.

* 2. *Le dessous des ailes de couleur blanche.*

Esp. 3. La GRIVE Draine, *Turdus viscivorus*, le dessus de la tête, du cou, et tout le dessus du corps, d'un gris-brun; les couvertures des ailes bordées de roux; la gorge et le dessous du corps d'un blanc roussâtre, marqueté de taches noirâtres de différentes formes; les pennes de la queue d'un blanc roussâtre à la pointe : les trois premières blanches à leur extrémité; le bec jaune à sa base et à ses angles, brun dans le reste de sa longueur; les pieds jaunâtres; les ongles noirs.

La Draine. *Buffon*, tome 3, page 295, pl. 19, fig. 1. Pl. enlum. n.° 489.

On la trouve en Europe, dans les bois. Cette *Grive* est la plus grande et la plus grosse de toutes celles d'Europe; elle a onze pouces (298 mill.) de longueur. Elle se nourrit de baies de gui, d'if, d'aubepine, de larves et d'insectes. On l'entend chanter au printemps, perchée sur le sommet des arbres. Le mâle et la femelle voltigent sans cesse dans les bois. Celle-ci construit son nid avec des feuilles et des chaumes de graminées entrelacés. Elle le garnit en dedans d'herbe, de mousses, de lichens, de feuilles sèches, et l'affermit en dehors avec des petits morceaux de bois. Elle pond deux fois par an, quatre à cinq œufs d'un incarnat sale, bigarrés de taches rougeâtres. La chair de cette *Grive* n'est pas aussi recherchée que celles des autres espèces.

Esp. 4. La GRIVE Litorne, *Turdus pilaris*, la tête, le dessus du cou, le bas du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un cendré varié de quelques taches noires sur la tête; le haut du dos et les couvertures des ailes d'un brun roussâtre; la gorge blanche; le devant du cou et la poitrine roussâtres, avec une tache noire sur le milieu de chaque penne; le ventre et les couvertures inférieures de la queue blancs; les deux pennes intermédiaires de la queue d'un gris-brun, cendrées en dessous; le bec jaunâtre; les pieds et les ongles bruns.

La Litorne. *Buffon*, t. 3, p. 301, pl. 19, fig. 2. Pl. enlum. n.° 490, sous le nom de *Calandrote*.

Cette espèce présente plusieurs variétés de grandeur et de couleur.

On la trouve en Europe, en Sibérie, dans la Syrie, dans les forêts. Elle est un peu moins grosse que la *Draine;* elle a dix pouces (271 m.) de longueur. Cet Oiseau voyage par troupes nombreuses, et se nourrit de fruits et de baies de houx, d'aubépine, d'alisier, de genevrier; de limaces, de vers, etc. La femelle établit son nid sur les arbres les plus élevés.

Obs. Les Romains nourrissaient avec grand soin des *Litornes* dans leurs volières, les engraissaient et faisaient beaucoup de cas de leur chair, quoiqu'elle ait un goût un peu amer. *Horace* dit aussi : *Nihil melius Turdo.* On prend ces Oiseaux au *rejet*, à la *pipée*, aux *filets*, aux *collets*.

* II. *Plumage uniforme ou varié seulement par de grandes parties, ou moucheté.*

Les MERLES.

* 1. *Espèces non huppées.*

Esp. 5. La GRIVE Merle, *Turdus Merula*, tout le plumage d'un noir pur; le bec et le tour des yeux d'un beau jaune; l'iris et les pieds noirs; le talon et la plante des pieds d'un jaune sale.

Le Merle. *Buffon*, tome 3, page 330, pl. 20. Pl. enlum. n.os 2, le mâle; et 555, la femelle.

Cette espèce présente plusieurs variétés; savoir:

1.°

1.° Le *Merle à tête blanche.*

2.° Le *Merle varié.*

3.° Le *Merle blanc.*

4.° Le *Merle roux ou couleur de café au lait.*

On le trouve dans les bois et les buissons de l'Europe tempérée ; pendant l'été on le voit près des jardins et près des maisons : il se trouve aussi en Syrie. C'est un oiseau solitaire, timide, inquiet ; il se nourrit de baies, et sur-tout de celles de genièvre ; on doit même le regarder comme un oiseau disséminateur. Il chante dès le commencement du printemps ; sa voix est forte. Il s'apprivoise facilement, et il apprend alors à siffler différens airs, et même à parler. La femelle établit son nid dans les haies et les buissons. Elle le construit avec des mousses et des chaumes, l'enduit d'argile ou de terre détrempée, et le garnit intérieurement de foin. Elle pond quatre ou cinq œufs d'un vert bleuâtre, marqués de taches obscures. Le *Merle* a dix pouces (271 m.) de longueur.

Obs. Quoique cet oiseau soit très-méfiant, il donne facilement dans les piéges qu'on lui tend. On le prend de différentes manières, aux *gluaux*, à l'*araignée*, aux *collets*, au *rejet portatif*, à la *fossette*, à la *repenelle*, et à tous les piéges dont on se sert pour les grives.

Esp. 6. La GRIVE Merle à plastron blanc, *Turdus torquatus*, le fond du plumage noir ; les plumes de la poitrine, du ventre et des ailes,

émaillées ou bordées de blanc; un collier ou plastron blanc sur la poitrine; le bec jaune dans un tiers de sa longueur, noir dans le reste; l'intérieur du bec et les coins jaunes; l'iris d'un brun foncé; les pieds bruns.

Le Merle à plastron blanc. *Buffon*, t. 3, p. 340, pl. 21. Pl. enlum. n.° 516, sous le nom de *Merle à collier*.

On le trouve sur les montagnes de la France, de la Suisse, de la Savoie, de la Suède, de l'Écosse, de l'Angleterre, de la Grèce. Il est plus grand que le *Merle*; il a environ onze pouces (298 millim.) de longueur. C'est un Oiseau de passage; il voyage par Familles de huit à douze. Il se nourrit d'insectes et de baies, sur-tout de celles du lierre qui sont pour lui un aliment de choix. Sa chair est fort bonne à manger. La femelle établit son nid sur terre au pied d'un buisson.

Obs. Montbeillard regarde le *Merle de montagne* de *Brisson* comme la femelle du *Merle à plastron blanc*, et son opinion me paraît très-fondée.

Esp. 7. La GRIVE Merle de roche, *Turdus saxatilis*, la tête et le cou comme recouverts d'un coqueluchon cendré, varié de petites taches rousses; le dos rembruni près du cou, et d'une couleur plus claire près de la queue; les dix pennes latérales de la queue rousses, les deux intermédiaires brunes; la poitrine et tout le dessous du corps orangés, variés par de petites

mouchetures, les unes blanches, les autres brunes; le bec et les pieds noirâtres.

Le Merle de roche. *Buffon*, tome 3, p. 351, pl. 23. Pl. enlum. n.° 562.

Le nom qu'on a donné à cet oiseau, indique assez les lieux où il faut le chercher. On le trouve en quelques endroits de l'Allemagne, dans les Alpes, dans les montagnes du Tyrol, du Bugey, etc. Par une suite de son caractère méfiant, il cache son nid avec grand soin, et l'établit dans des trous de rochers, près du plafond des cavernes les plus inaccessibles. Chaque ponte est de trois ou quatre œufs. Lorsque ses petits sont éclos, il les nourrit de vers et d'insectes, c'est-à-dire, des alimens dont il vit lui-même; lorsqu'on les élève en cage, on leur donne avec succès la même pâtée qu'aux rossignols. Le chant de cet oiseau, qui est doux et varié, approche beaucoup de celui de la *Fauvette*; ce *Merle* imite facilement le chant des autres Oiseaux, et apprend à siffler des airs de serinette.

Obs. Ce *Merle* a été placé par *Gmelin* dans le Genre des *Pies-grièches*, sous le nom de *Lanius infaustus*.

Esp. 8. La GRIVE Merle bleu, *Turdus cyaneus*, tout le corps couvert de plumes d'un cendré bleu, marquées à leur extrémité qui est blanchâtre, d'une ligne transversale brune; les pennes des ailes brunes, bordées de bleu cendré;

les grandes couvertures des ailes pareilles et terminées de blanc; la queue noirâtre avec une bordure bleue; l'iris couleur de noisette obscure; les paupières jaunes; l'intérieur du bec orangé; l'extérieur noirâtre, ainsi que les pieds et les ongles.

Le Merle bleu. *Buffon*, t. 3, p. 355, pl. 24. Pl. enl. n.° 250, sous la dénomination de *Merle solitaire femelle d'Italie.*

On le trouve aux Pyrénées, en Italie, aux environs de Gibraltar, et dans les îles de l'Archipel. Il est un peu moins gros que le *Merle;* sa longueur totale est de huit pouces (217 millim.). Cet Oiseau habite les montagnes, descend rarement dans la plaine, et niche dans les rochers inaccessibles ou dans les vieilles tours abandonnées. La ponte est ordinairement de quatre à cinq œufs. Son chant a du rapport avec celui du *Rossignol*, mais il est beaucoup plus fort.

Esp. 9. La GRIVE Merle solitaire, *Turdus solitarius*, le plumage d'un brun plus ou moins foncé et moucheté de blanc par-tout, excepté sur le croupion et sur les pennes des ailes et de la queue; le cou, la gorge, la poitrine et les couvertures des ailes d'une teinte bleue, à reflets pourpres (dans le mâle); l'iris d'un jaune orangé; le bec brun; l'intérieur du bec jaune; les pieds bruns.

Le Merle solitaire. *Buffon*, tome 3, page 358.

On le trouve sur les hautes montagnes de France, de Suisse, d'Italie, dans plusieurs îles de l'Archipel et dans l'île de Corse. Il est un peu moins gros que le *Merle*; sa longueur totale est de huit à neuf pouces (217 à 244 mill.), et son vol de douze à treize pouces (325 à 352 mill.). A l'époque de la pariade, le mâle et la femelle quittent de compagnie les sommets agrestes et déserts, où jusque-là ils avaient fort bien vécu séparément, pour venir dans les lieux habités et se rapprocher de l'homme. Ils ont coutume de poser leur nid, fait de brins d'herbes et de plumes, tout au bout d'une cheminée isolée, ou sur le comble d'un vieux château, ou sur la cime d'un grand arbre, et presque toujours à portée d'un clocher ou d'une tour élevée. La ponte est ordinairement de cinq ou six œufs. Cet oiseau nourrit ses petits d'insectes, et s'en nourrit lui-même, ainsi que de raisins et d'autres fruits.

Obs. Les jeunes mâles pris dans le nid, retiennent facilement les airs qu'on leur siffle, et apprennent même à parler; la souplesse de leur gosier se prête à tout, soit aux airs, soit aux paroles, aussi sont-ils très-recherchés, et à un haut prix, dans le levant et en Italie. Ils peuvent vivre en cage jusqu'à huit ou dix ans lorsqu'ils sont bien gouvernés.

* 2. *Espèces huppées.*

Esp. 10. La GRIVE Merle couleur de rose, *Turdus roseus*, la tête, le cou, les pennes des

ailes et de la queue noirs, avec des reflets brillans qui jouent entre le vert et le pourpre; la poitrine, le ventre, le dos, le croupion et les petites couvertures des ailes d'une couleur de rose de deux teintes, l'une plus claire, l'autre plus foncée; la tête ornée d'une espèce de huppe qui se jette en arrière; les pieds d'un orangé sale.

Le Merle couleur de rose. *Buffon*, t. 3, p. 348, pl. 22. Pl. enlum. n.° 251.

On le trouve dans les parties les plus chaudes et les plus froides de notre continent. On l'a vu sur le sol brûlant de l'Arabie, en Afrique, au Bengale, dans la Sibérie, dans la Laponie, sur les bords de la mer Caspienne, dans la partie méridionale de la Russie. Il est de passage en France. Ce *Merle*, comme le *Martin*, se plaît avec les troupeaux, se pose même sur les animaux, sans doute pour y chercher les insectes qui se cachent dans leurs poils et se logent dans leur peau. Il vole en troupes, et fait son nid dans les trous de rochers. Il se nourrit d'insectes, et sur-tout de sauterelles, dont il fait une grande destruction, et à leur défaut il mange des baies et des fruits tendres. Le *Merle couleur de rose* est à peu près de la grosseur de l'*Étourneau*; sa longueur totale est de près de huit pouces (217 millimètres).

Obs. Cet Oiseau qui plaît à l'œil par la beauté de son plumage, a des qualités qui le rendent précieux. C'est un grand destructeur de sauterelles, dont il dé-

vore chaque jour un nombre incroyable dans diverses parties de l'orient. Il étoit regardé par les Anciens, qui l'appelaient *Séleucide*, comme une faveur des dieux, lorsque ce fléau, plus redoutable pour les productions de la terre que la grêle et les tempêtes, dévastait leurs campagnes. De nos jours, les habitans du Mogol et d'Alep invoquent, par des pratiques superstitieuses, le *Samarmar* (c'est ainsi qu'ils nomment ce merle) de venir au secours des récoltes attaquées par des myriades de sauterelles ; enfin les Turcs, aux yeux desquels c'est un oiseau sacré, ne veulent pas souffrir qu'on le tue en leur présence. C'est ainsi que tous les peuples devraient agir envers les oiseaux qui leur rendent les mêmes services.

GENRE 108.

COTINGA, *AMPELIS*. *Bec* droit, convexe en dessus, un peu courbé vers la pointe, plus large qu'épais à sa base : *Mandibule* supérieure plus longue, offrant des deux côtés une petite échancrure vers le bout.

Narines couvertes par des soies.

Langue aiguë, cartilagineuse, fourchue, ou divisée vers la pointe en deux parties.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs : celui du milieu uni à l'extérieur jusqu'à la première phalange ; un postérieur.

Obs. Ce genre ne présente aucune espèce européenne.

GENRE *.

COLIOU, *COLIUS*. *Bec* court, épais, convexe en dessus, aplati en dessous : *Mandibule* supérieure légèrement recourbée à son extrémité.

Narines petites, situées à la base du bec, recouvertes en grande partie de plumes.

Langue laciniée ou déchiquetée à la pointe, plus courte que le bec.

Queue longue, taillée en forme de coin, composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs, un postérieur.

Obs. Ce genre ne renferme aucune espèce européenne.

GENRE 109.

GROS-BEC, *LOXIA*. *Bec* en cône, renflé ou bossué, arrondi vers la tête, à la base du front : *Mandibule* inférieure repliée sur les côtés.

Base du bec presque aussi large que la tête dans quelques espèces.

Narines petites, rondes, situées à la base du bec.

Langue entière.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, un postérieur, tous séparés environ jusqu'à leur origine.

* I. *Mandibules non croisées.*

Espèce 1. Le GROS-BEC commun, *Loxia coccothraustes*, la tête et ses côtés de couleur marron, plus foncée sur le dos, les plumes scapulaires, et tirant au gris sur le croupion; le dessus du cou cendré; la base du bec entourée d'une ligne noire; l'espace contenu entre le bec et l'œil, le tour des yeux et la gorge, noirs; le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre et les flancs, d'une teinte rougeâtre; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue blancs; les pennes des ailes marquées d'une tache blanche sur le côté interne: les quatre primaires pointues, les quatre suivantes échancrées à la pointe du côté interne, et les barbes du côté externe recourbées en dehors; les trois suivantes coupées carrément; l'iris cendré; le bec couleur de nacre; les pieds couleur de chair pâle.

Le Gros-bec. *Buffon*, tome 3, p. 444, pl. 27, fig. 1. Pl. enlum. n.° 99, le mâle; et n.° 100, la femelle.

On le trouve en Europe, sur-tout dans les climats tempérés, depuis l'Espagne et l'Italie jusqu'en Suède. C'est un Oiseau silencieux, auquel on ne connaît ni chant ni ramage décidé. Il se nourrit de poires, d'amandes, de noix, de cerises, dont il rompt les noyaux avec son bec qui est très-fort. Son goût prédominant pour les fruits, le rend odieux aux jardiniers. La femelle établit son nid sur la bifurcation des branches d'arbres. Elle le construit à une certaine élévation de terre, avec des brins de bois sec et des chevelus de racines. Elle pond quatre œufs arrondis, d'un vert bleuâtre, marquetés de taches brunes olivâtres. La taille du *Gros-bec* est courte et grosse, et sa longueur est d'environ sept pouces (189 millim.). Cet Oiseau n'est susceptible d'aucune éducation, on le garde en cage par curiosité.

Esp. 2. Le GROS-BEC Dur-bec, *Loxia Enucleator*, tout le dessus du corps jaspé de brun-blanc et rouge-cerise; le dessus couleur de cerise; une double ligne blanche sur les ailes; les pennes de la queue entièrement noires.

Le Dur-bec. *Buffon*, t. 3, p. 457. Pl. enlum. n.° 135, fig. 1, sous la dénomination de *Gros-bec du Canada.*

On le trouve dans les forêts de pins du nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Il se nourrit principalement de semences de ces arbres,

dont il propage ainsi la dissémination. Son chant est très-agréable, mais il ne dure pas long-temps, et c'est sur-tout pendant la nuit qu'il le fait entendre. La femelle établit son nid sur des arbres, à une certaine élévation de terre, le construit avec des buchettes, et le garnit intérieurement de plumes. Elle pond quatre œufs blancs.

Esp. 3. Le GROS-BEC Verdier, *Loxia Chloris*, la tête, le derrière et les côtés du cou, le dos, les plumes scapulaires, d'un vert olive ombré de gris-cendré; le croupion, les couvertures du dessus de la queue, la gorge, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre d'un vert olive, relevé par une teinte d'un beau jaune; la queue fourchue; les quatre pennes intermédiaires brunâtres, cendrées à leur bout; le bec brun en dessus; les pieds d'un brun rougeâtre; les ongles gris.

Le Verdier. *Buffon*, tome 4, page 171, pl. 8. Pl. enlum. n.° 267, fig. 2.

On le trouve dans toute l'Europe, en Sibérie, au Kamtschatka. Il se plaît dans les bois, dans les jardins et les vergers. Il est de la grosseur du *Moineau franc;* sa longueur totale est de cinq pouces et demi (148 millim.). Cet Oiseau construit son nid sur les arbres, le place à une hauteur médiocre, et même dans les grands buissons. Il le construit avec des herbes sèches et des mousses en dehors; du poil, de la laine, et des

plumes en dedans. La ponte est de quatre à six œufs, tachetés de rouge-brun sur un fond blanc.

Obs. Les *Verdiers*, d'un naturel doux et familier, s'apprivoisent facilement et s'apparient volontiers avec les *Serins*. On les trouve souvent en automne, mêlés avec les autres petits oiseaux granivores; ils vivent comme eux de différentes graines. On leur fait la chasse de diverses manières, aux *gluaux*, à la *sauterelle*, aux *filets*, etc.

Esp. 4. Le GROS-BEC Bouvreuil, *Loxia Pyrrhula*, le dessus de la tête, le tour du bec et la naissance de la gorge d'un beau noir lustré; le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre d'un beau rouge (dans le mâle), d'un cendré vineux (dans la femelle); le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue et des ailes, blancs; le dessus du cou, le dos et les scapulaires, cendrés; le croupion blanc; la dernière penne des ailes rouge en dehors; l'iris noisette; le bec noirâtre, convexe en dessus comme en dessous; les pieds bruns.

Le Bouvreuil. *Buffon*, tome 4, p. 372, pl. 17. Pl. enlum. n.° 145, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

On le trouve dans les bois, en Europe et en Sibérie. Il se rapproche l'hiver des jardins et des vergers, dans lesquels il cause beaucoup de dommage, en mangeant et détruisant les bourgeons

des arbres fruitiers, sur-tout des pruniers, poiriers et pommiers. Son chant, peu modulé, n'est qu'une espèce de sifflement doux et assez agréable. Cet Oiseau s'apprivoise facilement, apprend à siffler des airs, et même à prononcer quelques paroles; sa femelle, qui est susceptible d'éducation, apprend à siffler et à parler, talens que ne possèdent pas celles des autres oiseaux chanteurs. Elle établit son nid sur des arbrisseaux; elle le construit principalement avec des mousses entrelacées. Elle pond cinq à six œufs d'une teinte blanche bleuâtre, marquetés de taches rouges vers le gros bout.

Obs. Les oiseleurs distinguent deux races de *Bouvreuils*, l'une petite, l'autre grande, et ils vendent les individus de cette dernière race à un prix plus considérable que ceux de la première. On prend les *Bouvreuils* à la *sauterelle*, au *trébuchet*, à l'*appeau*, *etc.*

* II. *Mandibules croisées.*

Esp. 5. Le GROS-BEC Bec croisé, *Loxia curvirostra*, le corps d'une teinte rougeâtre (dans le mâle), verdâtre (dans la femelle); les deux mandibules du bec qui sont noires, recourbées et se croisant tantôt à gauche, tantôt à droite.

Le Bec croisé. *Buffon*, tome 3, p. 449, pl. 27, fig. 2. Pl. enlum. n.° 218.

Cette espèce présente deux variétés; l'une à tête d'un rouge écarlate, l'autre à bec plus gros et plus court.

On le trouve en Europe jusqu'au Groënland, en Asie et en Amérique, dans les bois. Il est à peu près de la grosseur d'une *Alouette*. (La seconde variété est de la taille du *Jaseur de Bohême*.) Il émigre assez souvent en bandes nombreuses. Il cause des dégâts considérables. Il se nourrit de semences de pin, d'aulne, même de pepins de pommes qu'il retire fort adroitement à l'aide de son bec, des cônes ou péricarpes qui les renferment. La femelle établit son nid sur les arbres les plus élevés. Elle le construit avec des buchettes mêlées avec des mousses, et le garnit intérieurement de mousses et de lichens. Ce nid est hémisphérique, et assez épais. Elle pond quatre à cinq œufs blanchâtres, de la grosseur de ceux du *Gros-bec*, bigarrés de taches rouges vers le bout le plus obtus.

GENRE 110.

BRUANT, *EMBERIZA*. *Bec* en forme de cône : *Mandibules* s'écartant à leur base l'une de l'autre : l'inférieure repliée et resserrée sur les côtés, la supérieure plus étroite, présentant inférieurement une espèce d'osselet ou de tubercule osseux (dans la plupart des espèces).

Narines ovales, situées à la base du bec.

Langue terminée en pointe.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs, un postérieur.

* I. *Les* BRUANTS.

Espèce 1. Le BRUANT de France, *Emberiza citrinella*, les plumes de la tête jaunes, variées de brun ; les côtés de la tête, la gorge, le ventre, d'un jaune pur ; les pennes de la queue brunes : les deux extérieures bordées de blanc, et les dix autres de gris-blanc ; les couvertures supérieures de la queue d'un marron clair, de même que le dos et les petites couvertures supérieures des ailes ; le bec brunâtre.

Le Bruant de France. *Buffon*, t. 4, p. 340, pl. 15. Pl. enlum. n.° 30, fig. 1.

Cette espèce présente plusieurs variétés, soit pour la teinte, soit pour la distribution des couleurs.

On le trouve dans toute l'Europe, depuis la Suède jusqu'à l'Italie. C'est un oiseau doux, peu méfiant. Il se nourrit d'insectes et de semences. Pendant l'hiver il se rapproche des habitations, et se réunit avec les *Pinsons* et les *Verdiers*. La femelle établit son nid sur terre, ou sur des arbrisseaux peu élevés. Elle le construit avec des chaumes, des mousses, des feuilles sèches, et le garnit intérieurement de poils ou de laine. Elle pond, deux ou trois fois par an, quatre ou cinq

œufs, marqués çà et là de stries brunes ou noirâtres.

Obs. On prend les *Bruants* de diverses manières, avec le *filet aux alouettes*, avec le *filet retz-saillant*, à la *tendue d'hiver*, *etc.*

Esp. 2. Le BRUANT Zizi, *Emberiza Cirlus*, le dessus de la tête tacheté de noirâtre sur un fond vert olive; une plaque jaune sur les côtés, coupée en deux parties inégales par un trait noir qui passe sur les yeux; la gorge brune ainsi que le haut de la poitrine; un collier jaune entre deux; le reste du dessous du corps d'un jaune clair; le dessus du cou varié de roux et de noirâtre; le croupion d'un roux olive; les pennes de la queue brunes: les deux extérieures bordées de blanc, les suivantes de gris olive, et les deux intermédiaires de gris roussâtre; le bec cendré; les pieds bruns.

Le Zizi ou Bruant de haie. *Buffon*, tome 4, page 347. Pl. enlum. n.° 653, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

On le trouve dans les contrées chaudes de la France et de l'Italie; il se plaît sur-tout dans les terres nouvellement labourées, où il cherche des semences, des insectes et des vers, dont il fait sa nourriture. Il se mêle souvent avec les *Pinsons*. On l'apprivoise facilement. Il est de la grosseur du *Bruant*. Son cri est exprimé par *zi-zi*.

Esp. 3. Le BRUANT fou, *Emberiza Cia*, le tour

tour des yeux d'un blanc roussâtre ; les côtés de la tête et du cou gris ; la gorge de cette dernière couleur pointillée de noirâtre ; tout le dessus du corps varié de noirâtre et de gris ; tout le dessous du corps d'un roux plus ou moins clair ; le bec et les pieds gris.

Le Bruant fou. *Buffon*, tome 4, page 351. Pl. enlum. n.° 30, fig. 2, sous la dénomination de *Bruant des prés de France.*

On le trouve dans les lieux montagneux de l'Europe et de la Sibérie méridionale. Il est de la grosseur du *Bruant.* C'est un oiseau solitaire et stupide. Il fait entendre, en volant, son cri *sip-sip.* Il donne indifféremment dans tous les piéges ; ce qui l'a fait taxer de stupidité, et même de folie. Sa chair est, dit-on, un bon manger ; son chant a de l'analogie avec celui du *Bruant.*

Esp. 4. Le BRUANT Proyer, *Emberiza miliaria*, le dessus de la tête et du corps varié de brun et de roux ; la gorge et le tour des yeux d'un roux clair ; la poitrine et tout le reste du dessous du corps d'un blanc jaunâtre, tacheté de brun sur la poitrine et les flancs ; les couvertures supérieures des ailes, les pennes de ces mêmes ailes et celles de la queue, brunes, bordées de roux plus ou moins clair ; le bec et les pieds gris-brun.

Le Proyer. *Buffon*, tome 4, page 355, pl. 16. Pl. enlum. n.° 233.

On le trouve en Europe. Il arrive au printemps et s'en retourne par troupes en automne. Sa taille surpasse celle du *Bruant commun ;* il a sept pouces et demi de longueur (202 millim.). Il se nourrit de graines et de petits insectes. La femelle établit son nid sur des touffes d'herbe, et pond cinq ou six œufs. Pendant le temps de l'incubation, le mâle, perché sur une branche d'un arbre voisin, chante continuellement, mais sans agrément.

Obs. Cet Oiseau était du nombre de ceux que les Romains engraissaient de millet comme l'*Ortolan*.

* II. *Les* ORTOLANS.

Esp. 5. Le BRUANT Ortolan, *Emberiza Hortulana*, la gorge jaunâtre, bordée de cendré; le tour des yeux du même jaunâtre; la poitrine, le ventre et les flancs roux, avec quelques mouchetures; la tête et le cou d'un cendré olivâtre; le dessus du corps varié de marron brun et de noirâtre; les pennes de la queue noirâtres, bordées de roux: les deux plus extérieures bordées de blanc; le bec et les pieds jaunâtres.

L'Ortolan. *Buffon*, tome 4, page 305, pl. 14. Pl. enlum. n.° 247, fig. 1.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

1.° L'*Ortolan jaune. Buffon*, t. 4, p. 312.

2.° L'*Ortolan blanc. Buffon*, t. 4, p. 313.

3.° L'*Ortolan à queue blanche. Buffon*, t. 4, page 314.

4.° L'*Ortolan noirâtre. Buffon*, t. 4, p. 313.

On le trouve en Europe. C'est un oiseau de passage qui change de climat, et passe de l'Italie jusqu'en Suède. On le retrouve en Sibérie et dans l'île de Madère. Il est de la grosseur du *Bruant commun;* il a six pouces de longueur (162 millim.). Il se nourrit de grains, et détruit une grande quantité d'avoine. On l'engraisse en le tenant dans un lieu obscur, et en le nourrissant avec des graines de millet et d'avoine. Il a un ramage assez agréable, qu'il fait entendre quelquefois pendant la nuit. La femelle établit son nid sur terre ou sur des buissons. Ce nid ressemble à celui des *Alouettes*. Elle fait chaque année deux couvées de quatre ou cinq œufs grisâtres. La chair de cet oiseau est délicieuse; un *Ortolan* gras est un excellent manger.

Obs. On prend les *Ortolans* de diverses manières, aux *gluaux*, au *trébuchet*, *etc.*

Esp. 6. Le BRUANT Ortolan de roseaux, *Emberiza Schœniclus*, le dessus de la tête noir; la gorge et le devant du cou variés de noir et de gris roussâtre; un collier blanc qui n'embrasse que la partie supérieure du cou; le dessus du corps varié de roux et de noir; le dessous du corps d'un blanc teinté de roux; les pennes de la queue brunes, excepté les deux plus extérieures de chaque côté qui sont bordées de blanc; le bec brun; les pieds d'une couleur de chair fort rembrunie.

L'Ortolan de roseaux. *Buffon*, tome 4, p. 315. Pl. enlum. n.° 247, fig. 2, le mâle; et 497, fig. 2, la femelle.

On le trouve en Europe et dans la Sibérie méridionale. Il se plait parmi les joncs et les roseaux. Il est de la grosseur du *Bruant*. Il a un chant assez agréable au printemps, et il le fait entendre sur-tout pendant la nuit. Il se nourrit de graines de joncs et de roseaux. La femelle établit son nid entre quatre roseaux, et le suspend à une certaine hauteur au-dessus de l'eau. Elle le construit avec des chaumes secs de graminées, et le garnit intérieurement de duvet de roseaux. Elle pond quatre ou cinq œufs d'un blanc bleuâtre, bigarrés de veines purpurines.

Esp. 7. Le BRUANT Gavoué, *Emberiza Provincialis*, une plaque noire sur l'oreille; une ligne de la même couleur sur chaque côté du bec en guise de moustaches; le dessus de la tête et du corps varié de roux et de noirâtre; le dessous du corps cendré; les pennes des ailes et celles de la queue, qui est un peu fourchue, mi-partie de roux en dehors et de noirâtre en dedans.

Le Gavoué de Provence. *Buffon*, t. 4, p. 321. Pl. enlum. n.° 656, fig. 1.

On le trouve en Provence. Il ressemble, par la couleur du plumage, à l'*Ortolan de roseaux*. Il se nourrit de grains, et chante fort agréablement

au printemps. Sa longueur totale est environ de quatre pouces et demi (121 millim.).

Esp. 8. Le BRUANT Mitilène, *Emberiza Lesbia*, le corps blanc en dessous; la face blanche à trois bandes noires; le croupion brunâtre; les couvertures supérieures de la queue nuancées de plusieurs roux; les pennes de la queue blanches: les deux intermédiaires noires, bordées de roux.

Le Mitilène de Provence. *Buffon*, t. 4, p. 322. Pl. enlum. n.° 656, fig. 2.

On le trouve en Provence. Il est moins commun que le *Gavoué*, auquel il ressemble beaucoup; mais il est plus farouche. Il ne commence à chanter qu'au mois de juin, et avertit les autres oiseaux de l'approche des oiseaux de proie, par son cri répété *chic*.

Esp. 9. Le BRUANT Ortolan de Lorraine, *Emberiza Lotharingica*, la gorge, le devant du cou, la poitrine, d'un cendré clair moucheté de noir; le reste du dessous du corps d'un roux foncé; le dessus de la tête et du corps roux, moucheté de noir; un trait noir sur les yeux; les premières pennes des ailes noires, bordées de cendré clair: les suivantes de roux; les deux pennes intermédiaires de la queue rousses, bordées de gris: les autres mi-partie de noir et de blanc; le bec d'un brun roux; les pieds moins rembrunis.

L'Ortolan de Lorraine. *Buffon*, t. 4, p. 323. Pl. enlum. n.° 511, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle, sous le nom d'*Ortolan de passage.*

Cet Oiseau, assez commun en Lorraine, se réunit pendant l'automne en bandes assez nombreuses, et fréquente les champs qui avoisinent les bois. Il a six pouces et demi de longueur (175m.).

Esp. 10. Le BRUANT Ortolan de neige, *Emberiza nivalis*, la tête, le cou, les couvertures des ailes et tout le dessous du corps, d'un blanc de neige (dans le mâle) pendant l'hiver; le dos noir; les pennes des ailes et de la queue mipartie de noir et de blanc; le bec et les pieds noirâtres.

L'Ortolan de neige. *Buffon*, tome 4, p. 329. Pl. enlum. n.° 497, fig. 1.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

1.° L'*Ortolan de neige entièrement blanc.*

2.° L'*Ortolan de neige tacheté.*

3.° L'*Ortolan de neige à poitrine noire.*

4.° L'*Ortolan de neige à collier. Buffon*, t. 4, page 335.

On le trouve par troupes, en été, dans les climats les plus septentrionaux de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. En hiver il passe par troupes très-nombreuses dans les climats plus tempérés. Il est de la grandeur du *Pinson;* sa longueur totale est de six pouces (162 millim.). La femelle établit son nid dans les fentes de rochers;

elle le construit avec des chaumes entrelacés, le garnit intérieurement de plumes, de poils et de laine. Elle pond cinq ou six œufs blancs, tachetés de brun. Cet Oiseau a un chant agréable; il n'aime point à se percher. Il se nourrit de grains, sur-tout d'avoine, et ne dort point ou très-peu pendant la nuit. Sa chair est très-délicate.

GENRE III.

TANGARA, *TANAGRA*. *Bec* en forme de cône, aigu, à trois pans peu prononcés à la base, recourbé à la pointe.

Bords de la mandibule supérieure échancrés vers le bout.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, un postérieur.

Obs. Ce Genre ne renferme aucune espèce européenne.

GENRE 112.

PINSON, *FRINGILLA*. *Bec* en forme de cône, droit, aigu, gros et épais à la base.

Base du bec beaucoup moins large que la tête.

Les deux *Mandibules* droites et entières.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, un postérieur.

* I. *Les* PINSONS.

Espèce 1. Le PINSON commun, *Fringilla cœlebs*, les côtés de la tête, le devant du cou, la poitrine et les flancs, d'une belle couleur vineuse; le front noir; le dessus de la tête et du corps marron; le croupion olivâtre; une tache blanche sur l'aile; la queue fourchue: les deux pennes extérieures de la queue (quelquefois trois) blanches sur le bord interne; l'iris noisette; les pieds bruns.

Le Pinson. *Buffon*, tome 4, p. 109, pl. 4. Pl. enlum. n.° 54, fig. 1.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

1.° Le *Pinson à ailes et queue noires.*

2.° Le *Pinson blanc.*

3.° Le *Pinson à collier.*

4.° Le *Pinson blanc et gris de fer.*

5.° Le *Pinson à dos jaunâtre.*

On le trouve dans toute l'Europe, depuis la Suède jusqu'au détroit de Gibraltar, et même jusque sur la côte d'Afrique. La femelle établit son nid sur quelque arbre touffu, un peu au-dessus de terre. Elle le construit avec des fibres de plantes et des mousses entrelacées. Elle le garnit intérieurement de poils, de laine et de plumes. Elle pond cinq à six œufs d'un rouge pâle, bigarrés de taches noirâtres. Cet Oiseau,

pris jeune, imite le chant des autres oiseaux ; il apprend même à articuler des mots.

Obs. On prend les *Pinsons* à la *pipée*, à la *raquette* ou *sauterelle*, au *trébuchet*, et avec différentes sortes de filets.

Esp. 2. Le PINSON d'Ardenne, *Fringilla Montifringilla*, la base des ailes en dessous très-jaune ; le dessus de la tête et du cou, et le haut du dos, variés de gris jaunâtre et de noir lustré ; le front noir ; le croupion, la poitrine inférieurement et le ventre, blancs ; la gorge, le devant du cou, la partie supérieure de la poitrine d'un roux jaunâtre ; les flancs mouchetés de noir sur un fond blanc ; le bec jaunâtre, noir à la pointe ; les pieds d'un brun olivâtre.

Le Pinson d'Ardenne. *Buffon*, t. 4, p. 123. Pl. enlum. n.° 54, fig. 2.

On le trouve en Europe et en Sibérie, principalement dans les forêts de pins. Il voyage par troupes, se nourrit de semences, sur-tout de faînes. Il arrive en France à l'automne, y reste l'hiver, et en part au printemps. Le mâle, un peu plus grand que la femelle, a environ six pouces (162 millim.) de longueur. Cet Oiseau établit son nid sur les arbres, le construit avec de la laine et des mousses entrelacées, et le garnit intérieurement de plumes et de laine. La ponte est de quatre ou cinq œufs jaunâtres et tachetés. La chair de cet oiseau est délicate, quoiqu'elle ait souvent un petit goût d'amertume.

Esp. 3. Le PINSON Grand-Montain, *Fringilla Lapponica*, la tête noirâtre, variée de blanc roussâtre, ornée de chaque côté d'une raie blanche qui part de l'œil et descend le long du cou; la gorge, le cou et la poitrine d'un roux clair; le ventre blanc; le dessus du corps roussâtre, varié de brun; les ailes noires, traversées par une bande blanche; le bec couleur de corne; les pieds noirs.

Le Grand-Montain. *Buffon*, tome 4, p. 134.

On le trouve dans les pays septentrionaux de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Il est plus grand que le *Pinson d'Ardennes*. Il vole souvent en troupes, et court sur la terre comme les *Alouettes*. Il chante en voltigeant, et son chant ressemble à celui de la *Linotte*. La femelle construit son nid au mois de juin, dans le Groënland; elle le compose d'herbes et de mousses, et le garnit intérieurement de plumes. Elle pond cinq ou six œufs de couleur d'ardoise, tirant cependant un peu sur le brunâtre.

Esp. 4. Le PINSON de neige, *Fringilla nivalis*, la tête et le dessus du cou cendrés; le dos, les plumes scapulaires et le croupion d'un gris-brun, varié d'une couleur plus claire; les couvertures supérieures de la queue, les pennes des ailes et les deux pennes intermédiaires de la queue noires; la gorge, la poitrine, le dessous du corps, une partie des pennes secondaires et des couver-

tures subalaires, d'un blanc de neige; les plumes des jambes cendrées; le bec et les pieds noirs.

Le Pinson de neige ou la Niverolle. *Buffon*, tome 4, page 136.

On le trouve sur les hautes montagnes, d'où il descend dans la plaine, lorsqu'elles sont couvertes de neige. Sa longueur totale est de sept pouces (189 millim.), et son vol de douze pouces 325 millimètres).

* II. *Les MOINEAUX.*

Esp. 5. Le PINSON Moineau franc, *Fringilla domestica*, le dessus de la tête et les joues grisâtres; le dessous de la tête grisâtre; une bande d'un rouge bai s'étend d'un œil à l'autre, en passant par l'occiput; le tour des yeux noir, ainsi que l'espace entre le bec et l'œil; le corps varié de roux, de gris et de noir; une plaque noire sur la gorge et le devant du cou; une bande transversale d'un blanc sale sur chaque aile; la poitrine, les flancs et les jambes d'un cendré mêlé de brun; le ventre d'un gris blanc; l'iris de couleur noisette; le bec noirâtre, avec un peu de jaune à sa base; les pieds couleur de chair sombre; les ongles noirâtres.

Le Moineau. *Buffon*, tome 3, p. 474, pl. 29, fig. 1. Pl. enlum. n.° 6, fig. 1, sous le nom de *Moineau franc de France, mâle*; et n.° 55, fig. 1, sous le nom de *Moineau franc, jeune*.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

1.° Le *Moineau blanc.*

2.° Le *Moineau jaune.*

3.° Le *Moineau noir ou noirâtre.*

4.° Le *Moineau roux ou couleur de café au lait.*

On le trouve dans toute l'Europe, au lac Baikal, en Syrie, en Egypte, au Sénégal. Sa longueur est d'environ six pouces (162 millim.), et son vol d'environ neuf pouces (244 millim.). Il se rapproche beaucoup des habitations, et s'y établit le plus souvent. Il se nourrit indifféremment de fruits, de semences, de chenilles, de sauterelles, de mouches, etc., et fait beaucoup de dégâts dans les jardins. Il est plus méfiant que les autres oiseaux, et donne moins dans les piéges. Les *Moineaux* se rassemblent par troupes, en automne et en hiver, sur les arbres. Ces oiseaux n'ont point de chant, mais seulement un cri désagréable qu'ils répètent à plusieurs reprises. La femelle construit son nid sans beaucoup d'art, avec des plumes et du foin. Elle pond deux ou trois fois par an, cinq à six œufs d'un blanc rougeâtre, marquetés de brun.

Obs. Les *Moineaux* s'élèvent aisément en cage, et ont assez de docilité pour obéir à la voix, se laisser prendre, caresser; mais ils n'ont ni la douceur, ni la sensibilité du *Serin*, du *Chardonneret*, *etc.* On chasse les *Moineaux* au *fusil*, au *piége*, aux *filets*, à la *pinsonnée*, à la *rafle*, à la *fossette*, aux *pots à Moineaux*, *etc.*

Esp. 6. Le PINSON Friquet, *Fringilla montana*, le dessus de la tête couleur marron; le corps varié de roux, de gris et de noir; la gorge noire; deux bandes transversales blanches sur chaque aile, formées par les grandes et les moyennes couvertures des ailes; la poitrine et le ventre d'un gris blanc; les pennes des ailes et de la queue brunes; le bec noir; les ongles gris.

Le Friquet. *Buffon*, tome 3, p. 489, pl. 29, fig. 2. Pl. enlum. n.° 267, fig. 1.

On le trouve en Europe, dans la Sibérie orientale, et peut-être aussi dans l'Amérique septentrionale. Il est plus petit que le *Moineau franc*; sa longueur est d'environ cinq pouces (135 m.). Moins gourmand que lui, il ne fait pas grand tort aux grains; il préfère les baies, les graines sauvages et les insectes. Le *Friquet* établit son nid dans des crevasses, dans des trous à peu de distance de terre; la ponte est de quatre ou cinq œufs.

Obs. Le *Friquet*, moins méfiant que le *Moineau*, donne plus volontiers dans les piéges. On peut l'élever en domesticité; il vit en cage cinq ou six ans.

Esp. 7. Le PINSON Soulcie, *Fringilla Petronia*, le dessus du corps varié de gris, de blanc et de noirâtre; le dessous d'un blanc grisâtre; les sourcils blancs; une tache d'un jaune plus ou moins vif sous la gorge; les pennes de la queue brunes, marquées d'une tache blanche du côté

interne vers leur extrémité ; le bec gris et blanc, brunâtre à la pointe ; les pieds grisâtres ; les ongles noirs.

La Soulcie. *Buffon*, tome 3, p. 498, pl. 30, fig. 1. Pl. enlum. n.° 225.

On la trouve dans les forêts du midi d'Europe, sur-tout dans celles d'Allemagne. Sa taille surpasse celle du *Moineau franc ;* sa longueur totale est de cinq pouces et demi (148 millim.). Cet Oiseau vole en troupes, se nourrit de graines et d'insectes. La femelle établit son nid dans des trous d'arbres ; elle ne fait par an qu'une seule couvée, composée de quatre à cinq œufs bruns, piquetés de blanc.

* III. *Les* SERINS.

Esp. 8. Le PINSON Serin des Canaries, *Fringilla Canaria*, le corps d'un jaune citron ; le bec blanchâtre.

Le Serin des Canaries. *Buffon*, tome 4, pag. 1. Pl. enlum. n.° 202, fig. 1.

Cette espèce présente un grand nombre de variétés décrites dans *Buffon*, tome 1, p. 9. Il en compte vingt-neuf.

On le trouve aux îles Canaries et dans les autres îles de la mer Atlantique ; il se multiplie dans l'état de domesticité dans toute l'Europe. Cet Oiseau vit long-temps, chante très-agréablement, est très-docile et caressant, apprend à

siffler et à parler. Le mâle peut s'accoupler avec le *Serin de Provence*, le *Chardonneret*, le *Tarin* et le *Bruant*; et la femelle avec la *Linotte*, le *Pinson*, le *Moineau franc* et le *Bruant*. Le *Serin* se nourrit de graines de phalaris, de chanvre, de cameline, de navette, d'avoine.

Esp. 9. Le PINSON Serin de Provence, *Fringilla Serinus*, la tête mélangée de brun et de vert jaunâtre, de même que le derrière du cou, le dos et les plumes scapulaires; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre et les flancs, d'un vert jaune; le bas du ventre, les jambes et les couvertures inférieures de la queue blanchâtres; la queue un peu fourchue; le bec brun; les pieds de couleur de chair pâle; les ongles noirâtres.

Le Cini ou Serin vert de Provence. *Buffon*, tome 4, p. 5. Pl. enlum. n.° 658, fig. 1.

On le trouve dans toute l'Italie, en Grèce, en Turquie, en Autriche, en Provence, en Languedoc, en Catalogne. Il est plus petit que le *Serin des Canaries*. Il vole en troupes. Il est commun au printemps dans les vergers. Il est à peu près de la grosseur de la *Linotte*. Il se nourrit de graines de chanvre.

* IV. *Les* LINOTTES.

Esp. 10. Le PINSON Linotte, *Fringilla Linotta*, le sommet de la tête et la poitrine d'une

belle couleur rose ; les plumes de la tête cendrées sur les bords ; une ligne brunâtre sur la gorge, bordée de chaque côté de blanc ; une tache longitudinale blanche sur les ailes ; les pennes de la queue, qui est fourchue, brunâtres : les intermédiaires rougeâtres sur les bords, les autres bordées de blanc ; l'iris de couleur noisette ; le bec d'un gris blanc, brun à la pointe, ainsi que les pieds ; les ongles noirs.

La Linotte. *Buffon*, tome 4, p. 58, pl. 1. Pl. enlum. n.° 151, fig. 1 ; et 485, fig. 1.

Gmelin fait une espèce de la *Linotte des vignes*, que *Buffon* ne regarde que comme une variété de la *Linotte*.

On la trouve en Europe. Elle vole souvent en troupes pendant l'hiver. Cet Oiseau se nourrit de grains, sur-tout de semences de lin. La femelle établit son nid sur les arbrisseaux peu élevés, comme l'aubépine, le prunellier, etc. Elle le construit avec des herbes sèches, des graminées et des mousses entrelacées, et le garnit intérieurement avec des poils et de la laine. Elle pond cinq œufs blancs, tachetés vers leur gros bout de gris.

Obs. On prend la *Linotte* de diverses manières, à l'*arbret*, aux *abreuvoirs*, aux *gluaux*, aux *filets d'alouette*, *etc.*

Esp. 11. Le PINSON Sizerin, *Fringilla Linaria*, la poitrine et le sommet de la tête rouges ; deux

deux raies blanches transversales sur les ailes; le reste de la tête et tout le dessus du corps mêlés de brun et de roux clair; la gorge brune; le ventre et les couvertures inférieures de la queue et des ailes roussâtres.

Le Sizerin. *Buffon*, t. 4, p. 216. Pl. enlum. n.° 151, fig. 2, sous la dénomination de *petite Linotte des vignes.*

On la trouve en Europe, depuis l'Italie jusqu'aux extrémités de la Russie, ainsi que dans le nord de l'Asie et de l'Amérique. Elle est deux fois plus petite que la *Linotte des vignes.* La femelle établit son nid sur les aulnes, dont les graines et les chatons lui servent de nourriture. Elle le construit avec des buchettes entrelacées avec des poils et de la laine, et le garnit intérieurement de plumes. Elle pond quatre œufs d'une teinte d'un bleu verdâtre, tachetés de rouge vers le gros bout.

Esp. 12. Le PINSON Gyntel de Strasbourg, *Fringilla Argentoratensis*, le dessus du corps rembruni; la poitrine rousse, mouchetée de brun; le ventre blanc; les pieds rougeâtres.

Le Gyntel de Strasbourg. *Buffon*, t. 4, p. 73.

On le trouve aux environs de Strasbourg. Sa taille égale celle de la *Linotte commune.*

Esp. 13. Le PINSON Linotte de montagne, *Fringilla montium*, la poitrine et la gorge variées

de noir et de blanc, la tête de noir et de cendré, et le dos de noir et de roussâtre; une raie blanche transversale sur les ailes, formée par les grandes couvertures qui sont terminées de blanc; le croupion rouge; les pennes de la queue brunes: les latérales marquées d'une bordure blanche; le bec jaune; les pieds bruns.

La Linotte de montagne. *Buffon*, t. 4, p. 74.

On la trouve dans la partie montagneuse de la province de Dorby en Angleterre, d'où elle descend pendant l'hiver dans les cantons plus méridionaux. Elle est plus grosse que la *Linotte*.

Esp. 14. Le PINSON Cabaret, *Fringilla Linaria*, *var.*, le dessus de la tête et le croupion rouges; une bande roussâtre sur les yeux; le dessus du corps varié de noir et de roux; le dessous roux, tacheté de noirâtre sous la gorge; le ventre blanc; le bec jaunâtre, brun à son extrémité; les pieds bruns; les ongles fort alongés.

Le Cabaret. *Buffon*, tome 4, page 76. Pl. enl. n.° 485, fig. 2.

On le trouve en France, en Allemagne. Son vol est rapide. Il voyage en petites troupes, arrive en France à l'automne, et disparaît au printemps. Le chant du mâle est, dit-on, assez agréable. Sa longueur totale est de quatre pouces et demi (121 millimètres).

* V. *Les* TARINS.

Esp. 15. Le PINSON Tarin, *Fringilla Spinus*,

le sommet de la tête noir; la gorge brune; le devant du cou, la poitrine et les pennes latérales de la queue d'un jaune citron; le ventre blanc-jaunâtre; le dessus du corps d'un vert d'olive moucheté de noir; les pennes des ailes jaunes au milieu, à l'exception des quatre premières qui sont d'une couleur uniforme ou sans tache; les pennes latérales de la queue qui est un peu fourchue, jaunes, terminées de noirâtre et bordées de gris; le bec blanc, noirâtre à sa pointe; les pieds gris.

Le Tarin. *Buffon*, tome 4, page 221. Pl. enl. n.° 485, fig. 3.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

1.° Le *Tarin noir. Buffon*, tome 4, page 233.

2.° Le *Tarin de la nouvelle Yorck. Buffon*, tome 4, page 231. Pl. enlum. n.° 292, fig. 1, le mâle; fig. 2, la femelle.

3.° L'*Olivarez. Buffon*, tome 4, page 232.

On le trouve en Europe dans les bois. Il est de la grosseur de la *Linotte*, ou même plus petit. Il a environ cinq pouces (135 mill.) de longueur. C'est un oiseau de passage. Il se nourrit de baies de genevrier, de semences d'aulne, de houblon, de chanvre. Le *Tarin* est docile, et s'apprivoise facilement. Son chant est assez agréable, mais il est très-inférieur à celui du *Chardonneret*. Cet oiseau en captivité peut vivre jusqu'à dix ans.

* VI. *Les* CHARDONNERETS.

Esp. 16. Le PINSON Chardonneret, *Fringilla Carduelis*, le devant de la tête, les joues et le haut de la gorge d'un rouge cramoisi ou orangé; le sommet de la tête et l'occiput noirs; le dessous du cou et le dos d'un brun rougeâtre; les côtés de la tête, du cou et le ventre blancs; les grandes pennes des ailes (excepté la première), ornées en dessus sur le bord externe, d'une plaque d'un jaune doré; les deux pennes extérieures de la queue qui est un peu fourchue, marquées sur leur bord interne d'une tache blanche; le bec blanchâtre; les pieds bruns.

Le Chardonneret. *Buffon*, t. 4, p. 187, pl. 10. Pl. enlum. n.° 4, fig. 1.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

1.° Le *Chardonneret à sourcils et front blancs. Buffon*, tome 4, page 202.

2.° Le *Chardonneret à tête rayée de rouge et de jaune. Buffon*, tome 4, page 203.

3.° Le *Chardonneret à capuchon noir. Buffon*, tome 4, page 203.

4.° Le *Chardonneret blanchâtre. Buffon*, t. 4, page 204.

5.° Le *Chardonneret blanc. Buffon*, t. 4, p. 204. Pl. enlum. n.° 4, fig. 2.

6.° Le *Chardonneret noir. Buffon*, t. 4, p. 205.

7.° Le *Chardonneret noir à tête orangée. Buff.* tome 4, page 207.

8.° Le *Chardonneret métis. Buffon*, t. 4, p. 207.

On le trouve dans presque toute l'Europe, et dans quelques parties de l'Asie et de l'Afrique. Il vole par troupes en hiver, vit long-temps, même en captivité, chante fort agréablement. Il s'apprivoise facilement, est docile et caressant. Il s'accouple avec les *Canaris* et autres oiseaux de son genre, et les métis qui en résultent sont féconds. Cet oiseau se nourrit de semences de chanvre, et sur-tout de celles de chardons. La femelle établit son nid sur les arbres des vergers, et le construit avec beaucoup d'art. Ce nid est composé de mousses, de lichens, d'aigrettes de chardons, et garni intérieurement de laine, de poils, de crins et de plumes. La ponte est de cinq œufs blancs, bigarrés vers leur gros bout de taches d'un rouge noirâtre.

Obs. Les Oiseleurs distinguent les *Chardonnerets* par le nombre des pennes blanches de la queue. Ils appellent *Quatrains* ceux qui en ont deux, *Sixains* ceux qui en ont six, et *Huitains* ceux qui en ont huit: ils prétendent que les *Sixains* chantent beaucoup mieux, et ils les vendent en conséquence beaucoup plus chers. On peut présumer avec raison que le nombre des pennes blanches de la queue tient à l'âge des individus, et que les vieux en ont souvent cinq, six et même huit, comme on peut s'en convaincre en examinant la queue de ces oiseaux. Ils distinguent aussi le *Chardonneret à tête rouge*, et le *Chardonneret à tête orangée*.

GENRE *.

PHYTOTOME, *PHYTOTOMA. Bec* en forme de cône, droit, dentelé sur les bords.

Narines ovales.

Langue courte, terminée en pointe mousse.

Pieds à trois Doigts; deux antérieurs, un postérieur.

Obs. Ce genre ne présente aucune espèce européenne.

GENRE 113.

GOBE-MOUCHE, *MUSCICAPA. Bec* aplati, large à sa base, presque triangulaire: *Mandibule* supérieure échancrée sur ses côtés près de la pointe, se courbant en un petit crochet dans plusieurs des espèces moyennes, et plus fortement courbée dans toutes les grandes.

Gorge garnie de quelques poils roides ou soies en forme de moustaches.

Narines légèrement arrondies.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, un postérieur.

Espèce 1. Le GOBE-MOUCHE commun, *Muscicapa grisola*, la gorge blanche; la poitrine et le cou sur les côtés, tachetés d'un brun faible; le reste du dessous du corps blanchâtre; le dessus de la tête comme varié de gris et de brun; toute la partie supérieure du corps, la queue et les ailes brunes; les pennes et leurs couvertures légèrement frangées de blanchâtre; le bec noirâtre en dessus, blanchâtre à la base; les pieds d'un brun foncé.

Le Gobe-Mouche. *Buffon*, t. 4, p. 517, pl. 25, fig. 2. Pl. enlum. n.° 565, fig. 1.

Cet Oiseau arrive en France au printemps, et abandonne nos contrées avant les premiers froids de l'automne. Il est de la grosseur de la *Fauvette grise;* il a cinq pouces huit lignes (153 millim.) de longueur. Il se nourrit d'insectes, qu'il attrape en volant; il ne se pose que rarement et par instant à terre sur laquelle il ne court pas. La femelle établit son nid à découvert, soit sur les arbres, soit sur les buissons. Elle le construit avec des mousses et de la laine, entrelacées avec de petites racines. Elle pond trois, quatre, et quelquefois cinq œufs pâles, couverts de taches rousses.

Esp. 2. Le GOBE-MOUCHE noir à collier, *Muscicapa atricapilla*, un collier blanc autour du cou qui est du plus beau noir, ainsi que la tête, à l'exception du front et de la face qui sont

d'un très-beau blanc; le dos et la queue du même noir de la tête; le croupion varié de blanc et de noir; les pennes des ailes d'un marron foncé; la gorge, la poitrine et le ventre blancs; le bec et les pieds noirs.

Le Gobe-Mouche noir à collier, ou Gobe-Mouche de Lorraine. *Buffon*, tome 4, page 520, pl. 25, fig. 1. Pl. enlum. n.° 565, fig. 2, le mâle, sous la dénomination de *Gobe-Mouche noir de Lorraine;* et fig. 3, la femelle

On le trouve à Montpellier, à Lyon, en Lorraine, en divers départemens de la France; il s'avance dans le nord jusqu'en Suède. C'est un oiseau de passage qui arrive dans nos climats vers les premiers jours d'avril. Il se nourrit de mouches, d'insectes, descend rarement à terre, et voltige d'arbre en arbre. Il établit son nid dans des trous d'arbres, et quelquefois même sur les arbres à fruits. Ce nid est composé de brins d'herbes, d'un peu de mousse, de crins et de quelques plumes. La ponte est de six œufs d'un bleu clair.

GENRE 114.

FAUVETTE, *MOTACILLA*. *Bec* en alêne, droit, mince, faible : *Mandibules* presque égales, la supérieure un peu échancrée dans le plus grand nombre des espèces.

Narines presque ovales, découvertes, petites, situées à la base du bec.

Langue laciniée, garnie de petites échancrures.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts : trois antérieurs, l'externe joint vers son origine au doigt intermédiaire ; un postérieur.

Ongle du doigt postérieur courbé en arc, et aussi long que le doigt.

* I. *Queue à peu près de la longueur du corps.*

* I. *Grandes et moyennes espèces.*

* 1. *Les* ROSSIGNOLS, *les* QUEUE-ROUSSES, *etc.*

Espèce 1. La FAUVETTE Rossignol, *Motacilla Luscinia*, le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures supérieures des ailes et de la queue d'un brun tirant sur le roux; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre d'un gris-blanc; les flancs gris ainsi que les jambes; les couvertures inférieures de la queue d'un blanc roussâtre; les deux pennes intermédiaires de la queue d'un brun roux; les pieds et les ongles de couleur de chair.

Le Rossignol. *Buffon*, t. 5, p. 81, pl. 6, fig. 1. Pl. enlum. n.° 615, fig. 2.

Cette espèce présente deux variétés.

1.° Le *grand Rossignol. Buffon*, t. 5, p. 113.
2.° Le *Rossignol blanc. Buffon*, t. 5, p. 114.

On le trouve en Europe, depuis l'Italie et l'Espagne jusqu'à la Suède; on le retrouve aussi en Sibérie, dans une partie de l'Asie, et même en Afrique. Cet Oiseau, d'un naturel timide et solitaire, voyage, arrive et part seul. Il paraît dans nos contrées au mois d'avril, se tient alors le long des haies, et se retire dans les bois lorsque les arbres commencent à se couvrir de verdure. Il établit son nid dans des buissons peu élevés, tels que les groseilliers, les charmilles, ou dans des haies feuillées et touffues. Il le construit avec des feuilles, des brins d'herbes grossières en dehors; de petites fibres de racines, de crins et d'une espèce de bourre en dedans. La femelle pond deux ou trois fois par an, quatre ou cinq œufs d'un brun verdâtre uniforme. Le mâle chante presque continuellement pendant le temps de l'incubation de sa femelle. Cet oiseau se nourrit de larves de fourmis et d'autres insectes. Il est un peu plus gros que la *Fauvette;* il a environ six pouces (162 millim.) de longueur.

Obs. De tous les oiseaux, le *Rossignol* est celui qui a le chant le plus harmonieux, le plus varié, le plus éclatant; on compte dans son ramage seize reprises différentes, bien déterminées par leurs premières et dernières notes; il le soutient pendant vingt secondes, et la sphère que remplit sa voix est au moins d'un tiers de lieue (148 décamètres) de diamètre.

C'est principalement dans les belles nuits du printemps qu'il déploie, dans leur plénitude, toutes les ressources de son incomparable organe. On élève le *Rossignol* en cage, et on le nourrit avec des vers et une pâtée préparée. *Voyez* le nouveau dictionnaire d'Histoire naturelle, tome 19, page 500.

Esp. 2. La FAUVETTE Rossignol de muraille, *Motacilla Phœnicurus*, un plastron noir sur la gorge le devant et les côtés du cou; un beau roux de feu qui garnit la poitrine au large, se porte, en s'éteignant, un peu sur les flancs, et reparaît dans sa vivacité sur tout le faisceau des pennes de la queue, excepté sur les deux intermédiaires qui sont brunes; le ventre blanc; les pieds noirs.

Le Rossignol de muraille. *Buffon*, t. 5, p. 170, pl. 6, fig. 2. Pl. enlum. n.° 351, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

On le trouve en Europe. Il entre même quelquefois dans les maisons. C'est un oiseau de passage qui arrive au printemps, et se pose sur les tours et les combles des édifices inhabités; c'est de là qu'il fait entendre son ramage, qui n'a pas l'étendue ni la variété de celui du *Rossignol*, mais il a quelque chose de sa modulation. Cet Oiseau est un peu plus petit que le *Rouge-gorge*. Il vole légèrement et remue souvent la queue. Il établit son nid dans les trous de muraille, à la ville et à la campagne, ou dans des creux d'arbres et des fentes de rochers. Il le construit avec

des mousses, et le garnit intérieurement de poils ou de plumes. La femelle pond cinq ou six œufs bleus, semblables à ceux du *Traîne-buisson*, mais un peu plus longs.

Esp. 3. La FAUVETTE Rossignol de muraille de Gibraltar, *Motacilla Gibraltariensis*, le corps blanchâtre; le front, les tempes et la gorge noirs; l'occiput et le ventre blancs; le croupion et la queue orangés; les bords extérieurs des pennes moyennes de l'aile, de couleur blanche; les deux premières latérales de la queue totalement rousses; le bec d'un brun foncé.

Obs. Buffon semble ne regarder cet oiseau que comme une variété du précédent. Il est de la taille du *Rossignol de muraille.*

Esp. 4. La FAUVETTE Rouge-queue, *Motacilla erithacus*, le dos gris; les pennes des ailes d'un gris plus foncé et frangées de roussâtre; le devant du corps d'un gris blanc, mêlé confusément de roussâtre; le croupion et les pennes de la queue d'un roux de feu clair et vif: les deux intermédiaires cendrées; le bec noirâtre; les pieds bruns.

Le Rouge-queue. *Buffon*, tome 5, page 180.

On le trouve en Europe dans les bois. Il est un peu plus grand que le *Traquet;* il remue comme lui perpétuellement la queue. Cet Oiseau ne paraît guère en plaine qu'au passage d'automne. Il arrive au mois de mai, et se hâte d'entrer dans les bois,

où il passe toute la belle saison. Il se nourrit d'insectes, de vermisseaux, de mouches, devient très-gras à la fin de l'été, et sa chair est très-délicate. Le *Rouge-queue* établit son nid dans de petits buissons près de terre; il le construit avec des mousses en dehors, et le garnit de laine et de plumes en dedans. Ce nid est de forme sphérique, avec une ouverture au côté du levant. La femelle pond cinq à six œufs blancs, variés de gris.

Esp. 5. La FAUVETTE Rouge-gorge, *Motacilla rubecula*, le dessus de la tête, du cou et du corps, d'un gris brun; le front, le tour des yeux, la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine, d'un roux orangé; le bas de la poitrine cendré sur les côtés, blanc dans le milieu; le ventre de cette dernière couleur; les pennes de la queue d'un gris-brun; le bec noirâtre; les pieds et les ongles bruns.

Le Rouge-gorge. *Buffon*, t. 5, p. 196, pl. 11. Pl. enlum. n.° 361, fig. 1.

L'espèce du *Rouge-gorge* est répandue dans toute l'Europe, depuis l'Espagne et l'Italie jusqu'en Pologne et en Suède. Il s'établit l'été dans les bois, et l'hiver à l'entour des habitations, et même jusque dans les maisons. Il est à peu près de la grosseur du *Rossignol;* sa longueur est de cinq pouces neuf lignes (155 mill.). Il se nourrit, dans le printemps, de vermisseaux et d'insectes

qu'il chasse avec adresse et légèreté; dans l'automne il mange aussi des fruits de ronces, des raisins à son passage dans les vignes, et des alises dans les bois. Dans l'hiver, lorsqu'une neige épaisse couvre la terre, cet Oiseau vient jusque dans nos maisons, frappe du bec aux vitres, comme pour demander un asile qu'on lui donne volontiers, et qu'il paye par la plus aimable familiarité, venant amasser les miettes de la table, paraissant reconnaître et affectionner les personnes de la maison. Le *Rouge-gorge* place son nid près de terre, sous les racines des jeunes arbres, ou sur des herbes assez fortes pour le soutenir; il le construit de mousses entremêlées de crins et de feuilles de chêne, avec un lit de plumes en dedans. La femelle pond ordinairement cinq, et jusqu'à sept œufs de couleur brune.

Esp. 6. La FAUVETTE Gorge-bleue, *Motacilla Suecica*, la poitrine traversée par une zone d'un rouge orangé, surmonté d'une plaque d'un bleu brillant et azuré au milieu de laquelle se trouve une tache d'un blanc satiné; les pennes de la queue brunâtres, ferrugineuses à la base.

La Gorge-bleue. *Buffon*, t. 5, p. 206, pl. 12. Pl. enlum. n.° 361, fig. 2, la Gorge-bleue à tache blanche; n.° 610, fig. 1, la Gorge-bleue sans tache blanche; fig. 2, la femelle; fig. 3, jeune Gorge-bleue.

Cet Oiseau, dont l'espèce paraît beaucoup

moins nombreuse, est cependant assez répandu. On le trouve dans les Vosges, vers Sarrebourg, dans les départemens du midi de la France, aux Pyrénées, en Allemagne, en Prusse, en Suède, en Sibérie, parmi les saules et les aulnes, dans les marais, les prés humides, les oseraies et les roseaux. Il est de la grosseur du *Rouge-gorge*, et se tient plus que lui près des eaux. Il vit de vermisseaux et d'autres insectes; et dans la saison de son passage il mange des baies de sureau. On le voit par terre aux endroits marécageux, cherchant sa nourriture, et courant assez vîte en relevant sa queue. Cet Oiseau établit le plus souvent son nid sur les saules, les osiers et les autres arbustes qui bordent les lieux humides : il le construit avec des herbes entrelacées à l'origine des branches et des rameaux.

* 2. *Les* FAUVETTES.

Esp. 7. La FAUVETTE des jardins, *Motacilla hortensis*, le corps en dessus d'un gris brun, d'un blanc roussâtre en dessous; les pennes de la queue d'un cendré noirâtre : les deux plus extérieures blanches du côté externe, et des deux côtés à la pointe; une petite ligne blanche en forme de sourcil au-dessus de l'œil; une tache noirâtre sous l'œil; la gorge roussâtre sur les côtés et plus fortement sur le ventre; les pennes des ailes d'un cendré brunâtre, grisâtres sur les bords; le bec noirâtre; les pieds bruns.

La Fauvette. *Buffon*, tome 5, p. 117, pl. 7. Pl. enlum. n.° 579, fig. 1.

On la trouve en France, en Italie. Elle fréquente les jardins, les bocages et les champs semés de légumes, comme fève ou pois. Elle est de la grandeur du *Mouchet* ou *Fauvette d'hiver*; elle a six pouces (162 millim.) de longueur. Elle se nourrit de mouches, de moucherons, de vermisseaux, de baies de lierre, de ronces, de graines de sureau, d'hièble et de troêne. La femelle établit son nid dans les ramures de pois; elle le construit avec des herbes sèches, des fibres menues et des poils entremêlés. Elle pond quatre à cinq œufs d'un blanc sale, avec de petites taches brunâtres assez nombreuses et plus rapprochées au gros bout; le mâle et la femelle les couvent alternativement. Le chant de cette *Fauvette* est très-agréable.

Esp. 8. La FAUVETTE Passerinette, *Motacilla Passerina*, tout le devant et le dessous du corps d'un gris blanc fort doux, d'une teinte brune très-claire sur les côtés; tout le dessus du corps d'un gris cendré égal et monotone; un petit trait blanchâtre en forme de sourcil au-dessus de l'œil; l'iris des yeux d'un brun marron; les pieds de couleur plombée.

La Passerinette ou petite Fauvette. *Buffon*, tome 5, p. 123. Pl. enlum. n.° 579, fig. 2.

On la trouve en France et en Italie. Elle est

plus

plus petite que la *Fauvette* proprement dite. Son chant est peu modulé. La femelle établit son nid près de terre sur des arbrisseaux; elle le construit avec des herbes sèches entrelacées. Elle pond quatre œufs d'un fond blanc sale, avec des taches vertes et verdâtres, répandues en plus grand nombre vers le gros bout.

Esp. 9. La FAUVETTE à tête noire, *Motacilla atricapilla*, le corps en dessus d'un gris brun, cendré en dessous; une calotte noire (dans le mâle), et rousse (dans la femelle), couvre le sommet et le derrière de la tête jusque sur les yeux; le bec brun; les pieds couleur de plomb.

La Fauvette à tête noire. *Buffon*, t. 5, p. 125, pl. 8, fig. 1. Pl. enlum. n.º 580, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

Cette espèce présente une variété, qui est la *petite Colombaude* de *Buffon*, t. 5, p. 131.

On la trouve en Europe, depuis l'Italie jusqu'en Suède. C'est un oiseau de passage, qui voyage l'automne vers les pays septentrionaux. Il est un peu moins grand que la *Fauvette* proprement dite; sa longueur totale est de cinq pouces et demi (148 millim.). A son arrivée au printemps, il se nourrit d'insectes, de baies de sorbier, de lierre, de lauréole. La *Fauvette à tête noire* est, de toutes les *Fauvettes*, celle qui a le chant le plus agréable et le plus continu; il tient un peu de celui du *Rossignol*. On l'élève en cage,

et de tous les oiseaux qu'on peut mettre en volière, cette *Fauvette* est une des plus aimables. L'affection qu'elle marque pour son maître est touchante; elle a, pour l'accueillir, un accent particulier, une voix plus affectueuse; à son approche, elle s'élance vers lui contre les mailles de sa cage, comme pour s'efforcer de rompre cet obstacle et de le joindre; et par un continuel battement d'ailes, accompagné de petits cris, elle semble exprimer l'empressement et la reconnaissance. Cette *Fauvette* établit son nid près de terre, dans un taillis soigneusement caché; elle le construit avec de petites buchettes, des fibres de racines, et le garnit intérieurement de poils. La femelle pond quatre ou cinq œufs verdâtres, avec des taches d'un brun léger.

Esp. 10. La FAUVETTE grise ou Grisette, *Motacilla Sylvia*, le sommet de la tête et le dos d'un gris cendré; les tempes dessus et derrière l'œil, marquées d'une tache plus noirâtre; la gorge blanche jusque sous l'œil; la poitrine et l'estomac blanchâtres, lavés d'une teinte de roussâtre claire comme vineuse; l'iris de couleur noisette; les pieds d'un gris-brun.

La Grisette ou Fauvette grise, en Provence Passerine. *Buffon*, tome 5, pag. 132. Pl. enlum. n.° 579, fig. 3.

Cette espèce présente une variété, qui est la

Bouscarle de Provence. Buffon, t. 5, p. 134. Pl. enlum. n.° 655, fig. 2.

On la trouve en Europe sur les haies. C'est un oiseau de passage. Il se nourrit principalement d'insectes, mais il becquète les figues et les olives. Sa longueur est de cinq pouces et demi (148 m.). La femelle établit son nid dans les haies, à une certaine hauteur au-dessus de terre. Elle le construit avec des mousses et des brins d'herbes sèches. Elle pond cinq œufs d'un gris verdâtre, tachetés de roux et de blanc.

Obs. Cette Fauvette, nommée *Passerine* en Provence, aime à se reposer dans ce climat sur le figuier et l'olivier, se nourrit de leurs fruits, et sa chair en devient très-délicate.

Esp. 11. La FAUVETTE babillarde, *Motacilla Curruca*, le sommet de la tête cendré; tout le manteau cendré brun; le devant du corps blanc, lavé de roussâtre; les pennes des ailes brunes, leur bord intérieur blanchâtre; les pennes de la queue qui est un peu fourchue, brunes, bordées de gris, excepté les deux plus extérieures qui sont blanches en dehors; les pieds et les ongles bruns.

La Fauvette babillarde. *Buffon*, t. 5, p. 135. Pl. enlum. n.° 580, fig. 3.

On la trouve en Europe, depuis l'Italie jusqu'en Suède. La femelle établit son nid dans les haies, et pond des œufs verdâtres, tachetés de brun.

Obs. Son chant qui a quelque analogie avec celui de la *Fauvette de roseaux*, et qu'elle répète souvent, lui a fait donner le nom de *Fauvette babillarde.*

Esp. 12. La FAUVETTE des bois, *Motacilla schœnobœnus*, la tête, le dessus du cou, la poitrine, le dos et le croupion variés de brun et de roux, de même que les plumes scapulaires; les couvertures du dessus des ailes et de la queue, la gorge, la partie inférieure du cou, le ventre et les côtés, roussâtres; les pennes des ailes brunes, bordées de roux; celles de la queue tout-à-fait brunes; le bec noirâtre.

La Roussette ou la Fauvette des bois. *Buffon*, tome 5, page 139.

On la trouve en Europe. Elle égale en grosseur la *Fauvette* proprement dite; elle s'apprivoise facilement. Son chant est agréable; elle le soutient même pendant l'hiver. La femelle établit son nid dans les bois; elle le construit avec des mousses et de la laine. Elle pond quatre ou cinq œufs d'un bleu céleste.

Obs. Quelques ornithologistes croient que cette *Fauvette* n'est que la femelle du *Mouchet* ou *Traîne-buisson.*

Esp. 13. La FAUVETTE de roseaux, *Motacilla salicaria*, tout le dessus du corps d'un gris roussâtre clair, tirant un peu à l'olivâtre près du croupion; les pennes des ailes plus brunes

que celles de la queue; les couvertures inférieures des ailes d'un jaune clair; la gorge, et tout le devant du corps jaunâtres, sur un fond blanchâtre altéré sur les côtés et vers la queue de teintes brunes.

La Fauvette de roseaux. *Buffon*, t. 5, p. 142. Pl. enlum. n.° 581, fig. 2.

On la trouve en Europe parmi les saules, les roseaux et les laiches ou carex des marais. Elle est de la grandeur de la *Fauvette à tête noire*, mais plus effilée. Elle chante toute la nuit, et imite la voix des autres oiseaux. Elle construit son nid avec des chaumes et des fibres de plantes entremêlés de poils, et le garnit en dedans de crins; elle pond cinq œufs blanchâtres, tachetés de brun.

Esp. 14. La FAUVETTE rousse, *Motacilla rufa*, la tête, le dessus du corps, les ailes et la queue, d'un gris-brun; un trait roussâtre très-clair au-dessus des yeux; le dessous du corps blanchâtre, et d'un roussâtre lavé sur la poitrine et les flancs; le bec et les pieds gris-bruns.

La petite Fauvette rousse. *Buffon*, t. 5, p. 146. Pl. enlum. n.° 581, fig. 1.

On la trouve en France et en Allemagne, dans les jardins. Elle est plus petite que la *Fauvette de roseaux;* elle a environ quatre pouces et demi (121 millim.) de longueur. La femelle établit son nid près de terre, sur des arbrisseaux ou sous

une touffe d'herbe. Elle le construit avec des buchettes entrelacées de poils. Elle pond cinq œufs d'un vert blanchâtre, marqués de deux sortes de taches. Cette *Fauvette* s'apprivoise facilement.

Esp. 15. La FAUVETTE tachetée, *Motacilla nævia*, le dessus de la tête, du corps, et les couvertures supérieures des ailes et de la queue, variés de brun roussâtre, de jaune et de cendré; la poitrine jaunâtre, tachetée de noir; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, bordées extérieurement de blanc; la gorge, le devant du cou, le ventre et les côtés blancs; le bec et les pieds rougeâtres; les ongles noirâtres.

La Fauvette tachetée. *Buffon*, tome 5, p. 149. Pl. enlum. n.° 581, fig. 3.

On la trouve en France et en Italie, dans les pâturages et les champs. Elle a environ cinq pouces et demi (148 millim.) de longueur. La femelle établit son nid sur terre au pied d'un arbrisseau, à une petite élévation au-dessus de terre. Cette *Fauvette* montre l'attachement le plus tendre pour ses petits, et se laisse prendre plutôt que de les abandonner.

Esp. 16. La FAUVETTE Traîne-buisson, *Motacilla modularis*, toutes les plumes sur un fond noirâtre, bordées d'un brun roux; les joues, la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'un cendré bleuâtre; une tache rousse sur la tempe; le ventre blanc dans son milieu, varié de noirâtre

et de roux sur les flancs; les grandes couvertures des ailes blanches à la pointe; les pieds jaunâtres; les ongles bruns.

Le Traîne-buisson ou Mouchet, ou la Fauvette d'hiver. *Buffon*, t. 5, p. 151, pl. 9. Pl. enl. n.° 615, fig. 1.

On le trouve en Europe dans les haies. C'est un oiseau de passage qui voyage par compagnie. On le voit arriver à la fin d'octobre et au commencement de novembre; il s'abat sur les haies, et va de buisson en buisson toujours assez près de terre, et c'est de cette habitude qu'est venu son nom de *Traîne-buisson*. Il chante pendant tout l'hiver. La femelle construit son nid avec des mousses et de la laine, et le garnit intérieurement de poils. Elle pond de quatre à cinq œufs bleuâtres. La grosseur du *Mouchet* est celle du *Rouge-gorge*; il a environ six pouces (162 mill.) de longueur.

Obs. Cet oiseau avec l'*Alouette-pipi*, sont deux espèces à bec effilé, pour qui la température de nos étés semble être trop chaude, et qui ne redoutent pas les rigueurs de nos hivers que fuient néanmoins tous les autres oiseaux de leur genre. On a nommé cette Fauvette *Traîne-buisson*, parce qu'elle va de buisson en buisson, en volant toujours assez près de terre; *Mouchet*, parce qu'elle fait la chasse aux mouches; *Fauvette d'hiver*, parce qu'elle reste près de nous, et chante pendant cette saison.

Esp. 17. La FAUVETTE des Alpes, *Mota-*

cilla Alpina, la gorge fond blanc, tachetée de deux teintes de brun différent; la poitrine d'un gris cendré; tout le reste du dessous du corps varié de gris plus ou moins blanchâtre, et de roux; le dessus de la tête et du cou d'un gris cendré; le dos de la même couleur, mais varié de brun; les couvertures supérieures des ailes noirâtres, tachetées de blanc à la pointe; toutes les pennes de la queue qui est un peu fourchue, terminées en dessus par une tache roussâtre sur le côté interne; le bec noirâtre en dessus, jaune en dessous à la base; les pieds jaunâtres.

La Fauvette des Alpes. *Buffon*, t. 5, p. 156, pl. 10. Pl. enlum. n.° 668, fig. 2.

On la trouve dans les Alpes du Dauphiné, sur les montagnes de la grande Chartreuse, de l'Auvergne et des Pyrénées. Elle court sur la neige avec une rapidité étonnante. Elle descend quelquefois dans les plaines, et on en tue aux environs de Lyon. Cet Oiseau est timide. Il est de la grosseur du *Bruant;* il a sept pouces (189 mill.) de longueur. Son nid est circulaire, composé de mousses et de lichens. La ponte est de six œufs.

Esp. 18. La FAUVETTE Hippolaïs, *Motacilla Hippolaïs*, deux traits de couleur jaune sur les côtés de la tête; le dessus de la tête, le manteau, le croupion, d'un olivâtre tirant au jaune sur le dernier et sur les couvertures supérieures de la queue; les côtés, le devant du cou et la

gorge jaunes; la poitrine teintée de cette même couleur sur les côtés, et d'un blanc pur dans le milieu; les couvertures, les pennes des ailes et de la queue qui est un peu fourchue, brunes et frangées de jaune; les pieds bruns.

On la trouve en Europe. Elle est très-commune dans les taillis pendant la belle saison; elle arrive vers le milieu d'avril et nous quitte au mois d'août. Elle est plus grande que la *Linotte;* elle a environ quatre pouces et demi (121 millim.) de longueur. La femelle établit son nid sur terre sous quelques touffes d'herbes, ou près des racines d'un arbrisseau. Elle le construit avec des mousses et des plumes. Elle pond cinq œufs blancs, variés d'un grand nombre de petites taches rougeâtres.

Esp. 19. La FAUVETTE Bec-figue, *Motacilla Ficedula*, tout le plumage de couleur obscure, varié de gris, de brun et de blanchâtre; une tache blanche transversale sur les ailes; le dos d'un gris brun; la gorge blanchâtre; la poitrine légèrement teinte de brun; le ventre blanc, ainsi que les barbes extérieures des deux premières pennes de la queue.

Le Bec-figue. *Buffon*, t. 5, p. 187. Pl. enlum. n.° 668, fig. 1.

On le trouve en Europe, dans les pays intermédiaires entre la Grèce et la Suède. C'est un oiseau de passage, dont le chant est peu agréable.

Il se nourrit, en automne, de figues et de raisins. Sa chair est très-délicate. Sa longueur totale est de cinq pouces (135 millim.).

* 3. *Les* MOTTEUX *ou* CUL-BLANCS.

Esp. 20. La FAUVETTE Motteux, *Motacilla Œnanthe*, le ventre blanc, ainsi que les couvertures inférieures et supérieures de la queue, et la moitié à peu près de ses pennes, dont la pointe est noire; les ailes noires (dans le mâle), avec quelques franges d'un blanc roussâtre; le dos d'un beau gris cendré ou bleuâtre; une plaque noire qui prend de l'angle du bec, se porte sous l'œil, et s'étend au-delà de l'oreille; une bandelette blanche borde le front et passe sur les yeux.

Le Motteux, anciennement Vitrex, vulgairement Cul-blanc. *Buffon*, tome 5, p. 237, pl. 13, fig. 2. Pl. enl. n.° 554, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

Cette espèce présente deux variétés.

1.° Le *Cul-blanc gris. Buffon*, t. 5, p. 244.

2.° Le *Cul-blanc cendré. Buffon*, t. 5, p. 245.

On le trouve en Europe, en Asie, depuis le Bengale jusqu'au Groënland, dans les lieux pierreux, les terres labourées, les landes qui bordent les bois. C'est un oiseau de passage qui arrive dans nos contrées au printemps, toujours précédé par les femelles; l'automne il gagne les pays méridionaux. Il se nourrit d'insectes et de vers. Il niche sous les gazons et les mottes, dans les

champs nouvellement labourés, ainsi que sous les pierres dans les friches, auprès des carrières, à l'entrée des terriers quittés par les lapins. Son nid, fait avec soin, est composé en dehors de mousse et d'herbe fine, et de plumes et de laine en dedans. La femelle pond de cinq à six œufs d'un blanc bleuâtre clair, avec un cercle au gros bout d'un bleu plus mat. La chair de cet oiseau est délicate.

Esp. 21. La FAUVETTE Cul-blanc roussâtre, *Motacilla stapazina*, la tête, le devant du corps et la poitrine d'un blanchâtre mêlé d'un peu de roux; le ventre et le croupion d'un blanc plus clair; le dessus du cou et du dos d'un roussâtre clair; une bande noire sur la tempe, s'étendant du bec à l'oreille; le corps ferrugineux; les ailes brunâtres; une tache noire sur les yeux et la queue; les plumes extérieures de la queue blanches sur le côté.

Le Cul-blanc roussâtre. *Buffon*, t. 5, p. 245.

On le trouve dans la France méridionale, en Espagne, en Italie et en Sibérie, jusqu'au Kamtschatka. Il est de la grosseur du *Cul-blanc*, dont il n'est, suivant *Buffon*, qu'une variété.

* 4. *Les* TARIERS *et les* TRAQUETS.

Esp. 22. La FAUVETTE Tarier, *Motacilla Rubetra*, tout le dessus du corps jusqu'au sommet de la tête taché de brun sur un fond noir; une

double tache blanche sur les ailes; une ligne blanche s'étend depuis le coin du bec jusque derrière la tête; une plaque noire prend sous l'œil et couvre la tempe; la gorge d'un rouge bai clair, qui s'éteint peu à peu et s'aperçoit encore sur le fond blanc de tout le devant du corps; les pieds noirs.

Le Tarier. *Buffon*, tome 5, p. 224. Pl. enlum. n.° 678, fig. 2.

On le trouve en Europe jusqu'en Suède. Il est un peu plus grand que le *Traquet*, dont il diffère par les habitudes et le plumage. Cet oiseau se perche rarement, et se tient le plus souvent à terre sur les taupinières, dans les terres en friches; le *Traquet* au contraire est toujours perché sur les buissons, les échalas de vigne, etc. Leurs couleurs sont à peu près les mêmes, mais différemment distribuées. Son nid ressemble à celui du *Traquet*. La femelle pond cinq à six œufs d'un blanc sale, piqueté de noir.

Esp. 23. La FAUVETTE Traquet, *Motacilla Rubicola*, le corps en dessus varié de noir et de brun; une bande noire sous la gorge, traversée très-légèrement de quelques ondes blanches; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, frangées de brun ou de roussâtre clair; les pieds noirs et menus.

Le Traquet. *Buffon*, tome 5, p. 215, pl. 13, fig. 1. Pl. enlum. n.° 678, fig. 1.

On le trouve en Europe et en Sibérie. Il se pose toujours au sommet des buissons, et sur les branches les plus élancées des haies et des arbrisseaux, ou sur la pointe des tiges de blé de Turquie dans les champs, et sur les échalas les plus hauts dans les vignes. Il se plaît aussi dans les terrains arides, les landes, les bruyères, et les prés en montagne. Il émigre quelquefois l'hiver dans les lieux humides, pour y chercher sa nourriture. Cet oiseau, très-vif et très-agile, n'est jamais en repos; toujours voltigeant de buisson en buisson, il ne se pose que pour quelques instans, pendant lesquels il ne cesse de soulever ses ailes pour s'envoler à tout moment: il s'élève en l'air par petits élans, et retombe en pirouettant sur lui-même. Le *Traquet* fait son nid dans les terrains incultes, au pied des buissons, sous leurs racines, ou sous le couvert d'une pierre. Il le construit à la fin de mars. La femelle pond cinq ou six œufs d'un vert bleuâtre, avec de légères taches rousses peu apparentes, mais plus nombreuses vers le gros bout.

Esp. 24. La FAUVETTE Fist de Provence, *Motacilla Massiliensis*, le corps roux en dessus, d'un blanc roussâtre en dessous, tacheté de noir; le sommet de la tête et le haut du cou d'un roux brunâtre; une tache jaunâtre près des yeux; les pennes de la queue noires : les intermédiaires bordées de roux : les quatre suivantes, de chaque

côté, bordées de blanc : les extérieures entièrement blanches ; les pieds jaunâtres.

Le Fist de Provence. *Buffon*, tome 5, p. 194. Pl. enlum. n.° 654, fig. 1.

On le trouve en Provence. Il est de la grosseur d'une petite *Alouette*. Sa longueur totale est de sept pouces (189 millim.).

Esp. 25. La FAUVETTE Pivote ortolane, *Motacilla maculata*, le dessus du corps brunâtre, tacheté de noir ; le dessous blanchâtre ; les orbites des yeux jaunâtres ; le croupion brun ; les pennes de la queue noires, blanches à la base : les antérieures blanches en dehors et à la pointe.

La Pivote ortolane. *Buffon*, tome 5, p. 195. Pl. enlum. n.° 654, fig. 2.

On la trouve en Provence. Elle ressemble au *Fist de Provence*, qu'elle égale en grosseur. Elle a sept pouces (189 millim.) de longueur.

Obs. Le nom de cet oiseau vient de ce qu'il est toujours avec les *Ortolans*.

* II. *Petites espèces.*

Esp. 26. La FAUVETTE Pouillot, *Motacilla Trochilus*, le corps d'un gris verdâtre ; le dessous des ailes et les plumes qui couvrent le dessus, jaunâtres ; une ligne jaunâtre prise de l'angle du bec, passant près de l'œil et s'étendant sur la tempe ; le ventre et l'estomac d'un blanc plus ou moins lavé de jaune faible, suivant que

l'oiseau est plus ou moins âgé, ou selon la différence du sexe; le bec brun; les pieds jaunâtres.

Le Pouillot ou le Chantre. *Buffon*, tome 5, p. 344. Pl. enlum. n.° 651, fig. 1.

On le trouve en Europe, en Asie et dans l'Amérique septentrionale. C'est un des plus petits oiseaux d'Europe; il a quatre pouces deux lignes (112 millim.) de longueur. Il se tient fréquemment sur les saules, dont il parcourt les rameaux à la manière des *Mésanges*, pour se nourrir des insectes qui s'y trouvent. Le *Pouillot* arrive dans les premiers jours de mars, reste dans nos climats jusqu'au mois d'octobre, habite les bois pendant l'été; il fait son nid dans le fort des buissons, ou dans une touffe d'herbe épaisse. Il le construit avec autant de soins qu'il le cache. Il emploie de la mousse en dehors, et de la laine et du crin en dedans; le tout est bien tissu, bien recouvert, et ce nid a la forme d'une boule, comme ceux du *Troglodyte*, du *Roitelet* et de la *Mésange à longue queue*. La femelle pond ordinairement quatre ou cinq œufs d'un blanc terne, piquetés de rougeâtre, et quelquefois six ou sept.

Esp. 27. La FAUVETTE Roitelet, *Motacilla Regulus*, le dessus du corps, compris les petites couvertures des ailes, d'un jaune olivâtre; tout le dessous, depuis la base du bec, d'un roux clair, tirant à l'olivâtre sur les flancs; les pennes des ailes brunes, bordées extérieurement de

jaune olivâtre; les pennes de la queue d'un gris-brun, bordées d'olivâtre; la tête ornée d'une belle couronne aurore, bordée de noir de chaque côté; les narines recouvertes de quelques plumes; le bec noir; les pieds jaunâtres.

Le Roitelet. *Buffon*, t. 5, p. 363, pl. 16, fig. 2. Pl. enlum. n.° 651, fig. 3, sous les noms de *Souci* et de *Poul*.

On le trouve sur tout le globe. C'est le plus petit des oiseaux d'Europe. Il a trois pouces quatre lignes (90 millim.) de longueur. Il se plaît sur les chênes, les ormes, les pins, les sapins, les genevriers. Il est extrêmement actif et agile. Il est dans un mouvement presque continuel, voltigeant sans cesse de branche en branche, grimpant sur les arbres, se tenant indifféremment dans toutes les situations, et souvent les pieds en haut comme les *Mésanges*. La femelle pond six ou sept œufs, qui ne sont guère plus gros que des pois, dans un petit nid fait en boule creuse, tissu solidement de mousses et de toile d'araignée, garni en dedans du duvet le plus doux, et dont l'ouverture est dans le flanc. Elle l'établit le plus souvent dans les forêts, et quelquefois dans les ifs et les charmilles de nos jardins. Les plus petits insectes sont la nourriture ordinaire de ce très-petit oiseau.

Esp. 28. La FAUVETTE Troglodyte, *Motacilla Troglodytes*, le corps en dessus coupé transversalement

transversalement par de petites zones ondées de brun foncé et de noirâtre; le dessous du corps mêlé de blanchâtre et de gris; le bec noirâtre en dessus, brun en dessous; les pieds gris-brun.

Le Troglodyte, vulgairement et improprement sous le nom de Roitelet. *Buffon*, tome 5, p. 352, pl. 16, fig. 1. Pl. enlum. n.° 651, fig. 2, sous le nom de *Roitelet*.

On le trouve en Europe et en Asie. Cet Oiseau, un des plus petits des oiseaux d'Europe, n'a que trois pouces neuf lignes (101 mill.) de longueur. Il paraît dans les villages à l'entrée de l'hiver, et jusque dans la saison la plus rigoureuse, exprimant d'une voix claire un petit ramage gai et gracieux. Il vit ainsi dans les basses-cours, dans les chantiers, cherchant dans les branchages, sur les écorces, sur les toits, dans les trous des murs, et jusque dans les puits les chrysalides et les cadavres des insectes. Il n'a qu'un vol court et tournoyant, et sautille de branche en branche, sa petite queue toujours relevée. Cet Oiseau fait son nid près de terre, sur quelque branchage épais ou même sur le gazon, quelquefois sur un tronc ou contre une roche, ou bien sous l'avance de la rive d'un ruisseau. Il amasse pour cela beaucoup de mousses, et le nid en est, à l'extérieur, entièrement composé; mais en dedans il est proprement garni de plumes. Ce nid est presque tout rond, fort gros, et si informe en dehors, qu'il échappe à la recherche des dénicheurs. La femelle

y pond neuf à dix petits œufs d'un blanc terne, avec une zone pointillée de rougeâtre au gros bout.

Esp. 29. La FAUVETTE Pitchou de Provence, *Motacilla Provincialis*, tout le dessus du corps, du front au bout de la queue, d'un cendré foncé; les pennes de la queue et les grandes pennes des ailes bordées de cendré clair en dehors, et de noirâtre à l'intérieur; la gorge, et tout le dessous du corps, ondés de roux varié de blanc; les pieds jaunâtres.

Le Pitchou de Provence. *Buffon*, t. 5, p. 158. Pl. enlum. n.° 655, fig. 1.

On le trouve en Provence et en Angleterre. Il se tient parmi les choux, pour se nourrir des insectes qui vivent sur ces végétaux. Il n'est guère plus gros que le *Roitelet*.

* II. *Queue plus longue que le corps.*

* *La troisième des pennes secondaires des ailes, les plus proches du corps, aussi longue que les plus grandes des pennes primaires.*

* *Les* LAVANDIÈRES *et les* BERGERONETTES.

Esp. 30. La FAUVETTE Lavandière, *Motacilla alba*, le dessus de la tête couvert d'une calotte noire (dans le mâle), et brune (dans la femelle); la gorge garnie d'un large plastron noir arrondi sur la poitrine; le ventre blanc; le

dos gris ardoisé dans quelques individus, gris brun dans d'autres, ainsi que le croupion et les couvertures des ailes; les deux pennes latérales de la queue blanches, excepté sur leur bord interne: les deux intermédiaires frangées de blanc sur le côté externe; l'iris noisette; le bec et les pieds noirs.

La Lavandière. *Buffon*, t. 5, p. 251, pl. 14, fig. 1. Pl. enlum. n.° 652, fig. 1 et 2.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

On la trouve dans tout l'ancien continent. C'est un oiseau de passage qui court avec rapidité. Il établit son nid sur terre, le construit avec des chaumes, des mousses et des radicules entrelacées, et le garnit intérieurement de poils et de plumes. La femelle pond une fois par an, cinq œufs blancs tachetés de brun. Cet Oiseau, qui annonce le printemps par son arrivée, a l'habitude, comme plusieurs espèces de ce genre, de remuer perpétuellement la queue de bas en haut. Sa longueur totale est de près de sept pouces (189 millimètres).

Obs. On prend les *Lavandières* ainsi que les *Bergeronettes*, au *filet*, au *miroir des alouettes*, à l'*abreuvoir*, aux *gluaux*, aux *collets*, *etc.* Voyez la première partie de cet Ouvrage, page 118.

Esp. 31. La FAUVETTE Bergeronette grise, *Motacilla cinerea*, le dessus du corps gris; le dessous blanc, avec une bande brune en demi-

collier au cou; les grandes pennes des ailes brunes, les autres noirâtres et frangées de blanc; la queue noirâtre avec du blanc aux pennes extérieures; le bec et les pieds noirs.

La Bergeronette grise. *Buffon*, tome 5, p. 261. Pl. enlum. n.° 674, fig. 1.

On la trouve en Europe, dans les pâturages et sur les bords des eaux. La femelle établit son nid sur des saules très-bas, et pond deux fois par an. Elle est un peu plus petite que la *Lavandière*.

Obs. Quelques naturalistes regardent cette espèce comme la *Lavandière* dans son jeune âge.

Esp. 32. La FAUVETTE Bergeronette de printemps, *Motacilla flava*, tout le dessous et le devant du corps d'un beau jaune, et un trait de cette même couleur tracé dans l'aile sur la frange des couvertures moyennes; tout le dessus du corps olivâtre obscur; la tête cendrée, teinte au sommet d'olivâtre; au-dessus de l'œil une ligne jaune (dans le mâle), blanche (dans la femelle); les deux pennes extérieures de la queue blanches en grande partie; la troisième penne des ailes, voisine du corps, aussi grande que la plus longue des grandes pennes quand l'aile est pliée; la poitrine et le ventre jaunes; les deux pennes latérales de la queue blanches sur un des côtés.

La Bergeronette de printemps. *Buffon*, t. 5, p. 265, pl. 14, fig. 2. Pl. enlum. n.° 674, fig. 2.

Cette espèce présente une variété.

La Bergeronette de l'île de Timor. *Buffon*, tome 5, page 275.

On la trouve en Europe, en Asie, dans l'île de Madère, dans les lieux humides. C'est un oiseau de passage qui émigre l'automne dans les pays du Midi. Il établit son nid sur terre, dans les blés, le construit avec de petites fibres de racines, et le garnit en dedans de poils. La femelle pond cinq œufs bigarrés de taches et de lignes noires.

Esp. 33. La FAUVETTE Bergeronette jaune, *Motacilla Baarula*, la tête grise; le dos olive foncé sur un fond cendré; le croupion jaune verdâtre; la gorge en partie noire; la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue jaunes; la première grande penne de la queue entièrement blanche: la seconde blanche sur le côté interne; le bec brun; les pieds noirâtres.

La Bergeronette jaune. *Buffon*, t. 5, p. 268. Pl. enlum. n.° 28, fig. 1.

Cette espèce présente une variété, qui est la *Bergeronette de Java. Buffon*, t. 5, p. 272.

On la trouve en Europe et dans la Daourie, sur les bords des ruisseaux, des rivières, ainsi que dans les lieux humides. Elle vole quelquefois en troupe; en Suède elle accompagne les bœufs en été, pendant tout le jour, se nourrissant des insectes dont ils sont assaillis. Au printemps elle niche dans les prairies, ou quelquefois dans des

taillis, sous une racine, près d'une source ou d'un ruisseau. Le nid est posé sur la terre, et construit d'herbe sèche ou de mousse en dehors, bien fourni de plumes, de crin ou de laine en dedans, et mieux tissu que celui de la *Lavandière*. La femelle pond six, sept ou huit œufs, d'un blanc sale, tachetés de jaunâtre. Cet Oiseau vit de mouches, de moucherons, de vermisseaux, et ne laisse pas aussi d'avaler de petites graines.

Obs. La plupart des Oiseaux de ce genre se nourrissent d'insectes. Quelques-uns cependant sont en même temps granivores ; c'est la raison pour laquelle ils viennent à l'approche de l'hiver des pays septentrionaux, où les insectes alors commencent à leur manquer, dans des climats méridionaux où ils abondent.

GENRE 115.

MANAKIN, *PIPRA*. *Bec* plus court que la tête, fort, dur, à trois pans ou angles peu prononcés à la base, très-entier, recourbé à la pointe, comprimé par les côtés vers le bout.

Narines le plus souvent dénuées ou dégarnies de plumes.

Queue très-courte, composée de douze pennes coupées carrément.

Pieds marcheurs, c'est-à-dire, trois

Doigts antérieurs : celui du milieu étroitement uni et comme collé au doigt externe jusqu'à la troisième phalange ou articulation, et uni de même au doigt interne jusqu'à la première phalange ; un doigt postérieur.

Obs. Ce genre ne présente aucune espèce européenne.

GENRE 116.

MÉSANGE, *PARUS*. *Bec* très-entier, étroit, fort, dur, comprimé par les côtés, aigu, recouvert de soies à la base.

Narines recouvertes par les plumes de la base du bec.

Langue tronquée à son extrémité, terminée par trois ou quatre filets.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs tous divisés à leur origine ; un postérieur plus fort et plus grand.

* I. *Espèces non huppées.*

* 1. *Queue à peu près de la longueur du corps.*

Espèce 1. La MÉSANGE Charbonnière, *Parus major*, le dessus de la tête d'un noir

brillant et lustré; une bande noire, longue et étroite parcourt le milieu de la poitrine et du ventre, et s'étend jusqu'à l'extrémité des couvertures inférieures de la queue; celles-ci sont blanches, ainsi que le bas-ventre; le reste du dessous du corps, jusqu'au noir de la gorge, d'un jaune tendre; le dessus du corps d'un vert olive; les pennes latérales de la queue bordées et terminées de blanc; le bec noir; les pieds couleur de plomb.

La Charbonnière ou grosse Mésange. *Buffon*, t. 5, p. 392, pl. 17. Pl. enlum. n.° 3, fig. 1.

On la trouve en Europe, en Asie, en Afrique, dans les jardins. C'est la plus grande des *Mésanges* d'Europe; elle a six pouces (162 mill.) de longueur. Cet Oiseau fait son nid dans un trou d'arbre ou de muraille, et le compose de tout ce qu'il peut trouver de plus doux et de plus mollet. La femelle pond ordinairement huit, dix et jusqu'à douze œufs blancs, avec des taches rousses, principalement vers le gros bout.

Esp. 2. La MÉSANGE petite Charbonnière, *Parus ater*, le dessous de la tête d'un noir brillant, terminé de blanc sur le derrière et marqué sous les yeux de la même couleur; le dessus du corps cendré; le dessous blanc sale; deux taches blanches transversales sur les ailes; les pennes de la queue et des ailes d'un cendré brun bordé de gris; le bec noir; les pieds de couleur plombée.

La petite Charbonnière. *Buffon*, t. 5, p. 400.

On la trouve en Europe, en Sibérie, et dans l'Amérique septentrionale. Elle est à peu près de la grosseur de la *Mésange bleue;* sa longueur est de quatre pouces deux lignes (112 mill.). Elle habite les bois, sur-tout ceux où il y a des sapins et autres arbres toujours verts, les vergers, les jardins; elle grimpe et court sur les arbres comme les autres *Mésanges.*

Esp. 3. La MÉSANGE de Marais, *Parus palustris*, le dessus de la tête noir; les côtés, les joues et la partie inférieure du cou, blancs; le dessus du cou, le dos et le croupion, gris; le dessous du corps d'un blanc légèrement teinté de roussâtre; les pennes des ailes et de la queue cendrées en dessous, d'un cendré brun en dessus; le bec noir; les pieds couleur de plomb.

La Mésange de Marais ou Nonette cendrée. *Buffon*, t. 5, p. 403. Pl. enlum. n.° 3, fig. 3.

Buffon regarde cette *Mésange* comme une variété de la *petite Charbonnière; Linné, Brisson, Latham*, en font une espèce distincte.

Cette *Mésange* se tient dans les bois plus que dans les vergers et les jardins, vivant de menues graines, faisant la guerre aux guêpes, aux abeilles et aux chenilles, formant des provisions de chenevis lorsqu'elle trouve l'occasion. Elle se plaît sur les aulnes, sur les saules, et par conséquent dans les lieux aquatiques, d'où lui est venu son nom de *Mésange de Marais.* Sa longueur

totale est de quatre pouces quatre lignes (117 millimètres).

Esp. 4. La MÉSANGE bleue, *Parus cœruleus*, le sommet de la tête d'un bleu plus ou moins foncé, de même que le dessus du corps, les ailes et la queue; le ventre jaune; le gosier et les côtés de la tête blancs, environnés d'un collier d'un bleu noirâtre qui fait tout le tour de la tête; le bec noirâtre; les pieds et les ongles plombés.

La Mésange bleue. *Buffon*, t. 5, p. 413. Pl. enlum. n.° 3, fig. 2. Voyez l'*Art d'empailler les Oiseaux*, pl. V.

On la trouve dans toute l'Europe, sur la côte d'Afrique et aux Canaries. Elle cause de grands dommages dans les jardins, en pinçant les boutons des arbres fruitiers; elle se sert même avec une singulière adresse de ses petites griffes, pour détacher de sa branche le fruit tout formé qu'elle porte ensuite à son magasin. Elle a les mêmes goûts que les autres *Mésanges*, et la même inclination pour la chair. Cet Oiseau établit son nid dans un arbre creux ou dans un trou de muraille. La femelle pond au mois d'avril, depuis huit jusqu'à dix-sept, et même vingt-deux œufs; aussi passe-t-elle pour la plus féconde. Elle défend ses petits avec beaucoup de courage. Son chant consiste dans un petit gazouillement faible et varié. Sa longueur totale est de quatre pouces et demi (121 millimètres).

Esp. 5. La MÉSANGE Remiz, *Parus pendulinus*, le sommet de la tête blanchâtre ou roussâtre; l'occiput et le dessus du cou cendrés; tout le dessus du corps gris, mais teinté de roussâtre dans la partie antérieure; la gorge et tout le dessous du corps blancs, teintés de gris cendré sur l'avant et de roussâtre sur l'arrière; un bandeau noir sur le front, qui s'étend horizontalement de part et d'autre sur les yeux, et fort au-delà des yeux; les couvertures supérieures des ailes brunes, bordées de roux; les pennes de la queue et des ailes brunes aussi, mais bordées de blanchâtre; le bec cendré et entouré de petites plumes noires; les pieds d'un cendré rougeâtre; les ongles noirâtres.

Le Remiz. *Buffon*, tome 5, page 423. Pl. enl. n.° 618, fig. 3.

On le trouve en Pologne, en Allemagne, en Italie, en Sibérie, dans les terrains aquatiques et marécageux; il se cache parmi les joncs et les feuillages des arbres qui croissent dans ces sortes de terrains. Cet Oiseau construit son nid avec beaucoup d'art. Il y emploie le duvet léger qui se trouve aux aigrettes des semences du saule, du peuplier, du tremble, des chardons, des pissenlits, etc. Il entrelace avec son bec cette matière filamenteuse, et en forme un tissu épais et serré, presque semblable à du drap; il fortifie le dehors avec des fibres et de petites racines qui pénètrent dans la texture; il garnit le dedans

du même duvet non ouvré, pour que ses petits y soient mollement; il le ferme par en haut afin qu'ils y soient chaudement, et le suspend avec du chanvre, de l'ortie, etc., à la bifurcation d'une petite branche mobile donnant sur une eau courante. Ce nid ressemble tantôt à un sac, tantôt à une bourse fermée, tantôt à une corne-muse aplatie, etc. Il a son entrée dans le flanc, presque toujours tournée du côté de l'eau. La femelle n'y pond que quatre ou cinq œufs blancs comme la neige, dont la coque est extrêmement mince. Les *Remiz* font ordinairement deux pontes chaque année; la première en avril ou mai, la seconde au mois d'août : il est douteux qu'ils en fassent une troisième. La longueur totale du *Remiz* est de quatre pouces et demi (121 mill.).

Esp. 6. La MÉSANGE Penduline, *Parus Narbonensis*, le dessus de la tête gris; la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc roussâtre; le dessus gris roussâtre; les couvertures supérieures des ailes noirâtres, bordées de roux ainsi que les pennes moyennes; les grandes pennes noirâtres bordées de blanchâtre; les pennes de la queue noirâtres, bordées de roux clair; le bec noir, l'arête supérieure jaune brun; les pieds de couleur plombée.

La Penduline. *Buffon*, t. 5, p. 433. Pl. enlum. n.° 708, fig. 1, sous le nom de *Mésange du Languedoc.*

On la trouve en Languedoc. Cet Oiseau fait son nid avec autant d'art que le *Remiz de Pologne*. Le nom de *Penduline*, que *Buffon* lui a donné, présente à l'esprit la singulière construction de son nid. Ce nid, très-grand relativement à la taille de l'oiseau, est fermé par dessus; il est presque de la grosseur et de la forme d'un œuf d'*Autruche*. Cette *Mésange* le suspend à la bifurcation d'une branche flexible de peuplier, que pour plus grande solidité elle entoure de laine. Ce nid a son entrée par le côté, près du dessus, et cette entrée est recouverte par une espèce d'avance qui déborde. La longueur totale de cette *Mésange* est environ de quatre pouces (108 m.).

Obs. Toutes les espèces de *Mésanges*, à l'exception du *Remiz*, sont très-fécondes, et font souvent à chaque ponte de dix-huit à vingt œufs. Elles se nourrissent de semences, de fruits, d'insectes; quelques-unes sont en quelque sorte carnivores, puisqu'elles brisent le crâne des petits oiseaux pour en manger les cervelles. En général les *Mésanges* sont vives, toujours en mouvement, assez courageuses pour attaquer des oiseaux plus forts qu'elles; la plupart ont la voix désagréable. On prend les *Mésanges* aux *filets*, aux *trébuchets*, à la *mésangette*, aux *collets*, aux *gluaux*, *etc.*

* 2. *Queue plus longue que le corps.*

Esp. 7. La MÉSANGE à longue queue, *Parus caudatus*, le dessus de la tête, la gorge et tout le dessous du corps blancs, ombrés de noirâtre sur

la poitrine, et quelquefois teinté de rouge sur le ventre, sur les flancs et sur la queue; le derrière du corps noir; la queue étagée, beaucoup plus longue que le corps; l'iris gris; le bec noir; les pieds noirâtres.

La Mésange à longue queue. *Buffon*, tome 5, p. 436, pl. 19. Pl. enlum. n.° 502, fig. 3.

On la trouve en Europe, en Sibérie, à la Jamaïque, dans les vergers et les jardins. Elle pince les bourgeons des arbres qu'elle découpe adroitement; elle se nourrit aussi de chenilles, de moucherons et autres insectes, et quelquefois de graines. C'est un Oiseau d'un naturel très-remuant et très-vif, qui n'est pas un moment en repos, qui voltige sans cesse de buisson en buisson, d'arbuste en arbuste, court sur les branches, se pend par les pieds, vit en société, accourt promptement aux cris de ses semblables. Il attache solidement son nid sur les branches des arbrisseaux, et lui donne une forme ovale et presque cylindrique, le ferme par-dessus, laisse une entrée sur le côté, et se ménage quelquefois deux issues qui se répondent, afin d'éviter l'embarras de se retourner. Ce nid est composé de brins d'herbes, de mousses, de lichens, et le dedans est garni d'une grande quantité de plumes. La femelle pond de dix à quatorze œufs, même jusqu'à vingt, tous cachés presque entièrement dans les plumes qui tapissent le fond du nid. Ces œufs sont de la grosseur d'une noisette; ils sont envi-

ronnés d'une zone rougeâtre sur un fond gris, qui devient plus clair vers le gros bout. Cette *Mésange* est à peu près de la grosseur du *Roitelet;* elle a cinq pouces huit lignes (153 mill.) de longueur.

Esp. 8. La MÉSANGE Moustache, *Parus Biarmicus*, la tête d'un gris de perle; la gorge et le devant du cou d'un blanc argenté; la poitrine d'un blanc moins pur, teinté de gris dans quelques individus, de couleur de rose dans les autres; le reste du dessous du corps roussâtre; les pennes de la queue qui est étagée, plus longues que le corps; une plaque noire à peu près triangulaire de chaque côté de la tête, composée de plumes assez longues, qui ressemblent en quelque sorte à des moustaches; le bec orangé dans l'oiseau vivant; les pieds noirs.

La Moustache. *Buffon*, t. 5, p. 418, pl. 18, fig. 1 et 2. Pl. enlum. n.° 618, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

On la trouve en Angleterre, en Danemarck, en Suède, principalement aux environs de la mer Caspienne et des Palus-Méotides. Elle se tient de préférence sur les terrains marécageux parmi les roseaux, se nourrit de leurs graines, suspend son nid entre trois de leurs tiges, le construit avec du duvet de peuplier et de massette. Elle est de la grandeur de la *Mésange à longue queue;* elle a six pouces un quart (168 m.) de longueur.

* II. *Espèces huppées.*

Esp. 9. La MÉSANGE huppée, *Parus cristatus*, la tête ornée d'une huppe noire et blanche, dont les plumes sont étagées avec une élégante régularité; la gorge noire; le front blanc, ainsi que les joues; le blanc des joues encadré dans un collier noir assez délié, qui part des deux côtés de la plaque noire de la gorge, et remonte en se courbant vers l'occiput; une bande noire verticale derrière l'œil; le dessous du corps blanchâtre; le dessus d'un gris roux; les pennes de la queue grises; le bec noir; les pieds de couleur plombée.

La Mésange huppée. *Buffon*, tome 5, p. 447. Pl. enlum. n.° 502, fig. 2.

On la trouve dans toute l'Europe. Elle se plaît dans les forêts et les bruyères, sur-tout celles où il y a des genevriers et des sapins; elle y vit seule, et fuit la compagnie des autres oiseaux, même de ceux de son espèce. Elle se nourrit des insectes qu'elle trouve sur les arbres ou qu'elle attrape en volant. Lorsqu'on en prend quelqu'une, elle refuse constamment la nourriture, et on ne peut l'élever en domesticité. Elle est de la grosseur de la *Mésange à tête bleue;* elle a quatre pouces huit lignes (126 millimètres) de longueur.

GENRE

GENRE 117.

HIRONDELLE, *HIRUNDO*. *Bec* très-petit, légèrement recourbé en alène, aplati et large à la base.

Ouverture du gosier plus grande que la tête.

Langue courte, large, fendue.

Ailes longues.

Queue fourchue dans la plupart des espèces, composée de dix ou douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, un postérieur dans les *Hirondelles*; quatre antérieurs dans les *Martinets*.

* I. *Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, un postérieur.*

* *Les* HIRONDELLES.

Espèce 1. L'HIRONDELLE de cheminée, *Hirundo rustica*, la gorge, le front et deux espèces de sourcils d'une couleur aurore; tout le reste du dessus du corps blanchâtre, avec une teinte de ce même aurore; tout le reste de la partie supérieure de la tête et du corps d'un noir bleuâtre éclatant; les pennes des ailes, suivant les différentes incidences de la lumière, tantôt d'un noir bleuâtre, tantôt d'un brun verdâtre;

les pennes de la queue noirâtres, avec des reflets verts : les cinq paires latérales marquées d'une tache blanche vers le bout.

L'Hirondelle de cheminée ou l'Hirondelle domestique. *Buffon*, t. 6, p. 591, pl. 25, fig. 1. Pl. enlum. n.° 543, fig. 1.

On la trouve sur tout le globe. Domestique par instinct, elle recherche la société de l'homme par choix. Elle niche dans nos cheminées et jusque dans l'intérieur de nos maisons, ou sous les avant-toits. Cette *Hirondelle* est la première qui paraisse dans nos climats. Elle arrive au commencement du printemps, et nous quitte vers les premiers jours d'octobre pour se rendre en Afrique. Cet Oiseau vit d'insectes ailés qu'il happe en volant; il rase souvent la terre pour chercher ces insectes sur les tiges des plantes, sur l'herbe des prairies, et jusque sur le pavé de nos rues. Il rase aussi les eaux et s'y plonge quelquefois à demi, en poursuivant les insectes aquatiques. Il construit chaque année un nouveau nid, et l'établit au-dessus de celui de l'année précédente, si le local le permet. Ce nid est maçonné de terre gâchée avec de la paille et du crin. La femelle fait deux pontes par an; la première d'environ cinq œufs, la seconde de trois, ordinairement blancs et quelquefois tachetés. Le chant du mâle consiste dans un petit gazouillement qui n'est point désagréable.

Esp. 2. L'HIRONDELLE au croupion blanc, *Hirundo urbica*, le croupion, la gorge et tout le dessous du corps d'un beau blanc; le dessus de la tête et du cou, le dos, d'un noir lustré, enrichi de reflets bleus; les plumes de la tête et du dos cendrées à leur base, blanches dans leur partie moyenne; les pennes de la queue d'une seule et même couleur; les pieds couverts jusqu'aux ongles d'un duvet blanc.

L'Hirondelle au croupion blanc ou l'Hirondelle de fenêtre. *Buffon*, tome 6, p. 614, pl. 25, fig. 2. Pl. enlum. n.° 542, fig. 2, sous le nom de *petit Martinet.*

On la trouve en Europe, en Sibérie, dans l'Amérique septentrionale. Cette *Hirondelle* arrive huit ou dix jours après l'*Hirondelle domestique.* Elle établit son nid à toute exposition, et par préférence aux fenêtres qui regardent la campagne; quelquefois, mais très-rarement, dans les maisons. La femelle fait deux à trois pontes; la première est ordinairement de cinq œufs blancs, ayant un disque moins blanc au gros bout; la seconde est de trois ou quatre, et la troisième, lorsqu'elle a lieu, de deux ou trois. Cet Oiseau vit, comme les autres espèces de son genre, d'insectes ailés qu'il attrape au vol. Cette espèce semble tenir le milieu entre l'*Hirondelle domestique* et le *grand Martinet.*

Esp. 3. L'HIRONDELLE de rivage, *Hi-*

rundo riparia, toute la partie supérieure du corps gris de souris; une espèce de collier de la même couleur au bas du cou; tout le reste de la partie inférieure du corps blanc; les pennes de la queue et des ailes brunes; les couvertures inférieures des ailes grises; les pieds bruns, garnis par derrière, jusqu'aux doigts, d'un duvet de même couleur.

L'Hirondelle de rivage. *Buffon*, t. 6, p. 632. Pl. enlum. n.° 543, fig. 2.

On la trouve en Europe, en Sibérie, et dans l'Amérique septentrionale. L'*Hirondelle de rivage* arrive dans nos climats et en repart à peu près dans le même temps que l'*Hirondelle de fenêtre*. C'est la plus petite des *Hirondelles* d'Europe. Elle établit son nid dans des trous en terre, dans des trous de muraille, dans des arbres creux, sans se donner beaucoup de peine pour sa construction. Ce nid n'est qu'un amas de paille et d'herbe sèche; il est garni à l'intérieur de plumes, sur lesquelles les œufs reposent immédiatement. La femelle ne fait, dit-on, qu'une seule ponte par an; elle est de cinq ou six œufs blancs, demi-transparens et sans taches. Cette espèce a un fond de subsistance plus abondant que les autres, et qui consiste non-seulement dans la nombreuse tribu des insectes ailés, mais encore dans celle des insectes vivans sur terre. Les jeunes prennent une graisse très-fine, comparable à celle des *Ortolans;* aussi fait-on une

grande consommation des *Hirondelles de rivage* en certains pays.

Esp. 4. L'HIRONDELLE grise des rochers, *Hirundo montana*, les plumes du dessus de la tête et du corps, les pennes et les couvertures de la queue et des ailes, d'un gris brun bordé de roux; le dessous du corps roux; les flancs d'un roux teinté de brun; les pieds revêtus d'un duvet gris varié de brun; le bec et les ongles noirs.

L'Hirondelle grise de rocher. *Buffon*, t. 6, page 641.

On la trouve dans les montagnes de la Savoie, du Dauphiné, de l'Auvergne, aux environs de Lyon. Elle arrive dans nos climats au printemps, et s'en va ordinairement dans le courant du mois d'août. Cette espèce semble faire la nuance entre l'*Hirondelle de fenêtre* et l'*Hirondelle de rivage*.

* II. *Pieds à quatre Doigts antérieurs.*

* *Les* MARTINETS.

Esp. 5. L'HIRONDELLE Martinet, *Hirundo Apus*, la gorge d'un blanc cendré; le reste du plumage noirâtre, avec des reflets verts; la teinte du dos et des couvertures inférieures de la queue plus foncée; les pieds de couleur de chair rembrunie; le devant et le côté interne du tarse couverts de petites plumes noirâtres; les quatre doigts tournés en avant, et composés chacun de deux phalanges seulement.

Le Martinet noir. *Buffon*, t. 6, p. 643. Pl. enl. n.° 542, fig. 1, sous le nom de *grand Martinet*.

On le trouve sur tout le globe. Il est plus gros que les autres *Hirondelles*. Il a le vol plus élevé et plus rapide que ces oiseaux. Les *Martinets* sont, de tous les oiseaux de passage, ceux qui, dans notre pays, arrivent les derniers et s'en vont les premiers; d'ordinaire ils commencent à paraître sur la fin d'avril ou au commencement de mai, et ils nous quittent à la fin de juillet. Ces oiseaux, pendant leur court séjour dans notre pays, n'ont que le temps de faire une seule ponte; elle est communément de cinq œufs blancs, pointus, de forme très-alongée. Ces oiseaux se nourrissent de mouches et d'insectes ailés. Ils volent par nécessité, car d'eux-mêmes ils ne se posent jamais à terre; et lorsqu'ils y tombent par quelque accident, ils ne se relèvent que très-difficilement dans un terrain plat. Le *Martinet* n'a point de ramage, il n'a qu'un cri aigu, et ne le fait guère entendre qu'en volant.

Esp. 6. L'HIRONDELLE Martinet à ventre blanc, *Hirundo Melba*, le dessus de la tête et toute la partie supérieure du corps d'un gris brun; la gorge, la poitrine et le ventre blancs; le cou orné d'un collier gris brun, varié de noirâtre; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue gris brun; les pieds couleur de chair, garnis de duvet sur le devant et le côté interne; les quatre doigts tournés en avant, et composés

chacun de deux phalanges seulement; queue composée de dix pennes.

Le grand Martinet à ventre blanc. *Buffon*, tome 6, page 660.

On le trouve en France, en Espagne, à Malte, en Savoye, en Suisse, dans les montagnes du Ferrol. Cet Oiseau a le vol plus élevé que le *Martinet;* il est une fois plus gros; il a les ailes plus longues, son cri est à peu près le même que celui du *Martinet*. Il se nourrit de scarabées, de mouches, de moucherons, d'araignées, etc. L'époque de son départ est moins fixe que celle de son arrivée. Il ne se pose jamais à terre, et ne se perche jamais sur les arbres. Ce *Martinet* se plaît dans les montagnes, et niche dans des trous de rochers.

OBS. Voyez sur l'utilité des *Hirondelles*, la première partie de cet ouvrage, pages 129 et 130. L'immersion des *Hirondelles* est un point de leur histoire qui a été soutenu et réfuté par de grands naturalistes qui ne s'accordent pas. Les uns prétendent qu'elles passent l'hiver dans le fond des eaux, ce qui n'est guère croyable; d'autres se sont assurés par des expériences que cette immersion n'était point réelle.

GENRE 118.

ENGOULEVENT, *CAPRIMULGUS*.

Bec légèrement recourbé à la pointe, très-petit, en alêne, aplati à la base.

Gosier garni d'un rang de cils ou de poils rudes en forme de moustaches.

Ouverture du gosier très-grande.

Oreilles très-ouvertes.

Langue courte, pointue, très-entière.

Queue longue, non fourchue, composée de dix pennes.

Pieds courts, à quatre Doigts; trois antérieurs engagés dans une petite membrane depuis leur origine jusqu'à la première articulation; un postérieur mobile se tournant en avant.

Ongle du doigt intermédiaire dentelé du côté interne.

Espèce 1. L'ENGOULEVENT d'Europe, *Caprimulgus Europæus*, tout le dessus du cou, de la tête et du corps, et même le dessous, joliment variés de gris et de noirâtre; la mandibule inférieure bordée d'une raie blanche qui se prolonge jusque derrière la tête; les pennes intermédiaires de la queue traversées de bandes noirâtres sur un fond gris, varié de zigzags: les deux plus extérieures de chaque côté terminées de blanc; les yeux très-saillans; le bec noirâtre; le tarse brun, garni de plumes dans toute sa longueur; les ongles noirâtres.

L'Engoulevent. *Buffon*, t. 6, p. 512, pl. 24. Pl. enl. n.° 193, sous le nom de *Crapaud-volant*.

On le trouve en Europe, en Asie, en Afrique et aux grandes Indes; cependant il n'est commun nulle part. C'est un oiseau voyageur qui arrive dans nos contrées au printemps, et nous quitte en automne. Il se nourrit d'insectes, et sur-tout d'insectes de nuit; car il ne prend son essor et ne commence sa chasse que lorsque le soleil est sur son couchant. Il ne se donne pas la peine de construire un nid; un petit trou qui se trouve en terre ou dans des pierrailles, au pied d'un arbre ou d'un rocher, lui suffit. La femelle y pond deux ou trois œufs plus gros que ceux du *Merle*, blanchâtres et tachetés de brun. Cet Oiseau est très-solitaire. La plupart du temps on le trouve seul, et l'on n'en voit guère plus de deux ensemble. Sa manière de se percher diffère de celle des autres oiseaux; il se pose sur une branche longitudinalement. L'*Engoulevent* est de la grosseur du *Merle*; il a dix pouces et demi (284 millim.) de longueur, et vingt-un pouces (568 mill.) de vol ou d'envergure.

Obs. On a donné à cet oiseau plusieurs noms vulgaires, tels sont ceux de *Tette-Chèvre*, de *Crapaud-volant*, d'*Hirondelle à queue carrée*, de *Corbeau de nuit*, *etc.*

Fin du sixième et dernier Ordre.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

PREMIÈRE PARTIE.

Page 48, ligne 19, après le *Picule de Cayenne*, ajoutez : Pl. III, fig. 3.

Page 54, ligne 4, après le *Talapiot*, ajoutez : Pl. III, fig. 3.

SECONDE PARTIE.

Page 107, ligne 8, le COUCOU. *Buffon*, lisez : le Coucou. *Buffon*.

Page 117, ligne 22, *Sitta Europea*, lisez : *Sitta Europæa*.

Page 137, ligne 20, *Rhynchops*, lisez : *Rynchops*.

Page 173, ligne 9, le HARLE huppé, lisez : le Harle huppé.

Page 208, ligne 17, *Larus eburneas*, lisez : *Larus eburneus*.

Page 212, ligne 11, *le bout de la Mandibule supérieure orné d'un onglet*, lisez : *le bout de la Mandibule supérieure armé d'un onglet*.

Page 299, ligne 1, *pieds ailés à quatre doigts, garnis*, lisez : *Pieds à quatre doigts ailés, c'est-à-dire, garnis*.

Page 392, ligne 1, *Obs.* Ce Genre ne présente aucune espèce européenne, lisez :

Espèce 1. Le COTINGA Jaseur de Bohême, *Ampelis garrula*, une bande noire sur les côtés du bec, le dessus des yeux et la gorge; la tête ornée d'une huppe composée de plumes longues et effilées, rousses à la base, d'une couleur vineuse plus ou moins foncée dans le reste de leur longueur, de même que le cou, le dos, la poitrine et le ventre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un joli cendré; le bas-ventre blanchâtre; les pennes primaires des ailes garnies sur le bord externe à leur extrémité d'une tache blanche ou jaune; plusieurs des pennes secondaires terminées par de petites lames plates de couleur rouge; les pennes de la queue frangées à leur extrémité de jaune; le bec et les pieds noirs; l'iris d'un beau rouge.

Le Jaseur de Bohême. *Buffon*, tome 3, p. 429, pl. 26. Pl. enlum. n.° 261.

On le trouve en France, en Allemagne, en Italie, dans le Piémont, jusqu'en Sibérie, et dans d'autres contrées boréales de l'Asie. C'est un oiseau erratique, qui ne paraît que tous les trois ou quatre ans, et quelquefois tous les six ou neuf ans; sa longueur totale est de sept pouces et demi (112 millim.). Il se nourrit de baies, de raisins, de figues, et de tous les fruits fondans qui abondent en suc, et à leur défaut de toutes sortes

d'insectes, mais il ne touche point aux graines, à moins qu'elles ne soient concassées. On ignore dans quel pays il niche.

Obs. Le nombre des palettes qui terminent quelques-unes des pennes secondaires des ailes, varie de cinq à huit. Le nom de *Jaseur*, donné à cet oiseau, semble indiquer qu'il n'est point silencieux; l'on prétend que dans le temps où il perpétue son espèce, son chant est assez agréable. Voyez la première partie de cet Ouvrage, page 133.

Fin des Corrections et Additions.

TABLE ALPHABÉTIQUE FRANÇAISE, DES FAMILLES, DES GENRES ET DES ESPÈCES.

A

AIGLE, genre *Faucon*, page 16
—— Balbuzard, 21
—— commun, 18
—— grand Aigle, 16
—— grand Aigle de mer, 22
—— Jean-le-blanc, 23
—— petit Aigle, 19
—— Pygargue, 20
AIGRETTE, genre *Héron*, 240 et 243
AGAMI. 314
ALBATROS 183
ALOUETTE 368
—— Calandre, 373
—— Cochevis, 374
—— commune, 368
ALOUETTE Coquillade, 376
—— Cujelier, 369
—— Farlouse, 370
—— Girole, 372
—— Locustelle, 371
—— Lulu, 375
—— Pipi, 371
—— Rousseline, 374
—— Spipolette, 372
ALOUETTE DE MER, genre *Vanneau*, 280
ANHINGA. 190
ANI 78
AUTOUR, genre *Faucon*, 33
AUTRUCHE 324
AVOCETTE 293

B

BARBU . . . . . page 105
BARGE, genre *Bécasse*, 262
—— aboyeuse, 263
—— brune, 265
—— commune, 262
—— grande Barge, 264
—— rousse, 264
—— variée, 263
BARTAVELLE, genre *Tétras*, 352
BÉCASSE 257
—— commune, 258
—— —— à tête rousse, var. 259
—— —— aux ailes blanches, var. 259
—— ——isabelle, v. 259
—— —— rousse, v. 259
—— Bécassine, 260
—— petite Bécassine, 261
BEC-CROISÉ, genre *Gros-bec*, 397
BEC-EN-CISEAUX . . . 218
BERGERONETTE, genre *Fauvette*, 450
——— de printemps, 452
——— jaune, 453
BERGERONETTE grise, p. 451
BIHOREAU, genre *Héron*, 252
BOUVREUIL, genre *Gros-bec*, 396
BRUANT 398
——— de France, 399
——— de haie ou Zizi, 400
——— fou, 400
——— Proyer, 401
BUZE, genre *Faucon*, 26
—— Bondrée, 27
—— Buzard, 30
—— Harpaye, 30
—— Oiseau de St-Martin, 28
—— Soubouse, 29
BUTOR, genre *Héron*, 248
—— brun, 250
—— commun, 248
—— grand Butor, 250
—— petit Butor, 250
—— Pouacre, 251
—— roux, 251

C

CAILLE, genre *Tétras*, 357
CALAO 76
CANARD 139
——— à collier de Terre-Neuve, 163
——— à longue queue, 156

CANARD Chipeau, pag. 154
——— de Miclon, 157
——— Garrot, 162
——— Millouin, 160
——— Millouinan, 161
——— Morillon, 163
——— musqué, 149
——— sauvage, 151
——— siffleur, 153
——— Souchet, 155
——— Tadorne, 158
CANUT, genre *Vanneau*, 283
CASSE-NOIX, genre *Geai*, 89
CASTAGNEUX, g. *Grèbe*, 203
CHARDONNERET, genre *Pinson*, 420
——— à capuchon noir, var. 420
——— noir à tête orangée, var. 420
——— à sourcils et front blancs, var. 420
——— à tête rayée de rouge et de jaune, v. 420
——— blanc, v. 420
——— blanchâtre, var. 420
——— metis, v. 421
——— noir, v. 420
CHEVALIER, genre *Vanneau*, 271
CHEVALIER aux pieds rouges, pag. 272
——— commun, 271
——— rayé, 273
——— varié, 273
CHIONIS, ... 305
CHOUCAS, genre *Corbeau*, 88
——— Chouc, 90
——— des Alpes, 89
CHOUETTE, genre *Hibou*, 54 et 57
——— Chat-Huant, 56
——— Fresaie, 56
——— Harfang, 54
——— Hulotte, 55
——— petite Chouette, 58
CIGOGNE, genre *Héron*, 236
——— blanche, 236
——— noire, 238
CINCLE, genre *Vanneau*, 282
COLIBRI 129
COLIOU 392
COMBATTANT, genre *Chevalier*, 274
COQ, genre *Faisan*, 335
——— à cinq doigts, v. 335
——— à duvet, var. 336
——— à tête bossue, v. 336
——— commun, var. 335
——— de Bantam, v. 336

Coq de Caux, var. p. 336
—— de Médie, var. 336
—— de Turquie, var. 336
—— frisé, var. 335
—— huppé, var. 335
—— nain, var. 336
—— nègre, var. 336
—— pattu, var. 336
—— sans croupion, v. 336
Coracias, genre *Corbeau*, 91
—— huppé, 92
Corbeau 82
—— commun, 82
Cormoran, genre *Pélican*, 186
—— petit Cormoran, 187
Corneille, genre *Corbeau*, 82
Corneille noire, 84
—— Freux, 85
—— mantelée, 86
Cotinga 391
—— Jaseur de Bohême, 475
Coucou 106
—— d'Europe, 106
Coureur 257
—— d'Italie, 257
Courlis 254
—— commun, 254
—— Corlieu, 255
Courlis vert, pag. 256
Couroucou 104
Crabier, genre *Héron*, 244
—— Blongios, 247
—— Caiot, 244
—— de Mahon, 246
—— Guacco, 246
—— marron, 245
—— roux, 245
Cresserelle, genre *Faucon*, 41
Cul-blanc, genre *Vanneau*, 276
Cygne, genre *Canard*, 140
—— privé, 140
—— sauvage, 140

D

Dindon 330
—— Coq-d'Inde, 331
Dronte 326
Duc, genre *Hibou*, 51
—— grand Duc, 51
—— moyen Duc, 52
—— petit Duc, 53

E

Échasse, g. *Pluvier*, 292
Émérillon, genre *Faucon*, 43

ENGOULEVENT, pag. 471
——— d'Europe, 472
EPEICHE, genre *Pic*, 115
——— grand Épeiche, 115
——— petit Épeiche, 116
ÉPERVIER, genre *Faucon*, 31
ÉTOURNEAU 376
——— commun, 377
——— à tête blanche, var. 377
——— à queue blanche, var. 377
——— blanc, var. 377
——— blanc et noir, var. 377
——— cendré, var. 377

F

FAISAN 334
—— commun, 337
—— à collier, var. 338
—— blanc, var. 338
—— Coquard, var. 338
—— Dindon, var. 338
—— panaché, var. 338
—— doré, 339
—— noir et blanc, 340
FAUCON 16
——— commun, 37
FAUCON blanc, var. p. 38
——— hagard, var. 38
——— gentil, var. 38
——— passager, var. 38
——— sors, var. 38
FAUVETTE 434
——— à tête noire, 433
——— babillarde, 435
——— Bec-figue, 441
——— de roseaux, 436
——— d'hiver, 438
——— des Alpes, 439
——— des bois, 436
——— des jardins, 431
——— grise, 434
——— Hippolaïs, 440
——— Passerinette, 432
——— rousse, 437
——— tachetée, 438
FLAMMANT 226
——— Phenicoptère, 227
FOU, genre *Pélican*, 189
—— blanc, 189
—— commun, 189
—— de Bassan, 190
FOULQUE 298
——— Macroule, 304
——— Morelle, 303
FRANCOLIN, g. *Tétras*, 352

G

GEAI, g. *Corbeau*, 95

GELINOTTE, genre *Tétras*, pag. 347
——— Ganga, 349
GERFAULT, g. *Faucon*, 35
GLARÉOLE 297
——— grise, 297
GLAUCOPE 81
GOBE-MOUCHE 422
——— commun, 423
——— noir à collier, 423
GOÉLAND, g. *Mouette*, 204
——— à manteau gris, 205
——— à manteau gris-brun, 207
——— à manteau noir, 204
——— brun, 206
——— varié, 207
GORGE-BLEUE, genre *Fauvette*, 430
GRÈBE 193
——— à joues grises, 202
——— commun, 199
——— cornu, 201
——— cornu (p. grèbe) 202
——— huppé, 200
——— obscur, 200
GRIMPEREAU, 126
——— de muraille, 127
——— familier, 127
GRIVE 379
——— chanteuse, 380
GRIVE, à tête blanche; *var.* pag. 380
——— huppée, var. 380
——— toute blanche, v. 380
——— Draine, 382
——— Litorne, 383
——— Mauvis, 381
GRIVE-D'EAU, genre *Vanneau*, 283
GROS-BEC 392
——— commun, 393
——— Dur-bec, 394
GRUE, genre *Héron*, 234
GUÊPIER 122
——— d'Europe, 123
GUILLEMOT, g. *Grèbe*, 194
——— commun, 194
——— petit, 194
GUINETTE, genre *Vanneau*, 280

H

HARLE 171
——— commun, 171
——— étoilé, 174
——— huppé, 172
——— Piette, 173
HÉRON 233
——— blanc, 241
——— commun, 240
——— Garzette, 243
——— noir, 242

HÉRON pourpré, pag. 242
HIBOU 50
HIRONDELLE 465
——— au croupion blanc, 467
——— de cheminée, 465
——— de rivage, 467
——— grise, 469
HIRONDELLE DE MER, 214
——— à tête noire, 218
——— Guifette, 216
——— Guifette noire, 217
——— petite, 215
——— Pierre-Garrin, 215
HOBREAU, genre *Faucon*, 40
HOCCO 333
HUÎTRIER 295
HUPPE 124

J

JABIRU 231
JACANA 306

K

KAMICHI 231

L

LABBE, genre *Mouette*, 212
LABBE à longue queue, 213
——— Stercoraire, 212
LAGOPÈDE, genre *Tétras*, 350
LANIER, genre *Faucon*, 36
LANIER 59
——— Écorcheur, 60
——— Pie-grièche grise, 59
——— Pie-grièche rousse, 62
LAVANDIÈRE, genre *Fauvette*, 450
LINOTTE, genre *Pinson*, 415
——— Cabaret, 418
——— de montagne, 417
——— Gyntel, 417
——— Sizerin, 416
LORIOT 100
——— commun, 101

M

MACAREUX, genre *Pingouin*, 175
MACREUSE, genre *Canard*, 164
——— à large bec, 166
——— double Macreuse, 165
MAINATE 102
MANAKIN 454
MANCHOT 179
MARAIL 232

MARTINET, genre *Hirondelle*, pag. 469
——— à ventre blanc, 470
MARTIN-PÊCHEUR, 120
——— d'Europe, 120
MAUBÈCHE, g. *Vanneau*, 271
——— commune, 277
——— grise, 278
——— Sanderling, 279
——— tachetée, 277
MERLE, genre *Grive*, 384
——— à tête blanche, v. 385
——— blanc, var. 385
——— roux, var. 385
——— varié, var. 385
——— à plastron blanc, 385
——— bleu, 387
——— couleur de rose, 389
——— de roche, 386
——— solitaire, 388
MÉSANGE 455
——— à longue queue, 461
——— bleue, 458
——— de marais, 457
——— grosse Charbonnière, 455
——— huppée, 464
——— Moustache, 463
——— Penduline, 460
——— petite Charbonnière, 456
MÉSANGE Remiz, p. 459
MILAN, g. *Faucon*, 24
——— noir, 25
——— royal, 24
MOINEAU, g. *Pinson*, 411
——— franc, 411
——— blanc, var. 412
——— jaune, var. 412
——— noir, var. 412
——— roux, var. 412
——— Friquet, 413
——— Soulcie, 413
MOTTEUX, g. *Fauvette*, 442
——— Cul-blanc, 442
——— cendré, var. 442
——— gris, var. 442
——— Cul-blanc roussâtre, 443
MOUETTE 204
——— à trois doigts, 209
——— blanchâtre, 209
——— blanche, 208
——— cendrée, 210
——— d'hiver, 211
——— rieuse, 211

O

OIE, genre *Canard*, 140
— à duvet, 148
— Bernache, 146
— Cravant, 146

OIE rieuse, pag. 145
— sauvage, 144
OISEAU-MOUCHE, genre *Colibri*, 129
OISEAU DE PARADIS, 103
OMBRETTE . . . 233
ORTOLAN, genre *Bruant*, 402
——— commun, 402
——— ——— à queue blanche, v. 402
——— ——— blanc, var. 402
——— ——— jaune, var. 402
——— ——— noirâtre, v. 403
OUTARDE 321
——— grande Outarde, 321
——— petite Outarde, 323

P

PAILLE-EN-QUEUE . . 192
PAON 327
PEINTADE 341
——— ordinaire, 342
PÉLICAN 184
——— huppé, 188
——— Onocrotale, 185
PERDRIX, g. *Tétras*, 352
——— de montagne, 356
PERDRIX grise, pag. 355
——— ——— à collier blanc, var. 355
——— ——— à gosier roux, var. 355
——— ——— blanche, v. 355
——— ——— brune, v. 355
——— ——— grise-blanche, var. 355
——— ——— rouge, 354
PERDRIX DE MER. *Voyez* GLARÉOLE.
PERROQUET 68
PÉTREL 181
PHALAROPE, g. *Vanneau*, 285
——— à festons dentelés, 286
——— cendré, 285
PHYTOTOME . . . 422
PIC. 112
— noir, 112
— vert, 112
PIE, genre *Corbeau*, 93
PIE-GRIÈCHE. *Voy.* LANIER.
PIGEON 363
——— Biset, 363
——— de colombier, 364
——— ——— à cravate, v. 364
——— ——— culbutant, var. 365
——— ——— cuirassé, var. 365

Pigeon de colombier de Barbarie, var. pag. 364
—— —— frisé, var. 364
—— —— grosse-gorge, v. 365
—— —— huppé, v. 364
—— —— messager, v. 365
—— —— nonain, v. 364
—— —— Paon, var. 365
—— —— pattu, var. 364
—— —— Polonais, v. 364
—— —— Romain, v. 364
—— —— tournant, v. 365
—— —— Turc, var. 365
—— Ramier, 365
PINGOUIN 175
—— grand Pingouin, 177
—— Pie, 178
—— Torda, 177
PINSON 407
—— commun, 408
—— d'Ardenne, 409
—— de neige, 410
—— grand Montain, 410
PIQUE-BŒUF . . . 78
PLONGEON, g. *Grèbe*, 195
—— grand Plongeon, 195
—— Imbrim, 197
—— Lumme, 198
—— petit Plongeon, 196
PLUVIER . . pag. 287
—— à collier, 289
—— Courlis de terre, 190
—— doré, 287
—— doré à gorge noire, 288
—— petit Pluvier, 289
POUILLOT, g. *Fauvette*, 446
POULE D'EAU, g. *Foulque*, 299
—— commune, 299
—— Glout, 301
—— Poulette d'eau, 300
—— Smiring, 301
—— Poule sultane, 302

R

RALE 307
—— d'eau, 309
—— de terre, 307
—— Grignette, 311
—— Marouette, 310
ROCHIER, genre *Faucon*, 42
ROITELET, g. *Fauvette*, 447
ROLLIER 98
—— d'Europe, 99
ROSSIGNOL, g. *Fauvette*, 425
ROSSIGNOL DE MURAILLE, genre *Fauvette*, 427

Rossignol de muraille de Gibraltar, pag. 428
ROUGE-GORGE, genre *Fauvette*, 429
ROUGE-QUEUE, genre *Fauvette*, 428

S

SACRE, genre *Faucon*, 37
SARCELLE, g. *Canard*, 167
——— commune, 167
——— d'été, 169
——— de Féroé, 169
——— petite Sarcelle, 168
SAVACOU 232
SERIN, genre *Pinson*, 414
—— des Canaries, 414
—— de Provence, 415
SITELLE 117
——— d'Europe, 117
SPATULE 229
——— ordinaire, 229

T

TARIER, genre *Fauvette*, 443
TARIN, genre *Pinson*, 418
—— de la nouvelle Yorck, var. 419
—— Olivarez, var. 419
—— noir, var. 419
TANGARA. . . . 407
TÉTRAS. . . pag. 343
TODIER 119
TORCOL 110
——— d'Europe, 110
TOUCAN 73
TOURNE-PIERRE, g. *Vanneau*, 284
TOURTERELLE, g. *Pigeon*, 366
——— commune, 366
——— à collier, var. 367
——— blanche, var. 367
TRAQUET, g. *Fauvette*, 444
TROGLODYTE, g. *Fauv.* 448

V

VANNEAU. . . . 266
——— commun, 266
——— d'Islande, 270
——— maritime, 270
——— ondulé, 270
——— Pluvier, 269
——— Suisse, 268
——— uniforme, 271
VAUTOUR 9
——— à aigrettes, 12
——— à tête blanche, 13
——— cendré, 11
——— Griffon, 9
——— Percnoptère, 10
VERDIER, g. *Gros-bec*, 395

Fin de la Table Française.

TABLE ALPHABÉTIQUE

LATINE

DES GENRES ET DES ESPÈCES.

A

Alauda . . . page 368
——— *arborea*, 369
——— *arvensis*, 368
——— *Calandra*, 373
——— *campestris*, 372
——— *cristata*, 374
——— *Italica*, 372
——— *Locustella*, 371
——— *Mosellana*, 374
——— *nemorosa*, 375
——— *pratensis*, 370
——— *trivialis*, 371
——— *undata*, 376
Alca 175
—— *Arctica*, 175
—— *impennis*, 177
—— *Pica*, 178
—— *Torda*, 177
Alcedo 120
——— *Ispida*, 120
Ampelis . . . page 391
——— *garrula*, 475
Anas 139
—— *acuta*, 156
—— *albifrons*, 145
—— *Anser*, 144
—— *Bernicla*, 146
—— *Boschas*, 151
—— *circia*, 169
—— *Clangula*, 162
—— *clypeata*, 155
—— *Crecca*, 168
—— *Cygnus*, 140
—— *erythropus*, 146
—— *ferina*, 160
—— *Fuligula*, 163
—— *fusca*, 165
—— *glacialis*, 157
—— *histrionica*, 163
—— *hyemalis*, 169

ANAS Marila, page 161
—— *mollissima*, 148
—— *moschata*, 149
—— *nigra*, 164
—— *olor*, 140
—— *Penelope*, 153
—— *perspicillata*, 166
—— *Querquedula*, 167
—— *strepera*, 154
—— *Tadorna*, 158
APTENODYTA. . . . 179
ARDEA 233
——— *alba*, 241
——— *atra*, 242
——— *badia*, 245
——— *Botaurus*, 250
——— *Ciconia*, 236
——— *cinerea*, 240
——— *comata*, 246
——— *Danubialis*, 250
——— *erythropus*, 245
——— *Garza*, 243
——— *Garzetta*, 243
——— *Grus*, 234
——— *lutea*, 246
——— *maculata*, 251
——— *Marsigli*, 250
——— *minuta*, 247
——— *nigra*, 238
——— *Nycticorax*, 252
——— *purpurea*, 242
——— *Soloniensis*, 251
——— *Squaiotta*, 244
ARDEA Stellaris, p. 248

B

BUCEROS. 76
BUCCO 105
BUPHAGA 78

C

CANCROMA 232
CAPRIMULGUS . . . 470
——— *Europœus*, 471
CERTHIA 126
——— *familiaris*, 127
——— *muraria*, 127
CHARADRIUS 287
——— *apricarius*, 288
——— *Gallicus*, 292
——— *Hiaticula*, 289
——— *Himantopus*, 292
——— *Morinellus*, 289
——— *Œdicnemus*, 290
——— *pluvialis*, 287
COLIUS 392
COLUMBA 363
——— *domestica*, 364
——— *Barbarica*, *v.* 364
——— *cristata*, *v.* 364
——— *cucullata*, *v.* 364
——— *dasypus*, *v.* 364
——— *galeata*, *v.* 365
——— *gutturosa*, *v.* 365

COLUMBA gyratrix, var. page 365
——— *Hispanica, v.* 364
——— *hispida, v.* 364
——— *laticauda, v.* 365
——— *percussor, v.* 365
——— *Polonica, v.* 364
——— *tabellaria, v.* 365
——— *turbita, v.* 364
——— *Turcica, v.* 365
——— *Turtur,* 366
——— *Œnas,* 363
——— *Palumbus,* 365
COLYMBUS 193
——— *Arcticus,* 198
——— *auritus,* 200
——— *cornutus,* 202
——— *cristatus,* 201
——— *glacialis,* 197
——— *Grylle,* 194
——— *Immer,* 195
——— *minor,* 203
——— *obscurus,* 200
——— *rubricollis,* 202
——— *stellatus,* 196
——— *Troile,* 194
——— *urinator,* 199
CORACIAS 98
——— *Garrula,* 99
CORRIRA. 257
——— *Italica,* 257
CORVUS 82
——— *Caryocatactes,* 89
CORVUS Corax, page 82
——— *Cornix,* 86
——— *Corone,* 84
——— *eremita,* 92
——— *frugilegus,* 85
——— *Glandarius,* 95
——— *Graculus,* 91
——— *Monedula,* 88
——— *Monedula, v.* 90
——— *Pica,* 93
——— *Pyrrhocorax,* 89
CRAX 333
CROTOPHAGA 78
CUCULUS 106
——— *canorus,* 106

D

DIDUS. 326
DIOMEDEA 183

E

EMBERIZA 398
——— *Cia,* 400
——— *Cirlus,* 400
——— *citrinella,* 399
——— *Hortulana,* 402
——— *Lesbia,* 405
——— *Lotharinga,* 405
——— *miliaria,* 401
——— *nivalis,* 406
——— *Provincialis,* 404

EMBERIZA Schœniclus, page 403

F

FALCO. 16
—— *æruginosus*, 30
—— *Albicilla*, 20
—— *apivorus*, 27
—— *ater*, 25
—— *Buteo*, 26
—— *candicans*, 34
—— *chrysaëtos*, 16
—— *communis*, 37
—— *cyaneus*, 28
—— *Falconariorum*, 43
—— *Gallicus*, 23
—— *Haliëtos*, 21
—— *Lanarius*, 36
—— *Lithofalco*, 42
—— *Melanoëtos*, 18
—— *Milvus*, 24
—— *nævius*, 19
—— *Nisus*, 31
—— *ossifragus*, 22
—— *palumbarius*, 33
—— *Pygargus*, 29
—— *rufus*, 30
—— *Sacer*, 37
—— *Subuteo*, 40
—— *Tinnunculus*, 41
FRINGILLA 407
—— *Argentoratensis*, 417
FRINGILLA cœlebs, p. 408
—— *Canaria*, 414
—— *Carduelis*, 420
—— *domestica*, 411
—— *Lapponica*, 410
—— *Linaria*, 416
—— *Linotta*, 415
—— *montana*, 413
—— *Montifringilla*, 409
—— *montium*, 417
—— *nivalis*, 410
—— *Petronia*, 413
—— *Serinus*, 415
—— *Spinus*, 418
FULICA 298
—— *aterrima*, 304
—— *atra*, 303
—— *Chloropus*, 299
—— *flavipes*, 301
—— *fistulans*, 301
—— *fusca*, 300
—— *Porphyrio*, 302

G

GLAREOLA. 297
—— *Austriaca*, 297
GLAUCOPIS 81
GRACULA 102

H

HÆMATOPUS 295

HÆMATOPUS Ostrasegus, page 296
HIRUNDO 465
——— *Apus*, 469
——— *Melba*, 470
——— *montana*, 469
——— *riparia*, 467
——— *rustica*, 465
——— *urbica*, 467

L

LANIUS 59
——— *Collurio*, 60
——— *Excubitor*, 59
——— *rufus*, 62
LARUS. 204
——— *canus*, 209
——— *Catarractes*, 206
——— *cinerarius*, 210
——— *crepidatus*, 212
——— *eburneus*, 208
——— *fuscus*, 207
——— *glaucus*, 205
——— *hybernus*, 211
——— *marinus*, 204
——— *nævius*, 207
——— *parasiticus*, 213
——— *ridibundus*, 211
——— *tridactylus*, 209
LOXIA. 392
——— *Chloris*, 395
——— *Coccothraustes*, 393
LOXIA curvirostra, p. 397
——— *enucleator*, 394
——— *Pyrrhula*, 396

M

MELEAGRIS. 330
——— *Gallopavo*, 331
MERGUS 171
——— *Albellus*, 173
——— *Merganser*, 171
——— *minutus*, 174
——— *serrator*, 172
MEROPS. 122
——— *Apiaster*, 123
MOTACILLA. 424
——— *alba*, 450
——— *Alpina*, 439
——— *atricapilla*, 433
——— *Baarula*, 453
——— *cinerea*, 451
——— *Curruca*, 435
——— *erithacus*, 428
——— *Ficedula*, 441
——— *flava*, 452
——— *Gibraltariensis*, 428
——— *Hippolaïs*, 440
——— *hortensis*, 431
——— *Luscinia*, 425
——— *maculata*, 446
——— *Massiliensis*, 445

MOTACILLA modularis, page 438
——— *nævia*, 438
——— *Œnanthe*, 442
——— *Passerina*, 432
——— *Phœnicurus*, 427
——— *Provincialis*, 450
——— *Regulus*, 447
——— *Rubecula*, 429
——— *Rubetra*, 443
——— *Rubicola*, 444
——— *rufa*, 437
——— *schoenobœnus*, 436
——— *stapazina*, 443
——— *Suecica*, 430
——— *Sylvia*, 434
——— *Trochilus*, 446
——— *Troglodytes*, 448
MUSCICAPA. 422
——— *atricapilla*, 423
——— *grisola*, 423
MYCTERIA 231

N

NUMIDA. 341
——— *Meleagris*, 342

O

ORIOLUS. 100
ORIOLUS Galbula, p. 101
OTIS. 321
——— *tarda*, 321
——— *Tetrax*, 323

P

PALAMEDEA 231
PARADISEA 103
PARRA. 306
PARUS. 455
——— *ater*, 456
——— *Biarmicus*, 463
——— *cœruleus*, 458
——— *caudatus*, 461
——— *cristatus*, 464
——— *major*, 455
——— *Narbonensis*, 460
——— *palustris*, 457
——— *pendulinus*, 459
PAVO 327
——— *cristatus*, 328
PELECANUS. 184
——— *Bassanus*, 190
——— *Carbo*, 186
——— *cristatus*, 188
——— *Graculus*, 187
——— *Onocrotalus*, 185
——— *piscator*, 189
——— *Sula*, 189
PENELOPE. 332
PHAETON. 192

PHASIANUS . . pag. 334
——— *Colchicus*, 337
——— *Gallus*, 335
——— *crispus*, *v.* 335
——— *cristatus*, *var.* 335
——— *domesticus*, *var.* 335
——— *ecaudatus*, *v.* 336
——— *lanatus*, *v.* 336
——— *Medicus*, *v.* 336
——— *Morio*, *v.* 336
——— *Patavinus*, *v.* 336
——— *pentadactylus*, *v.* 335
——— *plumipes*, *v.* 336
——— *pumilio*, *v.* 336
——— *pusillus*, *v.* 336
——— *tophaceus*, *v.* 336
——— *Turcicus*, *v.* 336
——— *nycthemerus*, 340
——— *pictus*, 339
PHŒNICOPTERUS . . 226
——— *ruber*, 227
PHYTOTOMA 422
PICUS 112
PICUS major, pag. 115
——— *Martius*, 112
——— *minor*, 116
——— *viridis*, 113
PIPRA 454
PLATALEA 229
——— *Leucorodia*, 229
PLOTUS 190
PROCELLARIA 181
PSITTACUS 68
PSOPHIA 314

R

RALLUS 307
——— *aquaticus*, 309
——— *Crex*, 307
——— *Grinetta*, 311
——— *Porzana*, 310
RAMPHASTOS 73
RECUVIROSTRA . . . 295
RYNCHOPS 218

S

SCOLOPAX 257
——— *ægocephala*, 263
——— *ægocephala*, *v.* 264
——— *fusca*, 265
——— *Gallinago*, 260
——— *Gallinula*, 261
——— *Glottis*, 263

SCOLOPAX Lapponica, pag. 264
——— *Limosa*, 262
——— *rusticola*, 258
SCOPUS. 233
SITTA 117
—— *Europæa*, 117
STERNA 214
——— *fissipes*, 217
——— *Hirundo*, 215
——— *minuta*, 215
——— *nævia*, 216
——— *nigra*, 218
STRIX 50
—— *Aluco*, 55
—— *Bubo*, 50
—— *flammea*, 56
—— *Nyctea*, 54
—— *Otus*, 52
—— *passerina*, 58
—— *Scops*, 53
—— *stridula*, 56
—— *Ulula*, 37
STRUTHIO. . . . 324
STURNUS 376
——— *Cinclus*, 378
——— *vulgaris*, 377

T

TANAGRA 407
TANTALUS . . . 254
TANTALUS Arquata, 254
——— *Falcinellus*, 256
——— *Phœopus*, 255
TETRAO 343
——— *Alchata*, 349
——— *Bonasia*, 347
——— *Coturnix*, 357
——— *Francolinus*, 352
——— *Lagopus*, 350
——— *montanus*, 356
——— *Perdrix*, 355
——— *rufus*, 352
——— *rufus, var.* 354
——— *Tetrix*, 346
——— *Urogallus*, 344
TODUS 119
TRINGA 266
——— *Calidris*, 277
——— *Canutus*, 283
——— *Cinclus*, 280
——— *Cinclus, var.* 282
——— *equestris*, 271
——— *grisea*, 278
——— *Helvetica*, 268
——— *hyperborea*, 285
——— *hypoleucos*, 280
——— *interpres*, 284
——— *Islandica*, 270
——— *littorea*, 273
——— *lobata*, 286
——— *macularia*, 283
——— *maritima*, 270

TRINGA nævia, pag. 277
——— *ochropus*, 276
——— *pugnax*, 274
——— *Sanderling*, 279
——— *Squatarola*, 269
——— *striata*, 273
——— *Totanus*, 272
——— *Vanellus*, 266
——— *uniformis*, 271
TROCHILUS . . . 129
TROGON 104
TURDUS 379
——— *cyaneus*, 387
——— *Iliacus*, 381
——— *Merula*, 384
——— *musicus*, 380
——— *pilaris*, 383
——— *roseus*, 389
——— *saxatilis*, 386
——— *solitarius*, 388
——— *torquatus*, 385
——— *viscivorus*, 382

U

UPUPA. . . pag. 124
——— *Epops*, 124

V

VAGINALIS . . . 305
VULTUR 9
——— *Alpinus*, 10
——— *cinereus*, 11
——— *cristatus*, 12
——— *fulvus*, 9
——— *leucocephalos*, 13

Y

YUNX 110
——— *Torquilla*, 110

Fin de la Table Latine.

Planche. I.

Têtes et Becs.

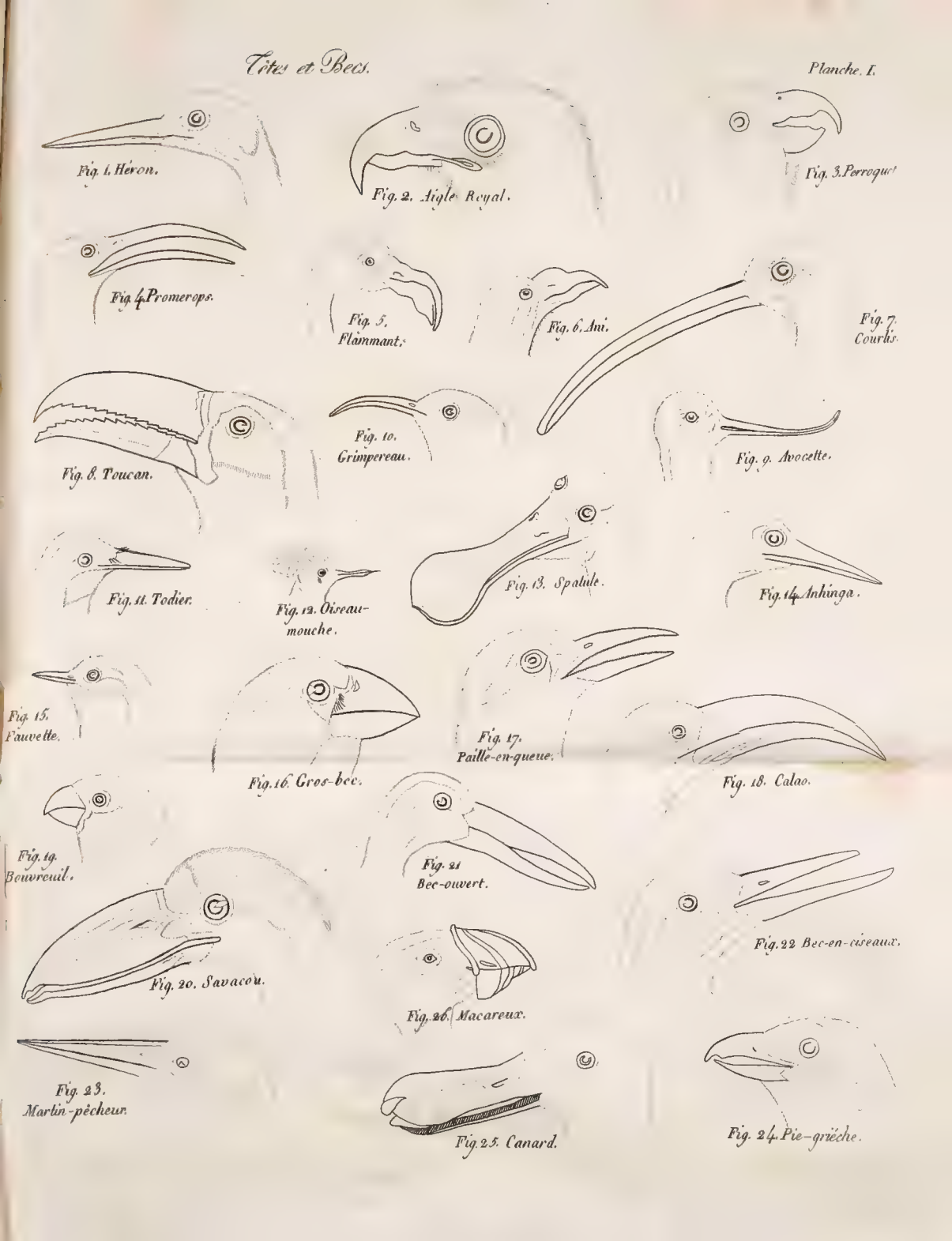

Planche II.

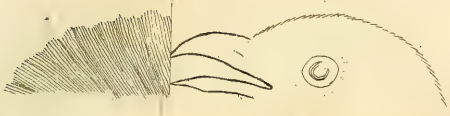

Têtes et Becs.

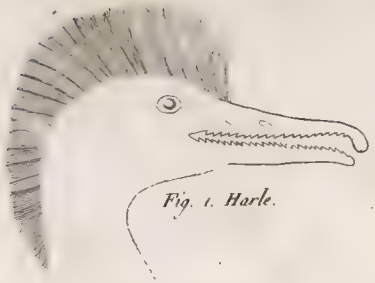

Fig. 1. Harle.

Fig. 2. Pingouin.

Fig. 3. Perdrix de Mer.

Fig. 4. Pluvier.

Fig. 5 Hirondelle.

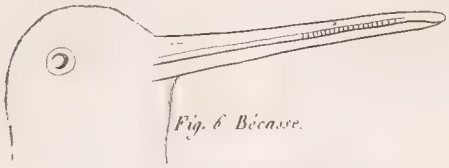

Fig. 6 Bécasse.

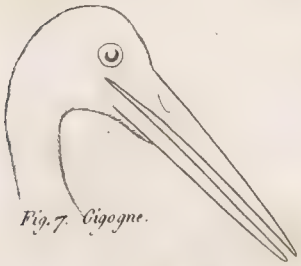

Fig. 7. Cigogne.

Fig. 8. Pélican.

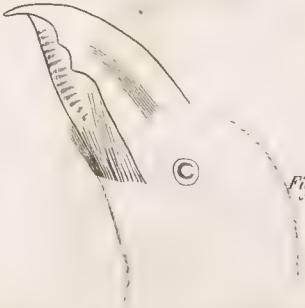

Fig. 9. Barbican

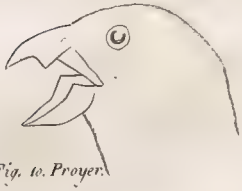

Fig. 10. Proyer.

Fig. 11. Oie de Guinée.

Fig. 12. Calao.

Fig. 13. Bec-croisé.

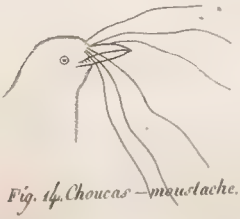

Fig. 14. Choucas — moustache.

Fig. 15. Engoulevent

ueue égale.

Queue irégulière.

1

Queue irégulière.
Fig. 4.
Pennes latérales.
Pennes latérales.
1 2 3 4 5
5 4 3 2 1
Penne intermédiaire.
Penne intermédiaire.
6
6
Queue étagée.
Fig. 3.
1
2
3
4
5
5
4
3
2
1
Queue fourchue.
Fig. 2.
1
2
3
4
5
6
1
2
3
4
5
6
Queue égale.
Fig. 1.
1
2
3
4
5
6
6
5
4
3
2
1
Queue irégulière.
Fig. 5.
2 3 4 5 6
6 5 4 3 2
Pennes intermédiaires.
Penne latérale.
Penne latérale.
Aile.
Fig. 6.
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
Pennes primaires.
Pennes secondaires.

Planche IV.

Pieds à Doigts libres ou séparés. Planche IV.

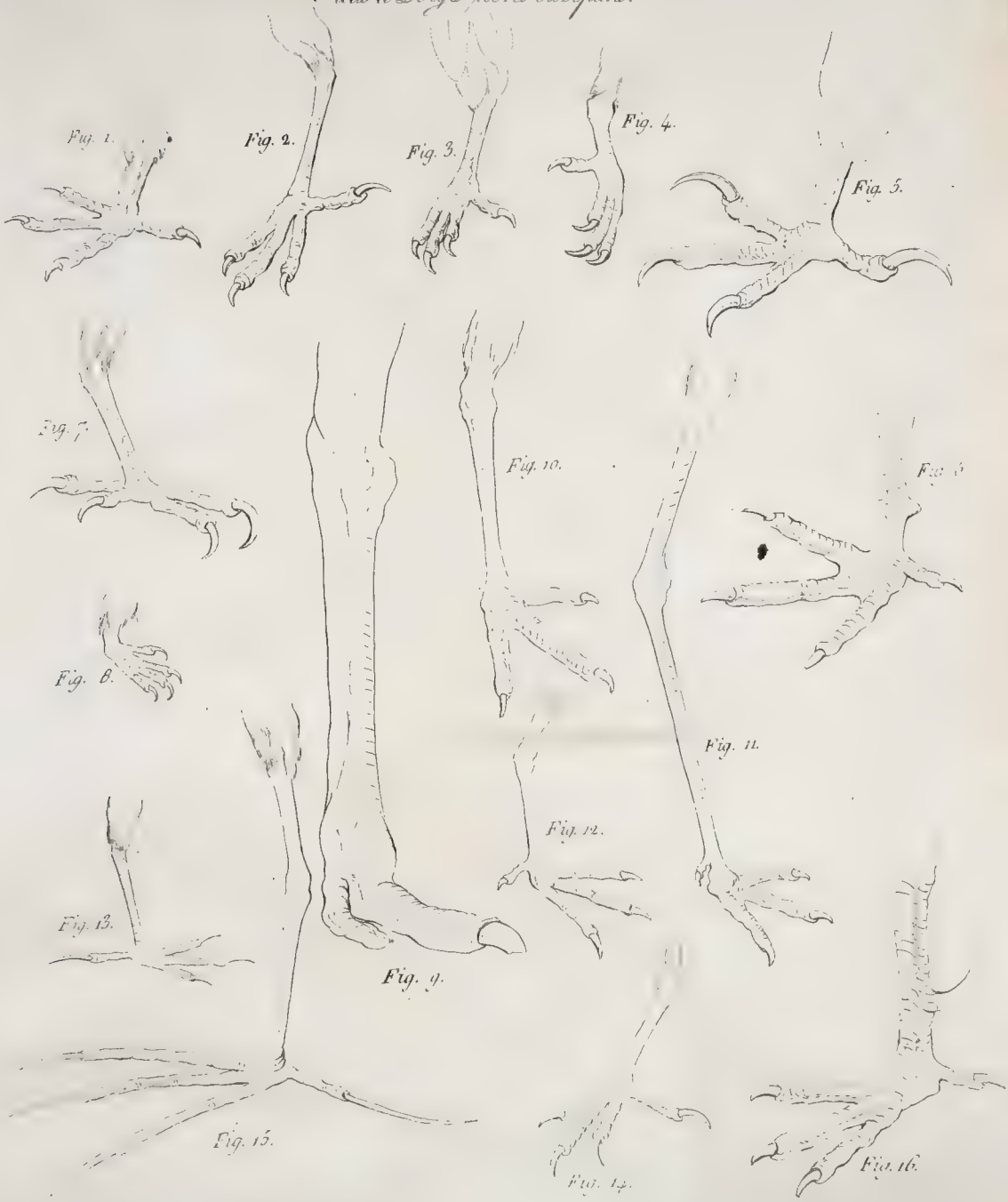

Planche V.

Pieds à doigts palmés.

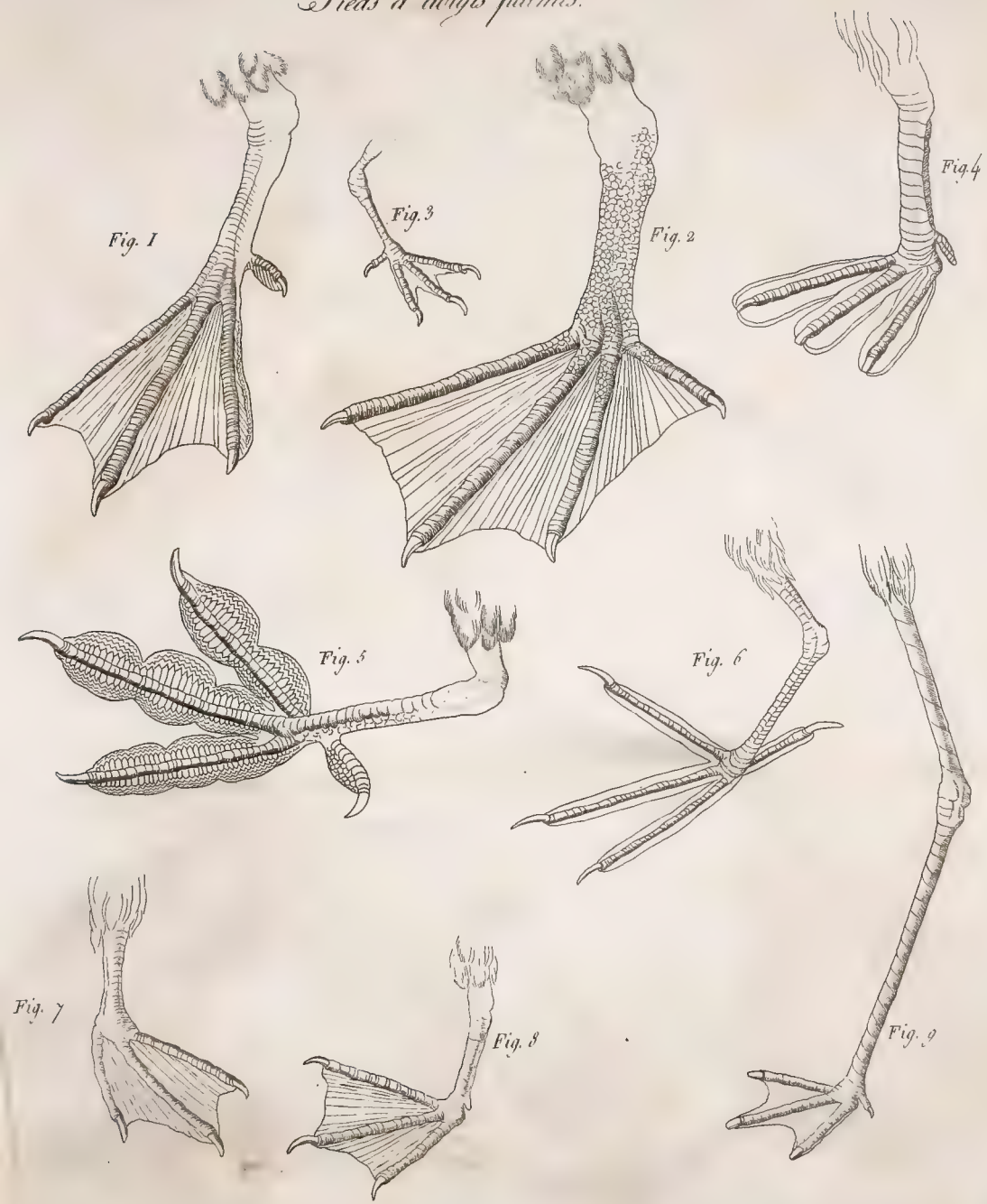

L'ART
D'EMPAILLER
LES OISEAUX.

De l'Imprimerie de J. B. KINDELEM.

L'ART D'EMPAILLER LES OISEAUX,

CONTENANT des Principes de théorie nouveaux, et des Procédés de pratique avantageux pour conserver à chaque Famille ses formes et ses attitudes naturelles;

Faisant suite au Traité élémentaire d'Ornithologie.

PAR M. J. P. MOUTON-FONTENILLE,

Professeur d'Histoire naturelle à l'Académie et au Lycée de Lyon, Membre de l'Athénée, Secrétaire-Perpétuel de la Société d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon, Correspondant de plusieurs Sociétés Littéraires et d'Agriculture.

A LYON,

Chez YVERNAULT et CABIN, Libraires de l'Académie, rue St-Dominique, n.° 64.

1811.

Les Exemplaires exigés par le Décret du 5 février 1810, ont été déposés.

PLAN
DE L'OUVRAGE.

Le *Traité élémentaire d'Ornithologie* qui précède cet Ouvrage étant un livre classique, uniquement destiné, premièrement, à développer les Principes et les Généralités de cette Science; secondement, à présenter une distribution méthodique des Oiseaux, par Ordres, Genres, Espèces et Variétés, j'ai cru devoir publier en même temps un Livre, avec le secours duquel on pût connaître les procédés employés pour empailler et conserver ces animaux.

Dans cette vue, je me suis déterminé à donner une nouvelle édition de l'*Art d'empailler les Oiseaux*, Ouvrage que j'avais publié, il y a neuf ans, avec feu Jacques-Marie

HÉNON (1), et qui est non-seulement utile, mais encore indispensable à toutes les personnes qui forment des collections d'Ornithologie.

Des changemens avantageux, des additions nécessaires, des découvertes utiles aux progrès de l'art, de nouvelles planches faites avec soin, une distribution plus régulière dans le plan de l'ouvrage, une disposition typographique plus élégante, les soins donnés à cette nouvelle édition, lui concilieront j'espère les suffrages des amateurs.

Parmi les Ouvrages publiés sur l'art de préparer et de conserver les animaux, on compte :

1.° Les quatre lettres de M. KUCKHAN, sur la *manière d'embaumer les Oiseaux ;* 2.° le Mémoire de M. MAUDUYT, sur la *manière de se procurer les différentes espèces d'Animaux, de les préparer et de les envoyer des pays que*

---

(1) Voyez l'éloge de Jacques-Marie HÉNON, inséré dans le compte rendu de la Société d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon, pendant le cours de l'an 1809, page 85.

parcourent les voyageurs; 3.° le Mémoire instructif du Chevalier TURGOT, sur la *manière de rassembler, préparer, conserver, et d'envoyer les diverses curiosités d'Histoire naturelle, etc.*, Lyon, 1758, in-8. avec figures; 4.° le Traité de l'Abbé MANESSE, sur la *manière d'empailler et de conserver les Animaux*, Paris, 1787, in-12; 5.° la *Méthode de préparer et conserver les Oiseaux pour les Cabinets d'Histoire naturelle*, par M. l'Abbé Vicenzo ROSA, gardien du Muséum d'Histoire naturelle de l'Université de Pavie, traduit de l'italien par M. DASTIER, Chirurgien-major au collége Borrhomé, Pavie, 1798; 6.° le *Traité complet d'Ornithologie* de M. DAUDIN, Paris, 1800, in-4., avec figures; 7.° la *Méthode de préparer et conserver les Animaux de toutes les classes, pour les Cabinets d'Histoire naturelle*, par NICOLAS, Paris, 1801, in-8., avec figures; 8.° l'article *Taxidermie* du nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, par L. DUFRESNE, Aide-naturaliste du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Entreprendre, d'après les Ouvrages des Naturalistes que je viens de citer, d'écrire sur l'*Art d'empailler, préparer et conserver les Oiseaux*, c'est au premier aspect un dessein téméraire ; mais ma justification est dans la différence du travail. Les procédés pour monter les Oiseaux varient à l'infini ; et dans le nombre de ceux qu'on a employés pour tendre au même but par des moyens différens, on conçoit facilement qu'ils ne présentent pas tous les mêmes résultats.

Afin de présenter avec ordre le plan de cet Ouvrage, je le diviserai en trois Parties.

Dans la première, purement philosophique, je développerai jusque dans leurs plus petits détails mes principes en théorie, pour conserver aux familles que j'ai eu occasion d'observer, leurs formes et leurs attitudes naturelles.

Cette partie, absolument neuve, et dont on ne trouve pas la moindre trace dans les Ouvrages que je viens de citer, donnera j'espère à mon travail un degré d'utilité et de

nouveauté que personne ne saurait lui contester.

Dans la seconde, j'exposerai mes procédés de pratique pour *Préparer les Oiseaux*, et je ferai connaître successivement ceux qui sont employés par les Ornithologistes, et dont je présenterai les inconvéniens, non dans l'intention de m'ériger en censeur, mais avec cette modestie qui est l'apanage de ceux qui ne cherchent que le progrès des Sciences.

Dans la troisième, j'énumérerai les diverses substances ou matières connues sous le nom de *Préservatifs*, usitées pour *Conserver les Oiseaux* et remplir leurs peaux. J'indiquerai celles que j'ai employées avec succès depuis long-temps, et les avantages ou les inconvéniens qu'offrent celles qui ont été mises en usage jusqu'à ce jour.

Les notes placées dans le cours de cet Ouvrage, présentent les diverses observations nécessaires à l'intelligence de mes principes et de mes procédés, soit en théorie, soit en pratique, et quelques observations sur les rapports naturels des familles. Sans leur se-

cours, il serait impossible de connaître le vrai sens des mots que j'ai consacrés au développement d'un *Art*, dont l'existence avait été ignorée ou méconnue jusqu'à ce jour.

Parmi les différentes classes d'animaux, on conçoit que les Oiseaux ont dû obtenir la préférence. La beauté et l'éclat de leur plumage, l'élégance de leur port, la légèreté et les grâces de leurs mouvemens, la mélodie de leur ramage, la fidélité de leur union, et les phénomènes de leurs migrations, ont dû fixer de tout temps les regards des Observateurs. Aussi ne doit-on pas s'étonner si le nombre de ceux qui ont travaillé à conserver et à habiller leurs dépouilles, s'est journellement accru. Mais il faut convenir que, faute de principes pour se diriger dans leurs travaux, leurs tentatives n'ont obtenu que des succès bien imparfaits.

Créateurs sans plan de création coordonné avec l'observation de la Nature, ils n'ont égard ni aux formes, ni aux proportions. Ils ignorent l'art de donner aux animaux qu'ils habillent, ces attitudes, ces grâces,

ces mouvemens qui nous charment pendant leur existence ; le grand art, en un mot, de faire oublier le sommeil de la mort, d'opérer une résurrection et d'animer la matière. Il est aussi impossible d'avoir une idée juste des attitudes véritables des Oiseaux d'après les travaux de la plupart des Empailleurs, qu'il le serait de se former en peinture une idée des belles formes d'après les figures grotesques de CALLOT.

Il faut distinguer, dans l'*Art d'empailler les Oiseaux*, la pratique et la théorie. La première, selon M. KUCKHAN, est une action purement mécanique ; la seconde dépend du goût et du jugement.

On peut comparer l'Artiste qui monte un oiseau, à un Peintre qui fait un portrait. L'un et l'autre cherchent à imiter la nature ; et sans la ressemblance parfaite entre l'original et la copie, leur travail est défectueux. Mais il y a entr'eux cette différence, que l'un a sans cesse sous les yeux l'objet qu'il veut imiter, et que l'autre doit l'avoir gravé dans sa mémoire et toujours présent à son esprit.

Il ne suffit pas de dire qu'il est de toute nécessité de donner à un oiseau l'attitude qui lui est propre (et par ce mot attitude, j'entends, avec M. KUCKHAN, la position des jambes, des ailes, de la tête, du corps, en un mot ce bel ensemble qui exprime les différentes passions de l'oiseau), mais il faut indiquer les moyens de parvenir à la leur donner.

C'est après avoir préparé plus de trois mille oiseaux selon toutes les méthodes, et les avoir observés à diverses époques et en différens temps, soit dans mes courses botaniques, soit à la chasse, depuis le sommet des Alpes jusqu'aux bords de la mer, dans les forêts, les taillis, les buissons, les prés, les champs, les marais, en un mot sur le théâtre de la Nature, que j'ai pu acquérir sur leurs attitudes, les lumières que je m'empresse de communiquer aux Ornithologistes, et qui sont le fruit de plus de vingt-cinq ans d'études et d'observations.

Il n'est que trop ordinaire aux personnes qui empaillent, de ne connaître ni les Oi-

seaux qu'ils veulent monter, ni leurs attitudes. Dès-lors, que peut-on espérer de satisfaisant de la part d'un Artiste qui ignore ce qu'il doit faire ? Un Peintre pourrait-il se flatter de saisir la ressemblance d'une personne qu'il n'aurait jamais vue ? Et un Empailleur doit-il espérer de pouvoir imiter les attitudes et le port d'un animal qui lui est inconnu ?

J'ai cru rendre un service important aux Naturalistes qui travaillent à habiller les Oiseaux, en leur faisant connaître les seuls vrais principes d'après lesquels ils doivent se conduire, et en leur indiquant si un oiseau qu'ils se proposent d'empailler doit être monté, 1.° *Bas* ou *Très-bas*, *Haut* ou *Très-haut sur jambes; perché, non perché*, ou *cramponné*.

2.° S'il doit avoir les *Talons* couverts ou découverts, rapprochés ou écartés.

3.° Les *Jambes* plus ou moins fléchies, plus ou moins rapprochées de la queue, ou du point central du corps, et l'une de l'autre,

soit aux talons, soit dans la partie qui répond aux doigts ou à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts* libres ou engagés dans une membrane, disposés en nombre pair ou impair, en avant ou en arrière.

5.° Les *Ailes* découvertes, ou couvertes au tiers ou aux deux tiers, écartées ou rapprochées du corps, croisées ou non croisées à leurs extrémités, relevées ou pendantes.

6.° Le *Corps* alongé ou raccourci, dans une position horizontale, oblique ou verticale.

7.° Le *Dos* arrondi ou aplati, relevé dans sa partie antérieure, moyenne ou postérieure.

8.° La *Queue* abaissée ou relevée, fermée ou écartée en voûte, cachée en tout ou en partie par les extrémités des ailes.

9.° Le *Ventre* abaissé ou relevé.

10.° La *Poitrine* arrondie ou effacée, abaissée ou relevée.

11.° Le *Cou* alongé ou raccourci, droit ou fléchi en avant ou en arrière.

12.° La *Tête* arrondie ou effilée, aplatie

au sommet ou sur les côtés, portée en avant, ou posée paisiblement ou majestueusement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Les *Huppes*, *Aigrettes*, *Crêtes*, *etc.*, dans les Oiseaux qui en sont pourvus, relevées ou abaissées, ouvertes ou fermées.

14.° Le *Bec* ouvert ou fermé, dans une direction horizontale ou oblique abaissée ou relevée.

15.° Les *Yeux* grands ou petits, et plus ou moins saillans.

Ces Principes établis, j'ai tâché d'en faire l'application aux diverses Tribus du genre volatile, que j'ai eu occasion d'observer. Mais ce travail, pour devenir méthodique, devait être adapté à un système qui conservât la série des familles naturelles; et celui de LINNÉ, que j'ai suivi dans mon *Traité élémentaire d'Ornithologie*, m'a paru mériter à cet égard la préférence. En isolant quelques familles, ou en réunissant sous un même point de vue celles qui ont entr'elles le plus de rapports, j'ai formé cinquante-neuf groupes ou divisions, auxquels j'ai

donné le nom de *Tableaux*, qui indiquent la position et la forme des quinze parties du corps que je viens d'énumérer. Telle est la base de la théorie de l'*Art d'empailler les Oiseaux*, dont la pratique, qui a pour objet leur *Préparation* et leur *Conservation*, devient une suite naturelle.

Cet Ouvrage est enrichi de cinq Planches en taille-douce, que j'ai jugé nécessaires à l'intelligence de mes principes. Deux de ces Planches (II–V) ont été exécutées d'après les dessins du célèbre BARRABAND, les autres ont été faites d'après nature.

Cet Ouvrage sera suivi de plusieurs Traités que je me propose de publier sur l'Art d'empailler les *Quadrupèdes*, les *Poissons*, les *Serpens*, *etc.*; ils formeront avec celui-ci un corps d'ouvrage élémentaire qui manque à l'Histoire naturelle, et dont la publication sera avantageuse aux personnes qui s'adonnent à l'étude de cette science.

L'ART

L'ART D'EMPAILLER LES OISEAUX.

PREMIÈRE PARTIE.

Parmi les êtres vivans destinés à embellir la scène de la Nature, les Oiseaux sont sans contredit ceux auxquels cette importante fonction paraît spécialement dévolue. Faits pour plaire et charmer, ils réunissent les grâces à la beauté, recréent nos yeux, flattent nos oreilles, animent nos campagnes, égayent notre imagination. Leurs innombrables peuplades répandues dans les airs, sur la terre et les ondes, sont réparties aux différens sites de ce vaste univers : à leur aspect tout étant animé dans la Nature, les eaux, les bois et les rochers semblent avoir des voix et des passions, pousser des soupirs, des gémissemens et des murmures.

Parmi les Quadrupèdes Mammifères dissé-

minés sur la surface du globe, les uns, en petit nombre, nous offrent des ressources précieuses; mais leurs hordes errantes et vagabondes, confinées dans les climats chauds des deux Continens, remplissent d'horreur, de sang et de carnage les solitudes qui servent de théâtre à leurs féroces exploits.

Parmi les Quadrupèdes Ovipares, le crapaud dégoûtant, dont l'approche révolte tous les sens, caché dans la vase, tapi sous des tas de pierres, soulevant avec effort sa masse pustuleuse, ne se montre jamais à nos yeux qu'en faisant éprouver une sorte de frémissement (1). La vipère a souvent enflammé de son venin mortel le pied des chasseurs, et la main des amans attirés par le parfum des fleurs. Près des fleuves se voient d'énormes serpens qui tracent de longs sillons sur leurs rives bourbeuses; des crocodilles, des lézards, et mille autres reptiles à longues pattes qui en pétrissent la fange. Le peuple impur rampant sur le limon déposé par leurs eaux, attire de nombreuses nuées d'Oiseaux, qui diminuent le nombre, et empêchent la trop grande multiplication de ces hideux enfans de la Nature.

Les Poissons, confinés pour la plupart dans les vastes abîmes des mers, ont avec les Oiseaux des points d'analogie frappans. Les uns et les

---

(1) Voyez l'*Histoire naturelle des Quadrupèdes Ovipares*, par son Excellence Monseigneur Lacépède, *tome* 2, *p.* 329.

autres peuvent monter, descendre et exécuter des mouvemens en tout sens au milieu des fluides aqueux et aériens. Ils peuvent accroître et diminuer leur pesanteur spécifique, en dilatant ou comprimant, les uns leur vessie natatoire, les autres leurs poumons et leurs vésicules aériennes situées dans les différentes parties de leur corps. Ils entreprennent des migrations, échappent par le vol aux poursuites de leurs ennemis : leurs queues leur servent de gouvernail, leurs ailes et leurs nageoires de rames pour diriger leur vol ou leur route. Les Poissons carnassiers peuvent, ainsi que les Oiseaux de proie, rejeter facilement par la gueule les différentes substances qu'ils ne peuvent digérer, et leurs femelles sont, comme dans les oiseaux de rapine, plus grandes que les mâles. Leurs écailles sont, ainsi que les plumes des oiseaux, placées en recouvrement les unes au-dessus des autres. Le corps des Poissons, presque toujours paré des plus riches couleurs, et souvent plus éclatantes que celles des Oiseaux, se pénètre le jour d'une vive lumière qu'ils laissent échapper pendant la nuit, et qui ne contribue pas peu à augmenter le magnifique spectacle que présente la surface phosphorique des mers. Mais, destinés à se mouvoir dans un fluide où ne peuvent vivre la plupart des habitans de la terre, se dérobant presque toujours à nos regards, ils ne sauraient obtenir à nos yeux la

préférence sur la brillante et mélodieuse tribu des habitans de l'air (2).

Les Insectes, qui jouent un grand rôle dans l'économie de la Nature, nous fournissent de nombreux sujets d'admiration. Les uns sont, tour à tour, œufs, vers, nymphes, chenilles, papillons; d'autres filent, maçonnent, fabriquent des toiles, des ruches. Les Papillons, emblêmes de l'inconstance, qui paraissent être parmi les insectes ce que les *Colibris* sont parmi les oiseaux, nous charment par leur brillante parure; mais ils n'ont ni ces chants variés qui flattent si mélodieusement nos oreilles, ni ces belles formes sur lesquelles se reposent si agréablement les yeux de l'Observateur.

Si nous fixons nos regards sur le peuple aérien, nous admirerons les *Pétrels*, ces infatigables navigateurs ailés, qui se jouant avec sécurité sur le vaste Océan, sur cet élément terrible devant lequel l'homme le plus intrépide est forcé de pâlir, réunissent à la légèreté du vol, à la facilité de nager, la singulière faculté de courir et de marcher sur l'eau. L'*Oiseau des tempêtes*, dont l'apparition est à la fois pour les marins un signe d'alarme et de salut, sait trouver des points de repos au milieu des vagues bondissantes, et

---

(2) Voyez le Discours de son Excellence Monseigneur Lacépède sur la nature des Poissons, dont nous présentons ici l'analyse.

court au milieu des sillons des flots comme l'alouette dans les sillons des champs (3).

Les *Pingouins*, *Manchots*, oiseaux demi-poissons, privés de la faculté de voler, sont confinés aux régions polaires comme les derniers enfans de la Nature mourante sous cette sphère de glace, tandis que l'*Oiseau des Tropiques* ou *Paille-en-queue*, attaché au char du soleil sous la zone brûlante que bornent les Tropiques, volant sans cesse sous ce ciel enflammé, sans s'écarter des deux limites extrêmes de la route du grand astre, annonce aux navigateurs leur prochain passage sous ces lignes célestes.

Les Oiseaux nous présentent, ainsi que les autres animaux qui peuplent la surface du globe, les formes les plus bizarres. L'*Anhinga* nous offre l'image d'un reptile enté sur le cou d'un serpent. Nous observerons, non sans étonnement, les cuillers arrondies du bec de la *Spatule*, la courbure à contre-sens de celui de l'*Avocette*, la hache du bec de l'*Huîtrier*, la pince brisée du *Bec-croisé*, la coupe extraordinaire des mandibules du *Bec-en-ciseaux*, la difformité de celui du *Flammant*, le bec en lame de couteau du *Macareux*, le bec en cuiller du *Savacou*, la singulière conformation de celui du *Bec-ouvert*, l'énorme grandeur du bec du *Toucan*, la mons-

(3) Voyez BUFFON, pour les *Pétrels*, *Pingouins*, *Manchots*, *Pailles-en-queue*, *etc.*

trueuse enflure de celui du *Calao*, le bec en forme de sonde grêle et ployante qui alonge la face des *Courlis*, des *Barges*, *Bécasses* et *Bécassines*; le bec acéré et tranchant des *Pics*, et le petit bec en alêne de la plupart des Oiseaux des champs.

Si de la conformation du bec nous passons à l'examen des autres parties, nous serons frappés de la longueur extraordinaire des extrémités inférieures de l'*Échasse*, et de la plupart des Oiseaux de rivage; de la démarche singulière des *Pingouins*, *Manchots*; du sac guttural du *Pélican*; des cornes osseuses qui surmontent la tête du *Faisan-cornu*, des *Peintades*; de l'énorme casque qui couvre celle du *Casoar*, et de la corne alongée de celle du *Kamichi*, qui paraît être parmi les Oiseaux ce que le *Narwal* est parmi les Cétacées. Nous observerons la plaque frontale des *Foulques* et des *Poules d'eau*, les éperons implantés aux ailes des *Vanneaux-armés* et des *Jacanas*, le double ergot de l'*Éperonnier*, les caroncules charnues qui ornent la tête de la plupart des *Gallinacées*; les aigrettes, les huppes qui décorent celles des *Paons*, *Cardinaux*, *Coqs-de-Roche*, *Kakatoës*, *etc.*; et nous serons forcés d'avouer que tous ces différens attributs qui nous paraissent le plus souvent déplacés, ont été départis à chaque espèce d'oiseaux suivant les plans immuables de la prévoyante Nature, dont on est forcé d'admirer la sagesse.

Si nous jetons un coup-d'œil sur leurs habitudes, nous verrons que les uns sont destinés à vivre et à mourir dans les lieux qui les ont vu naître; d'autres, à errer de climats en climats, sans jamais se fixer dans aucun; et quelques-uns voyageurs-nés, se montrer régulièrement deux fois l'année, et diriger leurs migrations, occasionées ordinairement par le besoin d'alimens et le défaut de subsistances, savoir: le printemps, du midi au nord; et l'automne, du nord au midi. Ils émigrent par bandes nombreuses, par petites troupes ou solitaires, et font de longs voyages ou de très-courts. Mais, dans ces traversées, quel instinct les rassemble! quelle boussole les dirige! quelle carte trace leur route (4)!

Le désir de plaire, dans la plupart des Oiseaux, est toujours accompagné de ces grâces dont il anime les mouvemens de tous les êtres qui l'éprouvent avec un cœur sensible. Les uns, pour captiver la compagne qu'ils veulent se choisir, se rengorgent, font la roue avec leur queue, étendent leurs ailes à terre, font éclater les nuances et les riches teintes de leur plumage; d'autres redoublent leur mélodie: il semble que les taillis, les buissons, que chaque arbre, chaque arbuste paye son tribut d'harmonie. Le chantre de la Nature, l'Orphée des bois, qui

(4) Voyez les Œuvres de CHARLES BONNET.

sait rendre les échos de nuit préférables à ceux de jour, déploie alors dans leur plénitude toutes les ressources de son incomparable organe.

C'est sur-tout au printemps que le plumage des oiseaux acquiert toute sa beauté : les uns sont glacés de rouge, comme si on les eût roulés dans le carmin ; d'autres en sont sablés, comme si on eût soufflé sur eux quelque poudre écarlate. Tous se distinguent par leurs couleurs, leurs formes et leurs allures (5).

« Il en est, dit *Buffon*, qui semblent échappés de ces climats où le soleil verse, avec les flots d'une lumière plus pure, tous les trésors des plus riches couleurs. Il en est dont le plumage égale la splendeur de l'or, le reflet pétillant des pierreries, les nuances de l'arc-en-ciel, le brillant de l'émail, le lustre de la soie, le jeu du saphir, l'œil de la turquoise, le coloris tendre et frais des plus belles fleurs. » Mais toute cette brillante parure, qui disparaît le plus souvent après la saison d'aimer, semble ne leur avoir été accordée par la Nature que pour le temps de leurs noces.

Saisis d'admiration pour le spectacle ravissant que nous offrent les habitans de l'air, les premiers observateurs durent les contempler avec étonnement. A l'admiration succéda bientôt le désir de la possession. On leur tendit des piéges,

(5) Voyez les *Études de la Nature*.

des filets ; on employa avec succès les cris de quelques espèces pour attirer leurs semblables et les réduire en captivité. Non contens de ces moyens, on voulut avoir morts ceux qu'on ne pouvait se procurer vivans. On déclara alors la guerre à l'innocence et à la beauté. Egalement atteints par la flèche rapide et le plomb meurtrier, les nombreux individus du genre volatile périrent victimes de cette proscription universelle. Combien d'unions contractées avec cette vivacité de sentimens qu'inspirent le printemps et la liberté, l'amour et la nature, furent aussitôt dissoutes que formées ! Plus d'une Philomèle eut à gémir sur la perte d'un compagnon fidèle ! plus d'un écho répéta les gémissemens plaintifs de l'amoureuse tourterelle !

A cette mort réelle, quelques personnes firent succéder une résurrection trompeuse, et voulurent rendre les apparences de la vie aux êtres dans lesquels elles en avaient éteint les sources. On s'étudia à leur donner leurs formes et leurs attitudes naturelles. De là naquit la *Taxidermie des Oiseaux*, ou l'Art d'empailler leurs peaux.

Dans les collections qui se formèrent, les uns voulurent en quelque sorte faire revivre, après sa mort, un animal qu'ils avaient chéri pendant sa vie, et tromper ainsi leur douleur en imitant la nature. Les autres ne s'attachèrent qu'aux oiseaux dont le plumage flattait agréablement leurs yeux. Ceux-là seuls ont bien mérité de la

postérité, qui, accoutumés à ramener les choses à leur véritable but, cherchèrent à conserver, pour leur instruction et les progrès de l'Ornithologie, les espèces rares ou peu connues. Tous se réunirent pour renfermer dans des tombeaux de verre les productions des deux mondes, et les soustraire à la voracité des insectes.

Un Ornithologiste qui sait empailler les Oiseaux, est regardé, par quelques personnes, comme un homme peu ordinaire. Le plus grand nombre des curieux n'admirent à la vérité dans ses ouvrages que les riches couleurs des oiseaux qu'il a montés; les vrais connaisseurs s'attachent aux belles formes, aux proportions et à la vérité des attitudes : aussi ces derniers sont-ils très-difficiles à contenter.

Le premier sentiment qu'on éprouve à la vue d'un oiseau empaillé, est celui de l'étonnement. On ne conçoit pas comment l'artiste a pu dépouiller l'animal, extraire le corps de la peau, la coudre de manière à ce que l'incision qu'on y a faite ne paraisse point, et lui donner sa forme naturelle.

Le second mouvement est celui de la curiosité. On désire voir opérer l'artiste, connaître ses procédés, et on cherche à s'instruire.

A ces divers mouvemens succède celui du désir de la jouissance. On voudrait posséder ce que l'on admire; on fait connaître insensiblement les sentimens qu'on éprouve. On loue, on flatte,

on prie, on sollicite : et ce pénible combat entre le désir de la possession et la crainte de ne pas obtenir ce que l'on désire, ne cesse que lorsque, cédant à des démonstrations aussi sincères, le Naturaliste empailleur, dont le plaisir d'obliger fait le caractère, accorde à un nouveau prosélyte l'objet de ses pressans désirs.

Mais comme on désire joindre à un premier oiseau qui fait la base d'une collection, et qui est celui auquel on attache le plus de prix, des individus qui puissent l'augmenter, pour ne point abuser de la complaisance d'un maître aussi généreux, on le prie de donner quelques leçons. On l'observe, on suit attentivement ses procédés, on les répète, on s'exerce à les imiter, et on ose marcher de loin sur ses traces. En sacrifiant quelques oiseaux, on est bientôt au fait des diverses manipulations pour les monter; mais souvent, après bien des efforts, l'animal empaillé pêche encore par les attitudes. On soumet ses travaux à la censure de son savant instituteur qui les corrige, donne le dernier coup de maître, et prend occasion de joindre aux préceptes d'une pratique consommée, les avis émanés d'une théorie lumineuse.

L'*Art d'empailler les Oiseaux* consiste à leur donner cet air de vie et de fraîcheur qui semble les faire respirer après leur mort. Ce but, qui est l'écueil des Ornithologistes, doit exciter la sollicitude de ceux qui s'occupent de cette inté-

ressante partie. Le célèbre *Delille*, dans le troisième chant de ses Géorgiques Françaises, dans lequel il développe des connaissances variées en Histoire naturelle, s'exprime ainsi sur cet objet si important :

Sur-tout des animaux consultez l'habitude :
Conservez à chacun son air, son attitude,
Son maintien, son regard. Que l'oiseau semble encor,
Perché sur son rameau, méditer son essor ;
Que la Nature enfin soit par-tout embellie,
Et même après la mort y ressemble à la vie.

L'Art d'empailler, pour tendre à sa perfection, doit être soumis à des principes. Dépouiller un oiseau, en remplir la peau, lui donner en le montant une attitude quelconque, est une opération facile, mais dont l'exécution devient absolument inutile aux progrès de l'Ornithologie. Empailler tous les Oiseaux de la même manière, c'est pécher contre l'observation, puisque nous voyons que les espèces d'un même genre varient dans leur port ; tels sont le *Geai*, la *Pie* et le *Corbeau*, qui présentent des attitudes très-différentes.

La difficulté de parvenir à représenter les Oiseaux que nous avons journellement sous les yeux, avec leurs formes naturelles, nous fait présumer qu'il est presque impossible de donner aux Oiseaux étrangers dont nous ne connaissons ni les mœurs ni les habitudes, les attitudes qui leur sont propres. On peut même regarder comme factice le port de la plupart des Oiseaux exoti-

ques qui décorent les collections. Il y a plus; la majeure partie des gravures, soit en noir, ou coloriées, dessinées sur les Oiseaux étrangers ou indigènes empaillés, représentent des individus montés le plus souvent d'après l'idée de celui qui les habille. Nous pourrions citer à l'appui de notre assertion, un grand nombre de figures vicieuses dans les Ouvrages même les plus estimés, si notre intention n'était, en applaudissant aux efforts des Ornithologistes qui ont perfectionné la science, de nous abstenir de toute réflexion critique.

Nous observerons seulement que ces Figures copiées sur des Oiseaux mal empaillés, et qui servent de modèle aux préparateurs pour monter les espèces qu'elles représentent, propagent l'erreur de ceux qui pensent avoir fait un travail parfait en les imitant. Il est évident que dans la plupart des planches on a sacrifié la vérité et la belle nature, pour exprimer les caractères pris des couleurs des plumes. En réfléchissant, on ne peut s'empêcher de sentir les défauts de cette méthode de philosopher. L'étude des livres n'est pas celle de la nature. Un artiste qui, dans son cabinet, monte un oiseau d'après un dessin qu'il a sous les yeux, et que nous supposons exact, fait un travail d'imitation, qui, réitéré plusieurs fois sur différens individus, offre toujours les même résultats, et devient nécessairement monotone. Il ne donne jamais qu'une seule

attitude à son oiseau; ses mains seules travaillent, et son esprit est sans activité. Mais celui qui a observé les Oiseaux sur la scène de la Nature, sait, en variant les attitudes, leur donner les graces, les proportions, le mouvement et la vie. L'un est un imitateur servile qui n'ose s'éloigner de son modèle; l'autre est créateur, et semble animer à son gré la matière.

Il serait très-utile pour l'instruction des personnes qui ne peuvent voir les Oiseaux dans leur état de liberté, soit à raison de leurs occupations, ou de la faiblesse de leur tempérament, ou par d'autres causes, de présenter une notice des figures en noir ou enluminées, propres à servir de modèle pour empailler les Oiseaux, et de faire connaître en même temps celles qui, par les défauts qu'elles présentent, ne servent qu'à égarer ceux qui voudraient les copier. Mais ce travail, que nous avons entrepris pour notre satisfaction personnelle, pourrait ne pas plaire à tout le monde, et ce motif nous a empêché de le rendre public.

La plupart des Figures en Ornithologie, ont été, comme en Botanique, copiées sur d'autres figures, le plus souvent sans distinction, sans examen, sans discerner si la gravure que l'on cite est exacte ou non. Au lieu de renvoyer à la figure déjà publiée, ce qui eût été plus sage, parce que la faute serait retombée sur le premier inventeur, en partageant ses erreurs, on a mul-

tiplié sans nécessité le nombre des mauvaises figures.

On distingue en Histoire naturelle deux sortes de Figures, *en noir* ou *coloriées*. Les premières sont préférables pour les Quadrupèdes, les Poissons, les Amphibies et les Plantes; les secondes sont utiles et même nécessaires pour les Oiseaux, les Insectes, les Coquilles, parce que dans ces trois branches de l'histoire naturelle, les caractères spécifiques se prennent des couleurs.

On distingue deux sortes de Figures coloriées ou enluminées, savoir, celles qui sont enluminées, c'est-à-dire, coloriées à la presse, et celles qui le sont à la main. Dans les premières, les couleurs sont départies mécaniquement; dans les secondes, artistement. Ces dernières, dont les teintes, les nuances et les reflets varient, selon le goût ou le génie de l'artiste, sont préférables; mais en général, les unes et les autres ont le défaut d'exprimer imparfaitement, et souvent mal les couleurs des objets qu'elles représentent.

On a observé que les couleurs en vieillissant tendaient à se rembrunir, et à perdre une partie de leur éclat et de leur fraîcheur. *Buffon* lui-même avoue que dans le genre de mauvaise peinture, qu'on appelle *Enluminure*, les figures qui accompagnent son Ouvrage, sont les plus exactes qui aient paru. Cela est vrai; mais quelques parfaites que soient ces figures, un petit nombre seulement peut supporter la comparaison avec

l'oiseau dont elles expriment les couleurs, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre.

Les Figures des divers Ouvrages d'Ornithologie que nous avons consultés, représentent presque toujours l'oiseau dans une même attitude. Ces figures, en termes de l'art, s'appellent *maniérées*. Si quelques oiseaux y sont représentés avec la tête tournée de devant en arrière, ou renversée sur le cou qui est lui-même très-fléchi sur le dos, c'est parce que le champ de la planche ne pouvant pas contenir l'oiseau, quoique réduit d'après une échelle de proportion, on a été forcé pour l'y faire entrer, de lui donner une attitude de circonstance, et nullement naturelle, mais qui est subordonnée à la grandeur de la planche. Dans quelques Ouvrages d'Ornithologie, on n'a point réduit les oiseaux d'après une échelle de proportion, et on représente de même grandeur, l'*Alouette* et le *Calao*, l'*Outarde* et la *Cannepetière*.

Pour parvenir à donner aux Oiseaux qu'on se propose d'empailler, un air de vie, il est nécessaire de les étudier dans leurs différentes attitudes, dans les momens de repos, de crainte, de colère et d'amour qui leur impriment un port caractéristique. On doit également observer les effets que produisent sur eux les différentes variations de l'atmosphère, telles que le chaud, le froid, etc. Enfin, il est nécessaire qu'un Naturaliste qui sait trouver dans la chasse d'autre plaisir

que

que celui de tuer, examine attentivement les Oiseaux qu'il a occasion de rencontrer, et sache quelquefois pour son instruction laisser échapper sa proie, afin de mieux connaître ses habitudes.

A ces connaissances accessoires, il est indispensable de joindre les connaissances anatomiques, qui seules peuvent nous guider dans nos travaux, et nous amener à des résultats heureux. C'est ainsi que pour imiter la rotondité de la partie supérieure du corps de la *Peintade*, il faut abaisser la poitrine, et contourner en bas la partie qui répond à l'os sacrum et au coccyx. D'après ces considérations, nous avons cru devoir publier nos observations sur les six Ordres ou Familles d'Oiseaux compris dans le Système de la Nature de *Linné*, que nous avons adopté comme nous ayant toujours paru le plus simple et le plus naturel, et que nous avons suivi dans notre *Traité élémentaire d'Ornithologie*.

LE PREMIER ORDRE, qui comprend les OISEAUX DE PROIE (*ACCIPITRES*), nous offrira trois *Divisions* ou *Tableaux*; savoir, I. Les Vautours (*Vultures*), les Aigles, Milans, Buses, Faucons, etc. (*Falcones*); II. Les Ducs, Chouettes, Hiboux, etc. (*Striges*); III. Les Pies-grièches (*Lanii*) [6].

I. Les VAUTOURS, AIGLES, MILANS, BUSES, FAUCONS, etc. ou *Oiseaux de proie diurnes*, doivent être empaillés ou montés,

1.° *Bas* ou *Haut sur jambes* (7), *Perchés* ou *non*

---

[6] Voyez, pour les *Oiseaux de proie*, les caractères du premier Ordre du Système de *Linné*.

(7) Nous distinguons dans l'*Art d'empailler les Oiseaux*, quatre Positions relatives à la longueur des Jambes, et d'après lesquelles tout oiseau doit être monté *Bas* ou *Très-bas*, *Haut* ou *Très-haut sur jambes*.

Un oiseau est 1.° *Bas sur jambes*, lorsque les plumes du ventre cachant le *tibia*, le *talon* et le *tarse* paraissent dans toute leur longueur. (*Voyez* Planche I.)

2.° *Très-bas sur jambes*, lorsque les plumes du ventre descendant jusqu'aux phalanges, recouvrent le *tibia*, le *talon* et le *tarse*. (Voyez Planche V.)

3.° *Haut sur jambes*, lorsque le *tarse*, le *talon* et le tiers inférieur du *tibia* sont séparés du corps, et ne sont point cachés par les plumes du ventre. (*Voyez* Planche II.)

4.° *Très-haut sur jambes*, lorsque le *tarse*, le *talon* et les deux tiers inférieurs au moins du *tibia* sont séparés du corps, et ne sont point cachés par les plumes du ventre.

Nous disons que dans les Oiseaux montés *très-haut sur jambes*, les deux tiers inférieurs au moins du *tibia* sont séparés du corps, parce qu'il en est chez lesquels les trois quarts ou

pérchés, selon le local pour lequel on les destine (8).

---

presque la totalité de cet os, sont séparés du corps, (dans les *Hérons*, le *Flammant*, l'*Echasse*, *etc.*) Tout oiseau monté *très-haut sur jambes*, doit avoir les *talons* très-découverts.

En observant avec soin les extrémités inférieures dans les Oiseaux, on verra que les uns ou les autres ont 1.° le *tibia*, le *talon*, le *tarse* et les *phalanges* couverts de plumes, (le *Lagopède*, les *Pigeons* et *Coqs-pattus*, la plupart des *Oiseaux de proie nocturnes*). 2.° Le *tibia*, le *talon*, le *tarse*, couverts de plumes, mais non les *phalanges*, (le petit *Tétras*, et quelques *Oiseaux de proie diurnes*). 3.° Le *tibia*, le *talon*, et une partie du *tarse*, couverts de plumes, (le *Milan*, quelques espèces de *Perroquets*, *etc.*) 4.° Le *tibia* seulement jusqu'au talon, (la plupart des *Gallinacées*). 5.° Le tiers ou les deux tiers supérieurs du *tibia* seulement, (les *Echassiers*).

Nous indiquons ces observations, afin que les personnes qui voudraient empailler un oiseau dont le *tibia*, le *talon* et le *tarse* seraient couverts de plumes, ne confondent pas les plumes attachées à ces parties avec celles du ventre, et ne montent point *très-bas sur jambes* un oiseau qui doit être monté *bas sur Jambes*.

Dans les Oiseaux montés *bas sur jambes*, comme les *Perdrix*, les *Canards*, *etc.*, le *talon* peut quelquefois être caché en partie par les plumes du ventre; mais il faut toujours qu'il soit séparé du corps, et au-dessous du niveau du ventre.

(8) On peut diviser en quatre classes les nombreuses tribus du genre volatile, relativement à leur position sur les extrémités inférieures. La première comprendra les oiseaux qui perchent, tels sont les *Passereaux*, *etc.* (*Voyez* Planche V). La seconde renfermera ceux qui ne perchent pas, tels sont en partie les *Echassiers*, *Gallinacées*, *etc.* (*Voyez* Planche II). La troisième présentera ceux qui grimpent ou se cramponnent et ne perchent pas, tels sont les *Pics*, *Grimpereaux*, *etc.* (*Voyez* Planche IV). La quatrième offrira ceux qui grimpent et qui perchent, tels sont les *Perroquets*, *Sittelles*, *Mésanges*, *etc.* Dans les *Oiseaux de proie* diurnes,

2.° Les *Talons*, découverts et écartés (9).

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies (10), rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges (11).

---

quelques espèces perchent, (le *Milan*) ; d'autres ne perchent pas, (la *Cresserelle*) : voilà pourquoi nous disons qu'ils doivent être montés *perchés* ou *non perchés*. Dans ces oiseaux, on doit se contenter de percher les petites espèces, et on place les grandes sur un support plat.

Le *Secrétaire* ou le *Messager*, placé par GMELIN dans les *Oiseaux de proie*, sous le nom de *Falco serpentarius*, quoiqu'il se rapproche par la longueur de ses pieds, des *Oiseaux de rivage ;* par sa tête et la forme de son bec, des *Aigles ;* et par la forme de son corps, des *Grues* ou des *Cicognes :* et qu'avec les armes des oiseaux carnassiers il n'ait rien de leur férocité, doit être monté *très-haut sur jambes*. Si on le place, avec GMELIN, dans les *Oiseaux de proie*, il fait exception à la règle que nous donnons pour les monter *bas* ou *haut sur jambes*.

(9) Le *Talon*, dans les oiseaux, est l'articulation qu'on nomme communément et improprement le *genou*. Nous disons improprement, parce que le genou, dans l'homme, est formé par l'articulation du fémur avec le *tibia* et la *rotule ;* tandis que dans les oiseaux, la partie désignée sous le nom de *genou* ou de *talon*, est formée par l'articulation de l'extrémité inférieure du *tibia* avec le *tarse*.

(10) A l'articulation du talon. Les *Jambes* offrent trois inflexions différentes ; elles sont, 1.° Légèrement fléchies, (dans les *Echassiers*). 2.° Fléchies, (dans les *Passereaux*). 3.° Très-fléchies dans les oiseaux montés *très-bas sur jambes* ou *cramponnés*, (dans les *Pics*, *etc.*)

(11) Nous distinguons, dans la situation des Jambes, trois positions différentes. Dans la première, elles sont rapprochées entr'elles aux talons, et éloignées à l'origine des phalanges, (dans la plupart des *Passereaux*). Dans la seconde, elles observent entr'elles une égale distance, soit aux talons, soit

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés, un postérieur dirigé de dehors en dedans, et de haut en bas (12).

5.° Les *Ailes*, découvertes et légèrement écartées du corps, ou couvertes au tiers, et rapprochées du corps (13), croisées à leurs extrémités (dans quelques espèces).

à l'origine des phalanges, (dans la plupart des *Gallinacées*). Dans la troisième, elles sont rapprochées aux phalanges, un peu moins aux talons, et très-écartées à leur sortie du corps, (dans les gros oiseaux, tels que les *Cygnes*, les *Aigles*, *etc.*)

Nous nous sommes bornés, dans nos principes, aux deux premières positions, parce qu'elles sont les plus ordinaires, et nous nous contentons d'indiquer ici la troisième, qui n'est applicable qu'à un petit nombre de gros oiseaux.

Dans les Oiseaux fixés sur des supports plats en forme de tablettes, comme les *Gallinacées*, ou sur des huchoirs, comme les *Passereaux*, on peut se permettre de poser quelquefois une jambe légèrement en avant, et de placer le corps obliquement sur les jambes. Cette attitude donne plus de grace à l'oiseau.

On doit observer deux autres positions dans les Jambes: 1.° toutes deux sur une même ligne; 2.° une plus avancée que l'autre. On peut donner ces deux positions aux oiseaux qui perchent ou ne perchent pas. Dans ceux qui se cramponnent (tels sont les *Pics*), les Jambes présentent ces deux positions. On doit alors en placer une antérieurement, à peu près dans le point central du corps; l'autre postérieurement, et rapprochée de la queue.

(12) La disposition des Doigts mérite d'être observée soigneusement, parce qu'elle fournit des caractères essentiels pour la distinction des genres.

(13) Les *Ailes* sont, 1.° *couvertes*; 2.° *découvertes*.

Nous entendons par *Ailes couvertes*, celles qui sont cachées dans les plumes de la poitrine et des côtés du corps, qui se relèvent de bas en haut et de devant en arrière; et par *Ailes découvertes*, celles dont les contours, dans leurs bords infé-

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position oblique (14).

---

rieurs, n'étant point cachés dans les plumes du ventre et des côtés du corps, paraissent jusqu'à leurs extrémités.

Nous distinguons, dans les Ailes couvertes, deux positions. Dans la première, elles sont couvertes *au tiers*; et dans la seconde, *aux deux tiers*.

Dans les Ailes couvertes *au tiers*, le contour antérieur ou l'angle saillant des ailes répondant au carpe, est caché, et les deux tiers inférieurs de l'aile sont à découvert. (*Voyez* Planche II).

Dans les Ailes couvertes *aux deux tiers*, les deux tiers antérieurs de l'aile sont cachés, le postérieur seul est à découvert. (*Voyez* Planche I).

De là, la nécessité de diviser l'Aile en trois parties ou tiers; savoir, 1.° un *antérieur*, qui forme le contour saillant des ailes, qu'on appelle vulgairement *moignon*; 2.° un *moyen*, qui répond aux jambes; 3.° un *postérieur*, qui répond à la queue.

Dans les *Ailes découvertes*, les trois tiers qui les composent sont à découvert. (*Voyez* Pl. IV). Dans les *Pics*, cette situation des ailes découvertes est moins sensible que dans certains *Oiseaux de proie* diurnes.

Les *Ailes* sont, 1.° *écartées*; 2.° *rapprochées* du corps.

Nous entendons par *Ailes écartées* du corps, celles qui ne sont pas logées dans les cavités pectorales; et par *Ailes rapprochées* du corps, celles qui sont reçues et reposent dans les cavités pectorales.

Il faut observer que les *Ailes* peuvent être, 1.° découvertes et rapprochées du corps; 2.° couvertes et éloignées du corps; 3.° découvertes et éloignées du corps; 4.° couvertes et rapprochées du corps : dès-lors, elles offrent quatre positions différentes dans leurs rapports avec le corps.

(14) Le *Corps* offre trois positions différentes, savoir : 1.° l'*horizontale*; 2.° l'*oblique*; 3.° la *verticale*.

Dans la première, les jambes sont placées à peu près dans

7.° Le *Dos*, aplati ou arrondi (15).

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte, cachée en partie par les extrémités des ailes (16) (dans les espèces dont les ailes sont croisées).

---

le point central du corps, qui repose alors transversalement sur les membres. (*Voyez* Planche I).

Dans la seconde, les jambes sont plus rapprochées de la queue que du point central du corps, dont la partie antérieure est plus relevée que la partie postérieure qui répond à la queue. (*Voyez* Pl. II et V).

Dans la troisième, les jambes sont très-rapprochées de la queue, et placées aux deux tiers postérieurs du corps, qui se trouve alors dans une position plus ou moins perpendiculaire. Cette position verticale est propre aux *Pingouins*, *Manchots*, *Grèbes*, *Castagneux*. (*Voyez* Planche III).

Dans les Oiseaux dont les jambes sont rapprochées du point central du corps, la position du corps est horizontale ou oblique. Dans ceux chez lesquels les jambes sont rapprochées de la queue, la position du corps est oblique. Dans les individus dont les jambes sont très-rapprochées de la queue, ou placées aux deux tiers postérieurs du corps, la position du corps est verticale.

(15) La partie supérieure du *Corps* comprend le *Dos* et le *Croupion*. Nous divisons le *Dos* en trois parties; savoir, l'*antérieure* qui répond au cou, la *postérieure* qui répond à la queue, et la *moyenne* qui embrasse l'espace compris entre les deux autres. Dans les *Gallinacées*, on doit avoir égard à la forme du dos et du croupion, sur-tout dans les *Peintades*, *Perdrix*, *Cailles*, *etc.* Dans les gros *Oiseaux de proie*, le dos est aplati, et le contour antérieur des ailes ou moignon est au niveau du dos. Dans les petits *Oiseaux de proie*, le dos est arrondi, et le contour antérieur des ailes est au-dessous du dos, ou plus bas que le dos.

(16) Nous distinguons dans la *Queue* trois positions, savoir : 1.° la *verticale*, lorsqu'elle se relève de bas en haut, (dans le

9.° Le *Ventre*, relevé ou abaissé (17).

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en arrière (18).

Coq, *etc.*) 2.° L'*horizontale*, lorsqu'elle est parallèle au corps, (dans les *Passereaux*). 3.° L'*oblique*, lorsqu'elle est inclinée depuis sa base ou partie antérieure qui répond au croupion, jusqu'à son extrémité postérieure qui répond au bout de la queue, (dans les *Perdrix*, *etc.*) Nous nous sommes contentés de dire la queue relevée ou abaissée, afin de ne point trop charger nos tableaux.

(17) Dans les Oiseaux *bas sur jambes*, le *Ventre* est ordinairement abaissé à raison du peu de longueur des extrémités inférieures, (dans le *Milan*). Dans les Oiseaux *haut sur jambes*, le *Ventre* est relevé à raison de la longueur du tibia et du peu de flexion du talon, (dans les *Echassiers*).

(18) Nous divisons le *Cou* en trois parties; savoir: 1.° l'*inférieure*, qui répond au corps; 2.° la *supérieure*, qui répond à la tête; 3.° la *moyenne*, qui embrasse l'espace compris entre les deux autres. Dans les oiseaux à long cou, les parties inférieure et supérieure sont fléchies en avant, la moyenne en arrière. Ces flexions du cou doivent être suivies dans les oiseaux chez lesquels cette partie est très-développée; mais on peut également fléchir le cou en avant dans les *Butors*, *Bihoreaux*, *etc.*, sans lui donner ces trois inflexions, afin de varier les attitudes, (chose absolument essentielle). Un oiseau dont le cou est fléchi en avant, a l'air plus animé.

Le *Cou*, dans les Oiseaux, peut être fléchi de trois manières différentes, qui changent totalement la position de la tête.

1.° En *avant* dans les parties inférieure et supérieure, et en arrière dans la partie moyenne; la tête alors est posée paisiblement sur le cou.

2.° En *arrière* dans la partie inférieure, et en avant dans les parties moyenne et supérieure; la tête alors est portée en avant.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement ou majestueusement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche (19).

3.° En *avant* dans la partie inférieure, en arrière dans les parties moyenne et supérieure; la tête alors est portée en arrière. La position de la tête dépend toujours de l'inflexion de la partie supérieure du cou.

Dans les Oiseaux dont la tête est posée majestueusement ou paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche, le cou peut être fléchi en avant ou en arrière.

Dans les Oiseaux dont la position du corps est verticale, comme les *Grèbes*, le cou doit être droit, et la partie supérieure fléchie en avant. Dans ceux où la tête est portée en avant, et le cou fléchi en arrière ou en avant, cette flexion du cou ne doit être prise que dans la partie inférieure pour ceux dont le cou est fléchi en arrière, et dans la partie supérieure pour ceux dont le cou est fléchi en avant.

(19) La *Tête* est arrondie dans le plus grand nombre d'oiseaux; aplatie au sommet dans les *Hirondelles*; sur les côtés, dans les *Canards*, *Pélicans*, *etc.*; effilée dans les *Grèbes*; cylindrique dans l'*Anhinga*, *etc.* D'après ce léger aperçu des différences que présente la configuration de cette partie, nous avons cru nécessaire d'indiquer sa structure, et la forme que les Empailleurs doivent lui conserver.

La position de la *Tête* varie. Elle peut être, 1.° posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche; 2.° portée en avant ou en arrière.

Rien ne donne autant de grâce à un oiseau que de lui tourner la tête à droite ou à gauche, sur-tout lorsqu'on le représente dans un état de repos. L'animal conserve alors une attitude qui semble lui donner un air de vie, et qui flatte agréablement l'œil de l'Observateur. On n'a qu'à comparer deux oiseaux montés, l'un avec la tête dans une direction droite (attitude qu'on donne dans la plupart des gravures), et l'autre, avec une légère inclinaison de tête à droite ou à gauche, et on verra la différence étonnante qui existe entre ces deux oiseaux.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale (20).

14.° Les *Yeux*, grands et saillans (21).

II. Les Ducs, Chouettes, Hiboux, etc. ou *Oiseaux de proie nocturnes*, doivent être montés, 1.° *Bas* ou *Très-bas sur jambes*, *perchés* ou *non perchés*.

2.° Les *Talons*, couverts ou découverts, et écartés.

Il y a trois points de vue sous lesquels on peut considérer un Oiseau empaillé; savoir, 1.° de profil; 2.° en face; 3.° par derrière. Dans le premier point de vue, la tête doit être tournée à droite ou à gauche. Dans le second, elle doit être portée en avant, et très-fléchie sur le cou. Dans le troisième, elle doit décrire sur l'axe du cou une demi-circulaire de devant en arrière.

Les attitudes des oiseaux compris dans nos divisions, sont toutes relatives à l'état du repos.

Les personnes qui voudront connaître celles qui ont rapport à l'état du mouvement, qui comprend la crainte, la colère et l'amour, peuvent consulter ce que nous avons dit sur cet objet. Mais nous avons jugé plus convenable de ne donner que l'attitude du repos en général, comme étant la plus naturelle, afin de ne point interrompre l'uniformité de notre travail; ce qui aurait eu lieu, si nous avions indiqué les deux attitudes du mouvement et du repos pour quelques familles, et celle du repos seulement pour les autres.

(20) Le *Bec* affecte deux directions différentes; savoir, 1.° l'*horizontale*, 2.° l'*oblique*. Dans la première, il est parallèle au sommet de la tête; dans la seconde, il est abaissé ou relevé. On peut se permettre de laisser le bec légèrement entr'ouvert, principalement dans les oiseaux cramponnés.

(21) La grosseur et la saillie des *Yeux* présentent des différences sensibles. Dans les *Oiseaux de proie diurnes*, les *Yeux* sont grands et saillans. Dans les *Oiseaux de proie nocturnes*, ils sont très-grands et très-saillans. Dans les *Canards*, *Harles*, ils sont petits, etc.

3.° Les *Jambes*, droites ou fléchies (22), rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés, un postérieur dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

---

(22) Dans les *Hiboux*, les jambes doivent être très-fléchies quand on les monte dans une position oblique; et droites, quand on les monte dans une position verticale. Quand ils sont *bas sur jambes*, le corps doit être dans une position oblique; et quand ils sont *très-bas sur jambes*, le corps doit être dans une position verticale. On peut, lorsqu'on les monte dans une position verticale, se permettre de porter en avant la tête, qui est alors très-fléchie sur le cou, de manière que l'oiseau regarde en face. On peut monter les *Oiseaux de proie nocturnes*, perchés ou non perchés.

Il existe des proportions pour empailler les Oiseaux. Dans les *Perdrix*, la distance depuis les doigts jusqu'au dessus du dos, doit égaler celle de la longueur du corps. Dans les *Canards*, la longueur du corps doit égaler une fois et demie, la distance depuis les doigts jusqu'au dessus du dos. Dans les *Echassiers*, la longueur des jambes dépasse toujours d'un tiers ou de deux tiers, et même des trois quarts dans quelques espèces, la longueur du corps. Dans les *Passereaux*, ces règles varient encore davantage. Dans les *Moineaux*, *Gros-becs*, la distance depuis les pieds jusqu'au dessus du dos, est moindre que celle de la longueur du corps. Dans les *Loriots*, *Merles*, *Grives*, *etc.*, la longueur du corps égale celle de la hauteur de l'oiseau lorsque les jambes ne sont pas fléchies; mais lorsqu'elles sont fléchies, la hauteur de l'oiseau est moindre d'un tiers que celle de sa longueur.

La longueur d'un Oiseau doit être prise depuis le devant de la poitrine jusqu'à l'origine de la queue; et la hauteur, depuis les phalanges jusqu'au niveau de la partie moyenne du dos. Nous ne présentons en ce moment, sur cet objet, que quelques idées, que nous espérons développer en détail, lorsque nous les aurons long-temps méditées.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps ; croisées à leurs extrémités (dans quelques espèces).

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position oblique ou verticale.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, abaissée ou très-abaissée, légèrement écartée en voûte, et cachée en partie par les extrémités des ailes, (dans les espèces dont les ailes sont croisées).

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, légèrement arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, droit ou fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, tournée à droite ou à gauche, ou inclinée.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique, inclinée ou très-inclinée.

14.° Les *Yeux*, très-grands et très-saillans.

III. Les Pies-grièches doivent être montées, 1.° *Bas sur jambes* et *perchées* (23).

---

(23) Les *Laniers* ou *Pies-grièches* forment une famille qui tient, par la structure du bec et des ongles, aux *Oiseaux de proie*, (aussi les espèces en sont-elles carnivores); par la grandeur de chaque espèce, elle se rapproche des *Passereaux;* et par les mœurs, des *Pics*. En général, ces petits oiseaux fournissent l'exemple de ce que peuvent le courage et l'animosité pour suppléer à la force du corps. Ils osent attaquer avec avantage, même des *Oiseaux de proie* trois ou quatre fois plus gros qu'eux.

Nous aurions préféré placer les *Pies-grièches* immédiatement à côté des *Oiseaux de proie diurnes* dont ils se rapprochent, si nous ne nous étions fait un devoir de ne point intervertir l'ordre du Système de *Linné*.

2.° Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs, celui du milieu uni au doigt extérieur par sa première phalange ou articulation, un postérieur dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps, non croisées à leurs extrémités.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position oblique.

7.° Le *dos*, légèrement arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte et non cachée par les extrémités des ailes.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

En analysant les Caractères des Oiseaux compris dans les trois Divisions ou Tableaux du premier Ordre du Système de *Linné*, relativement à la manière de les empailler, on verra qu'ils se présentent ainsi qu'il suit :

I. FAUCONS, etc. 1.° *Bas* ou *Haut sur jambes*, *perchés* ou *non perchés*. 2.° *Jambes*, rapprochées

de la queue. 3.° *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps, croisées à leurs extrémités (dans quelques espèces). 4.° *Corps*, alongé, dans une position oblique.

II. Hiboux, etc. 1.° *Bas* ou *Très-bas sur jambes*, *perchés* ou *non perchés*. 2.° *Jambes*, rapprochées de la queue. 3.° *Ailes*, couvertes au tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps, croisées à leurs extrémités (dans quelques espèces). 4.° *Corps*, raccourci, dans une position oblique ou verticale.

III. Pies-grièches. 1.° *Bas sur jambes* et *perchées*. 2.° *Jambes*, rapprochées de la queue. 3.° *Ailes*, couvertes au tiers, non croisées à leurs extrémités. 4.° *Corps*, alongé, dans une position oblique.

Avec le secours de ces Tableaux abrégés, le Lecteur saisira facilement les différences et les rapprochemens que présentent les diverses Familles qui y sont renfermées. Notre intention, en les présentant, a été de lui offrir en très-peu de mots et en quelques lignes, les trois Tableaux où sont indiquées avec soin les positions de toutes les parties du corps qu'il est nécessaire de connaître. Nous avons suivi, dans notre plan, la marche des caractères essentiels de *Linné*; et il serait possible, si on avait sous les yeux un oiseau monté d'après les principes que nous donnons, de déterminer auquel des trois tableaux de cet ordre il doit se rapporter.

On nous objectera peut-être que les *Faucons*, les *Hiboux* et les *Pies-grièches* pouvant être

montés également *Bas sur jambes*, il serait difficile de déterminer leur véritable place dans nos tableaux. A cela nous répondrons que, quoique ces Oiseaux se rapprochent par certains caractères, ils diffèrent par d'autres. Ainsi, en les supposant tous *Bas sur jambes*, ils diffèreront encore par la position des ailes et la forme du corps, etc. Enfin, si cette analyse est insuffisante, le Lecteur voudra bien lire les tableaux non abrégés, lesquels, réunissant un plus grand nombre d'attributs, faciliteront la distinction des Familles.

On voit dès-lors que les quatre points essentiels de l'*Art d'empailler les Oiseaux*, consistent à indiquer, 1.° Si un Oiseau doit être monté *Bas* ou *Très-bas*, *Haut* ou *Très-haut sur jambes*, *perché*, *non perché*, ou *cramponné*. 2.° S'il doit avoir les *Ailes* découvertes, ou couvertes au tiers ou aux deux tiers. 3.° Les *Jambes*, placées à peu près dans le point central du corps, ou plus ou moins rapprochées de la queue. 4.° Le *Corps*, dans une situation horizontale, oblique ou verticale. En les étudiant avec soin, on évitera des contre-sens vraiment ridicules, comme celui de monter une perdrix haut sur jambes, avec les ailes découvertes.

Le SECOND ORDRE, qui renferme les PIES ou CORBEAUX (*PICÆ*), offrira dix-sept *Divisions* ou *Tableaux*; savoir, I. Les Perroquets

(*Psittaci*); II. Les Toucans (*Ramphastodes*); III. Les Calaos (*Bucerones*); IV. Les Corbeaux, Corneilles, Choucas, Coracias (*Corvi*); V. Les Pies (*Picæ*); VI. Les Geais (*Glandarii*), Casse-noix (*Caryocatactes*), Rolliers (*Garruli*); VII. Les Loriots (*Orioli*); VIII. Les Barbus (*Bucones*); IX. Les Coucous (*Cuculi*); X. Le Torcol (*Yunx*); XI. Les Pics, Epeiches (*Pici*); XII. Les Sittelles (*Sittæ*); XIII. Les Todiers (*Todi*), Martin-pêcheurs (*Alcedines*); XIV. Les Guêpiers (*Meropes*); XV. Les Huppes (*Upupæ*); XVI. Les Grimpereaux (*Certhiæ*); XVII. Les Colibris, Oiseaux-Mouches (*Trochili*) [24].

I. Les Perroquets doivent être empaillés ou montés, 1.° *Bas* ou *Très-bas sur jambes*, *perchés* ou *cramponnés*.

2.° Les *Talons* découverts ou couverts, et écartés.

3.° Les *Jambes*, fléchies ou très-fléchies, et rapprochées de la queue lorsqu'ils perchent, ou placées, savoir : une antérieurement à peu près dans le point central du corps, l'autre postérieurement et rapprochée de la queue, quand ils sont cramponnés, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, deux antérieurs dirigés de dedans en dehors, et de bas en haut; deux postérieurs dirigés

---

[24] Voyez, pour les *Pics* ou *Corbeaux*, les caractères du second Ordre du Système de *Linné*.

de

de dehors en dedans, et de haut en bas quand ils sont cramponnés (25).

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps quand ils perchent, ou découvertes et écartées du corps quand ils sont cramponnés.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position oblique ou verticale.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, abaissée, légèrement écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, effacée.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, aplatie sur les côtés, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche (26).

13.° Le *Bec*, ouvert ou fermé, dans une direction oblique, abaissée ou inclinée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

II. Les TOUCANS, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes*, et *perchés*.

2.° Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

---

(25) Cette direction des doigts ne doit être suivie que lorsqu'on monte les *Perroquets* cramponnés; mais quand on les monte perchés, les deux doigts antérieurs sont dirigés de dedans en dehors, les deux postérieurs de dehors en dedans, et tous les quatre de haut en bas.

(26) Dans les *Perroquets*, la tête est quelquefois tournée de telle sorte, que l'œil gauche est antérieur ou en avant, et l'œil droit postérieur ou en arrière. Quand ils grimpent, les plumes du vertex sont ordinairement hérissées.

3.° Les *Jambes*, fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, deux antérieurs, dirigés de dedans en dehors; deux postérieurs, dirigés de dehors en dedans.

5.° Les *Ailes*, découvertes et légèrement écartées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

III. Les Calaos, doivent être montés, 1.° *Haut sur jambes*, et *perchés*.

2.° Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs, celui du milieu étroitement uni et comme collé au doigt externe jusqu'à la troisième phalange ou articulation, et uni de même au doigt interne jusqu'à la première phalange: un postérieur, dirigé de dehors en dedans, et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

IV. Les CORBEAUX, CORNEILLES, CHOUCAS, CORACIAS, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes, perchés* ou *non perchés*.

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs, séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans, et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, légèrement aplati.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale, ou oblique abaissée.

14.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

V. Les Pies, doivent être montées, 1.° *Bas* ou *Haut sur jambes*, *perchées* ou *non perchées*.

2.° Les *Talons*, découverts et rapprochés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs, séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, abaissée, écartée en voûte (27).

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale, ou oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

VI. Les Geais, Casse-noix, Rolliers, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes*, et *perchés*.

---

(27) Dans la *Pie*, la queue est très-relevée quand elle saute.

2.° Les *Talons*, découverts et rapprochés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs, séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement relevée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale, ou oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, grands et saillans.

VII. Les LORIOTS, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes*, et *perchés*.

2.° Les *Talons*, découverts et rapprochés.

3.° Les *Jambes*, fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs, séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, aplati.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, légèrement alongé et fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

VIII. Les Barbus, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes*, et *perchés* (28).

2.° Les *Talons*, découverts et légèrement écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies et rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, deux antérieurs, dirigés de dedans en dehors: deux postérieurs, dirigés de dehors en dedans.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

---

(28) Les *Barbus* sont ainsi nommés à raison des longues soies effilées toutes dirigées en avant, qui leur couvrent le bec en tout ou en partie. Ils se rapprochent des *Pies-grièches*, pour les mœurs, et nous ajoutons encore pour les attitudes dans la manière de les empailler.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

IX. Les Coucous, doivent être montés, 1.° *Bas* ou *Très-bas sur jambes*, et *perchés* (29).

2.° Les *Talons*, couverts ou découverts, et rapprochés.

3.° Les *Jambes*, fléchies ou très-fléchies, rapprochées du point central du corps, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, deux antérieurs, dirigés de dedans en dehors : deux postérieurs, dirigés de dehors en dedans.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, aplati.

8.° La *Queue*, abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale, ou oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, assez grands et peu saillans.

---

(29) Les *Coucous* diffèrent des *Barbus*, en ce qu'ils n'ont point de barbe autour de la base du bec.

X. Le Torcol, doit être monté, 1.° *Bas sur jambes*, *perché* ou *non perché* (30).

2.° Les *Talons*, découverts et légèrement écartés.

3.° Les *Jambes*, fléchies, rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, deux antérieurs, dirigés de dedans en dehors : deux postérieurs, dirigés de dehors en dedans.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci ou alongé, très-fléchi en avant ou en arrière, ou sur les côtés.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant ou en arrière, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

---

(30) Le *Torcol* se rapproche des *Pics* par la conformation de la langue et des pieds, quoiqu'il ne grimpe pas comme eux, et qu'il en diffère par les pennes de la queue, qui sont molles et arrondies à leur extrémité. Dans cet oiseau, le cou doit être très-fléchi en avant ou en arrière, à droite ou à gauche, et les plumes du vertex plus ou moins hérissées.

Le nom de cet oiseau lui vient de l'habitude qu'il a de tourner le cou, en renversant la tête vers le dos.

XI. Les Pics, Épeiches, doivent être montés, 1.° *Bas* ou *Très-bas sur jambes*, et *cramponnés*.

2.° Les *Talons*, couverts ou découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, très-fléchies et placées, savoir : une antérieurement, à peu près dans le point central du corps, l'autre postérieurement et rapprochée de la queue; également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, deux antérieurs, dirigés de dedans en dehors et de bas en haut : deux postérieurs, dirigés de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position verticale.

7.° Le *Dos*, aplati.

8.° La *Queue*, très-abaissée, écartée (31), et ap-

---

(31) Dans les *Pics*, la queue composée de dix pennes ou plumes roides, fléchies en dedans, tronquées à la pointe, garnies de barbes rudes, leur sert de point d'appui quand ils grimpent. Aussi on doit avoir soin, quand on les monte, de placer l'extrémité de la queue, appuyée contre la branche où on les cramponne. Le cou et la tête, dans les *Pics*, offrent quatre mouvemens ou situations; savoir, 1.° de devant en arrière; 2.° de derrière en avant; 3.° de gauche à droite; 4.° de droite à gauche. Le premier mouvement porte la tête de devant en arrière pour l'éloigner de l'arbre, et revenir par le second mouvement de derrière en avant, le frapper avec force pour faire sortir les insectes logés sous son écorce. Les deux derniers mouvemens de gauche à droite ou de droite à gauche, sont une suite naturelle des premiers, parce que regardant de tous côtés, ils aperçoivent les insectes qu'ils ont délogés, et qui, cherchant à s'échapper, deviennent leur proie. Dans les *Pics*, et généralement dans les Oiseaux qui grimpent, on peut laisser le bec entr'ouvert et les plumes du vertex plus ou moins hérissées.

puyée contre l'arbre ou la branche où ils sont cramponnés.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé ou légèrement entr'ouvert, dans une direction oblique relevée ou abaissée.

14.° Les *Yeux*, assez grands et peu saillans.

XII. Les Sittelles, doivent être montées, 1.° *Bas* ou *Très-bas sur jambes*, *perchées* ou *cramponnées* (32).

2.° Les *Talons*, couverts ou découverts, et écartés.

3.° Les *Jambes*, fléchies quand elles perchent, ou très-fléchies quand elles sont cramponnées, et placées, savoir : une antérieurement à peu près dans le point central du corps, l'autre postérieurement et rapprochée de la queue ; également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs, séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps quand elles perchent, ou découvertes et écartées du corps quand elles sont cramponnées.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position oblique ou verticale.

7.° Le *Dos*, aplati.

---

(32) Les *Sittelles* se rapprochent des *Pics* et des *Mésanges*. Elles diffèrent des premiers par la forme de la queue, des pieds et de la langue ; et des autres, par la forme du bec.

8.° La *Queue*, abaissée ou très-abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé ou légèrement entr'ouvert, dans une direction oblique abaissée ou relevée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

XIII. Les TODIERS, MARTIN-PÊCHEURS, doivent être montés, 1.° *Très-bas sur jambes* et *perchés* (33).

2.° Les *Talons*, couverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, très-fléchies, rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs : celui du milieu étroitement uni et comme collé au doigt externe jusqu'à la troisième phalange ou articulation, et uni de même au doigt interne jusqu'à la première phalange ; un postérieur, dirigé de dehors en dedans, et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

---

(33) Le nom de *Martin-pêcheur* vient de *Martinet-pêcheur*, qui était l'ancienne dénomination française de cet oiseau. Son nom ancien était *Alcyon*. Les *Todiers* diffèrent des *Martin-pêcheurs* par la forme du bec, qui est long, droit, obtus à son extrémité, et aplati en-dessus comme en-dessous. Dans le *Martin-pêcheur* (*Alcedo Ispida*, L.) la langue est très-courte, et le paraît encore davantage, eu égard à la longueur du bec.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi et relevé dans la partie postérieure.

8.° La *Queue*, abaissée, légèrement écartée.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, effilée sur les côtés, portée en avant et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

XIV. Les Guêpiers, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes* et *perchés* (34).

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, fléchies et rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs : celui du milieu étroitement uni et comme collé au doigt extérieur jusqu'à la troisième phalange ou articulation, et au doigt intérieur jusqu'à la première phalange ; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position oblique.

---

(34) Le *Guêpier* mange non-seulement les guêpes qui lui ont donné son nom français, et les abeilles qui lui ont donné son nom latin *Apiaster*, mais encore les bourdons, cigales, cousins, mouches, etc.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, légèrement alongé, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

XV. Les HUPPES, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes* et *perchées* (35).

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs : celui du milieu uni au doigt extérieur jusqu'à la première phalange; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

---

(35) Le mot français *Huppe*, paraît s'être formé du mot latin *Upupa*, qui signifie dans notre langue, une touffe de plumes dont certaines espèces d'oiseaux ont la tête surmontée.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° La *Huppe*, abaissée et légèrement entr'ouverte.

14.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

15.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

XVI. Les Grimpereaux, doivent être montés, 1.° *Bas* ou *Très-bas sur jambes*, et *cramponnés* (36).

2.° Les *Talons*, couverts ou découverts, et écartés.

3.° Les *Jambes*, très-fléchies et placées, savoir : une antérieurement à peu près dans le point central du corps, l'autre postérieurement et rapprochée de la queue ; également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés, dirigés de dedans en dehors et de bas en haut ; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position verticale.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, très-écartée et abaissée.

---

(36) Les *Grimpereaux*, ainsi nommés, de l'habitude qu'ils ont de grimper sur les arbres, sont les seuls oiseaux auxquels on donne génériquement le nom de *Grimpereaux*, quoique cette faculté soit accordée aux *Sittelles*, *Mésanges*, *Pics*, *etc.*

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique, relevée ou abaissée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

XVII. Les COLIBRIS, OISEAUX-MOUCHES, doivent être montés, 1.° *Bas* ou *Très-bas sur jambes*, et *perchés* (37).

2.° Les *Talons*, découverts ou couverts, et écartés.

3.° Les *Jambes*, fléchies ou très-fléchies, rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs, séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps, ou découvertes et écartées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement relevée, écartée en voûte.

---

(37) C'est au-dessous de la famille des *Grimpereaux* que doit être placée celle des *Colibris*, quoiqu'ils diffèrent des *Grimpereaux* par la forme et la longueur du bec, par le nombre des plumes de la queue, qui est de douze dans les *Grimpereaux*, et de dix dans les *Colibris*; et enfin par la structure de la langue, simple dans les *Grimpereaux*, et divisée en deux tuyaux demi-cylindriques dans les *Colibris* et les *Oiseaux-mouches*. (Voyez BUFFON, au mot *Colibri*).

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, effilée sur les côtés, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique abaissée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

Le Troisième Ordre, qui comprend les OIES ou CANARDS (*Anseres*), nous offrira cinq *Divisions* ou *Tableaux;* savoir, I. Les Cygnes, Oies, Canards, Sarcelles (*Anates*), les Harles (*Mergi*). II. Les Pélicans, Cormorans, Fous (*Pelecani*), les Anhingas (*Ploti*). III. Les Macareux, Pingouins (*Alcæ*), les Manchots (*Aptenodytæ*). IV. Les Plongeons, Grèbes, Castagneux (*Colymbi*). V. Les Goèlans, Mouettes (*Lari*), les Pétrels (*Procellariæ*), les Hirondelles de mer (*Sternæ*) [38].

I. Les Cygnes, Oies, Canards, Sarcelles, Harles, doivent être empaillés ou montés, 1.° *Bas sur jambes* et *non perchés.*

2.° Les *Talons*, découverts ou très-écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, également éloignées aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs engagés dans une

---

[38] Voyez, pour les *Oies* ou *Canards*, les caractères du troisième Ordre du système de *Linné.*

membrane

membrane entière ; un postérieur séparé, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas (39).

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci ou alongé, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, légèrement arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée et écartée, cachée en partie par les extrémités des ailes (dans quelques espèces).

9.° Le *Ventre*, abaissé dans les *Cygnes*, *Canards*, *Sarcelles*, *Harles ;* trés-abaissé dans les *Oies* (surtout dans les femelles qui ont pondu).

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, fléchi en avant dans les parties inférieure et supérieure, en arrière dans la partie moyenne.

12.° La *Tête*, aplatie sur les côtés, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

14.° Les *Yeux*, assez petits et peu saillans.

II. Les PÉLICANS, CORMORANS, FOUS, ANHINGAS, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes*, *perchés* ou *non perchés* (40).

---

(39) Dans les Oiseaux à pieds palmés, la duplicature membraneuse, considérée supérieurement, est composée de deux parties très-distinctes, séparées par le doigt intermédiaire dans les *Canards*, *Oies*, *etc.;* et de trois parties séparées par les deux doigts du milieu dans les *Cormorans*, *etc.:* inférieurement elle paraît ne former qu'une seule membrane qui engage les trois ou quatre doigts antérieurs.

(40) Comme plusieurs espèces de ces genres perchent, ce ne

2.° Les *Talons*, découverts et très-écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, au nombre de quatre engagés dans une membrane entière, dont deux plus longs dirigés en dehors : deux plus courts dirigés en dedans.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, fléchi en avant dans les parties inférieure et supérieure, et en arrière dans la partie moyenne.

12.° La *Tête*, aplatie par les côtés dans le *Pélican ;* effilée, (cylindrique dans l'*Anhinga*), portée en avant.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique inclinée.

14.° Les *Yeux*, petits dans les *Pélicans ;* assez grands et saillans.

III. Les Macareux, Pingouins, Manchots, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes* et *non perchés*.

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

---

serait point un contre-sens de les monter perchées ; mais il plus commode de les fixer sur un support plat. Ces oiseaux sont du petit nombre de ceux qui ont les quatre doigts engagés dans une membrane entière.

3.° Les *Jambes*, droites ou légèrement fléchies, très-rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs engagés dans une membrane entière dans les *Macareux* et *Pingouins*, un postérieur séparé, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas, dans les *Manchots* (41).

5.° Les *Ailes*, découvertes, pendantes et écartées pu corps.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position verticale.

7.° Le *Dos*, légèrement arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement écartée, abaissée ou relevée.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, droit.

12.° La *Tête*, aplatie sur les côtés, portée en avant et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

IV. Les PLONGEONS, GRÈBES, CASTAGNEUX, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes* et *non perchés.*

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

---

(41) Les *Pingouins*, *Macareux*, n'ont point de doigt postérieur. Les *Pingouins* et les *Manchots*, au lieu d'ailes, ont de petits ailerons que l'on dirait couverts d'écailles plutôt que de plumes, et qui leur servent de nageoires. Ces animaux, dit BUFFON, qui paraissent faire la nuance entre les oiseaux et les poissons, étrangers aux régions de l'air qu'ils ne peuvent fréquenter, presque également bannis de celles de la terre, paraissent uniquement appartenir à l'élément des eaux.

3.° Les *Jambes*, droites ou légèrement fléchies, très-rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs engagés dans une membrane entière, dans les *Plongeons*, divisée et coupée par lobes, dans les *Grèbes*, *Castagneux*; un postérieur séparé, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position verticale.

7.° Le *Dos*, légèrement arrondi.

8.° La *Queue*, qui est très-courte, légèrement écartée, abaissée ou relevée dans les *Plongeons*, nulle dans les *Grèbes*, *Castagneux*.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, droit.

12.° La *Tête*, effilée, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé dans une direction oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

V. Les Goèlans, Mouettes, Pétrels, Hirondelles de mer (42), doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes* et *non perchés*.

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

---

(42) Les *Goèlans* et les *Mouettes* sont des oiseaux qu'on peut appeler les *Vautours* de la mer et des rivières. Les *Pétrels* sont ainsi nommés à raison de la faculté singulière qu'ils ont de marcher sur l'eau. Les *Hirondelles de mer* sont non moins agiles et aussi vagabondes que nos *Hirondelles de terre*.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs engagés dans une membrane entière, un postérieur séparé, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas (43).

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps, croisées à leurs extrémités.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèremnt abaissée, écartée en voûte, et cachée en partie par les extrémités des ailes.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

Le QUATRIÈME ORDRE, qui renferme les ÉCHASSIERS ou OISEAUX DE RIVAGE (*GRALLÆ*), nous offrira treize *Divisions* ou *Tableaux;* savoir, I. Le Flammant (*Phœnicopterus*). II. Les Grues (*Grues*), les Cigognes (*Ciconiæ*). III. Les Hérons, Aigrettes (*Ardeæ*), les Crabiers (*Cancrofagi*), les Butors (*Botauri*), les Bihoreaux (*Nycticoraces*). IV. Les Courlis

(43) Dans les *Goèlans*, *Mouettes*, le doigt postérieur est très-petit.

(*Tantali*). V. Les Bécasses, Bécassines (*Scolopaces*). VI. Les Barges, Chevaliers (*Limosæ*). VII. Les Combattans ou Paons de mer, Maubêches (*Tringæ*). VIII. Les Vanneaux (*Vanelli*). IX. Les Pluviers (*Charadrii*). X. L'Échasse (*Himantopus*), l'Avocette (*Recurvirostra*). XI. Les Glaréoles ou Perdrix de mer (*Glareolæ*). XII. Les Poules d'eau (*Gallinulæ*), les Foulques (*Fulicæ*). XIII. Les Râles (*Ralli*) [44].

I. Le Flammant, doit être empaillé ou monté, 1.° *Très-haut sur jambes* et *non perché* (45).

2.° Les *Talons*, très-découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs engagés dans une membrane entière, un postérieur séparé, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas (46).

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position oblique.

---

[44] Voyez, pour les *Echassiers* ou *Oiseaux de rivage*, les caractères du quatrième Ordre du système de *Linné*.

(45) Le *Flammant*, nommé *Oiseau à aile de flamme* ou *couleur de feu*, paraît, dit Buffon, faire la nuance entre la grande tribu des *Oiseaux de rivage*, et celle tout aussi grande des *Oiseaux navigateurs*.

(46) Les doigts antérieurs du *Flammant* sont très-courts, et le postérieur fort petit : le corps l'est aussi relativement à la longueur des jambes et du cou.

7.° Le *Dos*, aplati dans la partie antérieure, arrondi dans les parties moyenne et postérieure.

8.° La *Queue*, abaissée, fermée, cachée en partie par les extrémités des ailes.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, fléchi en avant dans les parties inférieure et supérieure, et en arrière dans la partie moyenne.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique abaissée.

14.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

II. Les GRUES, CIGOGNES, doivent être montées, 1.° *Très-haut sur jambes*, *perchées* ou *non perchées* (47).

2.° Les *Talons*, très-découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps dans les *Grues*, de la queue dans les *Cigognes*, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et légèrement éloignées

---

(47) La *Cigogne noire* cherche les lieux déserts, se perche dans les bois, et niche dans l'épaisseur des forêts. La *Cigogne blanche* choisit au contraire nos habitations pour domicile, s'établit sur les tours, les cheminées et les combles des édifices : voilà pourquoi on peut les monter *perchées* ou *non perchées*.

du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci dans les *Grues*, alongé dans les *Cigognes*; dans une position horizontale dans les *Grues*, oblique dans les *Cigognes*.

7.° Le *Dos*, aplati dans les parties antérieure et moyenne, arrondi dans la postérieure.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, fermée et cachée en partie par les extrémités des ailes, les plumes du croupion et celles qui sortent du dessous des ailes très-relevées dans les *Grues*, et tombant en panache.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, fléchi en avant dans les parties inférieure et supérieure, et en arrière dans la partie moyenne.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

14.° Les *Yeux*, grands et saillans.

III. Les Hérons, Aigrettes, Crabiers, Butors, Bihoreaux, doivent être montés, 1.° *Haut* ou *Très-haut sur jambes*, *perchés* ou *non perchés*.

2.° Les *Talons*, très-découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps dans les *Hérons*, *Aigrettes*; ou couvertes au tiers et rap-

prochées du corps dans les *Crabiers*, *Butors*, *Bihoreaux*.

6.° Le *Corps*, légèrement alongé, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, aplati dans la partie antérieure, arrondi dans les parties moyenne et postérieure.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, fermée et cachée en partie par les extrémités des ailes dans les *Hérons*, *Crabiers*, *Butors*, *Bihoreaux*; et par les longues plumes du dos, dans les *Aigrettes*.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, fléchi en avant dans les parties inférieure et supérieure, et en arrière dans la partie moyenne (48).

12.° La *Tête*, effilée, (légèrement arrondie dans les *Bihoreaux*), portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, grands et saillans.

---

(48) Dans les *Butors*, les plumes qui garnissent latéralement la partie inférieure du cou, sont écartées; ce qui fait paraître le cou plus volumineux. Dans les *Bihoreaux*, l'aigrette composée de trois ou quatre plumes concaves intérieurement, placées en recouvrement les unes sur les autres, de manière qu'elles paraissent ne former qu'une seule plume, doit être légèrement écartée et pendante. Les mâles adultes seuls sont décorés de cet ornement, que les jeunes mâles ou les femelles ne nous ont jamais offert. Nous possédons un individu, dont l'aigrette est composée de quatre plumes. Dans les *Butors*, *Bihoreaux*, on peut porter le cou en avant, et cette attitude leur donne un air plus animé.

IV. Les Courlis, doivent être montés, 1.° *Très-haut sur jambes* et *non perchés.*

2.° Les *Talons*, très-découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs, réunis vers leur jonction par une portion de membrane; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps.

6.° Le *Corps*, légèrement alongé, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, fermée et cachée en partie par les extrémités des ailes.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, très-arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, fléchi en avaut dans les parties inférieure et supérieure, et en arrière dans la partie moyenne.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique abaissée.

14.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

V. Les Bécasses, Bécassines, doivent être montées, 1.° *Haut sur jambes* et *non perchées* (49).

---

(49) Nous avons eu occasion d'observer, à la chasse, des *Bécasses* se percher sur les arbres. Mais cette particularité est assez rare, et on ne peut pas en conclure qu'elles perchent

2.° Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps dans les *Bécasses*, de la queue dans les *Bécassines*, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers, et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, légèrement alongé, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, légèrement arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, fermée et non cachée par les extrémités des ailes.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, légèrement fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

14.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

VI. Les BARGES, CHEVALIERS, doivent être montés,

1.° *Très-haut sur jambes* et *non perchés.*

2.° Les *Talons*, très-découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

---

ordinairement; elle n'a lieu que lorsque, fatigués par les chasseurs ou les chiens, ces oiseaux cherchent à se dérober à leurs poursuites.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés ; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, fermée et non cachée par les extrémités des ailes.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, fléchi en avant dans les parties inférieure et supérieure, et en arrière dans la partie moyenne.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, grands et peu saillans.

VII. Les Combattans ou Paons de mer, Maubèches, doivent être montés, 1.° *Très-haut sur jambes* et *non perchés* (50).

2.° Les *Talons*, très-découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées

---

(50) Les *Combattans* ont été ainsi nommés à raison des combats qu'ils se livrent entr'eux, non-seulement seul à seul, corps à corps, mais en troupes réglées, ordonnées, et marchant l'une contre l'autre. Ces phalanges ne sont composées que de mâles, qu'on prétend être dans cette espèce beaucoup plus nombreux que les femelles. Celles-ci attendent à part la fin de la bataille, et restent le prix de la victoire.

du point central du corps, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé dans les *Chevaliers*, raccourci dans les *Combattans* et les *Maubèches*, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, fermée et cachée en partie par les extrémités des ailes.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, légèrement fléchi en avant (51).

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, petits et assez saillans.

VIII. Les VANNEAUX, doivent être montés, 1.° *Haut sur jambes* et *non perchés* (52).

---

(51) Dans les *Combattans* mâles, le collier en forme d'une crinière épaisse de plumes enflées qu'ils portent autour du cou, doit être plus ou moins relevé selon les attitudes que leur donnent les personnes qui les empaillent.

(52) Le *Vanneau* paraît avoir tiré son nom, dans notre langue et en latin moderne, du bruit que font ses ailes en volant, qui est assez semblable au bruit d'un van qu'on agite pour purger le blé.

2.° Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et légèrement écartées du corps, croisées à leurs extrémités.

6.° Le *Corps*, légèrement alongé, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, aplati dans la partie antérieure, arrondi dans les parties moyenne et postérieure.

8.° La *Queue*, légèrement relevée, écartée en voûte, et cachée en partie par les extrémités des ailes.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, légèrement fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° L'*Aigrette*, implantée sur l'occiput, et composée de longs brins effilés, très-déliés, courbés à leurs extrémités de derrière en avant, légèrement relevée.

14.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

15.° Les *Yeux*, grands et saillans.

IX. Les Pluviers, doivent être montés, 1.° *Haut sur jambes* et *non perchés* (53).

2.° Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

---

(53) Les *Pluviers* ont été ainsi nommés, à raison de leur arrivée en France dans la saison des pluies.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés.

5.° Les *Ailes*, découvertes et légèrement écartées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée et fermée, non cachée par les extrémitées des ailes.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, très-arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, très-arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

14.° Les *Yeux*, très-grands et saillans.

X. L'ÉCHASSE, l'AVOCETTE, doivent être montées, 1.° *Très-haut sur jambes* et *non perchées* (54).

2.° Les *Talons*, très-découverts et légèrement rapprochés.

---

(54) L'*Echasse*, qui est dans les oiseaux ce que la *Gerboise* est dans les quadrupèdes, a été ainsi nommée à raison de la longueur excessive de ses jambes, grêles, faibles et chancelantes, semblables à des échasses. Cet oiseau n'a que trois doigts antérieurs. Le nom d'*Avocette* vient de l'italien *Avocetta*. Cet oiseau porte en Italie le nom de *Becco-torto*. Celui de *Recurvirostra* que les Ornithologistes lui ont donné, exprime le renversement de son bec, dont la courbure tournée en haut présente un arc de cercle relevé, dont le centre est au-dessus de la tête.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés (dans *l'Echasse*); trois antérieurs engagés dans une membrane entière; un postérieur séparé, dirigé de dehors en dedans, et de haut en bas (dans l'*Avocette*).

5. Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, légèrement croisées à leurs extrémités.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, fermée et non cachée par les extrémités des ailes.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, fléchi en avant dans les parties inférieure et supérieure, et en arrière dans la partie moyenne.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale, ou oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, grands et saillans.

XI. Les Glaréoles ou Perdrix de mer, doivent être montées, 1.° *Haut sur jambes* et *non perchées* (55).

---

(55) Les *Glaréoles* ou *Perdrix de mer* n'ont d'autre rapport avec les *Perdrix*, qu'une faible ressemblance dans la forme du bec. Elles se rapprochent des *Hirondelles de mer* par la forme du corps, la coupe des ailes en pointe, et la queue fourchue.

2.°

2.° Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur dirigé de dehors en dedans, et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, croisées à leurs extrémités.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte, cachée en partie par les extrémités des ailes.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, très-arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en avant.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

14.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

XII. Les POULES D'EAU, FOULQUES, doivent être montées, 1.° *Haut sur jambes* et *non perchées*.

2.° Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés, garnis de membranes simples (dans les *Poules d'eau*), festonnées (dans les *Foulques*); le postérieur dirigé de dehors en dedans, et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé (dans les *Poules d'eau*), raccourci (dans les *Foulques*), dans une position oblique ou verticale.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, fermée, et non cachée par les extrémités des ailes.

9.° Le *Ventre*, légèrement abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, fléchi en arriére.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée (56).

14.° Les *Yeux*, assez grands et peu saillans.

XIII. Les Rales doivent être montés, 1.° *Haut sur jambes* et *non perchés* (57).

---

(56) La *Plaque frontale* est plus ou moins blanche dans les *Foulques*, et plus ou moins vermeille dans les *Poules d'eau*; mais cette dernière couleur disparaît dans l'oiseau empaillé, et devient alors d'un brun-noirâtre. En général, nous avons observé que la couleur rouge du bec et des pattes, dans le *Chevalier aux pieds rouges, etc.* s'efface en peu de temps. Il faut avoir soin, dans ce cas, de colorer ces parties pour leur conserver leur éclat, sur-tout lorsque les couleurs servent à caractériser les espèces.

(57) Les *Râles* se rapprochent des *Poules d'eau* et des *Foulques*, par leur vol court et pesant, les jambes pendantes, la forme des ailes petites et fort concaves, de la queue très-courte et presque nulle : mais ils s'en éloignent par la forme des doigts antérieurs lisses et sans membranes, par celle du corps grêle et comme aplati par les flancs, et par la plaque frontale qui paraît être un prolongement de la couche supérieure de la substance du bec.

2.° Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur dirigé de dehors en dedans, et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers, et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, fermée, et cachée en partie par les extrémités des ailes.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, légèrement fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, effilée, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

Le CINQUIÈME ORDRE, qui renferme les GALLINACÉES (*GALLINÆ*), nous offrira onze *Divisions* ou *Tableaux*; savoir, I. l'Autruche (*Struthio*). II. Les Outardes (*Otides*). III. Les Paons (*Pavones*). IV. Le Dindon (*Meleagris*). V. Les Hoccos (*Craces*). VI. Les Coqs et les Poules (*Galli et Gallinæ*). VII. Les Faisans (*Phasiani*). VIII. Les Peintades (*Numideæ*). IX. Les Tétras ou Coqs de bruyère (*Urogalli*),

X. Les Gélinottes (*Lagopodes*). XI. Les Perdrix (*Perdices*), les Cailles (*Coturnices*) [58].

I. L'Autruche doit être empaillée ou montée, 1.° *Très-haut sur jambes* et *non perchée* (59).

2.° Les *Talons*, très-découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies et rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, deux antérieurs, séparés.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps, ou découvertes, abaissées et écartées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une situation horizontale.

7.° Le *Dos*, aplati dans la partie antérieure, arrondi dans les parties moyenne et postérieure.

8.° La *Queue*, relevée, écartée; les plumes en partie recourbées à leurs extrémités.

---

[58] Voyez, pour les *Gallinacées*, les caractères du sixième Ordre de *Linné*.

(59) L'*Autruche*, dit Buffon, est un être de nature équivoque, qui fait la nuance entre les grands quadrupèdes et les oiseaux. Nous nous sommes permis de placer, dans nos Tableaux, l'*Autruche* avant les *Outardes*, quoique dans le Système de Linné elle vienne immédiatement après. Si nous avons dérogé en cette occasion à l'ordre adopté par le Naturaliste Suédois, c'est parce que nous avons cru devoir mettre à la tête de la famille des *Gallinacées*, un oiseau *très-haut sur jambes*, qui paraît devoir occuper le premier rang pour la grandeur, les autres étant seulement *haut sur jambes*, et d'un volume de corps bien moins considérable. Le *Casaor*, qui vient immédiatement après l'*Autruche*, doit être monté seulement *haut sur jambes*.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, fléchi en avant dans les parties inférieure et supérieure, et en arrière dans la partie moyenne.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

14.° Les *Yeux*, grands et saillans.

II. Les OUTARDES doivent être montées, 1.° *Haut sur jambes* et *non perchées*.

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies et rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés.

5.° Les *Ailes*, couvertes aux deux tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position horizontale.

7.° Le *Dos*, légèrement aplati dans la partie antérieure, arrondi dans les parties moyenne et postérieure.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, très-arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, légèrement fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

14.° Les *Barbes*, dans le mâle, écartées et portées de dedans en dehors et de devant en arrière.

15.° Les *Yeux*, grands et saillans.

III. Les Paons doivent être montés, 1.° *Haut sur jambes*, *perchés* ou *non perchés*.

2.° Les *Talons*, découverts et rapprochés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés, un postérieur dirigé de dehors en dedans, et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes aux deux tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une situation oblique.

7.° Le *Dos*, aplati dans la partie antérieure, arrondi dans les parties moyenne et postérieure.

8.° La *Queue*, abaissée, fermée (60).

---

(60) Dans les momens d'amour, la *queue*, dans le *Paon* et le *Dindon*, doit être très-relevée, et ouverte en éventail. On nomme improprement *Queue* dans ces Oiseaux, les longues plumes qui naissent à la partie postérieure du dos, près du croupion. Dans les momens de repos, ces plumes sont abaissées et légèrement écartées en voûte. Le *Dindon*, à proprement parler, a deux queues; l'une supérieure, l'autre inférieure. La première est composée de dix-huit grandes plumes implantées autour du croupion, et que l'animal relève lorsqu'il piaffe. La seconde ou l'inférieure consiste en d'autres plumes moins grandes, et reste toujours dans une situation horizontale. Le *Paon* a pareillement une double queue, dont l'une plus courte est composée de véritables pennes directrices, et l'autre plus longue n'est formée que des couvertures de celles-là. En nous attachant à l'idée la plus généralement reçue, nous appelons *Queue* dans le *Paon* et le *Dindon*, les grandes plumes que ces animaux relèvent en éventail quand ils font la roue.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, fléchi en avant dans les parties inférieure et supérieure, et en arrière dans la partie moyenne.

12.° La *Tête*, arrondie, posée majestueusement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° L'*Aigrette*, relevée et légèrement écartée.

14.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

15.° Les *Yeux*, grands et saillans.

IV. Le DINDON doit être monté, 1.° *Haut sur jambes*, *perché* ou *non perché*.

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps, également éloignées aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, aplati dans la partie antérieure, arrondi dans les parties moyenne et postérieure.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, très-arrondie; les *Crins* en forme de bouquet ou faisceau placés sur la poitrine ou au bas du cou, légèrement écartés, portés de dedans en dehors et de haut en bas.

11.° Le *Cou*, fléchi en avant dans les parties infé-

rieure et supérieure, et en arrière dans la partie moyenne.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

14.° La *Caroncule charnue*, de forme conique placée à la base du bec, flottante, légèrement alongée, et placée à droite ou à gauche. La *Peau* de dessous la gorge, légèrement plissée.

15.° Les *Yeux*, grands et peu saillans.

V. Les Hoccos doivent être montés, 1.° *Haut sur jambes*, *perchés* ou *non perchés*.

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies et rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes aux deux tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, légèrement alongé, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, fléchi en avant.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou et tournée à droite ou à gauche.

13.° La *Huppe*, légèrement relevée, frisée.

14.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

15.° Les *Yeux*, assez grands et peu saillans.

VI. Les Coqs, Poules, doivent être montés, 1.° *Haut* ou *Bas sur jambes*, *perchés* ou *non perchés* (61).

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; le postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position oblique (dans le *Coq*), horizontale (dans la *Poule*).

7.° Le *Dos*, légèrement aplati dans la partie antérieure, arrondi dans les parties moyenne et postérieure.

8.° La *Queue*, très-relevée, comprimée sur les côtés; les deux *Plumes intermédiaires*, recourbées en arc de bas en haut, de dedans en dehors, et pendantes à leurs extrémités (dans le *Coq*).

9.° Le *Ventre*, légèrement relevé dans les *Coqs*, très-abaissé dans les *Poules* (sur-tout dans celles qui ont pondu).

---

(61) Quelques espèces de *Poules* sont *bas sur jambes*. Dans celles qui n'ont point de queue, le croupion est arrondi à peu près comme dans les *Perdrix*. Dans les *Poules* qui sont *bas sur jambes*, les talons sont rapprochés, et les tarses couverts de plumes. Les *Coqs* sont naturellement plus haut montés que les *Poules*.

10.° La *Poitrine*, très-arrondie.

11.° Le *Cou*, légèrement raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou (dans les *Poules*), majestueusement (dans le *Coq*), et tournée à droite ou à gauche.

13.° La *Crête*, relevée; les *Caroncules* ou *Barbes*, pendantes et concaves extérieurement.

14.° Le *Bec*, fermé ou légèrement entr'ouvert, dans une direction horizontale.

15.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

VII. Les Faisans doivent être montés, 1.° *Haut sur jambes*, *perchés* ou *non perchés*.

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes aux deux tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, légèrement alongé, dans une situation horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, aplati dans la partie antérieure, légèrement relevé dans la partie moyenne, arrondi dans la partie postérieure.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13. La *Huppe*, légèrement relevée et entr'ouverte (62).

14.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

15.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

VIII. Les PEINTADES doivent être montées, 1.° *Haut sur jambes*, *perchées* ou *non perchées* (63).

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes aux deux tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi dans les parties antérieure et moyenne, très-arrondi et relevé dans la postérieure.

8.° La *Queue*, très-abaissée, légèrement écartée.

9.° Le *Ventre*, légèrement relevé.

10.° La *Poitrine*, très-arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière; les *Poils* qui garnissent le cou, relevés.

---

(62) Dans le *Faisan doré*, le manteau qui couvre le cou, doit être légèrement étendu et développé.

(63) La *Peintade* se rapproche des *Perdrix* par la forme de ses ailes courtes, par sa queue pendante, et la partie postérieure du dos, très-arrondie et relevée. Elle a un trait de ressemblance avec le *Dindon*; c'est de n'avoir point de plumes à la tête, ni à la partie supérieure du cou.

12.° La *Tête*, aplatie sur les côtés, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Tubercule calleux* qui s'élève sur la tête, relevé et porté en arrière.

14.° Les *Caroncules charnues* situées sur les côtés de la mandibule supérieure, pendantes et concaves intérieurement.

15.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

16.° Les *Yeux*, assez grands et peu saillans.

IX. Les Tétras ou Coqs de bruyère doivent être montés, 1.° *Haut sur jambes*, *perchés* ou *non perchés* (64).

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies et rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes aux deux tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, aplati dans la partie antérieure, arrondi dans les parties moyenne et postérieure.

8.° La *Queue*, légèrement relevée, écartée en voûte (65).

---

(64) Les *Tétras* ont plusieurs traits de ressemblance avec les *Coqs*, soit dans la forme totale du corps, soit dans la configuration particulière du bec, soit par la peau rouge plus ou moins saillante dont les yeux sont surmontés.

(65) Dans le *petit Tétras*, la queue est fourchue et disposée de dedans en dehors, de manière qu'elle est plus large à son extrémité qu'à sa base.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, grands et saillans.

X. Les GÉLINOTTES doivent être montées, 1.° *Bas sur jambes*, *perchées* ou *non perchées* (66).

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies et rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés ; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, légèrement alongé, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, aplati dans la partie antérieure, arrondi dans les parties moyenne et postérieure.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, droit ou légèrement fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

---

(66) Les *Gélinottes* paraissent former le chaînon qui unit les *Faisans* et les *Perdrix*.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, assez grands et peu saillans.

XI. Les Perdrix, Cailles, doivent être montées,

1.° *Bas sur jambes* et *non perchées* (67).

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies et rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes aux deux tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi dans les parties antérieure et moyenne, très-arrondi et relevé dans la postérieure.

8.° La *Queue*, très-abaissée, légèrement écartée.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, très-arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, droit ou légèrement fléchi en avant.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

14.° Les *Yeux*, assez grands et peu saillans.

---

(67) Nous avons eu occasion d'observer, à la chasse, des *Perdrix rouges* se percher sur les arbres, lorsqu'elles étaient fatiguées et poursuivies par les chasseurs ou les chiens.

Le SIXIÈME ORDRE, qui renferme les PASSEREAUX (*PASSERES*), nous offrira dix *Divisions* ou *Tableaux;* savoir, I. Les Pigeons, Tourterelles (*Columbæ*). II. Les Alouettes (*Alaudæ*). III. Les Étourneaux (*Sturni*); les Grives, Merles (*Turdi*). IV. Les Gros-becs, Bouvreuils (*Loxiæ*). V. Les Ortolans, Bruans, Veuves (*Emberizæ*); les Pinsons, Chardonnerets, Serins, Linottes, Bengalis, Sénégalis, Moineaux (*Fringillæ*). VI. Les Gobe-mouches (*Muscicapæ*); les Traquets (*Rubetræ*); les Motteux (*Vitifloræ*). VII. Les Lavandières, Bergeronnettes, Rossignols, Fauvettes, etc. (*Motacillæ*). VIII. Les Mésanges (*Pari*). IX. Les Hirondelles, Martinets (*Hirundines*). X. Les Engoulevents (*Caprimulgi*) [68].

I. Les PIGEONS, TOURTERELLES, doivent être empaillés ou montés, 1.° *Bas sur jambes*, *perchés* ou *non perchés*.

2.° Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, fléchies, rapprochées du point central du corps, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

---

[68] Voyez, pour les *Passereaux*, les caractères du sixième Ordre du Système de *Linné*.

6.° Le *Corps*, raccourci ou alongé, dans une position horizontale ou oblique (69).

7.° Le *Dos*, légèrement arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, très-arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

II. Les Alouettes doivent être montées, 1.° *Bas sur jambes*, *perchées* ou *non perchées*.

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, fléchies, rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps, ou découvertes et écartées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci ou alongé, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

---

(69) Les *Pigeons* varient pour les attitudes, par la forme du corps alongé ou raccourci, par celle de la queue, par la grosseur de la gorge, etc.

9.°

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

III. Les ÉTOURNEAUX, GRIVES, MERLES, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes* et *perchés*.

2.° Les *Talons*, découverts et rapprochés.

3.° Les *Jambes*, fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé (dans les *Étourneaux* et les *Grives*), raccourci (dans les *Merles*), dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

IV. Les Gros-becs, Bouvreuils, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes* et *perchés*.

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, fléchies, rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés ; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes aux deux tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

V. Les Ortolans, Bruans, Veuves, Pinsons, Chardonnerets, Serins, Linottes, Bengalis, Sénégalis, Moineaux, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes* et *perchés*.

2.° Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes aux tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé (dans les *Ortolans*, *Bruans*, *Veuves*), raccourci (dans les *Pinsons*, *Chardonnerets*, *etc.*), dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

VI. Les GOBE-MOUCHES, TRAQUETS, MOTTEUX, doivent être montés, 1.° *Haut sur jambes*, *perchés* ou *non perchés* (70).

2.° Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

---

(70) On peut ranger parmi les *Traquets*, les petites espèces de *Motacilles*, tels que le *Pouillot*, le *Roitelet*, le *Troglodyte*, dont les attitudes varient, soit dans la situation de la queue relevée dans le *Troglodyte*, soit dans la forme du corps qui est raccourci, etc.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes, pendantes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement relevée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en avant.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

VII. Les Lavandières, Bergeronnettes, Rossignols, Fauvettes, doivent être montés, 1.° *Haut sur jambes*, *perchés* ou *non perchés*.

2.° Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps, ou pendantes et plus basses que la queue.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, relevée, écartée en voûte (71).

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, très-arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, fléchi en avant.

12.° La *Tête*, effilée, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

VIII. Les MÉSANGES doivent être montées, 1.° *Bas* ou *Très-bas sur jambes*, *perchées* ou *cramponnées*.

2.° Les *Talons*, couverts ou découverts, et écartés.

3.° Les *Jambes*, fléchies ou très-fléchies, rapprochées de la queue quand elles perchent, ou placées une antérieurement à peu près dans le point central du corps : l'autre postérieurement et rapprochée de la queue quand elles sont cramponnées, et également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés ; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas (72).

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps, ou découvertes et écartées du corps.

---

(71) Dans les *Bergeronnettes*, *Lavandières*, la queue est alternativement abaissée ou relevée.

(72) Cette direction des doigts mérite d'être observée quand on monte les *Mésanges* perchées ; mais quand on les monte cramponnées, les trois doigts antérieurs séparés sont dirigés de bas en haut, et le postérieur de haut en bas. Quand on empaille ces oiseaux, on doit leur donner une attitude très-animée qui dépend des différentes inflexions de la tête.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position oblique ou verticale.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, abaissée ou très-abaissée, et écartée (73).

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, droit ou fléchi en avant ou en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, ou légèrement entr'ouvert, dans une direction oblique relevée ou abaissée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

IX. Les Hirondelles, Martinets, doivent être montés, 1.° *Très-bas sur jambes*, *perchés* ou *non perchés*, ou *cramponnés* (74).

2.° Les *Talons*, couverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, très-fléchies, rapprochées de la queue, ou placées une antérieurement à peu près dans le point central du corps : l'autre postérieurement et rapprochée de la queue quand ils sont cramponnés;

---

(73) La *queue* dans les *Mésanges* doit être très-abaissée, quand on les monte cramponnées.

(74) Les *Hirondelles* offrent toutes les positions propres aux autres oiseaux. Elles perchent, ne perchent pas, et se cramponnent contre les murailles, ou leurs nids, mais non contre les arbres. De là vient qu'on ne doit les cramponner que sur le fond d'une cage en bois, imitant une muraille, ou bien contre leurs nids. Les *Martinets* ne perchent pas sur les arbres, on doit les monter cramponnés.

également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges (75).

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés ; un postérieur, dirigé de dehors en dedans (dans les *Hirondelles*) ; ou quatre antérieurs, composés chacun de deux phalanges (dans les *Martinets*).

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps, ou découvertes et écartées du corps, croisées à leurs extrémités.

6.° Le *Corps*, alongé ou raccourci, dans une position oblique ou verticale.

7.° Le *Dos*, aplati.

8.° La *Queue*, abaissée ou très-abaissée, écartée en voûte, cachée en partie par les extrémités des ailes, et fourchue dans la plupart des espèces.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, aplatie au sommet, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, ou légèrement entr'ouvert, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

---

(75) Cette situation des jambes près de la queue doit être observée quand on monte les *Hirondelles* perchées. Lorsqu'on les monte cramponnées, les jambes doivent être placées, savoir, une antérieurement à peu près dans le point central du corps, l'autre postérieurement et rapprochée de la queue. Les trois doigts antérieurs doivent être dirigés de bas en haut, et le postérieur de haut en bas. Mais dans les *Martinets*, les quatre doigts sont antérieurs.

X. Les Engoulevents doivent être montés, 1.° *Très-bas sur jambes*, *perchés* ou *non perchés* (76).

2.° Les *Talons*, couverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, très-fléchies et rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs, unis par une membrane jusqu'à la première phalange; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps, croisées à leurs extrémités.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, aplati.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte, et cachée en partie par les extrémités des ailes.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en avant.

12.° La *Tête*, aplatie au sommet, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

14.° Les *Yeux*, grands et très-saillans.

Nos principes de théorie pour empailler les Familles que nous venons d'énumérer, paraîtront sans doute monotones, si on les examine dans leur ensemble; mais ce défaut disparaîtra, si on

(76) Les *Engoulevents* diffèrent des *Hirondelles*, comme les *Hiboux* des *Faucons*, et les *Phalènes* des *Papillons*.

les considère isolément. Le signalement de chaque Famille est un petit Traité, qui réunit au mérite de la nouveauté et d'une utilité majeure, les principes d'après lesquels tout Ornithologiste doit se conduire dans l'*Art d'empailler les Oiseaux*. Nous avons donné, en général, à nos Oiseaux une attitude de repos, comme étant la plus facile à exprimer, et la plus connue.

Nous aurions bien désiré présenter pour chaque Famille une figure dessinée d'après nos Oiseaux empaillés; notre Ouvrage alors eût offert non-seulement la description des Familles que nous avons eu occasion d'observer, mais encore des gravures qui auraient facilité l'intelligence de nos descriptions. Nous aurions rendu sensible aux yeux par le secours des figures, ce que nous ne pouvons offrir que faiblement à l'imagination avec le pinceau de la parole. L'Artiste aurait su, en lisant nos Tableaux, ce qu'il devaît faire, et en voyant nos Figures, il aurait appris à perfectionner son travail. Mais ces projets si nécessaires à l'intelligence de nos principes, ne pouvant s'exécuter dans ce moment, eu égard aux frais considérables qu'ils entraîneraient, nous avons été forcés d'y renoncer (77).

---

(77) Nous nous sommes bornés au nombre de Planches nécessaires à l'intelligence de nos principes, nous proposant, lorsque nous en aurons complété un nombre correspondant à celui de nos Tableaux, de les publier. Chaque famille exigerait plusieurs figures, pour faire connaître les attitudes qu'elle

Nous ne saurions trop recommander aux personnes qui s'occupent à empailler les Oiseaux, de consulter souvent dans leurs procédés de pratique, les Tableaux que nous leur présentons. Nous osons le dire, le temps est venu où cette intéressante partie de l'Ornithologie doit changer de face, et où l'illusion doit disparaître devant la réalité. Nous jetons les principes d'un Art que nos neveux perfectionneront sans doute, et nous serons amplement dédommagés de nos peines, si nous avons la certitude que vingt-cinq années dévouées à l'étude et à l'observation de la Nature, ne seront pas perdues pour la postérité.

Le signalement de quelques Familles a été déduit de la connaissance de tous ou presque tous les individus qui les composent; celui d'un petit nombre n'a été fait que d'après l'examen d'une ou deux espèces, comme dans les genres des *Martin-pêcheurs*, *Rolliers*, *Guêpiers*, *etc. etc.* L'analogie nous ayant fait présumer que le port des individus d'une Famille présentait de grands

---

peut présenter, soit dans l'état du repos, soit dans celui du mouvement. Dans celles qui accompagnent notre Ouvrage, il nous a été impossible d'exprimer la position et la forme des quatorze parties du corps des oiseaux que nous décrivons. Dès-lors nous avons omis celles qui étaient les moins nécessaires, pour ne nous attacher qu'aux attitudes essentielles. C'est ainsi que dans la *Caille*, nous avons eu soin d'exprimer la rotondité de la partie postérieure du dos et du croupion, qui constituent essentiellement la forme de cet oiseau.

rapprochemens, et que dans ceux où il pouvait varier, les exceptions n'appartenaient qu'à quelques espèces, sans déroger au caractère général de la Famille; nous avons pensé que cette aberration ne pourrait jamais jeter dans une erreur aussi grande, que celle de donner à un oiseau une attitude imaginaire.

En faisant nos *Tableaux* d'après les observations d'une ou plusieurs espèces européennes, nous avons suivi dans notre manière de philosopher, le plan que *Buffon* s'était proposé dans son Ornithologie, savoir: de décrire premièrement une espèce européenne bien connue, et d'y ramener les espèces exotiques de l'ancien ou du nouveau Continent, qui ont avec elle le plus de rapport. Ce travail, qui est sans contredit la partie de son Ouvrage la plus philosophique, a l'avantage de guider ceux qui connaissent les Oiseaux indigènes, et de les familiariser bientôt avec les exotiques.

Si l'on ajoute à ce premier objet fondamental, cette magie de style presque inimitable, cette sagacité dans la réduction des espèces, ses critiques toujours judicieuses sur l'étymologie et le choix des noms, l'art avec lequel il saisit les rapports et les différences, sa manière de voir, embellie par une imagination à demi-poétique; on reconnaîtra sans peine que le *Pline Français*, qui, selon l'expression de *Voltaire*, « au corps d'un athlète joignait l'ame d'un sage, » doit être

classé parmi le petit nombre de ces Hommes de génie, dans la production desquels la nature se montre avare (78).

Secondé puissamment dans ses travaux par *Daubenton* et *Guenaud de Montbeillard*, il dut à l'un ses Descriptions anatomiques, et à l'autre la continuation de son Ornithologie. Mais, malgré les travaux de ces trois Hommes célèbres, le temple magnifique qu'ils avaient élevé à la Nature, n'eût jamais été achevé, si le Génie qui préside aux destinées de l'Histoire naturelle, n'avait suscité pour affermir les colonnes augustes sur lesquelles il devait reposer, l'éloquent Auteur de l'histoire des Quadrupèdes-Ovipares, des Serpens et des Poissons. Digne émule de *Buffon* pour le style, il devient celui de *Linné* pour la précision et la méthode. Puisse-t-il agréer l'hommage que nous rendons à ses grands talens, comme un juste tribut payé à l'admiration que ses écrits nous ont inspirée, et que partagent avec nous tous ceux qui ont l'avantage de le connaître.

Lorsque *Buffon* parcourait avec tant de gloire sa brillante carrière, une vive lumière brilla du côté du Nord : le grand *Linné* parut, et à son aspect les sentiers jusqu'alors ténébreux de l'histoire de la Nature, furent éclairés par les rayons

---

(78) Voyez le *Dictionnaire historique, tome* 2, *pag.* 305 *et suiv.*

lumineux de l'*Étoile polaire*. Doué de toutes les qualités nécessaires aux succès des grandes opérations, il osa entreprendre et exécuter, à trente ans, le projet d'une révolution dans l'étude de la Nature. « Aussi, après l'idée de créer les êtres, dit le professeur *St-Amans*, la plus grande qu'on ait pu concevoir était sans doute celle de les décrire tous, et de saisir les nuances qui les rapprochent ou les séparent. C'était une seconde création que de classer, décrire, et faire connaître la chaîne entière des êtres, depuis leur immuable Auteur, dont l'idée confondant l'intelligence humaine, abîme son orgueil dans la poussière, jusqu'à cette poussière même, triste et dernier produit de la modification de la matière, et qui s'anéantit dans le silence des tombeaux » (79).

---

(79) Je me permettrai quelques réflexions sur l'état actuel de l'Ornithologie. Elles auront pour objet les Systèmes ou Classifications méthodiques, l'établissement des *Genres*, des *Espèces*, des *Variétés, etc.* Quelques Naturalistes ont suivi dans leur Ornithologie l'ordre des Familles naturelles; tels sont *Linné* et *Buffon* : d'autres ont pris, pour fondement de leurs méthodes, la structure des Pieds, de la Langue, du Bec, etc. *Buffon*, qui était ennemi des systèmes, a suivi dans son Ornithologie la série des Familles naturelles; et sous ce point de vue, on peut dire que son Histoire des Oiseaux est bien supérieure à celle des Quadrupèdes. *Linné*, qui a su exprimer de grandes idées en peu de mots, a eu égard dans sa classification des Oiseaux, à la marche de la Nature dans la division des familles du genre volatile. Il est digne de remarque que ce

On admirera toujours dans cet homme célèbre, considéré comme Naturaliste et Ecrivain,

---

grand Homme, qui en Zoologie a suivi l'ordre des Familles naturelles, a préféré en Botanique la méthode artificielle.

L'établissement des *Genres*, souvent très-arbitraire, tient beaucoup à la manière de philosopher et aux principes du système adopté par l'Auteur. Les uns (ce sont les plus sages) prêchent pour la réduction des *Genres*, des *Espèces* et des *Variétés*, que d'autres multiplient sur les plus légères différences. Quelques Ornithologistes établissent leurs caractères génériques sur les différences extérieures, et d'autres sur les habitudes et les ressemblances intérieures. C'est ainsi que les *Faucons* et les *Aigles*, les *Hiboux* et les *Chouettes*, les *Pies* et les *Geais*, les *Coracias* et les *Corbeaux*, les *Faisans* et les *Hoccos*, les *Perdrix* et les *Cailles*, les *Troupiales* et les *Loriots*, les *Loriots* et les *Merles*, les *Gros-becs* et les *Bouvreuils*, les *Colibris* et les *Oiseaux-mouches*, sont tantôt réunis dans un seul genre, ou divisés en deux genres. Les *Huppes* et les *Promerops*, les *Coqs de roche* et les *Manakins*, réunis en un genre par divers Auteurs, sont divisés en deux genres dans quelques Ouvrages, par la considération de la huppe qui orne la tête de quelques individus, et dont les autres sont privés. Mais si cet attribut, qui nous paraît insuffisant pour séparer les individus d'un même genre, peut former un caractère assez tranchant pour constituer deux genres d'une même famille, nous observerons que les Auteurs qui ont employé ce caractère, auraient dû également séparer les genres des *Perroquets*, *Pics*, *Outardes*, *Coqs*, *Poules*, *Cailles*, *Merles*, *Gros-becs*, *Friquets*, *Bouvreuils*, *Fourmiliers*, *Gobe-mouches*, *Moucherolles*, *Tangaras*, *Alouettes*, *Figuiers*, *Mésanges*, *Oiseaux-mouches*, *Colibris*, *etc.*, qui présentent des espèces huppées et non huppées.

Les Caractères des *Genres* sont souvent fautifs. Quelques Auteurs donnent aux *Gélinottes* les pieds couverts de plumes, tandis que le *Ganga* ou *Gélinotte des Pyrénées* les a dénués de plumes. D'autres séparent les *Engoulevents* des *Hirondelles*,

cette précision de style vraiment désespérante pour quiconque voudrait tenter de l'imiter; ce

---

par la considération de la queue fourchue dans les premiers, et non fourchue dans les secondes. Mais il résulte de ce caractère, que les espèces d'*Hirondelles* qui n'ont pas la queue fourchue, peuvent être regardées comme des *Engoulevents*, et les *Engoulevents* comme des espèces d'*Hirondelles* à queue non fourchue. La longueur de la queue qui varie, ainsi que les couleurs, offre un caractère très-insuffisant, comme le démontre *Buffon* avec sa sagacité ordinaire, en faisant voir que les *Coucous* présentent dans la forme de leur queue, des différences assez considérables aux yeux de ceux qui aiment à multiplier les espèces, pour séparer en plusieurs genres les individus de cette nombreuse famille.

Les *Espèces* paraissent plus difficiles à déterminer que les *Genres*, parce que les caractères spécifiques étant déduits de la couleur des plumes, les altérations ou les changemens qu'elles éprouvent, mettent sans cesse en défaut la pénétration de l'Ornithologiste. Les trois espèces Européennes d'*Epeiche* ou *Pic varié*, sont-elles réellement distinctes, ou ne sont-elles que des variétés ? A en juger par la grandeur, on se déciderait à les regarder comme des espèces. Mais si la grandeur forme un caractère spécifique, le *Râle d'eau*, le *Pic-vert* qui nous offrent des individus bien plus petits que l'espèce ordinaire, nous présenteraient de nouvelles espèces. Comment concilier les Auteurs dont les uns regardent comme espèces, des oiseaux que les autres n'admettent que comme variétés ?

Les dimensions trop exactes et minutieuses, sont en général fautives. De là, l'idée de *Linné*, de *Buffon* et *Brisson*, de rendre leurs descriptions comparatives. Les dimensions doivent être prises sur plusieurs individus, et non point sur un seul, et l'on doit soigneusement distinguer le mâle de la femelle, chose impossible lorsqu'on n'a pas l'oiseau sous les yeux pour en vérifier le sexe : ce qui arrive dans les oiseaux exotiques dont on ne possède que les peaux desséchées ou empaillées.

Les altérations ou changemens de couleurs dans les plumes,

coup-d'œil toujours sûr et lumineux; l'art avec lequel il a su créer en quelques mots, tous ex-

---

donnent naissance aux *Variétés*. J'observe qu'il existe deux sortes de variétés, savoir : les variétés 1.° de couleur ; 2.° de grandeur. Les premières plus nombreuses, sont en général plus difficiles pour être ramenées à leurs espèces; les secondes, moins communes, présentent une différence de la moitié ou des deux tiers dans la grandeur et le poids. Tels sont le *Râle d'eau* et le *Pic-vert*.

Les *Variétés* dépendent en général, 1.° de l'*Age*, 2.° de la *Mue*, 3.° du *Sexe*, 4.° du *Climat*, 5.° des *Saisons*, 6.° des *Maladies*, 7.° de la *Domesticité*.

1.° L'*Age* présente des différences frappantes dans le *Courlis du Brésil*, le *Loriot*, le *Bouvreuil*, *etc.*, qui n'acquièrent qu'au bout de la troisième année ces belles couleurs qui déterminent et fixent leur caractère spécifique. Dans les *Loriots*, les femelles paraissent plus nombreuses que les mâles, parce que ces derniers leur ressemblent la première année pour la couleur du plumage; mais l'inspection anatomique des individus nous a convaincus que ces prétendues femelles n'étaient que de jeunes mâles.

2.° La *Mue* qui est un effort de la Nature dans le système cutané, (occasioné par le changement des plumes et des poils, qui doublent et se multiplient dans la saison qui approche de l'hiver, et qui diminuent et deviennent plus brillans dans celle qui avoisine le printemps), offre des changemens considérables dans les *Paons*, les *Veuves*, dont les mâles perdent une partie des ornemens qui les distinguent de leurs femelles.

3.° Le *Sexe* présente des différences énormes entre les individus d'une même espèce; comme dans le *Paon*, les *Faisans doré* et *argenté*. Dans les *Canards*, les *Oiseaux de proie*, les femelles varient considérablement pour la teinte du plumage et le volume du corps.

4.° Le *Climat* contribue au changement de couleur qu'éprouve le plumage des Oiseaux. Tels sont les *Moineaux* qui, habitant les pays nébuleux ou remplis de fumée, comme les

pressifs,

pressifs, concis, sonores, des phrases caractéristiques qui dépeignent avec une vérité étonnante, le diagnostique de tous les objets qu'il décrit.

En *Ornithologie*, il a su rendre ses descriptions comparatives, et sous ce point de vue, elles sont préférables à celles qu'on déduit des dimensions, parce que ces dernières sont très-souvent fautives. S'il a pris ses caractères spécifiques de la couleur des plumes, ainsi qu'on est obligé de le faire en Ornithologie, il faut avouer qu'il s'est attaché de préférence aux parties dans lesquelles elles semblent moins varier, savoir, dans les jambes, les pieds et les plumes de la queue. En déduisant le signalement de ses genres de la forme du bec, de la langue, des pieds, de la structure et de la situation des narines, du nombre et de la forme des pennes de la queue;

---

environs des forges, des verreries, fonderies, etc. deviennent avec le temps d'un brun-noirâtre.

5.° Les *Saisons* influent considérablement sur les couleurs. Nous en voyons un exemple dans le *Lagopède*, dont le plumage d'été diffère de celui d'hiver.

6.° Les *Maladies* occasionées par le changement de climat, de nourriture, par la captivité, influent sur la couleur du plumage, la grandeur et la grosseur des oiseaux, sur leurs habitudes, etc.

7.° Les variétés nombreuses des *Coqs*, *Poules*, *Pigeons*, *Canards*, *etc.* démontrent l'influence de la *Domesticité* sur les couleurs du plumage dans les oiseaux. Nous avons vu des *Cailles* nourries dans des volières, qui étaient devenues grises; des *Alouettes* et des *Calandres*, noires.

en formant ses Ordres d'après la considération des Familles naturelles, il a simplifié l'étude de l'Ornithologie, et s'est acquis des droits incontestables à la reconnaissance des Savans.

Nous regrettons infiniment que les bornes de cet Ouvrage ne nous permettent pas d'entrer dans quelques détails sur les Écrits de ceux de nos Compatriotes, qui, par leurs voyages, leurs découvertes ou leurs travaux, ont contribué aux progrès de l'Ornithologie. Nous nous contenterons seulement de citer avec les éloges qui leur sont dus, les noms de *Belon*, *Barrère*, *Réaumur*, *Poivre*, *Sonnerat*, *Salerne*, *Brisson*, *Mauduyt*, *Adanson*, *Dombey*, *Commerson*, *Levaillant*, *Cuvier*, *etc.*

Puisse l'exemple des Naturalistes célèbres, soit de ceux autour de la tombe desquels on devrait planter des cyprès, symbole d'une éternelle douleur; soit de ceux que nous avons l'avantage de posséder parmi nous, enflammer le zèle de nos Lecteurs ! Puissent-ils se passionner pour l'étude de l'Histoire naturelle, qui a immortalisé les plus grands Génies de notre siècle, et se pénétrer d'admiration pour les œuvres du Créateur dont la puissance paraît avec tant d'éclat dans les merveilles de la Nature.

Fin de la première Partie.

L'ART D'EMPAILLER LES OISEAUX.

SECONDE PARTIE.

PRÉPARATION DES OISEAUX.

On peut diviser en trois Séries tous les procédés usités pour empailler les Oiseaux. La première comprendra ceux qui ont pour objet le dépouillement de l'animal. La seconde renfermera les différentes opérations pour vider le crâne, tanner la peau, et former les mannequins ou corps factices. La troisième contiendra les diverses manipulations pour habiller l'oiseau, et lui donner sa forme naturelle.

Dans la première Série, nous présenterons quelques observations préliminaires relatives à l'état des Oiseaux destinés à être empaillés. Nous distinguerons ensuite la manière, 1.° d'ouvrir la peau; 2.° de faire l'extraction du corps; (cette

dernière opération renferme le dépouillement des jambes, des cuisses, des ailes, etc.) 3.° d'enlever et de préparer la peau.

Dans la seconde Série, nous indiquerons, 1.° la manière d'enlever les yeux; 2.° de vider le crâne et d'ôter les cervelles; 3.° de tanner la peau avec la liqueur dont nous indiquerons la recette, et de la saupoudrer avec les préservatifs que nous ferons connaître; 4.° de former les mannequins ou corps factices.

Les procédés de la troisième Série, plus compliqués que ceux des deux précédentes, tendent à donner à l'oiseau sa forme naturelle. Pour y parvenir, on doit s'occuper, 1.° de fixer la tête; 2.° de retourner la peau pour la placer sur le mannequin; 3.° d'assujettir les jambes dans le mannequin; 4.° d'arrondir la poitrine, et de donner au corps sa forme naturelle; 5.° de coudre la peau; 6.° de placer et d'assujettir les ailes; 7.° de mettre l'oiseau en position; 8.° de placer les yeux; 9.° de disposer les plumes de la queue; 10.° de donner à l'oiseau les attitudes qui lui sont propres; 11.° de faire l'ouverture du bas-ventre pour connaître le sexe de l'animal, et déterminer si les parties intérieures considérées en général, présentent des différences ou des rapprochemens dans les espèces de chaque genre.

A l'exposition des procédés de ces différentes Séries, qui sont tous relatifs à la préparation des Oiseaux empaillés avec les ailes repliées, nous

ferons succéder l'analyse de ceux qui sont employés pour les monter avec les ailes étendues. Nous énumérerons ensuite les diverses méthodes connues jusqu'à ce jour pour les préparer, afin que le Lecteur puisse suivre celle qu'il jugera la plus convenable à ses goûts ou à ses facultés.

Première Série.

Notre premier soin, avant d'ouvrir un Oiseau que nous nous proposons d'empailler, est d'examiner s'il peut ou ne peut pas être monté.

Il peut être monté, 1.° lorsque la corruption n'a point détaché les plumes du derme et de l'épiderme, et que ces parties n'ont souffert aucune altération; 2.° que les plumes ne sont point tachées de sang; 3.° que la tête, le bec, les jambes, la queue, en un mot, toutes les parties essentielles sont dans un état d'intégrité parfait; 4.° que la peau n'est point déchirée, etc.

Les endroits où les effets de la corruption se manifestent de préférence, sont, 1.° le ventre près de l'anus, à raison du cloaque et des derniers intestins, contenant les matières excrémentielles, qui occasionent la décomposition de ces parties; 2.° le contour du bec, des yeux, des narines, le dessous de la gorge, et les environs des blessures qui ont fait périr l'animal.

Un Oiseau ne peut pas être empaillé, 1.° lorsque dans les individus, comme les *Cygnes*, *Oies*, *Canards*, *Sarcelles*, dans lesquels on est obligé d'inciser le dessous de la gorge, afin de pouvoir faire passer la tête, la corruption produite par l'effet des sucs salivaires contenus dans le larynx et le pharynx, a attaqué la peau du cou dans cet endroit, et a occasioné la chûte des plumes, inconvénient qui ne permet point de recoudre la peau.

2.° Lorsque le coup de fusil où les blessures ont arraché les plumes, détérioré la peau, détruit quelque partie essentielle, comme une jambe, le bec en tout ou en partie, le crâne, la queue, etc.

3.° Lorsque les Oiseaux pris aux filets, ont la tête écrasée par l'oiseleur. La compression de cette partie produit une contusion, accompagnée d'écchymose, qui est bientôt suivie d'une pourriture, dont les effets se rapprochent de ceux que nous avons indiqués sous la gorge dans les *Canards*.

4.° Enfin, lorsque les chasseurs (ce qui est assez leur habitude, soit par gourmandise, par curiosité, ou par l'appât du gain) ont plumé le dessus de la queue répondant au coccyx, pour voir si l'oiseau est gras ou maigre; ou arraché les grosses plumes des ailes, dans les *Outardes*, *Oies*, *Cygnes*, *Aigles*, *etc.* soit pour les garder, soit pour les vendre.

Lorsqu'un Oiseau est en état d'être empaillé, nous avons soin, 1.° de mesurer sa longueur totale, depuis le bec jusqu'aux ongles, et au bout de la queue; celle de son corps, depuis la partie saillante de la poitrine jusqu'au coccyx; l'envergure de ses ailes, la circonférence et le poids de son corps, la longueur du cou, et la forme de la tête.

2.° De considérer la structure externe et interne du bec, la forme de la langue, la couleur des yeux, la longueur et la direction des jambes, la forme des doigts, la longueur et les différentes courbures des ongles, etc. Ces observations sont utiles pour le diagnostique de quelques espèces rares, peu connues, mal figurées, et souvent très-imparfaitement décrites.

Lorsque nous voyons qu'un Oiseau est en état d'être empaillé, et que nous ne pouvons pas le monter tout de suite, nous commençons par le vider, et nous remplissons de poudre à poudrer ou de farine, l'intérieur du corps. Par ce moyen l'oiseau se maintient frais pendant un ou plusieurs jours, et nous pouvons le monter ensuite sans craindre que la corruption attaque la peau et communique aux chairs une mauvaise odeur.

3.° De nettoyer et remplir de coton le gosier, le bec, les narines, l'anus et les endroits par lesquels le sang provenant des plaies (sur-tout si l'individu a été tué au fusil) peut, en s'écoulant, gâter les plumes.

Avant de mettre du coton dans le gosier, nous y introduisons de la farine, qui empêche les humeurs de sortir par le bec. Nous fermons le bec avec un fil passé dans les narines, nous laissons ce fil d'une certaine longueur, afin d'avoir plus de facilité pour retourner la peau.

Comme il existe un grand nombre d'Oiseaux, sur-tout dans les petites espèces, qu'on ne peut se procurer qu'en les tuant à la chasse, il est nécessaire d'indiquer sur cet objet important quelques observations.

Lorsqu'on a tué un oiseau, il faut mettre sur le sang sorti de la plaie, (non point comme on l'a avancé, de la terre franche en poussière ou de la cendre, qui salissent ou tachent les plumes), mais de la *Poudre à poudrer.*

Cette substance a la propriété d'étancher le sang, de l'absorber, et de rendre aux plumes leur éclat et leur blancheur. Si le coup de fusil a porté dans la tête, et que le sang sorte par le bec, il faut en nettoyer l'intérieur avec des étoupes ou du coton, et y introduire de la poudre à poudrer. On remet les plumes et les ailes dans leur position, et on laisse l'oiseau à terre pendant le temps nécessaire pour charger le fusil. Cette opération faite, on enferme l'oiseau dans un cornet de papier proportionné au volume de l'animal, on place la tête la première, en le tenant par les pattes et la queue, afin que les plumes se conservent dans leur direction ordinaire. On

ferme le cornet par le bout qui a servi à introduire l'oiseau, c'est-à-dire, par le bout le plus large. Ce cornet doit être plus long que le corps de l'oiseau, afin que les plumes de la queue ne soient point gâtées ou recourbées. On enferme ensuite le cornet dans une boîte de fer blanc, qui est préférable aux boîtes de sapin ou de buis, et on en garnit l'intérieur avec du coton, de la mousse ou du papier mou, afin d'empêcher l'oiseau de balloter par le mouvement de la marche.

Quand on prend des oiseaux aux filets, il faut les étouffer en les pressant fortement sous les ailes; par ce moyen on les conserve en bon état. Les oiseleurs ont le défaut de leur écraser la tête. Cette méthode empêche souvent de les monter, parce que la tête écrasée, ne peut être assujettie qu'avec beaucoup de peine, et lorsqu'on dépouille cette partie, le sang sort souvent par les yeux et tache les plumes.

4.° De casser (avec des pinces à mors arrondi, pour ne pas couper la peau) les ailes au tiers supérieur qui répond aux humérus, et de laisser entiers les deux tiers qui répondent aux avant-bras. Cette rupture des ailes facilite le renversement de la peau à l'endroit des cavités pectorales, et permet de les replier et replacer commodément sur les côtés du corps lorsqu'on monte l'oiseau.

5.° D'ouvrir avec un scalpel le dessous des pieds répondant au métatarse, et d'enlever avec une alêne les tendons fléchisseurs des phalan-

ges (80). L'extirpation de ces tendons triviale-ment nommés *Nerfs*, facilite le passage des fils de fer, qui toujours placés derrière le tarse, le talon et le tibia, ne déforment point ces parties quand l'oiseau est en position. Ce procédé ne peut s'exécuter, en commençant, que sur les petits Oiseaux, car pour ceux d'une grosseur moyenne, il faut, pour extraire facilement les tendons,

---

(80) Les instrumens dont nous nous servons pour *empailler les Oiseaux* sont, 1.° deux scalpels, un à lame faite en forme de lancette ou tranchante des deux côtés, et l'autre à dos, à lame plus forte et tranchante d'un seul côté; l'extrémité des manches doit être aplatie et arrondie; 2.° des ciseaux droits et courbes; 3.° des pinces à mors arrondi, aplati et tranchant sur le côté; 4.° deux limes, l'une aplatie pour aiguiser les fils de fer, l'autre triangulaire pour les couper; 5.° des alênes de différentes grosseurs; 6.° des aiguilles droites et courbes; 7.° des pinces de dissection crénelées à la pointe, pour saisir la peau et la détacher du corps; 8.° deux érignes, dont une à manche et à un seul crochet, et l'autre sans manche et à deux crochets, pour fixer la peau quand on la sépare du corps; 9.° des vrilles de différens diamètres pour faire les trous dans les huchoirs, planches, etc., dans lesquels doivent passer les fils de fer; 10.° des bourroirs de différentes grosseurs et longueurs, terminés à leur extrémité en forme de long cure-oreille, dont l'usage est de servir à remplir la peau et le cou de l'oiseau, et à vider le crâne; 11.° un marteau; 12.° une petite scie; 13.° un petit étau portatif qu'on fixe à volonté; 14.° des fils de fer ou de laiton, dont nous indiquerons les numéros dans la note 81; 15.° des tricoises ou grosses tenailles de maréchaux, pour couper les fils de fer d'un diamètre un peu gros; 16.° une petite enclume. Il faut ajouter à tous ces objets, des pinceaux et des éponges de différentes grosseurs, du coton, des étoupes, des mousses, etc.

avoir séparé le tibia des muscles qui l'environnent.

Lorsqu'on veut empailler un Oiseau dont la peau des jambes est sèche, (ce qui arrive lorsqu'il est mort depuis un certain temps), il faut faire tremper les pattes dans l'eau tiède. La peau se ramollit et se prête alors à l'introduction des fils de fer, qui doivent servir à maintenir l'animal en position.

Lorsqu'on n'a pas le temps de monter un Oiseau, et qu'on se contente seulement d'en vider la peau, (qu'on remplit avec du foin de mer ou de la mousse, en renvoyant à un autre moment le soin de l'empailler), il est nécessaire d'enlever les nerfs, et on passe un fil de fer huilé entre la peau et le tarse. L'huile empêche le fil de fer de se rouiller, et l'on peut, avec ce procédé aussi simple qu'avantageux, faire jouer le fil de fer en tous sens, et fixer les jambes de l'oiseau aussi facilement que s'il était frais.

Quelques Préparateurs, pour extraire les tendons des jambes, ouvrent la peau de chacun des doigts, par dessous, depuis l'ongle jusqu'au milieu du pied, détachent la peau de chaque côté de l'incision, et mettent les phalanges à nu. Ils coupent ensuite les tendons fléchisseurs à leur insertion sous l'ongle, et les ramenant tous ensemble à la plante du pied, où ils se réunissent dans une gaîne commune, ils les tirent alors

tous à la fois, et les coupent une seconde fois, le plus haut qu'il est possible vers le talon. Ils remplissent avec un mélange d'alun calciné et de salpêtre, les vides qu'ont laissé les muscles et les tendons, et ont soin de coudre la peau avec un fil bien ciré.

Dans les Oiseaux qui ont les pieds longs et charnus, comme le *Butor*, le *Héron*, la *Grue*, l'*Echasse*, *etc.*, ils dissèquent non-seulement les doigts, mais encore le tarse dans toute sa longueur, jusqu'à l'extrémité du talon, et mettent cet os à nu dans toute sa surface. Ils ont soin de faire l'ouverture à la partie postérieure, afin qu'elle soit moins apparente; ils remplissent de mastic les vides occasionés par l'enlèvement des tendons; cousent la peau, et passent les fils de fer qui doivent soutenir les jambes, dans le mastic, avant qu'il ait acquis assez de dureté pour s'opposer à leur passage.

Tous ces procédés longs et ennuyeux présentent des difficultés pour coudre la peau des jambes, naturellement écailleuse, ordinairement mince et facile à se déchirer. Ils laissent d'ailleurs, après l'enlèvement des tendons, un vide considérable que l'alun et le mastic en se desséchant, ne remplissent qu'imparfaitement, que les fils de fer ne peuvent point garnir, qui rend les jambes difformes, et nullement proportionnées à la grosseur de l'oiseau qu'elles soutiennent.

6.° De préparer trois fils de fer vernissés, dont deux d'égale longueur, bien dressés et limés à un des bouts, doivent servir à maintenir les extrémités inférieures, après avoir été fixés dans le corps; et le troisième, à embrasser et assujettir le corps, à former le cou, et à être fixé dans la cavité du crâne. La longueur des deux premiers fils de fer doit varier selon la grosseur du corps de l'oiseau et la longueur des jambes; celle du troisième, que nous garnissons d'étoupes dans toute sa longueur, doit excéder les dimensions totales de l'oiseau depuis le sommet de la tête jusqu'aux ongles, au moins d'une fois la longueur du corps, dans les individus d'une taille moyenne. Mais dans ceux dont le volume du corps est très-gros, le cou très-alongé, et les extrémités courtes, tels sont les *Cygnes*, *Oies*, *Cormorans*, *Pélicans*, *etc.*; et dans ceux, tels que le *Flammant*, les *Grues*, *Hérons*, *etc.*, chez lesquels les parties inférieures sont très-développées, la longueur du fil de fer qui doit servir à maintenir les jambes, et être fixé dans le corps factice, doit être prise en ligne diagonale, depuis l'extrémité de l'ongle du doigt intermédiaire de la jambe gauche, jusqu'au contour de l'aile droite, qui répond au poignet ou carpe, ou de la jambe droite jusqu'au contour de l'aile gauche. Il est inutile d'avertir que le fil de fer, proportionné à la grosseur de l'oiseau et des parties avec lesquelles il s'unit, doit être recuit, c'est-à-dire, rougi au feu, afin

de pouvoir être manié plus facilement sans se rompre (81).

---

(81) Lorsque les fils de fer ou de laiton ne sont pas proportionnés à la grosseur de l'oiseau, il en résulte, 1.° s'ils sont trop petits ou trop faibles, que l'oiseau ne peut jamais être fixé sur le huchoir, et qu'il est toujours vacillant; 2.° s'ils sont trop gros ou trop forts, qu'ils occasionent la rupture de la peau qui couvre les jambes depuis le métatarse jusqu'au talon. Pour éviter ces inconvéniens, nous avons cru devoir indiquer, d'après les numéros de la filière, ceux des différens fils de fer propres au volume des oiseaux, que nous divisons, d'après leur grosseur, en douze Classes :

Dans la première classe, qui renferme les plus petits Oiseaux, tels que les *Colibris*, *Oiseaux-mouches*, on doit employer un fil de fer ou de laiton au-dessous du n.° 1 de la filière.

Dans la seconde, qui comprend les *Bengalis*, *Sénégalis*, *Roitelets*, *Troglodytes*, les petites espèces de *Mésanges*, *Motacilles*, *Figuiers*, le *Pouliot*, *etc.* on emploie le n.° 1.

Dans la troisième, où se trouvent les *Fauvettes*, *Hirondelles*, *Chardonnerets*, *Linottes*, *etc.* on doit employer un fil de fer entre les n.os 1 et 2.

Dans la quatrième, où sont les *Bruans*, *Ortolans*, *Bouvreuils*, *Gros-becs*, *Alouettes*, *Martinets*, *Proyers*, le *Bec-croisé*, le *Torcol*, *etc.* on se sert du n.° 2.

Dans la cinquième, où nous placerons les *Etourneaux*, *Grives*, *Merles*, *Loriots*, *Huppes*, *Cailles*, *Râles d'eau*, le *Pluvier à collier*, le *Guinard*, *etc.* on emploie un fil de fer entre les n.os 2 et 3.

Dans la sixième, qui comprend les *Pigeons*, *Perdrix*, *Lagopèdes*, *Gélinottes*, *etc.* le n.° 4.

Dans la septième, qui présente les *Faisans*, le *petit Coq de bruyère*, les *Canards*, *Harles*, *etc.* le n.° 5.

Dans la huitième, qui renferme les *Grèbes*, *Bihoreaux*, *Butors*, *Hérons*, *etc.* un fil de fer entre les n.os 5 et 6.

Dans la neuvième, où nous plaçons le *Coq* et la *Poule*, la *Peintade*, *etc.* le n.° 6.

Ces préliminaires achevés, nous procédons ainsi qu'il suit :

1.° Après avoir étendu l'oiseau que nous voulons dépouiller, sur le dos, la tête en avant et la queue tournée de notre côté, nous écartons

---

Dans la dixième, où sont les *Dindons*, *Paons*, *Oies*, *Cigognes*, le *grand Coq de bruyère*, etc. le n.° 7.

Dans la onzième, où se trouvent les *Grues*, *Cigognes*, le *Flammant*, l'*Outarde*, le *Pélican*, les *Cygnes*, *etc.* le n.° 9.

Dans la douzième, qui renferme l'*Autruche*, le *Casoar*, le *Dronte*, le n.° 22.

Nous observerons que pour les petits Oiseaux de la seconde classe, on doit employer un fil de fer n.° 1 pour les jambes, et n.° 2 pour entourer le corps et soutenir la tête ; et dans ceux de la huitième classe et au-dessus, un fil de fer pour les jambes d'un numéro plus fort que celui qui est employé pour fixer la tête. Dans les premiers, la tête serait vacillante si on employait un fil de fer du même numéro que celui qui sert à maintenir les extrémités inférieures ; et dans les seconds, la longueur des jambes et le volume du corps nécessitent un fil plus fort que celui qui fixe la tête, parce que cette dernière partie est posée paisiblement sur le corps.

Le fil de fer appelé *Porte-queue* doit être proportionné à la longueur et au volume de la queue, pointu à une de ses extrémités pour pouvoir être enfoncé dans l'anus, et entouré à l'extrémité opposée d'une petite mèche d'étoupe en forme de fuseau. La convexité de l'étoupe oblige les plumes intermédiaires de la queue de s'élever, et fait former naturellement aux autres une voûte. Cette forme de queue en voûte est sensible dans les *Passereaux*, les *Geais*, *Corbeaux*, *Choucas*, dans les *Oiseaux de proie diurnes*, *etc.* ; mais elle l'est infiniment moins dans les *Echassiers*. Nous préférons le fil de fer recuit, au fil de laiton, ce dernier ayant le défaut de se charger de vert-de-gris (oxyde de cuivre vert), qui le corrode, et le rend cassant.

de droite et de gauche avec le pouce et l'index de la main gauche, les plumes qui recouvrent le dessous du ventre, et nous faisons de la droite, avec un scalpel, une incision longitudinale, depuis le cartilage xiphoïde jusqu'à l'anus, c'est-à-dire, dans la partie du corps qui répond à la saillie antérieure de l'articulation de la cuisse avec la jambe. Nous avons soin que cette incision soit aussi petite que peut le comporter le volume du corps que nous faisons passer par l'ouverture pratiquée dans l'endroit désigné; parce qu'alors la couture de la peau est plus facile et moins longue, et que l'on peut arrondir la poitrine et les côtés du corps, ce qui donne aux oiseaux une forme très-naturelle.

Quelques Préparateurs recommandent de faire l'incision depuis la pointe du sternum jusque vers la moitié du bas-ventre, sans considérer que la couture de la peau entre les jambes et la queue, parties ordinairement cachées, est bien moins sensible que lorsqu'elle est pratiquée entre la pointe du sternum et la moitié du bas-ventre, parties toujours à découvert.

2.° Pour extraire de la peau le corps de l'oiseau, (y compris le cou, les ailes et les cuisses), les uns pratiquent, soit du côté gauche, soit du côté droit, au-dessous de l'aile, une ouverture prolongée jusqu'aux cuisses, qu'ils enlèvent quelquefois; et par cette ouverture, ils font l'extraction du corps et des parties désignées, en renversant

renversant la peau. D'autres font deux incisions angulaires sur les côtés du corps, depuis l'anus jusqu'aux contours des ailes, et dépouillent l'oiseau, en détachant successivement la peau du ventre, des cuisses, du croupion, des ailes et de la tête.

Mais la première de ces méthodes, outre la difficulté qu'elle présente, déforme le contour latéral du corps, de telle sorte que le côté ouvert n'a jamais l'égalité de celui qui ne l'est pas. La seconde, plus compliquée, à raison des deux incisions qui nécessitent une double couture de la peau, ne permet pas de replacer les ailes dans les cavités pectorales.

Quelques personnes ouvrent sur le dos les Oiseaux aquatiques, très-fournis en plumes et duvet, au moyen d'une incision qui s'étend depuis les omoplates jusqu'au coccyx. Ce procédé qui dérange les plumes moins abondantes sur le dos que sur le ventre, ne permet pas d'imiter les variations de positions et de formes que présente toujours la partie supérieure du corps; savoir, le dos et le croupion, sur lesquels les yeux de l'Observateur se portent de préférence.

La méthode de dépouiller les Oiseaux en pratiquant, depuis la pointe du sternum jusque vers la moitié du bas-ventre, une ouverture longitudinale par laquelle on fait l'extraction du corps, en commençant par le cou, la tête, et descendant successivement jusqu'au croupion, péche,

en ce que la peau du cou qui est très-mince, sur-tout dans les petits oiseaux, se dessèche pendant le temps qu'on emploie à dépouiller le corps, à moins qu'on n'ait soin de l'humecter à différentes reprises.

Détachant ensuite la peau des deux côtés du corps avec l'extrémité du manche du scalpel, qui doit être à cet effet aplatie, arrondie et tranchante, nous faisons paraître par l'incision, les deux cuisses que nous coupons dans la partie qui répond à la rotule; nous séparons les muscles qui entourent le tibia; et après avoir humecté avec une petite éponge, imbibée d'eau alunée, la partie de la peau qui couvrait les chairs de la jambe, afin qu'elle ne se sèche pas, nous retirons la jambe et la remettons dans sa situation naturelle.

Pour empêcher que les plumes qui bordent les deux côtés incisés de la peau ne se salissent, soit en frottant contre la partie du corps écorché, soit à raison du sang qui peut sortir des plaies, ou bien des humeurs qui s'échappent de l'anus ou des intestins, il est nécessaire de placer une traînée de coton ou d'étoupe entre le corps et la peau. Quelques personnes emploient le son, la farine, la poudre à poudrer, l'alun en poudre; mais le coton ou l'étoupe sont préférables.

Dans les Oiseaux qui sont gras, et dont la graisse en coulant tache les plumes, nous avons soin, pour éviter cet inconvénient, de saupoudrer

à différentes reprises, avec de la poudre à poudrer, les bords de la peau et les plumes, dans les endroits où nous avons pratiqué l'ouverture. La poudre, qui sert de dessicatif, absorbe le sang, la graisse, et empêche que les plumes se tachent.

Continuant ensuite à détacher la peau du croupion, auquel nous laissons adhérer quelquefois une partie du coccyx, nous la renversons de derrière en avant sur les ailes que nous coupons dans l'endroit où nous les avons fracturées. Nous dépouillons ensuite le cou et la tête de l'oiseau jusqu'à l'origine du bec, en avançant vers la partie antérieure, et ayant soin de ménager la peau des oreilles, qui répond au conduit auditif externe, et les paupières.

Pour dépouiller les ailes, quelques personnes les refoulent sur le bras et l'avant-bras, ôtent avec un scalpel les chairs et les muscles de l'humérus, du cubitus et du radius, sans toucher aux ligamens, et y placent un peu de coton haché. D'autres les dépouillent en tirant l'humérus en dedans, en faisant descendre la peau jusqu'à l'insertion des grandes plumes sur le cubitus et le radius, et enlevant les muscles qui couvrent ces différens os. Mais les uns et les autres, dans ce procédé, sans avoir égard à l'adhérence des grandes plumes sur l'os du cubitus, qui leur donne, lorsqu'elles sont repliées, une direction naturelle, les séparent de cet os avec la peau, et

remplissant de coton les cavités des ailes, en déforment le contour extérieur, et établissent un espace qui ne doit point exister.

Pour faciliter le dépouillement de l'oiseau, s'il est d'un volume considérable, on passe avec un carrelet, à travers l'os sacrum, une petite ficelle qu'on noue, et à l'aide de laquelle on suspend à un clou ou à un crochet, le corps de l'oiseau qu'on veut dépouiller. Ce procédé est utile pour écorcher les *Hérons*, les *Butors*, les *Oies*, les *Cigognes*, les *Aigles*, *etc.*

L'Artiste, dans cette opération, éprouve des difficultés provenant de l'état d'obésité, de maigreur de l'animal, de l'altération de la peau, du sang et des humeurs qui s'échappent du corps, des angles saillans que forme latéralement la poitrine, répondant à l'acromion ou à l'insertion des ailes dans les *Oiseaux de proie;* ou du peu de diamètre du cou dans le *Flammant* et le *Canard à longue queue;* de la grosseur de la tête dans les *Canards*, les *Pics*, *etc.* : dans ce cas, nous faisons une incision longitudinale sur la partie supérieure et antérieure du cou, répondant à la tête et à la base du crâne; et par cette ouverture, proportionnée toujours au diamètre de ces deux parties, nous parvenons à développer la peau jusqu'au bec. Cette incision n'a pas les inconvéniens de celle qui a été proposée sur le vertex ou sommet de la tête, qui défigure les crêtes, huppes et autres plumes qui en font l'or-

nement. Celle-ci ne pourrait absolument être permise que dans les oiseaux qui, ne présentant dans la partie supérieure de la tête ni huppe, ni aigrette, offriraient dans la mandibule inférieure, ou sous le cou, des caractères qu'il importe de conserver, et que cette ouverture pourrait dénaturer, altérer ou déplacer.

Les obstacles semblent se multiplier, lorsque le Préparateur veut replacer la peau sur le corps factice. Pour les vaincre, il s'agit de retrancher tous les muscles qui font mouvoir les mandibules l'une sur l'autre, et le contour ou la tubérosité de la mandibule inférieure qui s'unit avec la supérieure au-dessous du crâne, et d'enlever les glandes placées sur les parties latérales du crâne.

Quand on dépouille un Oiseau dont le diamètre du cou ne permet pas de laisser passer la tête, il faut replier la peau du cou vers la tête, jusqu'à ce qu'on éprouve une résistance qui se fait sentir au tiers supérieur du cou, et qui indique l'impossibilité de pouvoir la faire passer. On coupe alors le cou le plus près de la tête qu'il est possible, on retourne la peau dans sa direction naturelle, et on fait avec un scalpel une ouverture longitudinale sous la partie qu'on appelle, dans les gros animaux, la *Ganache*. On écarte avec le manche du scalpel, la peau des deux côtés de l'incision; on la détache du reste du cou ou des vertèbres qui adhèrent à la tête, et on nettoie le crâne. Lorsqu'on a introduit le

mannequin dans la peau, fixé dans le crâne la partie excédante du fil de fer qui l'entoure et qui représente le cou, donné au cou sa grosseur naturelle, en roulant autour du fil de fer qui le représente une quantité suffisante d'étoupe, on coud avec une aiguille fine, dans laquelle on passe un fil proportionné à l'épaisseur de la peau, les deux bords de l'incision, en ayant soin de passer, ainsi que nous le dirons, l'aiguille de dedans en dedans.

3.° Lorsqu'on a séparé le cou de la tête, on doit enlever la langue. Pour y réussir, on coupe avec un scalpel les muscles et les membranes qui la tiennent attachée à la mandibule inférieure : on a soin de la saupoudrer d'alun ou de chaux en efflorescence, et de la serrer médiocrement entre deux feuilles de papier pour la faire sécher et lui conserver sa forme. Lorsqu'elle est sèche, on l'enferme dans un petit sac de papier, sur lequel on écrit le nom de l'individu auquel elle appartenait, et que l'on place ensuite dans la cage qui renferme l'oiseau auquel on l'a enlevée. Lorsqu'on a détaché la langue, qui présente dans certaines espèces des différences essentielles pour caractériser les genres, il est utile de faire quelques scarifications aux différens muscles qui unissent la mandibule inférieure à la supérieure, afin d'y faire pénétrer les préservatifs.

SECONDE SÉRIE.

1.° Après avoir coupé le cou de l'oiseau entre l'occipital et la première vertèbre cervicale, enlevé et préparé la langue, on doit s'occuper à sortir les yeux. Dans les *Oiseaux de proie* diurnes et nocturnes, et une partie des *Gallinacées*, chez lesquels la cornée est osseuse, il faut les enlever quand on a séparé le cou de la tête; mais dans les *Passereaux*, depuis la grosseur du *Merle* jusqu'à celle du *Roitelet*, on peut se permettre de ne les sortir que lorsqu'on a perché l'oiseau sur un huchoir, c'est-à-dire, au moment où l'on doit s'occuper de placer les yeux artificiels.

Cependant il vaut mieux enlever les yeux immédiatement après avoir séparé le cou de la tête, pour éviter de déchirer la peau qui environne les yeux. Il arrive aussi qu'en arrachant les yeux on gâte les plumes du cou, sur lesquelles tombent le sang ou les humeurs qui sortent des yeux.

Pour enlever les yeux, il faut ouvrir le bec, inciser avec un scalpel à lame étroite, les parties latérales de la mandibule supérieure; faire pénétrer l'instrument jusqu'au fond de l'orbite; couper les différens muscles qui les attachent au fond de la cavité orbitaire; séparer la conjonctive des bords internes des paupières; piquer avec

une alêne courbe, le globe de l'œil dans la partie qui répond à la cornée lucide, et l'enlever avec un léger effort, en tirant à soi. On saupoudre ensuite, avec du préservatif, l'intérieur de la cavité orbitaire.

2.° Cette opération achevée, nous vidons le crâne au moyen d'un morceau de bois ou de métal disposé en forme de long cure-oreille, que nous y introduisons à différentes reprises avec du coton, lequel s'imbibe d'une partie du cerveau et de ses dépendances; et l'autre, poussée par le coton au dehors, s'échappe par les conduits optiques ou orbitaires et le trou occipital. Mouillant ensuite la peau du cou et du corps, nous la maintenons dans un état d'humidité.

Pour vider le crâne, quelques Préparateurs ouvrent en deux parties la boîte osseuse qui le compose, et ôtent les cervelles; mais par ce procédé, qui présente des difficultés pour remettre la peau sur la tête, les fils de fer destinés à la soutenir dans sa position naturelle, sont toujours vacillans et ne peuvent y être fixés.

3.° Après avoir vidé le crâne, on doit s'occuper de tanner et de saupoudrer la peau, opérations absolument essentielles, et qui ont rapport à la conservation de l'animal qu'on prépare. Mais cet objet étant développé dans la troisième Partie de cet Ouvrage, nous y renvoyons ceux de nos Lecteurs qui, s'occupant de l'art d'empailler, désirent

connaître les procédés que nous avons employés, et auxquels une longue pratique, couronnée d'un heureux succès, nous a fait donner la préférence.

4.° La tête nettoyée et vidée, et la peau tannée, il s'agit de s'occuper de la confection du mannequin, ou corps factice de l'oiseau, qui doit être modelé sur les dimensions de celui qu'on vient de dépouiller. On sent bien que ces corps doivent varier, à raison de la forme et de la grosseur des oiseaux. Ils doivent, 1.° former une pyramide, dont la base regarde la poitrine dans les *Oiseaux de proie* et les *Granivores* en général; 2.° ils doivent être arrondis dans les *Canards*, et généralement dans tous les oiseaux aquatiques; 3.° de forme oblongue et comprimée, ou aplatie sur les côtés, dans les *Echassiers* ou *Oiseaux de rivage;* 4.° enfin, très-aplatis, soit dans la partie qui répond au ventre, soit dans celle qui répond au dos, dans les *Grèbes, Plongeons, etc.*

Le corps formé d'après les principes que nous venons d'établir, et avec les substances dont nous parlerons dans la troisième Partie de cet Ouvrage, nous l'assujettissons avec le troisième fil de fer vernissé et recouvert, ainsi que nous l'avons dit, dans toute sa longueur, d'étoupes, et autour duquel nous passons, à différentes reprises, une petite ficelle pour lui donner de la consistance. Il est essentiel que le corps présente beaucoup de solidité.

Pour former les corps factices, on emploie une quantité suffisante de mousse ou de foin de mer, etc.; on la façonne de manière à lui donner la forme et le volume du corps de l'animal. On prend alors le troisième fil de fer vernissé et recouvert, ainsi que nous l'avons dit, d'étoupes dans toute sa longueur; on laisse un des bouts excéder le corps factice d'une longueur proportionnée à celle du cou de l'oiseau, (dont les dimensions ont été prises sur celles de l'individu écorché); et avec l'excédant du fil de fer, on entoure le corps dans sa longueur, en commençant par la partie qui représente la poitrine, parcourant le dos, et revenant par le ventre et la poitrine, se replier autour du fil de fer qui sert à former le cou. On passe ensuite, à différentes reprises, autour de ce mannequin, une petite ficelle, qui sert à assujettir le fil de fer qui l'embrasse et l'entoure dans toute sa longueur, et à lui donner la consistance nécessaire.

Après avoir dépouillé l'oiseau, quelques Préparateurs modèlent avec des mousses ou des étoupes, un mannequin ou corps factice à peu près de la grosseur de celui de l'individu écorché. Ils le garnissent d'une gaze ou d'une toile légère, appliquent dessus la peau de l'oiseau, et en font la couture sous le ventre. Mais il résulte de ce procédé, que par le desséchement de la peau sur le mannequin, les contours de la poitrine sont

très-mal exprimés, et que l'oiseau acquiert une forme alongée qui n'est pas naturelle (82).

TROISIÈME SÉRIE.

1.° Quelques Naturalistes, après avoir rempli et cousu la peau d'un oiseau, se contentent d'en assujettir la tête et le cou, au moyen d'un fil de

---

(82) Quelques personnes, au lieu de mannequin, forment une charpente avec quatre fils de fer, dont deux pour les jambes; deux pour la tête, le cou, le corps et la queue. Ces deux derniers sont contournés antérieurement en spirale l'un au-dessus de l'autre dans une partie plus ou moins considérable de leur longueur, et s'écartant ensuite dans la partie qui correspond aux jambes, forment une espèce d'ovale ou de quadrilatère, présentant des deux côtés une ouverture dans laquelle passent les fils de fer destinés à maintenir les extrémités inférieures. Réunis et contournés de nouveau inférieurement en spirale, ils forment le porte-queue.

Cette charpente, quoique très-simple, présente des inconvéniens majeurs, savoir : 1.° de ne point imiter, comme nos mannequins, la forme du corps de l'oiseau; 2.° de ne permettre que difficilement d'assujettir les jambes, le fil de fer qui doit les maintenir devant être passé de dedans en dehors, opération absolument nécessaire pour fixer les fils de fer qui soutiennent les extrémités inférieures dans les deux trous de l'ovale ou du quadrilatère; 3.° enfin, de ne fixer que faiblement la tête, le fil de fer qui traverse le crâne et la soutient, dérangeant les plumes du vertex, et altérant souvent leur couleur à raison de la rouille dont il se couvre avec le temps, sur-tout si les Oiseaux préparés par cette méthode sont exposés dans un lieu humide.

fer, qui, traversant le crâne et sortant par le derrière de la tête, est fortement implanté dans la poitrine. Ce procédé, qui donne la facilité d'alonger ou de raccourcir à volonté le cou de l'animal, péche, en ce qu'il ne présente aucune solidité, et que le fil de fer passé à nu se rouille et finit par se rompre, si l'on veut remanier l'oiseau ou lui donner une nouvelle position.

D'autres, après avoir fait passer un fil de fer pointu à un de ses bouts, dans le talon, le long de la jambe et de la cuisse, de la poitrine et du cou, jusqu'à ce qu'il vienne sortir par le haut de la tête, au-dessus du bec, en replient la pointe en forme de crochet, et l'enfoncent dans la tête, en tirant avec force l'autre extrémité du fil de fer. Mais par ce procédé, les plumes qui couvrent la partie de la tête comprise entre les deux endroits où pénètre le fil de fer, sont dérangées de leur position naturelle. D'ailleurs, on ne saurait empêcher que le fil de fer recourbé sur la tête ne paraisse, et que la rouille qui s'y attache ne décolore les plumes.

Nous avons pensé qu'il était plus avantageux que le fil de fer qui sert à maintenir le corps factice de l'oiseau, et que nous avons vernissé et enveloppé dans toute sa longueur d'étoupe pour empêcher les effets de la rouille, servît à former le cou de l'oiseau, dont les dimensions ont été prises sur celles de l'animal écorché. Le recourbant ensuite à son extrémité, nous l'introduisons

dans le crâne par le trou occipital, et l'assujettissons au moyen d'une mèche d'étoupe que nous y faisons entrer et que nous roulons autour du fil de fer pour le fixer. Par ce procédé, nos oiseaux acquièrent au moment où ils sont montés, une solidité bien supérieure à celle des individus préparés avec la méthode que nous venons d'indiquer.

Voici une seconde méthode, plus simple et plus avantageuse, qui nous a très-bien réussi, pour alonger ou raccourcir à volonté le cou des Oiseaux. Lorsque nous avons formé notre corps factice, (que nous faisons un peu moins gros et moins long que le corps de l'oiseau, et que le fil de fer qui a servi à l'entourer n'excède dans la partie qui répond au cou, que d'une très-petite longueur,) nous y faisons passer intérieurement, de bas en haut et dans toute sa longueur, un fil de fer, que nous attachons avec une ficelle autour de l'extrémité de l'autre fil de fer qui dépasse le corps factice. Nous en replions l'extrémité, nous l'assujettissons dans le crâne avec de l'étoupe ou du coton, et nous l'attachons autour de la tête de l'oiseau avec la ficelle que nous faisons passer dans ces cavités orbitaires. Par ce procédé, lorsque nous avons retourné notre peau et placé notre mannequin, en faisant jouer le fil de fer, nous alongeons ou raccourcissons à volonté le cou de l'oiseau, sans être obligés (comme le font mal à propos la plupart des Préparateurs)

de percer le crâne avec un fil de fer, qui dérange les plumes du sommet de la tête. Le bout opposé de ce fil de fer, qui sort sous la queue, sert à soutenir cette partie, et évite d'introduire un porte-queue dans l'anus.

Le fil de fer, après avoir embrassé le corps dans sa longueur, sert à former le cou, et est introduit dans le crâne par le trou occipital. Pour l'y fixer, il faut y faire entrer autant d'étoupe que peut en contenir la cavité du crâne, et rouler autour de ce fil de fer une partie excédante de l'étoupe qui sert à augmenter le volume du cou : il est également nécessaire de remplir de coton les orbites.

2.° Cela fait, nous avons soin de refouler doucement la tête en dedans du cou avec la main droite, de retirer doucement la peau avec la main gauche, en évitant que le bec ne s'engage entre les plis de la peau du cou qu'il pourrait déchirer. Pour prévenir cet accident, on fait passer dans les narines un fil que l'on noue à son milieu, et qui, dépassant de beaucoup la longueur du cou. sert à retirer la tête et donne la facilité de diriger le bec en droite ligne.

3.° Après avoir retourné la tête et le cou de l'oiseau, incisé le croupion, enlevé les deux glandes placées au-dessus et en avant, et saupoudré ces parties avec le préservatif que nous indiquerons dans la troisième Partie de cet Ouvrage, placé en dedans de la peau le corps factice,

on doit s'occuper d'assujettir les jambes dans le mannequin.

La disposition des fils de fer qui doivent servir à fixer les jambes, est, de toutes les opérations de l'art d'empailler, sans contredit la plus difficile, et même on peut dire l'écueil des Artistes. De l'arrangement de ces fils, dépend la position des extrémités inférieures et la grâce de l'oiseau qu'on prépare. Si les différentes inflexions qu'on doit leur donner pour imiter la situation de ces parties, ne sont pas faites dans leur véritable sens, les jambes de l'oiseau se trouvent trop rapprochées de l'anus; les deux tiers du corps portés en avant perdent l'équilibre, et l'oiseau, lorsqu'on veut le fixer sur un support, retombe toujours sur le bec.

Pour placer les fils de fer, il faut les introduire par l'ouverture pratiquée au-dessous des pieds, les faire glisser jusqu'aux talons, refouler en-dedans le tarse, et poussant en avant le fil de fer, le fixer légèrement autour du tibia avec un peu d'étoupe qui sert à remplacer le vide des chairs et à former la jambe.

Cette opération achevée, on doit combiner l'introduction des fils de fer dans le corps factice. Ils doivent être, 1.° très-rapprochés de l'extrémité postérieure ou de l'anus, dans les *Grèbes, Plongeons, etc.;* 2.° placés au tiers postérieur du corps, dans les *Echassiers;* 3.° à peu près à la partie moyenne du corps, dans les *Gallinacées.*

Lorsque le fil de fer a pénétré hors du corps, on le recourbe en forme de crochet pour l'y fixer, en le tirant avec force de la main droite par l'extrémité saillante en-dessous des pieds, et tenant de la main gauche le corps, afin qu'il ne varie point. Le fil de fer ainsi fixé, et faisant partie de la jambe, doit être dirigé de dehors en dedans, et rapproché du point central du corps.

Le même procédé répété sur la partie opposée, on a soin d'égaliser les jambes, de les repousser à différentes reprises vers le corps, afin de pouvoir soulever le fil de fer de bas en haut, jusqu'à ce qu'il soit dans une situation verticale. Dans cet état, on retire de nouveau la jambe de bas en haut, on appuie fortement de haut en bas l'index de la main gauche dans l'endroit où le fil de fer est introduit dans le corps, afin de lui faire former une concavité; en même temps on recourbe en sens contraire, c'est-à-dire, de bas en haut, avec le pouce et l'index de la main droite, le fil de fer à une certaine distance de la première courbure, pour donner à cette jambe factice sa conformation naturelle, et lui faire former un coude à peu près de la longueur de l'os du fémur, et on le recourbe de nouveau de bas en haut à l'articulation du tarse et du tibia.

Quelques Préparateurs sont dans l'usage de percer le tibia avec un style, par un mouvement demi-circulaire qu'ils lui impriment, et de le faire glisser le long de la cavité de cet os pour

l'introduire

l'introduire dans le corps. Ils coupent ensuite l'os du fémur, et l'enlèvent dans la partie qui répond à la rotule. Cette opération, qui demande de la force et de l'attention pour les grands oiseaux, de l'adresse pour les petits, occasione souvent la rupture du style dans la cavité du tibia, devient longue, pénible, et quelquefois infructueuse.

Nous avons cru qu'il était plus simple d'introduire le fil de fer en arrière de la division des doigts dans la partie qui répond au métatarse, suivant en remontant et en arrière le tarse qui répond au talon, et arrivant successivement derrière le tibia que nous ne perforons pas.

4.° Cette opération achevée, on remplit la poitrine, le ventre et les côtés du corps avec de l'étoupe ou du coton, ayant soin de soulever avec la pointe du bourroir la peau de la poitrine, afin de l'arrondir et de lui donner sa forme naturelle. Il est d'une importance majeure de ne point garnir les cavités du corps qui répondent aux muscles pectoraux, dans lesquelles se replient et reposent naturellement les ailes. Sans cette précaution, les cavités pectorales se trouvant remplies, il est impossible de pouvoir placer les ailes.

5.° La manière de coudre la peau ne doit pas être passée sous silence. Après en avoir rapproché les deux bords lorsqu'elle est remplie, on passe une aiguille garnie d'un fil ciré, afin qu'il puisse mieux couler, (et dont la longueur et la force sont proportionnées à celle de la dépouille de

l'oiseau), à travers les bords de la peau, en le conduisant alternativement du côté droit au gauche, du gauche au droit en zigzags, comme le lacet à travers les œillets d'un corset, et toujours de dedans en dedans, et non pas de dehors en dehors, de dedans en dehors, ou de dehors en dedans, comme le pratiquent les Empailleurs. Cette dernière observation est absolument nécessaire pour éviter de coudre les plumes qui seraient dérangées, et présenteraient des obstacles au passage, soit de l'aiguille, soit du fil.

On rapproche ensuite les deux bords de la peau, et on la coud, ainsi que nous l'avons dit, de dedans en dedans. On a soin d'écarter les plumes à chaque point de couture, pour qu'elles ne gênent pas le passage du fil, et de faire les points dans les bords de la peau, qui, dans l'endroit de l'incision longitudinale, est plus forte que dans les autres parties de l'animal. Mais il arrive, lorsque l'oiseau est ce qu'on appelle un peu fait, sur-tout si le coup de fusil a porté dans le bas-ventre, que l'épiderme se sépare avec les plumes, du derme ou de la peau, et cette dernière partie trop affoiblie ne peut soutenir l'effort du fil : dans ce cas, il faut éloigner les points de la couture des bords de l'incision, ce qui diminue le volume de l'oiseau.

6.° La couture achevée, on prend de la main gauche l'oiseau couché sur le dos, on arrange avec la main droite les ailes qu'on place dans les

cavités pectorales, et on passe avec une longue aiguille ou carrelet, dans la partie du corps saillante en-dessous des ailes, un fil qui les embrasse latéralement et les maintient dans leur position naturelle; on noue ce fil sur le dos, on le recouvre avec les plumes du dessus des ailes et du dos, et lorsque l'oiseau est sec, on le coupe si on juge à propos.

Avant de placer les ailes dans les cavités pectorales, nous ouvrons sur la face interne du radius et du cubitus, dans une direction parallèle à ces os, depuis leur articulation avec l'humérus jusqu'à la partie désignée sous le nom de carpe et qui répond au guidon, une ouverture, par laquelle nous sortons les muscles des extrémités des ailes, et nous saupoudrons cette partie avec une des substances que nous indiquerons. Nous fendons également le centre de l'os annulaire pour y faire pénétrer du préservatif.

7.° On place ensuite l'oiseau, 1.° sur une petite planche ou sur un pied aplati de forme octogone, proportionné à la longueur des doigts, s'il ne perche pas; tels sont les *Canards*, dont il faut avoir soin d'écarter les doigts et de les assujettir avec des épingles, pour tendre la membrane qui les unit; 2.° sur une petite béquille ou huchoir, s'il perche, comme les *Grives*, *Merles*, *etc.*; 3.° on fixe contre une branche, dans une position verticale, ceux qui, comme les *Pics*, les *Grimpereaux*, les *Mésanges*, *etc.*,

grimpent, et par ce caractère qui leur est propre, s'éloignent des habitudes des autres oiseaux. Les pieds octogones tenant moins de place dans les cages que les pieds carrés, nous les préférons avec cette forme. On peut percher ou cramponner les *Mésanges*, le *Tarin*, *etc.*, parce que ces oiseaux perchent, grimpent et se suspendent aux branches des arbres; le dessus du corps doit être tourné en bas, et le dessous appliqué contre les branches.

Pour placer l'oiseau sur un de ces trois supports, on fait pénétrer les deux extrémités des fils de fer qui excèdent les pieds, dans deux petits trous pratiqués à une distance proportionnée à l'écartement naturel des jambes, dans l'un des supports. On fixe ceux qui perchent ou qui grimpent, soit en serrant en dehors les fils de fer, soit en les roulant autour de la traverse du huchoir ou de la branche, ou en les tordant l'un dans l'autre; et on assujettit ceux qui ne perchent pas, en coupant avec une pince les fils de fer qui excèdent l'épaisseur de la petite planche, et en introduisant dans les trous où ils passent un petit morceau de bois pointu qui en remplit le vide et maintient les fils de fer. Nous observerons que la distance de ces trous doit varier selon les différentes situations qu'on donne à l'animal.

8.° La manière de placer les Yeux présente divers procédés. Quelques personnes les font

entrer dans la cavité orbitaire de dehors en dedans, et les fixent avec une dissolution de gomme arabique.

Mais nous observerons que dans les *Oiseaux de proie*, la saillie de l'arcade orbitaire frontale présente de grandes difficultés pour l'introduction des yeux de dehors en dedans. D'autres fendent les paupières pour placer les yeux dans les orbites, lorsqu'ils sont trop gros pour pouvoir entrer naturellement dans ces ouvertures. Mais par ce procédé, l'incision faite à la paupière, paraît toujours à raison du froncement ou du desséchement de la peau. Quelques autres placent les yeux dans les orbites avant de retourner la peau, et les assujettissent en les implantant dans de petites boules de cire. Mais cette méthode, outre la difficulté de rapprocher des paupières le globe de l'œil circonscrit par l'orbite, empêche de fixer la prunelle, soit du côté du grand angle, soit du côté du petit angle, soit en haut, soit en bas.

Nous pratiquons, au contraire, intérieurement dans le bec et sur les parties latérales de la voûte du palais, qui répondent aux glandes tonsillaires, une ouverture par laquelle nous introduisons les yeux, que nous avançons à volonté. Par ce procédé, l'ouverture elliptique que forment les paupières n'éprouve aucune altération; les paupières poussées en dehors deviennent très-saillantes, de

même que les yeux qui donnent à nos oiseaux un air très-animé.

Nous observerons que les Yeux doivent être d'émail, proportionnés à la grosseur de ceux de l'oiseau qu'on empaille, et en imiter les différentes couleurs. On est dans l'usage d'employer deux sortes d'yeux, les uns vitrés ou à chambre, et les autres émaillés extérieurement; les premiers qui imitent les yeux naturels, doivent être préférés, quoiqu'ils soient plus chers (83).

9.° La disposition des plumes de la queue mérite d'être observée. Quelques personnes en les écartant, les fixent au moyen de deux brins de paille ou de deux petits morceaux de bois plats, qu'ils assujettissent à leurs extrémités avec du fil. Mais cet arrangement des plumes, qui tend à aplatir la queue, est vicieux. Cette partie dans l'oiseau, forme presque toujours une voûte, dont la convexité est supérieure ou en avant, et la concavité inférieure ou en arrière. Cette forme, qui sert à l'oiseau pour le soutenir dans son vol, mérite d'être observée soigneusement par ceux qui travaillant à habiller les oiseaux, doivent faire tous leurs efforts pour imiter la nature.

10.° L'oiseau mis dans la position qui lui convient, on procède à l'arrangement des plumes du

---

(83) Les yeux les plus estimés se vendent à Paris, chez Hazard fils, émailleur, rue Ste-Apolline, n.° 2; chez Jahiet, émailleur, rue de Bracq; et Lalande fils, rue de Seine.

corps, à celles de la queue, qui doit toujours être relevée en voûte et non point aplatie, (excepté dans les *Cygnes*, *Canards*, *Harles*), et on la soutient au moyen d'un porte-queue ou fil de fer enfoncé dans l'anus. On plie plus ou moins les jambes à la jointure du tibia avec le tarse, selon l'attitude de l'oiseau s'il perche; mais on les laisse à peu près droites dans les oiseaux qui ne perchent pas. Il est utile de réunir les deux mandibules avec un fil, afin de les empêcher de s'ouvrir, si l'animal doit avoir le bec fermé; et d'envelopper le corps et les ailes avec une mèche d'étoupe, ou avec des bandelettes de gaze, de mousseline, de toile, de papier mou, etc., au moins pendant quelques jours, afin que les plumes ne prennent pas une fausse direction.

On doit avoir soin de colorer les différentes membranes que certains oiseaux portent sur la tête ou sur le dessous du cou, ainsi que le bec et les jambes. On prépare à cet effet une composition avec le noir d'ivoire, le blanc de plomb et le vermillon, pour les couleurs rouges; avec l'ochre ou la gomme-gutte, pour les couleurs jaunes, etc. (84) Lorsque les couleurs dont on

(84) Les proportions sont : vermillon, trois gros; blanc de plomb (oxyde de plomb blanc par l'acide acéteux), deux gros; noir d'ivoire, un gros. On dissout ces couleurs dans l'essence de térébenthine, et on y ajoute du vernis.

Les peaux d'oiseaux sont depuis long-temps un objet de commerce, et ce motif a suffi pour exciter l'avidité et la mau-

a enduit ces différentes parties, sont sèches, on y passe une couche de vernis qui sert à les lustrer

---

vaise foi de ceux qui l'ont entrepris. Il est bon de prévenir les Lecteurs des supercheries qui sont assez ordinaires aux Marchands d'oiseaux empaillés. Les principales sont :

1.° D'altérer, changer et dénaturer les couleurs véritables, en passant sur les plumes des couleurs artificielles. C'est ainsi qu'ils colorent les *Bouvreuils*, *Cardinaux*, avec du vermillon ou du minium; les *Loriots*, avec de l'orpiment et la fleur de soufre, etc.

2.° D'arracher la tête, les ailes et la queue à un oiseau, pour lui en substituer qui appartiennent à un autre individu, et par ce moyen vendre comme espèce nouvelle, un animal ainsi dénaturé.

3.° De vendre comme entiers, des oiseaux composés de pièces rapportées; telles sont les ailes et la queue, arrachées souvent exprès pour remplir plus facilement la peau, et collées ensuite ou cousues au corps.

4.° De vendre comme variétés remarquables, des oiseaux auxquels ils ont arraché une partie de leurs véritables plumes pour en substituer qui appartiennent à une autre espèce, et dont le mélange avec les véritables, donne à l'animal sur lequel ils les ont collées, un port extraordinaire.

Lorsque les Marchands ont ainsi dénaturé un oiseau, ils le prônent comme quelque chose de rare, et y ajoutent un prix exorbitant. Mais, lorsqu'on soupçonne cette fraude, il suffit de soulever les plumes jusqu'à leur insertion sur la peau, et on s'aperçoit alors facilement de la supercherie, parce que les plumes collées n'ont jamais la disposition de celles qui ne le sont pas.

On doit également se méfier des préparations employées par les Marchands pour empailler les oiseaux. Visant toujours à l'économie, ils ne font subir intérieurement aux peaux aucune préparation, soit en les dégraissant, soit en les saupoudrant avec de l'alun, ou mieux encore, avec de la chaux pulvérisée, qui ne leur coûterait presque rien. Quelques-uns

et à éloigner les insectes. Cependant quelques personnes ont blamé l'usage du vernis, qui donne aux parties sur lesquelles on l'applique un brillant qu'elles n'ont pas lorsque l'oiseau est vivant.

Dans les Oiseaux chez lesquels les narines ne sont point recouvertes par des plumes, des poils ou des moustaches, on doit avoir soin de remplir de coton l'intérieur de ces parties lorsqu'elles sont d'une grosseur considérable, afin d'empêcher que la peau supérieure en se desséchant ne les déforme. On doit également soutenir les crêtes ou autres appendices, avec une ou deux de ces allumettes aplaties dont on se sert pour fixer les pièces d'anatomie, et qui, placées sur la tête ou sous le cou, et cousues avec ces membranes, en empêchent le racornissement, et servent à maintenir ces parties dans leur longueur, largeur et forme naturelles. On laisse ensuite sécher l'oiseau, et lorsqu'il est sec on enlève les bandelettes de papier ou de toile, et on l'enferme dans la collection, en employant pour sa conservation les procédés que nous indiquerons dans la troisième Partie de cet Ouvrage.

---

d'entr'eux remplissent les peaux avec du poil de veau, qui ayant, ainsi que nous l'avons dit, le défaut, comme production animale, d'attirer les insectes, occasione en peu de temps la perte totale de l'animal. On peut voir, dans BUFFON, ce qu'il dit relativement aux *Oiseaux de Paradis* et aux *Perroquets*, auxquels les Marchands Indiens arrachent les plumes, les pieds, etc.

Ces préparations achevées, on s'étudie à donner à l'oiseau cet air de vie qui semble le faire respirer après sa mort. Mais, pour y parvenir, il faut, ainsi que nous l'avons dit, avoir observé ces animaux en divers temps, dans diverses situations; dans les momens de repos, de crainte, de colère et d'amour, qui tous les caractérisent d'une manière frappante. Les différentes variations de l'atmosphère, relativement au chaud ou au froid, ne doivent pas être négligées, parce qu'elles influent, beaucoup plus qu'on ne le pense, sur les attitudes de ces animaux.

Dans le repos, qui est l'attitude la plus usitée pour les Oiseaux empaillés, le port doit être aisé, la tête posée paisiblement sur le cou, qui repose lui-même sur le corps. Celui-ci doit être porté sur les jambes, de manière que le poids de toutes les parties qui le composent soit réparti sur les extrémités inférieures. Les yeux sont peu saillans.

Dans la crainte, l'oiseau prend une attitude entièrement déformée. Il devient plus petit, toutes les plumes se rapprochent; la queue, ainsi que le cou et la tête, affectent différentes positions (85). Les yeux sont petits et les paupières froncées.

---

(85) Les effets de la crainte sont sensibles dans les *Gallinacées*, à la vue d'un oiseau de proie; dans les *Cailles*, les *Perdrix*, tenues à l'arrêt par un chien.

La colère leur imprime un caractère bien prononcé. Il se manifeste dans toutes les parties de l'animal une tension considérable ; les plumes sont hérissées et portées en avant; les paupières et les yeux saillans; le bec entr'ouvert, la queue relevée dans quelques espèces (86), baissée dans le *Coq* au moment du combat; les ailes écartées du corps; les jambes plus ou moins pliées dans les oiseaux qui perchent, ou soutenant alternativement le poids du corps dans ceux qui ne perchent pas.

Dans la passion de l'amour, les attitudes varient à l'infini; la démarche est fière; les plumes légèrement entr'ouvertes, les yeux vifs et animés; les caroncules, les crêtes, les barbes très-colorées; la queue en éventail dans le *Coq-d'Inde*, le *Paon;* très-relevée dans le *Coq;* abaissée, très-élargie et en voûte dans les *Pigeons, etc.*

La chaleur produit sur les Oiseaux les effets suivans : les plumes sont hérissées, les ailes écartées du corps, le bec entr'ouvert, le cou élargi principalement près du bec; le corps présente des mouvemens d'inquiétude; la respiration est agitée.

Les impressions du froid ne sont pas moins sensibles : toutes les parties de l'animal diminuent de volume. La tête et le cou se retirent sur le corps, le corps lui-même s'abaisse et recouvre

---

(86) Dans les *Geais*, *Corbeaux*, *Pies-grièches*, *etc.*

les jambes, ou celles-ci se portent alternativement par un mouvement intérieur de bas en haut, et sont cachées dans les plumes du ventre.

11.° Enfin, la dernière opération est relative à l'ouverture du corps de l'oiseau qu'on vient de dépouiller, pour en vérifier le sexe, dont l'ignorance a fait commettre de grandes erreurs.

La méthode la plus flatteuse d'empailler les Oiseaux pour le coup-d'œil, est de les monter pour être vus de profil. Ils ont alors plus de grâce, la forme du corps est mieux développée, les couleurs et les teintes des plumes ressortent avec avantage. On doit mettre en opposition, autant que cela est possible, le Mâle et la Femelle, faisant tourner l'un de gauche à droite, et l'autre de droite à gauche. En montant les Oiseaux pour être vus de face, il n'y a que le devant de la tête et la poitrine qui soient tournés du côté de l'observateur, leur attitude devient alors monotone et n'offre aucun intérêt. Vus par profil, tous leurs caractères sont ostensibles, et cette méthode de les placer est avantageuse pour les personnes qui veulent étudier les caractères pris de la couleur ou de la forme des plumes.

Les Oiseaux présentent, selon leurs espèces, plus ou moins de difficultés pour être empaillés. Ceux qui ont peu de plumes sur le cou, comme les *Chevaliers*, les *Fauvettes, etc.*, trompent souvent les efforts de l'artiste.

Les *Canards*, dont il faut inciser le dessous

du cou, sont l'écueil contre lequel viennent échouer le plus grand nombre des empailleurs. On a souvent beaucoup de peine à écorcher les *Merles*, les *Grives*, et tous les Oiseaux dont la peau est très-mince, sur-tout lorsqu'elle est chargée de graisse.

Les Oiseaux au contraire qui ont beaucoup de plumes, tels sont le *Jaseur de Bohême*, le *Gros-bec*, le *Pinson d'Ardennes*, le *Chardonneret*, *etc.* sont beaucoup plus faciles à empailler.

Les procédés que nous venons d'exposer sont relatifs à la préparation des Oiseaux empaillés avec les ailes repliées, c'est-à-dire, dans l'état de repos. Nous allons exposer d'une manière très-succincte ceux qui ont pour objet la méthode de les monter avec les ailes étendues; c'est-à-dire, au vol ou dans l'état de mouvement.

La majeure partie des Oiseaux empaillés dans les collections, ont les ailes repliées; dans cette position, ils occupent un espace bien moins considérable que ceux qui sont montés avec les ailes étendues. La manière de les empailler avec les ailes étendues, qui n'est guère que de pur agrément, ne doit être employée que pour les individus peu volumineux, ou ceux dont on veut faire ressortir les belles nuances du dessous des ailes, comme dans le *Rollier*; ou lorsque les

différentes teintes ou nuances de cette partie forment un caractère spécifique, comme dans le *Mauvis*, le *Pinson d'Ardennes*, *etc.*

On peut empailler les Oiseaux avec les ailes entièrement étendues, ou étendues seulement à moitié. Il ne s'agit, pour les monter selon cette méthode, lorsque l'oiseau est dépouillé, que de refouler de dehors en dedans les ailes, dont on enlève la plus grande partie des muscles qui en recouvrent les os, à la place desquels on substitue du coton imbibé d'une essence quelconque, qui sert à remplir le vide des muscles et à donner aux ailes leur forme naturelle. On fait ensuite passer de dedans en dehors un fil de fer qui est fixé dans le corps à la hauteur de la partie qui répond à l'acromion, par les mêmes procédés que celui des jambes.

Il existe trois manières de monter les Oiseaux au vol; savoir, 1.° de les percher sur un huchoir; 2.° de les suspendre au moyen d'un fil qui, traversant le corps de bas en haut, vient ressortir sur le dos; 3.° de les fixer sur un fil de fer, qui, partant d'un support, traverse la poitrine, et est implanté dans le corps factice.

Dans la première attitude, les jambes qui soutiennent l'oiseau doivent être très-alongées, le corps un peu incliné en avant, et les ailes plus ou moins ouvertes.

Dans les seconde et troisième attitudes, les jambes, dans la plupart, sont rentrées dans le

corps, excepté dans les *Râles*, les *Poules d'eau*, dont les jambes sont toujours pendantes, position qui donne moins de grâce et de légèreté à ces oiseaux dans leur vol.

On peut également empailler les Oiseaux dans la position qu'ils affectent lorsqu'ils sont sur le nid, et qui varie selon les individus à longues ou à courtes jambes.

Dans les Oiseaux à longues jambes, le nid est posé sur des roseaux ou des touffes d'herbes au-dessus des eaux; leur corps est en avant du nid, et leurs pieds dans l'eau. Ces animaux ne couvent que du croupion et du bas-ventre. Tel est le *Flammant* qui place son nid sur de petits tas de terre glaise, ou de fange amassée du marais, relevés d'environ vingt pouces en pyramide au milieu de l'eau, où leur base baigne toujours, et dont le sommet tronqué, creux et lisse, sans aucun lit de plumes ni d'herbes, reçoit immédiatement les œufs que l'oiseau couve en reposant sur ce petit monticule, les jambes pendantes.

Dans les seconds, à jambes courtes, les jambes sont très-écartées et rentrées absolument dans les plumes; le corps est caché pour ainsi dire dans le nid, l'oiseau ne montrant que la tête, le cou et une partie de la queue, qui est alors pendante. Cette observation est plus sensible dans les petits Oiseaux, comme les *Chardonnerets*, *Fauvettes*, *Rossignols*, *etc.*

Nous ne doutons nullement que les Oiseaux, tels que les *Pingouins*, qui établissent leurs nids sur le bord des eaux, les *Pics* qui nichent dans le tronc des arbres, ne présentent des particularités relatives à leur manière d'exister; mais le défaut d'observations suivies à cet égard, nous défend de rien hasarder d'incertain, ne voulant citer que des faits dont nous sommes sûrs.

Fin de la seconde Partie.

L'ART D'EMPAILLER LES OISEAUX.

TROISIÈME PARTIE.

CONSERVATION DES OISEAUX.

Nous diviserons la troisième Partie de cet Ouvrage, qui a pour objet la *Conservation des Oiseaux*, en deux Séries, dans lesquelles nous énumérerons les diverses substances ou matières employées, 1.° pour conserver les Oiseaux; 2.° pour remplir leurs Peaux.

PREMIÈRE SÉRIE.

Les méthodes pour la Conservation des Oiseaux varient autant que celles qui ont rapport à leur préparation. Il était naturel, après les avoir empaillés, qu'on s'occupât des moyens de les pré-

server des ravages des insectes. Pour y parvenir, les Ornithologistes ont imaginé diverses préparations simples ou composées, dont ils n'ont pas obtenu tous les succès qu'ils s'étaient promis.

Les différentes substances employées pour la conservation de ces animaux, sont : 1.° l'arsenic blanc (oxyde d'arsenic); 2.° l'arsenic rouge (oxyde d'arsenic sulphuré rouge); 3.° le sublimé corrosif (muriate de mercure corrosif); 4.° le vitriol bleu ou couperose (sulphate de cuivre); 5.° le vert-de-gris (oxyde de cuivre vert); 6.° le savon arsenical de *Becœur;* 7.° l'alun (sulphate d'alumine) en poudre ou calciné; 8.° la chaux pulvérisée ou en efflorescence; 9.° l'essence ou huile volatile de térébenthine; 10.° la liqueur tannante et la pommade savonneuse de *Nicolas;* 11.° l'éther sulphurique; 12.° le soufre; 13.° l'eau bouillante.

Les accidens fâcheux occasionés par l'usage des cinq premières substances employées comme poisons, soit en dissolution dans l'eau pour humecter et pénétrer le tissu de la peau, soit en molécules assez fines pour en saupoudrer l'intérieur, les ont fait abandonner avec raison, depuis quelque temps. On s'est assuré par expérience, que la plupart des ingrédiens corrosifs rongeaient la peau sans détruire les insectes. D'ailleurs, le vitriol bleu et le vert-de-gris ont la propriété de dessécher la peau; mais leur couleur qui la teint en vert ou en bleu, s'étend quelquefois sur les

plumes par imbibition; et dans ce cas en altère et falsifie les véritables nuances. Le savon arsenical de *Becœur*, qui a été pendant long-temps un secret, est un mélange d'arsenic blanc, de potasse, de chaux pulvérisée, de savon et de camphre, dont on se sert au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, comme préservatif. L'alun en poudre est employé comme dessicatif; mais, lorsqu'il est calciné, il possède cette qualité à un degré bien supérieur. La chaux pulvérisée ou en efflorescence (car dans ce dernier état elle est préférable) nous a très-bien réussi pour préparer nos oiseaux, sur-tout lorsqu'il faut dessécher leurs peaux sans les brûler. Dans les Oiseaux d'eau, comme les *Canards*, qui sont toujours dans un état d'obésité considérable, la chaux enlève la graisse et accélère la dessication.

L'essence de térébenthine, à laquelle on attribue la propriété d'absorber la graisse, sert à humecter intérieurement la peau. Nous l'employons avec succès pour lustrer les plumes et détruire les insectes; mais on ne doit faire usage que de l'essence récente, et qui n'ait pas vieilli dans les bouteilles, car elle roussit les plumes lorsqu'elle est faite depuis long-temps.

L'opération par laquelle on imbibe d'essence de térébenthine les Oiseaux empaillés, peut être pratiquée de deux manières; savoir, superficiellement, ou profondément. Dans la première, où

l'essence ne doit être passée que sur le dessus des plumes, il faut de la légèreté dans la main, surtout lorsqu'on est parvenu au cou, où elles sont sujettes à se déranger, principalement dans les oiseaux peu fournis en plumes dans cette partie. On passe sur le corps de l'animal, l'essence avec un pinceau à soies fines et longues, toujours proportionné à la grosseur du corps, et on en fait couler quelques gouttes sous les plumes des ailes, de la queue, dans le bec, les narines, l'anus. Il faut éviter de passer trop d'essence sur les plumes, parce qu'elle forme alors une espèce de vernis qui, en les unissant les unes aux autres, en dérange la symétrie.

Dans la seconde, qui doit pénétrer le duvet, le canon des plumes et la peau, et que nous appelons profonde, on relève de la main gauche avec une aiguille les plumes, couche par couche, de derrière en avant, à compter depuis la queue jusqu'au bec, et on porte avec le pinceau l'essence à l'origine des plumes, et sur la peau. Cette méthode, qui consomme plus d'essence, est infiniment préférable à la première; l'expérience de vingt années nous ayant prouvé que les oiseaux préparés de la sorte étaient à l'abri des insectes, même quoique exposés au grand air, et sans être enfermés dans des caisses de verre.

La liqueur tannante de *Nicolas*, est une infusion à froid pendant deux jours, d'une livre et demie de tan ou d'écorce de jeunes chênes en

poudre, de quatre onces d'alun pulvérisé, dans vingt livres d'eau commune. La pommade savonneuse qu'il emploie dans l'intérieur des peaux, est un mélange d'une livre de savon blanc, de demi-livre de potasse, de quatre onces d'alun, d'huile de pétrole et de camphre, et de deux livres d'eau commune. On peut voir dans son Ouvrage la préparation de ces préservatifs (87).

Quelques personnes emploient avec succès l'éther pour dessécher et conserver les oiseaux. Après avoir vidé tout ce qui est contenu dans le bas-ventre, ou par une pression graduée dirigée vers l'anus, ou par une forte injection qui chasse au dehors toutes les matières, on lie l'anus avec un fil, on injecte l'éther par le bec à l'aide d'une petite seringue, et on suspend l'oiseau par la tête. On perce un œil, on vide le cerveau, et on y fait pénétrer de l'éther qu'on y retient en bouchant l'œil avec un tampon. Le lendemain ou le surlendemain, on renouvelle l'injection dans l'intérieur du corps, et on la continue jusqu'à ce que l'animal soit parfaitement desséché.

Cette méthode, qui présente quelques avantages, comme de ne point altérer l'éclat du plumage, de pouvoir être employée à chaque instant et pratiquée par tout le monde, serait infiniment utile pour la préparation des petits oiseaux exotiques, soit parce que la peau n'étant pas

(87) Voyez l'Ouvrage de NICOLAS, *pag.* 45 et suiv.

incisée, il serait facile de les conserver intacts, et que les caractères des couleurs pour les descriptions seraient très-ostensibles; soit parce que chaque petit oiseau n'exigeant qu'une once d'éther, les frais de ces préparations ne seraient pas très-dispendieux : mais elle offre les inconvéniens de déformer l'oiseau par le racornissement de la peau sur les chairs, des chairs elles-mêmes sur les os, et de ne pouvoir être employée pour les oiseaux qu'on veut enfermer dans les collections, parce que les jambes n'étant point fixées dans le corps, comme dans la méthode ordinaire, il est impossible de donner à ces animaux leur attitude naturelle.

Quelques Naturalistes ont recours aux fumigations de soufre, réitérées à différentes époques pour détruire les insectes. Mais cette méthode, qui doit être pratiquée dans un lieu aéré pour établir un courant d'air qui dissipe la vapeur ou fumée, au moment où elle s'échappe des boîtes dans lesquelles on a fait brûler du soufre, peut devenir dangereuse, si on reste exposé, soit par accident, soit imprudemment, aux effets suffocans de cette vapeur. Elle ne peut être employée que dans les jours froids et secs, parce que dans les jours humides l'acide sulphureux qui se dégage pendant la combustion, retombe alors sur les oiseaux en une vapeur humide qui est rongeante, et qui corrode, décolore et altère les plumes. En quelque temps, soit sec, soit humide,

qu'on ait brûlé le soufre, il ternit les verres au point qu'une seule fumigation oblige de les nettoyer souvent pendant les cinq ou six mois suivans.

Le célèbre *Levaillant*, dont la réputation en Ornithologie est au-dessus de nos faibles éloges, a découvert un procédé plus simple que celui des fumigations de soufre. Il consiste à renfermer dans une boîte de fer blanc bien fermée, les peaux d'animaux attaquées par les insectes, et à plonger cette boîte dans l'eau dont on entretient l'ébullition pendant plusieurs heures. Cette chaleur, incapable d'altérer les plumes, est cependant suffisante pour faire périr tous les insectes, et dessécher leurs œufs au point de les rendre inféconds. Cela fait, on retire la boîte de l'eau, et on en fait sortir les peaux pour les monter (88).

Un autre procédé encore plus simple pour détruire les insectes qui ont attaqué un oiseau empaillé, est de placer l'animal dans un four chauffé à un degré de chaleur suffisante pour les détruire, ou bien d'approcher l'oiseau du feu ou de l'exposer au soleil. La chaleur fait remuer les insectes, qui tombent; et lorsqu'ils sont à terre, on les écrase. Ce procédé nous a très-bien réussi pour sauver des oiseaux attaqués, et qui auraient été entièrement dévorés.

La décoction des substances âcres, amères,

---

(88) Voyez l'Ouvrage de NICOLAS, *pag.* 153.

odorantes et astringentes, nous a très-bien réussi pour tanner nos peaux. Celles que nous employons, sont l'écorce de chêne, de grenade, de quinquina, de gentiane, etc. (89) Nous faisons

---

(89) La liqueur tannante que nous employons est faite d'après les proportions suivantes :

Kina, Écorce de grenade, Écorce de chêne, Racine de gentiane, Absinthe, Tabac,	une once de chacune de ces plantes, concassées grossièrement.
Alun en poudre,	quatre onces.
Eau commune,	deux livres.

On fait une forte décoction, on passe la liqueur, et on y ajoute l'alun. Les préservatifs que nous employons pour saupoudrer les peaux, l'intérieur des ailes, l'anus, etc., sont l'alun en poudre ou calciné, et la chaux en efflorescence.

Voici une recette qui nous a été communiquée, comme un excellent préservatif, par des Naturalistes qui ont empaillé un grand nombre d'oiseaux.

Sel de tartre, un gros et demi.
Camphre, cinq gros.
Arsenic, quatre onces.
Savon blanc, quatre onces.
Chaux vive, demi-once.

Il faut dissoudre le camphre dans une suffisante quantité d'esprit-de-vin, y ajouter l'arsenic, le sel de tartre, la chaux, et y délayer le savon.

On assure qu'il est encore plus avantageux de se servir de suif blanc, et de le substituer au savon.

Lorsque ce préservatif est trop sec, on l'humecte avec de l'alkool ou l'eau de vie, et il acquiert sur-le-champ toute la liquidité nécessaire. On s'en sert pour humecter l'intérieur des peaux. On emploie avec avantage une teinture de coloquinte à l'esprit-de-vin, dont on enduit les peaux à l'intérieur pour les préserver des insectes.

également usage de la bile du bœuf ou du mouton, qui est contenue dans la vésicule du fiel, et à laquelle on peut ajouter du succin, du camphre, de l'huile de pétrole, etc. Nous employons, pour dessécher et conserver les peaux, neutraliser la graisse et empêcher les effets de la corruption, l'alkali fixe végétal (carbonate de potasse), l'alun, l'essence de térébenthine.

Les substances dont nous faisons usage ont la propriété, par leur vertu astringente, 1.° de resserrer les fibres de la peau, et de lui donner plus de densité; 2.° de pénétrer la peau, de lui communiquer, à raison de leur qualité amère, huileuse et odorante, une odeur très-forte, propre à éloigner les insectes.

Les peaux, soit par leur épaisseur, soit par la graisse qui en tapisse la surface intérieure, exigent plus ou moins de temps pour être tannées. Celles des petits oiseaux ne demandent qu'à être humectées avec la liqueur tannante, et on peut les monter de suite. Mais dans les oiseaux d'un volume plus considérable, dont la peau est plus épaisse ou chargée de graisse, on doit la laisser macérer pendant six heures, et l'humecter à différentes reprises avec la liqueur tannante. Si nous ne prolongeons pas le temps de la macération, c'est parce que la liqueur agit sur la peau de l'oiseau lorsqu'il est monté.

Nous ne nous arrêterons pas sur la manière de monter les peaux desséchées. Il nous suffira de

dire que pour les ramollir afin de pouvoir les remplir, nous les laissons pendant quelques jours à la cave ou dans un lieu humide, ou que nous en garnissons l'intérieur d'éponges imbibées, et nous les montons lorsqu'elles ont acquis un degré de souplesse qui permet de les manier sans craindre aucun déchirement.

Quelques Préparateurs laissent macérer pendant dix, quinze, vingt, et même vingt-cinq jours, dans des vases de plomb ou d'étain, de deux ou trois pouces de profondeur, les peaux d'oiseaux, écorchées et retournées, les plumes en dedans, et couvertes, lorsqu'il y en a un certain nombre, chacune d'un lit de sel. Ils humectent l'intérieur des peaux avec un mélange d'alun, de sel marin, de salpêtre et de crême de tartre, réduit au moyen de l'eau bouillante, en consistance de bouillie liquide.

Le défaut de ces longues macérations, en pénétrant le tissu des peaux, est d'augmenter leur épaisseur et de prendre sur leur diamètre, soit en longueur, soit en largeur, de sorte que les peaux ainsi tannées ne donnent jamais le volume du corps de l'animal. Quoique les peaux ne présentent à l'action de la liqueur tannante que l'intérieur, celle-ci pénètre de dedans en dehors, par les ouvertures naturelles ou accidentelles, et gâte ou altère les couleurs des plumes.

SECONDE SÉRIE.

Les différentes substances ou matières usitées pour remplir la peau des Oiseaux, sont, 1.° le sparte; 2.° le foin; 3.° la paille de froment ou de seigle; 4.° le foin de mer; 5.° les mousses; 6.° le tabac en cordes; 7.° les écorces d'orme, de tilleul, de murier à papier, et de quelques espèces de malvacées; 8.° les copeaux de bois de saule, peuplier, sapin, mélèze, etc.; 9.° l'étoupe de chanvre ou de lin; 10.° le coton; 11.° le crin; 12.° le poil de veau, de chèvre, de chat, de lapin, de lièvre, etc.; 13.° les diverses espèces de laine; 14.° les éponges cirées; 15.° le mastic; 16.° le plâtre; 17.° l'argile; 18.° le sable; 19.° la sciure de bois; 20.° le liége; 21.° le bois.

Le Sparte ou Alvarde (*Lygeum Spartum*, L.), la Paille, principalement celle de Seigle, peuvent être employés pour la confection des corps factices des oiseaux d'un volume considérable, tels sont l'*Autruche*, le *Cygne*, le *Pélican*, *etc.* On prend des brins de sparte ou de paille de seigle de toute longueur, on les bat légèrement pour les rendre plus flexibles et plus doux à manier; on les assemble en les liant fortement avec une ficelle ou un ruban de fil, et on les façonne en forme de mannequin imitant le corps de l'animal. On introduit ce mannequin dans l'intérieur

de la peau, en employant les procédés que nous avons indiqués pour achever de la remplir, et donner à l'oiseau sa forme naturelle. Les corps faits avec le sparte ou la paille, présentent beaucoup de solidité. Quand on leur substitue le Foin, il est nécessaire de choisir de préférence celui qui est composé de graminées à longs chaumes ou tuyaux.

Le Foin de mer (*Zostera marina*, L.), à raison de son odeur et du sel marin dont il est fortement imprégné, éloigne les insectes. D'ailleurs, la souplesse et la longueur de ses feuilles en ruban, le rendent propre à prendre toutes les formes qu'on veut lui donner.

Les Mousses peuvent, ainsi que le Foin de mer et le Tabac en corde, servir à faire les corps factices; et ces trois substances, à travers lesquelles il est facile de faire pénétrer les fils de fer qui servent à maintenir les extrémités inférieures, ont, sous ce point de vue, un avantage bien prononcé sur l'étoupe et le coton, qu'il est difficile de percer avec les fils de fer. Parmi les genres de la nombreuse famille des Mousses, nous avons préféré celui des Hypnes (*Hypna*), et parmi les belles espèces de ce genre si varié, nous avons reconnu que les *Hypnum serpens*, *sericeum*, *velutinum*, *abietinum*, *triquetrum*, *purum*, *etc.*, étaient celles dont on pouvait tirer le parti le plus avantageux.

Mais, avant de se servir des Mousses, il faut

avoir soin de les laver à différentes reprises, pour les purifier de la terre, des feuilles et des insectes qui sont presque toujours mêlés avec elles; de les faire sécher au four, à une chaleur de 60 degrés, et de les laisser macérer pendant trois ou quatre jours dans un vase rempli de vinaigre, dans lequel on a mis du tabac et de l'alun; on les retire ensuite, on les presse fortement, et on les laisse sécher pour s'en servir au besoin. Il faut observer qu'on ne doit employer les Mousses que lorsquelles sont parfaitement sèches, parce que leur humidité qui serait augmentée par celle de la peau de l'oiseau, en retarderait au moins la dessication, si toutefois elle n'occasionait pas une espèce de moisissure bien préjudiciable à la conservation de l'animal.

Les écorces d'Orme (*Ulmus campestris*, L.), de Tilleul (*Tilia europœa*, L.), du Mûrier à papier (*Morus papyrifera*, L.), et de quelques espèces de Malvacées (*Althœa officinalis*, *Malva Alcea*, L.), etc. Les copeaux de bois de Saule (*Salix alba*, L.), de Peupliers (*Populus alba et nigra*, L.), de Sapin, Mélèze (*Pinus Abies*, *et Laryx*, L.), etc., peuvent également servir à former les corps factices, à travers lesquels il est facile de faire pénétrer les fils de fer qui doivent maintenir les extrémités inférieures. Ces mannequins réunissent la légèreté à la solidité. Il faut avoir soin de choisir les copeaux les plus minces, parce qu'ils sont plus faciles à mettre en œuvre.

Ceux du Sapin et du Mélèze ont d'ailleurs la propriété, par leur odeur résineuse, d'éloigner les insectes.

L'étoupe de *Chanvre*, de *Lin*, et le *Coton*, servent à remplir les vides qui se trouvent entre le corps de l'oiseau et la peau, soit pour la poitrine, soit pour les côtés du corps et du croupion. Les Mousses et le Foin de mer ne peuvent pas les remplacer pour cet usage, parce que l'élasticité de ces deux végétaux, cédant à la pression occasionée par le dessèchement et le racornissement de la peau, il en résulte qu'un oiseau dont la poitrine présente une rotondité agréable au coup-d'œil au moment où on le monte, perd une grande partie de son volume, maigrit, s'il est permis de se servir de ce terme, et acquiert une forme alongée, qui repousse les yeux de l'Observateur. Le Coton a le défaut contraire, il grossit les parties et les fait paraître trop volumineuses. Le Crin, qui présente les mêmes inconvéniens que le coton, a de plus le défaut, comme production animale, d'être attaqué par les insectes; l'étoupe seule conserve aux parties la première forme qu'on leur donne, et n'est pas sujette à en augmenter ni à en diminuer le volume : d'ailleurs, elle est infiniment moins chère que le coton, et on peut s'en procurer en tous lieux.

Quelques Ornithologistes font avec de l'étoupe et du crin un corps factice très-lâche, le plongent

dans de la cire ordinaire fondue, et le roulent, encore chaud, dans une préparation d'alun et d'arsenic pulvérisés. Ces deux minéraux en s'attachant à la cire, forment, lorsque celle-ci est sèche, une espèce de vernis ou couche impénétrable aux insectes. Mais il paraît que les fils de fer qu'on passe dans ce corps ainsi préparé, pour maintenir les jambes et la tête, ne doivent pas être suffisamment assujettis, à moins que le crin et l'étoupe ne fassent, par leur mélange avec la cire, un corps solide, dans lequel on puisse implanter les fils de fer.

Le poil de *Veau*, de *Chèvre*, de *Chat*, de *Lapin*, de *Lièvre*, *etc.*; les diverses espèces de laine ayant, comme productions animales, le défaut d'attirer les insectes, malgré toutes les préparations qu'on peut leur faire éprouver, ne doivent jamais être employés pour remplir les peaux.

D'autres Naturalistes, pour former des corps factices dont le volume soit toujours le même, se servent d'éponges imbibées de cire fondue.

Le *Mastic*, auquel on peut donner toutes les formes possibles lorsqu'il est frais, a l'inconvénient, en se desséchant, de se fendre avec le temps, de déformer l'oiseau, et d'augmenter considérablement son poids.

Quelques personnes emploient le *Plâtre* ou l'*Argile* sous forme liquide, pour remplir la peau des oiseaux. Ils le font couler dans la peau de

l'oiseau, après l'avoir cousue, et cherchent à imiter les attitudes et les formes de l'animal. Mais par ce procédé, l'oiseau dont le poids devient très-considérable, ne présente jamais des formes agréables; ses jambes sont toujours mal affermies, et le plâtre ou l'argile, en se fendant ou éclatant avec le temps, déchire la peau et détruit l'ouvrage.

Avec le *Sable* on ne peut jamais arrondir les formes d'une manière égale, affermir les jambes et donner le port naturel : d'ailleurs, si la peau se déchire, le sable s'échappe, et l'oiseau se déforme.

La Sciure de bois bien fine peut être employée pour remplir le cou, la poitrine, et tenir lieu de coton, mais l'oiseau en devient beaucoup plus lourd.

Avec le *Liége*, qui est incorruptible et qui n'attire point les insectes, on a la facilité de modeler le corps de l'oiseau et d'affermir les jambes au moyen d'un fil de fer qu'on y introduit. Pour monter les grands oiseaux, on prend deux fortes écorces de liége, on les fait bomber au feu, et on leur donne la forme et le volume du corps de l'animal.

Dans les grands Oiseaux, on modèle le mannequin en bois, et on applique dessus la peau de l'animal, après y avoir fixé les fils de fer qui doivent soutenir les jambes, le cou et la tête.

Il existe encore trois autres procédés pour monter

monter les oiseaux. Le premier, consiste à préparer un moule qui ait la forme du corps de l'oiseau qu'on veut préparer, et à poser sur ce moule les plumes, le bec, les jambes et les ailes. Le second, à modeler en bosse le corps de l'animal sur lequel on applique la moitié de la peau, et on y attache le bec, les jambes et les ailes. Dans le troisième, on dessine au trait, sur un carton blanc, le corps de l'oiseau, on arrache la queue qu'on pose la première, et on place successivement les plumes, une aile dépouillée des os et des chairs, les deux mandibules coupées par moitié, les jambes et les doigts dont on ne laisse que la peau et les ongles; et on ajoute un œil, si on place l'animal pour être vu de profil, ou deux yeux, s'il doit être vu en face.

Mais ces différentes méthodes, qui ne sont propres qu'à faire ressortir l'adresse ou la patience de ceux qui les emploient, ne peuvent servir que pour les oiseaux dont les peaux mal préparées, endommagées ou usées par les matières employées mal à propos pour les dessécher, ne peuvent être amollies ou montées.

La conservation des Oiseaux dépend des soins que l'on prend pour les préserver de la poussière et des insectes. On se servait anciennement de grandes armoires vitrées pour renfermer ces animaux empaillés, sans faire attention que cette méthode était défectueuse, en ce qu'elle réunissait une série trop nombreuse d'oiseaux dans un

même local, et que les insectes ayant la facilité de passer des uns aux autres, dévoraient en peu de temps une collection. On a imaginé par la suite de séparer et d'isoler dans des caisses de verre un petit nombre d'oiseaux, ce qui, à la vérité, remédie aux ravages des insectes, mais augmente considérablement le prix d'un Cabinet d'Ornithologie (90).

---

(90) Ces caisses en verre de Bohême consistent en cinq carreaux enchâssés dans un plateau de bois, assujettis et collés ensemble par des bandelettes de papier. Mais l'idée de ces caisses est, à notre avis, mal conçue, parce que, lorsqu'il s'agit de les ouvrir, il faut couper avec un couteau les bandelettes qui fixent le carreau qui en forme le couvert, et il arrive souvent, en voulant le soulever pour ouvrir la caisse, qu'on casse le verre supérieur ou un des latéraux. Connaissant les défauts de ces caisses, nous en avons fait exécuter de plus commodes.

Le fond est un plateau carré en bois de noyer ou de chêne, supporté par trois ou quatre petits pieds arrondis, à l'aide desquels on a la facilité de pouvoir soulever la caisse, et la transporter d'un lieu à un autre. Des quatre coins du plateau, s'élèvent des liteaux fixés à leur partie supérieure par quatre autres liteaux transverses, avec lesquels ils sont assemblés à tenons et à mortoises, et dans lesquels sont pratiquées des rainures suffisamment profondes pour recevoir des carreaux de verre blanc ordinaire, qu'on mastique avec soin. Un des côtés de la boîte s'ouvre et se ferme avec un châssis à coulisse, ou une petite planche. Quand on a mis dans la caisse les oiseaux qu'on y veut renfermer, on baisse le châssis ou la petite planche, et on colle avec de la gomme arabique des bandelettes de papier sur les jointures du châssis. Lorsqu'on veut ouvrir la cage, on enlève le papier, on fait glisser le châssis de bas en haut en le soulevant, et on le referme en le poussant de

Ces caisses de forme carrée, montées en verre de Bohême, offrent de la solidité dans leur assem-

---

nouveau de haut en bas. Avec ces précautions bien simples, qui nous ont été infiniment avantageuses jusqu'à ce jour, nous avons conservé nos oiseaux dans un état d'intégrité parfaite.

On a abandonné avec raison l'usage des verres de Bohême, soit à raison de leur cherté, soit parce qu'ils sont sujets à se ternir; on leur préfère le verre blanc qui reste toujours clair et ne se ternit point.

Dans la plupart des Cabinets d'Histoire naturelle, on dispose les Oiseaux dans de grandes armoires vitrées, et on les place de manière que les spectateurs les voient en face. Cette manière de les arranger est vicieuse, en ce qu'elle ne permet de les voir que par devant, et que les caractères et les couleurs que présentent les autres parties du corps sont difficiles à distinguer. Le désir d'économiser la grandeur des armoires dans lesquelles ils sont placés, en est généralement la cause. Mais nous pensons que cette raison, valable tout au plus pour un particulier, ne peut être admise pour l'arrangement d'un cabinet public, où tout doit être fait en grand.

Dans le Cabinet de l'Académie de Lyon, dont la disposition est confiée à nos soins, tous les oiseaux, jusqu'à la grandeur du *Butor*, du *Bihoreau*, *etc.*, sont placés dans des caisses vitrées, et le public peut alors les examiner dans tous les sens. Ces cages ont encore un autre avantage, c'est de pouvoir être maniées facilement, et transportées dans la salle où se font les leçons d'histoire naturelle. On n'est point obligé de sortir les oiseaux qui y sont contenus, ainsi qu'on est forcé de le faire lorsque les oiseaux sont renfermés dans des armoires.

Il y a plusieurs choses essentielles à observer dans l'arrangement d'un Cabinet d'Histoire naturelle.

1.° Dans les oiseaux de petite taille, il est nécessaire de monter un individu de chaque espèce avec les ailes ouvertes; par ce moyen on peut voir les couleurs du dessous des ailes qui, dans quelques oiseaux, forment des caractères, comme

blage; mais ces verres épais ayant le défaut de se ternir facilement et de retenir l'humidité, ne permettent que difficilement de distinguer les objets qu'ils renferment. Le verre blanc ordinaire est préférable à tous égards, parce qu'il ne se

---

dans le *Pinson d'Ardennes*, dont le dessous des ailes est d'un beau jaune.

2.° Il est également nécessaire d'ouvrir un peu le bec des oiseaux, afin de faire apercevoir la forme de cette partie, et les caractères qu'elle peut présenter. Dans les *Pies-grièches*, l'extrémité de la mandibule supérieure offre de chaque côté une échancrure, et ce caractère devient difficile à apercevoir si le bec reste fermé. Les dentelures du bec, la forme des mandibules, deviennent faciles à étudier, si on a soin de tenir le bec légèrement entr'ouvert.

3.° Il faut préparer et conserver avec soin la langue de tous les oiseaux qu'on empaille. Cette partie, qui offre des caractères avantageux pour la distinction des genres, a été peu étudiée par les Naturalistes; elle mérite cependant d'être examinée avec soin. On roule la langue dans de la farine, on la place entre deux morceaux de papier, on la soumet à une légère pression, afin qu'elle puisse sécher sans se racornir; on l'enferme ensuite dans un petit sac de papier, et on la met à côté de l'oiseau auquel elle appartient.

4.° Il faut, autant qu'il est possible, se procurer le nid et les œufs de chaque oiseau qu'on a empaillé. On a soin d'indiquer l'espèce à laquelle ils appartiennent, de conserver exactement le nombre des œufs, et de noter soigneusement leur couleur. Pour les vider, il faut les placer sous le récipient de la machine pneumatique, et cette expérience, qui sert à démontrer la porosité des corps, donne le moyen de vider les œufs sans les altérer, sans les ouvrir et sans trouer la coquille. La collection des nids et des œufs est en général très-négligée dans les collections d'Ornithologie.

ternit point, et qu'il est moins dispendieux que les verres de Bohême.

Mais, nous osons le dire, le moyen le plus efficace et le moins employé pour détruire les insectes, consiste à donner aux Oiseaux enfermés dans les collections, les soins qu'exige leur conservation. Le nombre des Collecteurs en Histoire naturelle est considérable, mais celui des Conservateurs est bien petit. La destruction de la majeure partie des collections, faites à grands frais et avec des peines infinies, n'est due qu'à la négligence des possesseurs. En visitant une fois chaque année ses oiseaux, on prévient les ravages des insectes. Nous possédons des oiseaux empaillés depuis plus de vingt ans, qui sont aussi frais et aussi beaux qu'au moment où ils ont été montés. Nos herbiers parfaitement conservés, sont une preuve non équivoque que les soins qu'on donne à ses collections les maintiennent très-long-temps intactes, et dans un état de fraîcheur qui charme les yeux et excite l'étonnement des spectateurs.

Chaque Département a ses insectes destructeurs. Nous connaissons dans le nôtre pour les plus redoutables, 1.° le Byrrus des cabinets (*Byrrhus musæorum*, L.); 2.° le Ptinus carnassier (*Ptinus fur*, L.); 3.° le Dermeste du lard (*Dermestes lardarius*, L.); 4.° le Dermeste pelletier (*Dermestes pellio*, L.) Les deux

premiers sont les plus communs dans les cabinets (91).

Les Ornithologistes ont fait quelques expériences pour blanchir les plumes tachées par le sang ou la graisse. Dans le premier cas, ils emploient l'eau nitrée; et dans le second, l'eau de lessive, qui n'est autre chose que l'eau chaude qui a filtré à travers des cendres de bois neuf.

Le procédé que nous avons employé avec succès pour blanchir les plumes tachées de sang, et qu'il est très-important de faire connaître pour les progrès de l'Art d'empailler les Oiseaux, consiste à laver avec un linge ou une petite éponge imbibée d'eau, les plumes sur lesquelles le sang est répandu. Nous les saupoudrons avec de la poudre à poudrer qui a la propriété d'absorber le sang, et lorsqu'elles sont sèches, nous enlevons légèrement avec du coton ou une petite brosse à poils mous et flexibles, la poudre séchée sur les plumes, et que le sang a colorée. Si la première opération n'a pas complètement réussi, on la recommence une seconde ou une troisième fois.

---

(91) La première et la quatrième espèces n'habitent que trop dans les Musées. Le *Byrrhus des cabinets* attaque les oiseaux et les insectes. Le *Plinus carnassier* détruit et attaque les herbiers, les insectes, les oiseaux, les pelleteries, jusqu'au bois. *Kramer* recommande, pour s'en garantir, l'alun et l'arsenic. Le *Dermeste du lard* et le *Dermeste pelletier* détruisent les grands quadrupèdes; le dernier sur-tout, qui est un des plus redoutables, attaque tous les quadrupèdes en général.

Ce procédé, qui est extrêmement avantageux et utile, réussit sur un très-grand nombre d'oiseaux, sur-tout sur les *Grèbes*, *Plongeons*, *Canards*, et généralement sur tous ceux qui ont les plumes épaisses et serrées. Il nous est souvent arrivé, avant de le connaître, de rejeter des oiseaux que nous regardions comme hors d'état d'être empaillés, et depuis que nous l'avons mis en usage, et toujours avec succès (sur-tout lorsque le sang est frais), nous avons pu sauver un grand nombre d'oiseaux ou de quadrupèdes, qu'auparavant nous aurions rejetés.

Fin de la troisième et dernière Partie.

TABLE ALPHABÉTIQUE

FRANÇAISE

DES FAMILLES.

A

Aigle . . pag. 18
Aigrette. 53-56
Alouette. 79-80
Anhinga 48-49
Autruche 67-68
Avocette. 54-63

B

Barbus 32-38
Barge. 54-59
Bécasse 54-58
Bécassine. . . . 54-58
Bengalis 79-82
Bergeronette . . 79-84
Bihoreau 53-56
Bouvreuil. . . . 79-82
Bruant . . pag. 79-82
Buse. 18
Butor 53-56

C

Caille 68-78
Calao 32-34
Canard 48
Casse-noix . . . 32-36
Castagneux. . . 48-51
Chardonneret. . 79-82
Chevalier 54-59
Choucas. 32-35
Chouette 18-26
Cigogne. 53-55
Colibri 32-47
Combattant . . . 54-60
Coq 67-73

Coracias. . pag. 32-35
Corbeau 32-35
Cormoran . . . 48-49
Corneille 32-35
Coucou 32-39
Courlis 53-58
Crabier. 53-56
Cygne. 48

D

Dindon 67-71
Duc. 18-26

E

Échasse. 54-63
Engoulevent . . 79-88
Épeiche. 32-41
Étourneau . . . 79-81

F

Faisan 67-74
Faucon 18-29
Fauvette 79-84
Flammant . . . 53-54
Fou. 48-49
Foulque. 54-65

G

Geai. . . . pag. 32-36
Gélinotte 68-77
Glaréole 54-64
Gobe-mouche . . 79-83
Goéland. 48-52
Grèbe 48-51
Grimpereau. . . 32-46
Grive 79-81
Gros-bec 79-82
Grue 53-55
Guêpier 32-44

H

Harle 48
Héron. 53-56
Hibou. . . . 18-26-30
Hirondelle . . . 79-86
——— *de mer*. . 48-52
Hocco. 67-72
Huppe 32-45

L

Lavandière . . . 79-84
Linotte 79-82
Loriot. 32-37

M

Macareux. pag. 48-50
Manchot . . . . ibid.
Martinet 79-86
Martin-pêcheur. 32-43
Maubêche . . . 54-60
Merle 79-81
Mésange 79-85
Milan. 18
Moineau 79-82
Motteux 79-83
Mouette. 48-52

O

Oie 48
Oiseau-Mouche. 32-47
Ortolan. 79-82
Outarde 67-69

P

Paon 67-70
Peintade 67-75
Pélican 48-49
Perdrix 68-78
Perroquet. . . . 31-32
Pétrel . . . pag. 48-52
Pic 32-41
Pie 32-36
— *grièche* . 18-28-30
Pigeon 79
Pingouin 48-50
Pinson 79-82
Plongeon 48-51
Pluvier 54-62
Poule 67-73
— *d'eau* 54-65

R

Râle. 54-66
Rollier 32-36
Rossignol. . . . 79-84

S

Sarcelle. 48
Sénégali. 79-82
Serin . . . . . ibid.
Sittelle. 32-42

T

Tétras 67-76
Todier 32-43

Torcol . . pag. 32-40
Toucan 32-33
Tourterelle. . . 79
Traquet. 79-83

V

Vanneau . pag. 54-61
Vautour 18
Veuve 79-82

Fin de la Table Française des Familles.

La Caille.

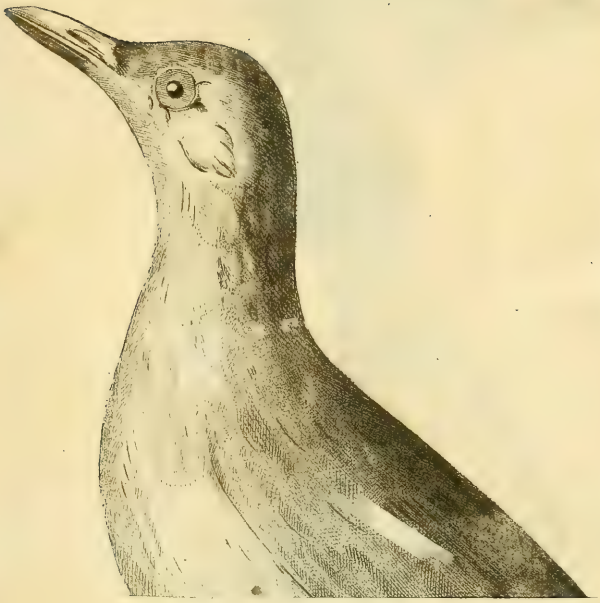

Le Râle Grinette.

Le Grèbe Cornu.

Le Pic vert.

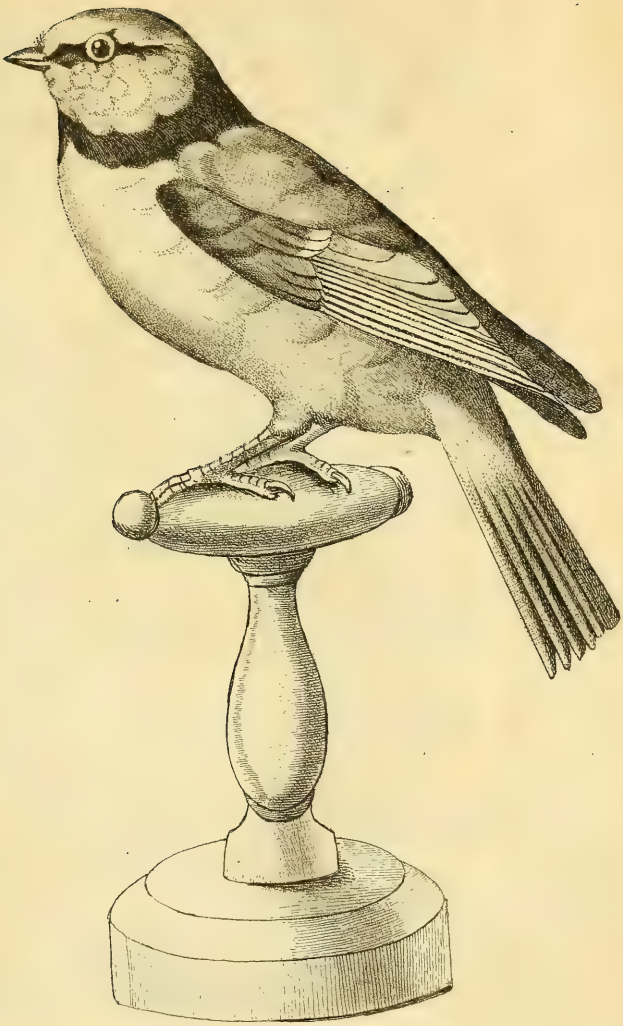

La Mésange à tête bleue.

On trouve chez YVERNAULT et CABIN, Libraires de l'Académie de Lyon, les Ouvrages suivans de M. Mouton-Fontenille.

---

1. Tableau des Systèmes de Botanique, généraux et particuliers. *Lyon*, 1798, 1 vol. in-8.

Cet Ouvrage est une traduction libre du *Classes plantarum* de Linné, publié en 1737, auquel l'Auteur a ajouté tous les Systèmes qui ont paru depuis cette époque.

2. Analyse du Système sexuel de Linné. *Lyon*, 1798, 1 vol. in-8.

Ce petit Ouvrage renferme la traduction des tables synoptiques du *Systema Vegetabilium*, et peut être regardé comme un vade mecum extrêmement commode pour les herborisations.

3. Dictionnaire des termes techniques de Botanique. *Lyon*, 1803, 1 vol. in-8.

Cet Ouvrage, dans lequel la clarté est jointe à la méthode, sera suivi d'un *Traité élémentaire complet de Botanique*, que l'Auteur publiera incessamment.

4. Système des Plantes. *Lyon*, 1804, 5 vol. in-8.

Cet Ouvrage offre la seule bonne traduction Française de Linné qui ait paru jusqu'à ce jour.

5. Coup-d'œil sur la Botanique. *Lyon*, 1810, 1 vol. in-8.

L'Auteur a présenté avec art dans cet Opuscule les charmes de l'étude de la Botanique, et les phénomènes qu'elle offre. Ce Discours sert de préliminaire à un grand ouvrage qu'il se propose de publier, et qui aura pour titre : *Nouveau Pinax de toutes les Plantes Européennes.*

6. Observations et Expériences sur l'Art d'empailler et de conserver les Oiseaux. *Lyon*, 1801, 1 vol. in-8.

7. L'Art d'empailler les Oiseaux. *Lyon*, 1802, 1 vol. in-8. avec figures, seconde édition.

Ces deux Ouvrages (6 et 7) ont été publiés conjointement avec feu J. M. Hénon.

8. Observations sur la Marmotte. *Lyon*, 1808, 1 vol. in-8. avec figure.

L'Auteur a présenté des faits curieux et intéressans sur l'histoire de ce Quadrupède, dont il a donné une figure exacte faite d'après nature.

9. Traité élémentaire d'Ornithologie, suivi de l'Art d'empailler les Oiseaux. *Lyon*, 1811, 2 vol. in-8. avec figures.

4 d

Smithsonian Institution
Libraries

GIFT OF
Marcia Brady Tucker